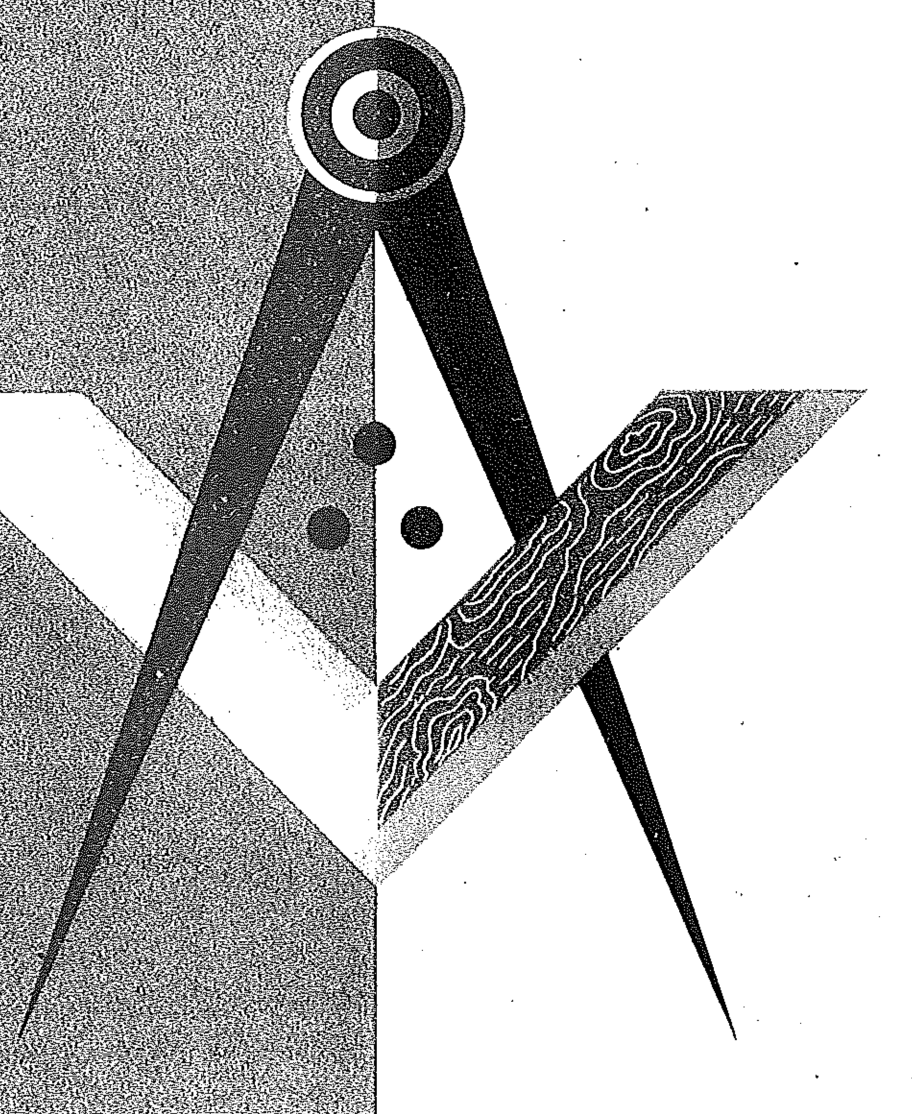
LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES





OCTOBRE 1942 — REVUE MENSUELLE — NUMÉRO 1

Autorisation n° 257

2e année

SOMMAIRE

NUMÉRO I

OCTOBRE 1942

●

Directeur :
BERNARD FAŸ
Rédacteurs en chef :
ROBERT VALLERY-RADOT et J. MARQUÈS-RIVIÈRE
Secrétaire général : J. de BOISTEL
Administration : 11, rue Hubert-Colombier, VICHY. Tél. 40-34
Bureau à Paris : 7, rue Saulnier - Téléph. : Prov. 46-28

ABONNEMENTS :
Six mois .. 40 frs
Un an .... 70 frs

LE NUMÉRO :
7 francs

La FRANC-MAÇONNERIE et la CORRUPTION DES MŒURS

LE DOCTEUR GOLDZEIGUER, DISTRIBUTEUR DE DÉCORATIONS

NOUS avons vu dans nos précédentes études (1) comment le docteur Goldzeiguer, juif russe, avait réussi à s'installer dans une usine et à y faire figure de potentat. Nous avons vu comment, grâce au mécanisme parlementaire et démocratique qui servait si merveilleusement la cause maçonnique, il avait exercé son influence jusqu'à Paris, tirant à son gré les ficelles du Parlement, faisant et défaisant les Résidents Généraux de Tunisie et maniant les hautes influences avec une maestria incontestée.

Nous avons également vu comment l'un des leviers principaux de ses manigances avait toujours été la vanité humaine. La Maçonnerie qui, grâce à son réseau d'influences occultes, réussissait à imposer aux puissants sa volonté, devait cette influence, dans une grande mesure, à la façon dont elle utilisait les aspirations, les désirs et la vanité de tous. Elle avait dans la distribution des différents ordres ou décorations que l'Etat français et ses Représentants pouvaient distribuer l'un de ses principaux instruments. C'est dire que le docteur Goldzeiguer, à Tunis, n'avait pas manqué de s'installer comme distributeur de la décoration nationale tunisienne : le Nicham Iftikar.

C'est grâce au Nicham Iftikar que le docteur Goldzeiguer pouvait réussir à faire rayonner son influence. Son réseau de correspondants s'étendait à la fois sur les autres territoires administrés par la France, sur l'ensemble de la France et sur les cercles gouvernants de Paris. L'importance de la correspondance saisie à Tunis atteste sa maestria, son adresse et le succès de ses interventions en cette matière. Qu'un fonctionnaire du Gouvernement Général de Tunis, à condition qu'il soit maçon lui-même, désire obtenir la cravate de commandeur du Nicham Iftikar, il n'a qu'à s'adresser à Goldzeiguer. Qu'on en juge plutôt par la lettre envoyée d'Alger, le 16 avril 1938, par le F∴ Sabatier :

T∴ Ill∴ Fr∴,

Dès mon arrivée à Alger, je me suis empressé de faire part de votre désir à notre Tr∴ Ill∴ Fr∴ PINAUD.

J'espère qu'à l'heure actuelle, il vous a écrit, come il me l'avait promis.

Je profite de la circonstance pour vous adresser, ainsi que vous avez bien voulu me le demander, la notice contenant tous les renseignements utiles qui vous serviront à l'établissement, pour moi, d'une proposition pour la cravate de Commandeur du Nicham.

Je vous remercie, par avance, très sincèrement, de la bienveillante et efficace intervention que vous ferez en ce sens en ma faveur.

Veuillez agréer...

R. SABATIER (18e).

E. BIBERON N° 14

AVIGNON 27 AVRIL 1938

Monsieur le Docteur GOLDZEIGUER

TUNIS

Monsieur et T∴ C∴ F∴

Je dois tout d'abord m'excuser de vous écrire par lettre recommandée, mais je sais par expérience que les indiscrétions sont fréquentes en Tunisie et ce moyen peut au moins les limiter.

Mon Camarade Bréard, bien que je n'aie pu assister au Concours de Musique de Tunis cette année, vient de me faire savoir qu'il m'a proposé à la Résidence pour une croix de Commandeur du Nichan. (Il y a 5 ans 1/2 que je suis officier.)

Ce serait Mr. Laurion, qui détiendrait le dossier à la Résidence.

Comme ces sortes de propositions sont en nombre limité, et que les compétitions sont nombreuses, sinon ténébreuses, Bréard m'a incité à m'adresser à vous, sous les auspices de notre Ordre Mac∴.

Je vous demande le grand service de bien vouloir vous intéresser à mon dossier et de faire le nécessaire pour qu'il reste en bonne place et puisse aboutir.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, T∴C∴F∴ l'expression de mes meilleurs et fr∴ sentiments.

E. BIBERON

Ce commerce maçonnique de décorations n'avait chance de réussir que s'il adoptait toutes les lois ordinaires du commerce, parmi celles-ci l'échange. C'est ainsi que David Goldzeiguer faisait attribuer la cravate du Nicham à son ami du G∴ O∴ Cazemajou, lequel était, et est encore, l'un des maçons les plus importants du Maroc. Comme ingénieur à Rabat, il

(1) Voir les numéros 8 et 9 des « Documents Maçonniques ».

1

présidait alors aux destinées de la maçonnerie marocaine et aidé de quelques amis bien placés intriguait auprès de la Résidence du Maroc (à Rabat également) pour faire octroyer au vénérable Goldzeiguer l'ordre marocain du Ouissam Alaouite. Les deux extraits suivants nous montrent où en était, en 1937, cette importante négociation :

Mon bien cher Ami,

...Je te remercie d'avoir pensé à moi pour la plaque du Nicham. Tu ne te doutes pas de ma joie quand tu la fixeras à mon côté.

CAZEMAJOU.

et le 3 novembre 1938, il l'informait de sesdémarches auprès du F∴ Hutin pour l'attribution du Ouissam Alaouite :

Mon cher Gold,

...J'ai rappelé à M. Hutin que ta cravate de Ouissam devrait sortir le plus rapidement possible. J'ai sa promesse...

CAZEMAJOU.

L'opération réussit pleinement. Grâce à M. Hutin, David Goldzeiguer obtint la cravate du Ouissam, qui vint compléter sur sa large poitrine le grand cordon du Nicham. Ainsi la Maçonnerie, solidement installée sur les différentes terres que protégeait le drapeau français, s'appliquait à être la première servie, et, de décorations qui auraient dû être l'honneur de notre Pays et des pays dont le sort était lié au nôtre, faisait en réalité un instrument d'influence maçonnique et l'on pourrait presque dire des signes de reconnaissance maçonnique ; patriotisme et emblèmes nationaux n'étaient plus que des instruments entre les mains des FF∴ bien embrigadés..

Le réseau n'était pas moins complet en France continentale. Parmi les abondantes notices, livres, demandes, réclamations, saisis chez David Goldzeiguer, quelques-uns sont des plus typiques. Il existait en Avignon un F∴ M∴ répondant au nom heureux et symbolique de Biberon. Comme membre d'une musique militaire et surtout comme dignitaire de la Maçonnerie, il désirait une décoration. Il écrivit donc au F∴ David Goldzeiguer, le 27 avril 1938 :

Monsieur et Tr∴ C∴ F∴

Je dois, tout d'abord, m'excuser de vous écrire par lettre recommandée, mais je sais par expérience que les indiscrétions sont fréquentes en Tunisie et ce moyen peut au moins les limiter.

Mon camarade Bréard, bien que je n'aie pu assister au concours de musique de Tunis cette année, vient de me faire savoir qu'il m'a proposé à la Résidence pour une croix de Commandeur du Nicham Iftikar. (Il y a cinq ans et demi que je suis officier.)

Ce serait M. Laurion qui détiendrait le dossier à la Résidence.

Comme ces sortes de propositions sont en nombre limité, et que les compétitions sont nombreuses, sinon ténébreuses, Bréard m'a incité à m'adresser à vous, sous les auspices de notre ordre Maç∴.

Je vous demande le grand service de bien vouloir vous intéresser à mon dossier et de faire le nécessaire pour qu'il reste en bonne place et puisse aboutir.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, T∴ C∴ F∴ l'expression de mes meilleurs et fr∴ sentiments.

E. BIBERON (18e).

La réponse ne tarda pas. Le 23 juin 1938, Goldzeiguer répondait :

Mon T∴ C∴ F∴

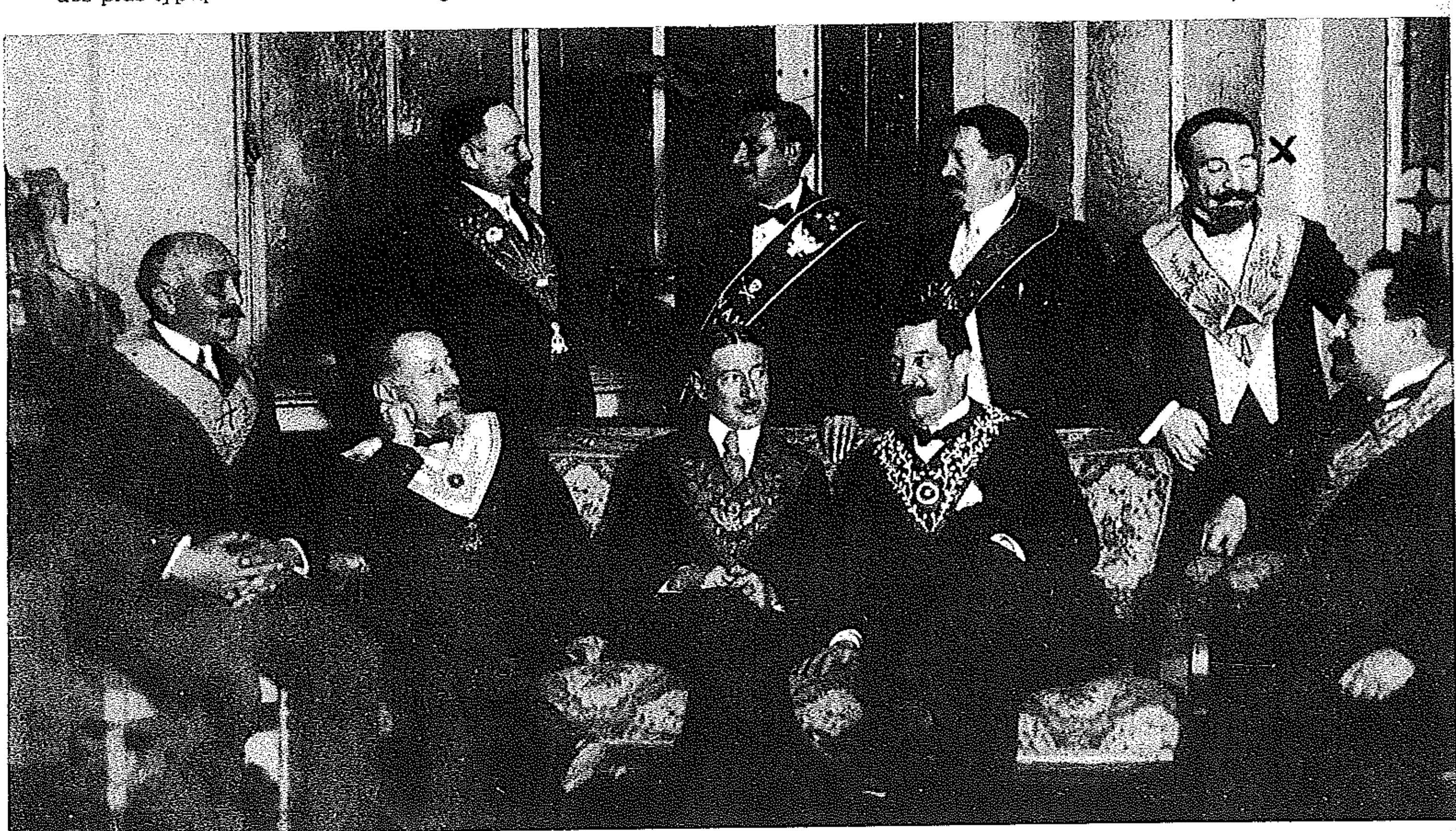
En réponse à votre planche du 27 avril, relative à votre proposition pour une cravate de Commandeur du Nicham, j'ai la fav∴ de vous informer que je n'ai pas manqué de faire, à la Résidence générale, les démarches nécessaires.

Je vous transmets aujourd'hui une lettre que je viens de recevoir de notre ami Berthollé, inspecteur général des Contrôles civils de la Régence.

Soyez assuré que votre candidature ne sera pas perdue de vue, et recevez, mon T∴ C∴ F∴, l'assurance de mes sentiments très fraternels.

Pour le F∴ GOLDZEIGUER,
Le Secrétaire.

Notons au passage que l'ami Berthollé, mentionné dans cette lettre, était à la fois Chevalier Kaddosch 30° et Inspec-



Le docteur Goldzeiguer (+) dans une assemblée de F∴ M∴

N°6

FÉDÉRATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE RÉPUBLICAINS

LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL
PAUL PERRIN O. ✠
ANC. DÉPUTÉ DE PARIS

10, RUE DE CHATEAUDUN
PARIS (IXe)

20

3 août 38

Mon cher ami,

De mon côté, je vais te présenter une demande, que je trouve moi même un peu puérile, et d'ailleurs la première du genre, dans toute ma vie.

Tu es grand Dignitaire du Nicham Iftikar. Ne pourrais-tu, à ce titre, me faire conférer la cravate ou la plaque de l'Ordre ?

Je suis officier de la Légion d'honneur, ai deux palmes et une étoile sur ma croix de guerre, 4 blessures de guerre, commandeur de l'Etoile d'Ethiopie, etc.....

Par même courrier, je t'adresse un exemplaire d'un bouquin intitulé "Vols sur l'Afrique", que j'ai écrit en 1933 et a servi de base à l'organisation des liaisons aériennes sur le continent noir.

Merci d'avance, et bien fraternellement à toi.

Paul Perrin

4, Rue Rochambeau
Paris 9e

teur général des Contrôles civils ; il trônait au Conseil Philosophique « Nouvelle Carthage », à Tunis, dont Goldzeiguer était le président. Ainsi Goldzeiguer se trouvait le chef de l'Inspecteur général des Contrôles civils à la Résidence où l'ami Berthollé exécutait les consignes du patron. Nous avons là un cas typique de « contre-hiérarchie maçonnique ».

Les fonctionnaires du Rhône n'étaient pas seuls à bénéficier de la manne maçonnique, les vieilles provinces de l'Ouest avaient leur part dans la distribution. La lettre d'un avoué du Mans, que nous publions ci-après, nous est un témoignage fidèle ; on constatera par cette lettre que la gratitude maçonnique du Manceau s'exprimait d'une façon très concrète :

Monsieur le Docteur,

Je vous remercie de votre lettre du 21 courant, arrivée ce matin au Mans, laquelle contenait l'avis de ma nomination dans le Nicham. Je fais immédiatement le nécessaire auprès de la trésorerie et je vous remercie, ainsi que mes amis Gunile et Hontbyrie, de votre bonne intervention au sujet de cette nomination.

Veuillez agréer, monsieur le docteur, l'expression de ma parfaite considération.

Ch. d'ANJOU.

Mais, au demeurant, qu'il s'agisse de Biberon ou de Ch. d'Anjou, ce sont là petit seigneur et menu fretin. Le docteur Goldzeiguer n'aurait pas été lui-même un grand personnage s'il n'avait réussi à lier partie avec des personnages plus importants. C'est au Parlement même, le grand marché où aboutissaient toutes les négociations du favoritisme, car il fallait bien se procurer des électeurs et tout ce qui doit impressionner les électeurs, c'est au Parlement que le docteur Goldzeiguer trouvait sa meilleure clientèle. Un personnage aussi important que le F∴ Paul Perrin, ancien député de Paris, président de la Fédération des Officiers de Réserve républicains, fameux pour son rôle et ses missions en Russie, dans la période d'avant-guerre, n'hésitait point à écrire, le 3 août 1938, au docteur David Goldzeiguer :

Mon cher ami,

De mon côté, je vais te présenter une demande que je trouve, moi-même, un peu puérile et, d'ailleurs, la première du genre dans toute ma vie.

Tu es grand dignitaire du Nicham Iftikar. Ne pourrais-tu, à ce titre, me faire conférer la cravate ou la plaque de l'Ordre ?

Je suis officier de la Légion d'honneur, ai deux palmes et une étoile sur ma croix de guerre, quatre blessures de guerre, commandeur de l'Etoile d'Ethiopie, etc...

Par même courrier, je t'adresse un exemplaire du bouquin intitulé : « Vols sur l'Afrique », que j'ai écrit en 1933 et a servi de base à l'organisation des liaisons aériennes sur le continent noir.

Merci d'avance et bien fraternellement à toi.

Paul PERRIN.

De même le député Brachard avait été, selon son expression, « comblé », ainsi qu'en fait loi la lettre suivante :

Mon cher Docteur,

Vous m'avez comblé, et je vous remercie de m'avoir fait honorer d'une aussi haute distinction.

J'ai reçu les insignes et le titre officiel, et j'ai adressé une lettre de remerciements à M. Manceron.

Comptez sur mon amitié dévouée, rappelez-moi au bon souvenir de

N°16

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

19

Paris, le 12 nov. 1932

Mon cher Docteur,

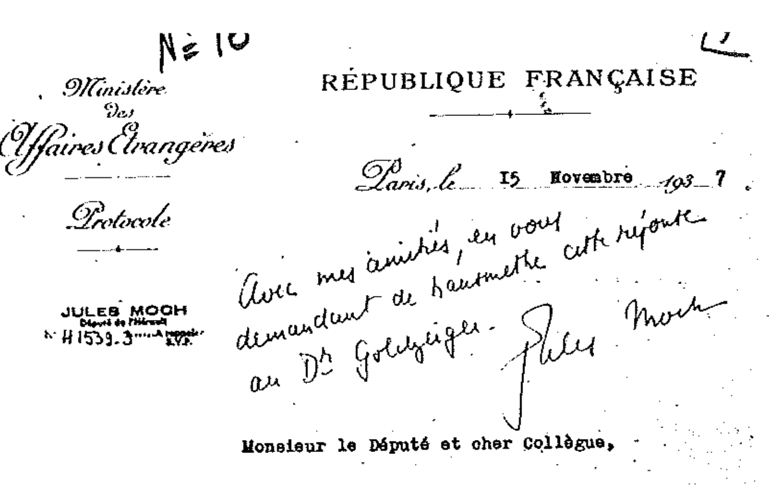
Vous m'avez comblé, et je vous remercie de m'avoir fait honorer d'une aussi haute distinction. J'ai reçu les insignes et le titre officiel, et j'ai adressé une lettre de remerciements à M. Manceron.

Comptez sur mon amitié dévouée, rappelez-moi au bon souvenir de Madame Goldzeiguer, et croyez mon cher Docteur, à mes souvenirs et sentiments bien cordiaux,

Brachard

Monsieur le Docteur Goldzeiguer,
à TUNIS

N° 10


Ministère des Affaires Étrangères

Protocole

JULES MOCH
Député de l'Hérault
N° H1539.3

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 15 Novembre 1937

Avec mes amitiés, en vous demandant de transmettre cette réponse au Dr Goldzeiguer. Jules Moch

Monsieur le Député et cher Collègue,

Vous avez bien voulu me recommander pour la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur M. GOLDZEIGUER.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai pris une note toute particulière de votre démarche et vous pouvez être assuré que les titres de l'intéressé seront de ma part l'objet du plus bienveillant examen ./.

Veuillez agréer, Monsieur le Député et cher Collègue, les assurances de ma haute considération

Monsieur Jules MOCH
Député

Mme Goldzeiguer et croyez, mon cher docteur, à mes souvenirs et sentiments bien cordiaux.

E. BRACHARD.

Dès 1937, le Front Populaire se préoccupait de fournir à Goldzeiguer la croix d'officier de la Légion d'honneur qu'il désirait si vivement. Le député Jules Moch, le fameux cousin Moch de Léon Blum, faisait des démarches pressantes auprès du ministre des Affaires étrangères, alors Yvon Delbos. Celui-ci répondait par la lettre dont nous donnons ici copie :

Monsieur le député et cher collègue,

Vous avez bien voulu me recommander pour la Croix d'officier de la Légion d'honneur M. Goldzeiguer.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai pris une note toute particulière de votre démarche et vous pouvez être assuré que les titres de l'intéressé seront de ma part l'objet de

Veuillez agréer, monsieur le député et cher collègue, les assurances de ma haute considération.

Yvon DELBOS.

Pourtant, les changements ministériels et les transformations du personnel avaient retardé la réussite de cette entreprise. M. Georges Bonnet, qui apportait dans toute cette affaire une liberté d'esprit et un sens patriotique vigilants, avait réussi à bloquer doucement mais fermement la nomination à ce haut grade du juif maçon. Celui-ci fit alors intervenir la grosse artillerie maçonnique, c'est-à-dire le Président des Officiers de Réserve républicains, qui écrivit, le 2 août 1939, la lettre ci-jointe :

Mon cher ami,

Je m'empresse de répondre à ta lettre du 31 juillet, pour te signaler que mon intervention auprès de Georges Bonnet, qui avait provoqué la réponse de février, n'était pas une vulgaire démarche de parlementaire.

J'ai eu l'occasion de rencontrer personnellement le ministre des Affaires étrangères, à qui j'ai remis une note lui rappelant notre entretien et ma démarche écrite.

C'est te dire que le maximum a bien été fait à ce moment, et confirmé encore ces derniers jours.

Je suis certainement aussi désireux que toi-même de voir aboutir ta candidature, et pense qu'il ne faut rien négliger dans ce but.

Bien affectueusement à toi.

Paul PERRIN.

Grâce à sa subtile pondération, M. Georges Bonnet avait une fois encore paré le coup, il avait gagné du temps, et c'est ainsi que, malgré tous ses efforts, malgré son admirable commerce et son trafic si réussi, le docteur Goldzeiguer eut l'inconcevable chagrin de voir arriver la catastrophe sans avoir été préalablement nommé Officier de la Légion d'honneur. Il y a là véritablement un scandale et c'est l'un des points très rares sur lesquels la Troisième République s'est trouvée inférieure à son idéal.

Nous n'avons point épuisé le docteur Goldzeiguer, auquel nous reviendrons sans doute quelque jour, mais les trois études que nous avons données sur ce personnage, ont permis à tous les esprits impartiaux de voir à quel degré d'ignominie, à quel niveau d'abaissement était descendu le personnel qui constituait à la fois les cadres officiels de la Maçonnerie et les cadres réels du Régime responsable du désastre de 1940. A remuer toute cette boue, nous avons éprouvé plus d'une fois un sentiment amer ; nous nous serions tu bien volontiers si nous n'avions eu la certitude que l'heure était venue pour la France de faire son examen de conscience ; notre devoir strict, quels que puissent être pour nous l'effort à accomplir et le danger individuel que comporte ce travail, est de démontrer par des exemples concrets, immédiats, tangibles, en quoi consistait l'avilissement moral et politique du pays par la Maçonnerie ; nous l'accomplissons ici.

La phraséologie maçonnique avec ses formules moralisatrices, la réalité maçonnique avec ses habitudes d'hypocrisie et de commercialisme sont des maux trop grands, trop directement responsables de notre chute pour que nous ne fassions pas tout afin de lutter contre eux. Cette obligation est d'autant plus stricte que l'ensemble du pays n'a point encore compris la nécessité et l'urgence de la réforme morale à laquelle nous le convions.

Bernard FAŸ.

PP/AS 1406

LA FRANCE RÉPUBLICAINE

FÉDÉRATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE RÉPUBLICAINS

10, Rue de Châteaudun — PARIS (IXe)

Téléphone : TRUdaine 72-31

Chèques Postaux Paris 986-72

Buts de la F. O. R. R.

1° Grouper les Officiers de Réserve Républicains ;
2° Soutenir leurs intérêts matériels et moraux ;
3° Contribuer au perfectionnement de leur instruction militaire ;
4° Défendre les institutions républicaines.

Le Président reçoit au Siège Social sur rendez-vous

Le Secrétaire Général reçoit tous les Samedis de 15 à 18 heures

Le Trésorier Général reçoit les 2e et 4e lundis de 18 à 20 heures

PERMANENCE : Tous les jours de semaine de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures

LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL
PAUL PERRIN
ANC. DÉPUTÉ DE PARIS

Paris le 2 Aout 1939

Monsieur GOLDZEIGUER
9, rue d'Angleterre
TUNIS

Mon cher Ami,

Je m'empresse de répondre à ta lettre du 31 Juillet, pour te signaler que mon intervention auprès Georges BONNET qui avait provoqué la réponse de Févrie n'était pas une vulgaire démarche de parlementaire.

J'ai eu l'occasion de rencontrer personnelleme le Ministre des Affaires Etrangères, à qui j'ai remis note lui rappelant notre entretien et ma démarche écri

C'est te dire que le maximum a bien été fait à ce moment, et confirmé encore ces derniers jours.

Je suis certainement aussi désireux que toi-mê de voir aboutir ta candidature, et pense qu'il ne faut rien négliger dans ce but.

Bien affectueusement à toi.

Paul Perrin

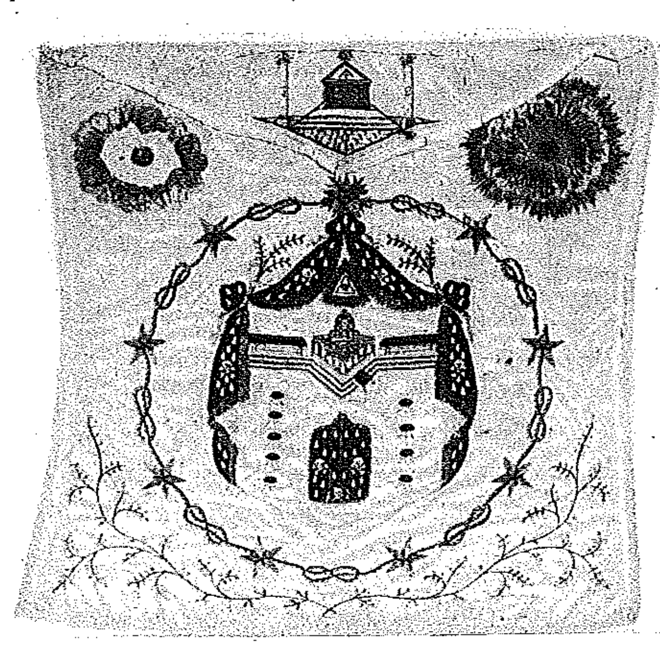
L'INITIATION AU GRADE DE MAITRE

Les Origines sont troubles :

A l'origine il n'y avait que deux grades dans la Maçonnerie; ce n'est que vers 1739 qu'apparaît l'initiation au grade de Maître. Nous quittons ici les purs symboles d'architecture. Nous sommes en présence d'un véritable drame liturgique : **la mort d'Hiram.**

On n'a jamais pu savoir d'où venait cette légende. Le F.·. Lantoine suppose que ce pourrait être des maçons stuartistes qui l'auraient inventée, cachant sous ce symbole leur douleur et leur espoir de vengeance. Ils auraient pleuré sous ce mythe leur souverain décapité par Cromwell. Ils se seraient appelés **les fils de la veuve,** c'est-à-dire d'Henriette de France, veuve de Charles Stuart, la princesse dont Bossuet prononça l'oraison funèbre. La « Parole Perdue » qu'ils auraient recherchée aurait été le Fils du Roi défunt. Rose-Croix et hermétistes se seraient ingéniés à mêler subtilement les allusions politiques et les allégories mystiques.

Le F.·. Oswald Wirth dans son **Livre du Maître.** Ce livre a des interprétations plus occultes qui vont d'ailleurs rejoindre celles que nous donnent les Ragon et les Bédarride. Sans leur accorder un crédit historique qu'aucun exégète maçon n'a osé réclamer, il est néanmoins utile de les connaître. « Tout n'est pas limpide dans nos usages, a écrit l'auteur du **Symbolisme hermétique,** et nous sommes fort capables de nous livrer avec candeur à des rites suspects. » Au dire d'Oswald Wirth, « s'il était réservé aux maçons français d'imprimer un caractère vraiment initiatique au rituel des deux premiers degrés, **c'est à l'Angleterre que revient le très grand honneur d'avoir conçu le merveilleux symbolisme de la maîtrise.** Mais le plus impénétrable mystère plane sur une genèse qui fait le désespoir des historiens les plus perspicaces et les mieux documentés ».



Tablier représentant la disposition d'une loge pour la réception des maîtres.

Aucun des anciens manuscrits maçonniques ne fait allusion à la mort tragique de l'architecte du Temple de Salomon ; d'autre part, nulle mention relative au cérémonial de réception du troisième degré n'est antérieure à 1725. « Vers cette même époque, un **inconnu** composa de toutes pièces le récit dramatique du meurtre d'Hiram par trois mauvais compagnons décidés à lui arracher frauduleusement les secrets de la maîtrise... Si l'on songe, poursuit Oswald Wirth, qu'au point de vue de la science des mythes et des symboles, cette dramatisation est un chef-d'œuvre qui n'a pas son pareil en ce genre, on ne saurait rester dans le doute quant à la source d'une aussi lumineuse inspiration. Les **Maîtres,** les vrais, ont voulu donner à la Maçonnerie moderne leur empreinte. Qui ont-ils choisi comme interprète ? Peut-être quelque historien sans malice de la **Philomusicoe** et **Architecturoe Societoe Apollini** dont ils auront pu faire leur médium inconscient ! »

Et, en note, Wirth nous apprend que cette Société de maçons amateurs de musique a laissé des procès-verbaux qui vont du 18 février 1725 au 23 mars 1727. Il en appert que trois degrés distincts d'initiation furent conférés aux membres de l'Association ; mais **la part du Maître** a pu se réduire à la communication des mêmes mystères (mots de passe, etc...) sans donner lieu à la mise en scène symbolique faisant ressusciter Hiram en la personne du nouveau maître.

Quant aux maîtres, « les vrais », Oswald Wirth semble penser que ce sont des initiés aux sciences occultes dont l'influence invisible agissait sur la volonté de leurs frères. Le mythe d'Hiram ne serait que l'incarnation de cette volonté.

Hiram, en effet, n'a jamais existé. L'Hiram historique du Livre des Rois est le fondeur qui fabriqua les deux colonnes du Temple de Salomon, mais il ne fut jamais maître des architectes. Les imaginations celtiques des Rose Croix écossistes dédaigneuses du réel, ont dû jouer avec les similitudes de noms d'Hiram roi de Tyr et d'Adon Hiram, l'architecte du conte merveilleux de la reine de Saba et du roi Salomon auquel Gérard de Nerval fait allusion dans son **Voyage en Orient.** Oswald Wirth y voit aussi une transposition du mythe assyrien d'Isthar.

La Chambre du Milieu :

Scrutant sa conscience, nous déclare le F∴ Wirth, le compagnon reconnaît qu'en dépit de son application au travail, il est loin d'avoir réalisé la perfection. Il lui faut connaître le secret de la **Chambre du Milieu.**

« Sous l'Antiquité, nous dit Oswald Wirth, les « Petits mystères » préparaient à la grande initiation réservée aux seuls esprits d'élite. La Maçonnerie, elle aussi, initie en deux fois, car apprentissage et compagnonnage se font suite, pour réaliser en deux grades l'ensemble du programme préparatoire complété par l'initiation définitive que représente la maîtrise. Celle-ci ne saurait se conférer d'emblée, car elle est la suite logique des progrès précédemment accomplis. Il faut posséder à **fond** les deux premiers grades pour aspirer au troisième, d'où la nécessité de revenir en arrière, au point de départ primitif, pour s'engager de là **dans une nouvelle direction.**

« Le recul de l'aspirant à la Maîtrise n'aboutit cependant pas à l'étroit caveau de sa première mort initiatique. Cette fois, il s'est enfoncé beaucoup plus profondément dans le sein de la terre, puisqu'il est parvenu jusqu'au centre ténébreux où s'élabore la pensée transformatrice, celle qui ranime la vérité morte et régénère les institutions compromises par la corruption.

« Cette caverne où se trame l'éternelle conspiration reconstructive, cet antre de Mithra où la lumière disparue renaît afin de reparaître plus brillante, le tombeau du passé où l'avenir est en gestation, ce lieu intérieur et caché, inaccessible, sauf aux initiés dignes des suprêmes révélations, ce sanctuaire connu des seuls maîtres, c'est la **Chambre du Milieu.** »

La loge, en effet, s'appelle, pour la circonstance, la **Chambre du Milieu.** Entièrement tendue de noir et parsemée d'emblèmes funèbres, au lieu d'être tapissée de bleu, son Occident prend le nom de **Hikal,** éclairé par une seule lampe sépulcrale. Son Orient s'appelle le **Dhebir** où rayonnent sept étoiles et un delta plus brillant qu'aux deux grades précédents, Un cénotaphe recouvert de drap noir s'élève au centre ; il contient un squelette ou au moins un crâne. Une branche d'acacia est posée sur le drap noir.

La Mort d'Hiram :

Un véritable drame liturgique est encore joué dans certaines loges par le Vénérable, les deux surveillants et le néophyte. Le Vénérable fait l'office de meneur de jeu et raconte comment Hiram ayant divisé les ouvriers en trois catégories : apprentis, compagnons et maîtres, avec, pour chacun, leurs signes, attouchements et mot sacré, trois compagnons n'ayant pu obtenir la maîtrise avaient résolu d'arracher à Hiram les consignes secrètes de Maître. Un soir qu'il inspectait les travaux, après le départ des ouvriers, ces trois compagnons le guettent aux trois issues du Temple. Hiram rencontre le premier armé d'une règle de fer à la porte de l'Occident et refuse de lui donner le mot sacré. Un coup violent l'atteint à l'épaule. Il tente de fuir par la porte du Nord où le deuxième compagnon armé d'un levier lui fait la même demande et où, devant la persistance de son refus, il est frappé à la nuque. Affaibli, il se traîne à la porte de l'Orient où le troisième compagnon se heurtant au même refus l'étend mort d'un coup de maillet au front.

Pour cacher le corps de leur victime, les trois assassins le transportent hors de la ville et l'enterrent dans un lieu écarté. Le lendemain, l'absence de l'architecte et des traces de sang révèlent le crime. Les maîtres s'assemblent et, après avoir donné cours à leur douleur, ils se mettent à la recherche du corps pour l'ensevelir dignement.

MAITRE 3ème DEGRÉ

Le Maître dans la Franc-Maçonnerie comme dans tous les arts et métiers est celui qui après avoir fait son apprentissage, après avoir travaillé comme compagnon est admis avec les formes usitées dans le corps.

Cette courte définition prouve que les Apprentis ni les Compagnons ne sont pas vraiment membres du Corps mais qu'ils travaillent pour le devenir.

Décorations

Rite Français.	Rite Ecossais.
Cordon de soie bleue moirée, au bas une rosette couleur de feu à laquelle est attaché le bijou qui est un triangle ou un équerre et un compas entrelacés et formant un triangle. Tablier comme le Compagnon au milieu doivent être les lettres M∴B∴	*Cordon de soie bleue moirée avec un liseré rouge au bas, une rosette à laquelle se trouve attaché le bijou qui est le même que celui du Rite Français. Tablier blanc bordé et doublé de rouge avec une poche au-dessous de la bavette au milieu sont les lettres M∴B∴*





La recherche du cadavre d'Hiram :

Après avoir fait lentement le tour du Temple en commençant par le Nord, le Grand Expert, les deux surveillants et le Néophyte viennent annoncer au T.·. R.·. (Très Respectable — c'est ainsi qu'on nomme le Maître de la Loge) que toutes les recherches ont été vaines. « Recommencez », dit le T.·. R.·.. Une nouvelle exploration est aussi infructueuse. « Persévérez encore », conseille le T.·. R.·..

Le Néophyte, accompagné du Grand Expert et des deux surveillants, commence alors d'apercevoir un tertre dont la terre a été fraîchement remuée; ils refont un deuxième voyage et découvrent sur le tertre une branche d'acacia; au troisième, le Très Respectable leur annonce que cette branche d'acacia a très certainement été plantée par les assassins d'Hiram pour reconnaître l'endroit où ils ont caché le cadavre.

Le Néophyte est invité à prendre cette branche et à la tenir à la main. Le mot sacré et le signe du maître ayant été perdus, le premier signe et le premier mot qui échappent en découvrant le corps d'Hiram remplaceront les mots perdus. Les chercheurs fouillent la terre, enlèvent le drap mortuaire et les FF.·. font le signe d'horreur en élevant les deux mains au-dessus de leur tête, les paumes en avant, les doigts étendus et séparés, rejetant le buste et laissant tomber les bras.

Le Grand Expert, penché sur le cénotaphe, dit tristement : « Mac Benac » ce qui veut dire : **« Fils de la putréfaction »**, ou encore : « la chair quitte les os ». Oswald Wirth traduit : **« Il vit dans le Fils. »** Ce sera désormais le mot du Maître.

« Voilà le cadavre de notre maître Hiram », prononce le T.·. R.·., gémissons ! gémissons ! gémissons !

Il se penche sur le cadavre et ramenant à lui un triangle il l'élève en disant : « Voici le bijou mystique de notre maître Hiram. Au centre resplendit la lettre G. Faisons trêve à notre douleur et conservons précieusement ce trésor ! »

Le F.·. Maître des Cérémonies conduit alors le récipiendaire au Dhebir pour qu'il y dépose la branche d'acacia. La draperie est enlevée et le Dhebir apparaît resplendissant de lumière. Le T.·. R.·. y va déposer le triangle dans une châsse. Tous les FF.·. reprendront leur place, excepté le F.·. Maître des Cérémonies et le récipiendiaire qui tient toujours sa branche d'acacia. Il prête ainsi le nouveau serment devant le T.·. R.·. qui le sacre Maître du Maillet et de l'Epée.

Le Symbole d'Hiram :

« Pour l'initié, dit Wirth, Hiram n'est autre que l'Esprit maçonnique. »

Les trois compagnons qui assassinent le maître symbolisent l'Ignorance, l'Hypocrisie et le Fanatisme. Remarquons qu'Hiram est frappé non par des ennemis de la Maçonnerie, mais par ses propres FF.·.. L'adepte doit ranimer le cadavre d'Hiram par ses attouchements qui simuleront ceux du prophète Elisée se couchant sur l'enfant mort de la Sunamite pour le ressusciter. **Ainsi l'âme d'Hiram passera dans ses fils.** C'est ce que le F.·. Oswald Wirth appelle la **divinité humaine.** Le maçon sait « que sa personnalité n'est rien et il se désintéresse de celle-ci. Mais il remonte jusqu'au principe intérieur d'initiative, qu'il devine, sans pouvoir le connaître exactement, dieu inconnu dans sa mystérieuse réalité : c'est le **moi** transcendant, identique peut-être en tous les êtres qui pensent.

« Ce moi n'occupe aucun lieu dans l'espace et ne saurait être délimité dans le Temps; il est donc d'essence divine. Aussi est-ce aux Initiés que s'adresse le psaume LXXXII où se lit au verset 6 : « J'ai dit : « Vous êtes des Aélohiens et vous êtes tous enfants du souverain. »

Les maçons ont la hantise des démarquages de la mystique chrétienne. S'acharnant à la calomnier et à la bafouer dans leur propagande chez les profanes, ils la pillent à l'intérieur de leurs loges et la contrefont sournoisement et jalousement.

Le F.·. Lantoine a écrit deux livres : **Hiram au jardin des oliviers et Hiram couronné d'épines.** Les titres évoquent la passion du Christ et ne sont pas choisis sans intention.

Robert VALLERY-RADOT.







LES RESPONSABILITÉS de la F.·. M.·. en ESPAGNE

Dans un premier article (« Documents maçonniques », nº 4, janvier 1942), nous avons montré que **la F.·. M.·. avait été, depuis le XVIIIe siècle, l'instigatrice des soulèvements révolutionnaires en Espagne.**

Nous l'avons vue, notamment, à l'œuvre :

— En 1812, quand elle faisait promulguer la première constitution, source de toutes les agitations intérieures qui ont depuis troublé et ensanglanté ce pays ;

— En 1868, quand elle préparait la révolte de Cadix avec les FF.·. Prim, Malcampo, Sagasta, Dulce et Ruiz Zorilla ;

— En 1873, quand les FF.·. Py y Margal, Castelar, Salmeron, Serrano proclamaient la première République espagnole ;

— En 1909, enfin, quand le F.·. Francisco Ferrer, aidé par le G.·. O.·. de France, fomentait sans succès la révolte de Barcelone.

Nous voudrions, aujourd'hui, percer à jour les manœuvres de la maç.·. espagnole durant les vingt-deux années qui suivirent cet échec et considérer son action jusqu'à la **révolution républicaine de 1931** qui fut pour elle un triomphe.

Puis, nous la verrons, maîtresse de l'Etat, faire peser sa dictature sur l'Espagne, jusqu'au soulèvement national du général Franco.

●

En 1909, la F.·. M.·. n'a pas réussi dans son entreprise. Elle reste sur les avenues du pouvoir, sans y accéder et, de là, elle continue, à l'extérieur, à nouer des **alliances** et à intriguer à l'intérieur.

A l'extérieur, le succès de la révolution maçonnique au Portugal (1) en 1910 est, pour elle, à la fois un exemple et un encouragement.

Les Maçons qui prennent le pouvoir et proclament la République lusitanienne vont être les premiers à aider leurs FF.·. espagnols à renverser la Monarchie pour y substituer une République ibérique.

Le 20 février 1912 est signé, à Madrid, un traité de reconnaissance et d'amitié réciproques entre le Gr.·. Or.·. de Lusitanie et le Gr.·. Or.·. espagnol. Les signataires sont, d'un côté, le docteur Magalhaes Lima, Gr.·. M.·. du Gr.·. Or.·. uni de Lusitanie et, de l'autre, le docteur Miguel Morayta, Gr.·. Maître et Président du Gr.·. Cons.·. de l'Ordre du Gr.·. Or.·. espagnol, Commandeur du Suprême conseil.

Deux jours après, à l'Athénée de Madrid, le Fr.·. Magalhaes Lima, accompagné du Fr.·. J.-P. Simoes, Grand Chancelier Général de l'Ordre, prononce un discours sur « La Libre Pensée Internationale » et souhaite à la « pauvre Espagne » un bonheur identique à celui du Portugal devenu républicain (1).

A l'intérieur, la F.·. M.·. est grandement aidée dans ses intrigues souterraines par l'inconscience, la stérilité, la veulerie ou la trahison des éléments dits « Conservateurs ».

A l'intérieur, l'Espagne possède, à cette époque, le ministère Canalejas, ancien républicain, rallié à la Monarchie, mais demeuré anticatholique ardent, et soutenu comme « un moindre mal » par les « conservateurs » espagnols, auxquels l'**Agence Roma** a décoché cette juste apostrophe.

> **« Les conservateurs opportunistes espagnols, médusés par la formule captieuse : « Ou Canalejas, ou la Révolution », ont ménagé à la Religion, à la Patrie, à la Monarchie, le Canaléjisme d'aujourd'hui et la Révolution de demain. »** (2)

Canalejas conserve les rênes en persuadant le roi que l'agitation révolutionnaire provoquée par l'exécution du Fr.·. Ferrer ne peut être calmée que par des concessions à « l'esprit moderne », au « libéralisme religieux », et en répondant à ceux qui lui reprochent la rupture avec Rome, que l'obéissance est due ,avant tout, aux lois votées par les représentants de la Nation.

L'intérêt que la Maç.·. a de conserver Canalejas est tel que la Gr.·. Loge Catalana-Baléar pousse ce ministre à **« avancer dans le chemin déjà pris sans redouter les conséquences »,** et lui offre (3), **« au nom de toutes les puissances maçonniques du monde, l'influence énorme, universelle de son organisation indestructible. » (sic !)**

Fort de cet appui, au seul profit de la secte, le ministère Canalejas persécute l'Eglise, et restitue aux héritiers du F.·. Ferrer sa bibliothèque anarchiste et ses autres biens.

A la même époque, la Maç.·. use d'un de ses moyens d'action préférée : elle encourage la formation de **mouvements à façades profanes** qui, dirigés par elle dans la coulisse, vont accomplir, **sans que sa responsabilité directe soit engagée,** la besogne de démolition souhaitée.

C'est la création de la Ligue anticléricale espagnole qui reçoit mission **« d'influer sur les gouvernements et sur l'opi-**

(1) « L'ŒUVRE DE LA REVOLUTION PORTUGAISE EST DUE A LA MAÇ.·. EXCLUSIVEMENT » reconnaît le rapport de Machado Santos sur la Révolution portugaise (1911, p. 34).

(1) R.I.S.S. 1912, Tome I, p. 319.

(2) Agence Internationale, Roma, 2 juillet 1912.

(3) R.I.S.S., 1er juin 1932, p. 484.

nion pour affirmer la suprématie du pouvoir civil contre les intrusions du Clergé ».»

C'est la fondation à Ceuta, sous la présidence d'Isaac Ben Tata, de **l'Association hispano-juive**, dont l'influence va bientôt se faire sentir au Maroc espagnol ; ce mouvement juif est officiellement patronné par le Gouvernement : un représentant de Canalejas et l'alcade de la ville prennent même la parole en sa faveur.

Cependant, comme il arrive souvent aux serviteurs masqués ou non de la Fr.·. M.·., — lorsque, pour une raison ou pour une autre, ils ont cessé de plaire ou achevé de réaliser le travail qui leur incombait, — Canalejas doit bientôt payer de sa vie son attitude équivoque. Il est assassiné le 12 novembre 1912 par le carbonaro portugais Pardinas, et à Lisbonne, à l'annonce de l'événement, des manifestations se produisent aux cris de : « Vive la République espagnole ! A mort Alphonse XIII ! »

En 1912, un heureux hasard révèle au roi le contenu de documents prouvant l'existence d'une organisation militaire des républicains espagnols qui, secondés par les républicains portugais, achevaient de préparer à Madrid le plan d'attaque qui renverserait la Royauté.

Alphonse XIII n'ordonne pas les mesures qui s'imposent et transige en appelant au pouvoir le comte de Romanones, prototype du grand seigneur libéral, à la fois Franc-Maçon et chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Jacques (1).

En avril 1913, sous ce ministère Romanones, les conspirateurs tentent d'en finir avec le roi, mais l'attentat échoue. Cet acte criminel provoque de nombreuses manifestations d'attachement envers la personne du Souverain, et les élections municipales d'avril 1914, à Madrid, donnent la majorité aux monarchistes.

●

Pendant la première guerre mondiale, les FF.·. espagnols font des vœux pour la victoire des « Alliés » parce que, pour la Maç.·. internationale, la guerre de 1914-1918 était **« une guerre sainte » (2)... « un duel gigantesque entre deux principes ennemis »... « celui de la Démocratie et celui de l'Impérialisme » (3) et que : « la victoire des alliés devrait être le triomphe des principes maçonniques » (4).**

Ce qui explique pourquoi l'Espagne, représentée par les FF.·. Simarro et Vinaixa, participe au Congrès maçonnique extraordinaire qui se tient à Paris les 28, 29 et 30 juin 1917, pour y décider notamment, et **cela deux ans avant le Traité de Versailles** (5) :

(a) le démembrement de l'Autriche-Hongrie ;

b) la création d'un Etat laïque en Europe centrale (la Tchécoslovaquie du F.·. Benes) ;

c) la création de la Société des Nations, autorité supranationale au service de la démocratie maçonnique, création devenue, aux dires du F.·. Lebey, rapporteur : **« LE BUT MEME DE LA GUERRE. »**

Durant les hostilités, l'insurrection la plus importante, d'origine socialiste, celle de 1917, est réprimée par un honnête homme, M. Edouard Dato, qui, en représailles, sera, quelques années plus tard, assassiné.

Cédant aux pressions de son entourage, Alphonse XIII a malheureusement la faiblesse de gracier les chefs de ce soulèvement, Largo Caballero, Besteiro, Anguiano et Saborit, qui ne tarderont pas à devenir ministres ou hauts fonctionnaires de l'Espagne rouge.

Toutefois, grâce à la constitution d'un ministère d'union nationale sous la présidence de Maura, l'Espagne arrive, sans troubles graves, aux jours de l'armistice.

●

La guerre finie laisse la Maç.·. quelque peu désorganisée. En 1883, le Gr.·. Or.·. comptait 362 Loges ; en 1922 : 33 Loges. En 1883 également, la Grande Loge comptait 18 Loges ; en 1922 : 10 Loges.

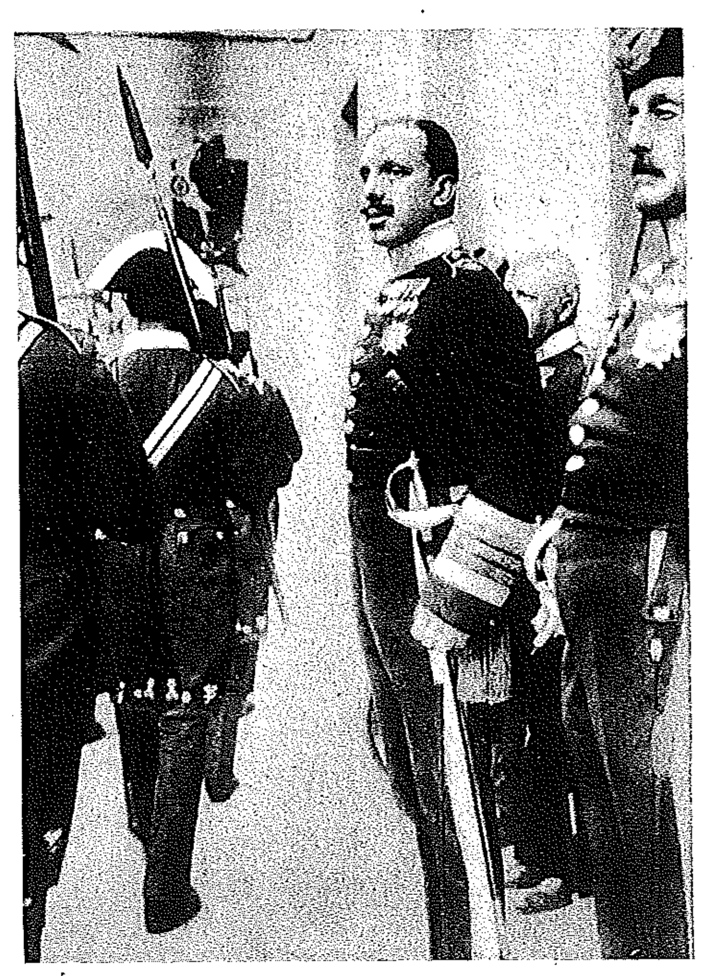
Comme on le voit, le Gr.·. Or.·. surtout est très touché ; il avait reçu trois coups presque mortels, à savoir :

— En premier lieu, le départ de nombre d'ateliers catalans qui avaient rejoint les colonnes de la G.·. L.·. ;

— En second lieu, la perte des cinquante Loges qui formaient les corps maçonniques des Etats-Unis d'Amérique du Nord, ainsi que les multiples Loges de Puerto-Rico et des Philippines qui avaient repris leur liberté d'action à la Grande Assemblée de Lausanne en 1922 ;

— En troisième lieu, la nécessité où s'était trouvé le Grand-Orient, fort attaqué à l'Assemblée de 1922 déjà citée, de liquider ses cadres anciens et d'accepter l'installation de Grandes Loges régionales soumises, tout au moins nominalement, au Suprême Conseil des 33e degrés pour l'Espagne et ses dépendances (1).

(1) Juan Tusquets Pbro, **Origines de la Révolution Espagnole**, pp. 47 et 48.



Alphonse XIII

(1) La Gaceta del Norte Bilbao, du 3 avril 1913.

(2) et (3) Discours du F.·. Lebey au Congrès des Maçonneries interalliées et neutres (28, 29 et 30 juin 1917). Compte rendu, pp. 76 et 89.

(4) Directives données par le F.·. Magalhaes Lima à la Conférence Maç.·. de Lisbonne, le 13 mai 1917, citées par les **Neue Nachtichten**, 1917, N° 206.

(5) M. A. de Poncins a publié le texte intégral de ce Congrès, sous le titre : « S.D.N., super-Etat maçonnique », Paris, Beauchesne, 1936.

Ces changements profonds dans l'organisation du Gr.'. Or.'. sont principalement dus à l'attitude observée par un groupe de Maçons catalans, sous la direction de M. Manuel Portela Valladares, 33e degré, qui, plus tard, préparera le succès du « **Frente Popular** » aux élections de 1936.

Cependant, malgré leurs divisions intestines, les Maçons espagnols ne perdent pas de vue les buts à atteindre. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le compte rendu du Convent du Gr.'. Or.'. de France en 1923 :

Le Fr.'. Barcia, ancien Gr.'. Maître du Gr.'. Or.'. espagnol, s'y exprime en ces termes :

« ...J'estime que les affaires intérieures de chaque pays, nous ne devons pas en parler au delà de la frontière. NOUS NOUS ARRANGERONS COMME NOUS POURRONS. MAIS, EN TOUT CAS, VOUS POUVEZ ETRE SURS QUE LA MAÇONNERIE ACCOMPLIRA SON DEVOIR.

JE CROIS QUE VOUS M'AVEZ COMPRIS. En tout cas, je suis certain que, chez nous, les esprits les plus cultivés sont tout à fait dévoués à la cause de la France éternelle, qui a fait la Révolution, non pas seulement pour elle, mais pour le monde entier. » (1)

Au Convent de 1924 de la même obédience, le F.'. Mille, président du Conseil de l'Ordre, s'adressant au représentant de la Grande Loge et du Grand-Orient espagnols, disait :

« Je veux saluer notre très illustre F.'. Barcia, Grand Maître du G.'. O.'. espagnol. Qu'il sache combien nous apprécions les efforts qui sont faits dans son pays pour créer une Maçonnerie, SŒUR DE LA NOTRE ET AYANT LES MEMES CONCEPTIONS PHILOSOPHIQUES.

Nos excellents FF.'. de la Grande Loge d'Espagne, l'Illustre F.'. Esteba, Grand Maître et le Grand Secrétaire, nous font le vif plaisir de nous visiter aujourd'hui. Je leur renouvelle la grande satisfaction que nous éprouvons. Nous avons d'ailleurs l'habitude d'échanger nos sentiments de fraternité aussi bien à Paris qu'à Barcelone. L'Illustre F.'. Barcia est accompagné par le F.'. comte de Brias, ancien gouverneur de Barcelone et ancien ministre des Travaux publics, qui est son meilleur collaborateur.

NOUS FAISONS DES VŒUX POUR QUE, SOUS LA DIRECTION DE LEURS OBEDIENCES, LA MAÇONNERIE ESPAGNOLE PRENNE LA PLACE QUI CONVIENT A CE GRAND PAYS ET QUE DISPARAISSE RAPIDEMENT LA DICTATURE QUI L'OPPRIME. »

Le F.'. Barcia, au nom du Grand-Orient espagnol, lui répond :

« La liberté, ce n'est pas une donation gratuite, faite par un pays à un autre, la liberté, on doit la conquérir.

EN ESPAGNE, NOUS AVONS DE GRANDS DEVOIRS A ACCOMPLIR; NOUS LES ACCOMPLIRONS DANS LA MESURE DE NOS FORCES. Ce qu'on peut nous demander, en effet, c'est de faire ce que nous pourrons, et il arrivera bien un jour où le soleil illuminera la magnifique patrie de ce personnage immortel qu'on appelle Don Quichotte. »

Et le F.'. Estaba, de la Grande Loge d'Espagne, précise :

« Vous le savez, en Espagne, la réaction est triomphante; nous vivons dans une atmosphère irrespirable. AUSSI, J'AI ETE HEUREUX DE VENIR RESPIRER L'AIR DE PARIS, CET AIR DE LIBERTE ET DE FRATERNITE...

Nous avons suivi, avec grand intérêt, votre dernière campagne électorale et NOUS ESPERIONS BIEN QUE LES GAUCHES FRANÇAISES TRIOMPHERAIENT (1). Cette victoire de la démocratie française, nous la souhaitions vivement car, lorsqu'un vent démocratique souffle en France, il se répand dans les autres pays. Aussi nous comptons que vous serez à nos côtés pour nous soutenir moralement dans la lutte que nous menons pour éclairer le peuple espagnol et balayer du sol national tous les réactionnaires. La réaction ne peut pas se maintenir longtemps à notre époque où le soleil éclaire toutes les conscience libres ivres de paix et décidées à n'avoir de rancune pour personne. Il semble bien que les hommes veuillent vivre enfin d'une façon différente.

En Espagne, la situation de la F.'. M.'. est très difficile. Nous sommes à la merci des préfets des provinces. Dans certains endroits, on nous permet de travailler; dans d'autres, on nous l'interdit.

JE DOIS REMERCIER LE GRAND-ORIENT DE FRANCE ET LA LOGE DE FRANCE DE LEUR APPUI LORSQUE NOUS AVONS ADRESSE AU DIRECTOIRE MILITAIRE UNE DEMANDE TENDANT A RECONNAITRE LA MAÇONNERIE COMME SOCIETE LEGALE (1). Nous n'avons pas obtenu cette reconnaissance. Nous sommes simplement tolérés (1) suivant, je le répète, le bon plaisir des préfets.

NOUS ESPERONS QUE CELA CHANGERA BIENTOT ET QU'AU PROCHAIN CONVENT NOUS AURONS LA JOIE DE VOUS ANNONCER QUE LE SOLEIL DE LA DEMOCRATIE BRILLE ENFIN SUR LE SOL ESPAGNOL. » (2)

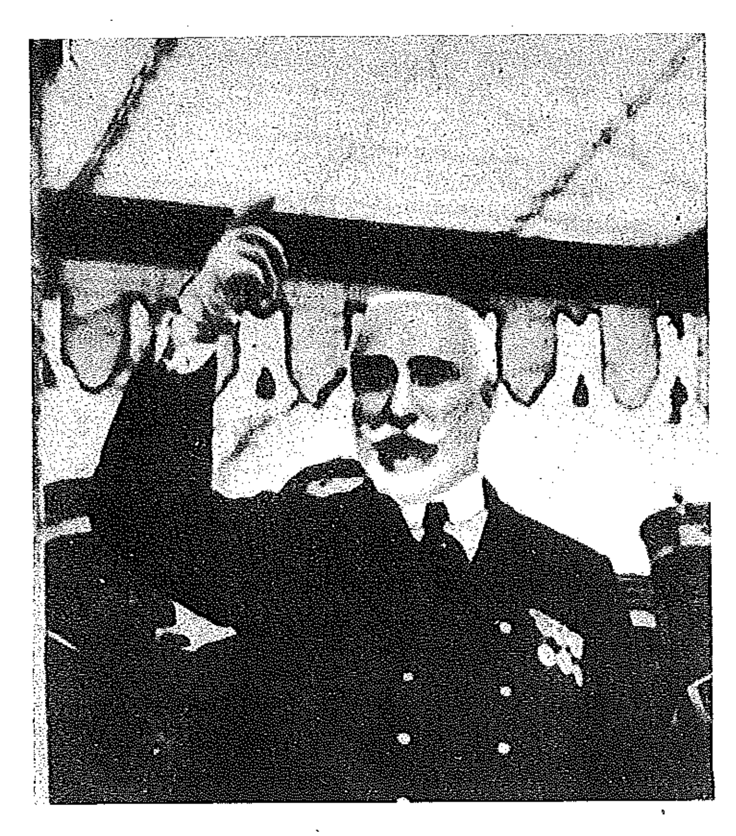
Ces paroles qui contredisent les hypocrites affirmations du F.'. Barcia, quant à la non-ingérence de la Maç.'. dans les affaires intérieures des Etats, **rappellent aux incrédules la puissance de cette solidarité maç.'. qui joue sans cesse par delà les frontières.**

Les FF.'. espagnols souhaitent pour la France le règne du Cartel radical, introducteur des « Fronts » révolutionnaires plus rouges encore.

Les FF.'. français osent appuyer les demandes des Maçons espagnols, quand ils ont l'impudence de solliciter du gouvernement de leur pays une reconnaissance officielle.

Quant aux « espoirs » du F.'. Estaba, ils ne se réaliseront point avant « **le prochain Convent** », car, en attendant que ne se lève « **le soleil de la démocratie** », les plus avisés des Maçons espagnols du Gr.'. Or.'. se sont rendu compte que la Maç.'. espagnole était encore trop faible et que l'organisation de 1922, c'est-à-dire l'autonomie accordée aux Grandes Loges régionales, était préjudiciable à leur obédience.

Aussi, dans un effort d'unification, établissent-ils, à Séville, un Grand Conseil Fédéral Symbolique du Gr.'. Or.'. espagnol, qui, comme supérieur hiérarchique des Grandes Loges régionales, reçoit mission d'intensifier et d'imposer l'unité à leur action.



Le Ministre Maura

(1) Compte rendu Convent G.'. O.'. de France de 1923, p. 424.

(1) IL S'AGIT DU SUCCES MAÇ.'. DU CARTEL DES GAUCHES QUI DONNA LE POUVOIR AU SINISTRE PERSONNAGE QUI S'APPELLE HERRIOT, L'UN DES PRINCIPAUX NAUFRAGEURS DE LA FRANCE QUI OSE ENCORE PARLER « D'HONNEUR », ALORS QU'IL DEVRAIT AVOIR REÇU DEPUIS LONGTEMPS LE CHATIMENT CAPITAL QU'IL MERITE.

(2) Compte rendu Convent G.'. O.'. de France de 1924 (pp. 147 et suiv.).

Cette opération redonne au Gr.'. Or.'. espagnol une partie de son ancienne puissance (1).

En regard, la Grande Loge espagnole intensifie, elle aussi, sa propagande et essaime aux îles Canaries et dans les territoires du Nord de l'Afrique.

Si bien qu'en 1927, le Gr.'. Or.'. porte le nombre de ses Loges à 85, soit 52 de plus qu'en 1922, tandis que la Gr.'. Loge voit le nombre de ses Ateliers atteindre 42, soit 32 de plus qu'en 1922. Encore faut-il y ajouter 3 Loges en pays de protectorat : à Mélilla, Alcazarquébir et Larache.

La principale victime de cette propagande est la magnifique région andalouse dont le nombre d'Ateliers passe de 15 à 55, en cinq ans.

●

Il est à remarquer que ce regroupement des forces maç.'. pour l'assaut suprême s'accomplit, sous un régime dit d'autorité, entre 1923 et 1927, au début de la dictature de Primo de Rivera, cela parce que le **dictateur méconnaît l'importance du problème maçonnique et néglige de prendre à l'égard de la secte les mesures radicales qui eussent, en détruisant la principale source du mal, évité sans doute à l'Espagne les révolutions sanglantes qui suivirent.**

D'ailleurs, tandis que Primo de Rivera fait preuve à l'égard des Loges d'une mansuétude injustifiée, celles-ci, au contraire, ne le ménagent pas et elles réussissent, par leur propagande internationale, à jeter sur son œuvre un discrédit qu'elle ne mérite pas.

En effet, Primo de Rivera non seulement rétablit l'ordre, construit des routes, s'attache à restaurer la prospérité en Espagne, mais travaille aussi pour l'avenir en essayant de résoudre le **problème social** et la **question agraire.**

Contre ses efforts de rénovation, deux oppositions principales se dressent : **celle de l'armée et celle des parlementaires, toutes deux suscitées et encouragées par la Maç.'..**

●

Quant à l'armée, le pronunciamento de Primo de Rivera avait suivi de peu le désastre d'Annual au Maroc où le général Silvestre et 10.000 hommes avaient été massacrés par les troupes d'Abd-el-Krim.

L'émotion avait été considérable en Espagne et une commission d'enquête avait été chargée d'établir les responsabilités.

On insinuait que la défaite avait été causée par l'initiative du général Silvestre qui — sans ordre de son chef, le général Bérenguer — avait engagé une action des plus hasardeuses et avait même reçu des ordres supérieurs émanant du roi.

Il n'a jamais été produit une preuve quelconque à l'appui de cette affirmation, mais l'avènement de la dictature enterre les travaux de la commission d'enquête et le doute subsiste.

Ce sentiment est particulièrement vif parmi les officiers qui, profondément humiliés d'un pareil échec, en conçoivent un très grand ressentiment contre le roi.

C'est à cette époque que se constitue une **Union Fraternelle Militaire** qui groupe de nombreux officiers supérieurs. On compte notamment dans ses rangs les généraux FF.'. Cabanellas, Quiepo de Lano, Goded et Lopez Ochoa (2).

Quant aux parlementaires, ils reprochent à Alphonse XIII en acceptant la dictature d'avoir violé une Constitution qu'il avait jurée. En réalité, cette Constitution, sensée garantir le libre exercice des « volontés populaires » permettait surtout aux Loges d'exercer leur pouvoir occulte. En la défendant, elles dupaient les Espagnols. C'est cependant en tirant sur cette ficelle qu'elles recueillent sous leurs colonnes nombre de professeurs, de publicistes et de parlementaires qui, jusque-là, n'avaient fait que sympathiser plus ou moins platoniquement avec les éléments révolutionnaires.

On conspire dans le secret des temples et l'on y prépare la chute de la dictature, tant et si bien qu'en 1927 le Secrétaire du Suprême Conseil peut proclamer à l'Assemblée annuelle que :

« LES FRANCS-MAÇONS ONT CONQUIS LES POSITIONS QUI RENDENT POSSIBLE LA REVOLUTION. »

Un coup d'Etat est préparé pour le 13 septembre 1928, mais Primo de Rivera, averti par des rapports de police des activités subversives déployées par les éléments maç.'., se décide à ordonner des perquisitions aux sièges du Gr.'. Or.'. de Madrid et de la Grande Loge de Barcelone et à faire arrêter un certain nombre de Frères soupçonnés d'être parties au complot.

Au signe de détresse de la Maç.'. espagnole, la Maç.'. mondiale — avec l'aide de la finance juive —, réplique en déclenchant, de l'extérieur, une attaque contre le crédit espagnol.

Bien que l'état des finances s'avérera beaucoup plus grave en 1931, l'opération inverse se produira et la finance judéo-maç.'. internationale soutiendra le crédit de la nouvelle république espagnole.

En Espagne même, les Frères et les organisations profanes, qui sont à leurs ordres, sonnent le glas de la Dictature.



Primo de Rivera

(1) Les Cahiers de l'Ordre, septembre 1930, p. 63.
(2) Divers auteurs ont aussi cité le nom du général Mola. Nous n'avons trouvé aucune preuve confirmant cette assertion.



Fac-similé des couvertures des Bulletins secrets des Obédiences espagnoles dans lesquels nous avons puisé nos citations.

Pourtant, Primo de Rivera, à la suite des poursuites qu'il avait ordonnées, tient dans ses mains le nœud de la question révolutionnaire. Il lui suffit pour vaincre de pousser à fond son offensive.

Hélas ! non seulement il ne sait pas exploiter les documents saisis, mais encore il consent à libérer la presque totalité des Maçons emprisonnés.

Quelle faute impardonnable et aussi quelle tragique et lumineuse leçon d'histoire !

En attaquant la maçonnerie sans la détruire, Primo de Rivera se condamne, et l'Espagne avec lui, car il sape en même temps les réalisations et les promesses de la Révolution nationale qu'il avait entreprise.

Peu de temps après, un complot est ourdi par les généraux Quiepo de Lano et Goded, tous deux Francs-Maçons, qui se préparent à marcher sur Madrid.

Abandonné de tous, même du roi, Primo de Rivera s'exile et vient trouver à Paris une mort inexpliquée.

●

En 1925, Alphonse XIII, s'adressant aux frères Tharaud venus l'interviewer sur le Directoire, prononçait ces paroles de bon sens :

« ...Si l'on rouvrait le Parlement, on verrait les vieux partis, qui menaient ce pays à sa perte, recommencer leurs disputes et reprendre leurs bavardages au point où le général Primo les a interrompus. »

« ...Nous retomberions dans l'anarchie dont nous faisons depuis deux ans un vigoureux effort pour sortir ; voici deux chiffres éloquents : IL Y A DANS CE PAYS 5 A 6.000 POLITICIENS (1) : croyez-moi, il n'y en a pas davantage. POUR EUX, LE PARLEMENTARISME EST UN IDEAL TANGIBLE, PERISSE LA NATION PLUTOT QUE LES PARLEMENTAIRES ! En face, 20 millions d'Espagnols, complètement indifférents aux manœuvres politiques et qui ne réclament qu'une chose, la sécurité du travail et le respect de leurs biens. POUR PLAIRE A 6.000 PERSONNES, FAUT-IL EN SACRIFIER 20 MILLIONS ? Je vous laisse le soin de répondre. » (1)

En effet (et cela est valable pour tous les pays), l'hésitation n'est pas permise !

Pourquoi, dès lors, Alphonse XIII, qui avait si bien posé le problème, cède-t-il, cinq ans plus tard, à la pression de son entourage libéral et consent-il à la réouverture de « l'antre aux bavardages » ?

●

C'est le général de cavalerie Damaso Berenguer qui succède au général Primo de Rivera. C'est lui qui avait sauvé l'honneur de l'armée espagnole après le désastre d'Annual, en résistant avec trente-sept hommes dans Mélilla jusqu'à l'arrivée des renforts.

Il avait conspiré contre Primo de Rivera et avait été jeté en prison. Alphonse XIII, **suivant la méthode de division et d'usure qui lui était chère, et qui le perdra,** l'en avait tiré pour en faire le général des hallebardiers du Palais.

Berenguer est peut-être une belle figure de soldat, mais il n'a pas les qualités d'un homme d'Etat et **il a, en politique, des conceptions qui ne pardonnent pas. Il a goûté au poison du libéralisme** et, sous prétexte « d'union », il choisit dans les milieux maçonnisants ses collaborateurs, ouvre les prisons, rappelle les exilés et promet des élec-

(1) Les Maçons étaient environ 5.000 en Espagne.

(1) Rendez-vous espagnols, Jérôme et Jean Tharaud, chez Plon (Paris, 1925).

tions. Le désir de vouloir maintenir **l'union dans l'équivoque conduit toujours à des catastrophes.**

Comme l'a fort justement écrit M. de Poncins, « avec une **stupéfiante atonie,** Bérenguer se borne à constater l'avance de la vague révolutionnaire sans lui opposer de résistance » (1).

La Maçonnerie sent que son heure a sonné, que la route est libre et elle décide de passer résolument à l'attaque.

●

Dans la « Revue Internationale des Sociétés secrètes » (2), Mgr Jouin avertit Alphonse XIII qu'au mois d'avril 1930 les Orients de Séville, de Madrid et de Barcelone avaient fixé sa chute au 1er janvier 1931.

La Maç.'. espagnole va mettre trois mois de plus à exécuter son ukase.

A partir de juin 1930, se déclenchent les grèves de Malaga, Grenade et Cordoue ; un état d'esprit séditieux fait son apparition parmi les paysans d'Andalousie ; une campagne de meetings est organisée dans les grandes villes en faveur d'une République socialiste ; des séditions militaires, fomentées par des Maçons, éclatent à Jaca et à l'aérodrome de « Quatro Vientos » à Madrid. Mais, comme l'écrivait **M. François Coty,** à ce sujet, sous le titre **« Lendemain de dictature »** (3) :

« ...Quelques défauts dans la préparation de l'insurrection firent échouer le mouvement d'ensemble, conçu pourtant selon les meilleures traditions maçonniques et carbonaristes.

La Loge militaire de Jaca marcha trop tôt (4) et les FF.'. capitaine Galan et Hermandez furent fusillés, après avoir causé la mort d'un grand nombre de défenseurs de l'ordre, mais avant d'avoir pu être secourus par les affiliés des autres garnisons... »

Et dans le même article, le directeur du **Figaro** pouvait prophétiser :

« Pour juger la part que la F.'. M.'. espagnole a prise à ces événements et ce qu'elle attendait de leurs succès, il suffit d'étudier la liste des membres du Gouvernement provisoire pour se rendre compte que les conjurés de Jaca et ceux de l'aérodrome de Madrid étaient d'accord pour proclamer en cas de réussite

Président : M. ALCALA ZAMORA.

Membres : MM. INDALECIO PRIETO, Miguel Maura, ALEJANDRO LERROUX, FERNANDO DE LOS RIOS, MANUEL AZANA, Santiago Casaras, ALVARO DE ALBORNOZ, LARGO CABALLERO, MARTINEZ BARRIO et Nicolas d'Olwer.

Tous les noms soulignés par nous, soit huit sur onze, sont ceux de Francs-Maçons militants (5). Comme l'a dit récemment, à propos du scandale Oustric, l'ancien chef de la police judiciaire française, M. Benoist : Ces messieurs « s'étaient rencontrés dans les Loges »...

Ces précisions ont été publiées **un mois avant** le triomphe définitif de la Maç.'. en Espagne. Nous retrouverons la plupart des Maçons désignés comme futurs ministres avant le soulèvement avorté de Jaca à la tête des principaux ministères de la République maçonnique espagnole en avril 1931.

A partir de la tentative du F.'. Firmin Galan à Jaca, les grèves et les émeutes se multiplient et le **Daily Worker,** journal communiste anglais, certain désormais du succès de la conspiration, peut affirmer le 24 décembre :

« La Monarchie et la Dictature sont condamnées, leur chute est imminente. »

(1) Léon de Poncins : **Histoire secrète de la Révolution espagnole**, Paris, Beauchesne, 1938 (p. 9).

(2) R.I.S.S., octobre 1930.

(3) Figaro, 2 mars 1931.

(4) Le 14 décembre 1930, le lendemain du jour où avait paru le décret annonçant les élections.

(5) La preuve de l'affiliation d'Alcala Zamora n'a pas été faite.

En fait, débordé par les événements, le cabinet Bérenguer démissionne le 15 février 1931.

Appelé par le roi, Sanchez Guerra échoue à son tour et, le 19 février 1931, l'amiral Aznar forme un cabinet dirigé dans la coulisse par le comte de Romanones. C'est ce cabinet qui, ouvrant lui-même la crise de régime, proclame avant même qu'elles ne soient assemblées que les Cortès seront « constituantes » !

Dès ce jour-là, la conjuration avait cause gagnée.

●

Avant d'enregistrer ses succès, il est bon de faire le point sur l'état de la Maç.'. espagnole et de ses alliés à cette époque.

— **Le G.'. O.'.**, l'obédience la plus importante numériquement, règne sur 105 Loges.

— **La Grande Loge** en groupe 52.

— **La G.'. L.'. Unie** (dissidence de la G.'. L.'. espagnole) comprend au moins 11 Loges (1).

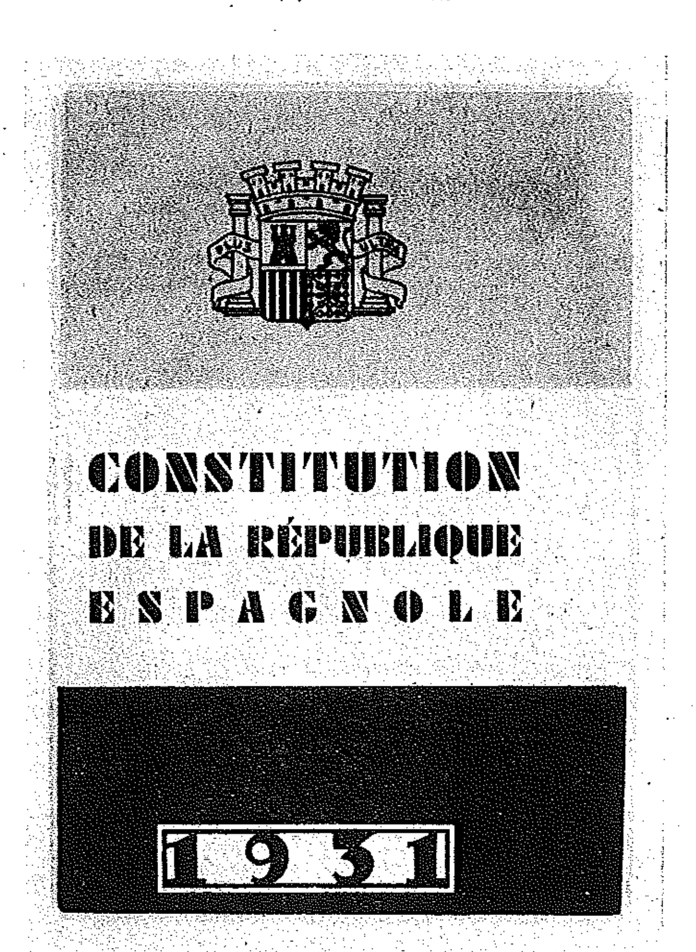
— **Le Droit Humain,** Maçonnerie internationale mixte, comptait, en 1928, 5 loges bleues (1er au 3e degré), un triangle et un chapitre (2), et avait repris son activité depuis 1930.

Au total, l'Espagne nourrit environ 6.000 Maçons.

Mais cette minorité est puissante dans la presse et dans l'école ; elle a des membres remarquablement placés en des

(1) Jean Marquès-Rivière : Comment la Franc-Maçonnerie fait une Révolution, Editions Baudinière, page 89.

(2) Bulletin du Droit Humain, janvier-mars 1930.



points sensibles de l'Administration, elle est à la tête de tous les mouvements séparatistes comme à Barcelone, par exemple, où sévissent les FF.·. Macia, Layret, Casanovas, Companys, Samblancat, Franco (l'un des frères du général), Vento y Aguades, etc...

Cette minorité commande en outre aux différents partis politiques de gauche, qui tous ont à leur tête des Frères :

— La droite libérale, du catholique maçonnisant Alcala Zamora.

— L'alliance républicaine, du F.·. Azana.

— Les radicaux, du F.·. Lerroux.

— Les radicaux-socialistes, des FF.·. Marcelino Domingo et Alvaro de Albornoz.

— Les socialistes de la IIe Internationale, des FF.·. Fernando de Los Rios, Largo Caballero et Indalecio Prieto.

De plus, ces groupes politiques, peu importants quant au nombre de leurs adhérents, créent et inspirent de grandes associations de travailleurs dont les buts avoués sont purement professionnels, mais dont les activités — souvent rivales en apparence — sont en réalité contrôlées par les mêmes meneurs politiques et constituent en fait des instruments qui vont concourir au même but : le renversement du régime établi.

C'est ainsi que le **parti socialiste (IIe Internationale)** entraîne dans son sillage la **Maç.·. Union Générale des Travailleurs** avec 300.000 membres, et exerce une influence certaine sur sa concurrente, la **Confédération du Travail**, forte de 600.000 membres.

La **IIIe Internationale** communiste, étroitement surveillée jusqu'à la fin de la dictature, n'a pu sérieusement réorganiser ses troupes que depuis l'arrivée au pouvoir du général Bérenguer. En 1931, elle ne jouera qu'un rôle très effacé. En instaurant la République, radicaux et socialistes maçons réunis lui prépareront les voies et c'est elle qui les prendra à sa remorque en 1936.

Il faut noter enfin, **la Fédération Anarchiste Ibérique** (F.A.I.), surtout active à Barcelone et à Madrid, organisée en groupes secrets entraînés à l'action directe.

Les buts des associations dépendant des IIe et IIIe Internationales sont très différents de ceux des anarchistes, puisque leurs efforts tendent à un collectivisme étatiste ; mais elles acceptent l'alliance avec les anarchistes pour l'œuvre préliminaire de destruction.

En Espagne, comme en France, c'est la Maç.·. qui prend l'initiative « d'unir », de grouper ces diverses associations dans le dessein évident de prendre le pouvoir à son profit.

Dans une assemblée qui avait eu lieu à Madrid, du 7 au 9 juin 1930, le G.·. M.·. Esteva avait démontré **« la nécessité de réunir tous les partis de gauche pour former un front unique contre la réaction »** (1).

Le 23 mars 1931, l'entente électorale principale est conclue et, à cette date, le parti socialiste espagnol lance le manifeste suivant :

« LE PARTI SOCIALISTE ET L'UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS ONT ACCEPTE UNE ENTENTE ELECTORALE AVEC LES ELEMENTS REPUBLICAINS DANS L'UNIQUE BUT D'ETABLIR DANS LE PAYS UN CHANGEMENT DE REGIME. »

●

Cette entente électorale, ainsi cimentée à l'intérieur, reçoit de l'extérieur **argent** et **appuis**.

(1) Juan Tusquets, op. cité, pages 82, 83.

D'une part, Juan Tusquets (1) affirme que des sommes importantes viennent des banques nord-américaines.

D'autre part, toutes les Maçonneries de tendance démocratique prêtent leur concours.

En France, les émigrés politiques espagnols ont constitué une Loge qui tient ses séances à Paris, en langue espagnole. Son Vénérable est le F.·. A. Iglésias et beaucoup de ses membres sont juifs, tels : Jacobo Levy, Isaac Florentin, Léon Levy, A. Wolf, Maurico Alevy, Jules Cohen, Nissim Cohen, etc... (2).

Le G.·. O.·. de France ne marchande pas ses encouragements et la Ligue des Droits de l'Homme seconde de toutes ses forces le mouvement. Son président, le juif Victor Basch, vient même à Madrid faire de bruyantes conférences.

Les grandes villes sont soumises à une propagande intensive des Loges ; les étudiants sont travaillés ; l'Université de Madrid, gagnée par la contagion, est devenue républicaine.

Malgré cela, les élections du 12 avril 1931 ont lieu dans le calme et les Espagnols ne se doutent pas que leur régime séculaire va, en quelques heures, sombrer **SOUS UN COUP DE BLUFF !**

En effet, républicaines à Madrid et dans quelques grands centres, ces élections (purement municipales, ne l'oublions pas), sont un succès pour le Roi : 22.000 candidats monarchistes sont élus contre 5.000 républicains.

Cependant, montant en épingle leurs succès partiels à Madrid, à Barcelone, à Bilbao, à Valence, à Saragosse, les Loges crient bruyamment victoire et la presse qui leur est dévouée fait écho dans le pays. Un vent de panique secoue les sphères dirigeantes... et, le 13, le cabinet Aznar présente au roi la démission du gouvernement.

L'entourage d'Alphonse XIII prend peur et le renseigne mal. Le général Sanjurjo, chef de la Garde civile, se montre hésitant, et le général Bérenguer envoie une circulaire aux chefs militaires disant : « Nous avons perdu les élections, il faut s'abandonner à la volonté nationale » (3).

Profitant de ces lâchetés, le Comité révolutionnaire maç.·. qui siège à Madrid a beau jeu ; il bluffe, constitue un gouvernement provisoire et réclame le départ du roi !

C'est le F.·. Comte de Romanones qui est chargé par le gouvernement Aznar de transmettre les pouvoirs à cet illégal gouvernement républicain qui vient de se former dans la capitale.

Il rencontre Alcala Zamora chez le docteur Maranon, souscrit aux folles exigences des Loges, décide seul du départ du roi, se faisant ainsi le fossoyeur de la Monarchie.

Alphonse XIII, avant de quitter l'Espagne, signe un manifeste dans lequel on peut lire :

« ...Je veux m'écarter résolument de tout ce qui pourrait dresser un Espagnol contre un autre Espagnol dans une guerre civile fratricide... »

Paroles de faiblesse qui vont rendre possible la guerre fratricide qu'il veut éviter ; geste fatal qui va coûter à l'Espagne des années de larmes, de ruines et de sang.

●

Le 14 avril, les Loges installent leur Gouvernement. Les membres qui le composent sont ceux-là mêmes qui avaient été désignés avant la révolte de Jaca et dont les noms avaient été livrés au public par le directeur du **Figaro**. Les voici :

(1) Jean Tusquets, op. cité, pages 90-91.
(2) J. Marquès-Rivière, op. cité, pages 99-100.
(3) Léon de Poncins, op. cit., page 14.

Affaires étrangères	F∴ A. Lerroux.
Guerre	F∴ Azana.
Marine	Cesares Quiroga
Finances	F∴ Indalecio Prieto.
Intérieur	Miguel Maura.
Justice	F∴ Fernando de los Rios.
Travaux publics	F∴ Albornoz.
Communications	F∴ Martinez Barrios.
Travail	F∴ Largo Caballero.
Economies	Nicolan d'Olver.
Instruction publique	F∴ Marcellino Domingo.

Huit ministres F∴M∴ sur onze. C'est une belle proportion pour une secte qui compte 6.000 membres dans un pays de 20 millions d'habitants, pour une secte qui, au cours d'élections municipales, a réussi, après combien d'années d'efforts, à faire élire 5.000 républicains contre 22.000 monarchistes.

Ceux qui croient à la vertu du bulletin de vote, les « purs » — comment se peut-il qu'il en existe encore !... — peuvent difficilement parler, en l'occurrence, de « légalité républicaine » et de « volonté populaire ». C'est cependant ce mensonge éhonté qui, par le canal des Loges internationales, se répand dans tous les quotidiens du monde. C'est lui qui sert encore d'aliment à l'histoire officielle. C'est lui qu'il faut dénoncer.

Sans doute, le trône d'Alphonse XIII avait-il déjà perdu de sa solidité, et cela explique le succès inouï des factieux Mais, de grâce, qu'on ne vienne pas dire que le peuple ait voulu le renverser.

Il le fut parce que le souverain et les ministres choisis par lui ont laissé saper, peu à peu, les assises du régime. **Ils n'avaient plus foi en leur mission ; ils n'avaient plus d'idéal, plus de doctrine, moteur nécessaire à toute action !** Ils ont cru que les atermoiements, les demi-mesures, les compromis pourraient arranger les choses.

En face d'une secte organisée, décidée, et forte d'une mystique (si fausse soit-elle), **ils n'ont su ni réprimer, ni construire.**

C'est en opérant radicalement les exécutions indispensables, en accomplissant les réformes utiles que l'on empêche les saboteurs de miner et de ruiner un pays !

●

Le Gouvernement maç∴ type est fondé par Alcala Zamora qui aimait répéter qu'on pouvait être à la fois « républicain » et catholique.

Nous savons cela en France depuis le Ralliement. Malheureusement, l'expérience française et l'espagnole ont montré que « ce mariage de raison » de la République et de l'Eglise a profité moins à celle-ci qu'à celle-là.

Alcala Zamora était parfaitement choisi pour couvrir de son **catholicisme ostentatoire** la marchandise des Loges ; il descendait du côté paternel et maternel des Marranes. On sait que les Marranes sont les descendants des familles juives qui, aux XIVe et XVe siècles, pour échapper aux lois d'expulsion qui les frappaient, s'étaient fait baptiser pour la forme, tout en gardant secrètement la fidélité à la religion juive (1).

A ses côtés, le ministre de la Justice, De los Rios, était aussi d'origine juive et, grâce à Blasco Ibanez, on sait que le ministre de l'Intérieur Maura était un « chueta », c'est-à-dire un descendant des Marranes aux Baléares !

(1) Les nombreux Juifs qui se font baptiser actuellement en France vont grossir ces bataillons de convertis de circonstance !

C'est bien la judéo-maçonnerie qui règne désormais sur l'Espagne.

●

Et les Loges multiplient les batteries d'allégresse...

Glanons parmi les comptes rendus de leurs séances d'alors quelques déclarations caractéristiques.

Tout d'abord, celle par laquelle le Suprême Conseil Ecossais d'Espagne revendique, dès le 12 avril 1931, la paternité de la République et se déclare prêt à la défendre :

« **LA REPUBLIQUE EST NOTRE PATRIMOINE.**

« Il vient de se fonder en Espagne une république basée sur les trois grands et inaltérables principes, base fondamentale et exclusive de toute organisation humaine : liberté, égalité, fraternité... La nouvelle république naît, exempte de toute faute et avec la force énorme de toutes les vertus civiques. **NOUS POUVONS DIRE QUE C'EST L'IMAGE PARFAITE, MODELEE PAR DES MAINS ATTENTIVES, DE NOS DOCTRINES ET DE NOS PRINCIPES. IL N'EST PAS POSSIBLE DE REALISER UNE REVOLUTION PLUS PARFAITEMENT MAÇONNIQUE QUE LA REVOLUTION ESPAGNOLE.**

« Si notre satisfaction est aujourd'hui légitime et intense, il n'en est pas moins vrai que nous devons tout prévoir. L'immense patrimoine moral que l'Espagne finit d'acquérir est, avant tout, et, par-dessus tout, le patrimoine de notre Institution. Nous nous consacrerons avec une foi inébranlable, avec une invincible résolution, à la défendre et à la protéger. » (1)

CET ORGUEILLEUX MANIFESTE EST UN AVEU PRECIEUX !

Puis, les maçons espagnols viennent à Paris recevoir les félicitations des FF∴ français et étrangers.

Voici un extrait du discours du F∴ A. Lebey, président du Convent du G∴ O∴ de France de 1931, lors du banquet de clôture (2) :

« Je tiens à saluer d'une façon spéciale notre F∴ José Lopez y Lopez, qui représente ici le Grand-Orient espagnol.

« Crions tous ensemble : Vive la République espagnole !

« Mon F∴ Lopez, mieux que des paroles, l'enthousiasme des FF∴ qui sont ici vous démontre de quel cœur, en dépit de ce qui a pu paraître et de ce qui a pu être conté, tous les républicains français ont salué l'avènement de la République dans votre pays. »

Et la réponse du F∴ José Lopez y Lopez :

« La Franc-Maçonnerie espagnole a vécu pendant dix années sous le joug de la dictature de Primo de Rivera et de la monarchie... Celui qui est aujourd'hui à la tête du Grand-Orient espagnol, le F∴ Martinez-Barrios, était exilé en France. C'est la République qui l'a fait rentrer en Espagne, il est aujourd'hui le Grand-Maître du Grand-Orient, il est aussi ministre des Postes et des Communications.

« **JE PUIS VOUS DIRE QUE, QUOI QU'IL ARRIVE, C'EN EST FINI POUR TOUJOURS DE LA MONARCHIE EN ESPAGNE.** La République espagnole va prendre exemple sur les autres pays d'Europe et profiter de leur expérience. Vous luttez ici depuis des années pour instituer l'école unique ; le premier pas que va faire la République espagnole, dans sa constitution, sera d'établir l'école unique.

« La séparation de l'Eglise et de l'Etat est une question qui figure à l'ordre du jour. Je puis dire qu'elle sera réalisée, malgré les idées conservatrices et même catholiques du Président. Il est tellement tolérant qu'il se rend compte que, s'il y a encore des hésitations parmi les membres du gouvernement, c'est tout à fait à gauche que va l'Espagne. Et le Vatican a certainement perdu la dernière tranchée qu'il avait dans le monde.

« Je bois à la prospérité de l'Espagne, à la prospérité de la Franc-Maçonnerie universelle, et surtout à la paix universelle. »

Au banquet de clôture du Convent de la G∴ L∴ de France, le F∴ Mateo Barroso, G∴ Chevalier du Suprême Conseil d'Espagne, prononce les paroles suivantes :

(1) Bulletin du Suprême Conseil, 1931.
(2) Compte rendu, p. 203.

« **Je vous apporte le salut cordial et fraternel du Suprême Conseil d'Espagne. On a dit que la Maçonnerie espagnole était faible. Cependant vous avez pu constater que nous avons déjà la République. Nous avons, je ne sais pas si vous connaissez ce détail, six ministres maçons, une vingtaine de hauts fonctionnaires maçons et plus de cent vingt députés maçons dans la Chambre Constituante. VOUS VOYEZ PAR LA QUE CETTE MAÇONNERIE SI FAIBLE A TRAVAILLE ET QU'ELLE EST ARRIVEE A CREER UNE CONSCIENCE DEMOCRATIQUE ET REPUBLICAINE (1).** »

La réponse du F.˙. Pangal, G.˙. Commandeur du Suprême Conseil de Roumanie, n'est pas moins suggestive :

« **Le représentant de l'Espagne disait combien la Maçonnerie espagnole a pu se développer à la suite de la proclamation de la République, et il ajoutait que beaucoup de maçons participaient au Gouvernement. Vous me permettrez de vous dire que, sous un régime monarchique, nous avons pu nous développer également. Grâce à la protection du roi Carol, nous avons pu donner tout son essor à la Maçonnerie. Je ne dirai pas le nombre de Maçons qui se trouvent parmi les membres du Gouvernement, mais je puis vous assurer qu'il y en a beaucoup (2).** »

Sage prudence ! mais l'aveu nous suffit. Comme la France et l'Espagne, la Roumanie était aussi sous le maillet !...

Citons, enfin, un passage de cet article de « El liberal », reproduit dans le **Boletin Oficial del Gran Oriente espagnol** (3) :

« **Cependant une grande partie de l'opinion s'effraye de la Maçonnerie et des journaux se signent. L'un d'eux donne une liste des politiciens francs-maçons. En premier lieu, il y a Lerroux. Le suivent : Fernando de Los Rios et Marcelino Domingo. La liste est brillante. Elle comprend presque tous les hommes qui ont quelque chose à faire ou à dire en Espagne...**

« **Les meilleurs, ici comme partout, s'ils ne sont pas maçons, méritent de l'être.**

« **C'est comme maçon que le Ministre de l'Instruction publique a parlé au Maroc; comme maçon que nous dirige le gouvernement; comme maçon que Lerroux a mené l'Etat. Après une monarchie jésuitique, IL EST NATUREL QU'AGISSE, EN TANT QUE LIBERATRICE, UNE REPUBLIQUE MAÇONNIQUE... (le catholicisme avait été sur le point de convertir l'Espagne en une vaste caverne troglodyte).**

« **AUJOURD'HUI, LES MAÇONS GOUVERNENT ET IL ETAIT GRAND TEMPS.** »

On ne peut mieux jeter bas le masque !

Nous savons maintenant comment les Maçons ont imposé leur dictature sur l'Espagne en 1931.

Suivons les principales étapes et les résultats de cette ère maçonnique jusqu'en 1936...

Le gouvernement provisoire commence par faire une déclaration sur « le rôle social de la terre », qui laisse prévoir de prochaines expropriations. Puis, il élargit les détenus politiques et de nombreux prisonniers de droit commun.

Sans barguigner, il accorde aux Maçons catalans des libertés qui ouvrent la porte au séparatisme et laissent les masses syndicalistes inaugurer la politique anticléricale et sociale par les émeutes du 11 mai.

Cette journée mémorable est restée gravée dans la mémoire de tous les gens d'ordre, car les victimes de l'agression eurent la douloureuse surprise de se voir refuser toute protection, d'être traitées en provocateurs et de subir les condamnations les plus injustes.

Ouvrant ensuite la campagne pour les élections aux Cortès Constituantes, le gouvernement provisoire témoigne son amour de la **Liberté** en suspendant trois mille conseillers municipaux jugés trop réactionnaires et confectionne une loi électorale qui rend désormais impossible la représentation de l'opposition.

Le 28 juin 1931 ont lieu les élections générales. Les partis de gauche triomphent.

Le 14 juillet 1931, s'assemblent les Cortès Constituantes.

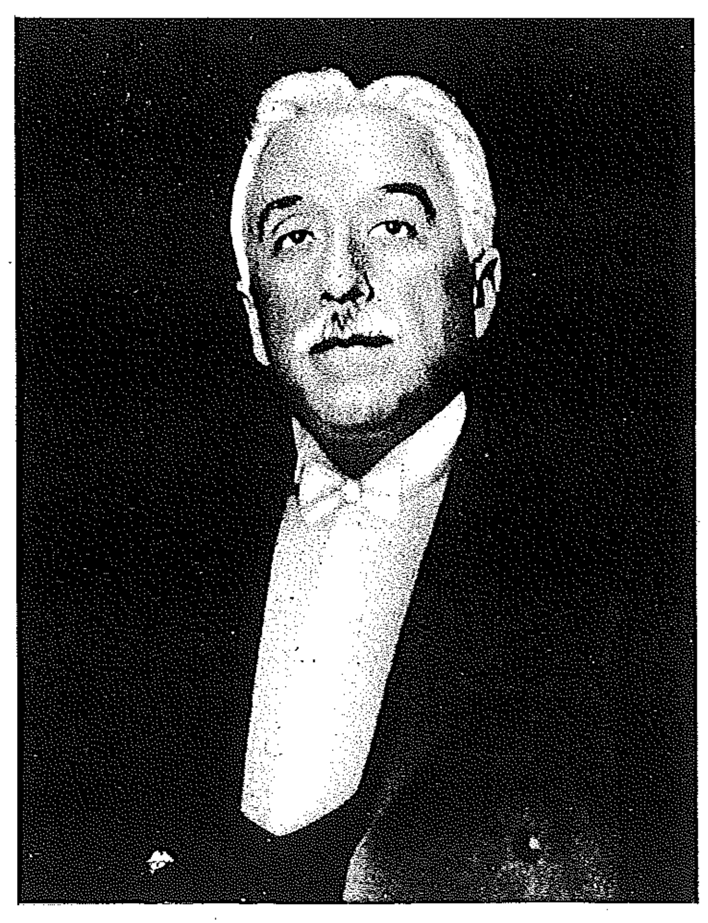
On relevait les noms de six députés maçons en 1918 ; à la Chambre nouvelle, ceux-ci sont au nombre de **soixante-cinq connus** (1). Comme nous l'avons vu ci-dessus, le F.˙. Matéo Barroso avoue lui-même le chiffre de cent vingt.

Le 13 octobre 1931, le F.˙. Azana peut déclarer aux Cortès : « **Aujourd'hui, l'Espagne a cessé d'être catholique, malgré le fait que des millions d'Espagnols pratiquent encore leur religion.** »

Le 9 décembre, l'Assemblée vote une nouvelle Constitution, dont les sources juridiques, loin d'être cherchées dans

(1) Abad Conde, Lugo - Aiguadé, Barcelona - Albert Pey, Gerona - Albornoz Liminiana, Oviedo - Alvarez Gonzalez, Valencia - Armarsa Briales, Malaga - Artigas Arpon, Soria - Azorin Izquierdo, Cordoba - Bargallo Ardevol, Guadalajara - Barrioberro Herran, Oviedo - Bello Trompeta, Madrid - Botella Asensi, Alicante - Camara Cendolla (D. Muguel de), Alicante - Carreras Pons, Cordoba - Casas Jimenez, Sevilla - Chacon de la Mata, Cadix - Domingo Sanjuan, Tarragona - Dominguez Barbero, Sevilla - Espla Rizo, Alicante - Fernandez Egocheaga, Sevilla - Franco Bahamonde, Barcelona - Garcia Hidalgo Villanueva, Cordoba - Giral Pereira, Caceres - Gonzalez Lopez, Coruna - Gonzalez Sicilia, Sevilla - Granados Ruiz, Almeria - Jiménez de Asua, Granada - Just Jimeno, Valencia - Layret Foia, Barcelona - Lerroux Garcia, Madrid - Lopez Orozco, Alicante - Llopis Ferrandiz, Alicante - Macia, Borges Blanques - Marco Miranda, Valencia - Martinez Barrios, Sevilla - Moreno Galvache, Murcia - Moreno Mendoza, Cadiz - Moron Diaz, Cordoba - Oarrichena Genaro, Alicante - Olmedo Serrano, Sevilla - Ortega Gasset Ciudad Real - Palanco Romero, Granada - Palomo Aguado, Toledo - Pascual, Castellon - Perez Diaz, Sta. Cruz de Tenerife - Perez Torreblanca, Alicante - Perez Trujillo, Sta. Cruz de Tenerife - Portela Valladares, Lugo - Puig Martinez Alicante - Rico Lopez, Madrid - Rios Urruti, Granada - Rizo Bayona, Cartagena - Sabras Gurrea, Logrono - Salazar Alonso, Badajoz - Salmeron Garcia, Badajoz - Santander Carrasco, Cadiz - Saval Maria, Malaga - Simo Bofarull, Tarragona - Torres Campana, Madrid - Tunon de Lara Almeria - Valero D. Fernando, Valencia - Vaquero Cantillo, Cordoba - Vazquez Lemus, Badajoz - Vinas Arcos, Albacete - Vargas Guerendiain, Valencia.

Liste établie par Juan Tusquets, op. cit., p. 122 et suivantes.



Alcala Zamora

(1) Compte rendu du Convent de la G.˙. L.˙. de France, 1931, p. 326.

(2) Loc. cit., p. 329.

(3) N° 61, 10 décembre 1931. Donné par M. de Poncins, op. cit., pages 28 et 29.



Diego Martínez Barrios

Gran Maestre del Gran Consejo Federal Simbólico y otros miembros de su Comisión Permanente

Os saludan fraternalmente, desean vuestra prosperidad y un venturoso y feliz año

Diciembre 1932 — Madrid – Príncipe, 12

la législation traditionnelle de l'Espagne, sont puisées dans les Constitutions maç.˙. en vigueur dans les pays démocratiques.

Elle proclame que « **l'Espagne est une république démocratique de travailleurs de toutes classes** ».

Elle est nettement **antireligieuse** et **socialisante.**

L'article 24 vote l'expulsion des Jésuites, la confiscation et la nationalisation de leurs biens. Les autres ordres religieux sont soumis à toutes sortes de restrictions et l'enseignement leur est interdit.

Cette Constitution pose aussi le principe de « **renoncement à la guerre** », ce qui va permettre au F.˙. Azana de licencier une partie des officiers et de rendre l'armée impuissante devant les troubles révolutionnaires qui vont grandissant.

En décembre 1931, Alcala Zamora démissionne et le F.˙. Azana lui succède.

Un **socialiste** prend la place d'un **radical,** en attendant qu'un **communiste** prenne celle du socialiste, — suivant la règle inéluctable qui veut que le plus avancé avale le modéré.

Dès le 7 juin 1931, le chef communiste Joachim Maurin avait annoncé publiquement les étapes de la future prise du pouvoir communiste :

« **L'Espagne,** disait-il, **a commencé sa révolution et TOUTE REVOLUTION EFFECTIVE PROCEDE PAR DEUX ETAPES : LA REVOLUTION DEMOCRATIQUE ET LA REVOLUTION SOCIALISTE (1)...** »

L'histoire est un perpétuel recommencement et toutes les révolutions démocratiques suivent les mêmes lois.

Les partis s'allient pour renverser le pouvoir établi, ils s'entendent pour détruire, mais chacun d'eux entend réserver à ses partisans les places et les prébendes.

Immanquablement ceux qui ne sont pas parties prenantes protestent... On leur donne un os à ronger... Ils veulent mieux et conspirent pour chasser ceux qui sont devenus leurs maîtres, chausser leurs pantoufles et manger à leurs râteliers.

Ils y parviennent en insinuant que le peuple est frustré, trahi et en promettant davantage que leurs devanciers.

Ainsi abusés par cette surenchère démagogique, quelques gogos se font démolir pour une cause qui n'est pas la leur.

Et ces opérations successives se déroulent, suivant un rythme plus ou moins accéléré, jusqu'à la catastrophe.

(1) Cité par L. de Poncins, op. cit., p. 42.

La démocratie maç.˙. instaurée en Espagne, de par la volonté des Loges, va évoluer conformément à ce cycle fatal.

●

Tandis que Azana s'installe dans le fauteuil gouvernemental que vient de quitter Zamora, ce dernier, en reconnaissance de sa servilité, est élu président de la République. Il va couvrir Azana, comme Lebrun a couvert Léon Blum.

Et, en douze mois de régime républicain, l'Espagne connaît 3.600 grèves, pleure 300 morts et doit soigner 2.125 blessés.

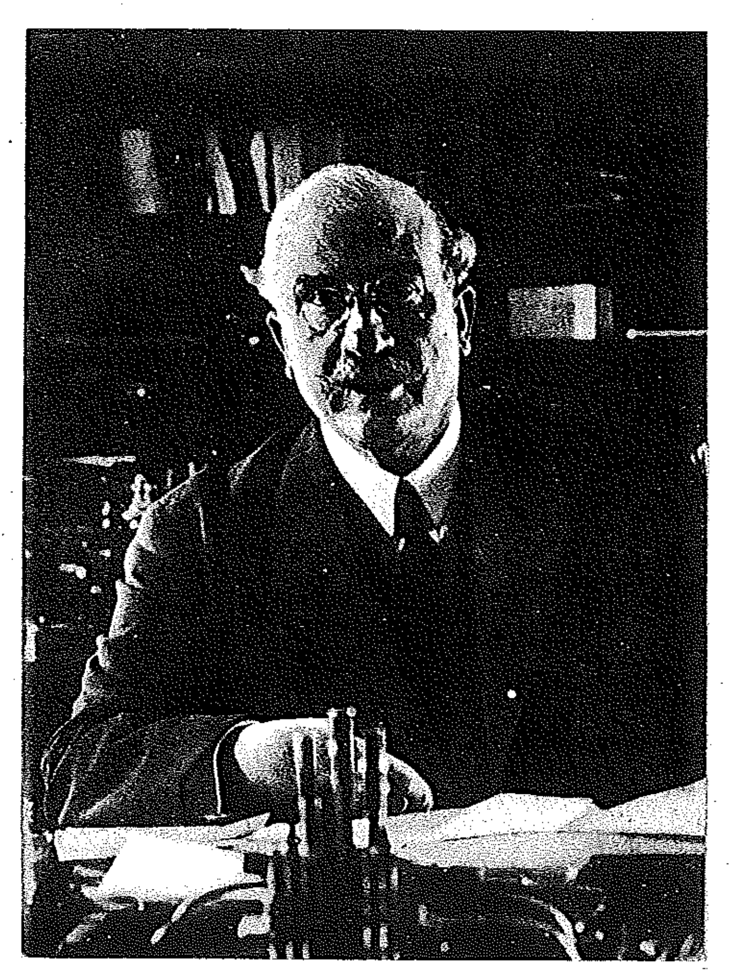
A Castelblanco, notamment, les partisans de la juive Margarita Nelken tuent quatre soldats et s'acharnent sur leurs cadavres, atroce avant-goût des scènes de 1936.

Pendant que les grèves et les troubles se multiplient, que le marasme économique augmente, les Maçons s'assemblent le 20 février 1932 et les jours suivants, en un Convent extraordinaire.

Le **Boletin official del Grande Oriente espagnol** du 10 septembre 1932 nous révèle les décisions prises pour renforcer la discipline maç.˙..

On y traite : **de l'obligation au serment, du contrôle maç.˙. par fiches, des devoirs incombant aux FF.˙. qui occupent un poste politique, de la nécessité de suivre par priorité les directives maç.˙..**

« **On rappellera** — dit le compte rendu — **aux FF.˙. qui occupent des emplois publics, leur devoir d'amour et de tolérance fraternels ET ON VEILLERA A CE QU'ILS METTENT TOUJOURS CETTE FRA-**



Le F.˙. Leroux

TERNITE MAÇONNIQUE AU-DESSUS DE TOUTES LES DIVERGENCES QUI POURRAIENT LES SEPARER DANS LES LUTTES POLITIQUES (1). »

Le Convent s'occupe aussi de fixer les buts que la Maç.˙. se propose d'atteindre en tous les domaines :

« Afin de pouvoir déterminer avec certitude les projets immédiats ou lointains de la Maçonnerie, cette assemblée ne doit pas se borner à fixer les règles à suivre par rapport à certains faits concrets, mais elle doit s'occuper surtout de ratifier, de rappeler et d'expliquer les principes fondamentaux qui doivent déterminer la marche générale...

ET CELA NOUS AVONS A LE FAIRE DANS L'ORDRE RELIGIEUX, DANS L'ORDRE POLITIQUE ET DANS L'ORDRE SOCIAL.

IL APPARTIENT A L'ASSEMBLEE DE RAPPELER ET D'EXPLIQUER LES PRINCIPES MAÇONNIQUES QUI DOIVENT INSPIRER DANS CES TROIS DIRECTIONS LE TRAVAIL DE LA MAÇONNERIE ESPAGNOLE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN (2). »

Comme on le voit, la secte n'entend rien négliger pour resserrer son étreinte sur l'Espagne.

●

Le 10 avril 1932, jugeant que la situation est intolérable, le général Sanjurjo tente un pronunciamiento. Il s'empare de Séville ; mais, trahi par la maîtresse d'un de ses officiers, il échoue à Madrid.

Le F.˙. Casares Quiroga, ministre de l'Intérieur, en profite pour suspendre cent quatorze journaux et confisquer les terres des Grands d'Espagne.

La répression de cette tentative militaire donne aux révolutionnaires une ardeur nouvelle.

Au début de 1933, des « communistes libertaires » organisent une attaque générale contre les casernes espagnoles. Elle ne réussit pas, mais provoque à Casas Viejas l'assassinat de quatorze prisonniers, exécutés par les gardes d'assaut, conformément aux ordres des FF.˙. Azana et Quiroga.

L'émotion causée par cet acte de sauvagerie est telle que le gouvernement Azana est discrédité même dans les milieux de gauche.

Aux élections générales du 19 novembre 1933, les Droites recueillent deux cent sept sièges, le Centre cent soixante-sept, et les Gauches quatre-vingt-dix-neuf.

Gil Robles, le chef de la **Confédération espagnole des**

(1) Léon de Poncins, op. cit., p. 48.
(2) Léon de Poncins, op. cit., pp. 48-49.

El Grande Oriente Español
desea a todas las Potencias Masónicas y a todos los masones del Universo, las máximas prosperidades y venturas en el próximo año.
Oriente de Madrid, 31 de Diciembre de 1935.
Ambrosio Ristori de la Cuadra — GRAN SECRETARIO
Angel Rizo Bayona — GRAN MAESTRE
MADRID - PRÍNCIPE, 12

Droites autonomes (expression politique de l'Action catholique sociale), est l'arbitre de la situation.

Mais, bon orateur, bon organisateur électoral, démocrate chrétien et comme tel respectueux des « règles parlementaires » et de la « légalité démocratique », Gil Robles laisse le F.˙. Lerroux saisir le gouvernail.

— Nous avons bien connu cela en France !

Les radicaux maçons — nous avons bien connu cela en France — confisquent à leur profit ce sursaut du pays réel et vont à nouveau se faire les fourriers des extrémistes.

●

En octobre 1934, des révoltes éclatent dans la plupart des grands centres.

Dans les Asturies, la rébellion dure quinze jours. Il faut vingt mille hommes, dont la légion étrangère, pour la réprimer, au prix de quinze cents morts et de quelles destructions :

63 Bâtiments publics ;
58 Eglises ;
26 Usines ;
58 Ponts ;
730 Bâtiments privés.

M. Jacques Bardoux, membre de l'Institut, dans une brochure très documentée, a écrit (1) :

« Qui a préparé cette insurrection ? Qui a fourni les armes ? Qui a dressé le plan ? »

Le communisme russe a revendiqué cette responsabilité, dit-il, et il ajoute :

« **AINSI DONC, DEUX ANS AVANT QU'UN SEUL « VOLONTAIRE » ALLEMAND OU ITALIEN AIT APPARU DANS LES RANGS DE L'ARMEE DE FRANCO ;** alors qu'une Constitution républicaine fonctionnait normalement et qu'un parlementaire radical gouvernait l'Espagne, **UN ETAT ETRANGER INTERVIENT DANS LA PENINSULE IBERIQUE ;** fournit, avec « soixante-dix caisses d'armes », des tanks et des auto-mitrailleuses ; dresse un plan, dont le texte est connu ; envoie des agents, dont les correspondances ont été saisies ; déclenche un coup de force et dirige des opérations de guerre. **QUEL EST CET ETAT ? CELUI, DONT L'HOMME D'ACIER EST LE DICTATEUR ET DONT LA III[e] INTERNATIONALE EST L'INSTRUMENT : LE GOUVERNEMENT DU KREMLIN (1). »**

La révolte communiste des Asturies aurait dû donner l'occasion d'en finir, une fois pour toutes, avec les forces révolutionnaires et de restaurer l'ordre traditionnel.

On fusille seulement quelques comparses. Le général López Ochoa qui dirigeait les opérations est F.˙. M.˙. et la solidarité maçonnique joue pour protéger certains coupables. C'est le cas du F.˙. Perez Farras, l'un des chefs du mouvement, qui est sauvé par la F.˙. M.˙., après avoir été condamné à mort par un conseil de guerre.

Quant aux autres chefs incarcérés, les FF.˙. Largo Caballero, Campanys, Gonzalez Pena, Indalecio Prieto, les portes de la prison leur sont ouvertes, en signe « d'apaisement », par le F.˙. Lerroux et Gil Robles.

C'est alors qu'un écrivain espagnol, Mauricio Karl, publie dans **Asesinos de Espana**, ces lignes tragiquement prophétiques :

« Les organisations révolutionnaires ont aujourd'hui plus d'argent, plus d'armes, plus de dynamisme et plus d'hommes qu'en 1934...

« **L'EXPLOSION EST FATALE, PARCE QUE LA REVOLUTION DISPOSE DE PLUS DE MOYENS POUR TRIOMPHER.**

(1) J. Bardoux : « Le Chaos Espagnol » (Flammarion, éditeur, Paris 1937).

« La victoire ne s'obtient pas en réunissant des meetings et en applaudissant des orateurs. Avec ces petites choses, on peut tout au plus gagner une élection et participer à un gouvernement; ce n'est pas ainsi qu'on vaincra une révolution.

« ...NOUS ESPERONS QU'IL SE LEVERA BIENTOT EN ESPAGNE UN PARTI POLITIQUE VERITABLEMENT CONTRE-REVOLUTIONNAIRE. Sinon, un nouvel octobre nous brisera le cœur, et cette fois toute l'Espagne sera une Nouvelle Asturie.

« Espagnol, on violera ta femme, on tuera ton père, on séquestrera ta fille, on t'arrachera le pain et le vêtement, on t'assassinera dans le dos et l'Europe épouvantée se lèvera pour voir l'Espagne disparaître du rang de la civilisation.

« Il ne sert à rien de pleurer comme une femme, il faut se défendre comme un homme.

« MAIS POUR CELA, IL SERA NECESSAIRE DE SAVOIR MOURIR ET DE SAVOIR TUER. »

●

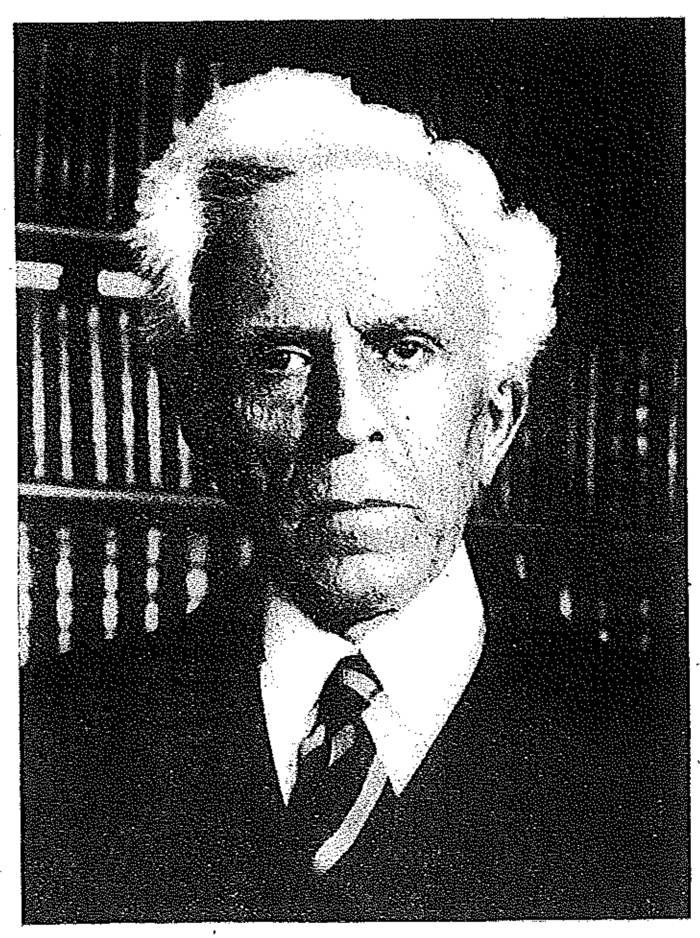
Le 15 février 1935, le député Cano Lopez dépose aux Cortès un projet de loi interdisant la F.'. M.'. dans l'armée.

Preuves à l'appui, à la tribune, il démontre le caractère secret et politique de la F.'. M.'., son rôle occulte en Espagne et ses infiltrations dans l'armée.

Le projet est voté, mais la loi ne fut jamais appliquée !

Au mois de juillet, se réunit à Moscou le VII[e] Congrès de la III[e] Internationale et du Communisme russe qui dresse le programme, définit les directives qui doivent, en un an d'agitation, « **bolchéviser** » l'Europe occidentale.

L'Espagne y tient une place aussi importante que la France, et les juifs M. Nelken et J. Neumann sont délégués à Madrid.



Le F.'. Portela Valladarès

Vers la fin de 1935, le F.'. Lerroux et diverses personnalités du Parti radical sont compromis dans une affaire d'exploitation de jeux montée par un Juif hollandais, nommé Daniel Strauss. Ce scandale, qui succède à celui de « l'Africa Occidental », est exploité contre les radicaux par les socialistes. Il atteint aussi les Droites, stupidement alliées aux radicaux.

Le 14 décembre 1935, le F.'. Portelas Valladares, 33[e] (c'est-à-dire Grand Inquisiteur Commandeur), devient président du Conseil.

Peu de temps après, le journal **La Nacion** publie ce triste bilan de cinquante-quatre mois de République :

2 Parlements ;

26 Crises, 65 ministres, 17 partis se succèdent au pouvoir ;

1 Révolution (2.500 morts), 7 révoltes, 9.000 grèves ;

5 Prorogations du budget, 2 milliards de pesetas d'augmentation de charges ; 1.000 municipalités suspendues, 114 journaux interdits ;

2 ans et demi « d'état d'exception » ;

Ovideo incendiée, 80.000 volumes détruits, 200 églises brûlées ;

700.000 chômeurs.

En janvier 1936, Gil Robles, qui avait auparavant accepté la collaboration des éléments maçonniques, s'aperçoit — hélas ! bien tard — de leur puissance et de leur nocivité. Dans un discours retentissant prononcé à Cordoue et reproduit par le journal **El Siglio Futuro**, il dénonce la F.'. M.'., constate que beaucoup d'officiers sont FF.'., que les hautes charges du ministère de la Guerre, à commencer par le ministre lui-même et le sous-secrétaire d'Etat à ce département, sont membres du G.'. O.'. et il lance ce cri d'alarme :

« Si la F.'. M.'. se rend maîtresse de notre armée, il n'y aura plus rien à faire pour contenir la révolution (1)... »

A Vigo, il reprend la parole pour renouveler ses accusations contre la secte, accuse le Président de la République Alcala Zamora d'être aux ordres des Loges, et le Président du Conseil, Portela Valladares, de n'être au pouvoir « **que pour recevoir et exécuter les ordres des Loges maç.'..** »

Le F.'. Portela Valladares est bien, en effet, le mandataire de la Maç.'. et c'est lui qui préside à la formation du « Frente popular », qui réunit les radicaux, les socialistes, les communistes, et même, pour la première fois, les anarchistes en un même bloc, en vue des élections de février 1936.

●

Cette formidable coalition des gauches recueille 4.497.696 suffrages, les Droites et le Centre 4.910.818.

Mais, pour favoriser les régions ouvrières plus perméables à la propagande, au détriment des régions agricoles, la loi électorale avait été « fabriquée » de telle manière que, **en opposition manifeste avec la volonté populaire**, la « cuisine » des Loges donne au Frente popular 270 sièges et aux Droites 210 sièges ! — malgré une majorité de 400.000 voix, en faveur de celles-ci !

Un des premiers actes du nouveau gouvernement est de déposer Alcala Zamora et de le remplacer à la présidence de la République par le F.'. Azana.

Le « catholique » Alcala Zamora, après avoir fait le jeu

(1) Cité par M. Marquès Rivière, op. cit. (p. 212).

des Loges, sanctionné les destructions d'églises et préparé la ruine de l'Espagne, prend comme en France un Lebrun, une retraite exempte de soucis, sinon de remords. Il porte la responsabilité d'avoir permis la guerre fratricide qui allait mettre l'Espagne à feu et à sang, comme Lebrun porte celle d'avoir laissé son pays se lancer dans une guerre étrangère « suicidaire » !

Ce limogeage opéré, le F.˙. Portela Valladares s'autorise **de la fausse majorité obtenue** — (qui ne s'était même pas rassemblée et dont les pouvoirs n'étaient pas validés) —, pour annuler par simples décrets ministériels l'œuvre législative des Cortès précédentes.

« En trois jours », écrit M. XXX dans « La Revue de Paris », « à coup de décrets (on rapporte que M. Barriobero, secrétaire général du G.˙. O.˙. espagnol les tenait tout prêts), les lois patiemment élaborées par l'assemblée où dominait le formaliste parlementaire Gil Robles, furent mises à néant. » (1)

Cette besogne accomplie, le F.˙. Casares Quiroga devient président du Conseil.

Une ère de violence, comme on n'en avait pas encore vue, même aux jours les plus sombres de 1931 et 1932, commence.

Le meurtre des « cléricaux » et des « fascistes » devient un exercice quotidien pour les marxistes.

Le 15 avril 1936, deux mois après la victoire du « Frente Popular », le leader monarchiste, M. Calvo Sotelo, prononce, sous les huées et malgré les clameurs et les interruptions des Gauches, un discours historique.

« DEPUIS LE 16 FEVRIER », S'ECRIE CALVO SOTELO, « IL SOUFFLE SUR L'ESPAGNE UNE RAFALE DE FER ET DE FEU...

...Depuis le 16 février jusqu'au 2 avril, il y a eu :

ATTAQUES ET DESTRUCTIONS :	
de centres politiques	58
d'établissements publics et privés	72
de domiciles particuliers	33
d'églises	36
INCENDIES :	
de centres politiques	12
d'établissements publics et privés	45
de domiciles particuliers	15
d'églises (dont 50 complètement détruites)	105
GREVES GENERALES	105
BLESSES	345
MORTS	74

et il conclut :

« M. Largo Caballero, dans un de ses récents discours, tirait déjà la conclusion suivante : si cela arrive, il n'y a qu'une issue, la Dictature du Prolétariat, et je veux dire au nom du bloc national que si cela arrive, on n'ira pas fatalement à la Dictature du Prolétariat PARCE QUE L'ESPAGNE POURRA AUSSI SE SAUVER AVEC UNE FORMULE D'ETAT CORPORATIF ET AUTORITAIRE. »

Le 16 juin, Calvo Sotelo et Gil Robles attaquent à nouveau le gouvernement devant les Cortès :

« Depuis le 16 février, affirme Gil Robles, 170 églises ont été incendiées, 269 personnes ont été tuées et 1.287 blessées dans des conflits politiques et sociaux. Il y a eu 113 grèves générales, 218 grèves partielles et 10 rédactions de journaux détruites. »

Le président du Conseil, le F.˙. Casares Quiroga et le F.˙. Galarza, ministre de l'Intérieur, répliquent « que la violence contre le chef du parti monarchiste ne serait pas un délit ».

C'est un appel au meurtre.

(1) Revue de Paris 1936 - Guerre en Espagne par XXX (p. 483).

Le 11 juillet, au cours d'un dernier réquisitoire accablant de Calvo Sotelo, la Passionaria prononce son arrêt de mort :

« CET HOMME A PARLE POUR LA DERNIERE FOIS. »

●

Quelques semaines plus tard, un camion chargé de « gardes d'assaut » s'arrête à l'aube, devant la porte de Calvo Sotelo et le met en état d'arrestation ; le soir, son cadavre, atrocement mutilé, est retrouvé dans un cimetière de Madrid.

Juan Tusquets, dans une interview publiée par le **Diario de Noticias** de Lisbonne, du 31 décembre 1936, précise que l'ordre de l'assassinat fut apporté de Genève par le F.˙. Augusto Barcia.

De fait, l'un des exécutants, le garde Aniceto Castro a témoigné (1) qu'après le crime, le lieutenant Barleta, qui commandait les exécutants, les rassembla pour leur dire :

« Ne vous inquiétez pas, il ne peut rien vous arriver. Ce qui s'est passé a été ordonné par le directeur général de la Sûreté, qui en a lui-même reçu l'ordre du ministre de l'Intérieur. LE GOUVERNEMENT LE SAIT, AINSI QUE VOS CHEFS. CE SONT EUX QUI SONT RESPONSABLES... »

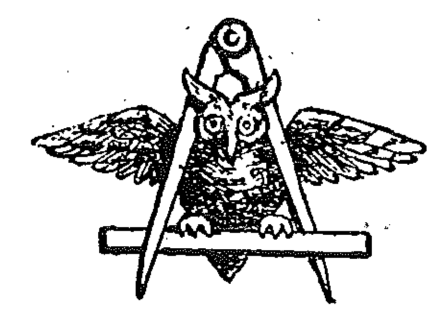
Ce crime odieux soulève, à l'appel de Franco, tous les esprits sains et les cœurs forts.

L'Espagne, dans un magnifique sursaut, va se libérer de la tutelle maç.˙. et moscoutaire.

Dans un troisième et dernier article, nous examinerons l'action de la F.˙. M.˙. pendant la guerre civile espagnole.

J. de BOISTEL.

(1) Informations espagnoles (Prima Presse).



Le F.·.-Juif Jean ZAY

LE juif Jean-Elie-Paul Zay a été initié à vingt-deux ans, le 24 janvier 1926, à la L.·. **Etienne Dolet** (G.·. O.·.), d'Orléans. Il était alors étudiant en droit et rédacteur au **Progrès du Loiret** que dirigeait son père, le juif Léon Zay.

Léon Zay était F.·. M.·. depuis vingt ans ; il avait été initié à **Etienne Dolet**, le 27 mai 1906, mais il n'avait pas dépassé le grade d'apprenti.

Le zèle déployé par son fils le piqua, sans doute, d'émulation, car ils furent faits compagnons le même jour, le 22 janvier 1928, et, chose plus touchante encore, ils furent reçus maîtres ensemble, le 25 novembre 1928.

La L.·. Etienne Dolet était considérée par le Conseil de l'Ordre comme « un des beaux fleurons du Grand-Orient ». Elle comptait d'illustres FF.·. : le sénateur Marcel Donon, qui présenta le F.·. Eugène Frot à l'initiation le 28 novembre 1926 ; Henri Roy, qui fut son vénérable en 1930 et ministre de l'Intérieur du cabinet Paul Reynaud en 1939 ; Fernand Rabier, vénérable de la L.·., membre du Conseil de l'Ordre du G.·. O.·., maire d'Orléans, président du Conseil général du Loiret et vice-président du Sénat.

ORATEUR DE LA L.·. ETIENNE DOLET, D'ORLEANS

En 1928, le juif Jean Zay était orateur adjoint d'**Etienne Dolet**, et Henri Roy en était orateur. Tous deux prirent la parole à la fête solsticiale de la L.·., le 10 juin. La fête fut présidée par le F.·. Grandigneaux, délégué du Conseil de l'Ordre.

Voici le compte rendu que ce dernier donna de cette cérémonie :

En termes excellents, le F.·. Zay, Orat.·. Adj.·., exprima éloquemment les sentiments des FF.·. de la Loge, leur dévouement à l'œuvre de la Franc-Maçonnerie et leur fidélité au G.·. O.·. de F.·..

Le F.·. Roy, Orat.·. de l'At.·., dans une allocution pleine de tact et d'expérience maç.·., traça les grandes lignes de conduite pour l'action de la Franc-Maçonnerie et des FF.·. dans une région où le cléricalisme ne ménage pas ses coups à notre Ordre.

Le délégué du Conseil de l'Ordre assura l'At.·. de la sollicitude du Conseil de l'Ordre et s'attacha à expliquer le rôle important de l'effort du Franc-Maçon sur lui-même en vue de son perfectionnement et de sa culture.

Un banquet en Ten.·. bl.·. suivit cette belle solennité maç.·. Prirent successivement la parole, les F.·. Ménard, Vén.·. à l'At.·.; Rosier, Provandier, Dubois, Vén.·. de la L.·. Les Zélés Philanthropes O.·. de Paris et Grandigneaux.

Un concert et une sauterie terminèrent cette belle fête, laquelle témoigne de l'excellent esprit maçonnique et de la vitalité de la L.·. ETIENNE DOLET.

Cinq ans plus tard, le juif Zay avait le titre d'Orateur ; il était devenu député du Loiret, s'était signalé par son anticléricalisme et son antimilitarisme.

Un F.·. M.·., dont nous n'avons pu déchiffrer la signature, a donné d'intéressantes informations sur le début de sa carrière, dans une lettre au Vénérable de la L.·. **Les Trinitaires** (G.·. L.·.). Nous en reproduisons ces quelques lignes :

Sa modestie l'a empêché de donner des renseignements sur lui-même. Voici cependant ce que je peux vous dire : Jean Zay a été élu à vingt-sept ans. Originaire d'Orléans où son père dirige le journal républicain de la ville, il a créé, dans le Loiret, en 1927, la Fédération départementale des Jeunesses Laïques et Républicaines de France ; licencié, puis docteur en droit, avocat inscrit, Jean Zay a fait une brillante campagne électorale l'an dernier, représentant la ville d'Orléans et une partie de la campagne, il avait la tâche ardue de concilier les intérêts de ses électeurs ruraux et citadins. Il est arrivé, grâce à son talent et à son courage, à enlever dans une ville réactionnaire un siège à un représentant accoutumé depuis de longues années à siéger à la Chambre. Jean Zay se flatte d'avoir fait un service militaire déplorable : malgré son intelligence et son instruction, il est sorti, après sa période, soldat de 1re classe. A peine nommé député, il a pris sa revanche sur les officiers qu'il n'aime pas...

Nul ne s'étonnera que Jean Zay se soit flatté d'avoir fait un service militaire déplorable. Auteur de basses insultes au drapeau, il était conséquent avec lui-même.

Trois jours avant l'expédition de cette lettre, le 28 mai 1933, le juif Zay avait pris la parole à la fête solsticiale d'**Etienne Dolet**. Fait assez rare pour ce jeune ambitieux, son discours fut empreint de pessimisme. C'est que, vainqueurs aux élections de 1932, les radicaux étaient déjà usés par l'exercice du pouvoir. Ils n'envisageaient pas l'avenir sans crainte ; le compte rendu de la fête en est, d'ailleurs, un éloquent témoignage :

...« Le F.·. Orateur, notre F.·. Jean Zay, député du Loiret, fait le compte rendu des travaux de l'Atelier et à ce point de vue, la L.·. ETIENNE DOLET mérite les félicitations du Conseil.

Et les travaux sont clos pour reprendre en tenue de banquet dans les salons de l'Hôtel Regina.

Le F.·. Turbat, maire d'Orléans, était à la table d'honneur.

Les santés rituelles furent portées, et dans un beau discours, d'une superbe envolée, le Vénérable souleva l'enthousiasme de l'assistance parmi laquelle se trouvaient quelques profanes et quelques dames.

Le F.·. Jean Zay envisagea ensuite, avec un peu de pessimisme, la situation actuelle, mais montra que nous devions surmonter les difficultés.

Enfin, le F.·. Marcy, rappelant les luttes d'autrefois, le temps de l'affaire Dreyfus en particulier, stigmatisa la veulerie de certains. Il dit que si les militants avaient vaincu en 1924, 1932, les élus n'avaient pas eu le courage de tirer les bénéfices de la victoire.

LA PREPARATION DU FRONT POPULAIRE

Le F.·. juif Zay était de ceux qui n'abandonnaient pas aisément la partie. Si le scandale Stavisky et la fusillade du 6 février l'obligèrent à se terrer momentanément, comme ses amis, il se joignit à l'équipe qui rejeta le Parti radical vers la gauche, en octobre 1935 ; au congrès radical, qui se tint alors dans la salle Wagram, il joua un rôle de premier plan. Il se mit à la tête de ceux qui décidèrent l'assemblée à refuser la prorogation de la Chambre, demandée par les amis de M. Laval, exigèrent la dissolution des ligues, le développement du laïcisme et de l'étatisme.

Avec le F.·. Perney, il poussa le parti à demander la démission des cinq ministres radicaux du cabinet Laval. C'était la réédition de la manœuvre tentée sans succès contre M. Poincaré, après le congrès d'Angers. Cette fois-là, elle réussit malheureusement : M. Laval tomba et fut remplacé par M. Sarraut, qui fit les élections du Front Populaire.

Devenu président du Conseil, Léon Blum fit du F.·. Jean Zay le ministre de l'Education nationale et celui-ci s'efforça aussitôt de réaliser l'école unique.

Léon Blum y attachait beaucoup d'importance. Il devait déclarer en juillet 1937, au Congrès international de l'Enseignement primaire et de l'Education populaire, qu'il considérait les projets de « son ami » Jean Zay, comme **« l'une des œuvres principales de son gouvernement. »**

La F.·. M.·. n'y attachait pas moins d'importance : le premier, le **Droit Humain** avait demandé la création de l'Ecole unique, à son convent de 1923; le G.·. O.·. en avait fait autant au mois de septembre 1924. L'année suivante, il avait fait l'état des ressources financières indispensables à cet établissement et prévu des « aménagements fiscaux » et la création de nouveaux monopoles.

En 1928, la Grande Loge de France avait, elle aussi, adopté le principe de l'Ecole unique après audition d'un rapport du F.·. Jacques Grossin, directeur d'école, rue de Saussure.

Une brochure imprimée par le F.·. Juif Amilcar réclamait la nationalisation de l'école, au nom des syndicalistes FF.·. MM.·..

Cette requête est à noter, car la socialisation du pays, voulue par les Loges, nécessitait la collaboration de l'école et du syndicalisme.

Ainsi en avaient décidé le convent de la Grande Loge de 1927 et le convent du Grand-Orient de 1932.

LE NOYAUTAGE DE L'UNIVERSITE PAR LE SYNDICALISME MAÇ.·.

Le projet de loi sur l'Ecole unique, déposé par le juif Zay en mai 1937, était une adaptation en termes juridiques, des projets élaborés par les convents. Il mettait, en outre, le corps enseignant sous la coupe de la C. G. T.

Ici Jean Zay donnait force de loi à la circulaire qu'il avait adressée aux préfets, le 24 juillet 1936 :

Vous voudrez bien, à l'avenir, avait-il dit, **convoquer aux réunions du Comité consultatif** (départemental) **le secrétaire général du groupement professionnel le plus représentatif de votre département. Il participera aux délibérations du Comité, au même titre que les autres membres.**

Cette circulaire rompait avec la tradition établie par les circulaires de MM. Yvon Delbos (1935), et Lamoureux (1926), qui refusaient de traiter avec le Syndicat « national » des instituteurs.

Celle de M. Lamoureux disait à juste titre :

Seuls doivent siéger au Comité consultatif comme représentants du

GRAND ORIENT DE FRANCE

SUPRÊME CONSEIL

POUR LA FRANCE ET LES POSSESSIONS FRANÇAISES



LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ



OBLIGATION

PRÊTÉE AU COURS D'UNE INITIATION AU PREMIER DEGRE

Par le F.·. Zay Jean

Sur cette équerre, emblème de la conscience, de la rectitude et du droit; — sur ce livre de la Constitution, qui sera désormais ma loi, je m'engage à garder inviolablement le secret maçonnique; — à ne jamais rien dire ni écrire sur ce que j'aurai pu voir ou entendre pouvant intéresser l'Ordre, à moins que je n'en aie reçu l'autorisation, et seulement de la manière qui pourra m'être indiquée.

Je promets de travailler avec zèle, constance et régularité à l'œuvre de la Franc-Maçonnerie; je promets d'aimer mes Frères et de mettre en pratique, en toutes circonstances, la grande loi de solidarité humaine qui est la doctrine morale de la Franc-Maçonnerie.

Je pratiquerai l'assistance envers les faibles, la justice envers tous, le dévouement envers ma famille, ma patrie et envers l'Humanité, la dignité envers moi-même.

Je promets de me conformer à la Constitution du Grand Orient de France, dans ses dispositions actuelles et dans celles qui pourront être adoptées plus tard.

Je consens, si jamais je venais à manquer à ces engagements, à ce qu'il me soit fait application des sanctions prévues par la Constitution du Grand Orient de France.

O.·. de Orléans, le 24 Juin 19[illegible] (E.·. V.·.)

DONT ACTE :
Par mandement de la Loge (1) [illegible]
Le Secrétaire :
[illegible]

(1) [illegible]

personnel les instituteurs et institutrices membres du Comité départemental, car seuls ils ont été choisis par leurs collègues dans une élection à laquelle tous ont été convoqués.

Cette introduction du secrétaire général du Syndicat cégétiste dans le Comité consultatif n'apportait pas seulement une voix de plus aux délibérations; elle assurait, dans beaucoup de cas, la majorité des suffrages à la C. G. T., car un grand nombre des membres du Comité étaient déjà syndiqués ; dans le nouveau venu, ils trouvaient un chef autour duquel ils pouvaient se grouper.

Il n'y avait pas, d'autre part, à se tromper sur l'expression de « groupement professionnel le plus représentatif » ; c'était du syndicat « national » des instituteurs qu'il s'agissait ; dans les départements alsaciens et lorrains où il n'avait pas la majorité, Jean Zay désigna son secrétaire général d'office.

La circulaire du 24 juillet 1936 présentait un autre danger : elle enlevait aux inspecteurs d'Académie le droit de proposer les admissions dans l'enseignement et le mouvement du personnel. Pratiquement, elle les obligeait à suivre les décisions de la C. G. T., car le tableau du personnel devait être établi **en accord** avec les membres du Comité consultatif.

Cette mesure souleva des protestations très vives et Jean Zay fut contraint de donner satisfaction aux réclamations les plus pressantes.

Le Syndicat rappela le ministre à l'ordre, et celui-ci s'inclina sans difficulté, ainsi que le prouve le compte rendu de l'audience ministérielle donné par l'**Ecole libératrice** du 6 novembre 1937 :

Le Syndicat désire que l'élimination de certains candidats inaptes ou offrant peu de garanties, une fois décidée par le Comité consultatif, conformément aux instructions ministérielles, ne soit plus remise en cause par des interventions politiques.

Le ministre affirme son accord avec le S. N. sur ce point.

Le Syndicat national des instituteurs était bien exigeant, mais n'avait-il pas raison de l'être ? Avec le F.·. Jean Zay, il pouvait tout se permettre.

En octobre 1936, il avait dit :

Le Syndicat National tient à déclarer que si certains inspecteurs d'Académie, prisonniers d'une longue pratique d'autoritarisme ou dépositaires d'une conception périmée de l'administration, ne veulent pas changer de méthodes, ce sont les inspecteurs d'Académie qu'il faudra changer.

Il avait suffi que le Syndicat profère cette menace et présente une liste d'inspecteurs d'Académie à mettre au pas pour que le juif Zay décide deux vastes mouvements atteignant, le premier, douze inspecteurs (4 novembre 1936) et le second dix-neuf (décembre 1936).

Après avoir ainsi étendu l'influence de la F.·. M.·. et de la C.·. G.·. T.·. sur l'enseignement primaire, Jean Zay s'efforça d'étendre leur emprise sur l'Enseignement secondaire en introduisant les instituteurs dans les classes préparatoires des lycées et collèges au certificat d'études et en transformant l'enseignement primaire supérieur en branche d'enseignement secondaire.

Les instituteurs syndicalistes eurent, en outre, une large place dans les deux cents classes d'orientation professionnelle fondées par Jean Zay en 1937.

Là encore, le juif Zay répondait aux vœux de la F.·. M.·., car le **Droit Humain**, à son convent de 1924, et la Grande Loge à son assemblée générale de 1928, avaient demandé l'institution de l'orientation professionnelle.

La transformation des méthodes d'éducation et l'impulsion donnée au personnel dans un sens marxiste furent conjuguées avec une offensive maçonnique dans le domaine post-scolaire.

AU SERVICE DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

La conquête de l'enfant sur ses parents et les œuvres privées était entreprise depuis 1866 par la Ligue de l'Enseignement.

Le petit juif Zay était entré au Conseil général de cette ligue sur les instances du F.·. Brenier, 30°, membre du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient, et sénateur de l'Isère.

De nombreux liens l'attachaient à la Ligue de l'Enseignement. Il les a évoqués dans le discours qu'il a prononcé au congrès de 1937.

Nous en extrayons ce passage :

...S'il fallait que je résume ici quelle communauté de pensée et de but a uni la Ligue de l'enseignement, le gouvernement et le ministère de l'Education nationale depuis bientôt un an, il faudrait, en somme, et je m'en garderai bien, que je résume devant vous tout ce qui a été notre effort : la prolongation de la scolarité, les tentatives d'élargissement de nos œuvres post-scolaires, l'amélioration de nos institutions universitaires, de notre régime scolaire, tout cela qui est achevé sur beaucoup de points, entrepris sur d'autres, entrevu dans un domaine plus large, et qui est inspiré d'un idéal qui est celui de la Ligue depuis sa fondation.

Si je jette un coup d'œil sur l'ordre du jour de votre Congrès et les questions qui y sont inscrites, je retrouve encore, point par point, quelques-uns des problèmes essentiels qu'il m'appartient, dans le moment présent, de tâcher de résoudre.

Permettez-moi d'ajouter qu'en poursuivant cet effort normal et logique de fidélité à la Ligue avec la grande tâche que m'a fixée, rue de Grenelle, la confiance de M. le président du Conseil, j'éprouve le sentiment d'avoir quelques raisons personnelles d'y être attaché.

L'ancien élève des écoles laïques de ma ville et le boursier d'enseignement secondaire ne peut oublier; non plus, le jeune député de 1932 à qui, dans le détour d'un couloir parlementaire, le prenant affectueusement par le bras, le président de son groupe, François-Albert, disait, avec un acent bourru et brusque sous lequel tant d'affection et d'émotion se dissimulaient : « Je vais naturellement vous inscrire sur la liste des conférenciers de la Ligue. » Il ne lui a pas appartenu de pouvoir plus longtemps diriger de son autorité les efforts d'un débutant dans la vie parlementaire; mais, lorsque quelques années plus tard, notre ami Brenier venait me demander d'entrer au Conseil général de la Ligue, il pouvait dire d'un mot que je n'oublierai pas, qu'il réalisait là une des clauses bien modestes, mais certaines, du testament de François-Albert.

Il ne m'a pas appartenu d'exercer bien longtemps le poste de Commissaire général de vos fêtes de la Jeunesse, mais j'ai pu, là encore, entrer en communion d'idées avec la Ligue dans un domaine essentiel, dont j'aurai d'ailleurs, dans peu de temps, l'occasion d'admirer à travers la France les premières réalisations.

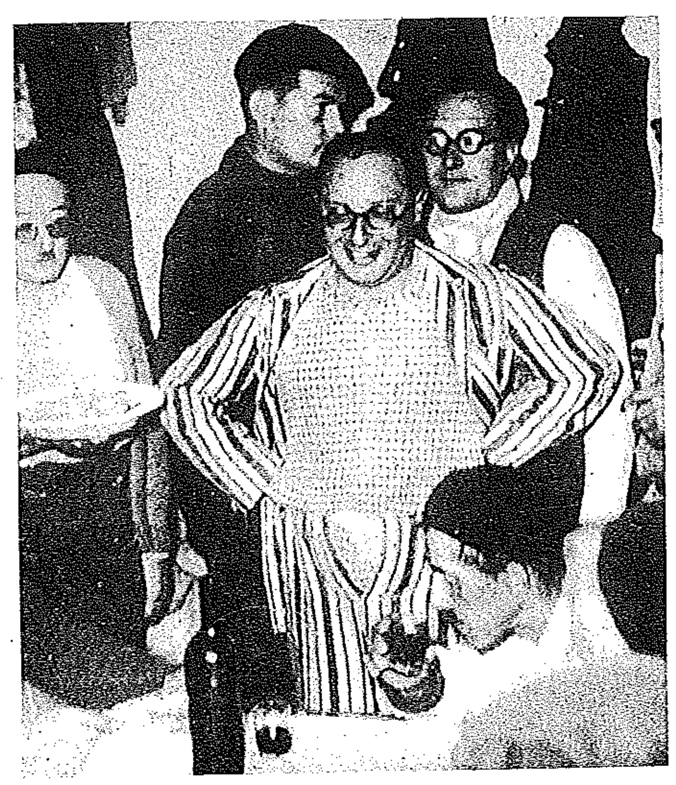
C'est pourquoi je voudrais apporter à cette tribune l'expression d'une fidélité officielle et d'une tradition gouvernementale à laquelle notre gouvernement, plus qu'aucun autre, demeure profondément attaché, et en même temps l'assurance d'un attachement personnel dont je me suis efforcé, dans les limites des possibilités gouvernementales, de donner ici la traduction...

Son action en faveur de la Ligue de l'Enseignement, Jean Zay l'a précisée dans le discours qu'il a fait au congrès de la Ligue en 1938. Nous y trouvons l'aveu qu'il avait quintuplé la subvention que l'Etat donnait à cette institution :

...Laissez-moi seulement me réjouir que depuis le Congrès de l'an dernier, qui nous a réunis à Versailles, vous ayez enregistré encore un nombre important de résultats. Je n'en prendrai que deux exemples, l'action de l'U. F. O. L. E. P., qui est maintenant, on peut le dire, la plus grande fédération sportive française qui pratique tous les sports, et qui, en 1937, a délivré près de 50.000 brevets sportifs, et l'action (pour employer toujours un vocabulaire particulier, mais si commode) de l'U. F. O. L. E. A. qui a donné au mouvement artistique post-scolaire des possibilités inespérées, et qui, dans le Centre Rural de l'Exposition, nous a donné des démonstrations régionales, dont le souvenir ne sera pas perdu.

Je me réjouis que vous ayez pu, par la radiophonie, répandre dans la France des manifestations particulièrement précieuses auxquelles j'ai été très heureux de pouvoir m'associer.

Je n'aurai garde d'oublier le rôle que vous avez joué pour les colonies de vacances dont nous nous préoccupons spécialement au gouvernement. Cela me fournit l'occasion de me tourner vers mon excellent collègue, Marc Rucart, ministre de la Santé publique, un des plus sûrs défenseurs de l'école et un de ceux qui jouissent de la part des maîtres de la plus affectueuse et de la plus haute confiance. (Applaudissements très nourris.)



Le F.·. juif Élie-Jean Zay, alors ministre de l'Éducation Nationale en tournée chez les sportifs.

Il était donc naturel que le gouvernement appuyât, dans la mesure, bien entendu, des moyens que les temps présents lui offrent, l'action de la Ligue, et en quintuplant, en 1937 et en 1938, le chiffre de votre subvention, j'ai voulu ainsi rétablir l'équilibre compromis et remplir un devoir naturel, puisque la Ligue assumait souvent des missions qui devaient être celles du gouvernement lui-même. (Très vifs applaudissements.)

Vous serez plus sensibles encore, je n'en doute pas, au témoignage que, pour la défense de l'école et pour son prestige, nous avons pu donner, depuis un an, répondant ainsi à votre attente, en obtenant certains textes et en esquissant certaines réformes.

Il y a un an, à Versailles, vous me disiez combien vous souhaitiez, après douze ans d'attente, que fût enfin votée, par le Parlement, l'abrogation de cette loi de 1865 sur l'enseignement secondaire spécial qui avait donné lieu à de tels abus que personne, d'aucun côté, ne les a contestés. Il nous importait, en effet, d'abroger cette loi dans l'intérêt même de la sécurité intellectuelle des enfants dont nous sommes responsables.

J'ai pu obtenir l'abrogation de cette loi de 1865, avec un consentement quasi unanime du Parlement républicain.

Au moment où s'ouvre pour notre université et pour notre école la possibilité de réaliser enfin pratiquement cette école unique à laquelle s'attache l'idéal que tout à l'heure évoquait Bayet et les grands noms qui en ont été les devanciers, je sais quel concours éclairé, quel concours quotidien je puis attendre de vous.

Vous savez qu'en retour, rien de ce qui était bon ne sera menacé dans l'édifice scolaire par une semblable réforme, spécialement en ce qui concerne les écoles normales. Nous nous efforcerons, avec votre concours, de mener à bien la tâche entreprise...

De son côté, la Ligue de l'Enseignement a avoué que Jean Zay lui avait communiqué son plan de réforme de l'éducation physique avant de le promulguer et qu'il avait tenu compte de toutes ses observations :

...Le plan de réorganisation de l'éducation physique et des sports présenté par M. Jean Zay, a écrit Paul Deligny dans l' « Action Laïque » de mai 1939, nous a été communiqué, afin que nous puissions formuler toutes les observations que nous jugions utiles. Ce plan nous donne, dans l'ensemble, toute satisfaction. Nous avons été heureux d'y retrouver beaucoup des suggestions apportées par l'U. F. O. L. E. P. et la Ligue de l'Enseignement, qu'il s'agisse de vœux adoptés dans nos congrès ou du « plan constructif de l'éducation physique et sportive dans une démocratie », qui avait été élaboré par notre ami Marcel Delarbre [le F.·. Marcel Delarbre] et rapporté par G. Beauville, lors du Congrès national de la Ligue à Avignon, en 1933, mis au point au Congrès de 1934 à Reims, et présenté officiellement au ministère de l'Education nationale en juin 1934.

Un projet Méricamp-Rosier nous a été également soumis, sur l'organisation de l'athlétisme en France; un protocole a ensuite été signé le 12 avril 1939, dans le cabinet de M. Jean Zay. Les signataires étaient : MM. Méricamp (F. F. A.), Brenier (U. F. O. L. E. P.), Guillevic (F. S. G. T.), Thibaudeau (F. G. S. P. F.), et Boisset (O. S. S. U.). Notre président, J. Brenier, avait pris part à la discussion de ce projet dans une réunion de commission au ministère ; toutes nos prérogatives nous sont maintenues par le protocole, dont le texte a paru dans le « Bulletin d'Informations ».

L'œuvre scolaire et post-scolaire à laquelle le F.·. Jean Zay a attaché son nom était destinée à préparer la transformation marxiste de la société et de l'économie françaises.

Jean Zay aurait voulu la compléter par la création d'une Ecole d'administration, appelée dans son esprit à faire échec à l'Ecole des Sciences politiques.

C'est une idée qui lui avait été suggérée par le Grand-Orient, car nous la trouvons dans le compte rendu du convent de 1937. Le F.·. Paul Perrin, ancien député, la présenta le 21 septembre :

...Vous savez que c'est de l'Ecole des Sciences politiques que sort l'immense majorité des hauts fonctionnaires de la République. C'est une école privée qui est entièrement entre les mains et sous le contrôle de la féodalité contemporaine.

On demande que cesse ce monopole et que l'Etat se préoccupe de la création d'une Ecole supérieure d'administration sur laquelle il exercera son contrôle. (Applaudissements.)

Le F.·. MERIEL. — C'est en quelque sorte la répétition du vœu émis par la Ligue de l'Enseignement dans son dernier Congrès :

« Considérant que dans le but de préparer des fonctionnaires républicains, M. Jean Zay a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi rétablissant l'Ecole d'administration, créée en 1848 par Hippolyte Carnot, et supprimée par le comte de Falloux ;

« Considérant que cette réforme peut avoir, au point de vue laïque, une certaine répercussion, puisque, par exemple, certaines décisions du Conseil d'Etat ont pratiqué une brèche dans les dispositions légales interdisant les subventions, même déguisées, aux écoles privées, et qu'une formation plus adéquate des futurs conseillers d'Etat pourrait provoquer l'établissement d'une jurisprudence plus conforme à l'esprit des lois de 1881 et de 1886, et que, d'autre part, il y a intérêt à former des diplomates qui, en Orient, ne favorisent pas les congrégations au détriment de la mission laïque française et que, par conséquent, le problème est du ressort de la Ligue,

« Demande instamment que le projet visé ci-dessus soit mis d'urgence à l'ordre du jour de la Chambre. »

La guerre empêcha le F.·. Jean Zay de réaliser son projet.

AU SERVICE DE L'INTERNATIONALE

Elle ne lui permit pas non plus d'admettre les étrangers à l'agrégation de médecins.

Il émit cette prétention, non sans habileté, au mois de juillet 1939 : il ne voulait créer que des diplômes honorifiques, pour servir le rayonnement de la science française à l'étranger !

C'était là une simple précaution oratoire. Il était évident qu'il cherchait à livrer les chaires de la Faculté à des Juifs réfugiés dès que les circonstances le permettraient. Le syndicat des médecins de la Seine et l'Union générale des fonctionnaires virent le danger. Ils montrèrent que ce n'était pas la première fois que des politiciens créaient des diplômes de ce genre. Il était toujours arrivé un moment où l'on avait établi l'équivalence avec les vrais diplômes. Il était donc vain d'établir deux catégories d'agrégés ; l'assimilation finirait toujours par avoir lieu.

Les intéressés n'auraient cependant pas eu gain de cause si le F.·. juif Zay n'avait pas quitté le ministère, deux mois plus tard, et revêtu un brillant uniforme du Train des Equipages.

Avant de partir, il avait encore eu une idée fâcheuse : glorifier le cent cinquantième anniversaire de la Révolution.

Le Grand-Orient prit part à cette célébration : il fit jouer, rue Saulnier, une pièce en neuf tableaux sur les « temps héroïques » de la Révolution par le F.·. Paul Gsell. Il édita une sélection de poèmes et de chansons révolutionnaires.

Manifestations discrètes, comme il convenait à une société de ce genre !

Elles furent complétées par les fêtes organisées un peu partout en France à cette occasion par la Ligue de l'Enseignement. Le F.·. Jean Zay l'avait chargée d'associer l'école publique à ses projets.

Malgré un gros effort de propagande, ces manifestations n'eurent pas le succès attendu. Le développement du communisme avait dessillé beaucoup d'yeux sur les prétendues beautés de la Révolution.

Le succès de sa politique belliciste fit bientôt oublier à Jean Zay cet échec.

Depuis un an, il intriguait dans le ministère pour forcer le gouvernement à adopter une attitude provocante, menaçant de donner sa démission si les prudents avis de M. Bonnet étaient suivis. Ses **Cahiers** resteront un éloquent témoignage de son action entre septembre 1938 et septembre 1939.

Le 29 février 1939, jour de la reconnaissance du général Franco, il fit part à Herriot de ses scrupules. Il était d'autant plus torturé qu'en dépit de son désir d'intervention en Espagne, il avait été mis en accusation, le 9 décembre 1938, par la L.·. **Unité maçonnique** (G.·. O.·.) qui l'avait, bien à tort, trouvé trop timoré. Les poursuites devant la justice maç.·. n'avaient été arrêtées que sur l'énergique intervention du F.·. Camille Chautemps, visé lui aussi par l'acte d'accusation.

Herriot « déconseilla formellement tout départ ».

Battez-vous, dit-il à Jean Zay, soutenez votre point de vue, mais ayez ensuite la conscience en repos. Ce n'est pas à vous de renverser le gouvernement. Il a les radicaux avec lui. Il sera temps, en cas de concession intolérable...

Le F.·. juif Zay continua donc à « se battre ». Mais il ne tarda pas à voir que les Juifs risquaient fort de pâtir de leur agitation révolutionnaire et belliciste.

Pour les protéger contre des révélations gênantes, il fit signer par M. Daladier un décret-loi sur la « diffamation », qui interdisait en fait de les mettre en cause.

Enfin, le 1er septembre, Jean Zay avait satisfaction : la mobilisation générale était décrétée. Il annonça à grands sons de trompe son intention de partir aux armées. Il écrivit dans ses **Carnets :**

« La presse publie ma lettre qui fait impression. Je reçois de nombreuses lettres de félicitations... Effet à Orléans... »

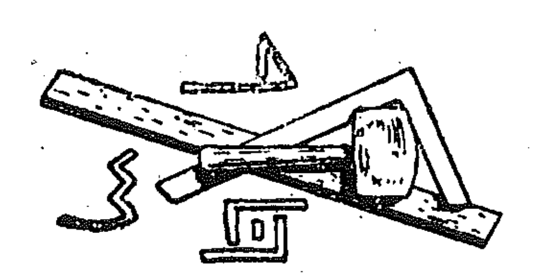
Quinze jours plus tard, ce soldat de première classe, qui s'était vanté de faire un service militaire déplorable et avait craché sur le drapeau, était promu sous-lieutenant.

Au mois de juin 1939, il se crut en danger à Saint-Pourçain-sur-Sioule : il lâcha son unité, partit en automobile pour Bordeaux, où il se fit donner un « ordre de mission » par le complaisant Pomaret et se réfugia à bord du **Massilia.**

Il ne réussit pas, Dieu merci, à éviter le châtiment.

Une juste condamnation a mis fin aux entreprises de démolition de ce juif F.·. M.·., dont l'influence a été si néfaste sur l'école, les œuvres familiales et la politique étrangère de la France.

LOUIS DUTRILLEUX.



La F∴ M∴ et ses moyens d'action

AU lieu de se dire que la France ne peut tirer son salut que d'elle-même et d'elle seule, au lieu de regarder l'avenir avec décision, beaucoup de Français s'attardent encore à croire qu'il suffirait de rendre à notre pays le régime démocratique pour que, immédiatement, ils puissent à nouveau mener la vie insouciante d'avant 1939. N'ont-ils pas réfléchi ? N'ont-ils pas essayé de tirer la leçon des événements de 1940 et du régime qui les a préparés ? Ce régime où, comme l'a dit le Maréchal (1), **« l'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice »**, si bien que nous avons vécu sur notre capital, ce capital que le travail, le sens national et l'abnégation de générations de Français avaient péniblement amassé.

En étudiant les causes de notre effondrement, on constate que, depuis la Révolution, la F∴ M∴ a tout mis en œuvre pour devenir le gouvernement occulte de la France et qu'elle a atteint son but sous la IIIe République.

Le fonctionnement de la machine gouvernementale de la IIIe République était réglementé par les lois constitutionnelles de 1875, reflet et suite logique des diverses constitutions républicaines qui ont régi successivement la France depuis 1789 et **qui, toutes, furent rédigées par des Maçons.**

(Signalons simplement l'action du F∴ Siéyès, lors de la rédaction des constitutions de la Révolution et du Consulat, et du F∴ Louis Blanc, en 1848.)

La base du pouvoir est le suffrage universel (dont nous parlerons plus loin) ; de lui émanent les assemblées d'après lesquelles on choisit les ministres, non pas à cause de leur compétence, mais en vertu des lois du « dosage » des partis, groupes et tendances de cette fameuse et fantasque majorité.

Donc, pour trouver des hommes **capables** de gouverner la France, on ne tient pas compte ni de la compétence ni de la bonne foi, mais uniquement de questions de parti !... De plus, tout est prévu pour les empêcher de gouverner. A ce sujet, nous empruntons à Jules Payot (2), ce vivant tableau de la vie de nos ministres sous la IIIe République :

Un ministre, dit Léon Bourgeois, est pris, le matin, de 9 h. à midi, par le Conseil, par les audiences uniquement consacrées aux sollicitations et, depuis peu, par les fréquentes séances supplémentaires de la Chambre. L'après-midi, quatre jours sur six, il est retenu au Palais-Bourbon ou au Luxembourg ; le soir, il a la signature, innombrable, à moins qu'il ne préside un banquet ; les dimanches, il voyage, il « inaugure » et répand le flot du mérite agricole et des palmes académiques.

M. Poincaré dit aussi l'éparpillement de l'attention d'un ministre : « Levé de bon matin, il trouve sur son bureau une petite montagne de papiers : c'est son courrier personnel. Il faut une heure pour dépouiller la petite montagne formée surtout de sollicitations. Puis, c'est le service de la presse, les extraits de journaux, « le flot amer », dont la lecture constitue une mauvaise hygiène mentale. De 9 heures à midi, un monde de sénateurs, de députés, viennent recommander leurs électeurs, leurs fils, frères, neveux, cousins... Le lendemain, la matinée est prise par un Conseil des ministres, « réunion cinématographique où l'on passe en revue, en deux ou trois heures, toutes les affaires publiques, administratives, financières, sociales et surtout parlementaires. L'après-midi, c'est le Sénat et la Chambre »...

Il rentre tard et doit signer des milliers de pièces et de lettres « comme en un rêve et il ne saisira guère, dans les milliers de décisions qui lui seront soumises, que des lueurs intermittentes de réalité ». Puis, les directeurs l'attendent pour les questions délicates. « il les reçoit, cause avec eux, mais si précipitamment que, suivant ses dispositions d'esprit, il accepte trop aisément leurs suggestions ou prend, sans raison sérieuse, le contrepied de leurs propositions. Et, de très bonne foi, il croit rendre un jugement impartial, personnel et raisonné. »

Le lendemain, la même vie d'éparpillement de l'attention recommence. « Si le ministre veut étudier un projet de loi... il n'y peut consacrer, çà et là, que des heures furtives et une pensée distraite. Doué de quelque force d'assimilation, il parviendra peut-être à refléter l'esprit d'un de ses collaborateurs, à s'approprier son travail. »

Aussi, M. Barthou définit-il la journée d'un ministre : « Une succession d'heures perdues, que coupent de rares loisirs employés à un travail utile. »

Ces aveux sont ahurissants et, en y réfléchissant, on commence à comprendre certains côtés des événements de 1939.

Et cela se passe toujours ainsi et dans toutes les démocraties du monde. D'ailleurs, nous aurions sans doute à jamais été délivrés de ce régime si le Directoire, qui sombrait dans l'incohérence la plus folle, n'avait été renversé le 18 Brumaire par Bonaparte qui donna à la Fance l'armature administrative qu'elle avait encore en 1939. La France devint une « bureaucratie », comme disait **Stuart-Mill**, et c'est ce qui explique que tout ait tenu jusqu'au choc de 1940. Tout était bureaucratie : l'armée qui ne s'adaptait pas aux besoins de la guerre moderne, l'enseignement, l'économie, etc... La grande machine tournait lentement, pour ne pas trop fatiguer ses fonctionnaires, et puisqu'elle tournait, il n'y avait aucune raison de la moderniser.

En marge de tout cela, les Chambres s'épuisaient en discussions de « principe » et en discours vides, les majorités naissaient et mouraient comme des papillons, et les ministères se succédaient à une cadence vertigineuse, à tel point que même si un ministre voulait faire quelque chose, il ne le pouvait pas, le temps lui manquait pour une œuvre de longue haleine, et dès qu'il était parti, son successeur s'empressait de détruire ce qu'il avait fait (cela aussi fait partie des traditions républicaines).

Dans tout cet imbroglio de chambres, commissions, sous-commissions, ministères, cabinets, etc., le **« Groupement Fraternel Parlementaire »**, présidé comme par hasard par un Juif sans talent, mais homme à tout faire, le **F∴ Pierre Bloch**, député de l'Aisne, celui-là même qui, en 1937, fit une campagne dans le journal « La Griffe », du F∴ député de

(1) Message du 20 juin 1940.

(1) Jules Payot : Le Travail intellectuel et la volonté, Paris 1930.

l'Yonne, **J.-M. Renaitour**, pour l'introduction de la semaine de quarante heures dans l'agriculture !

Ce « **Groupe Fraternel** » se composait d'environ deux cents députés et cent sénateurs, parmi lesquels les FF.'. **Chautemps, Marchandeau, L.-O. Frossard, Jean Zay, Marc Rucard, Monnet, Grisoni, Marceau Pivert** et le multimilionnaire juif, **L.-L. Dreyfuss**, roi du blé et propriétaire de l' « Intransigeant » et de Radio-Cité.

Cela nous amène dans le vif du sujet, car ce premier organisme cohérent et essentiel que nous rencontrons dans notre étude, est une **Fraternelle Maç.'. dirigée par un Juif.** Est-ce un hasard ?... Non, nous ne le croyons pas, car partout on retrouve cette cohésion judéo-maçonnique, pouvoir occulte qui tirait la ficelle des marionnettes qui figuraient le gouvernement de la France. Le problème est vaste et passionnant et nous y reviendrons, mais, avant tout, retenons ces mots du F.'. Emmanuel Arié (1), qui affirme :

L'idéal d'Israël est, comme l'idéal de la maçonnerie, une œuvre laïque **et qui voit en l'esprit « occidentalo-oriental » (sic) des Juifs l'élément qui engendrera un « esprit européen ».**

Donc, la judéo-maç.'. se substituait au pouvoir qu'elle avait elle-même voulu impuissant. A ce sujet, M. Jacques de Boistel a publié dans cette revue un article qui expose clairement la question (2), qu'il nous soit pourtant permis d'y ajouter quelques précisions.

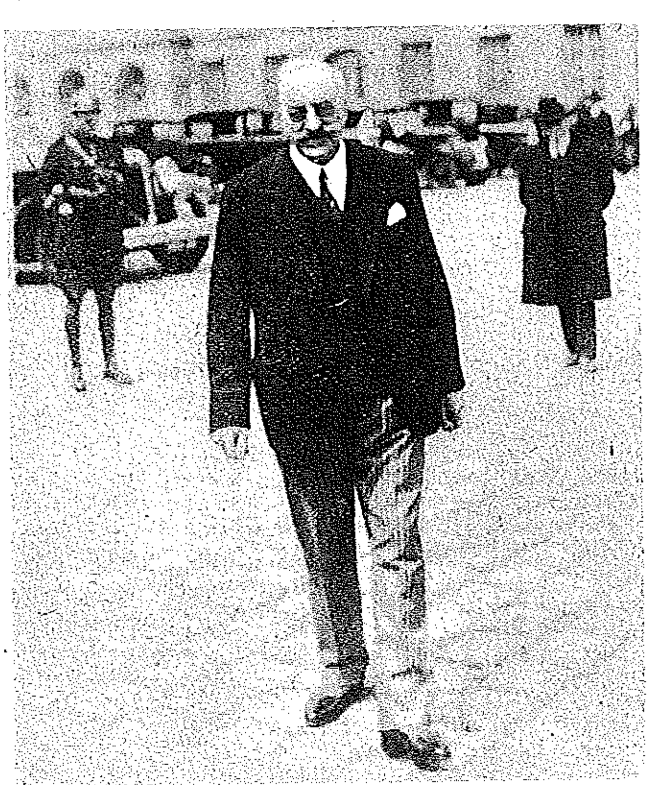
Dans le compte rendu du Convent du G.'. O.'. de 1922, on peut lire la phrase suivante :

« On doit sentir la Maçonnerie partout, on ne doit la découvrir nulle part. »

C'est, en effet, ce qui se passait, car presque dès sa naissance, tout Français était plongé dans un bouillon de culture qui devait augmenter sa perméabilité aux idées maçonniques ou du moins simplement le rendre neutre.

(1) Bulletin de la G.'. L.'. D.'. F.'., Octobre 1934 : Emmanuel Arié, Israël et la Maç.'. (pp. 15 et suivantes).

(2) Comment la F.'. M.'. asservissait la France, J. de Boistel, **Documents Maçonniques** n° 7, avril 1942, p. 17 et suiv. (plus un supplément encarté).



Le F.·. juif L. L. Dreyfus, député, roi du blé, propriétaire de l'« Intransigeant » et de Radio-Cité et dont les spéculations minèrent l'agriculture française.



Le F.·. juif Pierre Bloch, député de l'Aisne et président du « Groupe Frat.·. Parlementaire.

Le premier contact que tout citoyen a avec l'Etat est l'école, et c'est pourquoi le chapitre « **Education Nationale** » fut particulièrement soigné par la maçonnerie. Plus de 50 % des ministres de l'Instruction publique de la III[e] République étaient F.'. M.'.. C'est donc la maçonnerie qui procéda d'une façon occulte à l'élaboration de ces programmes scolaires encyclopédiques dont **Spencer** disait (1) qu'ils « **sont des mesures prises en vue de l'augmentation de la stupidité** ». On peut, à ce sujet, voir un livre d'une hallucinante clarté, et qui fut écrit par J. Payot (2), alors recteur de l'Université d'Aix. De cette façon, tous les enfants étaient asservis à une discipline psychologique contre nature qui en faisait dans la plupart des cas des êtres incapables de réfléchir et démunis d'esprit critique, car on les avait habitués à ingurgiter dans leur mémoire une masse informe de connaissances qu'ils n'avaient pas le temps d'assimiler et surtout sans contact aucun avec la réalité, sans avoir recours à l'**expérience.** Cette école de psittacisme les préparait à répéter servilement et sans pouvoir les critiquer, tous les mots d'ordre souvent effarants de manque de logique et qui sont toujours de source **judéo-maçonnique.**

De plus, dans le recrutement du personnel chargé d'appliquer les programmes, la camaraderie maç.'. plaçait un nombre impressionnant d' « hommes sûrs ».

D'autre part, tout un réseau de filiales maçonniques ont été créées pour agir sur les professeurs, instituteurs, parents d'élèves et élèves eux-mêmes, surtout lorsqu'ils étaient arrivés au stade post-scolaire, moment où ils pouvaient éventuellement se mûrir l'esprit par eux-mêmes, au contact de la vie. Les filiales se groupaient autour de la **Confédération générale des Œuvres laïques** (Ligue de l'Enseignement),

(1) Spencer : Autobiographie (p. 393).

(2) J. Payot : La Faillite de l'Enseignement, Paris, Alcan. (Il est à noter, au sujet de ce livre, que l'auteur n'y a nullement dégagé les causes de cet état de choses ; il en a simplement noté les effets.)



Le F.·. L.-O. Frossard, député-maire de Ronchamp et publiciste.

dont les vingt mille sociétés comptaient plus de trois cent mille membres (1).

A l'usage des maîtres, on créa le **Groupe Frat.·. de l'Enseignement** qui fut présidé par le F.·. **Marceau Pivert**, et dont les mots d'ordre étaient diffusés aux profanes par le **Syndicat national des Instituteurs** du F.·. **Emile Glay**. Doit-on insister encore sur le mal que cet organisme, furieusement antinational, et groupant la majorité du personnel enseignant, a fait à la France ?

Le jeune Français sortait ainsi tout désarmé du cerveau de la F.·. M.·. et était mûr pour devenir un des éléments du fameux **suffrage universel** dont on lui avait beaucoup parlé à l'école et dont il était fier parce qu'on lui avait dit qu'il lui permettait de participer au gouvernement de sa patrie ! Ceci constitue la plus grande escroquerie de tous les temps, car l'action d'aveuglement collectif de la F.·. M.·. faisait en sorte que les gens en état de juger vraiment la politique du pays pouvaient, sans doute, se compter sur les dix doigts.

La Maçonnerie et les Juifs agissaient ensuite sur la masse par le canal de la presse qui leur était asservie. Ils possédaient, en effet, les grandes agences d'information et avaient un rôle prépondérant dans tous les grands journaux (2). Pour les journalistes qui n'étaient pas juifs, on créa la « **Fraternelle des Journalistes** », dont le **F.·. Camille Chautemps** était le président d'honneur. Par cette presse, on orientait l'opinion en lui cachant certaines choses, en l'endormant par de crapuleux détails sur les crimes et les gens « du milieu » et en dosant savamment les fausses nouvelles avec les commentaires tendancieux, si bien que les Français n'ont **jamais** su la vérité.

La radio de la III[e] République fut un prolongement digne de la presse. Elle était dirigée dans le même esprit par des équipes à prépondérance judéo-maçonnique.

(1) J. de Boistel : op. cit.
(2) J. de Boistel : op. cit.

La Maç.·. se pencha sur elle avec sollicitude, en créant le « **Comité républicain de la radiodiffusion** ».

Le Convent de la G.·. L.·. D.·. F.·. de 1929 étudia les problèmes que posait la diffusion des idées maçonniques par la radio. En outre, les FF.·. avaient une place prépondérante dans le « **Conseil supérieur de la Radiodiffusion** » et le « **Comité de Coordination** ».

La radio elle aussi, officielle ou privée, a contribué à l'œuvre d'abrutissement des masses par la constitution même de ses « programmes artistiques ». Nous ne voulons pas prétendre que tout dans les programmes de la radio d'avant-guerre était à rejeter, mais il est triste de constater que leur niveau artistique était de très loin inférieur à celui des programmes de nos voisins allemands, italiens, suisses et même anglais. La radiodiffusion a contribué à détacher les Français de leurs traditions nationales en déformant le goût théâtral et musical, en substituant le dégénéré au beau, en enlevant absolument au peuple ce goût du folklore (1). La presse et la littérature populaire avaient donné le goût du crapuleux et des détails obscènes, la radio imposa toute une production de chansons sans poésie et sans harmonie interprétées par des femmes à la voix d'homme saoul ou des hommes à timbre de fillette et qui glorifiaient les plus bas instincts de l'humanité.

Le théâtre et le cinéma, autres fiefs des judéo-maçons, emboîtèrent le pas, et c'est à qui célébrerait le mieux l'immoralité. Le mari trompé et les parents dupés étaient toujours ridicules, ainsi d'ailleurs que l'officier des vaudevilles militaires.

A noter aussi le mal qu'ont fait ces gens qui ont lancé des pièces et des films dont l'humour facile plaît à tout le monde, mais qui utilisaient leur talent pour semer un scepticisme fort dangereux dans les esprits.

(1) Cf à ce sujet, A. Cœuroy : La Musique et le peuple de France. Paris, Stock.



Le F.·. Marchandeau, ancien député-maire de Reims, encore actuellement président de l'Association des maires de France !

La Maç.˙. créa pour le spectacle diverses filiales comme :
— **La Coopération artistique,**
— **L'Amicale du Spectacle,**
— **La Fraternelle des Artistes lyriques,**
— **L'Union fraternelle des Artistes,**
— **La Fraternelle du Cinéma.**

De plus, beaucoup de FF.˙. s'infiltraient dans les comités directeurs de divers organes professionnels de défense artistique et littéraire comme l' « **Union des Artistes** » (qui fut présidée par le F.˙. Martinelli) et la « **Société des Auteurs** ».

Outre cette action psychologique sur les masses, il y avait l'action directe. « **Les Frères, comme par osmose, faisaient passer les idées maçonniques des Temples dans les partis.** » (1).

Le mécanisme d'action est donc bien simple : les FF.˙., qui sont disséminés partout, renseignent servilement leurs obédiences qui, elles, réagissent de la façon suivante :

1) **Mots d'ordre aux Loges et aux filiales ;**

2) **Pression directe sur les FF.˙. intéressés directement ou indirectement ;**

3) **Si besoin est, campagne de propagande ;**

4) **Action sur les partis politiques ;**

5) **Action sur le pouvoir par l'intermédiaire de la « Frat.˙. parlementaire ».**

(1) J. de Boistel : op. cité.

Et c'est ainsi que la France était gouvernée !...

Mais la défaite de 1940 a sévèrement sanctionné ces abus et le Maréchal Pétain s'est vaillamment attelé à une merveilleuse tâche de redressement, et il nous a dit :

« **IL FAUT RECONSTRUIRE.** »

Oui, il faut reconstruire ! et le Maréchal peut compter sur le dévouement de tous les vrais Français pour l'aider dans sa tâche, mais il faut méditer aussi ces paroles tirées de son message du 6 septembre 1940 :

Ces causes (causes de notre décadence) n'ont pas disparu avec le changement des institutions. Elles ne disparaîtront qu'avec le changement des hommes. J'ai pu constater, en maintes circonstances, avec une peine réelle, que les institutions du gouvernement étaient travesties et dénaturées par une propagande perfide, et que des mesures mûrement réfléchies étaient empêchées de porter leurs fruits par l'inertie, l'incapacité ou la trahison d'un trop grand nombre d'agents d'exécution.

Oui, il faut reconstruire ! Mais avant il faut démolir l'édifice lézardé, sélectionner les matériaux encore utilisables (il en reste, Dieu merci !) et éloigner impitoyablement ceux qui sont pourris ; les reprendre serait tout remettre en question. Comme **Tannhauser**, ils ont péché contre l'Esprit, et rien, même la plus dure pénitence, ne saurait leur valoir de pardon.

Maurice Th. MULLER.





Le F.˙. Camille CHAUTEMPS



A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

LA MAÇONNERIE EN FRANCE

« **Le Franciste** » (19 juillet) a consacré plusieurs articles à l'action de la Maçonnerie en France avant et après l'Armistice.

Avant l'Armistice, écrit-il, tous les rouages de l'Etat étaient maçonniques.

...La Maçonnerie, occupant les allées du pouvoir, réservait, en effet, à ses adeptes, les postes bien rétribués et les honneurs. Un sordide intérêt rapprochait le simple gendarme qui demandait une recommandation pour passer brigadier, et le plus haut fonctionnaire qui sollicitait le ministre franc-maçon. Industriels, architectes, artistes, commerçants, obtenaient des commandes, grâce à la recommandation maçonnique.

La Maçonnerie constituait donc ainsi, comme la Juiverie, un Etat dans l'Etat. Celui qui était maçon passait avant le vulgaire Français non affilié qui, lui, devait se contenter de payer les commandes de l'Etat au prix fort.

Cet état de choses avait provoqué une véritable course aux profits à l'intérieur de l'ordre, provoquant des scandales qui rejaillirent sur le pays tout entier.

Ce furent les affaires Wilson, du Panama, des Fiches, puis Klotz, Stavisky, etc.., où furent compromis tous les députés et ministres maçons de la IIIe République. Qu'on se souvienne du dégoût qui envahit tous les Français quand ils apprirent, lors de l'affaire Stavisky, que leurs élus avaient encouragé l'escroquerie pour toucher leur part de bénéfice !

Mais ces scandales ne purent jamais ébranler le régime maçonnique-parlementaire.

..Par le jeu des « concentrations », des « cartels », des « fronts », le pouvoir maçon se défendait admirablement. Tel ministre tombait, tel autre le remplaçait, mais on retrouvait les mêmes individus. Le peuple traduisait ceci en une formule : « On prend les mêmes et on recommence. »

Vint la guerre, la défaite, l'Armistice. Le maréchal Pétain, faisant à la France en détresse « le don de sa personne », prit le pouvoir.

Comme à toutes les époques de l'Histoire où elle dut s'incliner devant un pouvoir qui se refusait de pactiser avec elle, la Maçonnerie a fait « patte de velours ».

Mais son action ne s'est pas ralentie. Sournoisement, les Francs-Maçons torpillent l'œuvre du Maréchal et s'opposent à la révolution nationale. Jouant du ravitaillement comme d'un moyen de pression sur l'opinion publique, ils laissent périr les denrées ou empêchent leur sortie du département qu'ils contrôlent, rédigent des circulaires ou les interprètent pour exaspérer commerçants et industriels. C'est le sabotage organisé pour amener le peuple à critiquer l'œuvre de rénovation.

Sur le plan de la politique extérieure, la même tactique est adoptée. Pour les maçons, seuls, comptent les « frères » de Londres ou de Washington. Peu importe le sort que l'avenir réservera aux Français. De bouche à oreille, ils diffusent les mots d'ordre britannique, entretiennent le doute dans les esprits et la haine dans les cœurs.

C'est à cette propagande insidieuse que nous devons toutes nos désillusions d'après l'armistice, en particulier les retards apportés à la coopération franco-allemande et au règlement du problème de nos prisonniers.

Et voici la conclusion du « **Franciste** » :

Cela n'a que trop duré.

Aux Maçons qui déclarent s'intégrer dans l'Etat nouveau, qu'on accorde l'indulgence, sous bénéfice d'inventaire.

Aux autres, aux saboteurs, aux provocateurs, il faut enlever les moyens d'agir.

Arrachons-leur le cordon et passons-leur la corde !

LE RETOUR DE L'ILE D'ELBE

Un article de M. Saint-Georges de Bouhélier dans « **Le Temps** », au sujet du retour de l'île d'Elbe qu'il attribue — d'après les confidences du fameux chirurgien militaire Larrey — à la complicité du surveillant anglais de l'ex-empereur,[1] le colonel Campbell, fournit à M. Charles Maurras l'occasion d'évoquer la version maçonnique de l'événement :

...Sans contester les souvenirs du baron Hippolyte Larrey, on peut les compléter par un témoignage qui ne sera suspect à aucun bonapartiste, celui de Frédéric Masson et sa version du coup maçonnique.

Dans un de ses derniers volumes, — est-ce celui qu'il a intitulé « Maubreuil », et où il fait une charge à fond de train contre Léon Daudet et votre serviteur, est-ce en un autre paru à peu près en même temps ? Je n'ai pas mes livres là — Frédéric Masson a projeté sur le retour de l'île d'Elbe une vive lumière en montrant quelle part y a prise la Franc-Maçonnerie. L'équipée de mars fut montée par les Loges seules qui en réduisirent toutes les difficultés, qui en brisèrent, surmontèrent ou tournèrent les obstacles... Ce vieux militant napoléonien de Frédéric Masson peut en être cru sur parole, car, enfin, cette explication avait entre autres inconvénients celui de ruiner la légende de son héros. S'il la produit et la défend avec tant de précision, c'est que l'intérêt documentaire de sa découverte lui avait paru tout primer.

Maintenant, comparons Masson et Larrey. Mettons bout à bout la Maçonnerie de France et la Maçonnerie anglaise. Ne faisons qu'une hypothèse : le colonel Campbell n'aurait-il pas été Franc-Maçon ? Toute l'équipée s'illumine de bout en bout, et la continuité se rétablit sans faille entre Porto-Ferrajo, Grenoble, Lyon et Paris. Rien n'empêche d'admettre — mais par surcroît — que Campbell ait bénéficié d'une certaine complaisance de chefs à qui il aurait proposé l'idée d'un piège à tendre à Napoléon. En tout cas, on comprend un peu mieux, dès lors, comment, après Waterloo, le cabinet de Londres n'admit que l'inhumaine déportation de Sainte-Hélène : au cas où la Franc-Maçonnerie française eût trouvé des complices anglais auprès de l'ancien empereur, il lui eût été moins facile de le faire revenir de l'autre côté de l'Océan que des rives prochaines de la Méditerranée.

NAPOLEON ET LA MAÇONNERIE

Quel que soit le rôle de la secte dans son évasion de l'île d'Elbe, Napoléon ne tenait pas les F.'. en haute estime. « **L'Union Française de Lyon** », du 5 septembre rapporte ce mot de l'empereur, cité par Arnauld, dans ses « Souvenirs d'un sexagénaire » :

Ce sont des enfants qui s'amusent ; laissez-les faire et surveillez-les.

Seulement, au temps de Napoléon comme plus tard, « ces enfants » jouaient un jeu terriblement dangereux pour le pays. Napoléon, qui ne l'ignorait pas, jugea très vite qu'il n'était pour son gouvernement que deux attitudes : briser la secte ou l'asservir. Il l'asservit.

LA MAÇONNERIE CONTRE LE TRANSSAHARIEN

Dans une précédente Revue de presse, nous avons indiqué comment le parti radical, en 1933, au Congrès de Vichy, enterra le projet sur le Transsaharien. Ce Congrès est mémorable : tous les rapports y furent faits par des Francs-Maçons. Le rapport sur la question coloniale avait été notamment confié au F.'. Monnerville, député de la Guyane, membre de la Loge « La Prévoyance » et du Conseil Fédéral de la Grande Loge de France.

Mais, bien avant cette date, les Maçons s'étaient montrés hostiles à l'idée d'une grande liaison transsaharienne.

Le Bulletin hebdomadaire des Loges de la région parisienne (déc.-janvier 1924, cité par l' « **Union Française de Lyon** » (6 août 1942), nous apprend, en effet que, le 16 janvier 1924, au cours d'une tenue réservée aux membres des Loges « France et Colonies » et « Inséparables du Progrès », le F.'. Georges Barthelemy, député du Pas-

FORCES OCCULTES

Le 9 septembre dernier, le premier tour de manivelle d'un film antimaçonnique était donné dans les studios de **Nova-Film**, à Courbevoie. Il s'agissait de « Forces Occultes », dont le découpage et la mise en scène sont de Paul Riche. Comme auteur du scénario, je tiens à présenter ce film qui traite de la Franc-Maçonnerie.

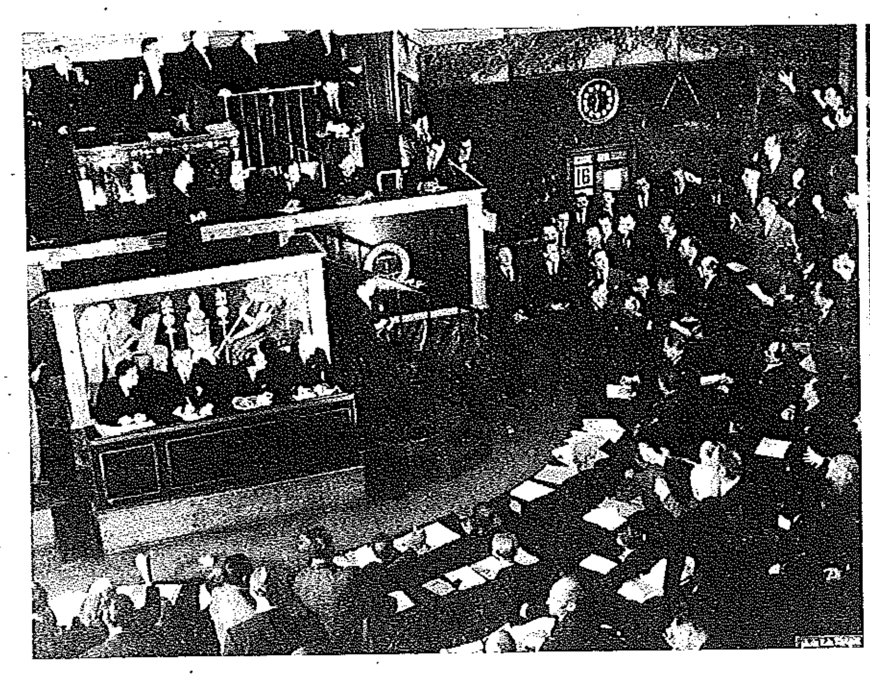
J'ai voulu d'abord, par ce film, continuer la propagande antimaçonnique que font, chacun dans leur secteur, mes camarades de l'équipe à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir. A une heure où les prudents cherchent le vent, où les habiles préparent de futurs reniements, à une heure où le F∴ Marchandeau, l'auteur du fameux décret de mai 1939, ce décret qui interdisait de prononcer ou d'écrire le mot **juif**, peut encore paraître à la tête des maires de France sans être hué, il paraît singulièrement urgent de dire tout haut ce que personne n'ose prononcer et de dénoncer clairement le mal dont meurt la France. A force d'être secrète, la Franc-Maçonnerie a disparu déjà de la mémoire de nos concitoyens, ces « Français qui ont la mémoire courte », et sa nocivité est en proportion de cette occultation. C'est pourquoi, par notre revue, par nos conférences, par nos tracts, par le film, nous ne cesserons de jeter le cri d'alarme.

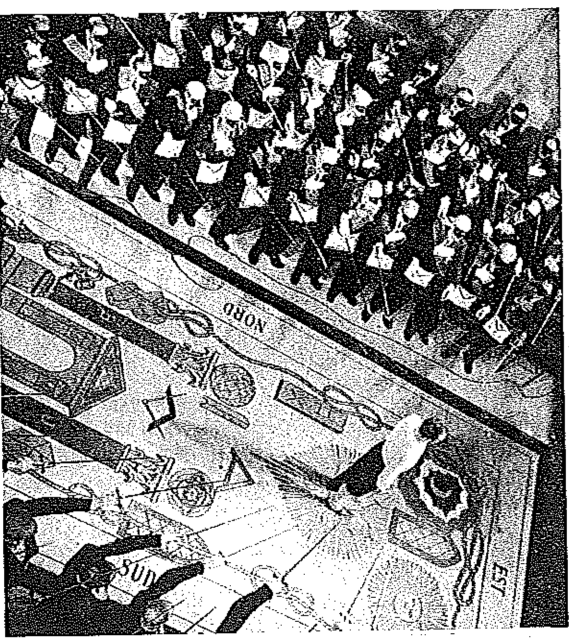
J'entends bien les indignations : union des Français, bonne volonté commune, respect des valeurs spirituelles, absolution du passé, reconstruction socialiste du pays... et nous sommes les attardés, les réactionnaires odieux, les gêneurs du renouveau français. Sur cela, nous nous sommes expliqués et nous nous expliquerons encore ; qu'il me suffise de dire ici que, pour nous, ces mots ont une sonorité qui date d'avant 1940, mais que nous les voulons purs et vrais et non point au titre de commodes paravents ; nous nous refusons de jouer avec des dés pipés. Reconstruction de la France ? Oui, mais sans le IV[e] pouvoir occulte des Loges. Union des Français ? Oui, mais sans l'existence secrète des « initiés » auxquels tout est permis et des « profanes » qui n'ont qu'à payer et qu'à applaudir. Absolution du passé ? Oui, si les FF∴ redeviennent sincèrement des Français du Maréchal, des Français pour le servir et l'aider et non point pour le trahir.

Ce film, je l'ai voulu précis et dur ; il fallait montrer aux foules de cinéma — vous savez tous ce que représente une foule de cinéma, le samedi soir... — pendant trente minutes, le problème maçonnique. Pour voir la question, pour la transformer en images sonores, j'ai songé à ce qui était lié très particulièrement avec la Maçonnerie : le Parlementarisme. C'est l'histoire d'un jeune député dont le talent inquiète « Les Forces occultes » qui dirigent la France ; le Grand-Orient lui offre l'initiation maçonnique et lui promet une aide puissante ; mais il ne veut pas jouer le jeu malpropre qu'on lui propose et il clame son indignation et son mépris. La vengeance maçonnique l'attend ; de son lit d'hôpital, il verra partir ses camarades vers cette « drôle de guerre » qu'il a tant redoutée et dont il s'est expliqué si rudement dans une séance maçonnique fameuse. Et je remercie encore ici mon camarade Maurice Rémy du personnage émouvant qu'il a su créer dans ce film.

Palais-Bourbon, temple maçonnique, diptyque inséparable quand on veut représenter la France d'avant 1940 ; c'est cette atmosphère lourde et trouble que j'ai voulu évoquer dans « Forces Occultes », afin de faire comprendre aux Français de 1942 de quel cauchemar ils sortent et où certains inconscients voudraient les faire revenir. C'est le dévoilement de l'action puissante et néfaste des Loges maçonniques, c'est la révélation du rituel des tenues et des initiations, ce « gad secret » maçonnique, dans son déroulement le plus exact et le plus grotesque. Si l'esprit critique et le sens du ridicule n'ont pas complètement abandonné les Français, ce film doit les éclairer et aider les campagnes que nous menons dans cette revue. Il est vrai que n'est pire sourd que celui qui ne veut point entendre...

J. MARQUES-RIVIERE.





Ph. N. de Morgoli.

Deux scènes du film « Forces Occultes ».

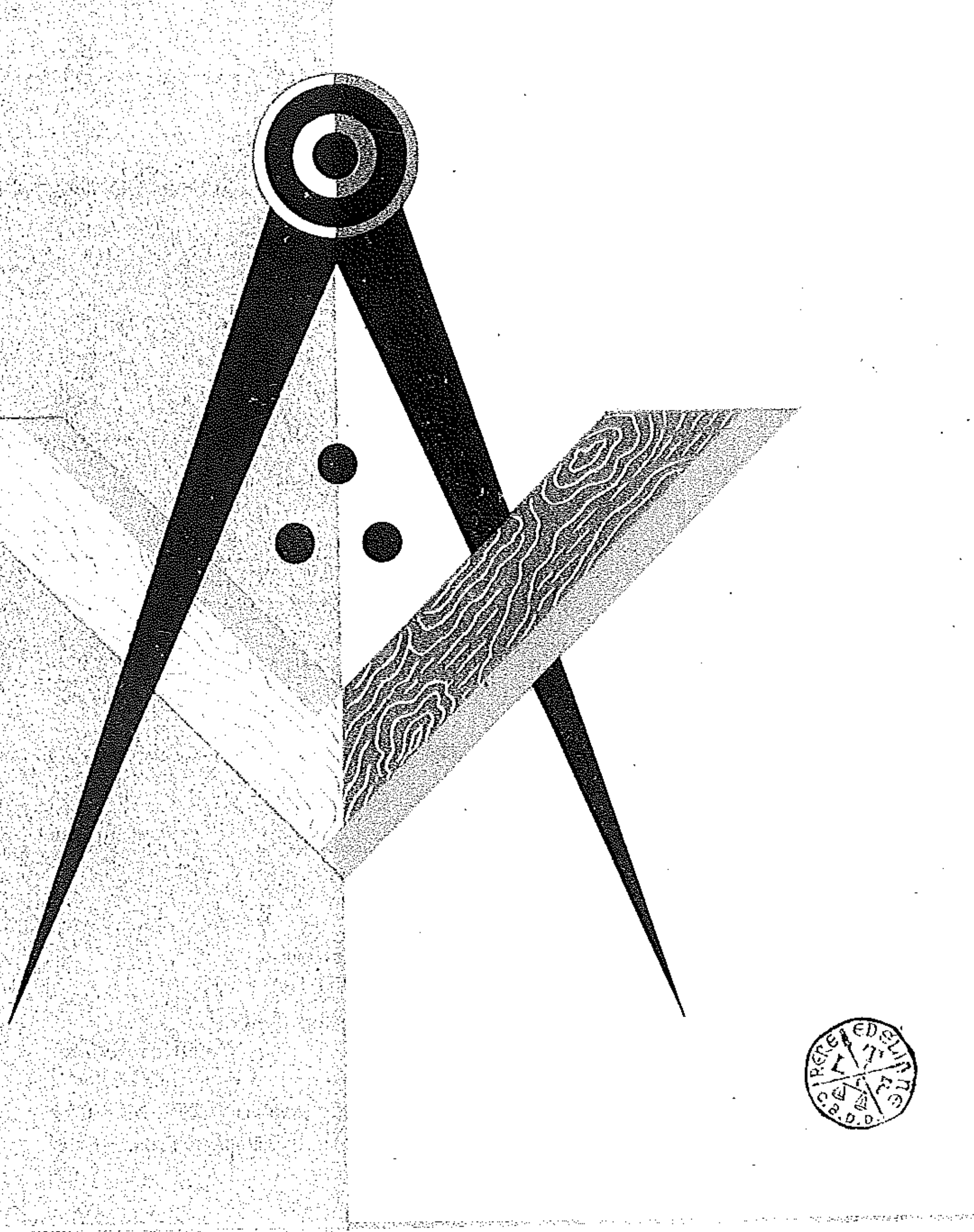
Diffuser

LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES

EST UN DEVOIR NATIONAL

LE NUMÉRO : 7 fran

LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES



NOVEMBRE 1942

REVUE MENSUELLE
Autorisation n° 257

NUMÉRO 2

2e année

SOMMAIRE

NUMÉRO 2

NOVEMBRE 1942

Directeur :
BERNARD FAŸ
Rédacteurs en chef :
ROBERT VALLERY-RADOT et J. MARQUÈS-RIVIÈRE
Secrétaire général : J. de BOISTEL
Administration : 11, rue Hubert-Colombier, VICHY. Tél. 40-34
Bureau à Paris : 7, rue Saulnier - Téléph. : Prov. 46-28

ABONNEMENTS :
Six mois .. 40 frs
Un an .... 70 frs

LE NUMÉRO :
7 francs



A l'entrée de la rade de New-York se dresse la **Statue de la Liberté éclairant le monde.** L'histoire de cette statue a été retracée par son auteur, le F∴ Bartholdi, au cours des deux conférences qu'il donna le 13 novembre 1884 et le 10 mars 1887 — avant et après l'inauguration du monument — à la Loge « Alsace-Lorraine » dont il était membre.

Et cette Loge en a publié des extraits dans un recueil imprimé par ses soins, à Paris, en 1891 (pp. 83 et s.).

C'est à l'époque de l'anniversaire du Centenaire de l'Indépendance des Etats-Unis que le F∴ Bartholdi, qui venait de terminer une statue du F∴ La Fayette pour la ville de New-York, conçut l'idée de son œuvre, destinée à symboliser la puissance de la Maçonnerie.

Laissons-le parler (1) :

« Un grand anniversaire approchait : celui du centenaire de la Déclaration d'Indépendance des Etats-Unis, anniversaire qui devait être aussi cher à la France qu'à l'Amérique elle-même, puisque les deux pays avaient combattu ensemble pour la liberté ; lutte commune qui n'était que l'introduction aux événements mémorables d'où sortit la France nouvelle.

« Cette grande idée : « La Liberté éclairant le Monde », symbolisait le mouvement des temps modernes ; il fallait la réaliser par une statue de proportion colossale qui dépasserait tout ce qui a jamais existé depuis les temps les plus anciens. »

Le F∴ Bartholdi disait vrai quand il rappelait que la Déclaration d'Indépendance, expression des principes maçonniques, a servi de préface à la Grande Révolution maçonnique française de 1789, et de modèle à la Déclaration des Droits de l'Homme.

M. Bernard Fay a démontré l'influence prépondérante de la Maçonnerie dans la Révolution d'Amérique (2).

Sous le titre : « La Franc-Maçonnerie met le feu aux poudres », il a écrit :

« ...Le point où le conflit politique et social avait atteint sa plus grande acuité était Boston. Ville prospère, ville intellectuelle, ville cultivée, à la fois très pieuse et très maçonnique, Boston avait, dès 1773, de la ferveur révolutionnaire. »

« ... Le centre du mouvement révolutionnaire était la Loge de Saint-André, dirigée par le grand chirurgien Joseph WARREN, intime ami de FRANKLIN, l'un des intellectuels les plus en vue d'Amérique, et l'un de ses politiciens les plus hardis, puisqu'il était à la fois le maître de la Loge Saint-André et l'animateur du club radical (North End Caucus)...

« ... Elle se réunissait près du port, à la taverne du « Dragon Vert et des Armes de la Franc-Maçonnerie », qui était sa propriété, où le club local tenait aussi ses séances...

« ... Or, le jeudi 16 décembre 1773, la Loge de Saint-André se réunit à la taverne du « Dragon Vert »; mais elle ne put pas tenir séance, son ordre du jour le constate. Pendant qu'elle était occupée à ne pas tenir séance et que le club politique y était aussi réuni, un groupe d'Indiens rouges et bariolés, que l'on n'avait pas vus entrer dans la taverne, en sortirent tumultueusement, se précipitèrent sur les quais, prirent des chaloupes et envahirent les trois navires anglais où, en quelques instants, ils organisèrent un pillage systématique et complet. Ils jetèrent trois cent quarante-deux caisses de thé à la mer, sans que les équipages aient pu s'y opposer et sans que les forces anglaises aient eu le temps d'intervenir. Puis ils reprirent leurs chaloupes, regagnèrent les quais et on les vit rentrer à la taverne. Ce devaient être des Indiens magiques, car jamais la police anglaise ne put les appréhender ni les punir. On vit seulement sortir de la taverne les membres de la Loge Saint-André qui s'étaient réunis pour ne pas tenir séance, comme l'indique leur procès-verbal (1).

« ...LA JOURNEE DU THE EST LA PREMIERE GRANDE JOURNEE REVOLUTIONNAIRE D'AMERIQUE, ET C'EST UNE JOURNEE MAÇONNIQUE. LA MAÇONNERIE AMERICAINE NE PEUT DECLINER L'HONNEUR D'AVOIR MIS LE FEU AUX POUDRES.

« Elle ne peut nier non plus que les différents « Congrès continentaux » où les délégués des colonies se réunirent pour élaborer une politique commune et organiser leur défense n'aient compris un nombre considérable de maçons, surtout parmi les chefs de file. Ces congrès manifestèrent un pur esprit maçonnique dans leurs divers actes publics, particulièrement dans la rédaction de la fameuse Déclaration d'Indépendance.

« ...En bons maçons dévoués au parlementarisme, ils rédigèrent un manifeste qui, sans correspondre à la réalité politique, correspondait aux idées, aux désirs, à l'attente de l'opinion philosophique et maçonnique dont ils avaient besoin dans leur lutte. Et ils réussirent. La

(1) Conférences prononcées à la Loge Alsace-Lorraine, janvier 1891, p. 84.

(2) M. Bernard Fay, La Franc-Maçonnerie et la Révolution Intellectuelle du XVIII[e] siècle, Paris, 1935, p. 211 et suiv.

(1) E.-H. Goss, The life of Colonel Paul Revere, Boston, 1891, vol. I, pp. 121-128.

Déclaration d'Indépendance devint l'évangile de la liberté politique pour les Maçons d'Europe et leurs amis (1).

« Puis la Révolution d'Amérique suivit son cours sous l'égide de la Franc-Maçonnerie .... en Amérique, l'unité nationale se fit autour d'un Maçon. En Europe, la propagande nationale fut faite par un Maçon. WASHINGTON, FRANKLIN sont les deux colonnes sans lesquelles le temple de la liberté américaine eût immédiatement croulé et Washington comme Franklin sont deux Maçons éminents qui ne cessèrent, durant tout ce long conflit, de pratiquer la Maçonnerie et d'en tirer parti... »

A ces deux FF.·. devait venir bientôt se joindre le F.·. La Fayette, dont la Maçonnerie assurera la carrière, ce dont il lui saura gré en se faisant son instrument au cours de trois Révolutions..

Et M. Bernard Fay a précisé (2) :

« ... Outre l'intervention militaire de la France, qui en elle-même représentait un coup de maître puisqu'elle devait procurer à l'Amérique son indépendance, FRANKLIN réussit à lancer par l'Europe l'idée, — on aimerait mieux dire « le mythe » — de la révolution vertueuse. Jusqu'alors, les révolutions étaient apparues comme des crimes sociaux. Désormais, on y verrait l'accomplissement d'une des plus hautes fonctions sociales. « La révolution contre la tyrannie est le plus sacré des devoirs », comme formule date de la Révolution française, comme sentiment date de la Révolution américaine et provient de la propagande franklinienne. WASHINGTON, le héros maçonnique qui se rebellait malgré lui, servait à prouver la sainteté de cette rébellion... (3).

C'est ainsi que la Révolution américaine servit d'exemple et d'encouragement à la Révolution maçonnique française.

(1) Carl L. Becker, The Declaration of Independance. New-York, 1921, pp. 19-23 et passim.
Sur l'ensemble de la question : J.-E. Morse, Freemasonry in the American Revolution, passim.
(2) M. Bernard Fay, Esprit révolutionnaire, p. 224.
(3) Op. cit., p. 90-112.



Le F.·. Bartholdi.



On comprend, dès lors, que la Maçonnerie ait voulu fêter un centenaire aussi important pour elle et perpétuer le souvenir de la première victoire qui marque les débuts de sa dictature mondiale.

Et l'on peut penser avec quel orgueil le F.·. Bartholdi énonçait les dimensions de ce colossal monument commémoratif.

Il disait :

« La statue de la Liberté est l'œuvre la plus colossale qui ait jamais été réalisée dans ce genre. Elle mesure 46 m. 08.

« Le fameux Colosse de Rhodes n'avait, d'après la tradition, que 41 m. 60; la statue d'Arminius, en Westphalie, mesure 23 m. 80; saint Charles Borromée, à Arona, sur le lac Majeur, 22 mètres; la Vierge du Puy, 16 mètres; enfin la Bavaria, 15 m. 70. La colonne Vendôme, à Paris, n'a que 44 mètres » (1).

En France, après une propagande maçonnique bien orchestrée, 180 municipalités, 40 conseils généraux, de nombreuses sociétés et des milliers de particuliers réunirent pour la statue elle-même **3.500.000 francs.**

Mais le plus difficile de l'entreprise fut de trouver les fonds nécessaires à la construction du socle et à la mise en place de la statue.

Le peuple américain ne marchait pas et...

« ... les populations de l'intérieur, les Etats et les grandes villes déclaraient que New-York devant profiter presque exclusivement des avantages moraux et matériels inhérents à la statue, elle seule devait faire les sacrifices nécessaires (2) ».

C'est donc à grand'peine que le Comité — grâce à

(1) M. Bernard Fay, Esprit révolutionnaire, p. 88-89.
(2) Op. cit., p. 98.

de fortes subventions maçonniques — put réunir les 330.000 dollars qui étaient indispensables (1).

L'inauguration fut fixée au 28 octobre 1886. La délégation française désignée pour assister à un si grand événement fut, comme de juste, composée de maçons notoires.

On y compte entre autres (2) :

« ... l'Amiral **JAURES**; le Fr.·. **DESMONS**, membre du Cons.·. de l'Ordre et vice-président du Sénat; le Fr.·. **DESCHAMPS**, conseiller municipal de Paris; le F.·. **SPULLER**, sénateur; les FF.·. **MEUNIER**, **BIGOT**, **HALPHEN**, etc... »

Le Président des Etats-Unis, le F.·. Cleveland, présidait la cérémonie, dont la Loge Alsace-Lorraine a rendu compte en ces termes (3) :

« Un coup de canon annonce la cérémonie et demande le silence aux vapeurs qui sifflent de tous côtés; M. de LESSEPS se lève et prononce le premier discours. Aussitôt après, le drapeau tricolore, dont la tête du colosse est enveloppée, est soudainement enlevé comme dans une féerie, et il n'y a plus rien à voir où à entendre. Le canon tire volées sur volées; tous les sifflets des quatre points cardinaux mêlent leurs notes stridentes aux efforts de poumons et de grosses caisses, auxquels se livre l'orchestre de GILMORE, pour faire entendre la « Marseillaise ». Mais, pendant dix minutes, c'est une vraie tempête de bruit qui fait rage et assourdit, tandis que s'étend dans l'atmosphère une vapeur sulfureuse qui intercepte la lumière, se roule sur la rade, et ne fait du ciel, des eaux et des horizons, qu'une masse obscure, traversée seulement par les éclairs de l'artillerie (4). »

Bel échantillon du pathos maçonnique !

Mais le ciel bouda ; il plut sans interruption et c'est sous la douche que les délégués durent subir les discours.

D'autres « planches d'architecture » furent débitées, le soir, au banquet, notamment par le Gr.·. M.·. William Brodie et le député Gr.·. M.·. Lawrence.

La Loge d'Alsace-Lorraine n'en a retenu qu'une pour la postérité. Celle du F.·. Coudert.

Nous ne résistons pas au désir d'en citer quelques passages caractéristiques (5) :

« ... Ce qui, toutefois, est incorporé dans sa majestueuse individualité (celle de la statue) et privilège dont la privation eût été cruelle à son sexe, c'est le don de la parole; car, oubliant le ton du badinage, je peux dire que, dans son langage muet, elle pourra, dès maintenant et pour des siècles à venir, prêcher un sermon éternellement le même, mais éternellement nouveau. En effet, ce n'est pas seulement pour célébrer la réussite d'un triomphe de l'esprit sur la matière que nous avons traversé l'Océan. S'il n'y avait que ces éléments dans la fête d'aujourd'hui, ce serait sans doute déjà beaucoup, mais ce serait peu pour le penseur. C'est le Verbe qui nous touche, le sceptique le plus froid, comme le croyant le plus fervent, peut y trouver un enseignement profond, une leçon sublime.

« Si j'osais, Messieurs, je vous dirais que, depuis le « Sermon de la Montagne », où la doctrine divine de la fraternité a été enseignée à l'homme, je ne connais pas de sermon semblable à celui auquel je fais allusion... Mais j'affirme que cette statue sans épée, avec le flambeau levé bien haut, pour que tous puissent le voir, typifie ce qu'il y a de plus frappant dans l'enseignement moral et religieux. » (Sic.)

« Nul n'a même besoin de savoir que cette main qui tient le flambeau appartient à la déesse de la Liberté, car Elle seule ose porter la lumière au loin et partout, parce que seule, reposant sur ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, elle ne craint pas l'examen, ne fuit pas la critique, n'écrase pas le doute. Elle ouvre à deux battants la porte de son temple, et, souriante à tous, parce qu'elle est l'amie de tous, elle garde seulement sa haine pour les ténèbres où se cachent l'ignorance, le vice, le crime...

« ...C'est un monument du passé contenant une promesse pour l'avenir; le vieux monde donnant la main au nouveau pour marcher ensemble à la conquête des générations à venir ! »

(1) Le journal World, de New-York, en recueillit une grosse part.
(2) Courrier des Etats-Unis du 24 octobre 1886.
(3) Tous les Présidents de la République américaine, depuis Washington, furent tous FF.·., sauf deux.
(4) Op. cit., p. 101.
(5) Op. cit., pp. 102-103.

Sous l'égide de la Maçonnerie, bien entendu !

Ce savoureux « morceau » est digne de celui que devait composer Miss Edna Falk en 1936 et qui lui valut de recevoir le premier prix du concours organisé à l'occasion du Cinquantenaire, concours auquel prirent part les 160.000 meilleurs élèves en littérature des Etats-Unis, sur le sujet : **« Le symbole de liberté »**, représenté par la statue de Bartholdi.

Paris-Soir (1) a reproduit entièrement cette copie primée. On peut y lire :

« ... Il n'est personne, du plus jeune enfant au vieillard respectable, qui ne sache spontanément que cette apparition (la statue), signifie à la fois la liberté et l'Amérique.

La Liberté et l'Amérique ! Ces mots prennent tout leur sens tragique à la lumière des événements de ce mois de novembre 1942.

On ne peut plus douter aujourd'hui que la liberté maç.·. anglo-saxonne ne soit celle qui consiste non seulement à vouloir imposer sa « civilisation » matérialiste — celle de ses juifs, de ses maçons, de ses banquiers, de ses marchands au service de l'Internationale de l'or — mais encore ne soit celle qui, sous un masque d'hypocrisie, et au nom de la Liberté, consiste à s'emparer par la force, cyniquement et sans motifs, des territoires d'autrui pour réaliser ses rêves impérialistes et tenter de consolider cette dictature judéo-maç.·. qui pèse sur le monde depuis près de deux siècles !

Souhaitons de voir bientôt jeter bas la statue du F.·. Bartholdi, colossal symbole de ce règne judéo-maç.·. qui a engendré tant de guerres et accumulé tant de ruines !

J. DE BOISTEL.

(1) Paris-soir, 15 novembre 1936.

LA F.·. M.·. ETAT DANS L'ETAT

La lutte contre la Maçonnerie au XVIIIe siècle

En mars 1737, Barbier, avocat au Parlement de Paris, et qui tenait son journal selon la mode du temps, note dans sa **Chronique de la Régence et du règne de Louis XV (1) :**

Nos seigneurs de Cour ont inventé tout récemment un ordre appelé des « Frimaçons », à l'exemple de l'Angleterre, où il y avait différents ordres particuliers ; et nous ne tarderons pas à imiter les impertinences étrangères.

Dans cet ordre-ci étaient enrôlés quelques-uns de nos secrétaires d'Etat et plusieurs ducs et seigneurs. On ne sait quoi que ce soit des statuts, des règles et de l'objet de cet ordre nouveau. Ils s'assemblaient, recevaient les nouveaux chevaliers, et la première règle était un secret inviolable pour tout ce qui se passait. Comme de pareilles assemblées aussi secrètes sont dangereuses dans un Etat, étant composées des seigneurs, surtout dans les circonstances du changement qui vient d'arriver dans le ministère, M. le cardinal de Fleury a cru devoir étouffer cet ordre de chevalerie dans sa naissance, et il a fait faire défense à tous ces messieurs de s'assembler et de tenir de pareils chapitres.

Cette note de Barbier est extrêmement importante.

D'abord, parce qu'elle est caractéristique de l'ignorance dans laquelle le public de l'époque se trouve de la Franc-Maçonnerie et de ses buts — on sait seulement qu'elle est secrète — et ensuite parce qu'on y voit l'inquiétude du pouvoir en face d'une telle société que son secret rend précisément intolérable aux yeux de tout gouvernement.

Le caractère de la Maçonnerie s'y trouve donc clairement défini : puissance occulte.

Son activité politique y est plus que sous-entendue puisque Barbier indique que le Cardinal de Fleury se plaint que plusieurs Secrétaires d'Etat y soient mêlés, et que les changements survenus dans le ministère l'obligent à une grande prudence envers cette société, ce qui l'entraîne jusqu'à ordonner sa dissolution.

Il reste que le premier acte antimaçonnique qui ait été opéré en France est la dissolution de la secte par le Cardinal de Fleury.

Il semble, avoue le F.·. Albert Lantoine, dans son « Histoire de la Franc-Maçonnerie française » (2), que les Francs-Maçons, stylés par leurs frères anglais, avaient d'abord vaqué à leurs travaux sans éveiller l'attention. Mais il n'est secret qui ne transpire et si ce n'est pas le secret même de ces travaux, c'est le secret de ce secret.

Les premières pièces officielles que nous ayons sur l'activité de la Maçonnerie en France nous la montrent tenant ses assises dès 1732 rue des Boucheries à Paris « et il y a tout lieu de croire qu'elle existait antérieurement » (3) ; c'est donc, au minimum, cinq ans que le Pouvoir a mis à s'apercevoir de l'activité maçonnique. Il faut avouer que le secret était bien gardé et que la pénétration avait dû être singulièrement facilitée par ce fait. C'est donc une véritable puissance organisée que le Cardinal de Fleury découvre en 1737.

(1) Chronique de la Régence et du règne de Louis XV (1718-1763) ou Journal de Barbier, avocat au Parlement de Paris. Nouvelle édition, Paris, 1885, in-16, T. III, p. 65.

(2) Histoire de la Franc-Maçonnerie française. La F.·. M.·. dans l'Etat. Paris, 1935, p. 5.

(3) Ibid., p. 5.

Les noms des conjurés sont en effet des plus illustres.

Le « très honorable président Montesquieu » qui a dû être reçu durant son séjour à Londres, comme « l'honorable comte de Saint-Florentin, secrétaire d'Etat de Sa Majesté très Chrétienne » qu'initie en septembre 1734 « Sa Grâce » le duc de Richemond et l'ex-grand-maître de l'ordre, Désaguliers, qui ont consenti à traverser le channel pour la circonstance, sont des noms illustres.

La venue des deux grands pontifes maçons anglais est non moins significative. Des grands du royaume, des secrétaires d'Etat se font inviter par des envoyés de Londres dans une société importée d'Angleterre. Le Cardinal de Fleury s'en émeut. C'est normal.

Il ressort même des recherches qui ont pu être entreprises que ce sont des Anglais qui ont été à la tête de l'ordre en France ; et ce n'est qu'en 1738 que le duc d'Antin, véritable homme de paille, fut mis à la tête de la Maçonnerie française.

C'est un personnage singulièrement falot, arriviste et envieux, que ce duc d'Antin, fils du célèbre courtisan du règne précédent, mais c'est un nom et comme tel, pensent les Francs-Maçons, une protection.

PERQUISITIONS

Telle est la situation de la Maçonnerie française au moment où le Cardinal de Fleury prend ses mesures de police contre l'Ordre.

Les Francs-Maçons, avoue le F.·. Lantoine, ont besoin pour se protéger contre les indiscrétions (sic) de l'Etat d'avoir à leur tête un personnage d'illustre naissance et à qui ses services — ou ceux de sa famille — ont valu la faveur ou la sympathie du monarque. Peut-être n'empêchera-t-il pas l'orage qui gronde déjà, mais il sera, au faîte de la maison, le paratonnerre qui en amortira les effets (1).

Mais le Cardinal de Fleury ne s'en laisse pas conter et Hérault, son lieutenant général de police a pour mission de surveiller étroitement les Loges.

En août 1737, une première perquisition a eu lieu. Comme par hasard, c'est chez un Anglais. On y saisit un bric-à-brac de loge.·. et les statuts de la Maçonnerie. Mais la grande opération de police a lieu le 10 septembre 1737. Elle est conduite par Maître Jean Delespinay, conseiller du roi, commissaire au Châtelet, qui s'en vient à neuf heures et demie du soir avec plusieurs escouades du guet, à la Rapée, chez le nommé Chapelot, marchand de vins, à l'enseigne de Saint-Bonnet.

Les FF.·. sont surpris en flagrant délit.

(1) Op. cit., p. 7.



ASSEMBLÉE DE NOUVEAUX FRANCS-MAÇONS

Pour la Réception des Apprentis

inondée de copies de la relation (la sentence de police de Hérault), le peuple, se prenant la main en portant le pouce aux jointures ne se salue que par cette formule : « Bonjour, monsieur Jackin, serviteur, monsieur Bouasse. » (Booz et Jakin). Une dame vient de baptiser de ces deux noms un chien et une chienne qui lui sont nez (1).

Le lieutenant général de police Hérault, qui avait ainsi apporté une fameuse perturbation dans la Maçonnerie, avait succédé à Ravot d'Ombreval dans la lieutenance générale de police le 29 août 1725. Il avait alors trente-cinq ans. Le F.·. Lantoine reconnaît qu'il apporta...

...durant son séjour au Châtelet, des réformes intelligentes et de sages innovations (2).

Bien entendu, il l'accuse d'être vendu aux Jésuites, mais, à la vérité, René Hérault n'était qu'un bon serviteur du Cardinal de Fleury et si on lui disait de dissoudre la maçonnerie, il ne cherchait pas à noyer le poisson. Nous manquerions plutôt aujourd'hui de René Hérault. Si ses successeurs avaient fait meilleure garde, l'Histoire de France n'aurait sans doute pas suivi le cours qu'elle devait prendre.

La première dissolution de la Franc-Maçonnerie par le Cardinal de Fleury est de 1737 ; cinq ans plus tard, la Maçonnerie occupe encore le public, de plus en plus curieux de percer les arcanes de la Loge dont on se doute bien que, plus clandestine que jamais, elle continue ses travaux.

PREMIÈRES BROCHURES ANTIMAÇONNIQUES

Les brochures antimaçonniques commencent dès lors à foisonner.

En 1742 paraît un ouvrage qui eut six éditions jusqu'en 1752, intitulé **Le secret des Francs-Maçons** ; son auteur est l'abbé Pérau. Un témoin de l'époque, Marville, en parle ainsi dans son journal à la date du 10 février 1744 :

La brochure du « Secret des Frimaçons » fait du bruit et du débit. Les zélés de l'ordre disent que tout ce qu'on y avance est faux, et que ce livre a été composé de l'ordre du gouvernement, pour les décrier et les détruire.

Or, les « zélés de l'ordre » mentaient, nous en avons aujourd'hui la preuve. Le F.·. Vibert, tout en notant que le récit des cérémonies maçonniques est incomplet, reconnaît...

...qu'il donne néanmoins une description détaillée de l'exclusion du Frère, laquelle s'effectue par une fermeture rituelle des Travaux et la lecture de la Sentence qui expulse le F.·. de la « Loge et de la Fraternité » (1).

Un certain Louis Travenol publiait de son côté, sous le pseudonyme de Léonard Gabanon, en 1744, un **Catéchisme des Francs-Maçons** ; il donne le plan de la disposition d'une loge pour la réception d'un Maître et pour la réception d'un Apprenti. Les rituels des trois premiers grades semblent donc connus dès cette époque.

Les Anglais voient naturellement d'un très mauvais œil ces divulgations sur la Maçonnerie, et un texte extrêmement important, une note de Marville à Maurepas, en date du 9 février 1744, va nous permettre quelques précisions utiles :

Les Anglais sont furieux, dit Marville, de ce que le secret des frimaçons est divulgué. On assure qu'il a été arrêté à Londres qu'on allait établir d'autres mystères et que les fri-maçons anglais commenceront par dégrader tous les Français et les exclure pour jamais de leur société. On ajoute qu'on n'épargnera rien pour apprendre les noms de ceux qui ont révélé les secrets, et qu'on en fera périr autant qu'il s'en découvrira (2).

Texte extrêmement important, qui nous permet de juger à quel point la Maçonnerie française est dépendante des Loges anglaises qui menacent de faire périr les FF.·. français suspectés de trahison.

Cette dépendance, qui marque si profondément, dès ses origines, la Maçonnerie française, en fait bien un Etat dans l'Etat, Etat inspiré par l'étranger, tenu sous sa dépendance et enveloppé du secret.

Dès lors, la Maçonnerie française va adopter une tactique uniforme pour en assurer sa défense.

LA FRANC-MAÇONNERIE REAGIT

D'abord, que sait-on sur elle ?

La brochure **Les Francs-Maçons écrasés** déclarait :

On ne leur impute pas moins (aux F.·. M.·.) que des projets de détruire la Religion et de changer le gouvernement. En conséquence, on les a même persécutés très souvent ; en Italie, le Pape les a frappés des foudres de l'excommunication ; le Sénat de Venise et le roi de Sardaigne les ont aussi bannis de leurs Etats ; il y a quelques années que la reine de Hongrie les a poursuivis à Vienne en Autriche ; les Etats de Hollande ont fait défendre leurs assemblées par des placards affichés aux coins des rues ; on a pris des précautions pour les empêcher de s'étendre dans l'Empire de Russie. A Berne, en Suisse, on les a forcés à renoncer, par un serment prêté entre les mains des magistrats, aux engagements qu'ils avaient pris en entrant dans l'Ordre et ils ont été proscrits dans plusieurs autres endroits (3).

Une chose frappe immédiatement lorsqu'on examine cette liste. Tous les Etats ont pris des mesures contre la Maçonnerie. La France vient de le faire avec Fleury. Un seul les laisse vivre, s'accroître, prospérer, fonder des loges dans l'Europe entière : l'Angleterre !

N'est-ce pas significatif ?

Il faut absolument que la Maçonnerie donne le change. Elle a contre elle, dans l'opinion, d'être une société secrète. Il faut qu'elle trouve le moyen d'expliquer ce secret autrement que par une conspiration politique. Que peut-on faire en secret à part des conspirations ? S'amuser.

(1) Op. cit., p 21
(2) Op. cit., p. 19.

(1) Bib. de Châlons, ms. 125, p. 366. Œuvres de Bertin du Rochet.
(2) Cité par Lantoine, op. cit., p. 29.
(3) Les Francs-Maçons écrasés, suite du livre intitulé : « L'Ordre des Francs-Maçons trahi », traduit du latin, 1746, in-8°, p. 102.

Le chevalier de Ramsay, grand orateur de l'Ordre, va essayer d'expliquer au roi que la Maçonnerie est une société de bons enfants qui veulent...

...réunir tous les hommes d'un esprit éclairé, de mœurs douces, et d'une humeur agréable, non seulement par l'amour des Beaux-Arts, mais encore plus par les grands principes de vertu, de science et de religion ou l'intérêt de la confraternité devient celui du genre humain tout entier.

Le discours de Ramsay, qui fait date dans l'histoire de la Maçonnerie comme la première réponse officielle à la campagne antimaçonnique du XVIII[e] siècle, fut publié pour la première fois dans un étrange recueil intitulé : **Almanach des Cocus ou Amusements pour le beau sexe pour l'année MDCCXLI auquel on a joint un recueil de pièces sur les Francs-Maçons. Ouvrage instructif, épigrammatique et énigmatique, dédié à la Jeunesse amoureuse par un philosophe garçon.** Cette pièce, bien dans le goût de l'époque, ne pouvant recevoir l'autorisation d'être imprimée à Paris, portait cette adresse fantaisiste comme beaucoup de libelles du XVIII[e] siècle : **A Constantinople. De l'imprimerie du Grand Seigneur.**

Ainsi, dès maintenant, on trouvera le nom de la Franc-Maçonnerie mêlé à des histoires libertines et plus ou moins graveleuses.

C'est de cette réputation que Ramsay et ses séides vont faire semblant de se défendre.

Mais le Cardinal de Fleury, auquel Ramsay a adressé son discours le 20 mars 1737, en lui demandant de daigner « soutenir la société des Free-Masons dans les grandes vues qu'ils se proposent » ne veut rien entendre, et la justice poursuivra sa répression dans les conditions que nous avons dites.

Sur ces entrefaites, le Cardinal de Fleury meurt.

MAUREPAS

Le roi ne le remplacera pas comme premier ministre, et c'est Maurepas, alors ministre de la Maison du Roi et secrétaire d'Etat à la Marine, qui devient le chef direct du lieutenant de police. La lieutenance de police, elle aussi, a changé. C'est maintenant M. de Marville qui en exerce les fonctions. Le roi, très désireux d'être renseigné de première main et sans intermédiaire dans les affaires qui l'intéressent, reçoit chaque lundi en audience privée M. de Marville.

La consigne du roi est toujours la même : interdire aux Francs-Maçons de s'assembler. Louis XV ne semble pas s'être rendu un compte très exact de ce qu'était la Maçonnerie ; « le roi, comme le répondit à Ramsay le Cardinal de Fleury, ne veut pas qu'on s'assemble ». C'est une mesure de police générale. Ces Francs-Maçons qu'on pourchasse, on le fera moins parce que Francs-Maçons que tout simplement parce que le roi a défendu qu'on s'assemble.

Le 21 avril 1740, Vanneroux, exempt de robe courte, arrête six Francs-Maçons, dont deux Anglais, qui sont conduits, l'un au Petit Châtelet, l'autre au Grand Châtelet.

Le résultat de cette répression de simple police qui ne vise pas l'armature même, — on dirait aujourd'hui « l'appareil » — de la Maçonnerie, encourage les Maçons à continuer leur activité, tout en redoublant de prudence naturellement.

On recommence de plus belle les cérémonies des Francs-Maçons et le grand hospice se tient chez M. le comte de Mailly, écrit d'Argenson dans ses « Mémoires », et il ajoute ceci, qui est beaucoup plus grave : « La police n'ose pas fouiller. »

La Maçonnerie, en effet, a réussi à organiser soigneusement ses cadres. Le duc d'Antin est mort à 36 ans, en 1743. Elle vient de choisir pour grand-maître un personnage considérable : Louis de Bourbon - Condé, comte de Clermont, prince du sang.

Marville ne tarde pas à se rendre compte que la protection du grand-maître est effective.

Quelques semaines après la nomination du prince de Bourbon-Condé comme grand-maître, Marville fait arrêter un Franc-Maçon, l'avocat Petit d'Aine, qui a été surpris en train de porter des convocations maçonniques (1) ; aussitôt le prince le fait avertir qu'il « honore de sa considération ce secrétaire d'une loge maçonnique » (2).

Néanmoins, Marville continue à veiller à ce que les assemblées de Francs-Maçons ne puissent pas se tenir.

M. de Boislisle, qui a publié les **Lettres de M. de Marville,** lieutenant général de police (3), raconte que...

...les mesures de police continuaient contre les Francs-Maçons depuis que, en 1740, le roi s'était expliqué qu'il ne voulait plus qu'on tolérât leurs Loges. Le 1[er] mars 1744, il y eut ordre de perquisitionner (Arch. Nation. 0188). « Sa Majesté étant informée qu'il doit se tenir une assemblée de frémaçons (4) convoqués par les principaux de ceux qui la composent sous le titre de « Loge » en l'appartement qu'ocupe le nommé Mornet, à Paris, près de la barrière de la rue de Lourcine et jugeant à propos de faire cesser de pareilles assemblées, Sa Majesté a ordonné et ordonne au sieur de Rochebrune, commissaire au Châtelet de Paris, accompagné de quelques officiers de police, de se transporter incessamment dans l'appartement ci-dessus désigné, à l'effet d'y faire une exacte perquisition, saisir et enlever tout ce qui pourrait s'y trouver de contraire à ses ordonnances, arrêter et faire conduire en prison, de l'ordre de Sa Majesté, ceux qui s'y seraient assemblés, dont du tout sera dressé procès-verbal pour en être rendu compte au sieur de Marville, lieutenant de police.

Toutes ces pièces de police — et il y en a de nombreuses — montrent que la décision du roi de ne pas tolérer les assemblées clandestines est strictement respectée. Mais il est dans la répression des degrés et celle-ci va en s'amenuisant. On n'arrête guère que des comparses, des cabaretiers qui ont accueilli des Maçons chez eux. Les grands dignitaires, le prince de Bourbon-Condé, qu'on sait pertinemment être le grand-maître de l'Ordre puisqu'on a saisi des documents portant ses armes au cours de perquisitions, ne sont nullement inquiétés.

Maurepas a même la réputation d'être Maçon. C'est inexact, mais le fait qu'on le dit à l'époque indique qu'il devait être tenu pour assez libéral à l'égard de la secte.

Une note de Maurepas au roi, datée du 11 juin 1745, semble bien indiquer l'état d'esprit du ministre.

Vote Majesté verra par la feuille même aujourd'hui qu'on n'a pas négligé les Francs-Maçons et que leurs menaces n'ont eu aucunes suites. C'étaient d'ailleurs tous gens de la vile espèce. Ce qu'il en a été pris n'était que des instruments, outils et autres choses connues pour servir à la réception, mais il n'y a point de règlements. On continuera avec la même attention à veiller sur leurs démarches.

Le ton de cette note est extrêmement symptomatique. Le « on n'a pas ménagé les Francs-Maçons » se rapporte indubitablement à une consigne sévère du roi, et le reste de la note n'a pas d'autre sens que d'expliquer au roi qu'il s'exagère le péril et qu'au demeurant on veillera.

Il est impossible de ne pas faire un rapprochement entre cette attitude du roi et l'action de ses subordonnés avec les faits dont nous sommes témoins aujourd'hui.

Maurepas, d'ailleurs, trompait carrément le roi en disant qu'il n'y avait à cette assemblée de Maçons que des « gens de la vile espèce ». En effet, la liste des membres de cette loge est parvenue jusqu'à nous et on y voit figurer un membre de l'Université, un banquier, un architecte, un avocat, un ancien maître des requêtes, un gentilhomme et le propre chirurgien ordinaire du roi, Dibon, ainsi que le valet de chambre du roi Martinet. Ajoutons-y trois bénédictins.

(1) Lantoine, l'historien maçon de la secte, note dans **La F∴ M∴ dans l'Etat** (p. 40) : « Dans le vocabulaire maçonnique, le mot « planche » se dit pour une lettre et surtout pour une convocation. Comme au XVIII[e] siècle, les convocations étaient toujours ornées d'une gravure, il est à supposer que cette « planche gravée » est à l'origine de ce terme.

(2) Ibid., p. 40.

(3) Paris, 1896, T. I, p. 165.

(4) On aura déjà remarqué les curieuses variations d'orthographe de la traduction française de l'anglais free.

La conjuration était bien menée, puisque l'entourage intime du roi « en était ».

Ainsi, en pleine « **persécution** », on compte quelque 70 loges à Paris.

L'agressivité des Francs-Maçons, d'ailleurs, montre bien que la police de Maurepas ne les intimidait pas outre mesure.

Un certain Vierrey, qui avait servi d'indicateur à la police et fait surprendre une loge pendant ses travaux, est vivement bousculé et menacé à la Comédie Italienne un soir de juin 1745, et dans une lettre au lieutenant général de police, il rapporte que les Maçons présents déclaraient qu'ils ne manqueraient pas de parler de cette affaire, dès le lendemain, à...

...M. le comte de Clermont, qui devait arriver ce soir et que sûrement cela n'en resterait pas là (1).

Ainsi, publiquement, les Francs-Maçons font appel à la protection du prince de Bourbon-Condé, comte de Clermont.

Marville signale toutefois à Maurepas que...

...les Francs-Maçons prennent de grandes précautions pour tenir loge à Paris, et s'ils en tiennent, ils sont fort peu nombreux ; mais ils travaillent à en former dans différentes maisons à trois ou quatre lieues aux environs de Paris (2).

D'ailleurs, les peines infligées aux Maçons qui se font prendre vont en diminuant de rigueur. Cela a commencé par des menaces, puis par de la prison, et, finalement, en 1744, il ne s'agit, le plus souvent, que de « réprimandes ».

Très habilement d'ailleurs, les Francs-Maçons répandent le bruit que les plus grands personnages du royaume sont Francs-Maçons, et on va laisser jusqu'à entendre que le roi en est ! La manœuvre est habile ; on ne sait plus qui croire ni à qui se fier. Le lieutenant de police ne tient pas à se mettre mal avec tant de beaux seigneurs.

LA MAÇONNERIE A BROUILLE LES PISTES

Si nous replaçons l'affaire dans l'atmosphère du temps, il nous est facile de nous imaginer ce que devait être cette sorte de fronde de la noblesse qui, durement brimée par Louis XIV, aspire au rôle d'oligarchie qu'exerce l'aristocratie anglaise. La Maçonnerie est un cadre idéal pour cette conspiration permanente contre l'autorité royale. Le libéralisme de la constitution anglaise apparaît comme l'idéale solution qui permettrait à la noblesse et à la haute bourgeoisie d'exercer la direction des affaires publiques.

Le roi, s'il voit le danger, peut être trompé par les rapports lénifiants de ses ministres et, au demeurant, il n'y a guère possibilité de remonter le courant, il faudrait à nouveau Louis XIV pour remettre « les 200 familles » à leur place.

Le 21 mai 1741, Berryer, intendant de la généralité du Poitou, succède à de Marville à la lieutenance générale de police. Il ignore la Maçonnerie ou la craint. En tout état de cause, il la laisse tranquille. L'alerte a été chaude, mais la Maçonnerie est sauvée ; au demeurant, ces aventures lui ont permis de pratiquer une sévère épuration à l'égard des suspects et de renforcer son secret.

LE PAPE ENTRE EN SCENE

La condamnation de la Franc-Maçonnerie par Louis XV date de 1737.

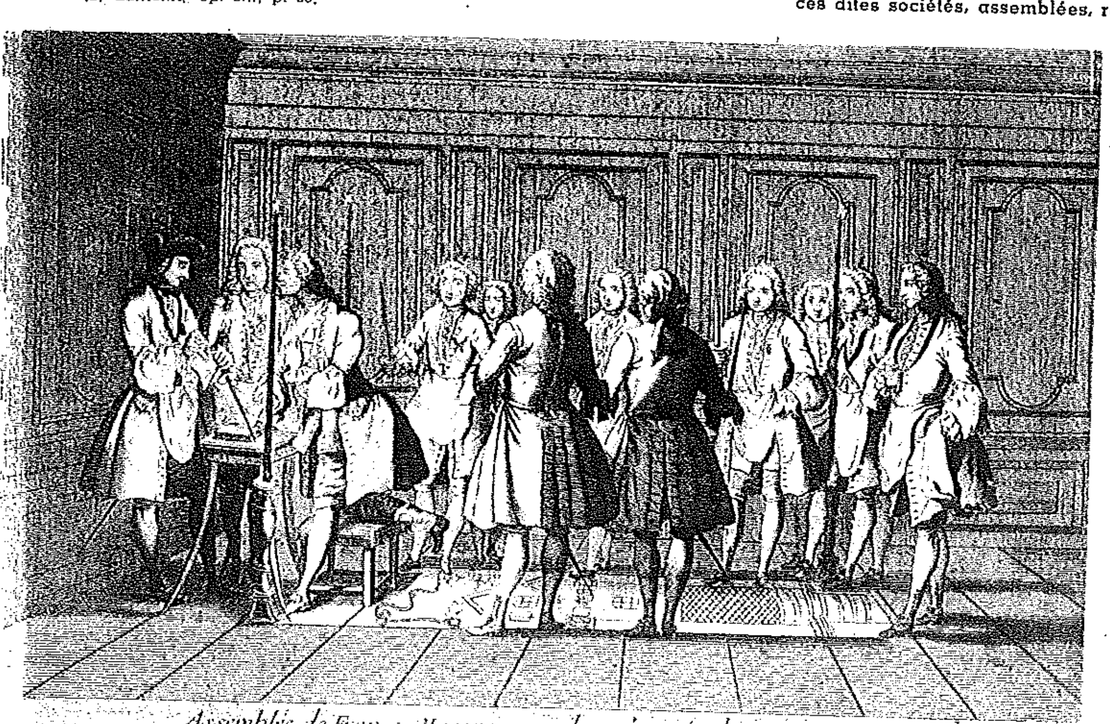
Le pouvoir religieux devait s'émouvoir un an plus tard, et le 28 avril 1738, le pape Clément XII publie l'Encyclique « In Eminenti », dans laquelle il dit :

Nous avons appris par la renommée publique qu'il se répand au loin, chaque jour avec de nouveaux progrès, certaines sociétés, assemblées, réunions, agrégations ou conventicules nommés de Francs-Maçons ou sous une autre dénomination selon la variété des langues, dans lesquelles des hommes de toute religion et de toute secte, affectant une apparence d'honnêteté naturelle, se lient entre eux par un pacte aussi étroit qu'impénétrable, d'après des lois et des statuts qu'ils se sont faits, et s'engagent par un serment prêté sur la Bible, et sous les peines les plus graves, à cacher par un silence inviolable tout ce qu'ils font dans l'obscurité du secret... Les sociétés ou conventicules susdits ont fait naître de si forts soupçons dans les esprits des fidèles que s'enrôler dans ces sociétés c'est, près des personnes de probité et de prudence, s'entacher de la marque de perversion et de méchanceté ; car s'ils ne faisaient point le mal, ils ne haïraient pas ainsi la lumière, et ce soupçon s'est tellement accru que, dans plusieurs Etats, ces dites sociétés ont été depuis longtemps proscrites et bannies comme contraires à la sûreté des royaumes. Réfléchissant donc sur les grands maux qui résultent ordinairement de ces sortes de sociétés ou conventicules, non seulement pour la tranquillité des Etats temporels, mais encore pour le salut des âmes, et que, par là, elles ne peuvent nullement s'acorder avec les lois civiles et ecclésiastiques... Nous avons conclu et décrété de condamner et d'interdire ces dites sociétés, assemblées, réunions, agrégations et conventicules appelés de Francs-Maçons, ou connus sous toute autre dénomination, comme nous les condamnons et les interdisons par notre présente constitution valable à perpétuité.

Si la condamnation de Louis XV était sujette d'accommodements avec la Maçonnerie par la protection que des grands du Royaume lui accordaient, la condamnation du pape Clément XII allait dresser l'Eglise contre la Maçonnerie.

Sans doute, le clergé du XVIII[e] siècle n'est pas, dans son ensemble, un modèle de vertu, et bien des abbés de cour font eux-mêmes partie de la Maçonnerie, mais dans ce qu'elle comporte de plus sain et de plus authentiquement chrétien, l'Eglise va suivre la consigne pontificale.

C'est là un ennemi redoutable pour la Maçonnerie ; elle n'aura de cesse qu'elle l'ait


Assemblée de Francs-Maçons, pour la réception des Apprentifs.

(1) Lantoine, op. cit., p. 55.
(2) Lantoine, op. cit., p. 55.

abattu. Par sa prise de position contre la secte qui est à l'origine du nouveau courant d'idées qui va tendre par des phases successives et différentes à l'avènement de la République, l'Eglise imprime au courant frondeur, révolutionnaire et finalement républicain, l'obligation d'un anticléricalisme qui, d'ailleurs, était contenu en germe dans les idées mêmes du système de pensée qui régira l'Europe pendant cent cinquante ans.

Les publications antimaçonniques qui vont paraître pendant la fin du règne de Louis XV et le début du règne de Louis XVI sortent, pour la plupart, des plumes ecclésiastiques.

Elles seront la seule forme de l'activité antimaçonnique avec, de temps à autre, des réveils de sévérité de la lieutenance de police, mais ces dernières sans grande gravité.

On réédite d'abord les publications qui ont eu un grand succès au début de l'affaire des Francs-Maçons. En 1749, on publie la troisième édition du **Catéchisme des Francs-Maçons**, de Travenol; en 1745, réédition de **L'Ordre des Francs-Maçons trahi et leur secret dévoilé**; en 1749 **Les plus secrets mystères des hauts grades de la Maçonnerie dévoilés**, etc.

REACTION DE LA MAÇONNERIE

Nous arrivons, à travers cette lutte de plume, jusqu'au règne de Louis XVI.

Un incident qui se produit en Vendée nous renseignera sur la tactique employée par la Maçonnerie, notamment vis-à-vis de l'Eglise.

Très exactement, elle feint de ne pas accuser le coup porté par l'Encyclique « In Eminenti »; on voit en effet des FF∴ des Sables-d'Olonne qui demandent à leur curé de dire une messe en l'honneur de l'installation de la loge.

Le curé, naturellement étonné, en réfère à l'évêque de Luçon.

Mgr de Luçon, prudent, décide d'écrire à Paris. Sa lettre est un vrai chef-d'œuvre de diplomatie.

Je sais, écrit-il au ministre, que cette association nécessairement suspecte par le secret qu'elle affecte, a été poursuivie par l'Eglise, mais je vois à Paris et dans les plus grandes villes du Royaume des Loges qui se tiennent publiquement sans réclamation de la part des magistrats.

Et en attendant de connaître « l'opinion du gouvernement », l'évêque donne la sienne qui est de ne pouvoir...

« regarder comme une chose indifférente une association dont le lien est un serment terrible, dont les cérémonies sont un mélange criminel de choses saintes avec les plus profanes. » C'est du moins, ajoute prudemment Mgr de Luçon, l'opinion que le public s'en est formée et quand elle ne serait pas fondée, le refus que font les francs-maçons de se faire connaître les rend toujours coupables du scandale qu'ils occasionnent et, à ce seul titre, ils sont criminels (1).

(1) Bibl. Nat., Section des Mss. 1.044, f°s 314 à 320.

Le procureur du roy de Fontenay-le-Comte fut prié de prendre des mesures pour que ce projet des Francs-Maçons ne soit pas exécuté.

Les FF∴ n'insistèrent pas.

L'objectif, pour l'instant, était de donner à la Maçonnerie un visage plaisant. Ils ont pris comme grand-maître le duc de Chartres, le futur Philippe-Egalité, et le Grand-Orient vient même de décider d'admettre les dames. Dès lors ce ne sont que marivaudages et chansonnettes.

C'est l'amitié, dont l'influence
Fait notre bonheur;
Chez nous, le rang, ni la naissance,
N'ont nulle faveur;
Etre zélés pour nos mystères,
Aimer la vertu par raison,
C'est là l'autorisation des Frères;
C'est le plaisir d'un Franc-Maçon.

chante-t-on.

La malheureuse reine Marie-Antoinette est trompée, comme tout le monde, par le visage bon enfant de la secte. Sa sœur, Marie-Christine, mariée au duc de Saxe-Teschen, lui a fait part de ses appréhensions, des bruits qui courent en Europe sur la secte.

Je vois, lui répond Marie-Antoinette, que vous vous frappez beaucoup trop de la Franc-Maçonnerie pour ce qui regarde la France; elle est loin d'avoir ici l'importance qu'elle peut avoir en d'autres parties de l'Europe par la raison que tout le monde en est; on sait ainsi tout ce qui s'y passe; où donc est le danger? On aurait raison de s'en alarmer si c'était une société secrète de politique; l'art du gouvernement est au contraire de la laisser s'étendre, et ce n'est plus que ce que c'est en réalité : une société de bienfaisance et de plaisir; on y mange beaucoup, et l'on y parle et l'on y chante, ce qui fait dire au roi que les gens qui boivent et qui chantent ne conspirent pas (1).

Le morceau est joliment écrit, mais quelle imprudence. La jeune reine ne sait pas que la Maçonnerie est divisée en grades, ignorant ce qui se passe dans le grade immédiatement supérieur.

Dès lors, « tout le monde peut en être », cela n'a aucune importance, bien au contraire; les chefs, dans les grades supérieurs et secrets, eux, dirigent et manœuvrent cette masse d'adhérents qui, par leurs brillants papotages, mettent les maîtres occultes au courant de tout ce qui se passe, se dit et se fait dans le royaume...

On a dit que cette lettre était un faux.

C'est fort possible. Ils doivent foisonner dans ce domaine, mais le F∴ Lantoine reconnaît lui-même la parfaite vraisemblance de la chose. C'était bien là l'opinion courante à la Cour en ce qui concerne la Franc-Maçonnerie.

Jacques PLOUCARD.

(A suivre.)

(1) Correspondance inédite de Marie-Antoinette, publiée sur les documents originaux par le Comte Paul Vogt d'Hunolstein, 3e édition, Paris, 1864, in-8°, p. 113 et 114.

NOS GRANDES CONFÉRENCES

13 Octobre	*CHATEL-GUYON*	J. de BOISTEL
23 Octobre	*SAINT-CALAIS*	Michel CHRISTIAN
24 Octobre	*LE MANS*	J. de BOISTEL
25 Octobre	*LA FLÈCHE*	J. de BOISTEL
25 Octobre	*CHATEAU-GONTIER*	J. de BOISTEL
28 Octobre	*ÉPINAL*	M. MULLER
29 Octobre	*SAINT-DIÉ*	M. MULLER

LA F.·.-M.·.

et

LA PERTE DE L'EMPIRE COLONIAL ESPAGNOL

Dans le numéro de janvier 1942 des « Documents Maçonniques », M. de Boistel a dévoilé le rôle primordial joué par la Franc-Maçonnerie dans la décadence et les malheurs de l'Espagne, depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'à l'avènement du généralissime Franco et de son régime national.

Nous voudrions montrer plus spécialement aujourd'hui la responsabilité de la secte dans l'effondrement et le morcellement du magnifique Empire colonial espagnol.

⁂

Représentons-nous ce prodigieux domaine à l'aube du XIXe siècle : il comprend la totalité de l'Amérique du Sud moins le Brésil, l'Amérique Centrale, les Grandes Antilles, Cuba, Porto-Rico, la Floride, le Mexique qui englobait alors les actuels Etats américains du Texas, du Colorado, de l'Arizona, du Nouveau Mexique, de Californie et d'Oregon ; en Extrême-Orient, les Philippines ; en Afrique, les « presidios » marocains et la Guinée.

Grâce à l'intelligente politique économique des Rois Bourbons Charles III et Ferdinand VI, grâce à la paix et à la sécurité, fruits du « Pacte de Famille », cet Empire est alors en plein essor. En Amérique surtout, l'agriculture et l'élevage se développent extraordinairement, et les universités de Mexico, de Santa-Fé de Bogota, de Lima et de Cordoba de Tucuman répandent chaque jour plus profondément la culture espagnole. A la suite des réformes du marquis de la Ensenada, les marines de guerre et de commerce sont en pleine croissance.

Cependant, comme toutes les puissances coloniales de l'époque, l'Espagne entend se réserver l'exclusivité du commerce avec son propre Empire.

Au système trop restrictif du monopole d'Etat, qui favorisait la contrebande, se substitue à partir de 1764 celui des licences royales qui ouvrent les colonies au commerce des seuls sujets espagnols agréés par le roi. D'un coup, la contrebande et la piraterie anglaises, constants soucis des vice-rois espagnols, se trouvèrent ruinés et les relations de l'Espagne avec ses territoires américains décuplèrent de 1778 à 1788.

Il est évident que les marchands de la Cité de Londres supportaient de plus en plus impatiemment que cet immense marché leur demeurât fermé. Au traité d'Utrecht, ils avaient obtenu le privilège du « navio de permiso » qui leur accordait le droit d'envoyer chaque année en Amérique espagnole un navire de 500 tonnes, système qu'ils s'efforcèrent d'étendre et de tourner par tous les moyens, y compris les plus criminels. Mais le nouveau régime des relations hispano-américaines anéantissait tous leurs efforts.

A ces préoccupations mercantiles s'ajoutaient des soucis de haute politique : était-il prudent de laisser développer cette formidable puissance, bientôt peut-être maîtresse de deux océans, cette ébauche d'une « Confédération des Nations hispaniques », redoutable rivale pour le futur « Commonwealth des Nations britanniques ».

Enfin, les hommes d'Etat anglais ne pouvaient oublier la part importante prise par les flottes espagnoles à la guerre d'Indépendance des colonies anglaises d'Amérique. Comme la France, l'Espagne devait payer à la Grande-Bretagne l'humiliation du traité de Versailles : quelle plus belle vengeance que de « libérer » à leur tour les colonies espagnoles ?

L'Angleterre, cependant, n'était pas seule à souhaiter la ruine de la puissance espagnole dans le Nouveau Monde. A peine née, mais déjà impérialiste, la jeune République des Etats-Unis jetait des regards d'envie sur le domaine d'une nation qui avait puissamment contribué à son indépendance. Les territoires espagnols barraient à l'ouest et au sud toute expansion aux Yankees. Les territoires étaient vastes, riches, encore peu peuplés, et le jour où il faudrait de vive force s'ouvrir la route du Pacifique et de la mer des Antilles, il ne serait pas agréable de se heurter à un puissant Empire unifié, soutenu par une grande métropole européenne.

Angleterre et Etats-Unis, maintenant réconciliés, se trouvaient donc d'accord pour vouloir et provoquer la dislocation de l'Empire espagnol. **La Franc-Maçonnerie allait être pour les deux nations anglo-saxonnes l'instrument idéal qui leur permettrait de réaliser ce « grand œuvre ».**

⁂

Comme toujours chez les Anglo-Saxons, d'excellentes considérations morales et idéologiques venaient appuyer des raisons politiques mercantiles infiniment plus terre à terre. N'était-il pas immoral en ce siècle de lumière de voir

encore la plus grande partie du Nouveau Monde, terre de la Liberté, gémir sous le joug d'un « despote » arriéré et de la « fanatique Inquisition Catholique » ? La doctrine maçonnique, si chère aux grands fondateurs des U. S. A., les FF.'. Washington et Franklin, trouvait là un admirable thème de propagande. Les Maçons anglais et américains s'efforcèrent alors d'accréditer partout la célèbre « Leyenda Negra » antiespagnole, habilement inventée par Guillaume d'Orange et les protestants anglo-hollandais du XVI[e] siècle, développée par les encyclopédistes au XVIII[e] siècle, et que des Maçons espagnols, tels le sinistre F.'. Llorente, « historien » de l'Inquisition, ne rougirent pas de répandre à leur tour (1).

Dans tout l'Empire espagnol l'on s'efforce de propager les sacro-saints principes des Droits de l'Homme et des Peuples, d'inspirer aux Espagnols des deux hémisphères le mépris et la haine à l'égard des fortes traditions qui firent la grandeur de leur patrie et la valeur universelle de leur commune civilisation.

Les événements allaient servir extraordinairement cette propagande.

⁂

Fortement compromises par l'anéantissement presque total de la flotte espagnole à Trafalgar, les relations hispano-américaines cessent presque complètement lors de l'invasion napoléonienne. Les colonies proclament leur fidélité à Ferdinand VII, mais par le fait même s'isolent de la Métropole presque entièrement occupée par le conquérant.

Il n'est pas vrai que la sécession des colonies d'Amérique fut la révolte des vieilles races indigènes soumises et opprimées par les « Conquistadores ». La population indigène ou métisse, encore très primitive et illettrée, se montre en général fidèle et loyale aux représentants de la Couronne : témoin l'appui décisif qu'apportèrent « gauchos » de la Plata, et « Llaneros » du Venezuela aux troupes royales au début de l'insurrection. L'élément actif, le seul qui comptait alors politiquement, c'est l'aristocratie créole, de pure race espagnole : « portenos », commerçants et armateurs de la côte, « hacendados », gros propriétaires de l'intérieur. Très riche, puissante, cultivée, ouverte aux « lumières », c'est elle que va atteindre sûrement la propagande maçonnique anglo-saxonne, c'est elle qui va fournir tous les futurs « libertadores : « Miranda, Bolivar, San-Martin, Santa-Ana, Sucre, etc., etc.

Les idées maçonniques pénètrent par plusieurs voies :

D'abord par les ports de la mère-patrie, Séville, Vigo, et surtout **Cadix**, où dès 1767 se sont installées des Loges.

Ensuite par les jeunes fils de famille créoles que l'on envoie traditionnellement faire leur tour d'Europe. A Londres, à Paris, à Madrid, ces charmants oiseaux des îles sont le plus bel ornement des salons philosophiques, puis des Loges. En Espagne, ils fréquentent les Universités de Salamanque, de Vergara, d'Alcala, dont la plupart des professeurs sont acquis au mouvement politique issu des révolutions française et américaine, et ont été « initiés », les Académies militaires de Madrid, Segovia, Alcala, Cadix, Ocana, qui formèrent les futures « libertadores » Bolivar, San-Martin, Sucre, etc. Ces jeunes gens naïfs et enthousiastes reviennent au pays la tête pleine de ces rêves et de ces fumées. Aux esprits plus réalistes, les agents anglo-américains promettent d'autres avantages plus matériels : libérés des fonctionnaires métropolitains, ils constitueront une puissante oligarchie, maîtresse absolue des nouveaux Etats, enrichie par la liberté de commerce avec l'Angleterre.

Enfin, lorsque l'Amérique sera définitivement coupée de l'Espagne, les doctrines, et bientôt les armes, arriveront directement de l'étranger, de Boston, de Lisbonne, de Londres, de la Jamaïque surtout, poste avancé anglais où les Loges « Royal » et « Friendly » de Kingston, fondées en 1794 et 1797, accueillent à bras ouverts les FF.'. insurgés sud-américains.

⁂

Certes, le vaste mouvement de rébellion qui va éclater à partir de 1810 n'est pas chronologiquement le premier. Mais les révoltes de Tupac-Amaru au Pérou (1770), des « comuneros », du Paraguay (1731), et de la Nouvelle Grenade (1779), et même jusqu'à un certain point celle des curés Hidalgo et Morales un peu plus tard au Mexique (1810-1814), n'eurent pas un autre caractère que celui de jacqueries populaires et indigènes.

Certes, depuis quelque temps, les esprits les plus perspicaces songeaient à une large autonomie octroyée aux vice-royautés américaines, à la constitution d'un Empire Fédéral de l'Espagne et de ses « Indes », uni par le lien de la Couronne catholique.

« Mais ce fut le Vénézuélien Miranda qui unifia le mouvement de révolte et qui lui donna en même temps son caractère nettement républicain et séparatiste, en organisant une véritable conspiration maçonnique anti-espagnole au service de l'étranger.

Extraordinaire aventurier, ex-amant de Catherine II, ex-général jacobin des armées de la République française, agent à la solde de l'Angleterre, **Francisco de Miranda (1756-1816), « El Precursor », fonde à Londres en 1797 « La Gran Logia Americana ». Cette Grande Loge, dont il est Grand-Maître, crée des filiales à Paris, à Madrid, à Cadix, et bientôt dans les principaux ports sud-américains.**

Les plus fameux dirigeants du mouvement séparatiste seront initiés à Londres par Miranda, et c'est entre ses mains que vont prêter le serment maçonnique Bolivar et San-Martin, les deux plus grandes figures de l'émancipation hispano-américaine (1). »

Simon Bolivar, né à Caracas en 1783, élève officier en Espagne, s'affilia à la fameuse Loge **« Lautaro o de Los Caballeros Racionales », de Cadix**, qui, nous allons le voir, devait jouer un rôle primordial dans la sécession de l'Empire espagnol d'Amérique. A Paris, il fréquente les Loges et se fait catéchiser par Humbold et Bompland. Conduit par son ancien précepteur Simon Rodriguez, disciple de Rousseau, il visite l'Italie et à Rome, en 1806, jure de délivrer l'Amérique du « Joug des Tyrans ». Après avoir prêté serment devant son compatriote Miranda, il rentre au Venezuela en 1807, en passant par les Etats-Unis où il reçoit les conseils et les consignes des FF.'. yankees.

José de San-Martin y Matorral, né sur le territoire de la Plata, fut lui aussi officier des armées espagnoles de la Métropole. Lieutenant-colonel en 1811, il se fait recevoir à la Loge **« Lautaro » de Cadix**, et décide de déserter. L'agent diplomatique anglais, Sir Charles Stuart, lui procure les moyens de gagner Londres. Là, il renouvelle ses serments dans la Loge de Miranda, puis s'embarque pour Buenos-Aires.

⁂

En 1810, au moment même où à Cadix les Cortès Maçonniques préparent la première constitution révolutionnaire

(1) Deux grands historiens traditionnalistes ont magnifiquement combattu cette abominable légende qui représente l'Espagne des Conquistadores et des Vice-Rois comme une nation rétrograde, fanatique et cruelle : Ramiro de Maeztu dans son admirable « Defensa de la Hispanidad », et Carlos Pereyra, dans son livre « Obra de España en America ». Maeztu devait d'ailleurs payer de sa vie « Défense » en 1936.

(1) P. Aguado-Bleye. « Manual de Historia de España », T. II, p. 579. Bilbao, 1931.

espagnole, le grand mouvement séparatiste éclate simultanément au Venezuela, à Quito et dans le gouvernement de La Plata.

Au Venezuela, les FF.˙. Miranda, Bolivar, Colonel De Toro et Marquis de Toro (parents de Bolivar) forment une « Junte Suprême », hypocritement nommée « Junte conservatrice des Droits de Ferdinand VII ». Ce Comité envoie immédiatement des agents diplomatiques à Boston, à la Jamaïque et à Londres pour demander un appui et des armes. Les FF.˙. Bolivar, Lopez-Mendez et le poète Andrès Bello sont conduits à Londres, à bord d'un navire de guerre anglais et reçus officiellement au Foreign Office le 19 juillet 1810, malgré les protestations de l'ambassadeur d'Espagne.

Or — Français, retenez bien ceci — **à ce moment la Grande-Bretagne est, depuis le traité du 14 janvier 1809, formellement alliée de l'Espagne :** cependant le marquis De Wellesley, propre frère de Wellington, Commandant en Chef du Corps expéditionnaire anglais en Espagne, n'hésite pas une seconde à promettre la « neutralité bienveillante » (l'on sait ce que cela veut dire) du cabinet anglais aux rebelles des colonies espagnoles.

Mais en dépit de l'appui anglais, dès le retour au Venezuela de Bolivar et de ses amis, la situation s'embrouille pour les insurgés, qui sont battus à plate couture. C'est alors que l'on assiste à un sublime exemple de fraternité maçonnique : en échange de sa vie et de sa liberté, le F.˙. Bolivar livre aux autorités espagnoles le F.˙. Généralissime Miranda, son Chef et son « initiateur ». L'infortuné « Précurseur » devait mourir en prison à Cadix, en 1816. Sauvé au prix de cette trahison, le F.˙. Bolivar s'enfuit — momentanément — à la Jamaïque à bord d'un brick anglais.

Pendant ce temps, à Buenos-Aires, où une junte insurrectionnelle s'est formée dès 1810, le Vice-Roi français au service de Ferdinand VII, Antoine De Liniers, coupable d'avoir repoussé à coups de canon en 1806 une tentative de prise de possession anglaise par l'Amiral Popham, est fusillé par les rebelles.

Mais l'indépendance argentine ne sera un fait accompli qu'après l'arrivée de trois FF.˙. déserteurs de l'armée et de la marine royales, élèves de Miranda, le colonel de Cavalerie **José De San-Martin**, le sous-lieutenant de Carabiniers **Carlos De Alvear**, et l'enseigne de vaisseau **Matias Zapiola**. Sitôt débarqués, ces messieurs s'empressent de fonder à Buenos-Aires une Loge **« Lautaro », unie par des liens étroits à la Loge mère, la « Lautaro » de Cadix. Cette Loge de Buenos-Aires, nous dit le F.˙. Oswald Wirth (1), « devait exercer une influence décisive sur les destins de toute l'Amérique du Sud, puisque ses membres furent les instigateurs du mouvement républicain et de la proclamation de l'Indépendance des Etats du Sud. »**

Au Chili, la révolte conduite par les **FF.˙. O'Higgins et Martinez de la Rosa** s'étend ; mais des dissensions avec le **F.˙. José-Miguel Carrera**, ex-Sergent de Cavalerie, récemment arrivé d'Espagne où il a fréquenté la Loge de Cadix, favorisent la résistance des loyalistes.

Cependant le Gouvernement Espagnol aux abois, obligé de lutter à la fois dans la Métropole contre Napoléon et en Amérique contre les insurgés, implore la médiation de son alliée l'Angleterre. Avec un cynisme admirable, l'ambassadeur de Grande-Bretagne, Sir Henry Wellesley, frère cadet du ministre des Affaires étrangères et de Wellington, impose comme condition à une telle médiation le privilège du commerce direct de l'Angleterre avec les colonies espagnoles : indignées, les Cortès repoussent ces propositions.

---

(1) Livre de l'Apprenti, p. 105.

En 1814, certes, la situation est grave, mais rien ne semble encore perdu pour l'Espagne. La métropole, enfin délivrée de l'invasion napoléonienne, va pouvoir consacrer toutes ses forces à faire rentrer l'Empire dans le devoir. Ferdinand VII et ses ministres sont décidés à tenter un suprême effort dans ce sens.

Au début de 1816, à la suite des expéditions de Morillo, la souveraineté espagnole semble rétablie dans tous les gouvernements et vice-royautés du Nouveau-Monde, sauf au Rio de la Plata : la cause de l'Indépendance hispano-américaine paraît perdue.

Mais l'Angleterre veille.

D'une part, elle va s'appliquer à ce que le problème des Colonies espagnoles ne soit pas évoqué dans les Congrès internationaux, à Vienne, puis à Vérone. A la politique de la Sainte-Alliance et de la solidarité des souverains légitimes, elle oppose l'hypocrite doctrine de la **« non-intervention** dans les affaires intérieures des Etats », doctrine au nom de laquelle le F.˙. Palmerston mettra le feu à l'Europe, et que les Cabinets anglais ressusciteront pour le plus grand profit d'Albion en 1918 en Russie, en 1935 en Espagne.

D'autre part, **au moyen des Loges**, et par des campagnes de presse, elle va, en Espagne, en Amérique, et dans toute l'Europe, s'efforcer d'annihiler les efforts de Ferdinand VII pour sauver son empire.

---

(1) Livre de l'Apprenti, p. 105.



Le F.˙. José Moreira Espinosa.

Un agent secret du roi d'Espagne, le journaliste Don José Joaquin de Mora, directeur de la « Chronique Scientifique », à l'issue d'une mission, en 1818, dans les cours européennes pour sonder les projets des puissances au sujet de l'Espagne et de ses colonies et dans lequel il conclut à une **véritable conspiration organisée, au moyen de la Franc-Maçonnerie,** par les agents anglais et nord-américains en vue de provoquer une révolution en Espagne et décider de l'indépendance des colonies du Nouveau-Monde. Cependant, cet agent perspicace mais naïf terminait en conseillant au roi « d'octroyer une charte semblable à la charte française et d'accorder une amnistie aux libéraux proscrits pour désarmer les conspirateurs ». C'était jeter de l'huile sur le feu. Mais le candide Mora avait été bon prophète.

Le grand critique Marcelino Menendez y Pelayo, qui cite cet important document dans son admirable « Historia de los Heterodoxos en Espana (1) », ajoute :

« La maçonnerie américaine appuyait résolument les révoltes des colonies espagnoles. Les agents qui avaient leur centre à Londres, à Lisbonne, et les « carbonari » italiens de Barcelone, préparaient un soulèvement des troupes espagnoles qui devaient s'embarquer pour l'Amérique, soulèvement qui, en dehors des effets qu'il produirait en Espagne, favoriserait les rebelles d'Amérique... La maçonnerie introduite en Espagne, sous le règne de Ferdinand VI, propagée ensuite par les Français et les « afrancesados » (Espagnols gagnés aux principes de la Révolution de 1789, reçut parmi ses membres un grand nombre d'hommes qu'un commun péril poussa à s'inscrire dans les Loges du Rite Ecossais à partir de 1814. Les Officiers prisonniers de retour de France, déjà catéchisés, tels **Riego, San-Miguel** et autres, commencèrent à étendre un réseau de Loges dans toutes les places militaires de la Péninsule. On conspirait à Grenade dont la Loge avait pour Vénérable le Capitaine général, Comte **de Montijo,** transfuge de tous les partis (et Grand Maître du Grand Orient espagnol), à **Cadix,** à Barcelone, Madrid et Alcala, dont la Loge groupait de nombreux professeurs et étudiants de l'Université et de l'Ecole du Génie Militaire (dont fut élève le F.·. **José-Antonio de Sucre,** « libérateur » de la Bolivie). La Loge de Murcie, établie dans la maison de Van Halen, aventurier passé de l'armée française à l'armée espagnole, prit une part prépondérante à la tentative de Lacy. Ni l'Inquisition, qui poursuivait les Maçons, ni la Police ne réussirent à découvrir les véritables chefs, mais seulement des adeptes obscurs ou d'anciens « afrancesados ».

⁂

Nous en arrivons à l'événement capital du drame : **le soulèvement maçonnique de Cadix.**

Au début de 1819, le gouvernement de Ferdinand VII a fait un gros effort pour faire rentrer les Hispano-Américains dans le devoir. Le port de Cadix a été choisi pour le lieu de rassemblement et d'embarquement d'un puissant corps expéditionnaire. Fatale erreur ! Cadix est la ville la plus maçonnisée d'Espagne (plus de 1.000 FF.·. en 1819), la ville où les Cortès maçonniques ont, en 1812, promulgué la première constitution révolutionnaire espagnole.

Cadix est aussi le port commercial le plus important pour les relations avec l'Amérique : les FF.·. gaditans sont en rapports constants avec les FF.·. « portenos » de Buenos-Aires, du Callao, de la Guayra. Cadix enfin possède une Loge extraordinairement active, riche et puissante : c'est la **Loge « Lautaro o de los Caballeros Racionales », filiale de la « Gran Logia Americana » de Londres, fondée par Miranda et elle-même « mère » de la Loge « Lautaro » de Buenos-Aires. A cette Loge de Cadix sont affiliés tous les grands dirigeants du mouvement insurrectionnel américain : Bolivar, San-Martin.** La Loge « Lautaro » compte également parmi ses membres le F.·. Mendizabal, homme lige des banquiers de la City, financier de la Révolution qui se prépare, ainsi que certains chefs du corps expéditionnaire, le colonel Quiroga, **le colonel Rafael del Riego,** commandant le Bataillon des Asturies et vraisemblablement le commandant en chef lui-même, l'Irlandais O'Donnel, comte de La Bisbal (1).

Riego, presque inconnu jusqu'en 1820, avait été initié pendant sa captivité en France en 1813. Tête folle, caractère superficiel, « d'une vanité incroyable », au dire de son ami révolutionnaire, le F.·. Alcala-Galiano, Riego était une proie désignée par la Maçonnerie, qui le couvrit d'honneurs et le nomma **grand-maître du Grand-Orient Espagnol** pour succéder au comte de Montijo (2).

Le 1er janvier 1820, Riego, à la tête de ses troupes, levait l'étendard de la révolte et proclamait la constitution de 1812.

Le soulèvement maçonnique de Cadix eut pour la sécession des colonies hispano-américaines deux conséquences déterminantes :

La première, immédiate, fut que le corps expéditionnaire chargé d'aller rétablir la souveraineté espagnole ne partit pas. La deuxième, à échéance plus lointaine mais non moins redoutable, fut de plonger à un moment décisif la Métropole dans une guerre civile de trois ans (1820-1823) la première en date de ces affreuses luttes fratricides que la Maçonnerie devait contribuer à déchaîner en Espagne au XIXe et au XXe siècle.

Dès lors, c'en était fait de l'Empire américain.

Privés de tout secours, les gouverneurs et les généraux loyalistes capitulent les uns après les autres.

En 1821, l'accord conclu entre le général Martin-Rodriguez et **Rivadavia,** représentant commercial des « portenos » de Buenos-Aires à Londres, fonde définitivement la **République Argentine.**

Les FF.·. San-Martin et O'Higgins, dont les agents ont considérablement contribué au « pronunciamiento » du colonel Riego, « libèrent » le Chili grâce à l'appui de l'amiral anglais Cochrane. Puis ils organisent une grande « expédition libératrice » contre le Pérou qui est resté le centre de la résistance espagnole. Le 28 juillet 1821 l'Indépendance est proclamée et San-Martin nommé « Protecteur du Pérou ».

Au même moment, aidé par l'Angleterre et les Etats-Unis, le F.·. Bolivar reprend la lutte au Venezuela. Selon les estimations de l'historien Aguado-Bleye, de 1817 à 1820, la Grande-Bretagne fournit à Bolivar plus de 5.000 hommes armés et équipés et plus d'un million de livres sterling. En 1822, le libertador réunit en une République de Grande Colombie, le Venezuela, la Nouvelle Grenade et l'Equateur. Cette dernière province a été conquise de même que la Bolivie par les FF.·. Sucre et San-Martin.

Au Mexique, après l'éphémère Empire d'Iturbide, la République est proclamée en 1824, cependant que se constitue

(1) M. Menenez y Pelayo, « Heterodoxos », III, 498.

(1) III, p. 499.
(2) « Enciclopedia de la Masonena », par Frau-Abrines, article Riego.

en 1823 une République des Provinces-Unies de l'Amérique Centrale.

En 1825, il ne restait plus à l'Espagne en Amérique que Cuba et Porto-Rico, miraculeusement sauvés par une opportune crise de jalousie entre l'Angleterre et les Etats-Unis (1).

Dès 1823, les Etats-Unis, par la bouche du président Monroe, reconnaissent les nouvelles Républiques, déclarant leur opposition à toute intervention européenne dans les affaires de l'hémisphère occidental, cependant que le Premier anglais Canning se hâte de conclure de profitables traités de commerce, préface de la reconnaissance officielle proclamée en février 1825.

Aussitôt, c'est la mainmise des Anglo-Saxons sur les anciens territoires espagnols ;

La totalité des pays de l'Amérique Latine tombe sous la domination économique et financière de l'Angleterre, installée définitivement par ailleurs au Honduras. Les mines du Mexique et de Colombie passent entre ses mains. Trois mille Anglais s'installent à Valparaiso, Buenos-Aires et Montevideo, expédient à Londres pour plus de 30 millions de dollars de laine, et dans tous les ports du Sud, le chiffre total des opérations commerciales avec l'Angleterre s'éleva à 220 millions de francs, chiffre qui, auparavant, représentait les transactions de l'Espagne avec l'ensemble de l'Amérique (2).

Lorsqu'un an plus tard, le 12 décembre 1826, le F.'. Canning vint annoncer aux Communes le succès de sa politique, il déclara : « J'ai appelé des peuples à la vie ». Mais il parla surtout de ce monde colonial ouvert à l'Angleterre, de cet Empire commercial qui, selon le mot du diplomate français Hyde de Neuville, était pour elle « un nouvel Indoustan ». Un Anglais, Londonderry-Lowe, définissait la situation avec ce beau cynisme : « Certes, il est heureux que nos intérêts s'accordent avec les progrès d'un peuple ; mais ce n'est pas là une politique qui prend sa source dans les sentiments. »

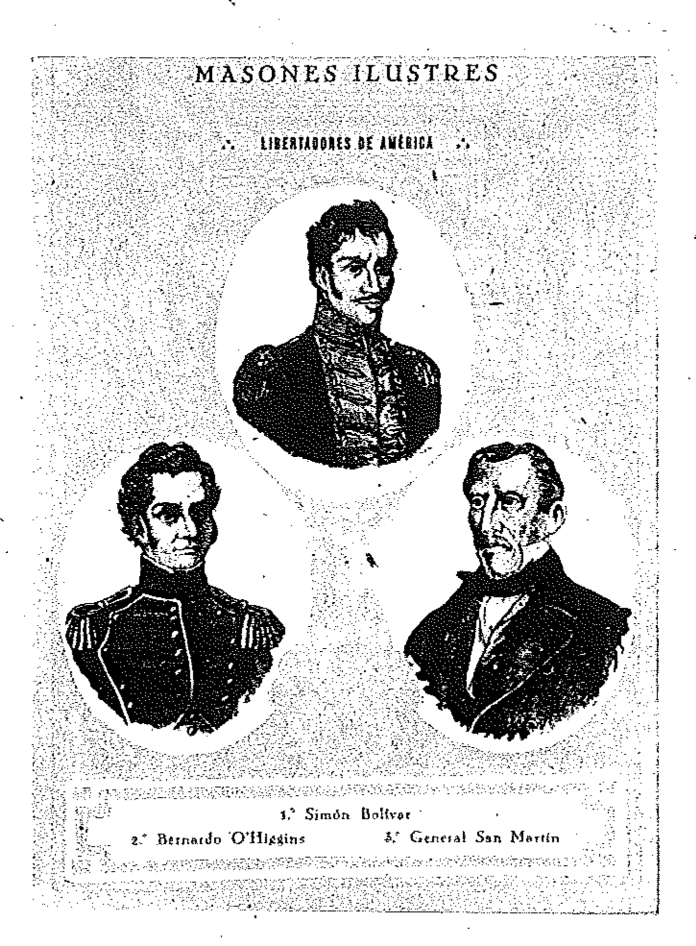
Par ailleurs, pour la diplomatie nord-américaine et son instrument les Loges, quel échiquier magnifique que ces jeunes Etats hispano-américains désunis à peine nés, sans maturité politique, condamnés aux désordres et aux rivalités par ce régime brutal de recours aux armes et de concessions forcées aux indigènes, qui avait permis à l'oligarchie créole de triompher des Espagnols !

A l'aide de la Maçonnerie, les Etats-Unis s'efforceront de maintenir la désunion, de fomenter des révolutions et des guerres (vraies luttes civiles entre ces peuples frères), de morceler les fédérations trop puissantes constituées aux abords de cet isthme centre-américain, qui prend de plus en plus d'importance aux yeux des Yankees.

Le F.'. Bolivar, qui n'était pas dépourvu de sens politique et rêvait d'être le Washington de l'Amérique Latine, s'efforça de constituer une vaste confédération Ibéro-Américaine. Angleterre et Etats-Unis s'unirent pour faire échouer ce projet, dangereux pour leur hégémonie politique et commerciale. Le Congrès de Panama fut un échec.

(1) Il y aurait une étude équivalente à faire sur le rôle de l'Angleterre et des Loges dans la Sécession du Brésil. En 1825, un cadet « ami des lumières », l'infant Dom Pedro de Bragance, arrache, avec l'appui de la maçonnerie lusitanienne d'Europe et d'Amérique, le Brésil à son père, le roi Jean VI, grâce aux bons offices de l'Ambassadeur anglais Sir Charles Stuart. Deux mois plus tard, l'Indépendance du Nouvel Empire est reconnue par l'Angleterre qui se fait accorder des avantages commerciaux de premier ordre. Et cependant, le Portugal était depuis un siècle le fidèle allié et client de la Grande-Bretagne. Peu après, Londres installe un Cobourg à Lisbonne aux dépens du légitime héritier Dom Miguel. Ce qui ne devait pas empêcher Bragances de Rio et Cobourgs de Lisbonne d'être balayés par des révolutions maçonniques en 1889 et en 1910.

(2) E. Bourgeois, « Manuel de Politique Etrangère », II, p. 695 à 731.



Dès lors, révolutions, pronunciamientos, guerres vont déchirer l'Amérique Latine pour le plus grand profit des financiers de la City et de Wall Street (jusqu'à cette guerre du Chaco où l'on vit Boliviens et Paraguayens se massacrer pour défendre les intérêts de la « Royal Dutch » et de la « Standard Oil »).

La politique de conquête brutale commence. Dès 1819 les Etats-Unis ont annexé la Floride. Sous le prétexte de secourir le Texas « opprimé » (où en 1837 s'est fondée une Grande Loge soumise à la Maçonnerie du Nord), ils attaquent le Mexique : après leur facile victoire en 1846, ils annexent le Texas, le Nouveau-Mexique, le Colorado, l'Arizona, la Californie, près d'un tiers de l'actuel territoire de l'Union.

La Grande Colombie de Bolivar, où la Maçonnerie a pris une rapide extension (création du Suprême Conseil de Colombie en 1827), s'est écroulée en 1830 pour former trois Etats, Colombie, Venezuela, Equateur.

De 1829 à 1852, la Fédération des Provinces Unies du Centre-Amérique se désagrège jusqu'à former cinq petits Etats impuissants, clients et presque protectorats de la Grande République Nord-Américaine.

De 1895 à 1898, c'est le tour de Cuba, de Porto-Rico, des Philippines, depuis longtemps convoitées. C'est sous le ministère du **Très Ill.'. Gr.'. Comm.'. F.'. Praxedes Mateo Sagasta** (ex. G.'. Maître du G.-O. Espagnol) que l'Espagne va perdre ces derniers joyaux de la mer des Antilles et du Pacifique. Une campagne maçonnique de calomnies sur les atrocités espagnoles prépare le terrain. La Grande Loge de Cuba, fondée en 1859, la Grande Loge de Porto-Rico, fondée en 1885, sont les centres de la conspiration contre la

mère-patrie (1). La perte des Philippines est imputable aux agissements de l'Association « Hispano-Philippine » qui tenait ses réunions dans les locaux du Grand-Orient, présidées par le Grand-Maître en personne. Les révélations du Capitaine Général des Philippines Polavieja sur la collusion entre le Grand-Orient d'Espagne et la secte séparatiste « Katipunan » amenèrent même l'arrestation des principaux dignitaires du Conseil de l'Ordre, dont le Grand Secrétaire, F.'. Moreira Espinosa. D'opportunes interventions politiques firent d'ailleurs bien vite relâcher ces excellents patriotes qui préféraient leur « patrie maçonnique à leur patrie profane ».

Enfin en 1903, les Etats-Unis, rencontrant de la résistance chez les Colombiens pour se faire céder la zone du Canal, suscitent une révolution « spontanée » qui proclame l'indépendance de la République de Panama; le nouvel Etat abandonne aux Etats-Unis tout ce qu'ils désirent, y compris sa propre souveraineté.

Ouvrons ici une parenthèse. Si quelque lecteur doutait encore de l'origine maçonnique des Républiques Ibéro-Américaines, nous lui conseillerions d'examiner les blasons que ces Etats se sont choisis : ce ne sont qu'étoiles, soleils, « fois » (mains s'étreignant) et autres emblèmes caractéristiques. Les Républiques du Honduras, du Nicaragua et de San-Salvador ont même tenu à donner à leur écu la forme du **« triangle sacré »**, absolument inédite dans l'art héraldique !

Il convient de noter aussi que les Etats-Unis se sont amplement servis de la Maçonnerie pour créer à leur profit ce mouvement panaméricain qui tend à grouper toutes les Républiques de l'hémisphère occidental sous la direction hégémonique de Washington. L'Histoire révélera un jour le rôle joué par les 947 Loges d'Amérique latine dans ce mouvement idéologique qui, à côté de pressions économiques par ailleurs déterminantes, a jeté la presque totalité des Républiques américaines dans la guerre ou la prébelligérance à la suite des Etats-Unis.

*
**

Après le désastre de 1898, les hommes d'Etat clairvoyants estimèrent que l'Espagne, chassée d'Amérique, devait reprendre la vieille politique africaine abandonnée depuis le XVIe siècle. Mais là encore, celle-ci va se heurter à l'Angleterre, soucieuse d'empêcher un solide établissement des Espagnols à Tanger et en face de Gibraltar. Aussi, la politique marocaine sera-t-elle furieusement attaquée par les Loges. Les Maçons anarchisants de l'Ecole du **F.'. Francisco Ferrer** mènent une terrible campagne antimilitariste et anticoloniale qui aboutira à de cruelles défaites, telle celle d'Annual. Seule l'énergie de quelques généraux patriotes et la volonté de Primo de Rivera, soutenu par le roi Alphonse XIII, éviteront l'évacuation totale du Maroc. Mais avec le triomphe de la 2e République Maçonnique, la propagande anticoloniale reprend. Les Loges de Catalogne et d'Andalousie réclament dans leurs motions l'autonomie de la zone du Maroc, qui entrera alors librement dans la Fédération des Républiques Ibériques. A Ceuta, à Tetouan, les Loges propagent chez les indigènes les mots d'ordre du « Frente Popular ». A nouveau, l'Espagne est en passe de perdre le Maroc ; pour le Protectorat français, quel exemple ! Mais le Maroc demeura fidèle, et c'est précisément du Maroc que partit le mouvement national dirigé par Franco et ses officiers de l'armée d'Afrique, qui devait libérer l'Espagne de la Maçonnerie et du Bolchevisme.

L'Espagne reprend conscience de sa destinée et de sa mission historiques. Déjà le dernier roi Bourbon avait créé cette « Fête de la Race » qui, une fois l'an, unit dans une commune pensée, sans distinction de nationalité, de sang et de climat, tous les peuples de culture hispanique. Aujourd'hui, la même main qui signe la loi interdisant la Franc-Maçonnerie promulgue celle créant le « Conseil de l'Hispanité ». L'Espagne espère qu'un jour les Etats hispano-américains, conscients et fiers de leur prodigieux passé, de leur commune civilisation espagnole et catholique, secoueront le joug des Loges, instrument de l'hégémonie politico-mercantile des Anglo-Saxons, et réaliseront ce magnifique Empire spirituel : l'Hispanité.

*
**

Pour nous Français, cette tragique histoire de l'écroulement d'un Empire comporte une leçon. Nous aussi, nous avons créé un Empire que les Loges au service de l'étranger ont tenté, tentent encore d'anéantir.

L'on a montré, l'on montrera ici l'œuvre anticoloniale de la Maçonnerie, et songeons qu'à Beyrouth, à Damas, à Brazzaville, à Nouméa, les Loges ont été rouvertes sous la protection de nos « alliés ».

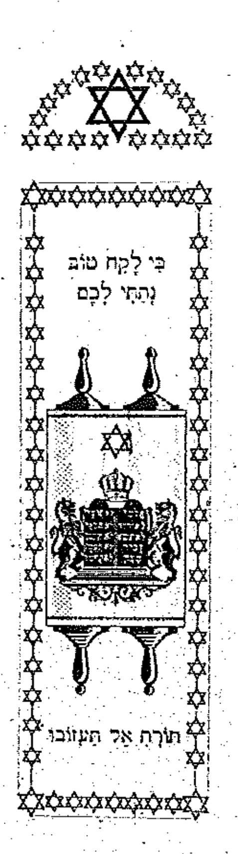
La conservation de l'Empire français est d'abord conditionnée par l'anéantissement total de la Franc-Maçonnerie, destructrice, chez nous, comme en Espagne, de toute puissance et de toute grandeur.



(1) Dans le « Bulletin Officiel du Grand-Orient d'Italie » (Rome), dans le compte rendu de la tenue du 31 mai 1873, se trouve l'accord suivant qui donne une idée de la vaste conjuration tramée par la Maçonnerie pour arracher à l'Espagne les derniers restes de son Empire :

« Il a été présenté et lu une planche de la Grande Loge de Colombie, dans laquelle il est demandé à toutes les puissances maç.'. d'Europe d'intervenir auprès du gouvernement espagnol pour que cesse l'horrible guerre qui dévaste l'île de Cuba et pour qu'il reconnaisse à celle-ci son indépendance absolue. Il a été décidé de répondre que la cause que la Grande Loge de Colombie nous invite à défendre est juste et éminemment digne de la Maçonnerie ; que le Grand-Orient d'Italie fera tout ce que lui permettront les circonstances actuelles et l'état dans lequel se trouve l'Espagne. »

Ce document est cité par Manuel Polo y Peyrolon dans son livre « Intervencion de la Masoneria en los desastres de Espana » (p. 98).



LA COLLUSION JUDÉO-MAÇONNIQUE

Si la Maçonnerie, dès ses origines, s'est posée en champion de l'émancipation et de l'expansion juives, c'est qu'il existe incontestablement entre la race élue et la secte une communauté de buts. On peut même affirmer que c'est l'esprit juif, sinon la juiverie elle-même, qui est à l'origine de la Maçonnerie.

Laissons plutôt parler les textes :

« **La Maçonnerie est une institution juive dont l'histoire, les degrés, les rites, les mots de passe et les explications sont juifs du commencement à la fin.** »

(Isaac Wise, grand rabbin, **Israëlite of America**, 3 août 1855.)

« **Leur premier acte** (des francs-maçons) **sera de glorifier la race juive, qui garda inaltérée le dépôt divin de la science. Alors, ils s'appuieront sur elle pour effacer les frontières...** »

(Symbolisme, Revue Maç.·. 1926.)

« **La Franc-Maçonnerie est fondée sur l'antique loi d'Israël. Israël a donné naissance à la beauté morale qui est à la base de la Franc-Maçonnerie.** »

(S. Mac Gowan, « **Freemason** », du 2 avril 1930.)

« **Notre rite est juif, du commencement à la fin : le public doit en conclure que nous avons des rapports avec le judaïsme actuel. D'autant que ce rite est usuel dans toutes les Loges du monde.** »

Rudolf Klein, **Lalogia**, nos 7-8 de 1928.)

« **Les B'naï Brith** (Maçonnerie exclusivement juive) **ne sont qu'un pis-aller. Partout où la Maç.·. peut avouer sans danger qu'elle est juive par nature comme par fin, les loges ordinaires suffisent à la tâche.** »

(Le rabbin F.·. Magnin, dans le Journal officiel de la Maçonnerie juive : **B'naï Brith's Magazine**, volume XLIII, p. 8.)

Ces citations, toutes relativement récentes, nous montrent clairement les caractères exacts du problème judéo-maçonnique que nous nous proposons d'étudier ici dans ses répercussions sur l'Histoire de France.

Pourtant, avant d'aborder le fond du problème, nous étudierons brièvement les caractères fondamentaux de la race (1) et de la nation juive et nous essayerons de tirer de l'histoire des Juifs de France les conclusions qui s'imposent.

I

LA RACE JUIVE ET L'ÉTAT JUIF

C'est une grossière erreur que de placer le problème juif sur le plan religieux et non sur le plan racial, car s'il existe une religion israélite, que beaucoup de Juifs ne pratiquent d'ailleurs plus, le judaïsme n'en constitue pas moins une entité **raciale** et **nationale** bien définie et **qui possède ses lois propres et les disciplines nécessaires à les faire appliquer.** A ce sujet, nous lisons dans « Mein Kampf » :

« **Cela fait partie des trucs les plus géniaux qui aient jamais été trouvés, que de faire passer cet Etat (l'Etat juif) pour une religion, afin de lui assurer ainsi la tolérance que les aryens sont toujours prêts à accorder à toute croyance religieuse.** »

En effet l'enseignement mosaïque, continué, après la diaspora, par le **Talmud** et ses dérivés, est avant tout destiné à conserver la pureté de la race juive et de ce fait le **racisme**, n'en déplaise au cardinal Gerlier et au pasteur Boegner, se trouve être incontestablement une invention juive. D'ailleurs, il suffit d'ouvrir les yeux et d'observer les Juifs **actuels** pour trouver une preuve vivante de ces affirmations.

A ceux qui nous disent que les Juifs se sont en grande partie assimilés, nous nous empresserons de répondre qu'on ne se débarrasse pas ainsi d'une hérédité millénaire et que, d'autre part, si assimilation il y a elle est superficielle et destinée à donner le change, comme la conversion au christianisme des Marannes que le rabbin Berman appelle des « chrpto-juifs » (2), qui ne se convertirent que pour échapper aux persécutions et continuèrent à pratiquer le judaïsme en secret.

Si les Juifs sont incontestablement une **race**, ils constituent aussi un Etat : **un Etat dans les Etats**, en attendant de devenir l'**ETAT UNIVERSEL**, pour la création duquel ils luttent depuis toujours.

Le judaïsme possède ses lois propres et son organisation administrative et judiciaire : il ne lui manque qu'un espace

(1) Nous prenons ici le terme « Race » au sens général et non pas au sens que lui donnent les anthropologistes (à ce sujet on peut se référer à d'excellents articles de Ch. Laville dans « Cahier Jaune » et « La question juive ».

(2) Berman : **Histoire des Juifs de France**, p. 240.

défini : mais à quoi lui serviraient des frontières, à lui qui veut diriger le monde !

La loi fondamentale du judaïsme de la diaspora est le **Talmud** (1), qui est la continuation de la loi mosaïque et son adaptation aux conditions de la dispersion. Il fut écrit à la fin du IIe siècle par Rabbi Juda, dit le Saint, et reçut, au cours des siècles, diverses interprétations et commentaires, dont celui de Maïmonide (1180), et enfin le **Schulchan-Aruch** qui en est la codification définitive et dont l'auteur est Joseph Caro (1488-1575).

Le Talmud se compose de six tomes, comprenant chacun divers traités.

1) Des semences et des fruits de la terre ;
2) Des fêtes sacrées ;
3) Des femmes (régime matrimonial, divorce, etc.) ;
4) Des dommages (commerce, usure, successions, serments et tribunaux, juifs et non-juifs) ;
5) Des choses saintes ;
6) Des purifications.

Nous reproduisons, d'autre part, le fac-similé d'un tract antitalmudiste paru en Suisse et dont l'auteur fut cité en justice par les Juifs ; il en résulta une expertise confiée par le tribunal à M. de Vries de Heekelingen, professeur honoraire à l'Université de Nimègue, qui authentifia formellement les textes incriminés (1).

Ces quelques citations mettent en lumière le « climat » du Talmud et du Schulchan-Aruch et nous montrent clairement le particularisme racial des Juifs et leur mépris féroce pour les non-Juifs.

Reste à savoir si le « Talmud » est réellement le code des Juifs actuels.

Ce fait est facile à prouver par les citations suivantes (2) :

« Le « Talmud » n'est pas seulement le code civil et ecclésiastique du judaïsme, mais une œuvre de haute importance pour tout savant. »

(L'Union israélite (Paris), **août 1866, p. 568.)**

« C'est dans cette lecture (du « Talmud »), répétée depuis des siècles trois fois par semaine, QUE DEMEURE LE SECRET DE L'INTELLIGENCE JUIVE. »

(Revue juive de Genève, mai 1936, p. 370.)

« Les deux (« Talmud » et « Bible ») sont notre loi, ET LA SUPPRESSION D'UNE PARTIE DE LA LOI SERAIT LA FIN DU JUDAISME. »

(Tribune juive (Strasbourg), **20 janvier 1939, p. 34.)**

(1) Jouin : **Les Sources doctrinales de l'Impérialisme juif.**

(1) Les conclusions de l'expertise de M. de Vriès ont été publiées à Neufchâtel, sous le titre : **Le Talmud et le Non-Juif.**

(2) Empruntées à de Vriès, op. cit.

COMPATRIOTES ! Lisez et... comprenez !

« Ce que la Banque cantonale fait pour la collectivité », ont écrit dernièrement divers journaux, entre autres la « Feuille d'Avis de Lausanne » et « La Revue »... Maintenant lisez bien:

« REGISTRE DU COMMERCE, Bureau de Lausanne:

« 14 novembre. — Par acte authentique du 5 novembre 1930, il a été « constitué sous le nom de **FONDATION HAFFKINE (HAFFKINE STIFTUNG)**, une fondation ayant son siège à Lausanne, et dont le but est de « subventionner les établissements dans lesquels sont enseignées les sciences « et connaissances hébraïques traditionnelles (Yescivahs et **TALMUD**-Thoras et Yeschivahs combinées). La fondation est administrée conjointement par la Banque cantonale vaudoise à Lausanne et par le « Hilfsverein der Deutschen Juden » à Berlin, dont les organes dirigeants forment ensemble le Comité de direction. Elle est valablement engagée vis-à-vis des tiers par les signatures collectives du directeur ou d'un des sous-directeurs de la Banque cantonale vaudoise et du président et du trésorier du Hilfsverein der Deutschen Juden ou de leurs suppléants, ou encore d'une personne de nationalité suisse domiciliée en Suisse, désignée par les dits président et trésorier. Le directeur de la Banque cantonale vaudoise est Henri Bersier, de Payerne, à Lausanne. Les sous-directeurs sont : Alphonse Perrin, de Lausanne, y domicilié, et Edouard Mogg, de Lausanne, y domicilié. Le président du Hilfsverein der Deutschen Juden est Dr James Simon, ancien commerçant, à Berlin; le trésorier est Curt Sobernheim, directeur de banque à Berlin; le suppléant du président est Eugen Landau, consul général à Berlin; le suppléant du trésorier est Moritz Joachimsohn, ancien directeur de banque, à Charlottenburg, tous quatre de nationalité allemande. Le délégué est le Dr Martin Bloch, de Krinau (St-Gall), avocat à Zurich. Il a la signature individuelle. Les bureaux sont à Lausanne, Banque cantonale vaudoise, Place Saint-François. »

(Extrait de la *Feuille officielle suisse du commerce*, Berne. Mercredi 10 décembre 1930. No 289-2521).

COMPATRIOTES !

Qu'est-ce que le **TALMUD ?** « C'est le Code moral et religieux du peuple juif, son éducateur » (Jugement du Tribunal de Police de Lausanne du 30 septembre 1938).

« La clef du judaïsme, c'est le **TALMUD**, et qui ne sait ce que c'est que le **TALMUD**, est radicalement incapable de déchiffrer l'histoire ou de pénétrer les mystères de Juda. » (Gougenot des Mousseaux dans: « Le Juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens », p. 78).

« Quant au **TALMUD**, nous reconnaissons sa supériorité absolue sur la Bible de Moïse. » (Les Archives israélites, 1861. No 25:150).

QU'ENSEIGNE LE **TALMUD ?**

« Il n'est pas permis de dépouiller un frère (c'est-à-dire un Juif), mais il est permis de dépouiller un non-Juif, parce qu'il est écrit (Lév. XIX, 13): « Tu ne dépouilleras pas ton prochain ». Mais ces paroles, dit Jehuda, ne se rapportent pas au goy (au non-Juif), parce qu'il n'est pas ton frère. »
Le **TALMUD.**

« Si tu as exploité ton prochain (c'est-à-dire un Juif, lors d'un achat ou d'une vente), tu es tenu au dédommagement, mais tu n'es pas tenu à dédommager un non-Juif que tu as exploité. »
Le **TALMUD.**

« Celui qui... rend à un non-Juif un objet trouvé... ne sera pas pardonné par Dieu. »
Le **TALMUD.**

« Celui qui a volé quelqu'un n'est pas obligé d'aller vers lui pour rendre l'objet volé. Il peut le garder chez lui jusqu'à ce que le propriétaire vienne le réclamer. »
Le **TALMUD.**

« Si quelqu'un fait une affaire avec un non-Juif, et une tierce-personne l'aide à tromper le non-Juif en ce qui concerne la mesure, le poids ou le nombre, il est obligé de partager le bénéfice avec lui. » Le **TALMUD.**

« Si un Juif est en procès avec un non-Juif, tu (le juge juif) donneras autant que possible gain de cause au Juif, et tu diras au non-Juif: « C'est ainsi que le veut notre loi ». Si c'est possible d'après la législation des non-Juifs, tu donneras encore gain de cause au Juif et tu diras au non-Juif: « C'est ainsi que le veut votre loi. » Si tout ceci n'est pas possible, alors il faudrait ruser. »
Le **TALMUD.**

« Les biens du non-Juif ressemblent à un désert; ils sont comme des propriétés n'appartenant à personne et celui qui les prend le premier les garde. »
Le **TALMUD.**

« Les Juifs sont appelés des hommes, les peuples du monde ne sont pas appelés des hommes, mais des bêtes. »
Le **TALMUD.**

COMPATRIOTES !

Est-il admissible que les Juifs soumis à l'enseignement et à la morale du **TALMUD** soient considérés comme Suisses ? NON.

Les fondateurs de la Suisse ont mis sur le drapeau la Croix blanche. Ils n'auraient jamais admis les Juifs du **TALMUD** dans l'« Alliance perpétuelle ». Les Juifs n'ont pu se faire recevoir « citoyens » chez nous que sous la pression de **l'étranger.**

« Mil-huit-cent-soixante-trois ! Il y a 75 ans seulement, le Juif était encore considéré pour ce qu'il est, un étranger. Il fallut l'intervention de la France, appuyée par l'Angleterre, par la Hollande et par les Etats-Unis d'Amérique, de quatre grandes puissances pour décider les Suisses à admettre comme leurs égaux chez eux, comme leurs frères, les perfides Juifs, ennemis de toutes les nations. »

Jacques Aeschlimann, Député au Grand Conseil de la République et Canton de Genève.

SUISSES, COMPATRIOTES

si vous voulez connaître le péril juif, péril de ruine, péril de mort, lisez le

TALMUD.

Exigez que les Juifs aient dans notre pays un statut spécial. La Constitution le permet. Lisez:

« L'article 55 de la Constitution fédérale permet de soutenir dans la presse que l'égalité de droits qui règne entre les Israélites et leurs concitoyens est une **erreur politique** et que, dans les circonstances actuelles, il serait désirable de **limiter les droits** reconnus à cette partie de la population. » (Arrêt du *Tribunal fédéral* du 20 juin 1936.)

La Suisse aux Suisses !

IMPRIMERIE ROCHAT, LAUSANNE

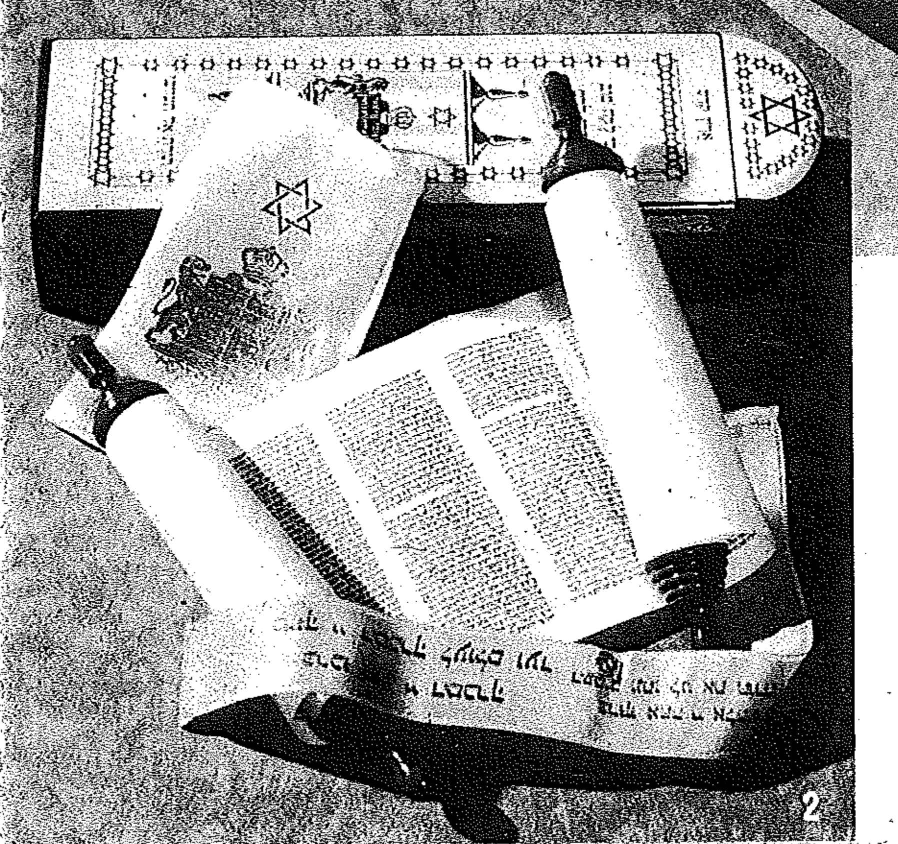
Les citations de ce tract ont été authentifiées par une expertise de M. de Vries de Heekelingen, professeur honoraire de l'Université de Nimègue.

LA TORAH

Édition de poche

de

M. ZOUCKERMANN (1892)



1) la TORAH dans sa boîte.

2) la TORAH ouverte.

3) la notice accompagnant l'édition.

A noter que l'auteur y considère les Juifs comme un **peuple** qui doit se **protéger contre la promiscuité avec** *certains* **peuples** (certains, en italique, lire goyms).

LA TORAH

La „TORAH" n'est pas un livre de prière, c'est un manuel de vie pratique et sage qui a permis aux Juifs dispersés sur toute la surface du globe de conserver leur morale, leur pureté de mœurs, leurs sentiments humains de justice, leur tolérance et leur pitié envers leurs semblables, et de les protéger contre la promiscuité avec *certains* peuples.

L'étude de la „TORAH", continua de passionner, à travers les siècles, les intellectuels et les érudits ; elle resta aux Juifs comme lien d'attache et trait d'union entre eux.

La „TORAH" est un recueil de morale et de justice apportant des solutions à tous les problèmes de la vie et inculquant l'amour de son prochain ; elle est une source de vie et de pensée pour les érudits juifs et non juifs.

La vue de la „TORAH" la fierté d'être originaire du peuple qui, par la „TORAH", a transmis, de génération en génération, la morale humaine, la justice et la pitié envers son prochain, fait vibrer dans le cœur généreux de chaque juif, un sentiment de joie, de satisfaction, et l'émeut. Il se sent plus près de ses coreligionnaires, se remémore son origine et se rapproche des dogmes mosaïques.

L'Edition de la „TORAH", en format de poche, sous la forme telle qu'elle nous a été transmise à travers les siècles, a été conçue par moi, il y a 45 ans.

En 1892, j'ai fait paraître une première édition de la „TORAH", d'après un original *micrographique* de feu Mr. Sofer, dont la célébrité, à cette époque, était mondiale et qui avait mis des années pour copier dévotement, en micrographie, dans le même format, le texte intégral de la „TORAH".

Cette édition qui avait ravi, en son temps, les vénérés et vénérables feus grands Rabbins de France et de Paris, a été aussitôt épuisée. *Voir recommandations ci-jointes.*

Une nouvelle Edition, soigneusement éditée, présentée avec amour pour l'objet et avec désir de continuer un trait d'union entre les Juifs dispersés „aux quatre coins du monde" contribuerait aussi à une propagande des plus utile, saine et honorable.

La Sofer TORAH est divisée en 52 chapitres, „PARCHESSES".

Chaque Samedi, lecture est donnée au peuple, à la synagogue, d'une „SEDRA", de façon qu'au bout de l'année chaque juif a appris toute la „TORAH".

L'effet de cette loi a eu comme résultat de rendre tout juif lettré : **„Et il n'y aura pas d'illettré parmi le peuple d'Israël".**

50

« Le « Talmud » est le grand éducateur du peuple juif. »

(**Univers israélite** (Paris), 22 novembre 1935, p. 137.)

« Le « Talmud » est LE CODE DIVIN, MORAL ET SOCIAL DE LA RACE JUIVE. »

(**Revue juive de Genève,** décembre 1933, p. 130.)

« C'est une grave erreur de penser que le « Talmud » a perdu son importance pour les Juifs. »

(Morgenstern, président du **« Hebrew Union Collège »,** à Cincinnati, dans le prospectus du « Talmud Library », (1928, p. 17.)

Voilà pour le code ; il ne reste plus qu'à le faire appliquer et, pour cela, la loi juive prévoit le **Qahal.**

Le mot **Qahal** était déjà connu dans la Bible : il n'est autre que l'assemblée des représentants des Juifs, et son origine semble remonter à Moïse. A partir de la dispersion, cette institution se renforça et devint occulte.

Brafman, dans son livre du **Qahal,** dit que c'est :

« UNE ORGANISATION DONT LE BUT EST DE MAINTENIR INTACTE ET ISOLEE LA NATION JUIVE. » (1)

Le **Deaborn Indépendant** écrivait, le 26 février 1921 :

« Le « Qahal » est en train d'établir ses tribunaux dans la cité de New-York. Il édicte ses lois, juge des affaires litigieuses, prononce des divorces. Les Juifs font appel au « Qahal » parce qu'ils préfèrent la justice juive à la justice des tribunaux du pays. »

Les **Qahals** fonctionnent à côté de toutes les synagogues et de tous les consistoires. Ils siègent dans la maison du **Qahal** et possèdent le pouvoir législatif et exécutif. Leurs annexes, les **Bethdines,** rendent la justice. Dans chaque pays, il y a une juridiction suprême, le **Grand Qahal** et, si l'on en croit le **Deaborn Indépendant,** ce serait le **Grand Qahal de New-York** qui exercerait la juridiction suprême sur le monde. (Les faits actuels semblent, d'ailleurs, corroborer cette opinion.)

II

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE L'HISTOIRE DES JUIFS DE FRANCE

(Des origines au Convent de Wilhelmsbad (1782)

Dès l'origine, les Juifs furent un péril pour la nation française, et c'est pourquoi les conciles, les synodes et les rois durent réagir vigoureusement jusqu'au jour où Charles VI les expulsa définitivement, en l'an 1394.

Notre but n'est pas de nous appesantir sur l'histoire des Juifs de France (1). Nous ne dégagerons simplement que les caractères généraux qui sont les suivants :

1) Ils n'ont jamais été persécutés à cause de leur race, mais uniquement à cause de leur religion : on leur a toujours demandé de se convertir : et toujours ils ont refusé (2).

2) Ils pratiquaient l'usure suivant les préceptes du « Talmud » : à plusieurs reprises, on leur a demandé d'abandonner ce commerce (notamment sous saint Louis), **ils s'y sont toujours refusés ; or c'est l'usure qui les rend indésirables.**

3) Ils ont toujours eu une vie politique, sociale, artistique et littéraire absolument indépendante de celle du peuple français ; ils ont toujours parlé et écrit uniquement leur langue et réservaient le français pour leurs contacts avec les « goyms ».

(1) Cf outre l'ouvrage de Berman, un excellent raccourci de J. Ploncard dans **Les Cahiers de l'Emancipation Nationale.**

(2) L'ensemble du livre du rabbin Berman illustre clairement ce fait et qu'on se souvienne particulièrement du cas des Marannes.

4) Ils n'ont produit aucun artiste, aucun littérateur en langue française : le seul dont le rabbin Berman puisse se vanter est Montaigne dont la mère était soi-disant la fille d'un Maranne. Leur invasion dans tous les domaines ne date que du XIXe siècle et fut facilitée par la Maçonnerie.

5) L'opinion publique leur était défavorable et ils n'ont trouvé que peu de défenseurs. Presque tous les auteurs, même les encyclopédistes maçons, furent très sévères pour eux : Bossuet les qualifie de « païens criminels » dans son Discours sur l'Histoire Universelle. D'Holbach, Diderot et Montesquieu furent sans pitié, mais le plus sévère de tous fut certainement Voltaire (2).

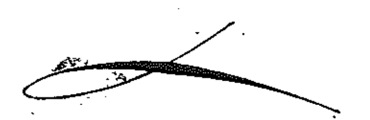
DONC EN 1782, QUAND LE CONVENT DE WILHELMSBAD DECIDA D'ORDONNER L'EMANCIPATION DES JUIFS, CEUX-CI ETAIENT CONFINES DANS CERTAINS « REFUGES » ET, MALGRE DES SIECLES DE TENTATIVES D'ASSIMILATION PAR LES GOUVERNEMENTS, ILS ETAIENT RESTES VOLONTAIREMENT ETRANGERS A LA CIVILISATION FRANÇAISE.

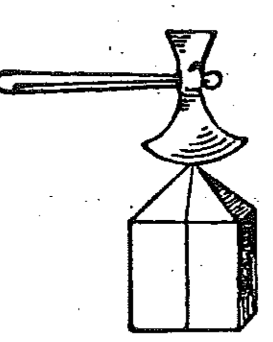
M. TH. MULLER.

(à suivre.)

(1) Cf. Jouin, op. cit.

(2) Voir à ce sujet : **Voltaire antijuif.**



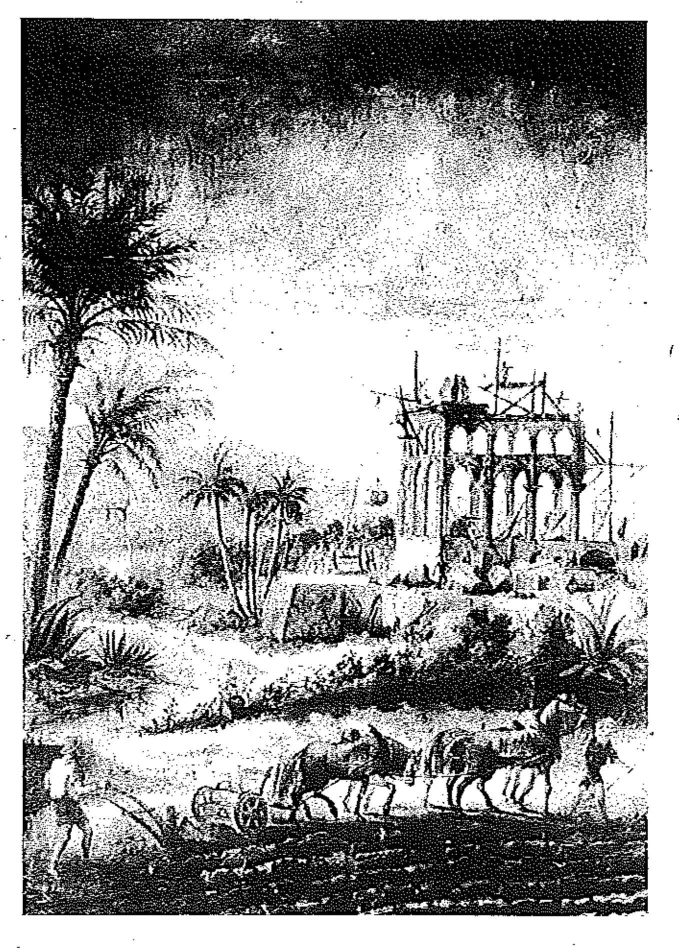
LES  ET LES
OPÉRATIFS SPÉCULATIFS

On a cherché bien souvent à créer une très regrettable confusion entre les membres de la Franç-Maçonnerie moderne et les anciens et si célèbres bâtisseurs de Cathédrales du Moyen Age et de la Renaissance. On a, pour cela, inventé les deux termes dont on oublie, la plupart du temps, de faire même usage, de Francs-Maçons opératifs pour les seconds et de Francs-Maçons spéculatifs pour les premiers.

Dans la réalité, il ne devrait y avoir absolument rien de commun entre eux, malgré les efforts inouïs qui ont, depuis deux siècles, été tentés par les spéculatifs. Ceux-ci, nés en Angleterre, n'ont pas le prétexte, que certains ont invoqué avec plus de succès, d'être des méditerranéens et d'avoir hérité, même inconsciemment, de ce qu'on a appelé la « Tradition Primordiale ».

Nous connaissons, en effet, de manière très nette, la façon dont cette tradition est venue jusqu'à nous et a eu une très forte influence sur les mœurs, les arts et les sciences de tout le bassin central de l'Ancien Continent. Il n'est donc pas nécessaire, pour ne pas dire qu'il est presque enfantin, de vouloir créer de toutes pièces une légende que rien, absolument, ne vient étayer, à moins d'admettre, ce qui serait peut-être assez proche de la vérité, que cette soi-disant tradition maçonnique a été dérobée aux derniers survivants des opératifs, par certains étrangers qui se sont, dès la fin du XVII[e] siècle, en Angleterre, glissés parmi eux, sous le titre de maçons acceptés, que l'on retrouve à peine déformé dans le « rite ancien et accepté ».

Quoi qu'il en soit, les maçons, francs de toute redevance et de toute règle corporative autre que la leur, possédaient des secrets qui leur étaient bien propres. La preuve absolue en est donnée par le grand Albert Dürer lui-même. Ce peintre célèbre avait découvert un moyen tout à fait empirique de construire un pentagone régulier. Il traçait un carré ABCD, dont il menait la hauteur médiane EF. Par les points A et F et F et B d'autre part, il construisait deux circonférences qui venaient couper les diagonales du carré AD et BC respectivement aux points 04 et 03, qui, avec la même ouverture de compas, servaient de centre à deux nouvelles circonférences; celles-ci se coupaient en G qui devenait le cinquième sommet du pentagone ayant, pour autres sommets, les quatre centres des quatre circonférences précédentes. Ce pentagone était apparemment régulier; dans la réalité, il était aplati dans sa partie supérieure et ne s'inscrivait nullement dans la circonférence qui passait par les quatre autres points; il n'était pas régulier. Au commencement du XVI[e] siècle, il apprit que deux Italiens venaient de découvrir ce que lui-même cherchait depuis longtemps. Il monta à cheval immédiatement et se rendit à Venise auprès du religieux Fra Luca Pacioli et du peintre Léonard de Vinci; ceux-ci venaient de redécouvrir le procédé qu'avait autrefois employé Euclide pour diviser une droite en moyenne et extrême raison, c'est-à-dire construire scientifiquement le côté du pentagone régulier, procédé qui aurait été perdu depuis les invasions des Barbares (1).



Dans la pratique, les Maçons Francs s'en servaient depuis le XIII[e] siècle. Ils l'avaient appris des ouvriers orientaux qui avaient suivi les chevaliers de retour des croisades ou appartenant à des ordres religieux et militaires, de façon à édifier les diverses commanderies qui parsemèrent bientôt le sol européen. Mais ces procédés avaient été confiés sous le sceau d'un secret qui fut scrupuleusement gardé par les Corporations de Bâtisseurs. Les Proches-Orientaux, de leur côté, les avaient appris des derniers Byzantins, poussés, devant eux, par les Barbares et c'est ainsi que les deux procédés, celui du carré et celui du triangle (partie A de la fig. 3 et partie B de la même figure), furent confiés à des spécialistes qui les conservèrent jalousement et les utilisèrent pour la construction des cathédrales du bassin méditerranéen, s'étendant jusqu'à l'Europe Centrale, puis plus tard au bassin supérieur du Rhin.

Si l'on examine d'assez près, d'une part, les sigles ou signatures figurées des bâtisseurs médiévaux et, d'autre part, certaines parties des mosaïques berbéro-romaines de l'Afrique du Nord, on s'aperçoit, avec quelque étonnement, que les tracés de ces figures sont à peu près les mêmes (fig. 3 et 4).

Bien plus, ces tracés existent encore et sont pratiqués de nos jours par les Berbères, les descendants de ceux de l'époque romaine, et trouvent leurs répliques dans les mêmes sigles que ceux déjà cités (fig. 5 et 6). Ils sont même, sous forme de tatouages, incrustés dans la peau de nos contemporains sahariens (fig. 7, 8, 9, 10). Bien mieux encore, les danseuses des Oulad Naïl continuent une tradition qui aurait été celle de leurs « collègues » égyptiennes de l'ère ancienne, de tradition méditerranéenne, évidemment, elles aussi (fig. 11 et 12).

De sorte qu'il y a là une transmission toute particulière, égéenne, disent certains auteurs, qui est nettement établie, sans aucune interruption, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours et les loges, en s'en prétendant les continuatrices initiées, ont fait ce que nous appelons, en tout autre cas, un plagiat, mot aimable qui pourrait être remplacé par un autre.

Il n'est pas jusqu'au niveau, dont elles sont si fières. Nous le trouvons, sous sa forme habituelle, un peu écrasée cependant, sur une pierre romaine du musée de Naples. Alors! que reste-t-il de toutes ces prétentions ?

A. MAITROT
DE LA MOTTE-CAPRON.

(1) J.-H. Probst-Biraben et A. Maitrot de la Motte-Capron. Diverses Etudes dans le **Bulletin de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord** (1938-1939).

L'ALCHIMIE ET LA MODE

En un aimable petit livre, René-Louis Doyon vient d'évoquer l'abbé Montfaucon de Villars. Qu'un esprit aussi subtil et souple s'applique à l'étude d'un destin aussi pittoresque, voilà une rare chance pour les lecteurs français, surtout pour les amateurs friands des aspects les plus intimes et les plus typiques de nos XVIIe et XVIIIe siècles. A ses qualités ordinaires d'écrivain, de chercheur, d'esprit libre et d'amateur du rare, M. Doyon en ajoute une autre, ici bien précieuse, un goût très vif, que je dois appeler une véritable amitié posthume, pour ledit abbé. Il ne nous le décrit pas seulement, il ne se contente pas de le traduire en langage ordinaire, il nous le présente et il nous le démontre en une sorte d'apologie qui, mettant en relief tous les aspects brillants de sa personnalité, tire le meilleur parti et de documents obscurs souvent, et d'événements où se mêlent parfois, avec la noirceur des plus sordides passions humaines, la grisaille des traditions empoussiérées et des existences ratées.

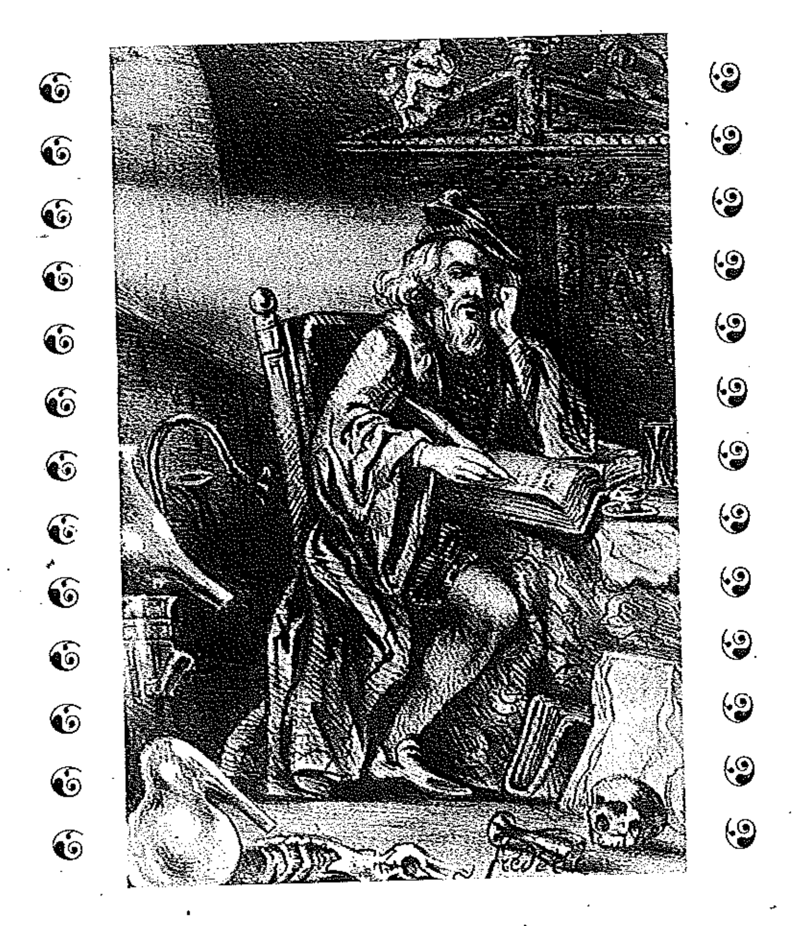
Car il ressort de ce livre que le pauvre abbé ne fut pas heureux. Il ne le fut ni dans ses actes, ni dans ses sentiments, ni dans ses intentions. Qu'il ait voulu être compris ou qu'il ait voulu se jouer, il a échoué puisqu'il fut la première victime du jeu et qu'au demeurant il ne fut guère compris. Il avait grand besoin de M. Doyon pour remettre tout cela en place. Villars fut un personnage dont on parla beaucoup sans en savoir grand'chose, un littérateur que l'on imita fréquemment sans se soucier de ce qu'il voulait dire. Il s'est ainsi créé un type sans authenticité, une tradition sans sérieux, dont la révision s'imposait. Telle a été l'entreprise de M. Doyon, œuvre délicate entre toutes, car en ce domaine des histoires fantastiques et cabalistiques, les documents sont en langage hermétique, ils sont fort rares et fort difficiles à trouver. L'abbé Montfaucon de Villars, auteur du **Comte de Gabalis**, le grand roman ésotérique, qui, dans son temps, eut un succès analogue aux Sherlock Holmes de Conan Doyle, ou plutôt à certains des romans de Wells, sur les miracles de la science, a créé une « légende » et pour lui-même et pour ces sciences occultes, dont il parle tant et si curieusement dans son livre. Pour nous, historiens de la F∴ M∴ qui plonge ses racines dans ce milieu, la question se pose : que valent ces deux effigies, celle de Villars, et celle de son héros Gabalis, que nous a transmises le temps et sur lesquelles les littérateurs se sont escrimés avec plus d'empressement que de scrupules ?

Ils n'ont pas manqué d'excuses. Montfaucon de Villars a passé bruyamment et mystérieusement à travers son siècle, auquel il a légué quelques écrits à éclat, qui ont fait beaucoup jaser, mais sans laisser de lui une trace distincte. Sa courte vie (1635-1673), commencée dans l'obscurité d'une jeunesse languedocienne, se termine dans une auberge bourguignonne par un crime ténébreux et mal connu. Nous ignorons quels furent ses amis, qui n'ont point laissé sur lui les témoignages habituels; il ne semble même pas avoir eu d'ennemis, mais plutôt des adversaires occasionnels ; ainsi son profil ne peut se définir ni par ce halo d'amour ni par ce rayonnement de haine qui donnent d'ordinaire aux créatures leur relief et leurs proportions. Hormis un paragraphe de Ménage, quelques lignes incidentes dans une correspondance qui nous révèle de façon plausible, ce semble, les circonstances de sa mort, tout le reste n'est que « on dit », racontars tardifs et contes apocryphes. Ce que nous pouvons discerner à travers les brumes du passé et la pauvreté des traditions, c'est une existence assez brutale, point facile, batailleuse et semblable à celles que l'on se plaît à imaginer à tout Français, pour ce milieu du XVIIe siècle, qui finissait de cuver les guerres de religion, de liquider la Fronde et la féodalité tout en important pêle-mêle les vices italiens et les vertus espagnoles. D'après le peu de renseignements authentiques que nous possédons, l'existence de Villars fut à la fois haute en couleur et banale. Cela seul constitue pour lui un trait distinctif. Quiconque a vécu et pratiqué l'histoire est nécessairement amené à penser que toute existence hautement individuelle laisse une trace nette, car rien n'amuse les hommes plus qu'une vie pittoresque, et ils se plaisent à la remémorer. Villars n'eut pas ce don; il ne survécut pas par les récits des hommes; mais il dura par ses récits. Il avait, semble-t-il, plutôt le don de décrire les vies que de vivre la sienne, et ses livres, fort vivants, pleins de ses goûts, de ses jugements, de ses manies et de ses visions, ont le charme particulier que possèdent toujours des témoignages aussi concrets. Il s'est mis tout entier en eux, et c'est là que nous le retrouvons. C'est eux que M. Doyon a sagement et finement étudiés et c'est sur ce terrain que nous suivons l'auteur afin d'y trouver avec lui son héros.

Montfaucon écrivit peu de temps, mais il écrivit beaucoup et vite; de 1670 à 1673 se succèdent : **Le Comte de Gabalis**, sa grande œuvre, publiée le 8 septembre 1670; **La Critique de Bérénice**, lancée le 10 janvier 1671; **De la Délicatesse** (paru en septembre 1671), **Nouveaux entretiens sur les Sciences secrètes**, rédigés en 1671, publiés en 1708, enfin ses deux romans **Anne de Bretagne** et **Le Géomyler**. Chacun de ces ouvrages est un coup de boutoir, ses romans eux-mêmes apparaissant comme des satires, des romans courants. Sa **Délicatesse** est une charge féroce contre Pascal, dont les démonstrations chrétiennes lui semblent aussi creuses qu'arbitraires; dans sa **Critique de Bérénice**, il se montre impitoyable pour Racine dont la Bérénice ne suscite que ses sarcasmes ; ses **Nouveaux Entretiens** sont une satire burlesque contre Descartes et ses fidèles. On voit que l'abbé n'avait pas froid aux yeux. Certains pourront lui savoir gré de s'être hardiment mesuré avec les esprits les plus puissants de son siècle, d'autres pourront remarquer qu'il n'y a pas eu joute, à cette date Pascal et Descartes étant morts et Racine occupé à bien d'autres affaires. Ils allègueront que, pour un jeune homme auquel le ciel fit la grâce singulière d'atteindre 25 ans en 1660, d'avoir 22 ans quand parurent **les Provinciales**, et 32 ans l'année où fut joué **Andromaque**, c'est une belle réussite et un rare tour de force de n'apercevoir dans ces trois contemporains, qui furent les esprits les plus féconds et les artistes créateurs les plus doués de leur siècle, que des ridicules et des imperfections. Sans doute cela se concevrait chez un esprit créateur qui, lui-même, est tenu, sinon de faire la table rase, du moins de déblayer le terrain, et de préparer son point de départ avant de faire son bond en avant, et de présenter sa propre vue de l'univers, mais chez un esprit dont les facultés créatrices (on le voit bien par ses romans assez pitoyables) étaient loin d'égaler les facultés critiques, un si remarquable aveuglement méritait d'être mis en relief, comme l'a fait avec beaucoup de soin M. R. L. Doyon. Seuls après lui, Voltaire et Anatole France, ces étincelants champions de l'incompréhension lucide, devaient réussir des tours de force aussi étourdissants. (On n'a pas oublié le mépris de Voltaire pour Rousseau et pour son art, son incompréhension soigneuse de Shakespeare, ni la façon sommaire dont Anatole France réussit à ignorer aussi bien Zola que Rimbaud...) Il y a des familles intellectuelles et Villars est bien de celles-là. Il dépasse même ses successeurs par la virile intransigeance qu'il mit à méconnaître son siècle et par l'étonnante faconde qu'il apporta à manifester ce que nous nommerions tout naturellement chez un être moins doué et moins brillant, sa sottise. Chez Racine il ne voit que fadeur, chez Corneille que gâtisme, chez Pascal il critique la puérilité, la sombre ardeur apologétique et la mauvaise méthode de discussion. Il l'engagerait plutôt à renoncer à la philosophie pour laquelle il est mal préparé, en tout cas bien moins que lui, Villars. Quant à Descartes, il le tourne en dérision par une caricature à

la charge où il ne reste rien ni de la noblesse de vie du philosophe, ni de l'élévation de sa pensée, dont Villars n'a cure. Il préfère dénoncer sa « mauvaise foi ».

Si Montfaucon de Villars avait été lui-même un grand prédicateur, l'apôtre de quelque doctrine sévère ou de quelque culte mystique, on parviendrait à comprendre chez cet homme intelligent la raison qui l'a amené à se priver de plaisirs si grands et à transformer en polémiques, somme toute oiseuses, des joies aussi précieuses et des bénéfices aussi substantiels que le représentent pour un homme sensible et pensant la fréquentation cordiale et admirative de Pascal, de Descartes, de Corneille et de Racine. Mais Villars ne semble pas avoir été le zélateur d'une foi concrète quelle qu'elle fût, ni même un esprit très convaincu d'une vérité quelconque. Apparemment il aimait les plaisirs de la vie, ou croyait les aimer, et ce travail négatif fut pour lui un plaisir à sa façon. D'après le livre de M. Doyen, il semblerait même rester un plaisir pour certains de nos contemporains, sans doute tous ceux qui goûtent vivement la joie de voir expliquer avec éclat toutes les raisons possibles d'apprécier comme beau ce qui est beau, comme bon ce qui est bon, comme noble ce qui est noble, comme touchant ce qui est touchant. Telle est bien la leçon contenue dans l'œuvre de Montfaucon de Villars. A une époque où les grandes œuvres, de par les progrès matériels et les améliorations sociales, sont offertes à un public beaucoup plus vaste qu'il ne siérait, c'est-à-dire à toutes sortes de catégories humaines qui tout ensemble ne sont en rien préparées pour les goûter physiquement ou intellectuellement, mais que la contrainte sociale et la convention pédagogique obligent à pratiquer le respect à l'égard de ces œuvres ou même à les fréquenter, le rôle de ces critiques qui, cyniquement ignares et brillamment sophistes, réussissent à expliquer à la foule qu'elle a bien raison de ne pas goûter ceux qu'elle devrait admirer, est des plus en vue et ne saurait manquer d'éclat. Il s'appuie sur ce fait qu'ici-bas le nombre des gens doués de perceptions esthétiques est bien plus réduit que le nombre des hommes pourvus d'un mécanisme intellectuel rapide. Il faut plusieurs générations d'êtres civilisés pour conférer à un homme une sensibilité mystique ou esthétique profonde et raffinée, il suffit d'un maître d'école adroit et de zèle pour faire d'un gamin vif un jeune homme calculateur et disert. Chez Montfaucon de Villars, le manque évident de tout sens esthétique, de toute générosité et de tout abandon, le prédisposait à cette fonction sociale si importante. Comme il avait, par ailleurs, l'esprit observateur, le goût du pittoresque en même temps qu'un sens critique aiguisé, il devait réussir. S'il n'avait été prématurément supprimé par un cousin un peu nerveux, il eût été l'un des précurseurs les plus prisés de la **Revue des Deux Mondes**, du **Mercure de France** et de la **Nouvelle Revue française**. Sa fine et brillante vulgarité d'esprit faisait de lui le « littérateur » accompli, dès ce milieu du XVII[e] siècle, qui s'essayait alors seulement à ce métier. L'important, à ses yeux, ce n'est jamais de percevoir, de comprendre et d'expliquer un réel qui existe en soi, et de tirer de ce qui est le plus grand profit possible, mais toujours de tirer de soi-même le plus grand éclat aux dépens de ce réel dont l'unique utilité semble être de donner à l'auteur une occasion ou même un prétexte pour s'affirmer aux dépens des autres. Le dogmatisme du littérateur n'est point comme celui du théologien établi sur une doctrine nettement définie, mais sur un accord tacite entre l'écrivain et le public auquel il s'adresse ; cet accord a comme base leurs défauts communs et leur ignorance commune, qui leur permet



de railler sans regret et de mépriser sans réticence ceux-là dont la personnalité les dépasse. Le littérateur est ainsi, qu'il s'agisse d'Athènes, de Rome ou de Paris, un produit essentiellement démocratique, en même temps qu'un agent de démocratisation. Les civilisations autoritaires s'accommodent mal de ce ton, et les civilisations aristocratiques éliminent simplement ce type d'hommes, pour lesquels il n'y a pas de place dans leur cité.

Ce fut le destin de la France, et son malheur, bien au contraire, de l'accueillir et de lui faire fête, en sorte que l'on vit, à partir du début du XVIII[e] siècle, un véritable pullulement de littérateurs qui ne furent jamais ni des philosophes ni des savants, ni des hommes de théâtre, ni même des romanciers (bien que ce fut d'ordinaire leur refuge préféré), mais qui, sous prétexte d'enseignement ou de critique, s'appliquèrent à faire la guerre contre tout ce qui était fortement et réellement au bénéfice de ce qui vivait bassement et n'était susceptible d'aucune autre passion forte que la jalousie. Les trois destins de Montfaucon de Villars, de Voltaire et d'Anatole France constituent dans l'histoire des lettres françaises, une sorte d'échelle de Jacob. La France encore virile du XVII[e] siècle élimina simplement Villars, sans bruit et sans scandale ; les grands esprits qu'il avait offensés n'eurent même point à s'occuper de lui, et ils ne le firent pas. Voltaire à ses débuts eut le frisson et la chair de poule; les fameux coups de bâton du Chevalier de Rohan lui firent croire qu'il existait encore, en France, une aristocratie vivace et virile; il s'enfuit jusqu'à Londres pour mieux étudier ce problème ; mais il en fut quitte pour la peur, pour quelques voyages, et pour une série de précautions, assez dégradantes du reste. Tout « roi Voltaire » qu'on le nommât, il fut l'un des hommes les plus méprisés de son siècle, tant en France que hors de France ; sur ce chapitre, sa grande amie, Mme du Deffant, était entièrement d'accord avec son grand protecteur le roi Frédéric ! La France du XVIII[e] siècle, qui ne sut ni l'éliminer, ni le reléguer à sa place comme écrivain, réussit du moins à le connaître comme homme pour ce qu'il valait. Au contraire, la France du XIX[e] et du XX[e] siècle accepta sans barguigner l'apothéose d'Anatole France, et elle prit même plaisir à retrouver en lui le reflet de ses grandeurs passées, sans comprendre que cet imitateur d'imitations ne lui apportait pas plus de gloire qu'à une œuvre d'art antique le brocanteur qui en détaille les morceaux pour des marchands avides et grossiers.

De 1673 à 1913 n'avait cessé de croître chez nous ce goût de ratiociner auquel, l'un des premiers, Montfaucon de Villars avait fait appel en sa verve brillante, comme après lui devait le faire Voltaire en son génie journalistique et Anatole France avec ses dons pédagogiques. Tous trois se sont efforcés de montrer aux Français comment ceux qui ont fait le pays, et sa gloire, et sa force, n'étaient en somme que des ratés, des imbéciles et des inutiles, condamnables aux yeux du « bon sens », de la « raison » et de l'utilité. Ils ont merveilleusement réussi, car, après moins de trois siècles de ce processus, les Français ont réussi à éliminer de leurs élites agissantes et de leurs hautes fonctions tous ceux de leurs compatriotes qui, doués du sens de l'action, avaient en même temps le don de la création mystique, de la création esthétique ou celui de la création sociale. L'élimination de l'élite française de la vie publique française, grâce à la littérature et à l'élection, est un phénomène social parfait et d'une haute portée symbolique.

Il a été donné à notre génération d'en constater les résultats.

Montfaucon de Villars qui trouvait Cor-

neille trop grave pour faire du bon théâtre, Racine trop poète pour écrire une bonne tragédie, Pascal trop mystique pour penser clairement, et Descartes trop profond pour être un philosophe de bonne foi, n'eût manqué d'admirer un chef de l'Etat comme M. Lebrun et un chef de gouvernement comme M. Daladier, auxquels aucune sorte de supériorité importune ne pouvait être reprochée.

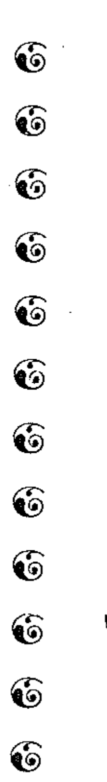
En guerre contre les puissances et les autorités de son temps, l'abbé Montfaucon de Villars devait se sentir porté vers ces autres combattants qui, comme lui, mais plus sourdement et plus efficacement, luttaient contre l'ordre établi, contre l'Eglise avec ses dogmes, contre la philosophie officielle, contre les astrologues, alchimistes, philosophes, hétérodoxes, magiciens et rose-croix et la littérature reconnue.

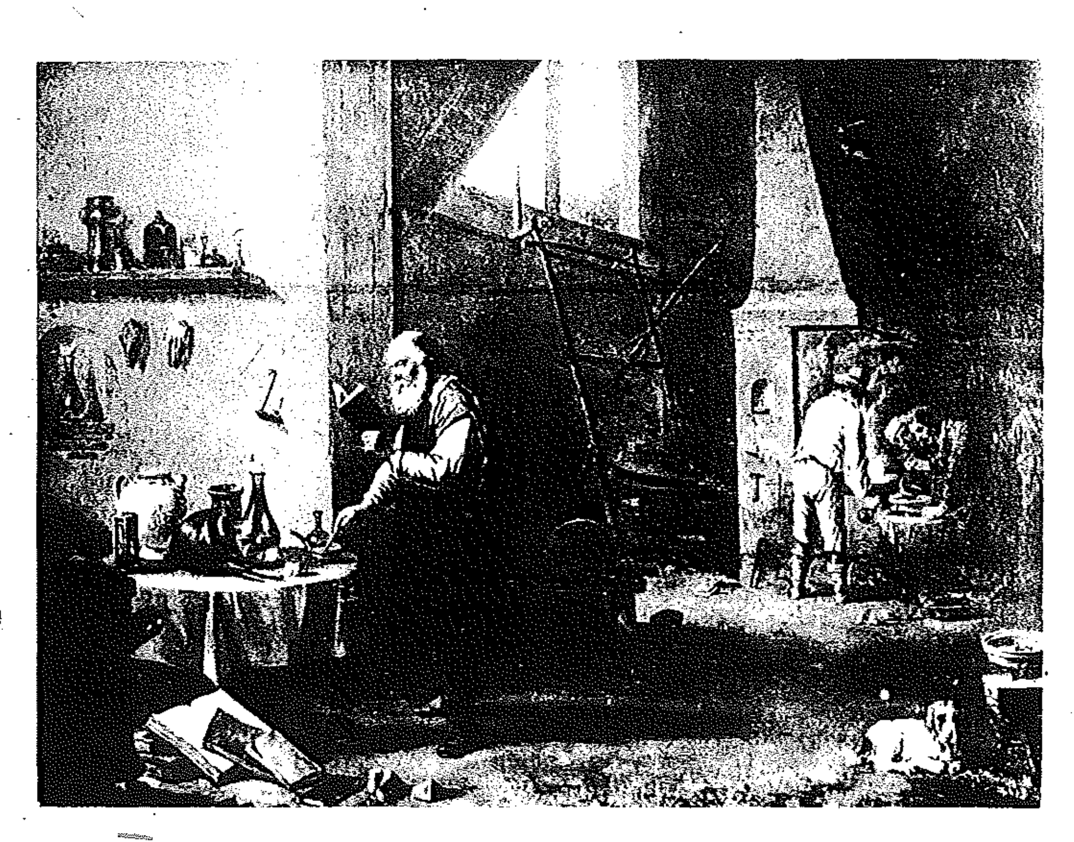
Il ne manqua pas, en fait, de s'intéresser à eux et **Le Comte de Gabalis — Entretiens sur les sciences secrètes** — sont le produit aussi bien que le résultat de ce mouvement qui poussa Villars à contre-courant de son siècle. Ce roman dont le succès fort vif dès le début n'a cessé de s'amplifier, le mérite bien par ses qualités de brillant, de verdeur et de désinvolture. Chez lui, bien des romanciers devaient puiser de la couleur locale et des traits pittoresques jusqu'au jour où Anatole France en tira sa célèbre mouture, la **Rôtisserie de la Reine Pédauque**, version édulcorée, vulgarisée, atténuée d'une œuvre vraiment virile. Entre toutes les créations de Villars, c'est la plus vivante et la plus réussie. Souvent on l'a prise fort au sérieux, bien que les intéressés aient protesté, au point que beaucoup ont cru voir dans la mort de Villars la revanche des alchimistes calomniés. Cette hypothèse est fausse, nous croyons le savoir du moins, mais il reste que là encore Villars n'a pu, malgré la sympathie que ses modèles auraient dû lui inspirer, et que peut-être en sourdine ils lui inspiraient, se tenir à la vérité et rester fidèle à son sujet. On s'en doute à la lecture; les traits piquants et satiriques dont il émaille son récit, le coloris trop chargé, le ridicule voulu et recherché des discours, l'affectation d'étrangeté, tout révèle que loin de rechercher le côté exact, l'aspect réaliste et humain de ces démarches, Villars a voulu faire drôle, présenter une charge et une fois de plus s'amuser en amusant son public. Pour la plupart des gens, au reste, la disparité entre ce qu'il peint et sa peinture est moins apparente que dans ses attaques contre Racine, Pascal et Descartes, dont la connaissance est trop répandue pour que ces diatribes fantaisistes frappent beaucoup. Quand il évoque Paracelse, Christian Rozenkreuz ou même Van Helmont, il est mieux protégé contre la critique de son lecteur.

Il la mérite pourtant tout autant. Car Paracelse et Van Helmont ne furent pas des grotesques ni des « comte de Gabalis » et le mouvement ésotérique, le groupe des « philosophes par le feu » comme on les nommait alors, comprenait des esprits fort distingués, des âmes fort élevées, des personnages très importants. Dans le courant du XVIIe siècle, Aelias Ashmele fut l'un des principaux membres du groupe Rose-Croix d'Angleterre, et ce fut un homme considérable, qui exerça une influence dont la trace n'est point perdue à l'heure actuelle encore; à Oxford le musée qui porte son nom, le principal musée de la ville, porte aussi l'empreinte de son intelligence et de sa philosophie. En France, le comte Henri de Boulainvilliers, l'un des esprits les plus curieux du siècle et manifestement l'un des Rose-Croix français les plus substantiels, fut un conseiller intime du Régent, aussi bien que l'animateur du « parti des Ducs » dont Saint-Simon est le chroniqueur. Tout ce mouvement, fort important et bien plus cohérent qu'il ne semble, avait ses origines en Europe centrale où le fameux Commenius fut un initiateur, mais il pénétra dans l'Europe de l'ouest par le canal des universités hollandaises et la révolution de 1688, largement menée par lui, lui donna une portée dont on a jusqu'ici trop peu et trop mal mesuré l'ampleur.

A coup sûr, on ne saurait la déduire de l'œuvre de Villars. Il a passé à côté du réel dans ce domaine comme dans tous les autres : il a rendu aux Rose-Croix et aux alchimistes ce seul et ultime service qu'il a jeté les littérateurs ses confrères sur une voie sans issue, sur une piste fausse. Gabalis a fort bien couvert Toland, Shaftesbury, le comte de Plelo, les Vendôme et même le Régent, qui ne se lassaient pas d'invoquer fort sérieusement le diable quand ils ne trouvaient pas la réponse chez son démon domestique, nommé le cardinal Dubois. « Les Philosophes par le feu », ancêtres et initiateurs au XVIe et au début du XVIIIe siècle des Francs Maçons, n'ont point formé une cohorte confuse et grotesque d'amants éplorés des sylphes et des salamandres, mais un groupe assez compact d'esprits audacieux installés au carrefour de la chimie et de la magie, du mysticisme et du panthéisme, de la haute politique et du charlatanisme. Une étude sérieuse de leur œuvre et de leurs doctrines s'impose à quiconque recherche les origines concrètes de la Franc Maçonnerie, et pour aborder cette étude il convient tout d'abord de fermer et de mettre de côté **Le comte de Gabalis** de l'abbé Montfaucon de Villars.

Bernard FAŸ.





BIBLIOGRAPHIE

Sous le titre LA FRANC-MAÇONNERIE SOUS LA IIIe RÉPUBLIQUE, Henry Coston, Directeur du BULLETIN D'INFORMATION ANTI-MAÇONNIQUE, vient de publier un ouvrage d'un très puissant intérêt.

L'auteur s'est attaché à démontrer l'influence néfaste que la Maçonnerie a exercée dans les affaires de l'Etat par son ingérence dans tous les ministères de la République depuis la présidence de Thiers jusqu'à l'effondrement en 1940 du régime qui a fait la honte de la France.

La documentation la plus solide, la plus étudiée et la plus exacte, puisque puisée à même les archives trouvées dans les Loges, a permis à Henry Coston d'éclairer ses compatriotes sur les agissements de la secte qui est à la base de la désagrégation française.

Il est impossible à la lecture de cet ouvrage de ne pas se rendre compte que la France a été précipitée par l'ignominieuse Franc-Maçonnerie dans une guerre qu'instinctivement les éléments nationaux du Pays sentaient perdue.

La succession des scandales judéo-maçons de la IIIe République y est scrupuleusement analysée.

LA FRANC-MAÇONNERIE SOUS LA IIIe RÉPUBLIQUE est l'œuvre d'un spécialiste de l'anti-maçonnisme, auquel de nombreuses années de lutte contre la secte confèrent une compétence indiscutable.

Ce livre destiné à éclairer les masses sur l'œuvre de la F.·. M.·. marquera une époque dans l'histoire des temps modernes.







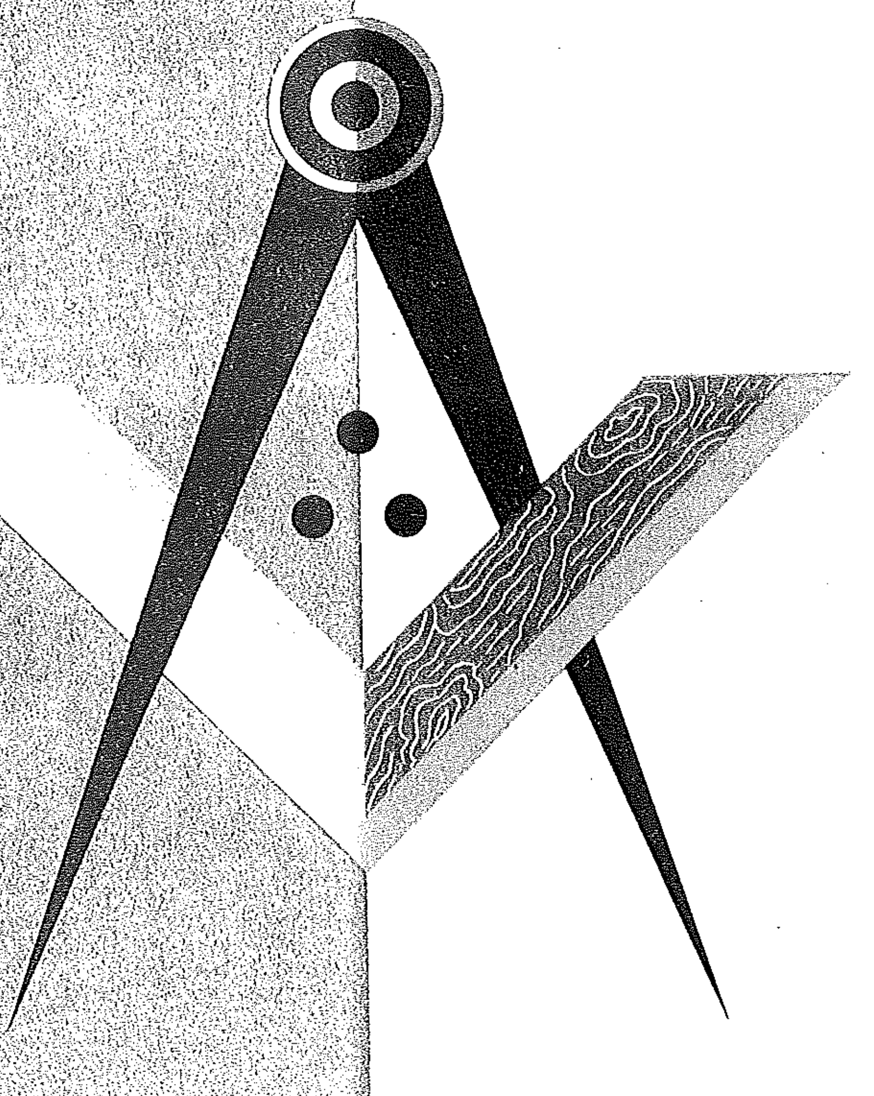
Diffuser

LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES

EST UN DEVOIR NATIONAL

LE NUMÉRO : 7 francs

LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES





DÉCEMBRE 1942 REVUE MENSUELLE NUMÉRO 3
Autorisation n° 257
2e année

SOMMAIRE

NUMÉRO 3 DÉCEMBRE 1942

Directeur :
BERNARD FAŸ
Rédacteurs en chef :
ROBERT VALLERY-RADOT et J. MARQUÈS-RIVIÈRE
Secrétaire général : J. de BOISTEL
Administration : 11, rue Hubert-Colombier, VICHY. Tél. 40-34
Bureau à Paris : 7, rue Saulnier - Téléph. : Prov. 46-28

ABONNEMENTS :
Six mois .. 40 frs
Un an .... 70 frs

LE NUMÉRO :
7 francs

LA F∴ M∴ ET L'ANTIFASCISME
depuis 1936

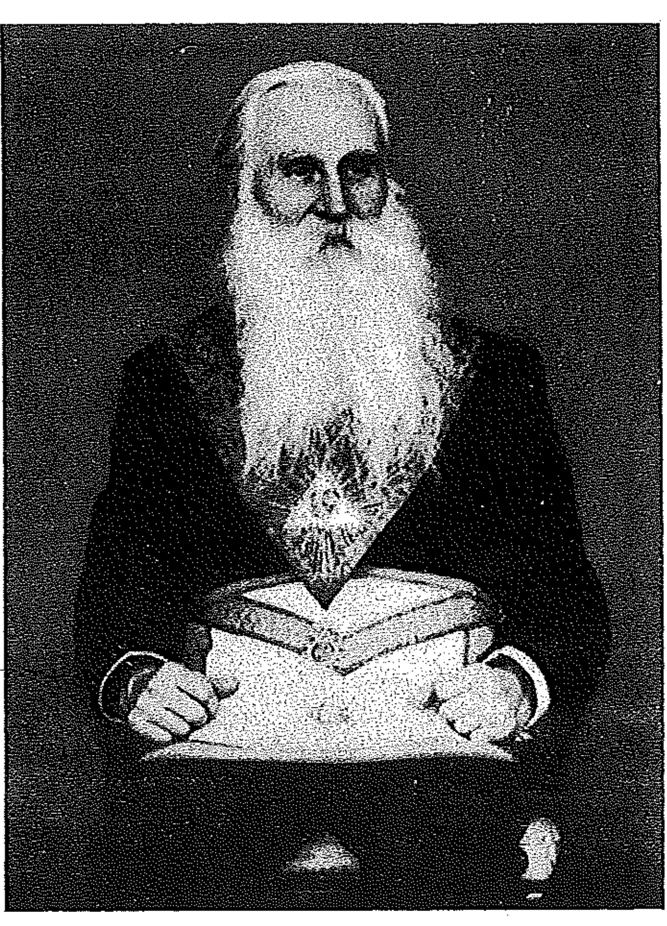
Après la grosse alerte de 1934, la Maçonnerie française, qui avait été secouée, fut l'un des plus profonds foyers d'antifascisme.

Le F∴ Dumesnil de Gramont, Grand-Maître de la Grande Loge de France, était l'un des antifascistes les plus militants de France ; aussi ne faut-il pas s'étonner si, à cette époque, se multiplièrent, dans toutes les Loges, des conférences qui insistèrent sur le danger d'un régime totalitaire et sur la nécessité d'un « rassemblement de tous les républicains ».

Au Grand Orient, le président du Conseil de l'Ordre, c'est-à-dire le plus haut dignitaire, M. Arthur Groussier, membre orthodoxe du parti socialiste unifié, ancien député, ne perdait pas de vue les questions parlementaires, et les Loges dépendant du Grand-Orient ne mirent pas moins de zèle que celles de la Grande Loge à préparer les élections de juin 1936. Les citations ci-jointes donneront une idée des courants qui poussaient la Maçonnerie vers une action aussi nettement démagogique :

« Il faut atteindre les masses populaires, les convaincre qu'elles ne doivent attendre leur salut que de leur action propre, et à cette action, il faut les entraîner. Or, on n'entraîne dans l'action que des masses organisées ; c'est au rassemblement total des forces démocratiques qu'il nous faut travailler. Il existe fort heureusement des éléments déjà groupés, des organisations qui poursuivent des buts particuliers : C. G. T., Ligue des Droits de l'Homme, Ligue de l'Enseignement, partis politiques. Il faut qu'à côté, au-dessus de ces buts particuliers, ces groupes sentent la nécessité de se réunir devant le péril commun, d'intensifier eux-mêmes la propagande, et mettent au premier plan de leurs préoccupations le salut de leur propre existence qui leur commande de barrer par tous les moyens la route à la réaction camouflée sous l'étiquette du fascisme. » (Compte rendu du Convent du G∴ O∴ de 1934, rapport du F∴ Bécanne.)

Il faut noter un curieux détail : le nom de M. Blum n'était pas prononcé dans les Loges. Il faut croire qu'un mot d'ordre fut donné pour éviter de le compromettre : tandis qu'en 1923-1924 toutes les Loges, en soutenant le Cartel des Gauches, avaient prononcé le nom de M. Herriot, en 1935-1936 la campagne en faveur du Front Populaire évita de mettre en cause personnellement M. Blum.



Le F∴ Groussier, président du Conseil de l'Ordre du G∴ O∴

Rue Cadet comme rue Puteaux, les Ateliers s'ouvrirent largement aux candidats députés qui, dans les tenues blanches, venaient solliciter les voix des Maçons et promettre leur concours ; nous aimerions en donner la liste, mais le souci de l'union nationale, à l'heure actuelle, ne nous le permet pas.

Quoi qu'il en soit, le triomphe électoral des Gauches en 1936 fut pour la Maçonnerie un succès personnel. Qu'on en juge plutôt par le cri de triomphe de la Loge « Liberté », tel que nous le montre le document ci-contre (photographie de la circulaire du 27 mai 1936 de la Loge « Liberté »).

Ce n'est point là une initiative isolée, ni même de caractère strictement national. La Loge « Liberté » avait organisé cette réunion en commun avec trente et une autres Loges ; elles se proposaient non seulement d'y célébrer une victoire, mais d'y préparer des victoires nouvelles : « A la veille du nouveau 89 international qui se prépare, il incombe à la Franc-Maçonnerie de dégager une nouvelle formule de vie, attendue par toute l'humanité. »

Ainsi, la victoire du Front Populaire en France ne devait pas être simplement un événement local ou national, mais le début d'une action internationale ; l'idée s'est précisée de mois en mois.

Le Conseil de l'Ordre du Grand-Orient devait avoir à s'occuper, le 28 avril 1937, d'un vœu formulé par la Loge « Unité Maçonnique », de Paris, en faveur d'une propagande « démocratique » faite dans les Etats totalitaires au moyen d'émissions radiophoniques en langues étrangères ; le bureau de l'Ordre approuva et transmit aux « autorités compétentes ».

Cette activité internationale, patronnée par la Maçonnerie, trouva sans tarder son point d'application. En effet, dès le début de juin 1936, les événements d'Espagne mettaient en émoi tous les Maçons du monde. La contre-révolution préparée par les éléments monarchistes et conservateurs unis aux modérés se trouva aux prises avec un mouvement communiste et anarchiste d'une extraordinaire violence.

A partir de ce jour, on peut dire toute la sollicitude des Loges de France, toutes leurs ressources matérielles furent consacrées au soutien de l'antifascisme espagnol. Au Convent du Grand Orient de 1936, le F∴ Paul Perrin prononçait un discours de clôture très remarqué où il disait :

...Les privilégiés du régime croulant se cramponnent désespérément à leurs bénéfices, désormais frauduleux. Ils veulent à toute force résister au cours naturel des événements, et c'est cela le fascisme, dont le phénomène, qui tend à ressusciter tout ce qui reste de barbarie dans le cœur des hommes, n'est pas cantonné à telle ou telle région de l'Europe ou du monde, mais est réellement international, comme son support, le capitalisme féodal.

C'est pourquoi il serait aussi puéril que dangereux de considérer comme un fait purement local la lutte implacable qui ensanglante l'Espagne et figure réellement le choc de deux conceptions qui, sur l'ensemble du globe, s'affrontent...

...Je prétends qu'en vertu d'une inexorable logique, nous, Français et Francs-Maçons qui sommes passionnément attachés à la démocratie, avons le devoir de faire l'impossible pour éviter l'écrasement de la République espagnole.

Ce n'est pas à des hommes renseignés comme vous l'êtes qu'il faut apprendre que le fascisme international prononce là-bas un effort inouï; que l'opération était longuement préméditée; que depuis un an déjà, c'est-à-dire bien avant les élections de « Frente Popular », le haut commandement militaire avait, sous prétexte d'organisation défensive, fait préparer dans la Sierra de Guadarrama les positions qu'occupent aujourd'hui les insurgés pour dominer Madrid ; que l'armée rebelle est littéralement gavée de matériel et de munitions provenant d'Allemagne et d'Italie ; que non seulement par le Portugal, mais par la Corogne, par Vigo et autres ports, elle est quotidiennement ravitaillée, au vu et au su de chacun, y compris le consul général de France à Barcelone et l'ambassadeur de France en Espagne, dont on ne sait exactement s'il représente notre pays auprès du gouvernement légal ou auprès des insurgés (vifs applaudissements).

Cette entreprise du fascisme international, ligué contre nos FF∴ espagnols, participe d'un plan d'ensemble ayant pour objet l'extermination totale de la démocratie avec l'espoir de retarder, peut-être à jamais, l'heure où le capitalisme devra définitivement céder la place à l'ordre social nouveau.

Spéculant sur l'absence momentanée de solidarité entre les quelques pays où règne encore la démocratie, le fascisme frappe d'abord aux points les plus faibles.

A ce titre, la jeune République espagnole, à peine remise des secousses qui avaient ébranlé les premières années de son existence, était une proie tout indiquée. C'est sur elle qe l'on s'acharne ; mais qui donc n'aperçoit qu'une fois elle réduite, une fois massacrés ses héroïques défenseurs, c'est sur un autre front que le fascisme portera son effort, et c'est alors que se posera pour notre pays la plus angoissante des questions.

...Ce n'est pas par les reculades, les reniements, les abdications que l'on barrera la route à la guerre. Chaque succès que par pusillanimité, nous laissons remporter au fascisme, principal fauteur de guerre dans le monde, est une bataille perdue pour la paix.

Désormais, le sort en était jeté. Les Loges de la Franc-Maçonnerie française des diverses obédiences rivalisèrent de zèle

GRAND ORIENT DE FRANCE

FACE AU FASCISME !

Sans vouloir exagérer l'importance et l'imminence du péril fasciste, nous devons le prendre au sérieux et, quelles que soient les formes sous lesquelles il se manifeste, le combattre de toutes nos forces.

Pour le bien combattre, il faut nous attacher à supprimer les causes qui l'ont fait naître et nous bien garder d'être nous-mêmes, inconsciemment, des facteurs de son développement par des exagérations, des imprudences de langage.

Ne lui concédons rien, n'oublions jamais que la dictature fasciste, sous prétexte de rétablir la confiance et l'ordre, s'attaque aux hommes pour ébranler les institutions, et, lorsque celles-ci sont à terre, laisse tomber son masque et s'affirme résolument l'adversaire des immortels principes de notre grande Révolution.

Les Francs-Maçons qu'on attaque, parce qu'ils ont recueilli ce précieux héritage et se sont constitués ses gardiens les plus fidèles, peuvent regretter les fautes des dirigeants, leurs hésitations, leurs faiblesses, leurs divisions; mais ils ne doivent jamais se laisser entraîner à dénigrer nos institutions; s'ils ne veulent tout perdre, ils doivent se dresser toujours pour les défendre contre les attaques ouvertes ou sournoises du fascisme, car elles sont la sauvegarde des libertés républicaines.

Rappelons-nous d'ailleurs qu'il y a des causes qui échappent à l'action parlementaire, parce qu'elles sont extérieures, et que d'autres ont pris un tel développement qu'il devient de plus en plus difficile de les atteindre.

Le grand trouble économique dont nous souffrons est dominé par un déséquilibre moral que l'étendue de ses ravages rend inquiétant.

Constatons avec tristesse que l'exode persistant ou la dissimulation générale des richesses, l'âpre désir de gain qui hante celui qui produit ou qui vend, le besoin immodéré de jouissance qui a gagné toutes les catégories sociales, concourent, avec l'action de la haute finance internationale, à la fluctuation des changes et à l'accroissement abusif du prix de la vie.

Si nous voulons nous attaquer aux racines profondes du mal, c'est l'ordre économique qui doit être touché sans doute, mais c'est aussi la moralité qu'il nous faut redresser, celle des consommateurs comme celle des producteurs, celle des électeurs comme celle des élus.

Nous, Maçons, commençons par nous-mêmes, corrigeons-nous, perfectionnons-nous soyons des exemples. En même temps, soyons vigilants, suivons pas à pas le fascisme et toutes les formes de réaction, opposons-nous à leurs méfaits.

Préoccupons-nous des ravages causés par leur néfaste propagande dans nos Universités, dans nos grandes Ecoles comme dans les modestes écoles de village.

L'avenir se dérobe à ceux qui ne sont pas suivis par la jeunesse.

Mais pour avoir les jeunes gens avec soi, il faut s'adresser à leur cœur autant qu'à leur raison.

Il appartient à tous les maçons d'agir : qu'ils s'intéressent activement aux patronages comme aux Sociétés laïques, qu'ils prêtent leur concours à toute action sérieusement organisée pour la défense de l'esprit républicain.

Rappelons-nous qu'en face de l'adversaire le découragement est une faute et la défaillance un crime.

Jamais la chaîne d'union n'a été plus nécessaire, non seulement entre les Francs-Maçons, mais entre tous les démocrates. Puisse-t-elle ne pas rester distendue et brisée entre ceux à la victoire desquels nous avons aidé et applaudi ?

Dans la lutte contre le fascisme qui sera peut-être longue et rude, nous devons toujours nous inspirer de nos sentiments maçonniques : mais nous estimons que c'est en tant que Citoyens que nous devons y participer.

Quelques-uns paraissent regretter que la Franc-Maçonnerie ne se soit pas jetée officiellement dans la mêlée; nous nous permettrons fraternellement de leur faire observer que la réserve du Conseil de l'Ordre est inspirée du long et glorieux passé de notre Ordre, auquel nous entendons rester fidèles.

Notre rôle est de préparer des combattants sérieusement armés pour les luttes du dehors; nous sommes une grande puissance morale qui ne doit s'extérioriser que dans des cas exceptionnels et seulement lorsque la nécessité en est telle que ses membres sont unanimes à le désirer.

La Maçonnerie aura une autorité d'autant plus incontestée qu'elle saura conserver son caractère traditionnel, qu'elle se sera gardée de manifestations tapageuses, souvent sans lendemains.

Elle saurait d'ailleurs sortir de ses Temples, entraînant au combat toutes les forces de l'avenir, si le danger devenait pressant, si la défaillance de ceux qui ont la charge du régime lui en faisait un devoir.

La fermeté et le courage n'excluent pas la prudence.

Défenseurs de la République, veillons !

LE CONSEIL DE L'ORDRE.

[illegible]

A P P E L

de la

GRANDE LOGE DE FRANCE

AUX FORCES DÉMOCRATIQUES DU PAYS

Le FASCISME FRANÇAIS est officiellement constitué.

Il s'organise et, démasqué et audacieux, il avoue ses moyens et ses buts :

SES MOYENS : Supprimer le parlementarisme,

Assurer le Gouvernement du pays par une dictature comportant :

1° un chef responsable de l'Etat,

2° un Conseil d'Etat pour la législation,

3° une Assemblée représentative n'ayant aucun pouvoir de souveraineté.

SES METHODES : Aucune élection,

Imposer par la force la politique du faisceau dont le premier but est la conquête de l'Etat.

La GRANDE LOGE DE FRANCE a le devoir, au nom de ses principes constants de relever le défi de telles provocations en appelant indistinctement toutes les organisations, quelles qu'elles soient, animées du véritable esprit démocratique, à manifester en plein accord leur irrésistible vigueur. La même idée défensive doit réunir tous ceux qui s'appuient réellement et sincèrement sur la souveraineté populaire.

S'il est vrai que la situation actuelle du pays exige des solutions urgentes et des mesures énergiques, c'est, au sens propre, se moquer du peuple que de prétendre qu'elle nécessite des coups de force comme celui d'un Primo de Rivera ou d'un Mussolini.

Les mesures utiles — toutes les mesures utiles — peuvent et doivent être prises dans l'ordre que la démocratie s'est librement donné.

La FRANC-MAÇONNERIE n'a cessé de proclamer son attachement aux institutions démocratiques qui sont à la base de notre Constitution et de nos lois. Elle a pour devise la formule : « Liberté, Egalité, Fraternité » qu'elle a donnée à la République.

Elle est, aux termes de sa propre Constitution, « l'école pratique, le temple d'enseignement de ces trois vertus fondamentales ». Elle prescrit à tous ses membres comme « un devoir » d'agir en toutes circonstances en conformité de ces principes.

Or, dans la conscience du pays, le sens même de ces principes a été perverti. Les puissances de réaction ont en effet troublé le sens de la fraternité en présentant hypocritement celle-ci sous l'aspect d'une fallacieuse union sacrée, abusant ainsi de la confiance des sincères et permettant à certaines forces d'oppression morale d'exercer de nouveau sur nos institutions leur redoutable emprise. Elles ont aussi, sous prétexte d'exalter l'amour de la patrie, poussé criminellement à la haine des autres peuples.

Elles ont avili le sens de l'égalité en organisant au sein du pays la lutte des égoïsmes, en créant artificiellement des antagonismes d'intérêts entre les différentes catégories de citoyens et même entre certaines provinces et le reste de la Nation.

Estimant aujourd'hui avoir suffisamment à la fois dissimulé et divisé pour régner, et profitant du désarroi en lequel jette le pays la crise financière que leur impéritie a préparée, les mêmes puissances de réaction estiment le moment venu de découvrir leurs batteries en s'attaquant directement à la liberté.

D'une manière ouverte, elles préconisent la dictature politique. Elles considèrent le peuple français comme mûr pour un asservissement comparable à celui qui pèse depuis quelques années sur les peuples espagnol et italien. Le hideux fascisme, LE REGIME D'ARBITRAIRE, DE VIOLENCE, D'ASSASSINAT ET DE TERREUR MENACE LA FRANCE DES DROITS DE L'HOMME.

Mais la France des Droits de l'Homme n'est pas morte. Les trois grandes consultations populaires de 1924 et 1928 témoignent même qu'enfin réveillée moralement du cauchemar de la guerre, la France veut, en fraternel accord avec les autres peuples, reprendre, par la voie de la Liberté — la seule qui lui convienne — le cours de ses destinées.

Cela, elle doit le signifier aux factieux avec une telle vigueur que leurs entreprises en soient désarmées d'une manière définitive.

La GRANDE LOGE DE FRANCE adjure donc de s'associer à cette manifestation, tous les Français se prononçant nettement contre « toute forme de dictature ».

Elle les invite, abstraction faite de toute divergence de détail, à affirmer sur cette base une union qui seule peut consacrer leur force, en donnant sa plus haute signification à leur cri de ralliement :

VIVE LA REPUBLIQUE !

La Grande Loge de France.

L. Cleret, Imp. [illegible]

en faveur des « croisés » antifascistes d'Espagne. Des collectes pour les enfants espagnols alternaient avec des adresses de sympathie aux Maçons espagnols militants et aux ouvriers Maçons espagnols engagés dans le combat. Le F∴ Groussier, à ce même Convent de 1936, exprimait en termes vibrants l'enthousiasme des Francs-Maçons français pour l'Espagne.

L'assemblée générale vota ensuite l'adresse dont nous donnons le texte ci-après :

L'ASSEMBLEE GENERALE DE 1936

« Félicite le Conseil de l'Ordre pour les initiatives prises par lui en faveur des Francs-Maçons espagnols luttant dans les rangs gouvernementaux.

« Considère qu'il est indispensable de confirmer au monde que la Franc-Maçonnerie du Grand-Orient de France se place idéologiquement près des combattants de la Démocratie.

« Dans ce but décide que le produit hospitalier de la présente séance sera versé à la souscription publique ouverte par la Confédération Générale du Travail avec le libellé suivant :

« Collecte parmi les délégués de l'Assemblée générale du Grand-Orient de France ».

Une circulaire de la Grande Loge, que nous possédons, donnera une idée concrète de ces interventions maçonniques, mais il faudrait ouvrir tous les dossiers de toutes les Loges, il faudrait ouvrir tous les cartons du ministère de l'Intérieur, du ministère de la Guerre, du ministère de la Marine, du ministère des Affaires étrangères, du ministère du Commerce, pour concevoir l'extraordinaire pression dont le gouvernement fut l'objet en faveur d'une intervention, ou au moins d'une action voilée, de la France en Espagne.

C'est et ce sera toujours l'honneur de M. Georges Bonnet, qui fut durant la plus grande partie de cette période ministre des Affaires étrangères, d'avoir su résister pied à pied pour empêcher cet irrémédiable crime. Pendant près de quatre ans, la Maçonnerie n'eut de cesse qu'elle n'eût compromis la France et, dans tous les coins du territoire, la meute maçonnique hurlait. La Loge de Saint-Marcellin, dans l'Isère, en juillet 1939 demandait « à la Grande Loge de France de faire une démarche pressante auprès des ministres républicains, et plus particulièrement des ministres francs-maçons, pour que l'or espagnol serve à la sauvegarde des malheureux réfugiés et que de toutes leurs forces ils s'opposent à la livraison de cet or à Franco. Sinon les FF∴ de Saint-Marcellin pourraient se demander si le titre dont ils s'honorent garde tout son sens ». La menace était directe, On multiplia les brochures, les feuilles volantes, les circulaires. Pour 2 fr. 50 belges ou 2 francs français, on avait la brochure du F∴ Gonzalès : « La Franc-Maçonnerie universelle en face de la tragédie de l'Espagne. »

A l'ambassade d'Espagne à Paris, on ne cessait de faire appel à l'action maçonnique. C'est ainsi que fut lancée « l'Exposition antifasciste organisée par les camarades espagnols de l'Union générale des travailleurs ». Installée 18, rue Perrée — square du Temple — cette exposition fut appuyée à fond par les Loges de France.

A mesure que la situation se tendait en Espagne, la fièvre augmentait ; dans les Loges, le mot d'ordre qui y circulait était le suivant : « Aider les républicains espagnols, c'est la paix. » Plus les réfugiés espagnols du parti républicain affluaient, plus se multipliait en France le zèle des Maçons

pour leurs « frères persécutés ». Le rapport des FF.·. Baqué et Tanon, dont nous donnons un fac-similé ci-contre, présente un tableau de cette activité « charitable ». Il nous faudra, quelque jour, publier une brochure qui donne un compte rendu général et détaillé de toute cette campagne si violente. Nous sommes obligés aujourd'hui de réduire notre exposé à des vues d'ensemble.

La collaboration maçonnique franco-espagnole est si intime qu'à la Grande Loge un atelier espagnol du nom de « Plus ultra » s'était installé et fonctionnait. Entre les Maçons de Perpignan et ceux de Barcelone la camaraderie était fraternelle et complète. En décembre 1938, lors de l'inauguration solennelle du nouveau temple de la Grande Loge de Barcelone, la délégation perpignanaise figurait en bonne place. Notons que, conformément à la charité maçonnique, si les Maçons français étaient disposés à accueillir en France des enfants espagnols, un papier manuscrit du Grand Orient souligne : « rien que des enfants de Maçons ».

Il ne faut pas croire, du reste, que cette action en faveur des Républicains en Espagne empêchât la Maçonnerie française d'élargir son antifascisme et de répandre son zèle sur les autres régions de l'Europe ; bien au contraire. Dès le mois d'octobre 1937, un des Frères écrivait au Grand Maître de la Grande Loge de France : « L'action du Front Populaire contre le Front Nazi ne doit pas se cantonner à la France ; elle doit se développer partout où faire se peut. »

En Tchécoslovaquie, le terrain est libre ; la Franc-Maçonnerie estime qu'elle se doit de mettre en échec les menées hitlériennes sur les Sudètes. Les éléments locaux ne demandent qu'à être regroupés à cet effet.

Bouleversée et déconcertée par les événements de Munich, la Maçonnerie française ne reprit son assiette que dans les mois qui suivirent. Dès le 5 octobre 1938, le Conseil de l'Ordre du Grand Orient de France adresse au Grand Maître de la Grande Loge de Tchécoslovaquie une adresse de sympathie. Il lui envoyait, en même temps, une somme de dix mille francs pour les Maçons éprouvés.

Cependant, le regroupement maçonnique s'opérait en vue d'une contre-attaque destinée à arrêter et à repousser le « fascisme ». La Loge « Thélème », une des Loges importantes de Paris, avait, le 10 juin 1939, convoqué les FF.·. de différents ateliers à venir s'entretenir avec elle des problèmes internationaux. Elle avait décidé d'envoyer des FF.·. discuter ces problèmes dans les autres Loges. Après Munich, elle voulait un « redressement de la politique extérieure des grandes démocraties » : elle réclamait une croisade antifasciste.

C'est à ce moment que les plus zélés des Maçons protestèrent contre l'attitude trop pacifique à leur gré du Front Populaire, et que la Maçonnerie devint le foyer d'une intense fermentation politique. Elle allait sortir du domaine des idées pour entrer dans celui de l'action. L'antifascisme théorique les jetait dans la guerre. Les Maçons des diverses obédiences françaises ont toujours considéré, jusqu'à ce jour, que les doctrines maçonniques les opposaient théoriquement et pratiquement et d'une façon nécessaire à tout système totalitaire, à tout régime d'autorité.

Bernard FAŸ.

AU PAYS du FRÈRE ROOSEVELT et du FRÈRE GEORGE VI

AU NOM DE LA DEMOCRATIE

Dans son livre **Roosevelt et l'Europe**, que tout Français devrait lire, Giselher Wirsing rapporte ces lignes caractéristiques, extraites de l'hebdomadaire américain **Fortune** (avril 1941) : « L'or enterré dans le fort Knox (c'est là, on le sait, qu'est conservée la réserve d'or de l'U. S. A.) **doit être déterré et transformé en divisions aérodynamiques que l'on pourra utiliser dans tous les pays hésitants du monde.** Il ne s'agit pas pour cela de corrompre des hommes politiques et des généraux pour qu'ils trahissent leur pays. **Il s'agit bien plutôt d'encourager ceux de ces hommes politiques et de ces généraux qui croient à l'idéal démocratique des Etats-Unis. Il s'agit d'augmenter leur force combattive,** afin qu'ils soient en état de lutter avec succès. **Il s'agit de soutenir les journaux, les sociétés académiques et aussi les firmes et les consortiums disposés en notre faveur, par de la publicité, des subventions et d'autres avantages.** Nous soutenons déjà quelques gouvernements par des emprunts, **mais les personnalités privées sont souvent plus précieuses que les gouvernements.**

« Nous devons, à cet égard, nous débarrasser de tout formalisme gênant. **Les commerçants américains qui collaborent à titre privé avec le gouvernement** (des U. S. A.) **peuvent nous être d'une utilité extraordinaire en distribuant à l'étranger les fonds du gouvernement sous forme de publicité et de commandes.** L'Amérique du Sud, l'**Afrique du Nord française,** la Turquie, l'Indochine et le Thaïland, en particulier, doivent figurer sur la liste de ces largesses américaines. »

Cette entreprise de colonisation américaine de la planète que nous avons vu s'amorcer lors des plans Young et Hoower et lors de la création de la Banque des Règlements internationaux, puis s'affirmer cyniquement lors de l'agression de notre Afrique du Nord, cette entreprise de colonisation américaine a pour masque ce qu'on est convenu d'appeler l'idéal démocratique. L'hebdomadaire **Fortune,** organe des ploutocrates de Wall Street, l'avoue sans fard. Nul besoin de corrompre des hommes politiques et des généraux. « Il s'agit bien plutôt d'encourager ceux de ces hommes politiques et de ces généraux qui **croient** à l'idéal démocratique des Etats-Unis. » Ces encouragements, on nous en avertit aussitôt, seront naturellement très rémunérateurs. Sans doute les relations purement économiques et mondaines qui se nouent dans les **Rotary-Clubs** facilitent-elles ces échanges...

Or, cet idéal démocratique prôné par les Etats-Unis, n'est que l'expression politique de la Maçonnerie universelle et c'est ce que nous montrent tout particulièrement des bulletins de la **Grande Loge** des années 1938 et 1939. Nous comprenons alors le sens de cette guerre et pourquoi le F.·. ROOSEVELT en a pris la tête.

Mais nos compatriotes maçonnisés dans les moelles depuis cent cinquante ans ne voient rien, n'entendent rien : asservis aux « idées » anglaises, par le libéralisme maçonnique et menés par elles et avec elles à reconnaître comme seule dictature l'hégémonie économique judéo-américaine, ils se réjouissent, hélas — à part une minorité qui a gardé la conscience historique — du commencement de cette ère d'esclavage annoncée par l'hebdomadaire **Fortune.** Ce sont les mêmes qui ne croient pas au danger maçonnique et font des distinctions entre la Maçonnerie anglo-saxonne et la Maçonnerie latine, l'une athée, l'autre qui serait soi-disant religieuse.

LA MAÇONNERIE INTERNATIONALE EST GOUVERNÉE PAR LES ANGLO-SAXONS

Redisons encore une fois à ces aveugles et à ces sourds que la Maçonnerie commence son existence historique le jour où, en 1717, quatre Loges de Londres se constituent en Grande Loge et élisent un Grand Maître. Le F.·. Albert Lantoine déclare dans son livre **La Franc-Maçonnerie chez elle** que c'est là un **fait capital,** « non pas seulement, dit-il, parce qu'il va consommer l'élimination de l'élément professionnel, mais parce qu'il instaure dans la Franc-Maçonnerie **un Gouvernement.** » Et ce gouvernement est international.

Remarquons ceci : Ce rassemblement de Maçons anglo-saxons en 1717 n'a pas été le commencement d'une nouvelle religion, mais l'aboutissement logique du césaropapisme anglican. Et cela nous explique pourquoi la Maçonnerie anglo-saxonne, la plus puissante, la plus unie dans ses desseins, a toujours voulu garder la Bible — interprétée à sa façon naturellement — et a toujours protesté contre la suppression du Grand Architecte par le G.·. O.·. de France, ce frère grossier de la Grande Loge d'Angleterre qu'on ne tient pas à reconnaître officiellement, mais qui est irrempla-

çable pour faire exécuter certaines besognes brutales ou douteuses que d'honorables gentlemen ne peuvent décemment avoir l'air de couvrir. Il faut qu'on puisse toujours dire aux bien-pensants que la Maçonnerie anglo-saxonne est restée religieuse, qu'elle est tout autre chose que la Maçonnerie latine. Avec cet écran de fumée devant les profanes, on vient ensuite négocier, recueillir les fruits du mauvais coup, et loin d'avoir l'air de l'avoir inspiré, on paraît aux yeux de l'histoire, des conciliateurs habiles des arbitres indispensables...

LE SIÈGE DE L'HÉGÉMONIE EST PASSÉ DE LONDRES A WASHINGTON

Le siège de l'hégémonie est passé de Londres à Washington. Et cela devait être dès le commencement. Si les Maçons français, et le F.˙. Lafayette en tête, se sont enflammés à ce point pour la guerre de l'indépendance (révolte coloniale purement économique, puisque la raison en était le refus de payer la taxe de la métropole sur les ballots de thé), c'est que l'Amérique des FF.˙. Washington et Franklin leur apparaissait comme la perfection de la société maçonnique dont ils rêvaient. La logique les emportait.

L'Amérique n'est pas une nation, c'est un comptoir et c'est une société de pensée, anonyme et démocratique qui, la première, a fondé une République sur les Droits maçonniques de l'Homme. Fatalement, l'Angleterre, malgré les survivances illogiques de son aristocratie terrienne et certaines de ses traditions admirables, devait tendre, par l'idéologie maçonnique qui la domine, à se résorber dans l'Amérique, et c'est ce que nous voyons aujourd'hui.

ADRESSE AU F.˙. ROOSEVELT

En France, c'est surtout la Grande Loge qui se chargeait des liaisons avec la Maçonnerie anglo-saxonne. Le nombre de plus en plus considérable des juifs qui en faisait partie en fournissait les agents naturels.

Nous trouvons dans le bulletin de la Grande Loge de France, n° 26, du 15 mars 1939, en première page, une adresse au F.˙. président Franklin ROOSEVELT, président des Etats-Unis d'Amérique, qui entre tout à fait dans les plans des desseins avoués par l'hebdomadaire **Fortune**, et dont nous avons donné ci-dessus un extrait. Cette adresse est signée non seulement du Grand Maître de la Grande Loge, Dumesnil de Gramont, mais du Grand Maître du Grand-Orient de France, Arthur Groussier. Elle commence par exprimer au F.˙. ROOSEVELT « la profonde gratitude de tous les Maçons français » pour ses efforts incessants en faveur de la Paix...

« Ils ne sauraient oublier qu'au mois de septembre 1938 vos nobles interventions ont contribué de façon décisive à écarter les périls qui menaçaient l'Europe et la civilisation. **« Mais la Grande Loge et le Grand-Orient de France constatent que, malheureusement, la sécurité du monde est loin d'être définitivement assurée.**

« **Les dangers de guerre restent grands, et d'odieuses persécutions que le Gouvernement américain a flétries, en des termes auxquels s'associe pleinement la Maçonnerie,** semblent rendre plus difficile encore l'avènement d'une paix fondée sur les grands principes de justice et de liberté spirituelle dont vous vous êtes toujours fait le fervent interprète. »

Et les deux obédiences proposent la convocation d'une conférence internationale « où seraient représentés tous les Etats intéressés et au cours de laquelle seraient étudiés en pleine clarté tous les problèmes territoriaux, esthétiques et économiques qui divisent aujourd'hui les nations.

« Le Grand-Orient de France et la Grande Loge de France pensent que, à l'heure actuelle, vous avez seul l'autorité nécessaire pour provoquer la réunion de cette conférence. »

La réouverture immédiate des Loges, les mesures de libération des communistes espagnols ainsi que les prérogatives redonnées aux juifs du Maroc par le F.˙. ROOSEVELT et les fusillades des officiers restés fidèles montrent que, dans une certaine France, celle des Loges et des juifs, le dictateur de la Maison Blanche a désormais, seul, « l'autorité nécessaire » pour dicter ses lois dans notre Afrique du Nord. Ces mesures nous donnent également un avant-goût de ce que serait une victoire anglo-saxonne.

LE ATTACHES MAÇONNIQUES DE LA MAISON ROYALE D'ANGLETERRE

Le même numéro, sous la rubrique **Information maçonnique,** donnait un compte rendu détaillé de la tenue trimestrielle de la Grande Loge d'Angleterre du 7 décembre 1938, où le comte de Harewood, Grand Maître adjoint, avait donné une communication d'un message du Grand Maître, le duc de Connaught ; celui-ci y remerciait les membres de la Grande Loge de la frat.˙. confiance qu'ils lui avaient témoignée en le maintenant trente-huit années durant à la Grande Maîtrise, « après avoir rappelé les marques d'affection dont il avait été l'objet depuis son initiation en 1874, et disait une fois encore son amour de l'Ordre et son indéfectible dévouement à la Maçonnerie ; il exprimait son désir — ses forces le trahissant — de voir la Grande Loge choisir un nouveau Grand Maître plus jeune ; confiant dans le choix éclairé des FF.˙., il terminait en disant son espoir de voir son successeur accroître la prospérité de l'Ordre ».

Après avoir rappelé ce souvenir de ses prédécesseurs et, en particulier, de son frère le prince de Galles devenu Edouard VII, et qui resta vingt-sept années Grand Maître de la Grande Loge, le bulletin nous informe que le comte de Stair, passé Grand Maître de la Grande Loge d'Ecosse, fit part à l'assemblée de son intention de proposer aux suffrages des FF.˙., le nom du duc de Kent, Grand Maître provincial de la Grande Loge provinciale de Wiltshire, pour succéder à son grand-oncle.

Et depuis ce temps, le duc de Kent a, en effet, été désigné pour recueillir la Grande Maîtrise de la Grande Loge Unie d'Angleterre, et celle de la Grande Loge de Mark...

PUISSANCE DE L'ORDRE MAÇONNIQUE EN GRANDE-BRETAGNE

Suit une autre information intitulée : **Puissance de l'ordre maçonnique en Grande-Bretagne.** Nous y apprenons qu'en 1901, lors de l'accession à la Grande Maîtrise du duc de Connaught, la Grande Loge Unie d'Angleterre, comptait 2.860 loges dans l'Empire Britannique et qu'au mois de septembre 1938, elle en comptait 5.060, dont 1.258 à Londres, 3.067 dans les provinces, 2 loges militaires dotées de constitutions leur permettant de se réunir, dans des orients différents, 678 loges d'outre-mer rassemblées en districts et 55 non incorporées en districts.

Le Dominion du Canada comptait 9 Grandes Loges (autant que de provinces), le commonwealth d'Australie 6, correspondant aux 6 Etats ; en Nouvelle-Zélande 1. **Toutes ces**

Grandes Loges sont issues de Loges de l'Obédience de la Grande Loge d'Angleterre ; avec leurs Ateliers, elles viennent s'ajouter aux chiffres donnés plus haut, au contraire des Loges des Indes et de l'Afrique du Sud qui s'y trouvent comprises, étant toujours Loges incorporées en districts.

« Le recrutement des Loges fut particulièrement intensif durant la guerre de 1914, pour diminuer ensuite, mais rester cependant bien supérieur à celui d'avant-guerre. Dans cet accroissement, le patronage de la Famille Royale est sans doute pour une grande part ; trois des quatre fils du roi George V sont Maçons éminents et zélés ; le roi actuel, qui a accepté « l'office de Passé Grand Maître à son accession au trône, fut pendant plus de douze ans Grand Maître Provincial de Middlesex, et le duc de Kent était Grand Maître de Wiltshir depuis 1934 ».

« **A cette influence majeure, il faut ajouter la faveur dont jouit l'Ordre maçonnique, dans toutes les classes de la société, et particulièrement dans les Collèges, Universités, Hôpitaux, Cercles et groupements de toute espèce, sans parler de la Marine et de l'Armée.** »

LE BOUTON D'OR OFFERT AU F∴ GÉNÉRAL PERSHING — 33°

Est-ce assez clair ? Nous apprenons aussi qu'aux Etats-Unis, le T∴ Ill∴ F∴ Henry H. Wilson a remis au général Pershing, un bouton d'or offert en **reconnaissance de son activité et de son zèle maçonnique, ininterrompus depuis un demi-siècle...** Le T∴ Ill∴ F∴ « était d'autant plus qualifié pour procéder à cette remise qu'en 1888, il avait donné la Lumière au général Pershing, alors que tous deux appartenaient à la Faculté de droit de Nebraska. Membre du Rite d'York comme du Rite Ecossais Ancien et Accepté, le général Pershing a eu l'honneur d'être élevé au 33e degré ».

CHRISTIANISME AMÉRICAIN SYNONYME DE DÉMOCRATIE

Un an avant, le 15 mai 1938, le bulletin de la Grande Loge, après avoir donné un grand article sur **la situation actuelle de la Grande Loge d'Angleterre,** reproduisait sous ce titre : **la Maçonnerie Unie dans un monde divisé,** une étrange allocution du Révérend Dr Joseph Fort Newton, Chapelain de l'Association Maçonnique des Etats-Unis, prononcée au cours de la 19e assemblée annuelle de cette organisation, le 23 février 1938, à Washington. Cette allocution nous apprend que cette association a été formée en 1919 **pour que la Maçonnerie possède un instrument et un organisme, par l'intermédiaire desquels elle puisse parler quand il est nécessaire que sa voix se fasse entendre** et **agir en temps de crise ou de calamité.**

Le Contrat Social imaginé par Jean-Jacques Rousseau, que le Révérend fait sien et nomme de son nom américain le **Covenant,** a été rompu par les dictatures. La Maçonnerie doit le rétablir, et le Révérend évoque un épisode de la guerre d'Indépendance : l'époque où, avec sa petite armée en déroute, le F∴ Washington avait établi ses quartiers d'hiver à Walley-Forge ; c'était l'époque où l'espoir de l'indépendance était à son point le plus bas. Cependant, la sentinelle, passant toutes les heures, disait : « Rien à signaler, tout va bien ! »

« Tout allait bien, mais les hommes de Walley-Forge ne le savaient pas. La stratégie de Washington consistait à empêcher ses ennemis de diviser les colonies d'Amérique en deux. **La diplomatie de Franklin consistait à diviser l'Europe** (sic). **Ils réussirent tous deux. C'est pourquoi notre République existe — à cause de cela et rien qu'à cause de cela** (sic).

« Un jour viendra sûrement où, si cela est possible, on écrira l'histoire de Walley-Forge. **Des Loges s'y organisèrent.** Quelques-unes d'entre elles existent encore. **Le rôle joué par la Maçonnerie pendant toute la période de notre lutte pour l'indépendance est une histoire captivante. La Maçonnerie fit ce qu'aucune autre société ne pouvait faire, parce que c'était la seule organisation inter-coloniale par laquelle le désir de l'unité des colonies et d'un gouvernement fort pouvait s'exprimer.**

« L'Eglise ne pouvait pas être un organisme à la hauteur de sa tâche, poursuit le Révérend (il entend par là les églises protestantes). Le désir d'unité profondément ressenti ne pouvait par elle ni s'exprimer ni encore moins prendre corps. **Mais la Maçonnerie était là, prête et parfaitement adaptée à la besogne ;** d'où le grand rôle utile qu'elle joua pendant toute la Révolution et particulièrement à Walley-Forge... Walley-Forge est un des endroits les plus sacrés de notre patrie. »

UN PETIT VOYAGE MAÇONNIQUE DANS L'ILE DE CHYPRE

Dans ce numéro, nous apprenons aussi que le comte de Harewood, vice-Grand Maître de la Grande Loge Unie d'Angleterre, accompagné de sa femme, la princesse royale, sœur cadette de S. M. George VI, venait de faire un voyage dans l'île de Chypre, **colonie anglaise dont la population est à peu près entièrement de nationalité grecque** (sic). Au cours de ce voyage, il avait présidé à l'installation d'une Loge.

Le Bulletin de la Grande Loge de France du 25 septembre, donnait à son tour un article sur la Franc-Maçonnerie actuelle en Grèce. Nous y apprenons qu'en 1872, le prince Rodocanachi, appartenant à la Loge Saint-André, d'Edimbourg, du G∴ O∴ d'Ecosse, **prié spécialement de venir en Grèce,** était élu Grand Maître. « Le 12 juillet de la même année, ayant eu à cet effet une charte du Suprême Conseil d'Ecosse, il fonde à Athènes le S∴ C∴ du 33e degré dont il devient G∴ Com∴ », et nous lisons plus loin « le Sérénissime Grand-Orient, **qui se trouve en relations régulières avec la Grande Loge d'Angleterre** et témoigne ses sympathies pour les Obédiences du Rite Ecossais de préférence, possède actuellement 62 ateliers dont 2 à Athènes, 2 à Alexandrie, 1 au Caire, 2 dans l'île de Chypre, 36 en province et dans les îles grecques ».

L'articlle signé du F∴ Paul Zintzos de l'Orient de Nice conclut : **La Franc-Maçonnerie écossaise, telle qu'elle fonctionne actuellement en Grèce, et sauf imprévu, présente sûrement une renaissance de l'Ordre qui donnera ses fruits dans l'avenir.**

Les malheureux Grecs ont pu goûter depuis la saveur de ces fruits maçonniques. Le 2 mars de la même année, le comte Harewood, Grand Maître adjoint de la Grande Loge Unie d'Angleterre, « **a profité** de son voyage en l'île de Chypre, nous dit le bulletin, **pour se rendre à Athènes, où il fit une visite officielle au Grand-Orient de Grèce** ».

LA PHILALETHÈS SOCIETY

Dans le même numéro, à la rubrique Etats-Unis, nous lisons également ceci : « Le F∴ Alfred H. Moorhouse, ayant donné sa démission de président de la « Philalethès So-

ciety », c'est le F∴ Cyrus Field Willard, secrétaire, qui a été désigné pour le remplacer.

« Nous félicitons chaleureusement le nouveau président **dont l'activité en faveur de la réalisation de l'union étroite de toutes les Maçonneries est bien connue dans toutes les Obédiences maçonniques du monde entier.**

« **La Philalethès Society** est une sorte d'académie américaine groupant des écrivains connus pour **la propagande qu'ils font pour le développement de la Franc-Maçonnerie à travers le monde.** Cette société, constitué par des FF∴ des E. U.[s] d'Amérique, **comprend aussi des FF∴ de nationalités différentes,** agrégés comme correspondants membres. »

LA MAINMISE DE LA MAÇONNERIE ANGLO-SAXONNE

Cette lecture des bulletins de la Grande Loge est très instructive. Elle montre :

1° L'attraction idéologique indéniable que subissait la Grande Loge de France vis-à-vis de la Grande Loge d'Angleterre ;

2° L'immense réseau de Loges et ses Obédiences que la Grande Loge d'Angleterre étend sur le monde : Grèce, Egypte, Turquie, Indes, Australie, Canada ;

3° Enfin, l'activité internationale que déploie la Maçonnerie américaine dans le même esprit.

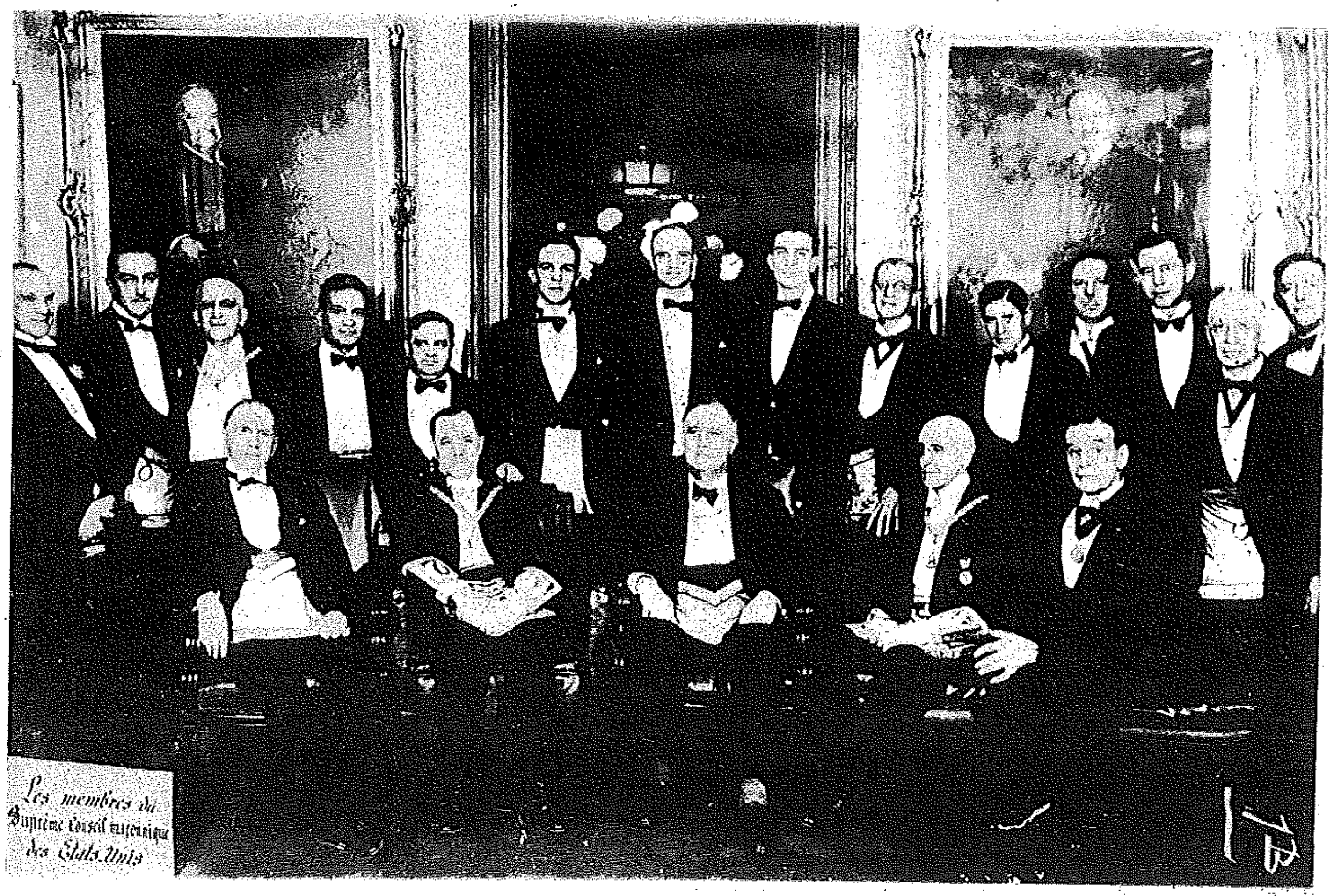
Les historiens ne pourront pas comprendre comment les démocraties bourgeoises ont été insensiblement jetées dans les bras de Moscou sans recourir à la lecture de ces bulletins maçonniques, où on y voit se former — comme en 1789 — ce que les meneurs des Loges appellent l'opinion et qui n'est que la propagande bien orchestrée de leurs haines et de leurs rancunes, tout cela bien camouflé de nuages pacifistes et de déclarations humanitaires. Plus on étudie la Maçonnerie, plus on se rend compte que, depuis son origine, elle a servi les intérêts anglais — en attendant qu'elle les sacrifie à ceux des Etats-Unis.

L'Angleterre emploie-t-elle la Maçonnerie comme l'organisme le plus efficace de son **Intelligence Service** ou la Maçonnerie utilise-t-elle l'Angleterre comme fondée de pouvoir de cet Empire universel qu'elle vise toujours de fonder et que le sceau de ses Suprêmes Conseils timbré de l'Aigle bicéphale du Saint Empire romain préfigure orgueilleusement ?

Nous croyons que c'est une partie de poker qui se joue entre les deux commères — les joyeuses commères de Windsor — que l'une et l'autre ne se gênent pas pour tricher quand l'occasion se présente, mais qu'en définitive c'est la Maçonnerie qui finira par mettre sa partenaire sur la paille. Ni les nations, ni les hommes, ni les régimes ne lui importent. Elle se sert de chacun et les rejette quand l'instrument ne lui convient plus.

L'absorption progressive de l'Angleterre par l'Amérique qu'on a vu se dessiner à la fin du XIX[e] siècle, qui s'est accentuée après la guerre de 1914 — exactement en 1917 — et qui s'achève aujourd'hui sans que les 9/10[e] des Français comprennent encore ce qui se passe, est un indice de cette évolution inéluctable.

Robert VALLERY-RADOT.



Le F∴ Roosevelt au centre, au premier rang.

LE T.·. ILL.·. F.·. JAMMY-SCHMIDT

Juif et F.·. M.·. Militant

Le T.·. Ill.·. F.·. Benjamin, Louis, Emile, dit Jammy-Schmidt, est un des personnages les plus importants de la F.·. M.·. française.

Il est né d'une famille juive, le 16 novembre 1872, à Crèvecœur-le-Grand, dans l'Oise. Le 25 mai 1902, il a été initié à la L.·. **Etoile de l'Espérance**, de Beauvais, est devenu Compagnon, le 7 février 1903, puis Maître, le 19 juillet.

Sa réception au grade de Chevalier Rose-Croix, le 2 décembre 1906, lui permit d'entrer dans le Chapitre **Etoile de l'Espérance.** Là, il marqua le pas quelque temps ; il attendit jusqu'au 17 septembre 1924 d'être initié au 30° (Chevalier Kadosch) et d'être invité à prendre part aux travaux du Conseil Philosophique **L'Effort**, de Paris. Il reçut le 31° le 23 novembre 1938.

Cependant, il continuait à militer à sa Loge. Celle-ci le délégua au Convent du G.·.-O.·. en 1904. Elle l'élut Vénérable en 1912, 1926, 1927, 1929, 1930 et 1932 ; elle lui conféra ensuite la dignité de Vénérable d'honneur.

Le Congrès des Loges de la région parisienne en fit son président en 1925.

LA POLITIQUE FINANCIERE DU CARTEL

C'est en 1921 que Jammy-Schmidt se lança dans la politique ; il fut, selon ses propres termes, le « premier député élu du Cartel... par toutes les forces de gauche réunies dans l'Oise ».

Il pensait ainsi « représenter toutes les aspirations les plus pures de la F.·. M.·..

Le 11 mai 1924, le Bloc national était balayé et la F.·. M.·., représentée par le ministère du Maçon sans tablier Herriot, prenait le pouvoir.

On se souvient que le Cartel des Gauches avait trompé les électeurs en créant une panique financière et en annonçant un bonheur illusoire avec l'inauguration d'une politique pacifiste.

Cette double propagande avait été inspirée par les Loges.

Dans le rapport qu'il fit sur l'organisation financière de la France au convent du G.·.-O.·. de 1924, le F.·. Jammy-Schmidt donne sur l'action de la F.·. M.·. dans le domaine financier d'intéressantes précisions :

Mes FF.·., dit-il en commençant son discours, je vais examiner avec vous, en tenant compte de la consultation des Loges et des travaux des Congrès, la grave question de l'organisation financière du pays.

Vous savez dans quelles conditions une telle étude a été abordée par la Franc-Maçonnerie. L'année dernière, intervenant peut-être d'une façon insolite dans certaine délibération, je demandais au Convent de soumettre à l'examen des Loges la question de la situation financière du pays. Je le demandais, sans dissimuler la raison pressante de mon intervention. La bataille électorale allait s'ouvrir. Il était essentiel que le pays tout entier connût où la gestion du Bloc National avait conduit la France. Le travail auquel nous voulions alors vous convier était surtout un travail de critique, d'analyse, exposant l'état de nos dettes, déterminant les déficits budgétaires, dévoilant les mauvaises méthodes administratives et fiscales de la majorité au pouvoir et de ses gouvernements.

Le Grand-Orient peut se féliciter d'avoir mis cette question au premier plan des préoccupations des Ateliers à la veille des élections. Nos Loges ont popularisé les arguments décisifs qui ont permis de combattre le Bloc National. Dans les élections du 11 mai, l'action de la Maçonnerie a été prédominante. Elle a favorisé l'union entre les radicaux et les socialistes et la constitution du Cartel. Son action a été également efficace parce qu'elle a pu mettre nos militants en état de répondre aux polémiques adverses par des arguments étudiés, pesés et réfléchis.

La consultation des Loges une fois décidée, je me souviens avoir immédiatement publié une brochure établissant aussi complètement que possible le bilan de la France, avec les éléments officiels dont nous disposions. Sur ces entrefaites, notre F.·. président, dont je salue la réélection, me faisait intervenir dans un milieu où nous n'avions pas toutes les sympathies. Courageusement, il portait son effort dans un Syndicat qui fournissait beaucoup de subsides à Billiet. Il m'y faisait exposer, à l'Assemblée générale, la question financière, et je crois que, ce jour-là, nous avons dû empêcher quelques grosses souscriptions d'entrer dans la caisse des Intérêts économiques !...

Après avoir fait cette déclaration, Jammy-Schmidt traça un programme démagogique dont M. Herriot appliqua les parties principales : inquisition fiscale, taxation excessive des « gros » contribuables, augmentation générale des dépenses sous prétexte de faire œuvre économique et sociale, diminution du budget de l'armée, toutes choses qui conduisirent le gouvernement du Cartel à la banqueroute frauduleuse de 1926.

Au Convent de 1925, le F.·. Jammy-Schmidt fut chargé de prononcer le discours de clôture. Il le fit sur un ton satisfait, rappelant à grands traits les points de doctrine et les problèmes politiques résolus tour à tour par l'Assemblée.

A propos des modifications envisagées pour la déclaration des Droits de l'Homme, il déclara :

...Considérant la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen avec la vénération que ces tables de la loi républicaine inspirent à des Francs-Maçons qui savent la collaboration que leur Ordre a prise à leur rédaction, vous vous êtes demandé si l'évolution sociale moderne ne commandait pas une revision de son texte et vous avez entamé la tâche noble et belle de la renouveler et de la compléter.

Votre geste n'est point impie. Nos FF.·. de 1789 avaient reçu du bon Franc-Maçon Franklin, venu à Paris pour la leur faire connaître, la Déclaration des Droits de Philadelphie proclamée par l'Amérique libérée. Ils l'avaient rendue plus universelle et plus généreuse. Les Maçons conventionnels de 1793, jetés dans la mêlée sanglante et plus frémissants que ceux qui commencèrent le mouvement libératoire de 89, avaient aussi modifié le texte de 1789 dans un sens hardi et humain...

MINISTRE DES REGIONS LIBEREES

La F.·. M.·. se sentit menacée par la chute du ministère Herriot. Elle craignit d'être écartée du pouvoir et constitua aussitôt une garde autour de M. Painlevé. A la suite de négociations entre ce dernier et le G.·.-O.·., le F.·. Jammy-Schmidt devint ministre des Régions libérées.

Sa position d'agent de liaison entre le ministère et le G.·.-O.·. était si officielle que ses FF.·. n'hésitèrent pas à l'élire Orateur du Convent de 1925 et qu'il ne craignit pas de dire aux quatre cent cinquante délégués, dont il était difficile de penser qu'ils étaient tous des gens discrets, dans quelles conditions il était entré dans le gouvernement :

...Dans la réunion qui précéda notre désignation, un de nos FF.·.

put poser cette question : « N'est-il pas compromettant pour la Maçonnerie de nommer Orateur un membre du gouvernement ? » Je compris cette objection et cette réserve. Elles pouvaient être dans vos esprits. Mais je vous remercie d'avoir jugé que l'homme dont vous alliez faire votre Orateur n'était pas le prisonnier d'une combinaison politique quelconque. (Applaudissements.)

Je vous appartiens avant tout, parce que je suis, comme vous, soldat de notre idéal, pour lequel j'ai toujours lutté. Si j'avais un geste de devoir à accomplir, soyez sûrs que je saurais le faire à l'heure même où vous me le feriez comprendre, puisque aussi bien j'ai confiance dans l'esprit qui vous anime et foi dans les principes qui nous sont communs.

Je tenais à faire cette déclaration et à vous dire que, si j'ai accepté d'entrer dans le gouvernement, c'est qu'il m'a semblé que l'heure était difficile et trouble, au lendemain de l'essai magnifique et loyal tenté par un gouvernement allant vigoureusement à la bataille démocratique. Ce gouvernement avait rencontré sur sa route l'obstacle qu'avaient dressé le cléricalisme militant, voulant l'empêcher de vivre, et le capitalisme, s'opposant à ses projets. Le capitalisme envoyait ses fonds à l'étranger. Le cléricalisme empêchait de souscrire aux Bons de la Défense nationale. L'heure était tragique. Et M. Painlevé nous a demandé si nous voulions former autour de lui une sorte de garde répondant de lui vis-à-vis de la démocratie, pour tenter de franchir le pas difficile ; je vous le demande en Maçon : mon devoir n'était-il pas d'accepter ? (Oui ! oui ! Applaudissements.)

Je l'ai fait, résolu d'ailleurs à prouver par mes actes, d'une façon claire et précise, que je continuais à être, dans n'importe quelle fonction, le républicain ne faillissant pas à ses traditions ni à ses opinions. (Applaudissements.)

Jammy-Schmidt continua par une profession de foi révolutionnaire qui dut résonner assez désagréablement aux oreilles des vieux radicaux attachés à la formule : ni réaction, ni révolution. La voici :

Les termes que nous employons portent en eux la valeur et le sens que nos cœurs et nos esprits veulent y mettre. Vous le savez, mon cher président, le vieux mot du parti radical, qui résonnait autrefois dans nos Congrès, était bien étroit. C'était : ni réaction, ni révolution. Un jour, un de nos vétérans, qui mériterait de recevoir la lumière, comme Voltaire, à quatre-vingt-trois ans, la reçut, avec un simple voile masquant l'Orient, Ferdinand Buisson monta à la tribune de la Chambre et dit : « La réaction, jamais ! La révolution, toujours ! » (Applaudissements.)

Ce mot était particulièrement profond. Il nous est cher à nous, Maçons. La révolution de nos FF∴ de 1789 et de 1793, la révolution que nous opérons sur nous-mêmes pour être meilleurs, la révolution que nous faisons tous les jours par notre action toujours plus intense pour essayer de transformer le monde, de le diriger de l'injustice vers la justice, des ténèbres vers la lumière, c'est toute la Maçonnerie...

Jammy-Schmidt comptait que la F∴ M∴ sauverait encore une fois la République. Sa déclaration déchaîna de vifs applaudissements.

LE CONGRES RADICAL DE NICE (1926)

Le Congrès radical, qui se tint à Nice au début de janvier 1926, fournit au nouveau ministre l'occasion de prononcer un vibrant discours à la Tenue collective organisée en l'honneur des radicaux FF∴ MM∴ par les LL∴ **Philosophie Cosmopolite, France Démocratique, Demos** (G∴ O∴) et **Fraternité Ecossaise** (G∴ L∴).

Il était accompagné par les FF∴ Camille Chautemps, ancien ministre, et Bouyssou, vice-président de la Chambre des Députés.

« De sa voix prenante », lisons-nous dans le compte rendu de cette Tenue, le F∴ Camille Chautemps « dit sa conviction dans le triomphe d'une politique d'union vraiment républicaine ». Jammy-Schmidt « charma l'auditoire par des paroles élevées où il mit tout son cœur et tout son grand amour de la Démocratie ».

L'assistance fit une ovation aux orateurs.

« Cette soirée aura apporté la preuve de l'union des Maç∴, en dépit des divergences sur le terrain politique, pour une République toujours plus juste, plus forte, plus belle. »

Deux mois plus tard, en mars 1926, Jammy-Schmidt présida la Tenue solennelle organisée pour la fête solsticiale de **l'Etoile de l'Espérance** et demanda à son ami Raoul Aubaud, député de l'Oise et membre de la L∴ **Le Mont Ganelon**, de Compiègne, de venir prendre la parole.

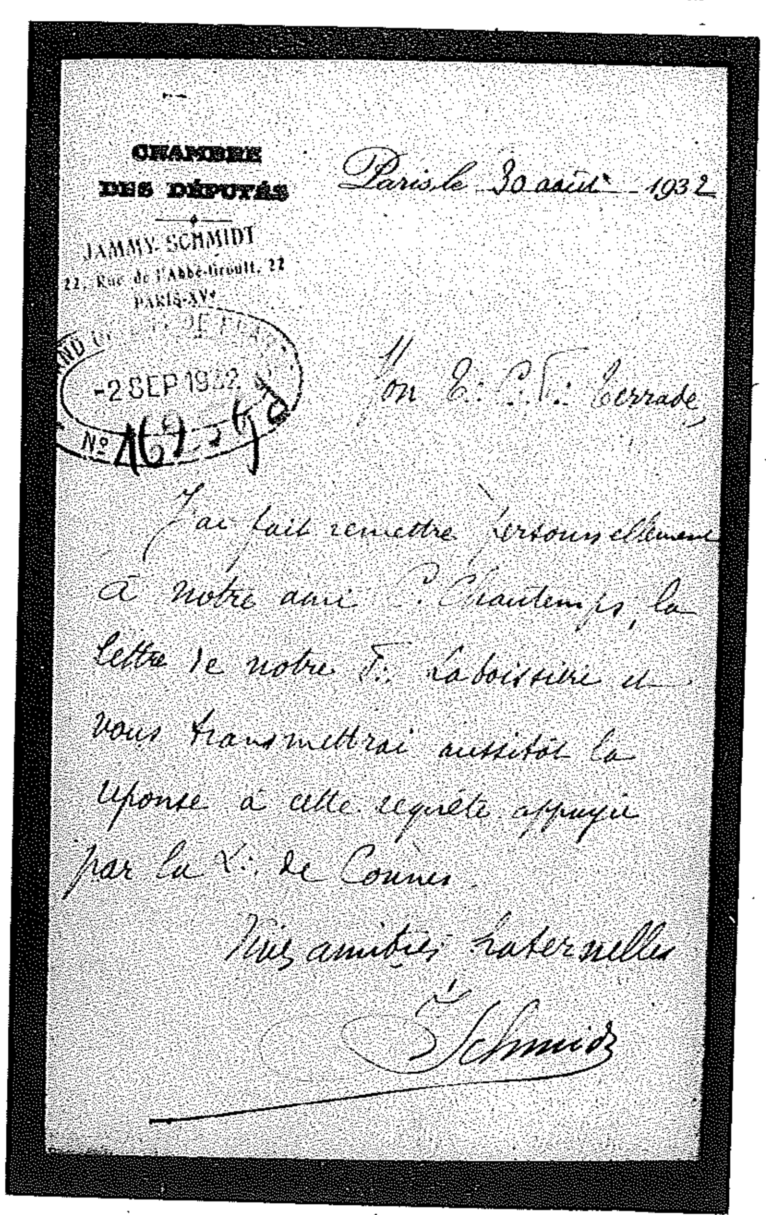
Le F∴ Guébin fit au Conseil de l'Ordre du G∴ O∴ un intéressant compte rendu de cette réunion. Il montre que les FF∴ MM∴ de Beauvais avaient pris la direction de toutes les affaires de la région :

...Sous l'impulsion de son Vén∴ aimé de tous, fraternellement écouté et qui dut, malgré lui, recevoir une abondance d'éloges bien mérités, l'activité des FF∴ de Beauvais ne se limite pas aux travaux d'At∴ et ne se borne pas à l'étude spéculative des questions à l'ordre du jour. Elle se répand aussi à l'extérieur, dans tous les domaines où l'influence laïque et démocratique a besoin de points d'appui et l'on peut dire qu'il n'est, aux quatre points cardinaux de la région, nulle organisation républicaine, nulle œuvre d'assistance, nulle association éducative, qui ne compte dans ses cadres des Francs-Maçons dévoués...

La L∴ de Beauvais méritait, on le conçoit, les compliments du Conseil de l'Ordre.

LE GROUPE MAÇ∴ PARLEMENTAIRE

Partant de ce principe qu'il « ne suffit pas d'être Maçon dans le Temple, mais qu'il faut surtout le demeurer à l'extérieur », Jammy-Schmidt proposa, en mai 1927, de réunir les FF∴ MM∴ du Parlement dans un groupe fraternel. Déjà, le F∴ Brenier, sénateur de l'Isère et président de la Ligue de l'Enseignement, formait un groupe maç∴ au Sénat. L'idée de Jammy-Schmidt fut accueillie avec faveur


CHAMBRE DES DÉPUTÉS
JAMMY SCHMIDT
22, Rue de l'Abbé-Groult, 22
PARIS-XVe

Paris le 30 août 1932

-2 SEP 1932
N° 169.5..

T∴ C∴ F∴ Serrade,

J'ai fait remettre personnellement à notre ami C. Chautemps, la lettre de notre F∴ Laboissière et vous transmettrai aussitôt la réponse à cette requête appuyée par la L∴ de Cannes.

Mes amitiés fraternelles

Schmidt

75



Le F.·. Guy JAMMY-SCHMIDT

par les FF.·. Camille Picard, député des Vosges; Paulin, député du Puy-de-Dôme; Cornand et Poittevin, député de la Marne. Le sénateur Brenier fut chargé de coordonner les efforts de chacun.

Voici, d'ailleurs, comment le **Compte rendu des travaux du Grand-Orient** présente l'événement, le 16 mai 1927:

Avant la clôture des travaux, le F.·. Jammy-Schmidt proposa la création d'un groupe maçonnique interparlementaire, en réunissant périodiquement les groupes de la Chambre et du Sénat.

Le F.·. BRENIER fit connaître que le groupe maç.·. du Sénat est en voie de formation. Dès que celle-ci sera définitive, la proposition du F.·. Jammy-Schmidt pourra être envisagée utilement.

— Après intervention des FF.·. CAMILLE PICARD, PAULIN, CORNAND et POITTEVIN, la proposition du F.·. Jammy-Schmidt fut adoptée et le F.·. Brenier chargé d'étudier la création du nouvel organisme...

Ce groupe maç.·. devait exercer une influence profonde sur les destinées de la France, car il augmenterait dans des proportions sensibles l'influence de la F.·. M.·. sur le pays.

Les années suivantes, le F.·. Jammy-Schmidt trouva encore le temps de s'échapper de la Chambre et de venir présider des Tenues solsticiales de l'**Etoile de l'Espérance.** Il se fit accompagner par Raoul Aubaud, devenu Orateur de l'Atelier.

Jules Uhry, membre du Conseil de l'Ordre du G.·.-O.·. et député de l'Oise, « vint en voisin » à la réunion du 11 mars 1930, ainsi que le F.·. Violette, sénateur de l'Eure-et-Loir.

Le 22 juillet suivant, Jammy-Schmidt fut invité à prononcer un discours à la fête solsticiale de la L.·. **Le Mont Ganelon,** de Compiègne: il montra « le caractère redoutable et odieux des forces mauvaises qui entravent l'essor des idées généreuses et frat.·. » qui sont celles de la Maçonnerie.

La dernière fête de ce genre que nous voyons présider à Jammy-Schmidt eut lieu à Beauvais, le 1er mars 1931. L'un de ses épisodes les plus saillants est la « Tenue de table » (le banquet) au foyer du théâtre municipal. M. Mistler, député de l'Aude, y fit une conférence sur la laïcité de l'enseignement.

PORTE-PAROLE DES LOGES A LA CHAMBRE

A la Chambre, Jammy-Schmidt se fit remarquer lors de la discussion du Pacte à Quatre. M. Louis Marin a conté l'incident à **La Nation.**

La Chambre avait décidé de ne pas discuter le projet. Les orateurs de la minorité avaient été réduits au silence. Les ministres refusaient toute réponse en dépit des protestations assez vives parties de plusieurs groupes. Comme Herriot avait, sans se cacher, fait campagne contre le Pacte, la majorité attendait qu'il parle et le gouvernement restait inquiet.

Tout à coup, la haute silhouette de Jammy-Schmidt apparut à la porte d'entrée des Gauches. Il s'avança vers Daladier qui le regarda inquiet, manifestement sur la défensive. Schmidt lui remit sans mot dire un papier que M. Louis Marin crut être le mot d'ordre des Loges. Daladier sourit, heureux, détendu. Schmidt lui donna un conseil à voix basse et reprit son papier. Il monta trois rangs plus haut, le remit à Herriot qui, maussade, effondré, se gratta l'oreille. Il lui fallait, en effet, défendre le contraire de ce qu'il avait soutenu. L'avis ou l'ordre de Jammy-Schmidt avait été, semble-t-il, de profiter de l'heure. Sûr d'une majorité, Daladier posa aussitôt la question de confiance et réclama de la Chambre l'autorisation de signer un texte qu'elle ne connaissait pas.

UNE GRANDE CALOMNIEE

Cet incident, largement commenté par la presse, assura la réputation du F.·. Jammy-Schmidt dans le public français. Les débats qui suivirent le scandale Stavisky et la nuit du 6 février le mirent encore en vedette, car le G.·.-O.·. se sentit en danger et lui demanda de prendre sa défense.

Jammy-Schmidt écrivit une brochure d'une soixantaine de pages qu'il intitula: **Une grande calomniée: la Franc-Maçonnerie française.**

Elle débutait en ces termes:

A quoi bon répondre aux critiques malveillantes dont la Franc-Maçonnerie est l'objet à chaque époque de crise, quand la préoccupation des égoïsmes conservateurs alarmés est de trouver le « bouc émissaire » qu'ils chargeront de tous leurs péchés ?

« C'est la faute à Voltaire ! » C'est la faute à Rousseau ! C'est la faute à la Franc-Maçonnerie ! Elle est la Sainte-Wehme ! Elle est la Maffia ! Pourquoi se cacherait-elle si elle est innocente, si ses buts étaient avouables ? L'un dénonce sa « trahison intellectuelle » en cherchant, dans ses rituels et dans les comptes rendus de ses Tenues ou des Convents, des phrases détachées ou des opinions personnelles de certains de ses membres. D'autres, écrivant pour les croyants naïfs, l'accusent avec Léo Taxil d'avoir des rapports avec le diable et de pratiquer la magie noire et blanche.

Tantôt les calomnies visent la Maçonnerie en général, tantôt un groupe de Maçons ou un seul, et bien souvent des hommes que l'on suppose tels et à qui on attribue cette qualité pour les besoins de la polémique.

On représente les Francs-Maçons comme « devant obéissance passive » à des chefs inconnus, à leurs Loges. Et on leur prête la devise de leurs grands adversaires : Perinde ac cadaver.

Et surtout, on accuse la Maçonnerie de s'occuper uniquement de politique, malgré l'immense variété des opinions de ses membres.

Enfin, quelques-uns des critiques les plus bienveillants de la vieille institution déclarent que la Franc-Maçonnerie a eu autrefois une grande utilité et une heureuse influence, mais qu'aujourd'hui elle a perdu son importance et n'a plus de raison d'être.

La meilleure réponse à tant de jugements de parti pris, de sornettes et d'injustes incriminations, serait de montrer ce qu'a été la Maçonnerie dans le passé. On comprendrait ainsi la raison de la pérennité de cette Institution et l'indestructibilité de l'esprit qui l'anime. Mais ses historiens se sont attachés à sa vie intérieure et à son organisation. Il reste à faire pour elle ce que fit pour l'Eglise Chateaubriand quand il écrivit Le Génie du christianisme. Puissent les quelques lignes qui vont suivre en donner l'idée à un des grands écrivains dont s'honore actuellement notre Ordre...

En faisant cette déclaration, Jammy-Schmidt reprenait

une tactique déjà ancienne, presque classique, de la F.·. M.·. qui ne répond jamais aux critiques dont elle est l'objet et lance les curieux sur de fausses pistes.

Jammy-Schmidt la montra « légaliste », respectueuse du pouvoir établi, ce qui est en contradiction avec les aveux de plusieurs de ses historiens et la réalité des événements de 1789, 1830, 1848, 1871, pour ne citer que ces dates.

Il fit des constructeurs de cathédrales les ancêtres des FF.·. MM.·. ; parla des œuvres initiatiques de Gœthe, de Bernardin de Saint-Pierre et de Mozart, des FF.·. MM.·. morts au champ d'honneur en 1914-1918, puis il conclut :

Les ennemis de la Maçonnerie chercheront vainement sa présence, sa force et sa vitalité dans les violences, les scandales et les catastrophes des temps actuels. Son esprit souffle ailleurs et autrement. Aussi bien depuis deux siècles, même dans les nations où on l'a persécutée, interdite, proscrite, la Maçonnerie est restée vivante... C'est un Maçon repenti, un ancien maître du monde, qui proclamait, au soir de sa vie et de sa défaite, que le Sabre ne peut rien contre l'Idée et que celle-ci, à la fin du Combat, prévaut toujours... Aucune force ne parviendra à détruire la grande espérance humaine de Bonté fraternelle, toujours plus développée, qui est la raison de vie profonde de la Maçonnerie Universelle.

M. DOMMANGE
VEUT INTERDIRE LES SOCIETES SECRETES

Jammy-Schmidt reprit ces arguments lorsque M. René Dommange demanda l'interdiction de la F.·. M.·., le 28 décembre 1935.

M. René Dommange avait établi le caractère secret et politique de la F.·. M.·.. Il avait attiré l'attention des députés sur le danger pour l'Etat de l'activité de Mundia, groupe frat.·. des pacifistes intégraux, qui s'était spécialisé dans la défense des objecteurs de conscience.

Rappelant cette phrase du F.·. Gaston Martin dans son **Manuel d'histoire de la F.·. M.·. française :**

« COMITE CONSULTATIF DE LA REPUBLIQUE, LA FRANC-MAÇONNERIE N'EXERCE NI TYRANNIE NI DICTATURE. »

M. Dommange avait dit :

« Comité consultatif de la République », c'est déjà une fonction que je n'aperçois nulle part dans les rouages de la Constitution et qui explique admirablement certaines activités des associations maçonniques. »

M. Dommange avait, enfin, donné la liste des pays qui avaient commencé à combattre la F.·. M.·. ou pris des mesures contre elle.

A ce réquisitoire précis, le F.·. Gaston Martin n'avait répondu qu'en tentant une petite manœuvre d'intimidation : il avait proposé un sous-amendement comprenant dans l'exclusion les sociétés secrètes « confessionnelles ». Il espérait ainsi menacer les confréries et les Tiers Ordres qui n'ont jamais été très armés pour les luttes politiques.

La défense du F.·. Jammy-Schmidt fut plus faible encore. Il reparla des constructeurs de cathédrales, de Gœthe et de Mozart, fit, contre toute vérité, du pape Pie IX un F.·. M.·. et lui attribua ce mot : « la Loge est le seul endroit où j'aie (sic) pu communiquer avec d'autres hommes qui acceptaient les idées les plus diverses avec le respect qu'on doit accorder à la pensée humaine ».

Puis il demanda aux députés : « Savez-vous ce qui a fait notre force ? »

— Ce qui a fait la force de la Maçonnerie française, qui a, dans le monde, une influence particulière, c'est qu'elle est née à la fois du peuple et, chose singulière pour vous, Messieurs, des principes directs de l'Evangile. »

Tout dans cette proposition, comme dans la précédente, est faux. La F.·. M.·. est une hérésie. Elle n'est pas née du peuple, ses premiers Grands-Maîtres furent des étrangers et ses premiers membres français ont été, le plus souvent, des nobles qui ont cherché le patronage de princes du sang.

Défendant la F.·. M.·. contre l'accusation de secret, Jammy-Schmidt déclara qu'elle n'avait ni le secret du confesseur, ni celui de l'avocat, ce dont tout le monde se doutait. Puis il assura que les Loges n'étaient ni des comités politiques, ni des comités d'action : « elles ne vivent que pour défendre une idée. »

Désireux de faire intervenir Napoléon dans le débat, il le donna comme initié à Malte au moment où il se préparait à dire : « Dans la lutte que j'ai menée à travers le monde, c'est l'idée qui a dominé le sabre. »

— Vous voulez, continua Jammy-Schmidt, **éteindre l'idée maçonnique ? C'est comme si vous vouliez éteindre la pensée du croyant.**

La Maçonnerie se rit des mesures que vous voulez prendre contre elle. (Exclamations à droite.)

Elle est humaine et éternelle. (Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche. Interruptions à droite.) »

(**Journal officiel,** 29 décembre 1935, p. 2877.)

Jammy-Schmidt n'avait en aucune façon répondu à M. Dommange, mais les positions des partis politiques étaient prises et les défenseurs de la F.·. M.·. étaient sûrs d'avoir la majorité.

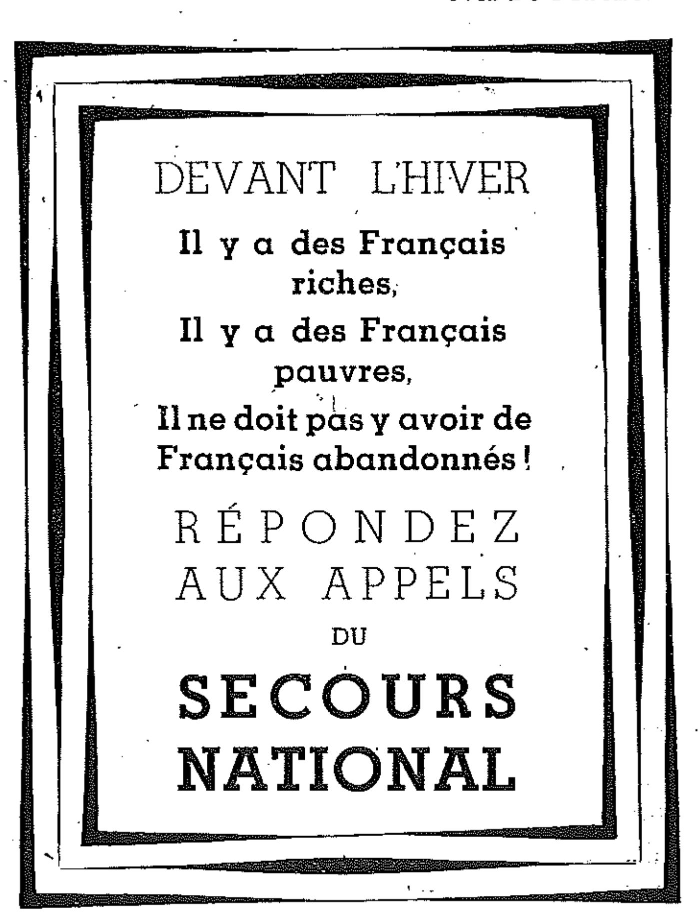
La proposition de M. Dommange fut, en effet, repoussée par 370 voix contre 91. Cent douze députés s'étaient prudemment abstenus. La publication de leurs noms causa des surprises douloureuses.

Les Loges adressèrent à Jammy-Schmidt des remerciements et des félicitations « pour l'énergie et le tact » dont il avait fait preuve dans sa défense de la F.·. M.·..

En voyant naître le Front populaire, sans doute pensa-t-il que la F.·. M.·. est éternelle et se rit des attaques lancées contre elle.

Peut-être a-t-il changé d'avis aujourd'hui.

Yves DU FUSTEC.



LE PORTUGAL DEVANT LA F.·. M.·.

L'histoire de la lutte du Portugal contre la Franc-Maçonnerie est douloureuse et sanglante. Avant l'Espagne, le Portugal a fait son unité politique ; avant beaucoup d'autres peuples, il a révélé son sens de l'Etat ; avant les grandes nations européennes, il a su lancer ses grandes caravelles vers les terres inconnues et lointaines. La fin du XVe siècle, grâce à la découverte de la route maritime des Indes, avait vu le Portugal à la tête de la civilisation occidentale. Ce fut l'ère des splendeurs immortelles que chanta Camoëns.

« De temps en temps — a dit Salazar — un roi, un ministre, un chef, paraît dans l'histoire du Portugal, qui soulève la Nation et qui fait un peu d'Histoire, puis qui laisse tout retomber dans le néant quand il disparaît ou meurt. Notre passé est rempli de beauté et d'héroïsme, mais ce qui nous a manqué, surtout au cours du siècle dernier, ce sont des efforts moins éclatants mais d'autant plus soutenus. »

UN PEU D'HISTOIRE...

L'Histoire du Portugal est lourde de gloire et de sang.

Déjà, au XVe siècle, l'infant Henri le Navigateur s'était isolé, face à l'Atlantique, dans la Tour de Sétubal, et, penché sur des cartes presque blanches, il lançait les caravelles lusitaniennes vers le mystérieux royaume du prêtre Jean.

Les Portugais seront par la suite chassés de leurs colonies par les Espagnols et par les Anglais, mais là où le sol a été foulé par leurs pieds, ils ont laissé l'indélébile empreinte de leur civilisation.

La philosophie du XVIIIe siècle ne pouvait pas ne pas aborder les rives du Tage. La mystérieuse société anglaise des **Free-Masons**, qui avait vu le jour à Londres en 1717, essaimait rapidement à travers l'Europe. En vertu de lettres patentes du Grand Maître des Loges anglaises, lord Weymouth, le mathématicien George Gordon introduisait en 1735 la Franc-Maçonnerie au Portugal ; dans cette première Loge, de nombreux officiers de la marine anglaise étaient présents. Ce fut la mode au Portugal, comme en France, comme en Hollande, et les beaux esprits de Lisbonne s'empressèrent d'adhérer à ce club si élégant et si nouveau.

En 1738, il y avait à Lisbonne deux Loges : une Loge catholique, « La Maison Royale des Francs-Maçons », qui se réunissait dans le cabaret d'un Irlandais, et qui se composait d'ailleurs principalement d'Irlandais, et une Loge protestante.

Le Tribunal de la Sainte Inquisition mena aussitôt une enquête parmi eux et on envoya le professeur de théologie du collège « Corpo Santo », l'Irlandais Charles O'Kelly, enquête qui donna un résultat favorable. On y découvrit en effet trois moines dominicains. Le Tribunal de la Sainte Inquisition se tint pour satisfait des déclarations et se retourna vers la Loge anglicane sans obtenir plus de résultats.

Les rapports continuèrent sans doute à affluer ; l'exemple des décisions du gouvernement royal de France fit réfléchir le roi Jean V, qui décréta une ordonnance par laquelle tout Franc-Maçon avéré était condamné à mort.

On sait qu'en France tout se terminait alors par des chansons et un ballet à l'Opéra. Nous sommes ici au Portugal. Les ordonnances royales sont obéies. Le 8 mars 1743, la Loge « Virtud », de Lisbonne, fut assaillie et trois membres présents : Damio de Andrade, Manoel de Revelhos et Christoph Diego durent monter à l'échafaud. Les membres fondateurs de la Loge « Les Joailliers français », Jean Thomas Braslé, Jacques Mouton et le diamantaire suisse Johann Coustos, de Berne, furent soumis à la torture dans le palais de l'Inquisition et amenés en chemise de condamné, au milieu d'une procession publique, à l'autodafé, dans l'église de Saint-Dominique pour y entendre, en présence du roi et de la cour, du nonce apostolique et de l'envoyé de Castille, leur condamnation : cinq ans de cachot et d'excommunication pour le protestant suisse, cinq ans d'exil pour les deux autres. Sur l'intervention du Grand Maître anglais lord Harrington et sur les instances de l'ambassadeur anglais lord Crompton, le Franc-Maçon suisse Coustos fut libéré en 1744 et s'évada avec Jacques Mouton à bord du navire hollandais « Damietta » qui se rendait à Londres.

Sous José II (1750-1777), le climat politique changea au Portugal en ce qui concernait la Franc-Maçonnerie, grâce à l'influence du Franc-Maçon portugais : dom Sébastien Joseph de Carvalhoe Mello, comte d'Oeyras, marquis de Pombal, né à Coïmbre en 1690, surnommé **le Grand Marquis**, et qui avait été admis en 1744 dans une Loge de Londres par le Grand Maître anglais, le prince Frédéric de Galles.

Le marquis de Pombal avait été ambassadeur à la cour de Vienne et, à ce titre, avait visité à plusieurs reprises la Loge « Aux trois canons ». Il fut nommé premier ministre par le roi José II et il introduisit au Portugal la mode, les idées et le progrès de l'Europe du XVIIIe siècle.

Il supprima l'Inquisition, expulsa les Jésuites, édicta une constitution libérale, créa un monumental système de canalisation, mais surtout favorisa, à l'exemple des autres Cours européennes, la renaissance de la Franc-Maçonnerie. Le nombre des Loges s'accrut au Portugal et dans les colonies.

En 1777, la montée sur le trône de la reine Marie Ire mit un terme à l'œuvre de Pombal et de la Franc-Maçonnerie. La reine renouvela la loi contre la Franc-Maçonnerie de son grand-père. De nombreux Francs-Maçons durent prendre la fuite ou furent mis au cachot. En 1788 eut lieu de nouveau un autodafé, et la Révolution française, qui sema la crainte dans toutes les Cours européennes, fut une occasion à Lisbonne pour une très violente répression contre les beaux esprits révolutionnaires venus de Paris et de Londres.

En 1792, le gouverneur de Madère reçut l'ordre d'arrêter tous les Francs-Maçons se trouvant sur l'île. Mais sa femme avait quelques relations parmi eux. Avertis par elle, ils réussirent à décider le capitaine de vaisseau anglais, Walter Ferguson, à conduire soixante-quatre Francs-Maçons et leur famille sur son navire, le « **Good Hope** », de Funchal en Amérique. Lors de l'entrée dans le port de New-York du navire, une des voiles portait les symboles maçonniques et

l'inscription : « **Asylum Querimus** » (Nous cherchons asile). La grande Loge de Pensylvanie invita les Francs-Maçons à Philadelphie et ce fut l'occasion d'une belle organisation maçonnique dans laquelle le Frère Washington leur transmit le salut de la jeune République maçonnique des Etats-Unis et les en déclara citoyens.

Au Portugal, en dépit de toutes les mesures, des Loges continuaient toujours à se former, et comme la Maçonnerie était anglaise, c'était sur des navires anglais, à l'abri des canons de sa Gracieuse Majesté, que les Maçons portugais se réunissaient dans les ports. C'est ainsi que la frégate anglaise « Phénix » devint célèbre en 1797 par les Loges qui se réunissaient tous les vendredis soir à son bord. Des capitaines de vaisseau anglais, des officiers britanniques et portugais, des royalistes enfuis de France y prirent part. On compta parfois plus de cent quarante Francs-Maçons réunis dans la « **Royal Navy Lodge Phénix** ». Elle devint la Loge mère de la corporation de Lisbonne « **Regeneraçao** », dont cinq autres corporations furent issues. La liaison entre les différentes Loges de Lisbonne, Coïmbra, Oporto, fut assurée par une commission de liaison de six membres placée sur le navire maçonnique. Le gouvernement portugais demanda en vain à l'ambassadeur anglais, sir John Patridge, le rappel de ce singulier navire maçonnique qui déjà, au début du XIXe siècle, avait la prétention de diriger, par l'intermédiaire des Loges, la politique portugaise.

La réaction intérieure fut violente et dure ; de nombreux Francs-Maçons furent emprisonnés par l'intendant de police portugais, sur l'ordre du roi.

Vers 1802, on se risqua à fonder la première Grande Loge portugaise ; un conseiller de la Haute-Cour de justice, Sébastiao Sampajo de Castro, fut élu premier Grand Maître du Portugal. Don Hippolyto José da Costa partit pour l'Angleterre afin de conclure un pacte d'amitié avec la Grande Loge de Londres.

L'arrivée des troupes françaises de Napoléon sous les ordres de Junot devait inaugurer l'ère de la Franc-Maçonnerie officielle, côte à côte du pouvoir. La Grande Loge portugaise réagit d'abord violemment à cette Maçonnerie napoléonienne qui voulait l'absorber et qui exigeait que l'image de Napoléon fût placée dans tous les temples maçonniques. Les deux fois que les troupes françaises pénétrèrent au Portugal (sous les ordres du F.'. Soult, puis du F.'. Masséna), l'activité maçonnique reprit, mais avec une opposition sourde, aidée d'une part par la fierté nationale portugaise et d'autre part par les intrigues de la Maçonnerie anglaise implantée très étroitement dans les Loges portugaises, trop heureuses de créer par ailleurs à Napoléon des difficultés d'occupation. En 1809, un défilé public de Francs-Maçons anglais avec drapeaux et emblèmes provoqua une réaction de la cour royale qui fit déporter trente Francs-Maçons aux Açores. Mais la Grande Loge du Portugal, à la tête de laquelle se trouvait depuis 1809 Fernando Romao d'Alaide Freire, continua à travailler en secret dans le monastère Santo Vincente de Fora, avec treize Loges dans lesquelles se trouvaient de nombreux officiers et fonctionnaires maçons.

Son successeur fut le général Gomez Freire d'Andrade qui, en 1817, sur une dénonciation, fut pendu, sur l'ordre du commandant en chef du Portugal, avec le maréchal de camp anglais Beresford et onze Frères qui méditaient un coup d'Etat. La veille de l'exécution, un colonel anglais vint trouver le Grand Maître dans sa prison et lui offrit l'occasion de fuir. Gomez refusa et fut exécuté. En 1853, une statue fut érigée sur la place où il mourut. En 1818, Jean VI décréta du Brésil que l'activité maçonnique était un crime passible de la peine de mort, mais durant les trois années de monarchie constitutionnelle, les Loges ne furent pas inquiétées. Le conseiller d'Etat, Isao da Qunha Souto, exerça les fonctions de Grand Maître. Après la contre-révolution de 1823 parut immédiatement un nouvel édit de Jean VI qui, entre autres choses, frappa l'activité maçonnique de cinq ans de bannissement en Afrique. En ce temps-là, le Grand Maître était José da Silva Carvalho (1782-1845), également ministre de la Justice de Sa Majesté et ministre des Finances sous dom Pedro. Constatons la situation tragi-comique du roi Jean VI frappant l'activité maçonnique de peines sévères et ayant comme ministre de la Justice pour l'exécution de ces peines le Grand Maître de la Grande Loge anglaise au Portugal. Cette situation s'est d'ailleurs renouvelée depuis lors.

En 1824, don Miguel de Bragance publia une ordonnance décrétant des peines extrêmement sévères contre la Franc-Maçonnerie. Celle-ci se terra sur les instructions du Grand Maître et, durant un certain temps, l'activité maçonnique demeura limitée à l'île des Açores Terceira.

Après la capitulation de don Miguel de Bragance à Ephora en 1834, la jeune reine Maria II da Gloria prit le pouvoir et laissa favoriser le développement de la Franc-Maçonnerie. L'histoire de la Maçonnerie portugaise devint alors semblable à celle des Loges françaises quand le pouvoir royal leur permettait de survivre. N'ayant plus la crainte de la police, les Frères se disputaient entre eux. De profondes différences d'opinions divisèrent les Francs-Maçons portugais qui, durant leur longue émigration, s'étaient affiliés à des rites différents auxquels s'ajoutaient des positions politiques opposées. Une Maçonnerie portugaise unie ne put tout d'abord se constituer et, durant un certain temps, il y eut quatre Grandes Loges portugaises et une Grande Loge provinciale irlandaise qui fonctionnèrent selon les rites anglais, écossais, irlandais et français.

Nous entrons alors dans la période contemporaine, qui mérite un peu plus d'attention ; la Franc-Maçonnerie avait appris l'art de diriger les peuples et aussi d'assassiner les rois.

LA REVANCHE DE LA MAÇONNERIE PORTUGAISE

En 1889, l'héritier de tant de gloire portugaise, celui qui sera le dernier souverain de la lignée des Bragance, don Carlos, monte sur le trône. Comme l'a écrit Léon de Poncins dans son ouvrage remarquable : « **Le Portugal renaît** », avec lui et ses deux fils la monarchie va mourir, mourir assassinée par la Franc-Maçonnerie.

De même qu'en France, où les fils de la Révolution maçonnique de 1789 furent en partie tirés par la Grande Loge de Londres, les coups d'Etat au Portugal furent fomentés par la Maçonnerie anglaise. Nous saisissons là, sur le vif, l'alliance étroite de la Maçonnerie anglaise avec les intérêts de la couronne britannique. Dans la lointaine colonie d'Angola, un conflit s'était engagé à propos d'une contestation de frontière entre le Portugal et l'Angleterre. Lord Salisbury avait envoyé un ultimatum et Lisbonne dut s'incliner, la rage au cœur. Londres avait compris qu'il lui serait difficile de mener à bien ses plans avec un gouvernement monarchique : il lui fallait une dictature monarchique camouflée. Elle avait l'expérience française qui lui réussissait si bien. Elle provoqua donc une agitation républicaine au Portugal et, le 31 janvier 1891, un soulèvement à Oporto. Tous les meneurs étaient Francs-Maçons. Ils s'étaient heurtés à l'hostilité déclarée du pays monarchiste et royal. Comme le dit Léon de Poncins : « La République d'Oporto était une République sans républicains autres que les Francs-Maçons. » Le soulèvement fut vite étouffé, mais le gouvernement royal ne tint pas compte de l'avertissement ; à cette époque, personne n'avait compris le danger de la conspiration maçonnique. Non seulement le gouvernement n'avait pas compris, mais Carlos Ier mit au pouvoir un ministre franc-maçon, le

F.·. Joferreira. C'était introduire un ennemi dans la place, c'était préparer un travail d'infiltration à grande envergure et à longue échéance.

Pour frapper, la Maçonnerie répugne à agir elle-même. Des ministres, des fonctionnaires, des hommes d'Etat n'ont pas l'habitude de verser de sang et ils laissent de telles besognes aux spécialistes. Les spécialistes de la Franc-Maçonnerie étaient, aux XIXe et XXe siècle, des groupes d'associations maçonniques de tueurs et, parmi ces associations, il faut mettre au premier rang les **Carbonario.** Je ferai prochainement une étude sur cette singulière société secrète dont les membres, à genoux, les yeux bandés, en chemise, prêtaient serment sur un poignard. Nous allons voir les **Carbonario** à l'œuvre au Portugal et préparer la guerre au gouvernement dans le pays.

La situation financière du Portugal était désastreuse et le gouvernement était acculé à une faillite qui prit au Portugal les proportions d'une catastrophe et qui fut exploitée à fond contre la monarchie. Le noyautage maçonnique des administrations d'Etat avait pénétré profondément le corps social portugais ; la lutte sourde de la Maçonnerie contre le gouvernement royal commença d'une façon méthodique. Selon la classique méthode des Loges, que nous verrons appliquée en 1930 en Espagne, des émeutes inexplicables se produisirent. Les élections législatives qui avaient lieu, dirigées et noyautées par les Maçons, amenaient au Parlement des députés en apparence républicains, en réalité asservis par serment aux Loges maçonniques. Peu à peu la Maçonnerie portugaise releva la tête. Le roi, mal conseillé, ne s'apercevait de rien. Une gabegie parlementaire et administrative effroyable, voulue par les corrupteurs maçons, entraînait le pays dans une voie sans issue : des pourboires gigantesques, la chasse aux emplois, la corruption, des emprunts à l'étranger à 10 et 13 %, un déficit se montant à l'ensemble des recettes, enfin, en 1906, l'élection du député républicain Bernardino Machado, créèrent une série de mécontentements qui se cristallisèrent dans une grande démonstration antigouvernementale. L'émeute de 1906 fut réprimée durement et le ministère tomba. Le roi eut conscience du danger. Il appela aussitôt au pouvoir João Franco, chef d'une fraction monarchiste dissidente, qui essaya de reprendre en main ce pays qui courait à l'abîme.

En août 1906, la Maçonnerie répliqua en faisant élire quatre députés qui étaient quatre dignitaires des Loges portugaises. Parmi eux, il y avait Alphonso Costa, chef réel des Carbonario portugais, et J. de Almeida, chef de l'insurrection de 1891. En 1907, la situation financière devint catastrophique. Le roi dissout les Cortès et nomma João Franco dictateur, en le chargeant de remettre de l'ordre dans son malheureux pays. En réponse, la Maçonnerie portugaise déclencha des émeutes de rue et le Grand Maître du Grand Orient portugais, le docteur Magalhaès Lima, 33°, vint en France afin de voir les Maîtres du Grand Orient et de fixer avec eux les conditions de la « républicanisation » du Portugal. On voit le Grand Maître du Portugal, au Grand Orient de Paris, prendre la parole à la Loge « Cosmos », le 19 novembre 1907 et traiter de « la décadence de la monarchie portugaise et de la nécessité d'un régime républicain ». Le lendemain, il parlait à la Loge « Garibaldi » et un mois après, le 21 décembre, il assistait à une grande Tenue Solennelle présidée par le Lieutenant Grand Commandeur du Grand Collège des Rites du Grand Orient. Il semble qu'à ce moment-là le destin de la royauté portugaise était décidé. L'ordre d'assassinat du roi fut transmis à Lisbonne via Madrid. Une sédition avait déjà éclaté dans la marine et l'on sait que c'est dans les ports que commencent les révolutions. Un grand croiseur portant le nom du roi avait chassé ou emprisonné la plupart de ses officiers, croisant pendant des heures dans le Tage, braquant ses canons sur


MAGALHÃES LIMA
Grand Maître du Grand Orient portugais

la ville et ne se soumettant qu'assez difficilement. Le président du Conseil, à ce moment-là le conseiller Hintze Ribeiro, s'était montré décidé et énergique, mais la Maçonnerie et les Carbonario préparaient la Révolution républicaine : des assassinats d'agents de police, des tentatives de soulèvement militaire, des essais d'émeutes populaires créaient une agitation factice et préparaient les esprits à de plus grands événements.

En janvier 1908, Franco répondit aux émeutes maçonniques en faisant arrêter, sous l'accusation de conspiration, quatre des principaux chefs de l'opposition, dont les deux députés maçons cités plus haut. Des mouvements de rue éclatèrent aussitôt ; le sang coula. C'est alors que, le 31 janvier 1908, João Franco promulgua un décret qui suspendait la procédure légale et instituait le bannissement en Afrique pour les accusés politiques. Le dictateur portugais avait oublié de donner des ordres à sa police afin que les conspirateurs politiques ne pussent pas utiliser cette importante décision contre le roi. Il aurait dû dissoudre les sociétés secrètes et mettre hors d'état de nuire la minorité maçonnique qui armait les émeutiers. Le décret fut signé par don Carlos le 31 janvier et publié au « Journal officiel » le 1er février. Comme l'écrit Léon de Poncins, le bruit circula aussitôt dans les rues de Lisbonne, lancé par les Francs-Maçons : « Le roi vient de signer son arrêt de mort. » Le même jour, le roi Carlos et son fils aîné tombaient, assassinés par les Carbonario en plein centre de Lisbonne. Pourquoi ce crime ? Homen Cristo, un républicain convaincu, a répondu : « L'antipathie dont don Carlos fut l'objet dès le premier jour résultait uniquement de la forte personnalité dont il avait fait preuve quand il était encore prince royal... Il avait du caractère... Il n'était pas disposé à laisser déroger à l'esprit d'ordre et à l'autorité... » Et Raoul Brandao qui, lui aussi, avait respiré à pleins poumons l'atmosphère de la révolution, écrivait dix ans plus tard : « On peut affirmer que don

Carlos a été tué, non en raison de ses défauts, mais en raison de ses qualités... Avec chaque année qui passe, cette figure grandit et nous apparaît comme une des plus grandes de sa dynastie... Il ne disparaîtra plus de l'horizon de notre conscience. » Cet assassinat fut un des crimes les plus pitoyables de l'histoire contemporaine, pitoyable parce que cette mort frappait un souverain qui n'avait commis le crime que de vouloir la paix sociale de son pays, et une reine, aimée par son peuple, et qui était une des grandes souveraines de l'Europe. Le complot était patent, car l'assassin qui déchargea son revolver à bout portant sur le roi ainsi que sur le prince héritier don Luis était aidé par une bande qui, de tous côtés, embusquée derrière les arcades de la rue de l'Arsenal, fusilla la famille royale. Trois assassins furent abattus par le frère du roi, le duc d'Oporto ; les autres s'échappèrent et ne furent jamais retrouvés. **Les trois agresseurs étaient trois Carbonario.** Après l'assassinat de son fils et de son frère, don Manuel fut proclamé roi, à l'âge de dix-huit ans. Le dictateur João Franco fut renvoyé ; des élections générales eurent lieu, mais le premier acte de la tragédie maçonnique n'était pas terminé. Les Loges avaient décidé que le Portugal serait une République, il fallait donc encore du sang pour enflammer l'agitation populaire. Les élections générales eurent lieu en avril 1908. Elles furent calmes en province, mais sanglantes à Lisbonne ainsi qu'à Santo-Domingo. Des émeutes et des attentats, préparés par la Maçonnerie, créèrent dans le pays l'état d'émeute voulu par les Loges : les élections furent publiées. Elles étaient une défaite totale pour les adversaires du gouvernement royal. La Maçonnerie comprit qu'elle n'avait pas encore assez noyauté les rouages administratifs et gouvernementaux en contact avec les milieux populaires. Les révolutions maçonniques de France et d'Espagne ont montré que les Loges utilisaient l'armée et la marine quand il le fallait. Au Portugal, la Maçonnerie réussit à noyauter l'armée et l'amiral Candido Reis, membre des Carbonario, devint l'un des chefs du mouvement maçonnique révolutionnaire.

Le mouvement se créa une armée d'environ quarante mille hommes obéissant aveuglément à des chefs inconnus et liés par des serments impitoyables. Il avait un journal, le **Mundo**, dirigé par le F.˙. Alphonso Costa. En septembre 1910, le Grand Maître du Grand Orient de Paris, le docteur Magalhaès Lima, entreprit un second voyage politique à Paris, Madrid et Bruxelles. Il assista au Congrès international maçonnique de Bruxelles, et, à Paris, il prépara la prochaine révolution. Elle éclata en octobre 1910. Le plan du soulèvement avait été établi par l'amiral Candido Reis, chef des comités militaires de la révolution, membre de la Loge « José Estévan », ainsi que par le Frère Machado Santos, commissaire de la marine, membre de la Loge « Montagne ».

Dans la nuit du 3 octobre, le croiseur de l'amiral Candido Reis déclencha l'insurrection ; un groupe d'émeutiers se rendit à la caserne du 16e régiment d'infanterie et au quartier du 1er régiment d'artillerie qui furent vidés de leurs armes. Celles-ci furent distribuées dans la foule. Les deux régiments mutinés et les Carbonario, guidés par le F.˙. Machado Santos, se répartirent dans la ville et combattirent les troupes restées fidèles au gouvernement. Les croiseurs mutinés, pavillon révolutionnaire en tête de mât, commencèrent à bombarder méthodiquement le palais royal. La reine Amélie était absente et le roi Manoel, ne voulant pas verser du sang, se réfugia à Mafia. Peu après, le drapeau vert et rouge de la révolution remplaçait l'étendard des Bragance. Le **Don Carlos**, navire de guerre demeuré fidèle, se rendit aux émeutiers. Les derniers fidèles de la monarchie venaient de succomber. Un gouvernement provisoire, composé en grande majorité de Francs-Maçons, fut constitué. Il était présidé par le libre penseur Théophilo Braga. A quelque temps de là, le F.˙. Furnemont, Grand Orateur du Grand Orient de Belgique, disait triomphalement :

— Rappelez-vous, mes FF.˙., la sensation profonde d'orgueil éprouvée par nous tous lorsque nous apprîmes, il y a quelque temps, la nouvelle de la révolution portugaise. En quelques heures le trône était renversé, le peuple triomphant, la République proclamée.

« Ce fut un coup de foudre pour le public non instruit. Mais nous, mes Frères, nous savions. Nous connaissions l'admirable organisation de nos FF.˙. lusitaniens, leur prosélytisme indomptable, leur activité persévérante et tenace. Nous avions le secret de ce glorieux événement », et l'historien de la Franc-Maçonnerie portugaise, le F.˙. Borgès Grainha, pouvait écrire dans son « Histoire de la Franc-Maçonnerie au Portugal » (1913) :

« Les moyens employés par l'Association pour soutenir le principe républicain... étaient la propagande dans les cafés, dans les écoles, dans les usines, dans les journaux hebdomadaires et d'autres journaux populaires et académiques, et l'agitation dans les rues, quand on croyait la liberté en danger. » (Cité par L. de Poncins, **op. cit.**).

Cette agitation était l'œuvre du carbonarisme.

« Le carbonarisme, graduellement, resserra ses rapports avec la Maçonnerie par l'entremise de la Loge « Montagne », fondée en 1899 par Luz d'Almeida. Cette Loge, qui commença ses travaux en révolutionnant la Maçonnerie, était constituée par des éléments du carbonarisme et, « en « plein milieu maçonnique, elle jouait le rôle d'une senti- « nelle vigilante », cherchant à républicaniser les Maçons et contribuant par tous ses efforts à faire élire, en 1907, Grand Maître le républicain Sebastien de Magalhaès Lima. Toutefois le carbonarisme portugais ne parvint à obtenir un énorme développement quantitatif et qualitatif qu'après l'insuccès de l'insurrection du 28 janvier 1908.

« Profitant habilement de l'insurrection des mécontents, il fit de tels progrès que le nombre de ses affiliés, la veille de la révolution du 5 octobre 1910, dépassait quarante mille hommes répandus dans le pays. Les initiés appartenaient à toutes les classes : des médecins, des avocats, des professeurs, des ingénieurs, des militaires, des officiers de marine de grade élevé, des fonctionnaires publics, des négociants, des commis, des ouvriers, etc.

« Le carbonarisme portugais était alors partout : dans les ministères, dans les bureaux, dans les casernes, sur les vaisseaux, dans les tramways, les chemins de fer et jusque dans la police. Son action dans la politique fut extraordinaire jusqu'à la proclamation de la République.

« Machado Santos, dans son rapport publié en 1911 sous le titre de « La Révolution portugaise », ne cache pas l'influence extrême du carbonarisme pendant les deux journées de lutte des 4 et 5 octobre 1910, qui firent jaillir triomphalement des décombres de la monarchie la jeune République portugaise. Et après la proclamation, le carbonarisme continua quand même. Luz d'Almeida, son Grand Maître, l'a déclaré en pleine séance de la Chambre des Députés, le 3 janvier 1912. » (Borges Grainha, **op. cit.**).

Le rapport de Machado Santos sur « La Révolution portugaise » (1911, p. 334) déclarait expressément : « L'œuvre de la révolution portugaise est due à la Maçonnerie exclusivement. »

En août 1909, le Comité libéral organisa une grande manifestation antireligieuse.

« Le carbonarisme, dit le F.˙. Machado Santos dans son rapport, profita de l'occasion pour faire parade de ses forces. Le 2 août 1909, plus de cent mille hommes défilèrent dans le meilleur ordre, obéissant à des chefs jusqu'alors inconnus. Cette foule énorme n'était pas toute initiée, un tiers seulement appartenait à l'association secrète, mais on

s'apercevait qu'on en avait assez pour attirer et discipliner la population valide de la cité. »

Enfin, le 5 octobre 1910, la République était proclamée au Portugal.

Trois jours après, le gouvernement provisoire mit en vigueur les anciennes lois (jamais révoquées) contre les Jésuites et les congrégations religieuses...

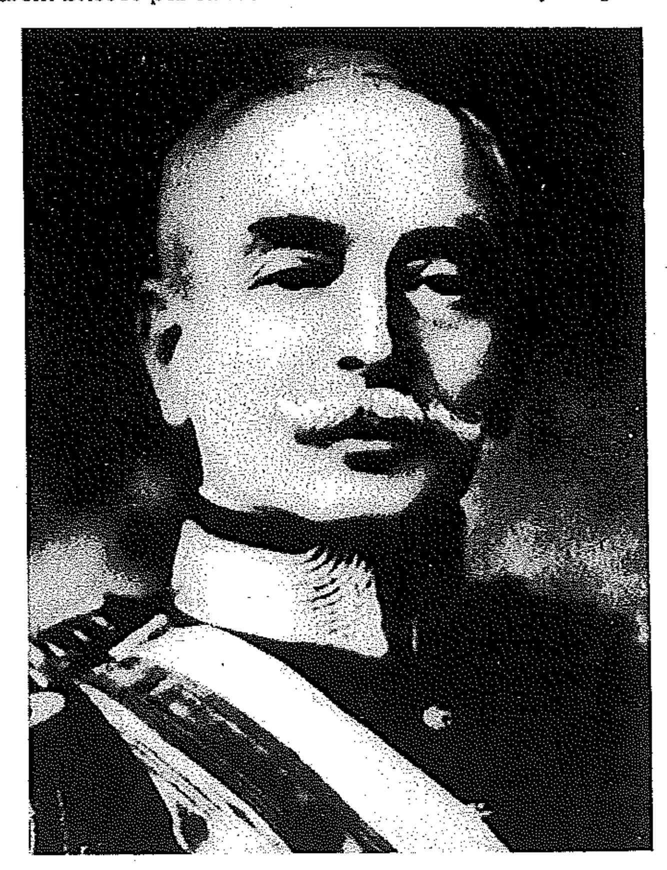
« Le coup avait été terrible, mais il devint mortel avec le décret de séparation de l'Eglise et de l'Etat, minutieusement étudié et préparé par le grand homme d'Etat et le vrai Maçon Afonso Costa », écrit B. Grainha, que cite L. de Poncins ; celui-ci précise qu'en promulguant la loi de séparation, « le F.'. Afonso Costa affirmait qu'en deux générations elle ferait disparaître le catholicisme du Portugal. Le bulletin maçonnique du G.'. O.'., de juin 1913, rendait compte d'une session solennelle tenue à Lisbonne pour commémorer le second anniversaire de cette loi ; il fut l'apothéose du « héros » A. Costa, qu'on éleva à cette occasion au grade de chevalier Kadosch. »

Cette lutte dramatique était accompagnée d'attentats, d'effondrements financiers et s'avançait progressivement vers la grande crise mondiale du libéralisme qui devait trouver dans la guerre un exutoire fatal. Les possibilités sentimentales et économiques d'une dictature se multipliaient ; le Portugal poursuivait, à une cadence accélérée, l'évolution fasciste qui m'apparaît une évolution politique inéluctable en Occident. La gabegie parlementaire incitait le ministre du Portugal à Berlin, Sidonio Paës, à faire, le 5 décembre 1917, un coup d'Etat appuyé par l'armée. Cette première dictature antiparlementaire eut un grand retentissement dans le pays. Sidonio Paës avait été Franc-Maçon sous le pseudonyme de Frère Carlyle. Il venait de porter un coup très dur à la République maçonnique portugaise. Il avait même fait mettre en prison le chef occulte de la Franc-Maçonnerie, le F.'. Kadosch Afonso Costa, président du Conseil, membre du parti démocratique. Les monarchistes, d'accord avec le roi Manoel, non seulement acceptèrent cette dictature antiparlementaire, mais la soutinrent, la servirent de toutes leurs forces et avec tout leur patriotisme. Sidonio Paës rétablit l'ordre. Par tout le pays, on respira et la liberté reparut, la dictature maçonnique sur le Portugal était fortement compromise. Cette situation de fait ne pouvait durer et un attentat fut préparé dans les Loges parisiennes, refuges des émigrés maçonniques portugais. Le 14 décembre 1918, alors que le président Sidonio Paës arrivait à la grande gare de Lisbonne, la gare du Rossio, deux hommes tirèrent à bout portant plusieurs coups de revolver sur lui et le blessèrent à mort. L'un des acolytes, arrêté sur place, avoua être venu à Lisbonne avec une recommandation maçonnique pour le Grand Maître Megalhaës Lima. Celui-ci l'avait reçu et encouragé en disant : **« Va, mon fils, accomplir ta mission. »** (Cité par Léon de Poncins.)

Un auteur anglais, cité par « Le Times » du 30 décembre 1921, a écrit :

« Les auteurs de ces désordres étaient, en fait, si clairement connus que les F.'.-M.'. honnêtes abandonnèrent les Loges. Un F.'.-M.'. anglais, ignorant le vrai caractère de la F.'.-M.'. portugaise, étant à Lisbonne en août 1919, se fit connaître de plusieurs M.'. portugais modérés qui, tout en étant heureux de bien recevoir un Frère, refusèrent de le mener à une Loge, déclarant avoir cessé tout rapport avec la M.'. depuis qu'elle était contrôlée par des assassins. **Ils ajoutèrent que l'assassinat de senor Paës, le président, en décembre 1918, était l'œuvre de certaines Loges portugaises.** Une réunion spéciale avait préalablement eu lieu à Paris, d'accord avec le G.'. O.'. de France, dans laquelle il avait été décidé que Paës devait être supprimé. Une fois cette décision prise, la première occasion de la mettre à exécution a été saisie avec résultat fatal. L'assassin, emprisonné au Pénitencier, a été libéré par la Révolution de 1921 et aucune tentative n'a été faite pour le reprendre. **Le meurtre du docteur Antonio Granjo, en octobre 1921, a pu être attribué à la même source.** Dans la poche de la victime fut trouvé un document de la « Loge de Liberté et Justice » l'avertissant de la décision prise contre lui parce qu'il avait fait protéger par la police la Compagnie anglaise des tramways. » (Webster, **Secret Societies and Subversive movements,** cité par L. de Poncins.)

De 1910 à 1926, il y avait eu seize révolutions et quarante changements de ministère. Si l'on veut tenir compte de tous les épisodes importants, tels que grèves, échauffourées sanglantes, complots, attentats, actes de persécution et de violence contre le gouvernement ou contre le peuple, on arrive, d'après le journal « O Seculo », du 7 février 1934, aux chiffres suivants : dix-sept incidents graves en 1911 ; dix-neuf en 1912 ; treize en 1913 ; dix-huit en 1914 ; vingt en 1915 ; huit en 1916 ; seize en 1917 ; quinze en 1918 ; vingt-trois en 1919 ; et, au total : 208 (deux cent huit) événements de ce genre de 1911 à 1927. C'était l'heure des défaillances et de la stérilité, l'heure où le Portugal devenait un objet de risée pour le reste du monde. Des groupes anarchistes, qui agissaient comme le feront par la suite les équipes sanglantes de la F. A. I. espagnole de 1935, circulaient dans les rues, en voiture, et abattaient à coups de revolver les passants, amis ou ennemis du régime. Déjà, le 18 avril 1925, trois officiers supérieurs avaient tenté un coup d'Etat. Il y avait eu un échec suivi d'un jugement public. Le procureur du gouvernement, le général Carmona, actuellement président de la République, au lieu de demander la condamnation des inculpés, avait proposé leur acquittement. Au début de 1926 eurent lieu de grands scandales parlementaires qui déterminèrent des manifestations importantes populaires, semblables à celle du 6 février en France. Les vitres du Grand Orient de Lisbonne furent brisées par la foule en furie. Les finances portugaises



Le Général CARMONA

se précipitaient vers l'abîme et l'économie du pays sombrait. Dès 1891, la monnaie portugaise avait dû abandonner l'étalon or ; il n'y avait plus de budget ; l'Etat renonçait à toute comptabilité ; le taux des bons du Trésor quarantuplait ; la dette extérieure, entre 1918 et 1928, sextuplait ; c'est alors que le pays n'avait plus qu'une issue : un emprunt à la Société des Nations avec l'inévitable contrôle international. Le plus grave est que tous ces changements de gouvernement, non seulement conduisaient au désordre et à l'anarchie, mais encore étaient accompagnés d'attentats sans nombre contre la propriété et la vie humaine. Des deux côtés, d'ailleurs, on assassine et on pille : il suffit pour cela que quelqu'un pousse le cri devenu bientôt traditionnel : « Matalo, que es talassa ! » ou « Matalo que es hormiga ! » (Tue-le, c'est un monarchiste ! ou Tue-le, c'est un républicain !), pour que, sans se préoccuper des passants, les coups de revolver ou les bombes éclatent. (Voir le beau livre de Jesus Pabon, **La Révolution portugaise,** qui vient de paraître.)

Le 27 mai 1926, un manifeste de douze lignes était affiché sur les murs de Braga ; il était signé par le général Gomez da Costa, le héros portugais d'Afrique. L'armée adhérait au mouvement qu'appuyaient les masses populaires. Un directoire militaire de trois membres en prenait la direction et une dictature était proclamée sous la direction du général Carmona. Mais de 1926 à 1928 la crise financière s'accentuait.

C'est alors que le génie du Portugal prit forme humaine en apparaissant sous les traits du docteur Oliveira Salazar, professeur à l'Université de Coïmbra. Il commença par affirmer le rejet de toute domination étrangère, n'en acceptant qu'une seule : celle de la nation portugaise sur elle-même. Deux mois plus tard, il pouvait déjà présenter un bilan excédentaire. Le président Salazar limita tout d'abord son travail à de pures mesures budgétaires afin de rétablir la santé économique portugaise. De modeste technicien qu'il était, Salazar devint tout naturellement le sauveur de la patrie. Sans le vouloir, il devint un dictateur, et réalisa bientôt la tâche immense de la refonte d'un Etat. Il déclara solennellement, le 28 mai 1930, que les réformes entreprises supposaient une doctrine d'ordre politique et social. Le 30 mai 1930, il prononçait un discours qui le révélait comme un homme d'Etat remarquable et qui établissait la charte de l'Etat nouveau. Le 5 juillet 1932, le président du Conseil, le général Damingo de Oliveira, se désistait de cette charge en sa faveur et depuis lors, Salazar, ministre des Finances, président du Conseil, est en train de refondre l'âme de son peuple.

Cette œuvre, ni la place, ni le lieu ne me permettent de l'étudier ; dès la prise du pouvoir, Salazar avait compris le danger des sociétés secrètes et leur responsabilité dans la décadence du Portugal. Il demanda au docteur Abel de Andrade, professeur de droit à l'Université de Lisbonne, et au député José Cabral de lui faire un rapport sur la Franc-Maçonnerie, car, depuis son essai de restauration du Portugal, son œuvre était systématiquement menacée par les Loges. Au discours-programme du 30 juillet 1930, le Grand Maître du Grand Orient lusitanien avait répliqué en effet par un message secret aux Loges maçonniques en vue de les organiser pour un ultime combat. L'Etat nouveau était qualifié d'Etat despotique, impérialiste et théocratique et la conception de l'Etat corporatif « la plus ténébreuse de toutes les conceptions qui président à la formation des Etats dictatoriaux ». Les actes suivirent de près les menaces. Des émeutes à Madère, en Guinée portugaise, aux Açores avec lancement de bombes et pertes de vies humaines furent la réponse de la Maçonnerie à l'œuvre de restauration au Portugal. Le « Times » de Londres, du 28 août 1931, écrivait :

« Il est de notoriété courante que cette agitation a été fomentée par les politiciens portugais exilés à Paris et particulièrement par quelques précédents chefs du Grand-Orient du Portugal, un ordre maçonnique qui est devenu une association de sectaires anticléricaux...

« La Maçonnerie a exercé une influence prédominante dans cette agitation politique et a encouragé les politiciens désappointés dans leur opposition. Il y a également un élément communiste qui travaille pour le désordre. Récemment, plusieurs communistes, étrangers connus, ont été arrêtés à la frontière, venant d'Espagne. » (Cité par Léon de Poncins.)



Le Président SALAZAR

En effet, l'ancien Président de la République, Grand Maître du Grand-Orient du Portugal, le F∴ Bernardino Machado, constituait un Comité qui, de Paris, dirigeait les tentatives révolutionnaires au Portugal, à l'ombre du Grand-Orient de la rue Cadet. Après de tels faits, Salazar ne pouvait plus hésiter. Le gouvernement portugais promulgua deux lois complémentaires : l'une concernant les sociétés secrètes, l'autre les fonctionnaires. Les rapporteurs cités plus haut apportèrent à la Chambre un projet très remarquable qui fut voté par l'Assembée Nationale. Les lois de défense contre les sociétés secrètes furent promulguées officiellement le 21 mai 1935. Dans le délai d'un mois, tous les fonctionnaires de l'Etat à titre civil ou militaire devaient jurer qu'ils ne faisaient plus ou ne feraient plus partie à l'avenir d'aucune société secrète. A la suite de cet article, nous donnons en annexe les renseignements sur l'organisation de la secte portugaise. A cette lecture, on s'étonne qu'un petit pays comme le Portugal, avec 9.500 maçons, fût en relations avec l'univers tout entier. En réalité, la maçonnerie portugaise, comme la maçonnerie belge,

comme la maçonnerie suisse, comme la maçonnerie tchécoslovaque, était une « plaque tournante » de l'Internationale maçonnique. On sait qu'à côté des grandes Obédiences nationales, il existait l'**Association Maçonnique Internationale** et les **Suprêmes Conseils du Rite Ecossais.** Ces organismes internationaux avaient des visées politiques et économiques très précises ; il faut y voir l'influence très profonde et très réelle des milieux judaïques anglo-américains. Les petites nations européennes étaient des centres choisis de diffusion ; les Loges belges, suisses, tchèques et portugaises formaient des sortes de relais indispensables œuvres de grande envergure des divers groupes maçonniques. L'influence politique de ces nations n'était pas en mesure de contrebalancer la propagande maçonnique et l'utilisation maçonnique de leurs banques, de leurs bourses, de leurs presses ou de leurs hommes d'Etat. Voilà qui explique l'importance des Loges de ces petits Etats européens, Loges dont la valeur numérique était faible, mais dont les Temples étaient somptueux et fréquentés par de singuliers voyageurs.

L'ORGANISATION DE LA FRANC-MAÇONNERIE PORTUGAISE

Le Grand-Orient Lusitanien uni du Portugal (**Grande Oriente Lusitano Unido)** comptait au Portugal, à Madère et aux Açores, 80 Loges et 29 Triangles avec, en gros, 5.000 membres. Il avait été fondé en 1869. Son adresse était Rua do Grem Lusitano 25, à Lisbonne. Il était en relations avec les puissances maçonniques suivantes :

G. O. de Belgique ; G. L. de Bulgarie ; G. L. de Danemark ; G. L. Espagnole ; G. O. Espagnol ; G. L. de France ; G. O. de France ; G. O. de Grèce ; G. O. d'Italie ; G. L. d'Irlande ; G. L. du Luxembourg ; G. O. des Pays-Bas ; G. O. de Roumanie ; G. L. de Suède ; G. L. Suisse Alpina ; G. L. Tchécoslovaque ; G. O. de Turquie ; G. L. de Vienne ; G. L. « Yougoslavia » ; G. L. d'Egypte ; G. L. de Costa-Rica ; G. L. « Cuscatlan », S. Salvador; G. L. de Guatemala ; G. L. de Panama ; G. L. de Cuba ; G. O. de Haïti ; G. L. de la République Dominicaine ; G. L. du Pérou ; G. O. de Rio Grande do Sul ; G. O. du Brésil ; G. L. de l'Equateur ; G. L. du Chili ; G. L. du Venezuela ; Supr. Cons. et G. O. de l'Uruguay ; G. L. « La Oriental », Yucatan ; G. L. « Unid Mexicana » ; G. L. du Paraguay ; G. L. des Iles Philippines ; G. L. de Tasmanie ; G. L. de la Nouvelle Galles du Sud ; G. L. Arkansas ; G. L. de Liberia.

Par ailleurs, selon le dernier annuaire de l'Association Maçonnique Internationale, édité à Berne (1928), il y avait les Loges suivantes :

LOCALITÉS	NOMS DES LOGES		Adresses ou noms des vénérables
AFIFE (Minho)	Triangle	N° 243	Simão Pinto Moreira.
ALBUFEIRA......	—	N° 71	Francisco Alexandro Piedade.
ALEMQUER......	—	N° 251	Alfredo A. S. Rosa.
ALPEDRINHA.....	Herminos		Antonio Matos Boavida.
ANCORA........	Vedeta do Norte		José Alves de Sousa.
ARCOS DE VALDEVEZ........	Triangle	N° 229	Dr. Germano José Amorim.
ARRONCHES.....	—	N° 266	Antonio Mendes Mota.
BARCELOS......	—	N° 236	Artur Roriz Pereira.
BARREIRO.......	Liberdade e União		Crispim José dos Santos, Rua Aguiar.
BEJA.............	Humanitária		Manuel Maria Esparteiro.
BENCATEL.......	Triangle	N° 170	Joaquim Pinto Piteira.
BRAGA..........	Luz e Liberdade		Anibal Pires (P. Conde Agrelongo 68).
BRINCHES (Serpa).	Triangle	N° 264	Diniz Evangelista Torres.
BUARCOS........	Luz e Harmonia		José da Costa Coelho, Rua Cinco d'Outubro.
CALDAS DA RAINHA........	Aljubarrota		Marco José Gomez.
CASTANHEIRA DE PERA..........	Guerra Junqueira		Dr. J. Frederico Serra.
CASTRO DAIRE ..	31 de Janeiro		Aires Pinto Marcelino.
CEZIMBRA	Triangle	N° 257	Dr. J. Antonio de Costa., junior.
COIMBRA	Redenção		Octavio Neves de Moura, R. da Ilha, 6.
—	Portugal		Adriano Brandão, Rua da Alegria, 63.
—	Revolta		Dr. José Rodrigues Costa ; R. Sub Ripas, 24.
COVILHA	Serra da Estrela		João Alves da Silva.
FARO...........	Gil Eannes		Filipe A.T.M. Corte-Real.
FIGUEIRA DA FOZ.	Fernandes Tomaz		Dr. Manuel Gomes da Cruz.
FIGUEIRA DE CASTELO RODRIGO.	Triangle	N° 244	Amandio Guerra Bordalo.
FREIXO DE NUMAO	—	N° 221	Dr. Antonio Candido Pires de Vasconcelos.

LOCALITÉS	NOMS DES LOGES		Adresses ou noms des vénérables
GOUVEIA	Estrela Beneficento		João Boto Machado.
LAMEGO	Luz de Beira		Vasco Lopes da Gama.
LISBOA	Acàcia		Rua do Gremio Lusitano, 25.
—	Aliança		—
—	Altivez		—
—	Candido dos Reis		—
—	Cav da Paz e Concordia		—
—	Civismo		—
—	Elias Garcia		—
—	Fraternidade Colonial		—
—	Irradiaçâo		—
—	José Estevam		—
—	Liberdade		—
—	Liberdade e Justiça		—
—	Livre Exame		—
—	Luiz de Camões		—
—	Madrugada		—
—	Montanha		—
—	Marquês de Pombal		—
—	Obreiros do Trabalho		—
—	O Futuro		—
—	Ordem e Progresso		—
—	Paz		—
—	Rectidâo		—
—	Renascença		—
—	Serrania		—
—	Simpatia e Uniâo		—
—	Solidariedade		—
—	Tolerancia		—
MARCO DE CANAVEZES	Triangle	Nº 216	Acacio F. Lopes Parreira (Penha Longa).
MESSINES	—	Nº 52	Antônio Vaz Mascarenhas.
MOIMENTA DA SERRA (Gouveia)	—	Nº 173	Alfonso Barata F. Lima (Gouveia).
OLHAO	Estrela do Sul		Carlos da Silva Nobre, Rua Luiz de Camôes.
OLIVIERA D'AZEMEIS	Triangle	Nº 265	Dr. Basilio Lopes Pereira.
PACOS DE FERREIRA	—	Nº 234	Antonio Nicolan Carneiro.
PORTALEGRE	Humidade		João de Brito, R. do Commercio.
PORTO	Liberdade e Progresso 420		Çezar de Aguiar, R. Costa Cabral, 1781.
—	Liberdade e Progresso 203		José Augusto Proença, Rua de Rosario, 215.
—	Libertas		Antonio Oliveira Ferreira, R. Armenia, 24.
—	Lux e Vita		Manuel J. da Silva Guimarães, Praça Marquez de Pombal, 240.
—	—		Alfredo Alvares da Silva, R. 31 de Janeiro, 224.
—	Luz do Norte		Candido Augusto Jozaz, R. da Prelada, 131.
—	Ordem e Trabalho		Anibal Duarte Chaves, Rua do Almada, 527.
—	Pogredior		Antonio Fernandes, P. da Liberdade, 124.
—	Uniâo		Deolindo Francisco Amaral, R. das Flores, 120.
—	Victoria		José Madureira de Vascocelos, R. Dose Casas, 38.
RIO DAIOR	Amor e Justiça		Antônio Custodios dos Santos.
TAVIRA	Triangle	Nº 254	Antônio Fernandes do Rego Chagas.

LOCALITÉS	NOMS DES LOGES		Adresses ou noms des vénérables
TORRES NOVAS..	Regenaçâo 20 de Abril		Manuel Antunes dos Santos.
TORRES VEDRAS.	Fenix		Joaquim Paulino Pereira.
VIANA DO CASTELO	Fraternidade		Antônio Lourenço da Costa, Rua do Cais, 7.
VILA ALVA (Cuba)	Triangle	Nº 133	Antonio José M. Abrantes.
VILA REAL	Cruzeiro do Norte		José Augusto Rebelo, R. do Arco.
VIMIEIRO	Triangle	Nº 161	Joaq. de Oliveira Fernandes.
	ILES PORTUGAISES ADJACENTES		
FUNCHAL	5 d'Outubro		Artur Pedro do Quental, R. do Pina, 5 g.
HORTA	Amor da Patria		Sociedade Amor da Pàtria, Rua D. Pedro IV, 28.
PONTA DELGADA.	Companheiros da Paz		Domingos José Pinheiro.

Le Suprême Conseil du Portugal **(Rite Ecossais Ancien Accepté)** avait été fondé en 1842 et demeurait 22, Rua do Possolo, à Lisbonne. Son Suprême Grand Commandeur était L. A. Ferreiro de Castro, et le Grand Secrétaire Léandro Pinheiro de Mello. Il était en relations avec 32 pays, dont les principaux étaient : Etats-Unis (juridiction Sud), Etats-Unis (juridiction Nord), Amérique Centrale, Angleterre et Pays de Galles, Argentine, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Colon (Cuba), Saint-Domingue, Ecosse, Egypte, Equateur, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Mexique, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Serbie, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Uruguay et Venezuela.

Il comprenait 72 Grands Inspecteurs Généraux du 33° ; 147 Princes du Royal Secret : 32° ; 72 Grands Inspecteurs Commandeurs : 31° ; 167 Chevaliers Kadosch : 30°. Il existait dans le Portugal, au moment de l'arrivée de Salazar, au Rite Ecossais : 9 Consistoires, 24 Aréopages, 44 Chapitres, 73 Loges et 14 Triangles, avec 3.325 maçons du Rite écossais.

A Lisbonne, il y avait en activité :

6 consistoires avec les titres distinctifs : **Sympathie et Union, Liberté, Fraternité coloniale, Alliance, Tolérance, l'Avenir,** et leurs commandants respectifs.

10 aréopages avec les titres distinctifs : **Sympathie et Union, Liberté, Droiture, Renaissance coloniale, l'Avenir, Alliance, Tolérance, Montagne 214, Cordillère,** et leurs présidents.

22 chapitres avec les titres distinctifs : **Sympathie et Union, Liberté, Droiture, Renaissance, Fraternité coloniale, l'Avenir, Fierté, Elias Garcia, Liberté et Justice, Marquis de Pombal, Alliance, Luiz de Camoês, Libre Examen, Civisme, Candido dos Reis, Tolérance, Montagne 214, Montagne 418, Ouvriers du Travail, Cordillère, Paix et Solidarité** et leurs Très Sages.

23 loges avec les titres distinctifs : **Fierté** (78 membres), **Elias Garcia** (105), **Fraternité Coloniale** (35), **l'Avenir** (78), **Liberté** (205), **Liberté et Justice** (59), **Marquis de Pombal** (34), **Montagne 214** (73), **Ouvriers du Travail** (30), **Ordre et Progrès** (38), **Paix** (24), **Droiture** (29), **Renaissance** (38), **Sympathie** (59), **Solidarité** (43), **Luiz de Camoês** (29), **Libre Examen** (10), **Civisme** (27), **Candido dos Reis** (24), **Alliance** (108), **Tolérance** (124), **Montagne 418** (82), **Cordillère** (57), et leurs Vénérables Maîtres.

A Porto :

1 consistoire : Lumière et Vie.

6 aréopages : Liberté et Progrès I, Pregredior, Victoire, Union et Progrès II, Lumière et Vie.

8 chapitres : Liberté et Progrès I, Lumière et Vie, Pregredior, Victoire, Union, Liberté et Progrès II, Lumière et Vie, Lumière du Nord.

8 loges avec leurs Vénérables Maîtres : **Liberté** (10 membres), **Liberté et Progrès** (19), **Lumière et Vie** (56), **Lumière et Vue** (13), **Lumière du Nord** (17), **Liberté et Progrès II** (37), **Pregredior** (75), **Victoire** (96), **Union** (98).

A Coïmbra :

1 aréopage : Rédemption, 1 chapitre du même nom et la Loge de **Rédemption** avec 91 membres.

A Braga : la Loge **Lumière et Liberté,** avec 47 membres.

A Covilha : la Loge **Montagne de l'Etoile,** avec 15 membres.

A Lamego : la Loge **Luz da Beira,** avec 12 membres.

A Viana do Castelo : la Loge **Fraternité,** avec 75 membres.

A Vila Real (Tras-os-Montes) : la Loge **Cruzeiro do Horbe,** avec 14 membres.

A Beja : la Loge **Humanitaire,** avec 9 membres.

A Faro : la Loge **Gil Ednes,** avec 30 membres.

A Caldas da Rainha : la Loge **Aljubarrota,** avec 21 membres.

A Figueira da Foz : la Loge **Fernandez Tomaz,** avec 55 membres.

A Torres Vedras : la Loge **Fénix,** avec 8 membres.

A Torres Novas : la Loge **Régénération,** 20 avril, avec 17 membres.

A Castros Daire : la Loge **31 Janvier,** avec 7 membres.

A Ancora : la Loge **Vedeta do Horte,** avec 12 membres.

A Alpedrinha : la Loge **Herminio,** avec 9 membres.

A Gouveia : la Loge **Etoile Bienfaisante,** avec 28 membres.

A Barreiro : la Loge **Liberté et Union,** avec 26 membres.

A Buarcos : la Loge **Lumière et Harmonie,** avec 9 membres.

A Lacos : la Loge **Lacohriga,** avec 28 membres.

A Olhâo : la Loge **Etoile du Sud,** avec 24 membres.

A Funchal (Madère) : la Loge **5 Octobre,** avec 45 membres.

A Ponta Delgada (Açores) : la Loge **Compagnie de la Paix,** avec 37 membres.

A Afife : un triangle, avec 6 membres.

A Barcelos : un triangle, avec 4 membres.

A Arcos de Valdenez : un triangle, avec six membres.

A Figueira de Castelo Rodrigo : un triangle, avec 6 membres.

(Les textes documentaires sont : Dario Vellozo ; Templo maçonico Curityba 1908 ; M. Borges-Grainha ; Historia da Maçonaria en Portugal.) (Cités par L. de Poncins.)

LOI PORTUGAISE CONTRE LES SOCIETES SECRETES

A titre documentaire, voici le texte de la loi N° 1901, du 21 mai 1935, que l'Assemblée Nationale portugaise promulgua contre la Franc-Maçonnerie et ses filiales :

« Au nom de la Nation, l'Assemblée Nationale décrète et je promulgue la loi suivante :

Associations secrètes.

« **Article premier.** — Les associations et instituts qui ont exercé leur activité en territoire portugais sont obligés de fournir aux gouverneurs civils des districts dans lesquels ils ont leur siège, sections ou délégations, la copie de leurs statuts et règlements, la liste de leurs affiliés avec l'indication des charges sociales et des personnes qui les remplissent, et de donner toutes les informations complémentaires au sujet de leur organisation et de leur activité respectives, chaque fois que, pour des raisons d'ordre ou de sécurité publique, elles leur seront réclamées par ces magistrats.

§ 1. — Les personnes qui exercent les fonctions de direction ou de représentation dans les associations ou instituts, mentionnés dans cet article, sont obligées d'en faire la communication dans un délai de cinq jours à partir de la date à laquelle la demande a été notifiée.

« § 2. — Ceux qui enfreindront le précepte établi dans le § 1 seront passibles de la peine de prison correctionnelle pour une durée minimum de trois mois, d'une amende d'au moins 3.000 dollars et de la suspension de leurs droits politiques pour cinq ans.

« § 3. — Ceux qui auront intentionnellement donné des informations fausses ou incomplètes seront passibles de la prison correctionnelle pour une durée minimum d'un an, de la perte des fonctions publiques s'ils en exercent, de la pension de retraite ou réforme s'ils en touchent une, d'une amende d'au moins 6.000 dollars et l'impossibilité d'exercer des fonctions publiques pendant une période de cinq ans.

« **Article 2.** — Sont considérés secrets et devant être dissous par le ministre de l'Intérieur :

« **a)** Les associations et instituts qui exercent leur activité, en totalité ou en partie, d'une manière clandestine ou secrète ;

« **b)** Celles dont les affiliés s'imposent d'une manière quelconque l'obligation de cacher à l'autorité publique, totalement ou partiellement, les manifestations de leur activité sociale ;

« **c)** Celles dont les directeurs, ou représentants, après avoir été sollicités, dans les termes de l'article premier, auraient caché à l'autorité publique leurs statuts et règlements, la liste de leurs affiliés avec l'indication des différentes charges et des personnes qui les exercent, l'objet de leurs réunions et leur organisation interne, ou qui auraient donné intentionnellement des informations fausses ou incomplètes sur de tels points.

« § 1. — Les personnes qui, moyennant une rémunération ou sans elle, exercent les fonctions de direction, administration ou conseil des associations et instituts auxquels se rapporte cet article, seront punies de la peine de la prison correctionnelle pour une durée jamais inférieure à un an, de la perte des fonctions publiques si elles en exercent, de la pension de retraite ou réforme si elles en touchent, d'une amende d'au moins 6.000 dollars et de la suspension des droits politiques pour cinq ans.

« § 2. — Les simples affiliés à ces associations et instituts seront punis de la prison correctionnelle d'au moins six mois, de la perte des fonctions publiques s'ils en exercent, de la pension de retraite ou réforme s'ils en touchent, d'une amende d'au moins 2.000 dollars et de la suspension des droits politiques pour cinq ans, excepté s'ils prouvent qu'ils ignoraient le caractère secret de l'association ou institut.

« § 3. — Les récidives aux infractions prévues dans les §§ 1 et 2 encourront les peines prévues dans ces paragraphes et seront expulsés du territoire de la République sans limitation de temps ou pour un temps déterminé, ou remis au Gouvernement, suivant le jugement qui semblera convenir le mieux à la situation de celui qui aura commis l'infraction.

« **Article 3.** — Aucune personne ne peut être pourvue d'une place publique, civile ou militaire, de l'Etat, ou des corps et corporations administratives, sans avoir présenté un document authentifié, ou dressé acte devant le chef de service en question, avec la déclaration sur l'honneur, qu'elle n'appartient et n'appartiendra jamais à quelqu'une des associations et instituts prévus dans l'article 2.

« § 1. — Les fonctionnaires et contractants de l'Etat et des corporations administratives sont obligés, sous peine de démission ou de cessation du contrat, de déclarer, dans un délai de trente jours à partir de la publication de cette loi, sur l'honneur et par écrit, qu'ils n'appartiennent et n'appartiendront jamais, à quelqu'une des associations ou instituts prévus dans l'article 2.

« § 2. — L'omission de cette déclaration à laquelle se rapporte le § 1 est considérée et punie de l'abandon de la place, dans les termes de l'article 36 du règlement du 22 février 1913.

« § 3. — Les déclarations auxquelles se rapporte ce présent article et son § 1, seront jointes au procès d'admission du fonctionnaire, et, dans le cas de perte, seront remplacées par d'autres dans les mêmes termes, et datées, la première, de l'un des cinq jours antérieurs au diplôme ou acte de nomination, et la seconde, de l'un des jours du délai fixé dans le § 1.

« § 4. — Dans le cas de déclarations fausses auxquelles se rapporte cet article et son § 1, on appliquera au déclarant, en procès disciplinaire, la démission, et, en procès pénal, la peine établie dans l'article 238 du Code pénal.

« **Article 4.** — Les biens des associations et instituts dissous, dans les termes de l'article 2, seront saisis et vendus à l'encan et leur produit retournera à l'Assistance publique.

« **Article 5.** — Le ministre des Colonies appliquera aux provinces d'outre-mer, dans les termes établis dans l'article 28 de l'Acte colonial, la doctrine de cette loi.

« Qu'elle soit publiée et suivie comme il est dit.

« Palais du Gouvernement de la République, 21 mai 1935. »

« Antonio Oscar de Fragoso Carmona,
« Antonio de Oliveira Salazar,
« Manuel Rodrigues Junior. »

***

Ainsi, résolument, le Portugal s'est attaqué à une des forces les plus redoutables du monde ; il risquait ses finances, son autonomie, ses gloires passées dans cette volonté de rénovation nationale. Salazar avait la foi ; il voulait, a-t-il dit, « qu'une nouvelle directive fût imposée à la nation. Au-dessus de l'Etat, il y a une loi de justice qui s'impose à tous. Nous croyons absurde qu'il soit indispensable de corrompre pour gouverner et qu'il ne soit pas

possible d'organiser l'Etat sans s'appuyer sur la corruptibilité publique, la lutte civile, le despotisme... » C'est pourquoi il s'est attaqué aux sources de corruption politique, à ces Loges maçonniques portugaises, inféodées aux Internationales judéo-maçonniques et servant le jeu de ces puissances souterraines. L'emprise maçonnique était complète et quasi absolue sur ce pays ; les Loges avaient noyauté l'administration, l'armée, et, alliées à des troupes de choc, elles avaient déclenché des émeutes et des troubles qui menèrent le Portugal à deux doigts de sa perte.

Le pays est en convalescence ; il ne faut point croire que l'activité maçonnique en ait disparu et que les FF.·. portugais se soient tous ralliés à l'œuvre de reconstruction de Salazar. La vieille espérance de révolution et de destruction gît encore dans le cœur de beaucoup de maçons, au Portugal comme chez nous. Car la passionnante et magnifique expérience portugaise, nous l'avons vécue en France ; l'opération, là-bas faite à froid, a été, ici, faite à chaud, dans les plus mauvaises conditions possibles. **Mais elle a été faite et c'est à nous à vouloir qu'elle réussisse.** Les Loges portugaises menaient ce pays à la faillite ; les Loges françaises conduisaient notre France à la guerre. Dans les deux cas, l'opération était nécessaire et urgente. Tous les hommes de bonne foi l'ont reconnu, et le ministre de l'Intérieur, qui a signé le décret de dissolution de la Maçonnerie en France, Marquet, n'a jamais été précisément classé un homme de droite. Mais, pour agir ainsi, il fallait voir clair, il fallait juger net, il fallait penser français. Puisse l'expérience portugaise être pour nous une leçon et nous apprendre que la lutte contre la Franc-Maçonnerie doit s'accompagner de réformes pratiques positives, d'épuration administrative sans faiblesse, d'une justice ferme et humaine ! Tout homme de bonne foi, vînt-il de partis opposés et aujourd'hui disparus dans les malheurs de la Patrie, ne pourra qu'approuver cette volonté de propreté politique dont dépend l'avenir même du pays.

L'œuvre de rénovation du Président Salazar est admirable. Nous l'avons surtout étudiée dans sa lutte contre les sociétés secrètes qui menaient le Portugal à la ruine, au déshonneur et à l'anarchie. Salazar a compris que, pour que le Portugal se transforme, il faut qu'il se purifie des éléments qui résistent ou qui refusent le nouvel idéal. C'est le problème de la refonte des individus, problème qui se pose aussi précisément en France et qui rend la tâche très délicate.

Dans cette lutte pour le pouvoir, la Maçonnerie jouait le jeu des grandes démocraties anglo-américaines ; nous connaissons déjà leur jeu et le résultat pitoyable de celui-ci en France et en Espagne. Il ne faudrait tout de même pas que, sous prétexte de philosophie, d'idéologie et de « forces spirituelles », la Maçonnerie pipât les dés sanglants qu'elle tient en main. Elle a participé à des prises de pouvoir, elle a échoué par sa faiblesse politique et son aveuglement. Elle doit payer, par sa disparition, le mal qu'elle a fait à l'Europe.

J. MARQUES-RIVIERE.

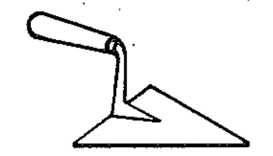
Nos grandes Conférences de Province

M. Robert VALLERY-RADOT

20 Octobre, PERPIGNAN.
22 Octobre, LIMOUX.
23 Octobre, CASTELNAUDARY.
25 Octobre, NARBONNE.
26 Octobre, CARCASSONNE.
27 Octobre, BÉZIERS.
28 Octobre, AGDE.
29 Octobre, SÈTE.

M. Michel CHRISTIAN

11 Novembre, ROMANS.
12 Novembre, VALENCE.
13 Novembre, ANNONAY.
15 Novembre, St-JEAN-EN-ROYANS.
17 Novembre, VILLEFRANCHE-s.-SAONE.



A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES



LES CAMOUFLÉS DE LA MAÇONNERIE.

De nos jours, les ex-membres de la Maçonnerie s'en vont répétant de gauche et de droite que leurs Loges n'avaient qu'une action politique limitée et en tout cas nullement néfaste ; ceci n'est pas nouveau ; depuis longtemps les FF.·. recherchent à dissimuler leur action. Ainsi l'exemple que cite Jean Guiraud, en étudiant, dans **La France Catholique**, de Toulouse, les « Loges Humides » maçonniques, Loges célèbres par leurs banquets :

« On voit bien, dit-il, les raisons qui les ont fait créer et multiplier ; c'était d'abord des banquets semblables à tous les banquets de Société, destinés à maintenir les relations amicales entre leurs membres ; à ce titre, ils contribuèrent à grouper les maçons d'une loge dans ces repas d'allure familiale ; ils créaient des relations amicales entre loges de même obédience ou de même province. »

Donc, premier but : resserrement des liens entre les FF.·.. Mais le deuxième but de ces banquets est beaucoup plus important pour les loges.

« Elles donnaient le change aux profanes en leur faisant croire que, comme dans toutes ces cérémonies extérieures, elles s'occupaient dans ces tenues secrètes surtout de ces manifestations publiques, les loges ne réunissant leurs affiliés que pour préparer des banquets et autres agréables réunions. Cette opinion, renforcée par la multiplication des banquets, camouflait l'action profonde des loges et ainsi s'établit l'idée de plus en plus généralisée que les loges étaient des groupements de bons vivants aimant à banqueter et à mener ensemble joyeuse vie. Cette tactique a trop bien réussi ; c'est elle qui a fait paraître aux yeux de beaucoup de gens la Maçonnerie comme une société inoffensive et les a rendu incrédules quand on leur dévoilait les plans secrets des loges et les projets qu'elles préparaient dans le mystère des autres réunions. »

Et pourtant... l'action politique, les loges l'ont exercée, notamment **en domestiquant partis et parlementaires**, comme l'indique la déclaration du G.·. O.·. dans son Convent de 1926.

« Je vous vois parfaitement constituer discrètement les cadres des grands organismes politiques et sociaux, assurer le contrôle des élus, en un mot la Franc-Maçonnerie doit être la conscience des hommes politiques. »

Que nous voilà loin des agapes confraternelles. Il ne faut pas cesser de répéter avec Jean Ploncard dans l'**Emancipation Nationale** :

« Il faut en finir avec le bobard de la Franc-Maçonnerie, société philosophique et de secours mutuel ; la Franc-Maçonnerie était un véritable ETAT DANS L'ETAT, une société secrète qui occupait tous les postes importants et de commande de la III[e] République. »

Recommandations, pressions, chantage même comme dans l'exemple que nous citions ici récemment ; telles étaient les armes employées. Aussi certains s'étonnent encore, devant l'ampleur des buts et des moyens mis en œuvre par la Maçonnerie de ne trouver dans les listes de dignitaires qui paraissent que des gens de fort médiocre importance. A ceux-là, M. Charles Maurras répond dans **L'Action française**, sous le titre « Les crétins au pouvoir ».

« En effet, les dignitaires de la Veuve sont pour la plupart de petits fonctionnaires, de petits employés, de petits commerçants... Un initié ayant appartenu à une loge d'Auvergne nous en fournit il y a longtemps l'explication : notre tactique a toujours été de placer les crétins au pouvoir. C'est ainsi que dans une loge qui ne comprenait pas moins de six parlementaires et de journalistes influents, les postes principaux étaient pourvus de personnages falots et sans nulle envergure, pantins bouffis de vanité dont nous tirions les fils ; aussi les noms de parlementaires et de gens influents ne paraîtront jamais à l' « Officiel ».

Ainsi, sur tous les plans, la F.·. M.·. a voulu se couvrir en se donnant des apparences débonnaires et anodines et en camouflant ses chefs derrière l'anonymat des F.·. de deuxième zone. Ce sont sur toutes ces ombres qu'il faut porter la lumière.

●

LE COOPERATISME ET LA MAÇONNERIE.

Cette action sur l'enseignement et sur la formation des individus n'était qu'une partie de l'œuvre néfaste de la Maçonnerie. Dans d'autres domaines, elle a poursuivi des buts encore plus lointains. Témoin la pénétration de la Maçonnerie dans les coopératives. Ainsi que nous l'indique L. Flèche dans le **Bulletin des Républiques pyrénéennes**, le coopératisme est le fils de la Maçonnerie.

« Le rapport du F.·. Ramadier, député socialiste de l'Aveyron, fait ressortir en dix-sept pages que la Maçonnerie place tous ses espoirs dans le socialisme et par voie de conséquence dans la coopération.

Ces messieurs omettent de préciser que leur système aboutit au monopole le plus tyrannique, le plus fiscal, le plus anonyme, celui de l'Etat. D'où, défaut complet de concurrence, prix arbitraires tendant à s'élever sans cesse, administration d'une gérance collective à responsabilité diluée et presque nulle, laquelle n'engage pas les biens des

administrateurs, ne stimule nullement leur intérêt personnel et leur initiative privée, les livre aux manœuvres, aux passions, aux discussions des clients actionnaires, aboutit presque toujours à un favoritisme indulgent, incapable de refréner le coulage et le gaspillage, et conduit directement au but : le marxisme, en ne voulant laisser subsister que les salariés. »

SALUT ET FRATERNITE.

Avec un tel passé, avec des vues si ambitieuses pour l'avenir, et poursuivant son action néfaste, la Maçonnerie doit être plus que jamais battue en brèche.

Et nous sommes d'accord avec Henri Queyrat qui, dans le **Pionnier** d'Alger, fait les remarques suivantes :

« Notre calme, notre pondération actuelle viennent de la notion très haute que nous avons de nos responsabilités, de notre mission, mais il vaudrait mieux pour les vieux bonzes de la démocratie, juive et maçonnique, qu'ils ne se méprennent pas. »

Ces paroles, tout Français digne de ce nom devrait les prononcer : nous sommes là et nous veillons.

LES POSITIONS DE REPLI DE LA MAÇONNERIE.

Dans **Le Cri du Peuple**, M. J. Marquès-Rivière fait le point de l'activité souterraine de la Maçonnerie et il met en garde le gouvernement :

L'opération de haute et subtile politique qui consisterait à offrir aux gros Maçons, en vue de futures combinaisons, la peau des petits Frères qui encombraient les couloirs des Loges et des ministères, est odieuse. Vouloir donner des gages à la haute Maçonnerie anglaise et américaine en sacrifiant les gêneurs, et, par le même coup, détourner toutes ces possibilités de ralliement d'un gouvernement que l'on hait dans le fond, est une manœuvre qui a pu effleurer quelques esprits.

Parlant de l'attentisme maçonnique, M. J. Marquès-Rivière ajoute :

Ne nous y trompons point : la force de la Maçonnerie a été de disposer des cadres stables de l'Etat, c'est-à-dire de l'administration. Un particulier Maçon est un illuminé ou un homme d'affaires ; un fonctionnaire Maçon est une parcelle de l'autorité gouvernementale qui peut appliquer, dans l'humble secteur de son activité, L'IDEAL MAÇONNIQUE, LA LOI MAÇONNIQUE, LA VOLONTE MAÇONNIQUE.

. . . .

Que ce pays se donne une constitution, des lois sociales, une forme d'activité politique qui répondent à son génie, à sa tradition — ET J'ENTENDS TOUTE SA TRADITION, ET NON POINT CELLE QUI COMMENCE A 1789 — à ses aspirations profondes et à sa place dans l'Europe, nous devons tous y travailler.

Mais il ne faut plus de faux visages maçonniques, il ne faut plus que le jeu soit pipé avant de commencer et que les comités, les fraternelles, les groupements professionnels ne soient que la commode façade qui cache l'activité des sociétés secrètes.

LES CATHOLIQUES ET LA LUTTE ANTIJUDEO-MAÇONNIQUE.

Dans un article très documenté sur la lutte antijudéo-maçonnique dans les milieux catholiques avant la guerre, **Je suis partout** écrit :

Fatiguée de recevoir des ruades, l'Eglise s'est décidée à tâcher d'enfourcher la cavale Démocratie.

Bref, la lutte antimaçonnique et antijuive devient visiblement l'objet d'une défaveur, sinon d'un désaveu. Mais elle subsiste quand même.

En Irlande, elle subsiste brillamment, grâce au R. P. Denys Fahey, de la Congrégation du Saint-Esprit. Ce religieux expose le drame de l'Eglise actuelle dans un gros livre, « The mystical body of Christ in the modern world » (Le corps mystique du Christ dans le monde moderne), où il formule en quelque sorte la théologie de l'antijudaïsme, de l'antimaçonnisme et de l'anticommunisme.

D'Irlande, la campagne s'étend à l'Angleterre avec l'influence et les articles documentaires du R. P. Fahey. La presse catholique anglaise, même la revue « The Month », des jésuites, soutient la campagne irlandaise.

Au Canada de langue française, autre pays foncièrement catholique, même attitude résolue. La Ligue Féminine anticommuniste, qui équivaut à notre ancienne Ligue Patriotique des Dames françaises, publie « La Clé du Mystère », simple recueil de textes juifs, dont la revue des B'nai B'rith dira qu'il est le plus redoutable de tous les pamphlets. Un journal, « Le Combat national », étend la lutte sur le terrain politique.

Aux Etats-Unis, un antisémitisme s'éveillait dans les milieux hostiles au communisme. Alors retentit la voix du R. P. Coughlin, qu'on appelle là-bas le prêtre de la radio. Il commence par dénoncer l'étrange politique dite démocratique de Roosevelt, qui ménage délibérément les nations bolchévisantes et ne réserve son hostilité qu'aux seuls adversaires de Moscou. Un formidable « tolle » éclate dans la presse.

Instruit par ce résultat inattendu, le R. P. Coughlin pousse de l'avant, découvre la parenté du judaïsme et du communisme et se lance à corps perdu dans la lutte, agitant les Etats-Unis avec sa radio et sa revue « Social Justice ». Le R. P. Coughlin devient la bête noire des juifs et l'épiscopat américain lui assène docilement une réprobation. L'émule du R. P. Desbuquois aux Etats-Unis, Mgr Ryan, se distingue par l'outrecuidance de son parti pris. En mai 1940, il était question d'interdire officiellement au R. P. Coughlin sa lutte pour la défense de la démocratie chrétienne.

Ajoutons que des publications catholiques de France et de Rome se montrèrent singulièrement injustes à l'égard du R. P. Coughlin ; par exemple « La Croix », « L'Ami du Clergé », « Les Lettres de Rome ».

En France, la tradition antijuive n'était plus représentée que par la « Revue Internationale des Sociétés Secrètes » (R. I. S. S.), fondée par Mgr Jouin, véritable créateur et directeur de la lutte contre ce qu'il appelait avec raison « la judéo-maçonnerie ». Ce mouvement, en plein essor sous Pie X, végéta sous Pie XI. La réaction de l'action populaire contre la R. I. S. S. trouva son triste aboutissement dans l'article du R. P. Berthelot dans la « Revue de Paris » du 15 septembre 1938, pour la collaboration de l'Eglise et de la Franc-Maçonnerie.

Bref, la vaillante revue avait beau se réclamer sur chaque couverture de l'approbation de Benoît XV, datée du 20 juin 1919, elle passait pour rétrograde. Elle se maintint comme elle put, sans déchoir. Rien de plus clairvoyant que la collection des dernières années.

Et c'est tout, c'est lamentablement tout. Quand vous avez énuméré Fahey, C. Coughlin, Ligue féminine canadienne et R. I. S. S., vous avez évalué toute la clairvoyance catholique devant le péril juif et vous êtes forcé de convenir que cette poignée de courageux n'ont obtenu que critiques, désaveux et insuccès.

Les milieux catholiques, comme tous les autres corps sociaux, ont été contaminés par le libéralisme. Ces défaillances ne peuvent pas nous faire oublier que le monde catholique fut à la pointe du combat contre la judéo-maçonnerie au siècle dernier et que, par conséquent, il ne faut pas voir dans le fléchissement actuel une position doctrinale, mais une incidence regrettable et modifiable dans l'activité des milieux catholiques.

LES CHEFS DE PARTI ET LA MAÇONNERIE.

M. Déat et la Maçonnerie.

M. Déat a posé, dans un de ses articles de **L'Œuvre**, que la Révolution nationale doit s'opposer à toute reconstitution des Loges.

Si l'Etat français n'avait pas été en décadence évidente, il aurait autrement réagi contre les infiltrations et les noyautages de la Franc-Maçonnerie. Mais elle était si bien installée dans la place qu'elle pouvait reprendre à l'adresse de tout gouvernement la célèbre apostrophe : « La maison est à moi, c'est à vous d'en sortir. »

La révolution est reconquête de la souveraineté, en même temps qu'elle est rénovation de l'Etat, et instauration d'un ordre totalitaire. Donc elle est systématique et méticuleuse expulsion de tout élément dangereux ou suspect. C'EST POURQUOI UN DES PREMIERS ACTES DU NOUVEAU REGIME A ETE LA DISSOLUTION DE LA MACONNERIE. IL NE PEUT PAS Y AVOIR LE MOINDRE DEBAT SUR CE THEME, ENTRE LES « CONSTITUANTS » DU PARTI UNIQUE. CETTE MESURE S'IMPOSAIT, ET BIEN DAVANTAGE ENCORE S'IMPOSE LA VIGILANCE, POUR QUE LES ASSOCIATIONS DISSOUTES N'AIENT NI LA TENTATION NI LE MOYEN DE SE RECONSTITUER.

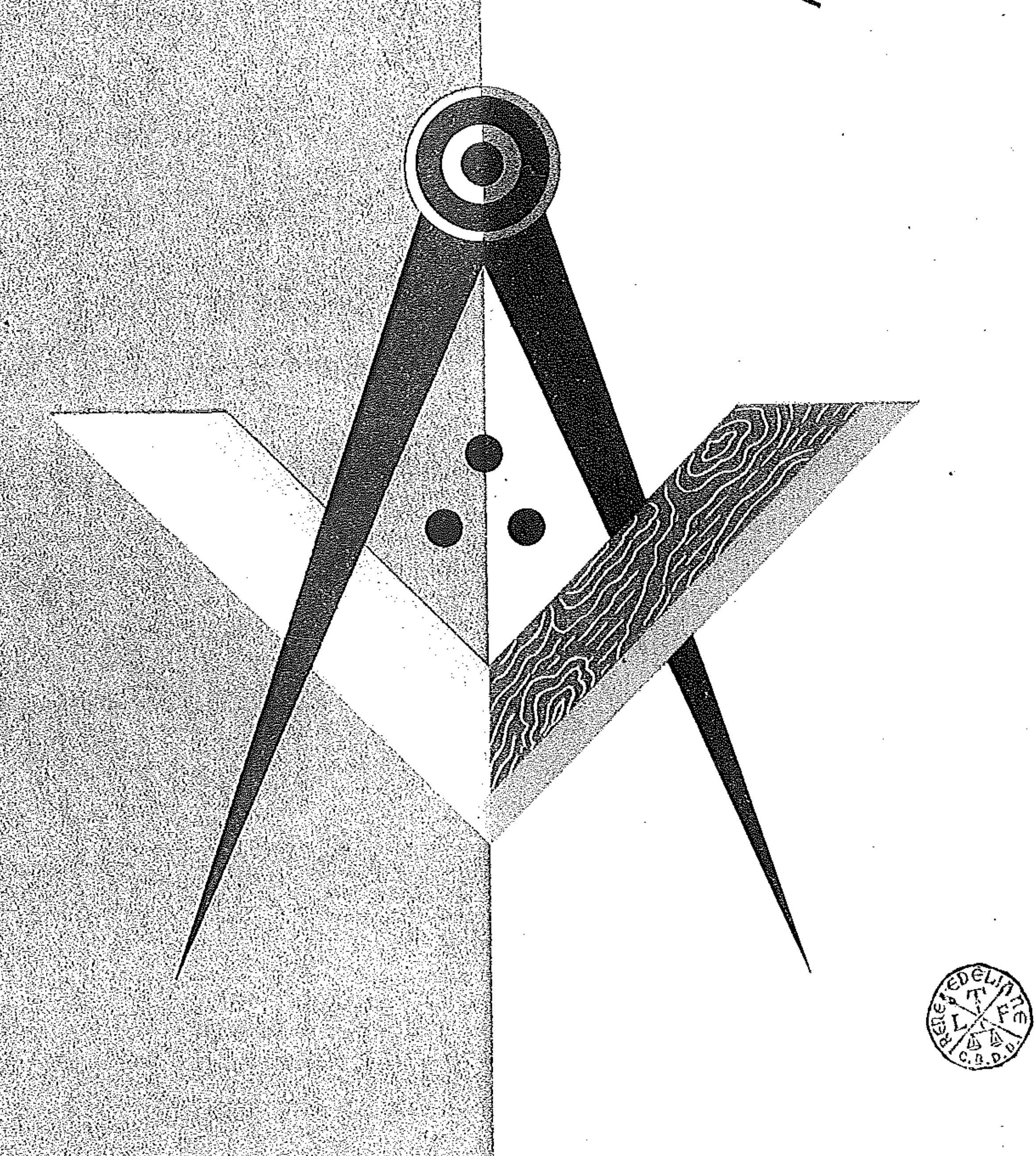
Si elles l'essayent, il est clair que leur activité va contre la révolution. Tout Maçon

Diffuser

LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES

EST UN DEVOIR NATIONAL

LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES



JANVIER 1943 — REVUE MENSUELLE — NUMÉRO 4
Autorisation n° 257
2e année

SOMMAIRE

NUMÉRO 4

JANVIER 1943

Directeur :
BERNARD FAŸ

Rédacteurs en chef :
ROBERT VALLERY-RADOT et J. MARQUÈS-RIVIÈRE

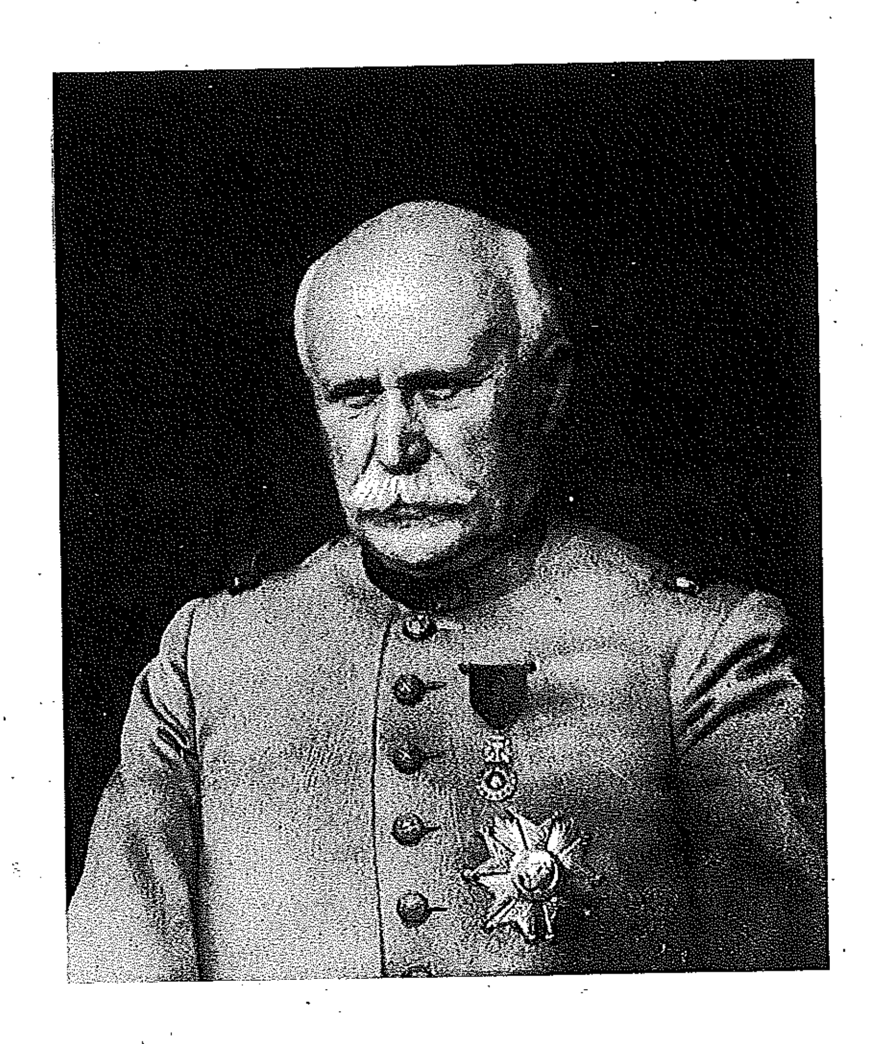
Secrétaire général : J. de BOISTEL

Administration : 39, rue de Paris, Hôtel Mondial, VICHY
Tél. : 34-35

Bureau à Paris : 7, rue Saulnier - Téléph. : Prov. 46-28

ABONNEMENTS :
Six mois .. 40 frs
Un an .... 70 frs

LE NUMÉRO :
7 francs



"VOUS NE DEVEZ PAS HÉSITER. LA FRANC-MAÇONNERIE EST LA PRINCIPALE RESPONSABLE DE NOS MALHEURS ; C'EST ELLE QUI A MENTI AUX FRANÇAIS ET QUI LEUR A DONNÉ L'HABITUDE DU MENSONGE. OR C'EST LE MENSONGE ET L'HABITUDE DU MENSONGE QUI NOUS ONT AMENÉS OU NOUS SOMMES."

Ph. PÉTAIN
Chef de l'État Français

(Déclarations faites par M. le Maréchal à notre directeur, Monsieur Bernard Faÿ)

RESPONSABILITÉ MAÇONNIQUE

●

L'année 1943 qui commence s'annonce comme la plus douloureuse que la France ait vue depuis plus de mille ans. Sous le fardeau des chagrins, des douleurs et des humiliations qui les accablent, les Français fléchissent et l'on entend souvent dire : « Unissons-nous, cessons de penser à ce qui nous divise, travaillons en commun et en silence. » Ce sentiment naturel, utile même, est par malheur exploité par tous les mauvais guides d'hier qui veulent faire oublier leur passé et masquer leur responsabilité ; ils cherchent à persuader les Français qu'un relèvement du pays est possible sans une guérison morale du peuple, sans une cure politique et sans un effort viril de réforme. Ces lâches conseils sont agréables à quiconque se sent las et bien des Français sont las à l'heure actuelle.

Plus que tout autre, j'ai moi-même été accusé et dénoncé comme un « diviseur », et j'ai souvent, depuis vingt ans, en menant mes campagnes anti-maçonniques, éprouvé le sentiment douloureux que ressent un Français quand il se voit obligé de s'opposer à un autre Français ; en ce moment, plus que jamais, il est pénible de paraître dans un rôle de justicier. Seuls le sentiment du devoir et la conviction que cette tâche est indispensable au salut du pays peuvent soutenir à de pareils moments.

L'autre jour à Vichy, j'avais l'honneur, devant M. le Maréchal, chef de l'Etat, de lui exposer les difficultés et les problèmes inhérents à notre croisade anti-maçonnique. Avec cette haute et sereine autorité dont la Providence l'a doté, celui-ci a déclaré :

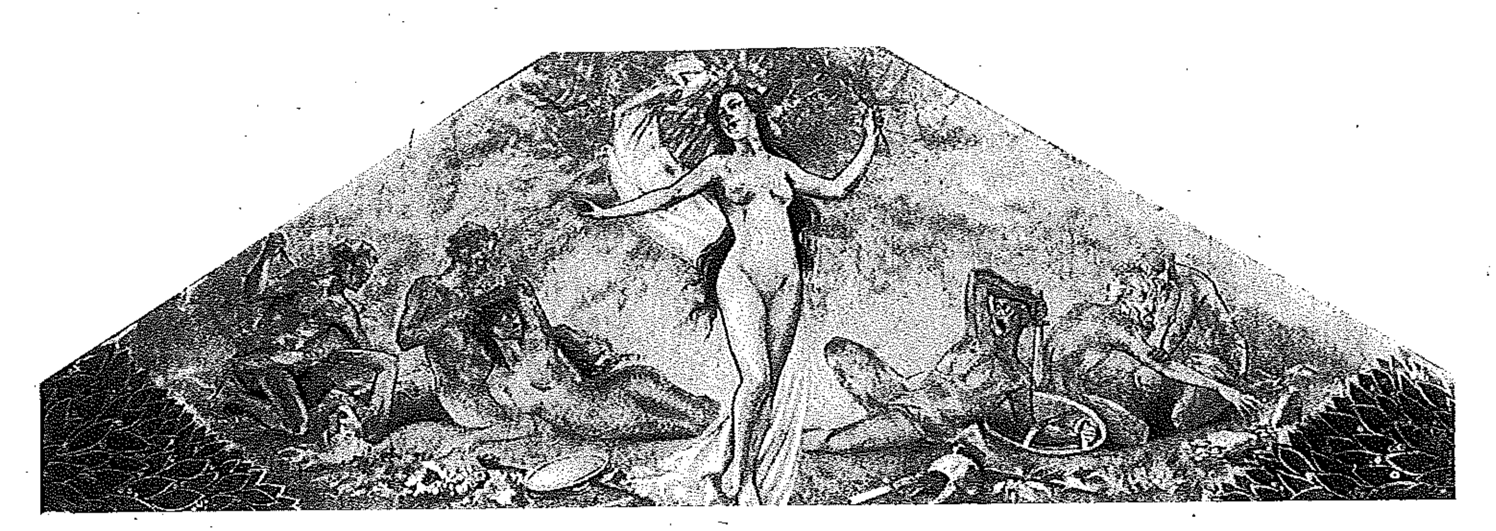
« VOUS NE DEVEZ PAS HESITER. LA FRANC-MAÇONNERIE EST LA PRINCIPALE RESPONSABLE DE NOS MALHEURS ; C'EST ELLE QUI A MENTI AUX FRANÇAIS ET QUI LEUR A DONNÉ L'HABITUDE DU MENSONGE. OR C'EST LE MENSONGE ET L'HABITUDE DU MENSONGE QUI NOUS ONT AMENÉS OU NOUS SOMMES.

M. le Maréchal ajouta que loin de diminuer nos efforts, il fallait les augmenter sans jamais nous lasser. Les valeurs morales et spirituelles, disait-il, sont les seules qui nous restent, aussi devons-nous, sans pitié à l'égard de notre faiblesse, nous appliquer à les maintenir, à les restaurer et à les instaurer.

Considérons le sort tragique de notre pays. La Maçonnerie s'y était établie en maîtresse, elle y régnait avant la guerre et jamais aucune mesure efficace n'a été prise pour la déloger. Aussi à l'heure critique, malgré toutes les protestations de fidélité que faisaient entendre les fonctionnaires maçons depuis juin 1940, aucun d'entre eux n'a hésité à trahir ses serments et changer son allégeance. Le sort tragique de notre Empire, de l'Afrique du Nord en particulier, divisé et séparé de nous, divisé entre des factions adverses, révèle tout le mal que peut faire la Maçonnerie ; et qu'elle fait naturellement si on lui laisse libre cours ; il faut nous rappeler la leçon de 1940 et nous avons le devoir de redire à nos compatriotes : « Si vous voulez retrouver la force, la grandeur et l'unité morale, si vous voulez échapper à des désastres de plus en plus graves, supprimez de votre nation tout ce qui est l'école de la traîtrise, de la duplicité et de la dissimulation, arrachez la Maçonnerie qui, avec ses loges, ses complots permanents, ses artifices constants, n'a cessé depuis 1730 de maintenir parmi vous cette infection dont 1940 aurait dû vous révéler l'horreur et dont 1942 vous a d'une façon encore plus éclatante fait sentir le péril. »

Groupés autour de M. le Maréchal, nous continuerons cette campagne. Depuis des siècles que la France travaille, mérite et souffre, il n'est point possible qu'aujourd'hui il ne se trouve pas parmi ses enfants assez de justesse d'esprit, assez de clairvoyance et assez de force de caractère pour qu'enfin la Maçonnerie, malgré sa prise profonde et tenace sur le pays, ne soit pas arrachée d'un sol dont elle suce la sève la meilleure. Encouragés par le mot d'ordre du Maréchal, une fois de plus, nous faisons appel en ce mois de janvier 1943 à tous les bons Français pour le relèvement moral du pays, gage et condition nécessaire de son relèvement politique.

BERNARD FAŸ



LE MENSONGE MAÇONNIQUE

A l'heure où le destin semble frapper les Français de toutes parts, le mal le plus cruel encore pour la France, c'est son destin intérieur, cette rupture de l'unité morale du pays qui empêche la cohésion, la convergence et la compréhension mutuelle des intentions aussi bien que celle des désirs. Parmi tant d'infortunes, c'est celle-là la plus grave, car c'est aussi la plus profonde.

Le pays ne sait pas où il est, il ne s'y retrouve pas, il ne se retrouve pas. Il ne comprend pas les circonstances, il ne se comprend pas lui-même et, en face d'un avenir formidable, il reste obsédé, non pas même du passé ou d'un rêve d'avenir, mais d'une série de mythes irréels, fugitifs, insaisissables et contradictoires. La dureté et la difficulté des circonstances expliquent dans une certaine mesure ce pénible état moral ; les habitudes des partis et celles, pires encore, du journalisme, sont aussi responsables ; toutes ces causes entrent dans la maladie mentale dont nous souffrons. Mais le plus grave, la racine même du mal, c'est la passivité intellectuelle à laquelle s'abandonnent les Français depuis plusieurs décades et cette servilité à l'égard des mots d'ordre politiques et des rengaines sociales ou littéraires qui a fini par asservir notre esprit, jadis le plus vif et le plus critique de tous les peuples.

Ces mots d'ordre, ces rengaines et ces scies qui fleurissaient principalement aux périodes d'élection, de campagnes électorales et de crises ministérielles et qui ont été le soporifique dont les chefs démocrates et les organisateurs de campagnes démocratiques se sont servis, ont tous et toutes un caractère commun. Leur apparence a je ne sais quoi d'analogue ; on sent bien derrière tous ces bruits, toutes ces clameurs, dont les accents sont si variés, une même tonalité. Or, cette tonalité c'est l'**atmosphère maçonnique.** Depuis cinquante ans, à coup sûr, et probablement depuis près de deux siècles, la Maçonnerie a été le grand metteur en scène de la vie politique et de la vie sociale française. Ses mots de passe ont été les mots d'ordre de notre société. C'est elle qui a façonné l'opinion et ce sont ses méthodes qui ont mis l'esprit français dans l'état où nous le trouvons. Si l'on peut dire en effet que la Maçonnerie n'a pas toujours pu, ni même voulu, occuper le pouvoir, si un large secteur de la vie économique a échappé à son emprise, il est par ailleurs manifeste que sa mainmise sur les organes d'information et que sa maestria à répandre les rumeurs ont été telles que nul homme politique influent, nul commerçant de grosse envergure et bien peu d'intellectuels fameux ont su échapper à sa contagion. Ceux qui n'ont pas étudié le développement continu des loges maçonniques et qui n'ont pas connu les archives maçonniques ont peine à se rendre compte de l'amplitude et de l'importance du « mensonge maçonnique », tel est pourtant le chancre dont nous devons nous guérir avant tout si nous voulons d'abord reconquérir notre âme, nous refaire et par la suite mener notre vie comme une nation indépendante.

Le danger résultant du mensonge maçonnique est d'autant plus grand que celui-ci est à la fois une méthode de paroles, une méthode de pensées et une méthode d'action.

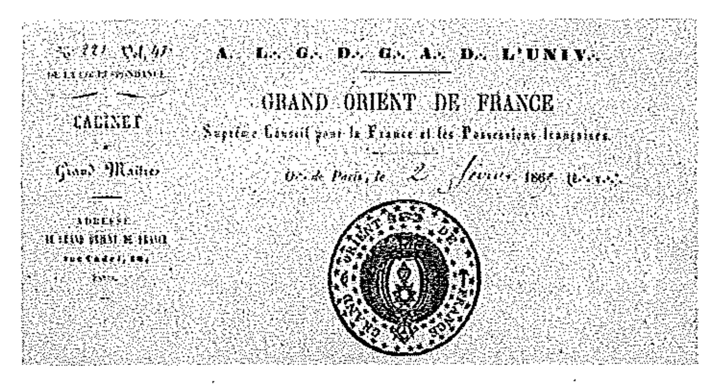
Dès 1717, la Maçonnerie a adopté pour s'exprimer un langage particulier. Certains mots ont un sens défini pour les maçons initiés (1) et un autre sens pour les gens du dehors ; bien mieux, et c'est là où nous touchons la gravité du mensonge maçonnique, il est entendu que le sens de chaque locution maçonnique varie selon le degré d'initiation des Maçons. Le mot « liberté », le mot « autorité », le mot « divinité », etc., ne doivent donc pas avoir la même valeur pour un apprenti du premier degré et pour un Maçon du 33e degré, **cela est l'une des règles essentielles de la Maçonnerie :** ainsi l'on habitue l'esprit des Maçons, non seulement à une duplicité constante à l'égard des non-Maçons, mais même à une perpétuelle dissimulation les uns à l'égard des autres.

Au point de vue intellectuel et moral, sur tous les problèmes de divinité, liberté et gouvernement, les formules maçonniques sont telles qu'elles ont toujours un sens double ; un Maçon peut, tout en parlant de l' « Etre Suprême », être en réalité un athée, tout en réclamant la « paix », organiser une campagne pour la guerre, tout en exigeant la « liberté », préparer la fermeture des écoles chrétiennes et l'épuration spirituelle (2).

---

(1) Voir n° 4 (Janvier 1942), p. 2-3, des Documents Maçonniques.

(2) Campagne déiste à but athée de la F.·. M.·. au 18e siècle, de Désagulier à Lalande. « Croisade pour la paix », de 1935 à 1939. Croisade de la « Liberté scolaire » (1880-1930).


A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L'UNIV.·.

CABINET

Grand Maître

GRAND ORIENT DE FRANCE

Suprême Conseil pour la France et les Possessions françaises.

Or.·. de Paris, le 2 Janvier 188

Papier à en-tête du G.·. O.·. avant la suppression de « A la gloire du Grand Architecte de l'Univers ».

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

NOTIFICATION

OBLIGATION

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

AU NOM ET SOUS LES AUSPICES DU GRAND ORIENT DE FRANCE

Suprême Conseil

Or.·. de Paris

La Loge les Admirateurs de l'Univers

AU GRAND ORIENT DE FRANCE

S.·. S.·. S.·.

Après la suppression : l'invocation au Grand Architecte a été remplacée par : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Le mensonge maçonnique envahit tous les domaines. Il est non seulement verbal, il est aussi une mimique ; tout le monde a entendu parler des « gestes » que font les Maçons et qui leur permettent, par exemple, dans les assemblées parlementaires, de se transmettre un mot d'ordre ou des cris d'alarme, sans qu'on s'en aperçoive. Possédant ainsi un vocabulaire et une mimique imperméables aux profanes, les Maçons peuvent duper ceux qui les entourent et maintenir dans la vie sociale une perpétuelle tromperie. Elle a un double aspect, pratique et théorique. Au point de vue pratique, elle permet toutes les complicités qui donnent à la camaraderie maçonnique ce caractère terrible, à la fois foudroyant et insinuant. Tout homme politique ou tout professionnel qui se trouve poursuivi par la Maçonnerie est enserré dans un réseau d'hostilités sourdes, mystérieuses, contre lequel il a d'autant plus de peine à se défendre que ce réseau est plus secret, plus dissimulé et mieux armé de mensonges. De même, un Maçon, même coupable, est appuyé par d'innombrables et sourdes complicités.

Cette discipline du mensonge se révèle spécialement dans les archives des loges ; les registres, soigneusement épurés, évitent de laisser transparaître l'action réelle des Fr.·., on peut pourtant la discerner, grâce aux correspondances et à toute une série d'indices que la prudence maçonnique a négligé de faire disparaître. La grande recette de la Maçonnerie, c'est d'éviter le réel et de fuir la vérité. Au XVIIIe siècle, quand la question de Dieu s'est posée, et qu'il s'agissait pour l'homme de savoir s'il aurait le courage d'affirmer sa foi en un Dieu positif, ou s'il prendrait une position opposée, le grand « truc » de la Maçonnerie fut d'éviter ce problème par un mensonge, c'est-à-dire d'insérer dans ses rituels, sans la définir, la formule du « Grand Architecte de l'Univers » qui pouvait rallier autour d'elle les déistes, les chrétiens même assoiffés de divinité et les matérialistes désireux de n'être point gênés ou encombrés par la présence réelle d'une divinité. Le mot était là, se prêtant à tous les malentendus commodes, mais la notion précise, l'affirmation concrète étaient soigneusement évitées.

Toute la série des initiations maçonniques, avec leur symbolisme compliqué, est une longue chaîne de faux-semblants aboutissant à un double vide. L'intelligence du néophyte et son cœur sont suscités et émus par les apparences fastueuses et mystérieuses, alors qu'en réalité on le guide, non point vers une discipline définie ou une attitude de pensée courageuse, mais de questions en questions on le pousse jusqu'à une série de réticences de mieux en mieux calculées qui élargissent tous les problèmes sans en serrer aucun. La Maçonnerie, religion nouvelle, offre donc à l'humanité une divinité fallacieuse et un semblant de culte trompeur. Il faut dire, à l'honneur de l'intelligence française, que cette situation a gêné beaucoup de Maçons français et que le Grand-Orient a voulu prendre une position plus nette en se dégageant de tout déisme (1872-1876). Mais aussitôt ce geste fait et le nom du « Grand Architecte » supprimé des livres du Grand-Orient, ledit Grand-Orient se trouva dénoncé par toutes les obédiences étrangères et bon nombre d'obédiences françaises ; lui-même consacra bien du temps à revenir en détail sur cette décision de principe qui l'isolait dans le monde maçonnique. On ne lui pardonna pas d'avoir supprimé le plus grand des mensonges maçonniques. Il fut exclu en principe des fédérations et fraternités maçonniques internationales. On le montra comme infidèle et contraire aux méthodes maçonniques.

Cette méthode du mensonge est universelle et systématique ; la Maçonnerie veut se maintenir dans l'ambiguïté. Elle se refuse à se montrer comme une association politique, comme une religion, même comme une œuvre philanthropique. Elle veut apparaître semblable à Protée, multiforme et mystérieuse, mais en réalité ce mystère ne peut se maintenir que par un perpétuel effort de dissimulation, de manigances et de mensonge. Grâce à ces procédés, la Maçonnerie évite les diverses responsabilités qu'elle encourrait, si elle prenait nettement position en politique ou en religion, mais elle n'évite pas la tare morale dont elle est marquée et elle devient ainsi dans la vie mentale et psychique du pays l'une des principales maladies. Chez elle, on parle de tout, mais ce n'est jamais qu'un cliquetis de mots et surtout qu'un kaléidoscope de désirs humains. En effet, si les diverses discussions maçonniques abordent tous les sujets, et ce fut le grand attrait des Loges, les différents orateurs affectent, à l'égard de la documentation, de l'érudition, de l'histoire, etc., un mépris souverain. En Loge, tout est soumis à ces opinions, ces désirs des individus et des foules dont la Maçonnerie se sert pour duper les uns et les autres. Aucun problème n'est serré dans ses termes exacts ; ils sont tous ramenés aux « aspirations » sociales, à l'idéologie collective, c'est-à-dire que là encore la Maçonnerie crée des fantasmagories.

On l'a bien vu en France de 1934 à 1939. Dans toutes les Loges de France, on a parlé de la paix, on en a parlé de plus en plus, au moment même où l'on préparait partout la guerre et, sous ce prétexte de paix, on a groupé les Maçons en de vastes associations offensives qui devaient déclencher une attaque contre le « fascisme » espagnol, italien, etc., offensive d'où la guerre devait sortir fatalement.

Le mensonge des mots aboutit ainsi au mensonge dans les actes.

L'analyse mérite d'être poussée plus loin, il faut examiner l'attitude de la Maçonnerie vis-à-vis d'elle-même. Tant qu'elle le peut, elle se refuse à faire ce qu'elle souhaite de voir faire, mais elle s'efforce de le faire faire. Elle lance les révolutions, puis elle se dérobe, afin de n'avoir pas de responsabilités sanglantes ; elle prépare les conflits et les guerres, puis elle disparaît à la déclaration de la guerre, afin de n'être pas mise en cause. Elle revêt les aspects d'une religion, d'une société philanthropique, scientifique, etc., mais elle ne se reconnaît jamais comme telle, afin d'échapper aux risques de ses fonctions ; elle fuit la réalité pour rester une virtualité. Elle exploite ainsi l'une de nos manies les plus enracinées et les plus dangereuses, notre confiance irréfléchie en nous-mêmes et en notre pouvoir.

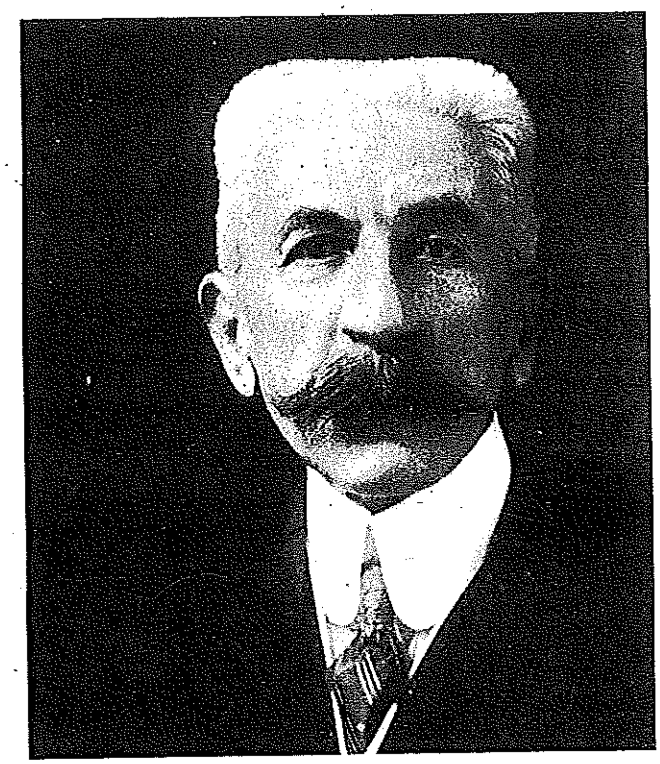
La tare principale de notre époque, tout homme réfléchi et sérieux a pu s'en rendre compte, c'est l'habitude prise par l'homme de croire aux possibilités illimitées de son action ou même de ses simples désirs. On nomme cela « Foi dans le Progrès ». L'intellectuel, grisé par les réussites et les possibilités de la Science, le peuple, grisé par les discours que lui tiennent, par les promesses que lui offrent les politiciens et les chefs d'Etat, ne discernent plus les limites du réel. Ainsi, et cela est surtout vrai de la France, toute la vie sociale s'établit de guingois sur des rêves et des illusions que, de temps en temps, la réalité vient heurter brusquement ; cela s'appelle « crises économiques » ou « guerres internationales » ou « conflits sociaux », ce sont des périodes atroces. Si jadis, à des âges plus simples, l'homme a pu souffrir particulièrement de son impuissance en face des éléments, aujourd'hui où les instruments de défense dont il est pourvu sont innombrables, il souffre surtout de sa maladresse à utiliser les instruments et cette maladresse est le résultat d'un mauvais jugement, d'un irréalisme foncier. Son infortune est avant tout le produit des illusions qu'il se fait et du mépris dans lequel il tient les conditions essentielles de la vie.

Alors que pendant des siècles l'humanité a vécu en cultivant en elle l'humilité, car telle fut l'obsession du Moyen Age, depuis la Renaissance, l'humanité s'est appliquée à cultiver en elle-même l'orgueil. Or, l'un des attributs essentiels de cet orgueil est l'illusion que l'on se fait sur soi-même. La Franc-Maçonnerie, fille de la Renaissance, a dû son grand succès parmi les élites et parmi les foules au zèle qu'elle a apporté à cultiver cet orgueil et à faire de ce mirage, dont l'humanité s'est bercée, non seulement une habitude, mais encore un devoir.

La Maçonnerie n'a pas subi passivement ces illusions communes ; elle les a cultivées pour les exploiter. Elle est devenue la prêtresse du Progrès, ses Loges ont été les temples de cette foi qui fut exaltée à toutes ses tenues depuis deux siècles. Elle a volontairement érigé comme un devoir ce mensonge, à l'égard des hommes en général et à l'égard des Maçons en particulier. Alors que l'honneur et le danger des religions, c'est d'établir et de s'imposer des dogmes définis, l'adresse de la Maçonnerie a été de choisir et de répandre systématiquement des espérances que l'on gardait à l'abri du réel et que l'on entourait de ce halo fascinant : le mensonge social.

Pour l'éducation de tous les Français, depuis leur enfance jusqu'à leur mort, pour la formation des intellectuels comme pour celle des citoyens, il faut démaçonniser l'esprit français et le ramener au contact dur mais vivifiant du réel.

Bernard FAŸ.

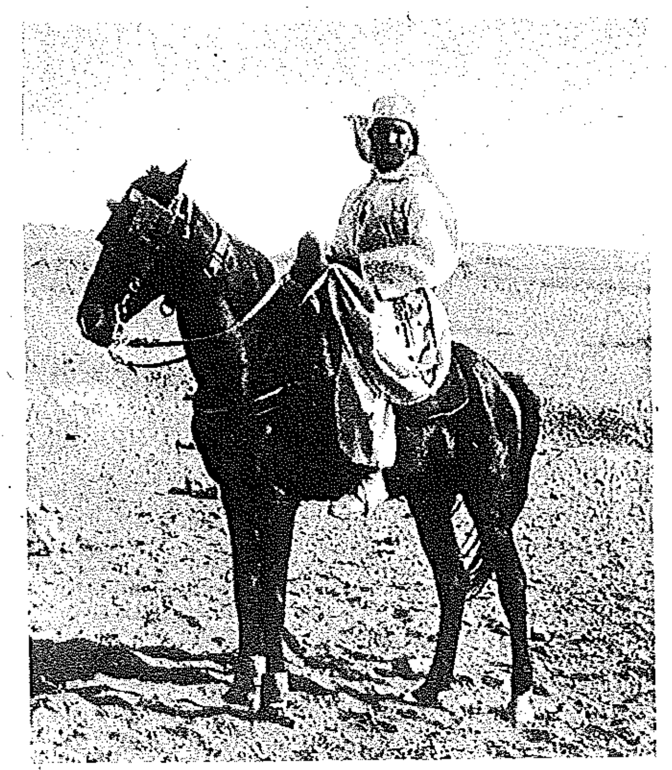


LE MARÉCHAL LYAUTEY



LE GÉNÉRAL GALLIÉNI

LES CONQUÉRANTS



LE PÈRE DE FOUCAULD



LE GÉNÉRAL MARCHAND

LA F.·. M.·. ET L'EMPIRE

Au cours des siècles passés, l'Angleterre nous a ravi notre premier Empire colonial. Aujourd'hui, l'Angleterre et l'Amérique — profitant lâchement de nos faiblesses — après nous avoir poussés à la guerre et refusé de nous soutenir pendant le combat, se paient de leurs propres défaites, en nous arrachant, territoire après territoire, ces terres d'Empire chaudes encore du sang de nos **conquérants** et riches de nos **apports moraux et matériels.**

Nos conquérants : Jacques Cartier, Montcalm, Dupleix, Mahé de la Bourdonnais, Mgr Pigneau de Béhaine, Cavelier de la Salle, Bugeaud, Francis Garnier, Courbet, Brazza, Faidherbe, le Père de Foucauld, Laperrine, Marchand, Joffre, Gallieni, Lyautey... nous en oublions... et tous ceux qui, dans quelque coin de terre lointaine, dorment leur dernier sommeil sous une pierre blanche, à l'ombre d'une croix et à l'abri des trois couleurs.

Aux heures tragiques, où le cœur serré, nous assistons, hélas ! impuissants, à la destruction de leur œuvre, leur souvenir devrait être présent dans toutes les mémoires, comme enseignement, comme réconfort, **comme acte de foi en la France qui ne saurait mourir.**

Nos apports moraux et matériels qui font que l'indigène trouve dans notre civilisation, selon l'expression de Maurras, « incomparablement plus qu'il n'apporte » ; cette civilisation forte du savoir général, de l'addition des efforts de toutes nos générations ; faite des industries, des arts, des sciences, des mœurs, des richesses, des doctrines, des qualités acquises, **favorables à la vie de la personne humaine.**

En transmettant **ce capital moral et matériel** que nous avons accumulé, nous avions envers l'indigène beaucoup « plus de devoirs que de droits ». Ces devoirs, nous les avons presque toujours remplis et les bienfaits de notre colonisation ne sont contestés par personne.

●

Cependant une secte, d'importation étrangère, a bavé sur nos conquérants et s'est élevée dans ses temples contre le principe même de cette colonisation.

La question coloniale a toujours intéressé la F.·. M.·., nous en avons des preuves nombreuses.

Les dossiers des enquêtes, que nous dépouillons, nous révèlent que les candidats à l'initiation étaient fréquemment interrogés sur cette matière. Elle était, d'autre part, également débattue dans les tenues des Loges et dans les Convents.

Le Convent de 1928, par exemple, de l'ordre maç.·. international « Le Droit Humain », a entendu et approuvé un long rapport. Parcourons ce document instructif et édifiant.

Voici d'abord l'appréciation des FF.·. assemblés, **sur nos conquérants :**

On présenterait en vain comme des hommes supérieurs les militaires qui risquent leur vie pour l'impérialisme : la mort que l'on risque n'excuse pas celle que l'on donne (1).

Le pionnier ne trouve pas davantage grâce à leurs yeux :

On a fait l'éloge du pionnier, c'est-à-dire du Français qui tout de suite après la conquête par les armes s'improvise ingénieur, commerçant, voire même médecin. On a fait observer que ces hommes épris d'aventures seraient dangereux dans la métropole, tandis que leurs initiatives sont fructueuses aux colonies. Il en serait effectivement ainsi si ces hommes nouveaux, au sens de Claude Farrère, étaient réellement des surhommes, omnicompétents et animés uniquement du désir de faire le bien. Mais ne nous illusionnons pas, certains de ces « risque-tout » n'ont souvent été que des demi-normaux qui s'expatriaient pour satisfaire sans contrainte leurs passions plus ou moins morbides, ou pour s'enrichir par tous les moyens (2).

Quant **au principe même de la colonisation,** nous y lisons :

Au point de vue moral, il paraît difficilement soutenable que les hommes mettent en tutelle d'autres hommes. EN DROIT, DONC, ON NE PEUT QUE CONDAMNER LA COLONISATION (3).

Quant à l'argument de l'intérêt religieux des indigènes avec lequel on prétend justifier la colonisation, nous le négligerons, tant il nous apparaît comme enfantin et puérilement illogique (4).

Condamnons donc sans restrictions toutes les entreprises coloniales comme contraires aux sentiments humanitaires qui nous poussent à souhaiter pour tous les hommes la libre disposition d'eux-mêmes (5).

Et voici les conclusions :

1° La colonisation n'a jamais eu cette origine philanthropique et humanitaire qu'on lui a parfois prêtée ;

2° Elle n'a pas eu pour objet de porter la civilisation par delà les mers à des peuples qui désiraient être libres chez eux. Ces déclarations doivent être considérées comme une erreur ou un mensonge ;

3° La colonisation est d'origine économique et militaire. Elle a pour but d'enrichir certains individus ou certaines collectivités au détriment des indigènes. Elle est le prétexte d'une flotte formidable qui est une lourde charge pour les finances nationales ;

4° Le régime colonial, né de la violence et de l'impérialisme économique, est contraire à l'idéal de paix et de liberté que poursuivent les hommes justes. Nous devons travailler à la disparition d'un tel régime et à l'extension aux races de couleur du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ;

5° Il est urgent de nous mettre à l'étude immédiate des moyens propres à amener la disparition totale du régime colonial, et de DECLENCHER PAR LES GROUPES PARLEMENTAIRES UNE CAMPAGNE ANTI-COLONIALE.

Cette décision devra être communiquée à tous les Congrès des associations relevant du « Droit Humain », afin qu'une décision semblable soit prise par ces dernières et qu'une conférence internationale puisse être convoquée dans le plus bref délai pour coordonner les efforts (6).

---

(1) Rapport au Convent de 1928, p. 2.
(2) Rapport au Convent de 1928, p. 2.
(3) Rapport au Convent de 1928, p. 1.
(4) Rapport au Convent de 1928, p. 3.
(5) Rapport au Convent de 1928, p. 4.
(6) Rapport au Convent de 1928, p. 4.

ORDRE MAÇONNIQUE MIXTE INTERNATIONAL

" LE DROIT HUMAIN "

FÉDÉRATION FRANÇAISE

LA

QUESTION COLONIALE

RAPPORT

Adopté par le Convent de 1928

Secrétariat :

8, Rue Jules-Breton, Paris-13e

Telle était la doctrine de la grande majorité des Loges françaises.

Elle inspirait toute **la propagande maçonnique** qui, dans nos colonies, **tendait à saper a priori l'autorité** sous toutes ses formes au nom du « droit », de « l'humanité », de la « liberté » et de « l'égalité ».

Nous connaissons ces mots ronflants et trompeurs :

— Faux **humanitarisme** qui s'appuie sur la prétendue bonté native de l'homme, de cet **homme artificiel**, fictif, qui n'existe pas sur notre planète, mais dont le modèle invisible n'a été que décrit aux autres hommes, par Rousseau.

— Fausse notion de **la Liberté** (avec un grand L).

— Non moins fausse notion de la prétendue **égalité naturelle** des hommes, alors que la société, la civilisation sont nées de l'inégalité. Aucune civilisation, aucune société ne seraient sorties d'êtres égaux entre eux. Des égaux véritables placés dans des conditions égales ou simplement analogues se seraient presque fatalement entre-tués.

Le pathos des Loges fait montre, au surplus, d'une ignorance totale :

De la vie des pays d'outre-mer (ethnographie, géographie, économie, commerce, industrie) ;

De la condition réelle des races de couleur ;

Et de la mentalité de l'indigène.

Il faudrait un volume pour réfuter ces **erreurs souvent intéressées !**

Il convient en effet de noter :

1° Que seule la colonisation française subissait les attaques de la F.·. M.·., ce qui rend bien suspects les sentiments « humanitaires » affichés par la secte ;

2° Que l'exclusive formulée par les Loges contre la colonisation était levée quand il s'agissait de « libérer » les indigènes, en leur enseignant **les idéologies destructrices chères à la Maçonnerie.**

En vérité, les Maçons ne pouvaient tolérer que nos missionnaires vinssent dans le sillage de nos soldats et de nos colons évangéliser les peuples de couleur.

Enregistrons leurs aveux :

Dans son rapport au Convent de la G.·. L.·. de France, le Grand Maître adjoint proclamait :

Pourquoi favoriser aux colonies, par leurs hideux missionnaires, l'établissement de toutes les superstitions dont on (1) poursuit la ruine ailleurs.

Aussi toute la Maçonnerie française s'employait-elle à faire fermer les écoles libres et à tarir le recrutement français des missions.

Cependant, quelques frères honnêtes n'avaient pas caché leurs sentiments :

Témoin ces paroles du F.·. Jacques Cohen :

Jusqu'ici, tout ce qui a été publié comme organisation ou réglementation de l'enseignement aux colonies est théorique. Dans la pratique, il n'y a presque pas d'écoles, et ma franchise, comme l'amour que je professe pour les indigènes, mes congénères, m'oblige à avouer que depuis la laïcisation et la restriction imposée aux écoles confessionnelles, le niveau intellectuel des indigènes a baissé (1).

Témoin ces déclarations du F.·. Diagne :

L'exemple le plus frappant qui se puisse donner des méthodes actuelles d'enseignement est qu'au Sénégal l'instruction est de beaucoup inférieure à ce qu'elle était il y a vingt ans, au temps des écoles libres (2).

Qu'importe ces affirmations désintéressées, la Maçonnerie, avec sectarisme, poursuivait sa lutte antireligieuse !

Voici ce que déclaraient au Convent du Grand-Orient de France, en 1929, le Souverain Grand Inspecteur général Uhry et le Très Puissant Souverain Grand Commandeur Groussier, président du Conseil de l'Ordre :

— **Souvenez-vous,** disait Haïm Wolff Uhry, **que Poincaré avait dit : « Les missions sont en péril, il faut voter d'urgence la loi. »**

Or, les discussions soulevées par les républicains — (lisez F.·.-M.·.) — ont eu ce résultat que la loi a dormi tranquillement au Sénat.

— **Ne la réveillons pas !** interrompit spirituellement (oh ! combien) le Grand Maître Groussier, plaisantant alors qu'il s'agissait de l'avenir de la Patrie.

— **Si elles peuvent dormir encore,** continua Haïm Wolff Uhry, **la Franc-Maçonnerie aura été utile.**

Et la loi Poincaré sur les missions fut définitivement étranglée !

●

C'est ainsi que les Loges :

— **Au nom d'un égalitarisme absurde,** affaiblissaient tout ce qui pouvait être ordre ou autorité, puisqu'elles déniaient aux colonisateurs le « droit » d'exercer leur « tutelle » ;

(1) C. R. Convent G.-O. 1920 (p. 278).
(2) C. R. Convent G.-O. 1920, p. 280.

— **Au nom d'un anticléricalisme de façade** qui masquait une véritable haine antireligieuse, essayaient de ruiner les effets civilisateurs de l'esprit chrétien qui engendrait chez les indigènes les mœurs chrétiennes.

Ce faisant — et cela dans nos seules colonies — **les Loges trahissaient les intérêts les plus sacrés de la France.**

●

On pourrait dès lors penser que les vertueux Maçons qui condamnaient la colonisation aient tenu à rester en dehors de toutes opérations coloniales. Ce serait bien mal les connaître... **Aux colonies, comme dans la métropole, ils se sont révélés de cyniques profiteurs.**

Dès que la période initiale de colonisation, **la période dite héroïque**, celle des combats, celle qui ne laissait que des satisfactions morales, fut close, les Maçons s'abattirent comme des sauterelles sur les possessions françaises conquises par les **preux**, et cela, pour s'emparer des places et satisfaire leurs appétits.

●

A la veille de la guerre de 1939, **le réseau maç.·. colonial** (voir : « Documents Maçonniques », n° 7, mars 1942, et la carte annexée) comprenait (1) :

67 Loges du Grand-Orient,

36 Loges de la Grande Loge de France,

11 Loges du Droit Humain.



GRAND ORIENT DE FRANCE

O.·. de NANTES, *le 6 Avril 1903.*

L.·. PAIX ET UNION
ET MARS ET LES ARTS RÉUNIS

Tous les 1er et 3e mercredis

VŒU

Tendant à chasser les Congrégations religieuses de nos possessions d'outre-mer

La R.·. L.·., après en avoir délibéré, a émis le vœu suivant :

Considérant que par mesure de salubrité morale et de sécurité publique, la France rejette de son sein toutes les congrégations religieuses ;

Que toute conquête coloniale nous impose des obligations morales à l'égard des nouveaux sujets que nous rangeons de force sous le drapeau de la France ;

Que de ce fait il n'est pas admissible que nous empoisonnions moralement nos sujets nouveaux, alors que nous cherchons à libérer le cerveau français de la stupidité du dogme ;

Qu'il est regrettable que nos possessions d'outre-mer n'aient pas été comprises dans la mesure de salubrité qui a été prise en France à l'égard des congrégations ;

Que ces congrégations sont parfaitement inutiles en ce qui concerne l'influence française et la moralisation des indigènes et nullement indispensables pour la diffusion de la langue ;

Qu'elles sont au contraire nuisibles toujours et partout en ce qui concerne l'administration et la politique à suivre dans nos colonies, et qu'elles nuisent encore par une concurrence déloyale au commerce et à l'industrie, ce au détriment des colons européens et des indigènes ;

Qu'elles constituent par leur action presque souveraine sur l'esprit de beaucoup de hauts fonctionnaires coloniaux un ferment permanent de graves discordes entre les différents rouages administratifs, ce au détriment de l'action bienfaisante de l'Administration à l'égard des indigènes ;

Que les congrégations, prêchantes et enseignantes, sont partout commerçantes et n'hésitent pas dans beaucoup de circonstances à s'emparer des meilleurs biens territoriaux ou autres, ce au détriment des indigènes ;

Que si nous leur laissons prendre racine dans nos possessions d'outre-mer, il nous faudra dans quelque temps faire d'aussi puissants efforts que ceux que nous venons d'accomplir en France, pour les déraciner.

ÉMET LE VŒU :

Que les congrégations soient chassées de toutes les colonies françaises.

ET DÉCIDE :

Que la présente proposition sera transmise à l'étude de nos SS.·. Ch.·. les loges affiliées pour y être étudiée avant d'être présentée au convent de 1903.

Par mandement de la R.·. L.·.

L'Orat.·. Le Vén.·. Le Secr.·.
SENERS. SALIÈRES. GUIHARD.

Mais, si l'on veut se faire une idée exacte de l'importance des effectifs de la Maçonnerie coloniale, il faut y ajouter les Maçons qui hantaient certaines Loges parisiennes spécialisées, Maçons de qualité, puisqu'il s'agissait de hauts fonctionnaires des ministères, de gouverneurs et de gouverneurs généraux, de membres des conseils d'administration des sociétés d'entreprises coloniales, etc...

C'est dans ces Loges parisiennes notamment :

— **Les Inséparables du Progrès,**
— **France et Colonies,**
— **L'Emancipation,**
— **Les Frères Unis Inséparables,**
— **La Clémente Amitié,** etc...

qu'il faut rechercher le véritable état-major de la maç.·. coloniale.

Fidèles au principe de la secte que « **l'on doit sentir partout et ne la découvrir nulle part** », ces « coloniaux » passaient leur existence dans la Métropole — loin de la chaleur écrasante des tropiques, hors de l'atmosphère d'étuve de la forêt équatoriale — ils travaillaient dans le secret de la rue Cadet ou de la rue Puteaux, tiraient les ficelles et, au moindre risque, s'octroyaient la majeure partie des profits.

●

Parmi les Maçons « coloniaux », une place de choix doit être faite, comme il sied, aux **parlementaires.**

La Guadeloupe était représentée au Parlement par un sénateur et deux députés ; tous les trois avaient été Francs-Maçons ou l'étaient encore en 1940 :

MM. Henry Bérenger, sénateur ;
Gratien Candace, député (exclu en 1936) ;
Maurice Satineau, député.

A la Martinique : un sénateur et deux députés ; les deux députés appartiennent à la secte :

MM. Victor Sévère ;
Joseph Lagrosillière.

A la Guyane, un seul député : le « dignitaire » Gaston Monnerville (30e).

Le Sénégal a été longtemps représenté par un Franc-Maçon de marque : **Blaise Diagne,** qui fut membre du Conseil de l'Ordre.

A la Réunion, même situation qu'à la Guadeloupe. L'unique sénateur et les deux députés sont ou ont appartenu à la secte :

MM. Léonus Bernard, sénateur,
Lucien Gasparin, député (exclu en 1921),
Auguste Brunet, député.

Dans l'Inde : M. Le Moignic avait appartenu à la Franc-Maçonnerie (démissionnaire en 1905).

En Algérie : le sénateur Paul Cuttoli (démissionnaire), et les députés Marcel Régis, d'Alger ; Marius Dubois, d'Oran ; Emile Morinaud (exclu), de Constantine, avaient appartenu à la F.·. M.·. ou l'étaient encore en 1940.

Ainsi, la représentation parlementaire coloniale, sauf quelques rares exceptions, était entièrement maçonnisée.

Pour être juste, on doit noter que certains élus qui ne s'étaient affiliés aux Loges que pour assurer leur élection, démissionnèrent ou furent exclus pour n'avoir pas voulu

(1) Afrique du Nord comprise : Maroc, Algérie, Tunisie.

exécuter certains points du programme maçonnique, notamment en matière religieuse. Tel fut le cas du député Candace.

●

Les parlementaires étaient les principaux bénéficiaires du régime déchu ; ils étaient en même temps les grands dispensateurs des faveurs de toutes sortes : nominations aux postes en vue, avancements, distinctions honorifiques, etc.

Doit-on être surpris, dans ces conditions, si les postes les plus enviés, notamment ceux de directeurs aux ministères, de gouverneurs généraux et de gouverneurs étaient confiés à des Maçons ?

Les conséquences de cet état de choses étaient désastreuses. En effet, le gouverneur qui devait sa nomination à l'intervention d'un parlementaire F.·. M.·. ne pouvait, par la suite, dans l'exercice de ses hautes fonctions, qu'accueillir favorablement les requêtes de ce même parlementaire dont il était devenu l'obligé. Ainsi s'établissait un courant et un contre-courant de favoritisme mortels pour le moral français.

●

Ce noyautage maç.·. était si étendu que cette situation, malgré les démissions d'office prononcées — contre les seuls dignitaires maçons — en application de la législation sur les sociétés secrètes, est loin d'être éclaircie même en 1943,

A.·. N.·. E.·. S.·. L.·. A.·. D.·. G.·. O.·. D.·. F.·.

BUREAU DES CONGRÈS
DES LOGES DES COLONIES & DE L'ÉTRANGER

COMPTE-RENDU
DES TRAVAUX
DE LA REUNION PLENIÈRE
du 23 Septembre 1936
des Délégués au Convent
des
LOGES DE L'ETRANGER, DES COLONIES
& DE L'AFRIQUE DU NORD
et du
Banquet du 25 Septembre 1936

1936

plus de deux ans après l'accession au pouvoir d'un gouvernement national.

Actuellement, au Ministère des Colonies, la **Direction du Personnel** et celle des **Affaires Politiques** ont encore à leur tête deux authentiques maçons, **les FF.·. Saunière** et **Gaston Joseph !**

●

Les activités de la maçonnerie coloniale sont attestées par les comptes rendus des travaux du bureau des congrès des loges coloniales qui réunissaient, chaque année, à Paris, les délégués coloniaux au Convent.

Voici, à titre d'exemple, un extrait du rapport de l'année 1936 (pages 2 et 3) :

Nous avons enregistré, d'autre part, avec un bien vif plaisir, la nomination au poste de Gouverneur général de l'Algérie, de notre F.·. Lebeau et à celui de l'A. O. F. de notre F.·. de Coppet, ainsi que la promotion au grade de gouverneur des colonies et la désignation au poste de secrétaire général du Gouvernement général de l'A. E. F. de notre excellent F.·. Parisot, qui seconde activement notre F.·., le gouverneur général Reste, dans son œuvre de civilisation de la colonie. Nos FF.·. de Brazzaville sont particulièrement favorisés et nous les en félicitons bien affectueusement.

Nos FF.·. de Madagascar et de l'A. O. F. nous ont fait savoir qu'ils se réjouissent de la nomination du F.·. de Coppet dans ce dernier groupement de colonies : les premiers ont tenu à rappeler que le nouveau gouverneur général appartient à l'Orient de Madagascar depuis plus de dix-sept ans et ceux de l'A. O. F. attendent de lui et de son entourage le développement des mesures et institutions libérales dont les principes et la propagation font la force et la grandeur de notre œuvre.

Nous exprimons enfin nos respectueuses félicitations au ministre des Colonies pour l'heureuse décision qu'il vient de prendre d'appeler aux fonctions de directeur des Services économiques de son département notre excellent F.·. l'inspecteur général des Colonies Louis Mérat, économiste de valeur, auteur d'une très importante et très savante étude sur les moyens à employer « Pour sauver le meilleur du capitalisme ». Ce choix nous procure la plus légitime satisfaction, car, indépendamment de sa compétence particulière pour les difficiles et délicates questions relevant désormais de ses attributions, notre F.·. Mérat est un maçon actif, dévoué et convaincu.

Ajoutons que le président du bureau de ce Congrès des loges coloniales était un israélite allogène, né en Suisse, répondant au nom de **Zivy** Jules, membre du Conseil de l'Ordre, 33e degré, exerçant la profession de commissionnaire exportateur à Paris où il habitait, 2, rue Edmond-About. Ce Juif — dignitaire de marque de la maçonnerie — vénérable de la Loge **l'Etoile Polaire** à Paris et affilié à la Loge **Les Pyramides d'Egypte** à Alexandrie, était, de surcroît, un farouche anticlérical. Au banquet de clôture des travaux du bureau des loges coloniales du 25 septembre 1936, il s'écriait :

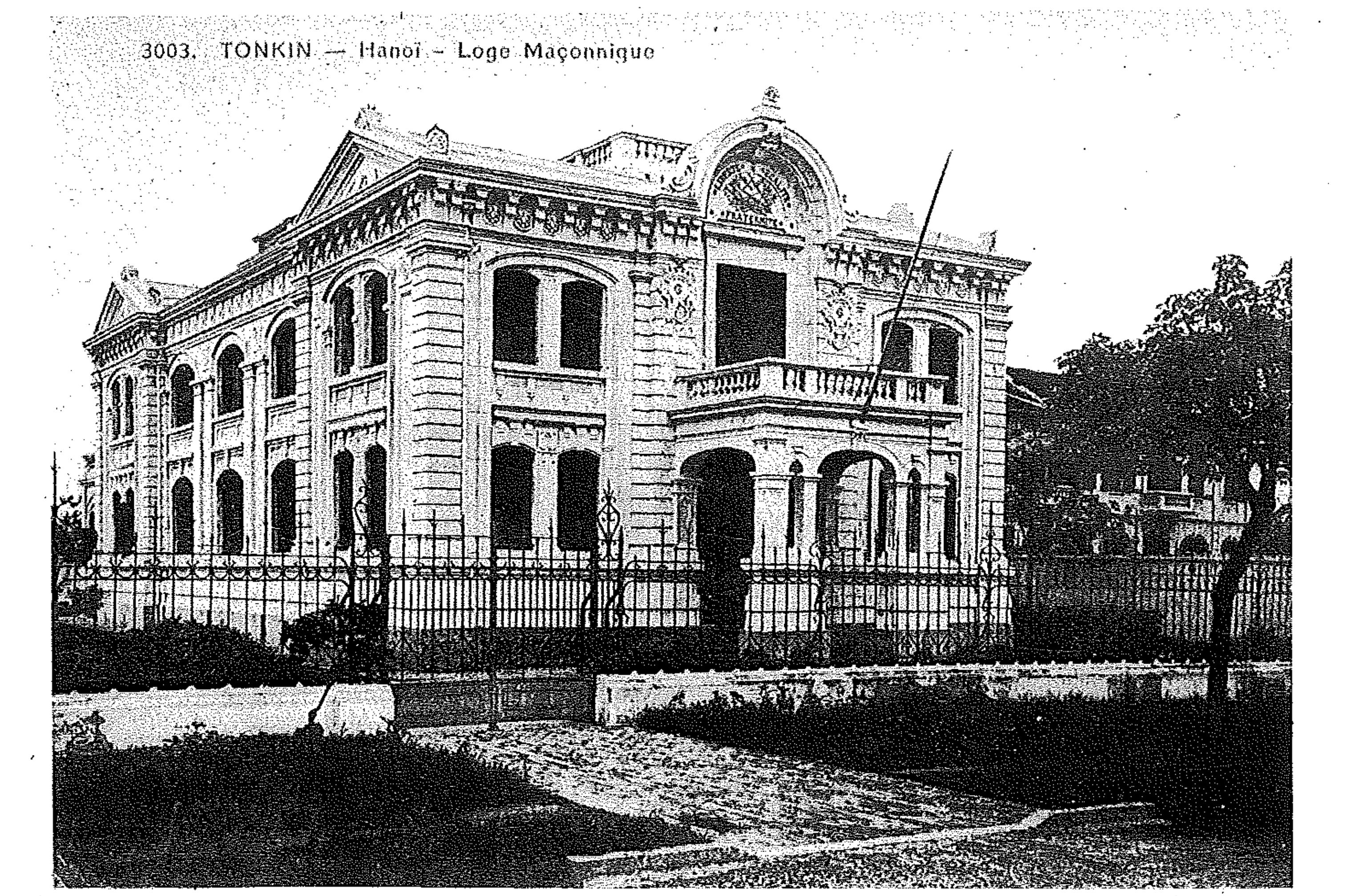
Contrairement à ce que disait Gambetta, l'anticléricalisme doit être un article d'exportation ; il en est de même de l'antifascisme (1).

Enfin, le vice-président du même Congrès était le Juif **Daltroff**, 33e degré, membre du Conseil de l'Ordre, cousin du Juif Alexandre Israël, sénateur de l'Aube et collaborateur intime du Maçon sans tablier Edouard Herriot.

●

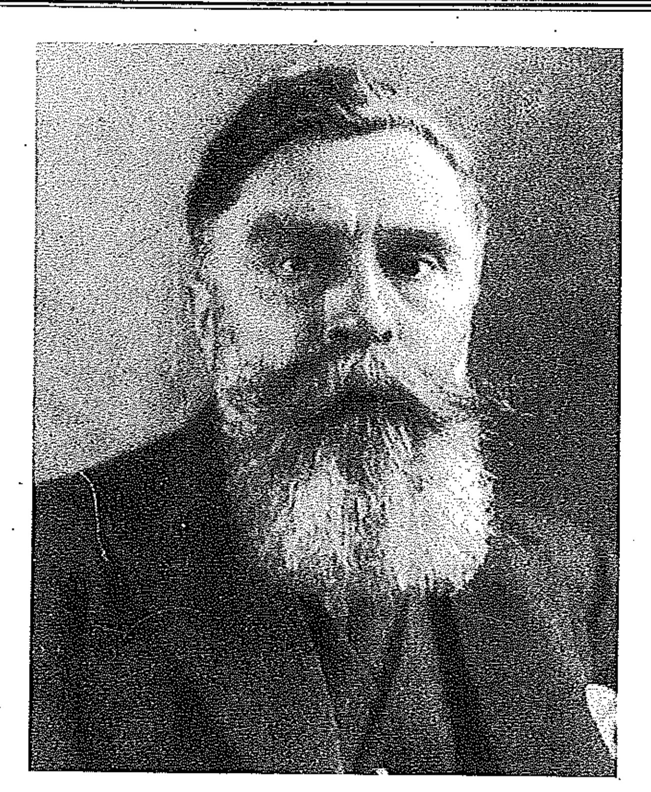
Pour donner une idée de l'importance des positions occupées par la Maçonnerie dans nos colonies, nous donnons, ci-après, une liste des FF.·. ayant exercé **de hautes fonctions coloniales de 1920 à 1940 :**

(1) Compte rendu du Convent de 1936, p. 17.



GOUVERNEURS GÉNÉRAUX

1. DE COPPET Marcel ex-gouverneur général de l'A. O. F. et de Madagascar.	Inséparable du « Progrès de Paris » et « France Australe de Tananarive » (G.-O.).	5. STEEG, ex-résident général au Maroc.	
2. LEBEAU Jacques, ex-gouverneur général de l'Algérie.	Membre de la Loge « La Clémente Amitié », Orient de Paris (G.-O.).	6. VARENNE Alexandre, ex-gouverneur général de l'Indochine.	Initié en 1906 aux « Rénovateurs », Paris (G.-O.), honoraire en 1935, membre de la Loge « La Fraternité Tonkinoise », Or.˙. d'Hanoï.
3. PEYROUTON Marcel, ex-résident général en Tunisie.	Membre de la Loge « L'Action de Paris » (G.-O.) et du chap.˙. « Nouvelle Carthage de Tunis », démission en 1928, définitive en 1934.	7. VIOLLETTE Maurice, ex-gouverneur général de l'Algérie.	Membre Loge « Bienfaisance et Progrès », Paris, ancien membre du Conseil de l'Ordre vénérable de la Loge « Les Enfants de Rabelais ». Or.˙. de Chinon.
4. RESTE Joseph, ex-gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française.	Membre de la Loge « L'Aurore du Congo » de Brazzaville, vénérable en 1922, affilié à la « Parfaite Union de Marseille ».	8. CARDE Jules, ex-gouverneur général de l'A. O. F. et de l'Algérie.	Membre des Loges « France et Colonies » et « Inséparable du Progrès » (G.-O.), de Paris, radié en 1938.





VARENNE

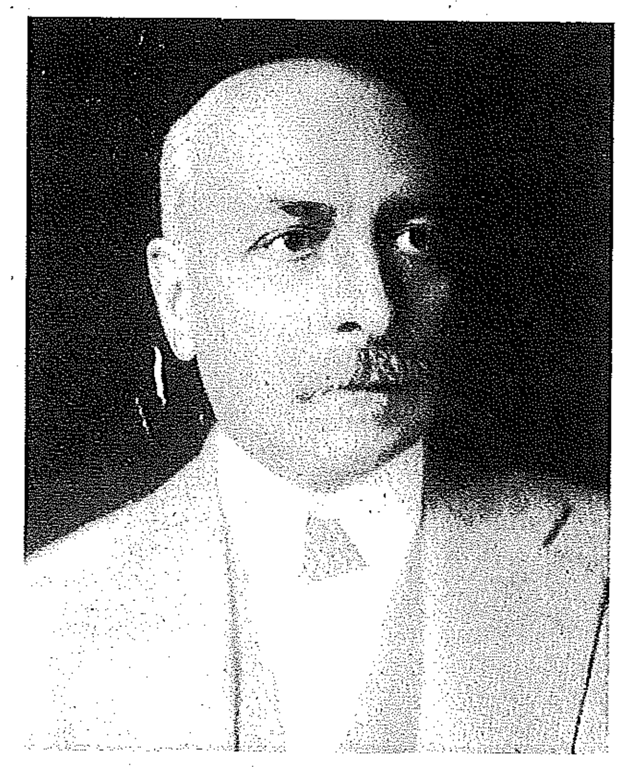


PEYROUTON

GOUVERNEURS F∴ M∴



VIOLLETTE



CARDE

GOUVERNEURS ET RÉSIDENTS SUPÉRIEURS

1. BLACHER Louis-Placide, ex-gouverneur de la Guinée.	Membre de la Loge « Pythagore » de Paris (G.-O.), radié en 1934.
2. BOURGINE Léon, ex-gouverneur de la Côte-d'Ivoire.	Loge « France et Colonies », Paris, et « Avenir du Sénégal » à Dakar (G.-O.), radié en 1934.
3. BRASSAT - LAPEYRIERE Pierre-Henri, ex-gouverneur des Colonies.	Membre de la Loge « Les Amis Persévérants » et « L'Etoile de Vezone Réunis » de Périgueux (G.-O.).
4. CHOT-PLASSOT Robert, gouverneur de la Guyane **(en activité).**	L.·. « France Australe » de Tananarive et de « L'Etoile de l'Avenir » de Paris (G.-O.), surveillant en 1932-1933 à « L'Etoile de l'Avenir ».
5. DELPECH Léonce, ex-gouverneur du Togo.	Membre de la Loge « Aurore du Congo » de Brazzaville (G.-O.), délégué au congrès des colonies en 1938, rapporteur de l'organisation des Loisirs.
6. DURAND Oswald, gouverneur - directeur administratif du cabinet du Président de la République.	Membre de la Loge « L'Action Sociale » de Béziers et du chapitre « Réunion des Amis Choisis » de Béziers.
7. EBOUE Félix, ex-gouverneur du Tchad et de la Guadeloupe.	Membre du chapitre « La France Equatoriale ».
8. MONTAGNE Michel-Lucien, ex-gouverneur du Togo.	Membre de la Loge « France Australe », orateur en 1927, délégué au Convent en 1931.
9. FOUSSET Louis-Jacques, ex-gouverneur du Soudan.	Membre de la Loge « L'Emancipation » de Paris.
10. FOURNIER René-Victor, ex-gouverneur des Colonies.	Membre de la Loge « France et Colonies » (G.-O.), Paris, affilié à la Loge « Bélisaire » d'Alger.
11. PARISOT Georges-Hubert, gouverneur du Sénégal et ex-directeur administratif du cabinet de M. Jeannenay **(en activité).**	Membre des Loges « Les Cœurs Unis » de Vesoul et « La République » de Paris, membre du comité d'administration de la L.·. en 1935.
12. TELLE Emile-Edouard-Léon, gouverneur des Colonies en retraite.	Membre de la Loge « Les Inséparables du Progrès » de Paris, orateur en 1932, affilié à la Loge « Mont Ganelon » de Compiègne.
13. WINTREBERG Henri-Edouard, résident supérieur en retraite.	Membre du chapitre « La Fraternité Tonkinoise ».
14. CHAPON - BESSAC Pierre, ex-gouverneur de la Côte des Somalis à Djibouti.	Membre de la Loge « France et Colonies », radié en 1936.
15. POIRET Georges, ex-gouverneur de la Guinée.	Membre de la Loge « France et Colonies ».

HAUTS FONCTIONNAIRES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

1. MERAT Louis, inspecteur général des colonies, ex-directeur des affaires économiques, démis d'office.	Membre de la Loge « L'Amitié » de Paris et du chap.·. « L'Avenir » de Paris.
2. JOSEPH Gaston, directeur des affaires politiques au Ministère des Colonies (en activité en 1943).	Membre de la Loge « L'Emancipation » de Paris.
3. SAUNIERE Maurice, directeur du personnel au Ministère des Colonies (en activité en 1943).	Membre de la Loge « Les Inséparables du Progrès » de Paris.
4. CAZAUX Jacques-Valentin, ex-directeur des finances de l'A. E. F., inspecteur général des Colonies, relevé de ses fonctions.	Membre de la Loge « La France Australe » à Tananarive, affilié à la Loge « L'Emancipation ».

DÉLEGUÉS ÉLUS DES COLONIES

BUI QUANG CHIEU (ou RONI).	Représentant les populations autochtones de la Cochinchine, membre de la Loge « France : Colonies » de Paris.
DELMONT Alcide, délégué élu de la Côte-d'Ivoire, ancien député de la Martinique.	L∴ « Frères Unis Inséparables », Orient de Paris, vénérable en 1920, radié en 1934.
VALENT Jean-Louis, ex-délégué élu de la Côte-d'Ivoire.	Membre « France et Colonies » de Paris et de « L'Etoile Occidentale » de Dakar, orateur au Congrès des Loges coloniales en 1927, 1928, 1929, 1930, 1931 et 1933, radié en 1934.

BOUSSENOT G., délégué de Madagascar (Ouest). Fiche N. A.— FERACCI Jean-Baptiste, Vice-président de la Chambre de commerce de Konakry, délégué élu de la Guinée.

Cette liste, d'ailleurs fort incomplète, donne une idée du **filet à mailles serrées que la Maçonnerie avait jeté sur nos colonies,** surtout si l'on considère que le réseau de son influence s'étendait à tous les corps administratifs et militaires, au commerce, à l'industrie et même, quoique faiblement, au monde des planteurs.

Il est intéressant de préciser, en outre, que les corps administratifs les plus gangrenés étaient ceux-là mêmes (P. T. T., Chemins de fer, Travaux publics, Enseignement) qui, dans les gouvernements dits « de gauche », ne cessaient de présenter des revendications, de formuler des menaces de grève et réclamaient « les Soviets partout » !

D'autres corps, pour être moins noyautés, comprenaient cependant, en proportions variables, des individus qui ne cachaient pas leurs opinions marxistes : administrateurs des colonies (corps d'autorité !), services généraux d'administration, magistrature, douanes, etc...

Enfin, l'armée elle-même comptait dans ses rangs de nombreux initiés.

La Direction des troupes coloniales au Ministère de la Guerre (8e Direction) a toujours abrité des F∴-M∴ ou des maçonnisants notoires, tels que le général Bührer ; des chefs de bureau : Boschetti, Sévin ; des rédacteurs, commis de bureau et secrétaires (Gallien), etc. Tous les militaires coloniaux n'oublient pas que les bonnes colonies étaient pour les F∴ tandis que les autres allaient dans les pays malsains.

●

On sait que la hiérarchie maçonnique était établie de façon telle qu'elle était une « **contre-hiérarchie** » des autorités légalement constituées, si bien que des chefs de colonies, des administrateurs qui sont les représentants du pouvoir central, recevaient des directives maç∴ de FF∴ qui, fréquemment, se trouvaient être leurs subordonnés.

Un gouverneur, aujourd'hui décédé, d'une colonie africaine, s'est ainsi trouvé être d'un degré inférieur au chef du service des P. T. T. de la colonie qu'il administrait. Ce dernier, qui ouvrait au « cabinet noir » la correspondance privée des fonctionnaires, faisait son rapport au gouverneur, mais lui indiquait en même temps la conduite à tenir vis-à-vis de ceux-ci, notamment au moment des propositions pour l'avancement. Et des faits semblables se reproduisaient à tous les échelons, dans tous les postes où deux FF∴ se trouvaient ensemble en service.

Bien que près de trente mois déjà se soient écoulés depuis la dissolution des sociétés secrètes, à la veille de l'envahissement de l'Afrique du Nord par les Anglo-Saxons, la F∴-M∴ coloniale n'avait guère perdu de sa puissance. Les fonctionnaires étaient toujours « fichés » (dans les mémoires seulement peut-être) et les avancements étaient trop souvent accordés dans les mêmes conditions qu'auparavant !

●

Nous avons démontré que la F∴-M∴ — bien qu'adversaire déclarée de la colonisation — avait mis la main sur des postes coloniaux importants.

On pourrait de même démontrer que, dans la métropole comme dans l'empire, la F∴-M∴ :

— a soutenu les intérêts du capitalisme international au détriment de ceux des colons installés outre-mer ;

— n'a jamais défendu les intérêts nationaux dans les négociations des traités de commerce ;

— a facilité l'installation de nombreuses sociétés étrangères (anglaises surtout) qui concurrençaient gravement l'industrie et le commerce français.

Glanons, par exemple, dans le Bulletin d'Information anti-maçonnique du 4 avril 1942, n° 13, cette information :

La F∴-M∴ et le Transsaharien. — **Dès le lendemain de la défaite, le gouvernement du Maréchal Pétain a entrepris et réalisé cette œuvre monumentale et de première utilité qu'est le Transsaharien.**

Depuis longtemps déjà des Français avisés réclamaient la construction de ce chemin de fer.

On ne s'expliquait pas pourquoi, de projets en projets, cette réalisation était différée.

Nous avons trouvé la réponse dans Le Bulletin Hebdomadaire des Loges de la Région Parisienne **du 13 janvier 1924.**

Les Loges : France et Colonies et Inséparables du Progrès, tenaient le 16 janvier une tenue, 16, rue Cadet, avec la F∴ Georges Barthélémy, député du Pas-de-Calais, délégué au Conseil Supérieur des Colonies, sur ce thème : Pourquoi nous sommes contre le Transsaharien ?

Ainsi, la Maçonnerie était contre le Transsaharien. Voilà qui explique bien des choses.

Mais quels intérêts de haute banque judéo-anglais étaient donc menacés ?

— a favorisé, enfin, le vote de lois, la signature d'instructions ministérielles ou de directives à tendance démagogique interdisant un développement rationnel et rapide des colonies françaises, cela au grand profit des colonies étrangères concurrentes (anglaises et hollandaises).

●

La défaite — cette défaite dans laquelle ils portent une si lourde responsabilité — n'a rien appris aux fils de la Veuve.

Depuis l'armistice, les FF∴ de la métropole, comme ceux

des colonies, sont restés attachés aux mêmes idéologies mortelles, ils sont restés préoccupés des mêmes intérêts, ils continuent de servir les mêmes maîtres: **leurs maîtres anglo-saxons.**

Le Maréchal, Chef de l'Etat, a fait prononcer la dissolution des sociétés secrètes. Les Maçons ne lui ont pas pardonné cette mesure de salut public.

Société secrète, la F.'. M.'. est devenue plus secrète encore depuis 1940, c'est-à-dire que ses membres ont pris plus de précaution pour se réunir, sans pour cela ralentir leurs activités. Celles-ci ont été d'autant plus efficaces aux colonies que les gouverneurs généraux, les gouverneurs, les administrateurs et les fonctionnaires, étaient presque tous Maçons ou maçonnisants. Ils ont favorisé leurs manœuvres ou ils ont fermé les yeux sur les agissements de leurs frères.

Et les Loges — comme les Juifs — ont de pair préparé leur revanche !

Ainsi qu'en Espagne, la judéo-maçonnerie a aidé à la désagrégation — au profit de l'étranger — de l'Empire espagnol, ainsi, chez nous, elle a fourni des cadres au « gaullisme », avant de préparer la « livraison » de notre Afrique du Nord aux Américains, qui n'auraient pu y prendre pied si sa défense n'avait été, au préalable, neutralisée dans tous les domaines.

En débarquant sur le sol africain, les soldats du Nouveau Monde étaient porteurs d'un message du F.'. Roosevelt qui saluait les Français, au nom du sacré ternaire maç.'. : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

De même qu'en 1918, les déclarations du F.'. Wilson — qui venait nous faire perdre la paix — furent accueillies par les batteries d'allégresse des Loges, de même les termes spécifiquement maçonniques de ce message ont dû susciter l'enthousiasme des frères coloniaux.

Puis, dès que nos territoires furent « donnés » l'envahisseur, celui-ci remerciait ceux qui furent parmi les premiers artisans de cette trahison. Il rapportait les mesures prises contre les Juifs, celles édictées contre la F.'. M.'.. Et... l'on entendait reparler des FF.'. Chautemps, Peyrouton, Pierre Cot. Les gros gibiers maçonniques se faisaient une fois de plus les valets de l'étranger.

C'est dans la norme ! et nombreux étaient ceux qui prévoyaient ces trahisons, que des exécutions opérées en temps opportun eussent pu éviter.

Combien plus douloureuses encore nous apparaissent les incôncevables défections de certains grands chefs militaires...

Huit jours avant les débarquements américains en Afrique du Nord, un vénérable confiait, à peu près en ces termes, à un de nos collaborateurs de province :

« Avant peu, vous verrez changer de camp la personnalité qui touche de plus près le Maréchal ».

Les attaches de l'ex-amiral Darlan avec la judéo-maçonnerie sont certaines ; avec les Juifs, par la juive Suzanne Crémieux, épouse Schreiber, avec les Maçons par son père. Lui-même, membre du Rotary-Club — association de naissance et de direction américaine très infiltrée par la Maç.'. — est considérée par de nombreux frères comme ayant été initié.

Nous n'avons, jusqu'ici, trouvé aucune preuve formelle le confirmant.

Le 18 février 1935, sur une question de la G.'. L.'., le chef du secrétariat répondait que le nom de M. Darlan ne figurait pas au répertoire du G.'. O.'. de France.

En revanche, nous possédons, dans les archives, une lettre du F.'. Biancheri, de Toulon, (Loge « Les Frères Ecossais » G.'. L.'.) en date du 20 décembre 1935, intervenant en faveur du frère Ravello, dessinateur mécanicien à l'Arsenal :


4 ORDRES DU JOUR DES LOGES DE LA REGION PARISIENNE

Mardi 12 Octobre 1937

PARIS (O.'. O.'.)
Temple : 16, rue Cadet, Paris-9e

ELECTIONS DES OFFICIERS

La France
va-t-elle perdre
l'Afrique du Nord ?

Conférence par notre F.'. Bernard LECACHE,
Président de la Ligue Internationale contre l'Antisémitisme et le Racisme.

Discussion frat.'.

Document prophétique ! (Le F.'. juif Bernard Lecache est, par la volonté de Darlan, directeur du plus grand quotidien d'Algérie).

« C'est pour cela que je m'adresse à vous, mon T.'. C.'. F.'., afin d'arriver à un résultat qui ne fait aucun doute si nos FF.'. bien placés pour cela voulaient s'en occuper. Je veux parler DE NOS FF.'. DARLAN ET VIOLETTE. »

Maçon ou non, l'ex-amiral Darlan, en violation formelle de la mission qu'il avait reçue de M. le Maréchal, a rendu sans combattre Alger aux Américains.

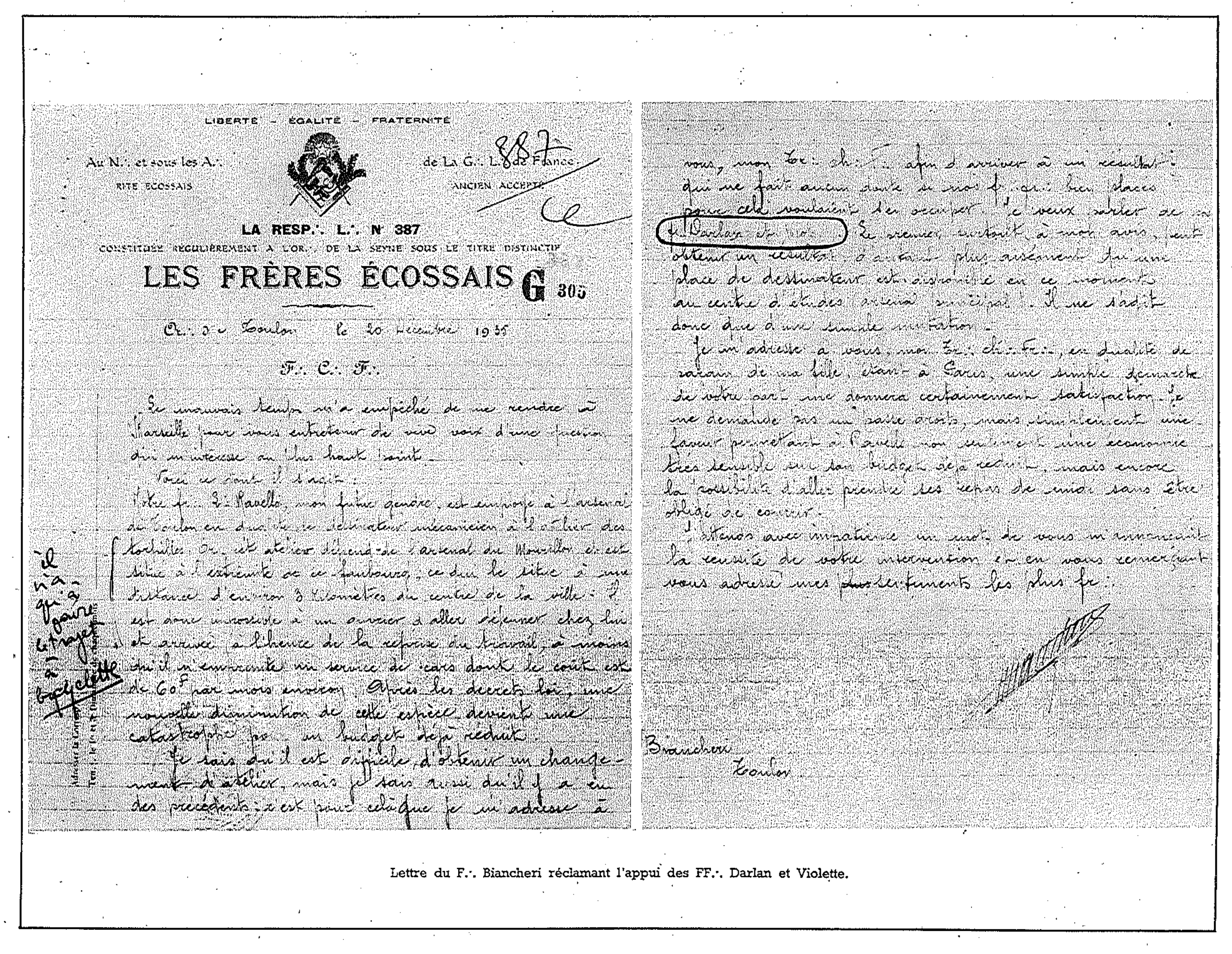
De son côté, l'ex-général Giraud, déchirant les promesses écrites qu'il avait faites au Chef de l'Etat, a entraîné dans la dissidence nombre d'officiers français qui ont foulé aux pieds les serments de fidélité qu'ils avaient prêtés.

Quels que soient les sentiments qui aient pu les pousser dans la voie de la trahison, leur reniement est contraire à toutes les traditions de l'armée française.

Tous les Français, qui sont justement fiers de ces traditions, ne sauraient excuser ces lâchetés et veulent, plus que jamais, se souvenir que **rien de grand ne saurait être construit hors de la loyauté et de l'honneur.**

C'est pourquoi ils demandent que soient cloués au pilori les Juifs, les Maçons et les officiers félons qui, inconsciemment ou non, leur ont servi de complices... et ils réclament que soient publiés — en un tableau d'honneur — les noms des héroïques officiers, soldats, marins, aviateurs, qui en restant fidèles, ont sauvé, à Casablanca et à Oran, l'honneur du drapeau !

J. DE BOISTEL.



LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Au N∴ et sous les A∴ de la G∴ L∴ de France

RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ACCEPTÉ

887

LA RESP∴ L∴ N° 387

CONSTITUÉE RÉGULIÈREMENT A L'OR∴ DE LA SEYNE SOUS LE TITRE DISTINCTIF

LES FRÈRES ÉCOSSAIS

G 305

Or∴ de Toulon le 20 Décembre 1935

F∴ C∴ F∴

Le mauvais temps m'a empêché de me rendre à Marseille pour vous entretenir de vive voix d'une question qui m'intéresse au plus haut point.

Voici ce dont il s'agit :

Votre f∴ E. Ravello, mon futur gendre, est employé à l'arsenal de Toulon en qualité de dessinateur mécanicien à l'atelier des torpilles. Or, cet atelier dépend de l'arsenal du Mourillon et est situé à l'extrémité de ce faubourg, ce qui le situe à une distance d'environ 3 kilomètres du centre de la ville. Il est donc impossible à un ouvrier d'aller déjeuner chez lui et arriver à l'heure de la reprise du travail, à moins qu'il n'emprunte un service de cars dont le coût est de 60F par mois environ. Après les décrets-lois, une nouvelle diminution de cette espèce devient une catastrophe pour un budget déjà réduit.

Je sais qu'il est difficile d'obtenir un changement d'atelier, mais je sais aussi qu'il y a eu des précédents ; c'est pour cela que je m'adresse à vous, mon Tr∴ Ch∴ F∴ afin d'arriver à un résultat qui ne fait aucun doute si nos f∴ qui, bien placés pour cela, voulaient s'en occuper. Je veux parler de nos f∴ Darlan et Viol∴ Le premier surtout, à mon avis, peut obtenir un résultat d'autant plus aisément qu'une place de dessinateur est disponible en ce moment au centre d'études arsenal principal. Il ne s'agit donc que d'une simple mutation.

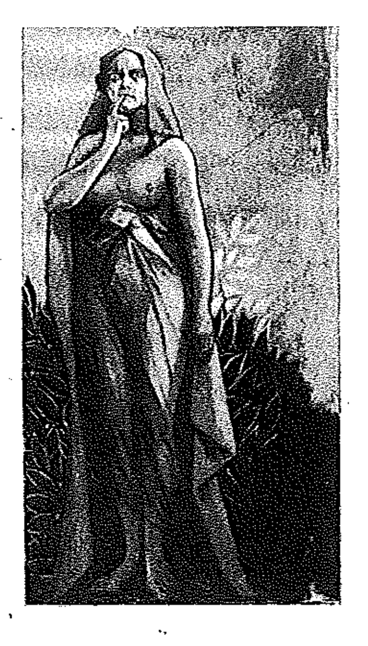
Je m'adresse à vous, mon Tr∴ Ch∴ Fr∴, en qualité de parrain de ma fille, étant à Paris, une simple démarche de votre part me donnera certainement satisfaction. Je ne demande pas un passe-droits, mais simplement une faveur permettant à Ravello non seulement une économie très sensible sur son budget déjà réduit, mais encore la possibilité d'aller prendre ses repas de midi sans être obligé de courir.

J'attends avec impatience un mot de vous m'annonçant la réussite de votre intervention et en vous remerçiant vous adresse mes ~~plus~~ sentiments les plus fr∴

Biancheri
Toulon

il n'a qu'à faire le trajet à bicyclette

Lettre du F∴ Biancheri réclamant l'appui des FF∴ Darlan et Violette.



LES F∴ M∴ PARTOUT !

Nous sommes certes loin d'avoir oublié la triste et très inquiétante rengaine que clamaient en France, à tous les échos et écrivaient sur tous les murs, les moscoutaires du Front populaire.

Nous avions alors les oreilles rebattues et les yeux lassés de cette sinistre phrase : « Les Soviets partout ! » Or, beaucoup de nos lecteurs, pour ne pas dire la totalité, ne se doutent certainement pas que, dans les pays les plus reculés du monde, dans les contrées très déshéritées et les moins accessibles, des F∴ M∴ se sont efforcés et ont souvent réussi à faire des adeptes de leur doctrine en s'inspirant tout simplement de la même formule à l' « emporte-pièce » et tout aussi virulente, mais combien plus silencieuse : « Les F∴ M∴ partout ! »

Nous savons tous que l'Afrique du Nord a eu, depuis longtemps, puisque Abd-el-Kader lui-même avait été initié, ses recruteurs spécialisés ; mais ce que nous savons moins, c'est que des agents de la F∴ M∴ ont réussi ce tour de force d'introduire des ramifications dans les sables du désert, au delà même des confins sahariens jusqu'en... Mauritanie.

Voici une anecdote authentique qui, à l'époque, a bien amusé les membres du corps des officiers mauritaniens.

Pour la bien situer et nous plonger un peu dans l'ambiance locale, quelques précisions géographiques sont nécessaires.

La Mauritanie est un assez important territoire d'une superficie utile, égalant à peu près la France ; elle est limitée au nord par une large bande désertique qui la sépare du Maroc ; au sud, par le fleuve Sénégal ; à l'est, par l'immensité du Sahara et à l'ouest par l'Océan Atlantique avec son enclave espagnole : le Rio del Oro.

Pour bien asseoir notre relation, sachons aussi que du point de vue politique, le fleuve Sénégal forme une véritable barrière entre la race noire et les Maures ; ils n'ont entre eux que des relations commerciales ou plutôt d'échanges qui ne débordaient jamais le fleuve, à cette époque tout au moins. On peut d'autre part assurer que, jusqu'en 1900, il n'y pénétrait pour ainsi dire pas d'Européens, mais quelques Maures venaient seulement résider à Saint-Louis pour y apprendre le français dans le but certain de savoir ce que nous pensions et disions d'eux et aussi connaître nos intentions futures à leur égard.

Ajoutons encore pour la compréhension du récit que ce pays était, avant notre venue, peuplé par des tribus nomades dont le plus grand nombre dites « maraboutiques » et à peu près inoffensives, et quelques autres « guerrières ». Ces dernières (une seule par province) avaient un rayonnement limité à leur circonscription respective, celles-ci se prétendant les protectrices de celles-là. En fait, elles détenaient le pouvoir, on leur obéissait par la crainte des armes car elles étaient bien armées, elles usaient et abusaient de leur situation privilégiée et se faisaient payer cher les combats qu'elles livraient quelquefois aux pillards du Sahara.

Ainsi, sauf pour quelques rares grands chefs religieux comme Cheikh Sydia par exemple (il n'y avait que lui d'influent d'ailleurs et on l'appelait le Pape de la Mauritanie), le chef de la tribu guerrière donnait des ordres, était écouté; lui seul était susceptible en un mot de répandre la bonne parole, de faire de l'apostolat.

Or, le chef de la tribu guerrière des Ouled Ahmed, nommé Cheikh Fall, régnait ainsi sur la province du Brakna. Il parlait assez correctement le français, ayant séjourné assez longtemps à Saint-Louis, au « poste d'écoute », s'intitulait pompeusement ministre et s'était cru de ce fait autorisé à écrire au ministre de la Guerre français en l'appelant « mon cher collègue ». Cela lui avait valu une aimable réponse que nous avons personnellement vue et un appréciable cadeau, guerrier comme il convient ; mais il s'agit là d'une autre histoire qui n'a pas sa place ici et nous sortirait du cadre que nous nous sommes tracé.

Donc, tenir Cheikh Fall c'était tenir la province entière, et s'assurer du Cheikh comme sergent recruteur c'était la certitude de la réussite de nos désirs ou de nos ordres sur toutes les tribus en y ajoutant évidemment quelques cadeaux, soit un mousqueton, soit des munitions.

Lors de ma prise de commandement de la province, Cheikh Fall, en bon subordonné, ne manqua évidemment pas de venir à ma rencontre à la limite du territoire et me présenta ses respects avec un peloton de ses plus braves guerriers montés à chameau.

C'était un beau vieillard, sec comme tous les Maures, très alerte, l'œil vif, un regard de feu ; il montait seul un cheval du fleuve assez fougueux et avait belle allure ; il était accompagné, ou plutôt suivi, de quelques notables et d'un interprète du poste. J'arrivai moi-même à cheval avec une escorte de goumiers, et les présentations se firent avec force salamaleks et compliments habituels dans un style arabo-saharien très touffu que moi-même, arabisant, avais bien de la peine à démêler. L'interprète était d'ailleurs à mes côtés et s'efforçait de m'expliquer les noms, attributions et fonctions de chacun.

Aussitôt après ces salutations faites à distance réduite, Cheikh Fall s'avança et nous nous serrâmes très cordialement et longuement la main. Je fus assez surpris dès cette première prise de contact de la façon dont il me pressait la

dextre ; en plus d'un mouvement tremblotant j'avais l'impression, assez désagréable d'ailleurs, qu'un de ses doigts était replié ou déformé sans qu'il soit cependant totalement ankylosé. Je pensais sur-le-champ que cet excellent Cheikh était peut-être un peu énervé et que son doigt replié (l'annulaire ou le majeur, je ne sais plus) était la conséquence et le souvenir d'une blessure à la main, car il avait la réputation d'un bon « baroudeur ». Il pouvait se faire aussi qu'un commencement de rhumatisme lui ait déformé un doigt.

Je n'y attachais sur-le-champ aucune importance et nous nous séparâmes naturellement bons amis, après qu'il m'eût fait l'honneur de m'accompagner jusqu'à ma résidence.

La dernière réception terminée après la fantasia qui la clôturait et dès ma prise officielle de commandement, mon premier soin fut de m'entretenir seul à seul avec l'interprète qui était venu lui aussi à ma rencontre et qui brûlait lui-même du désir de me causer. On sait, en effet, qu'un interprète officiel, dans ces régions, est un personnage d'importance qui en sait long, est toujours très écouté et assez souvent craint ; mais on devine qu'un commandant de région doit tout entendre pour tout savoir ! même les racontars, et j'avais besoin de prendre la « température » de mes administrés.

Cet interprète était un haratine (1) intelligent ayant vécu jusqu'à 15 ans sous la tente maure, connaissant parfaitement l'arabe et, par sa mère, la langue toucouleur (2). De plus, il avait fait de bonnes études de français à Saint-Louis où il avait été admis officiellement pendant trois ans à l'école des interprètes suivie également par quelques fils de chefs.

Il n'aimait pas particulièrement les Maures, surtout la tribu des Ouled Ahmed. Je m'en doutais un peu et j'en eus la certitude par la suite. Il ignorait encore mes connaissances de la langue arabe et s'en trouvait tout à fait à l'aise pour me raconter son histoire.

La conversation s'orienta vite sur Cheikh Fall, autant sur mon invite que sur son désir évident et nous eûmes à peu près la conversation suivante :

— Connais-tu, mon lieutenant, et as-tu entendu parler de Cheikh Fall en passant à Saint-Louis ? (3)

— Non, presque pas ; le gouverneur m'a surtout entretenu d'Ahmadou (4).

— Tu ne sais donc pas que lui et quelques-uns de ses guerriers, tout en rendant hommage à Dieu seul, prétendent, sur les conseils et les explications d'un Français, réformer notre religion ? Ils font des gestes, se réunissent et tiennent des raisonnements spéciaux qui inquiètent beaucoup de gens dans les tribus.

— Oh ! oh !... En bon musulman qu'il doit être, et les Maures sont restés de vrais croyants, cela est surprenant, et je n'y crois guère.

— Tu fais erreur, mon lieutenant, ajouta-t-il, et je vais t'en donner une preuve : n'as-tu pas remarqué à l'étape de X..., quand nous sommes allés à ta rencontre, comme il a posé son mousqueton sur le pommeau de sa selle et a levé les deux bras en l'air en forme de cerceau ?

— Oui, je me souviens, en effet, mais j'ai pensé qu'il s'agissait là d'un geste de bienvenue spécial à la tribu ou au pays.

— Pas du tout, c'est une sorte de signe de ralliement qu'il emploie « habituellement » (5) quand il se trouve devant quelqu'un pour la première fois et aussi, dit-on, au baroud (6).

— Quel serait, d'après toi, la signification de ce geste ?

— Je n'ai pas encore pu savoir ce qu'il veut dire ou faire comprendre, mais on assure qu'il y a d'autres chefs de guerriers qui le font aussi dans les autres provinces.

— Bien, lui dis-je, essaye de savoir et tiens-moi au courant.

Je fus quelques semaines avant de revoir Cheikh Fall occupé qu'il était avec un rezzou (7), mais je me proposais de l'observer attentivement pour essayer de découvrir la raison de ce geste qui m'intriguait.

A son retour de l'expédition qui lui avait été confiée, il n'eut rien de plus pressé, naturellement, que de me montrer ses prisonniers et son butin ; je le complimentais très chaudement comme il le méritait ; nous nous regardâmes fixemont pendant quelques secondes ; il ne me « gratta » pas, cette fois, dans le creux de la main, pas plus qu'il ne chercha à faire chevaucher son pouce sur mes doigts, mais il porta subitement la main droite à sa poitrine d'une manière tout autre que celle, régulière, qui consiste à saluer rituellement son frère, manière que je connaissais parfaitement et que j'employais d'ailleurs. Il avait une assez curieuse façon d'écarter et de rapprocher quelques doigts et ma curiosité était excitée, mais je n'étais pas pressé et j'attendais patiemment l'occasion de savoir l'explication de ce que je croyais toujours être des minauderies enfantines.

Je ne fus fixé que quelques mois plus tard, à l'occasion d'une entrevue que j'avais avec un de mes voisins de cercle nouvellement arrivé et à laquelle Cheikh Fall assistait ; il recommença avec lui le « coup » des bras en cerceau. En prenant le thé sous la tente, au cours d'une conversation en arabe, je fus tout à fait édifié sur leur fraternité spéciale.

Vous l'avez aisément deviné, Cheikh Fall était F∴ M∴, ou se croyait tel ; il me l'avoua franchement sur mes questions précises et ne me cacha pas sa stupéfaction, mélangée de surprise, d'apprendre que son commandant de province ne l'était pas.

J'appris plus tard par un Adjoint des services civils qui avait renié la secte que mon brave Cheikh avait été initié, très grossièrement d'ailleurs, par un officier de Saint-Louis et entretenu dans les principes par deux de mes prédécesseurs au poste que je venais de quitter. On lui avait certifié, et il le croyait, que la presque totalité des officiers de l'armée française étaient F∴ M∴ !

Nous terminons ce récit vécu à peu près comme nous l'avons commencé, à savoir qu'il est absolument stupéfiant d'avoir trouvé en Mauritanie, quelques années seulement après notre pénétration, des indigènes, et les plus influents, déjà initiés à la F∴ M∴.

Comment nier cette force, cette organisation, ce prosélytisme ? Ceux qui en doutent sont des fous ou des lâches et volontaires inconscients !

Il est aisé de comprendre, partant de là, avec quelle facilité les membres des loges américaines et anglaises ont trouvé si bon accueil et toutes les portes ouvertes en A.O.F. Comment autrement expliquer le lymphatisme des 160.000 Français en face des 60.000 Britanniques débarqués ?...

A. BOURON,
Chef de bataillon
de l'Infanterie coloniale.

NOTA. — Nous nous proposons d'examiner ensemble, dans de prochains articles, par quels tours de force la F∴ M∴ a également réussi dans l'art néfaste de semer l'ivraie dans toute l'Afrique du Nord, même parmi les troupes en campagne, pendant la conquête et au fur et à mesure de leur pénétration.

(1) Fils d'un Maure et d'une « domestique » noire attachée à la tribu.
(2) Race habitant la rive gauche du fleuve.
(3) Saint-Louis était le siège du commissaire général de la Mauritanie.
(4) Chef des dissidents qui descendaient du sud du Maroc assez fréquemment sur le nord de la Mauritanie.
(5) Je n'ai jamais pu lui faire dire « habituellement ».
(6) Combat.
(7) Détachement de pillards en armes, ou de dissidents.

LE F∴ LA FAYETTE

EN JUILLET 1789

LE 4 mai 1789, M. de La Fayette avait défilé dans les rues de Versailles, mêlé aux nobles, « aux habits parés aux chapeaux à plumes ».

A vrai dire, il ne fut pas très remarqué.

La foule des Versaillais n'avait d'yeux que pour les habits noirs des députés du Tiers et un nom courait sur toutes les lèvres : celui de Mirabeau.

Et pourtant, deux mois plus tard, M. de La Fayette sera la plus grande vedette de la Révolution parisienne.

Ce n'est point un inconnu dans les milieux révolutionnaires. On se souvient qu'il est revenu avec une certaine auréole de son expédition en Amérique.

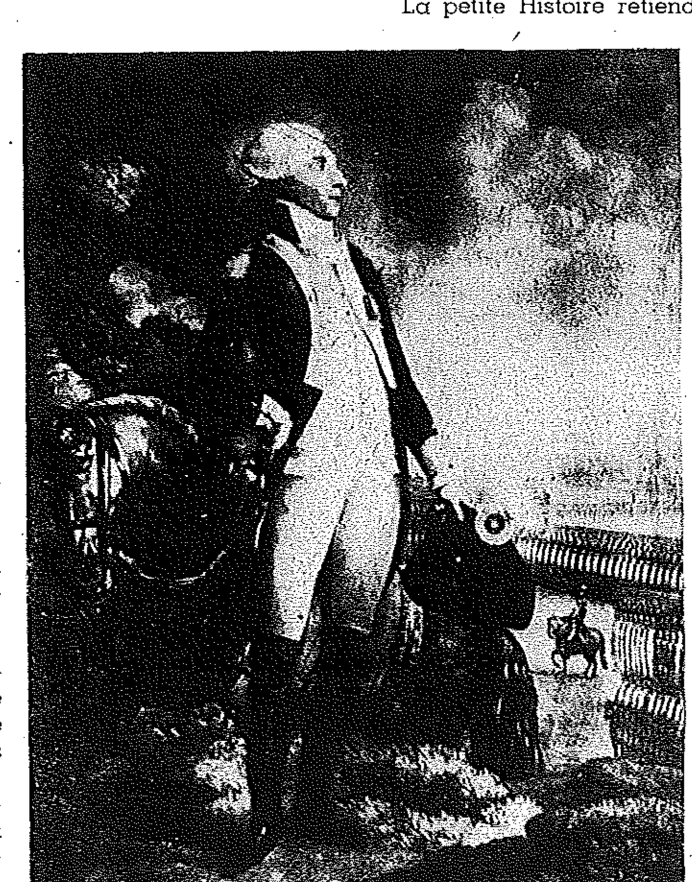
Les milieux maçonniques — qui vont jouer un rôle si important dans la préparation de la Révolution — le connaissaient de longue date déjà. Il est des leurs depuis dix ans, assure-t-on.

Le F∴ André Lebey, qui s'est fait son biographe maçonnique dans un long et touffu ouvrage en deux tomes (1), rapporte que M. de La Fayette aurait été fait Franc-Maçon dans une fête de Loge militaire, le 27 décembre 1779.

« Avec Washington, Franc-Maçon lui-même, après la fin du siège et la capitulation de New-Town, il avait assisté aux travaux de la Loge n° 9. Il est connu, en outre, que la Grande Loge de Pensylvanie le déclare ancien Maçon du rite d'York, et Gould, dans son **Histoire de la Franc-Maçonnerie**, étudiant les Loges militaires, déclare qu'il fut initié dans l'une d'elles avant 1779, en 1777, quand l'armée se retira à Valley-Forge, en décembre ; mais les registres de ces Loges n'en font pas mention. D'ailleurs, les armées du maréchal comte de Rochambeau comptaient de nombreux Frères, dont le fils du maréchal... »

« Il est à remarquer, en outre, que dans le compte rendu de la Grande Loge de Tennesse, lors du dernier voyage de La Fayette en Amérique, en 1825, celui-ci y déclara lui-même avoir été initié avant sa venue en Amérique, ce qui semble très vraisemblable, et Findel, dans son **Histoire de la Franc-Maçonnerie**, montre La Fayette assistant à la tenue du 25 décembre 1775, où fut fondée la Loge la **Candeur.** Il a dix-huit ans à cette date. A son retour en France, en 1782, la Loge mère de **Saint-Jean d'Ecosse du Contrat Social** prononce, le 4 juin de la même année, l'affiliation du marquis de La Fayette, « général major en Amérique ».

Donc La Fayette est Maçon et un Maçon assidu. Parfois plein de délicates attentions maçonniques puisque, à son troisième voyage en Amérique, en 1784, il apportera à Washington un tablier rituélique brodé à son intention par la marquise.



La Fayette en uniforme de Commandant de la Garde Nationale.

La petite Histoire retiendra que, neuf ans plus tard, le F∴ Washington en ceindra ses reins lors de la pose de la première pierre du Capitole.

Sa réputation d'idéologue maçon et démocrate est d'ailleurs bien établie dès cette époque. On rapporte que Charles III d'Espagne, auquel on avait parlé de La Fayette comme candidat éventuel au commandement de la Jamaïque, s'écria : « Non ! Il m'y ferait une République ! »

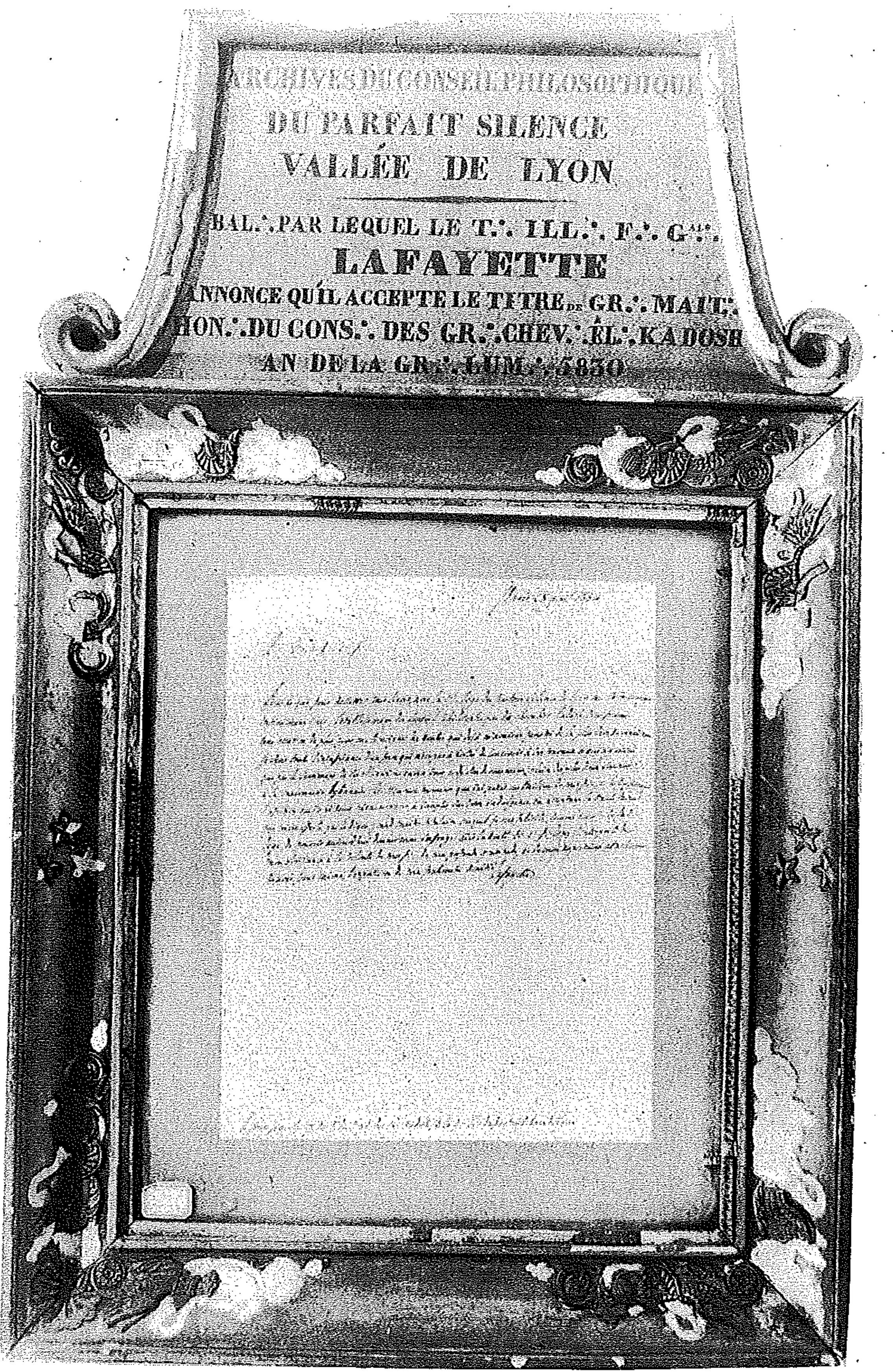
A Paris, son activité est débordante. Il reçoit presque chaque jour en son hôtel de la rue de Bourbon, où il se tient dans le salon principal près d'un panneau double : d'un côté du dyptique, la Déclaration des Droits des Etats-Unis, de l'autre, rien. On l'interroge parfois, simplement du regard :

« C'est pour la préparation des Droits français », répond-il. Et quand on insiste : « Je suis en train d'y réfléchir et de la préparer. »

LE 11 JUILLET 1789.

C'est le 11 juillet 1789 que le F∴ La Fayette aura pour la première fois l'occasion d'annoncer aux Etats Géné-

(1) André Lebey : *La Fayette ou le militant franc-maçon*. Un vol. Paris, 1937.



Lettre du F∴ La Fayette conservée au siège du G∴ O∴

T∴ V∴ et T∴ C∴ F∴

Tout ce qui peut resserrer mes liens avec la V∴ Loge du Parfait Silence de Lyon, me sera toujours infiniment cher ; l'établissement au Conseil philosophique de Chevalier Kadoch vous fournit une occasion de plus pour me témoigner des bontés qui déjà m'avaient pénétré de la plus vive reconnaissance. Je sens toute l'insuffisance d'un Frère qui n'est pas à portée de concourir à vos travaux et qui n'y assiste que par le sentiment de ses obligations envers vous, et de son dévouement, plein des plus doux souvenirs, à la Maçonnerie Lyonnaise. Les heureux moments que j'ai passés au milieu de mes F∴ et les témoignages d'affection que j'y ai reçus m'encouragent à compter sur votre indulgence en acceptant la haute faveur qui m'est offerte par le digne grand Maître titulaire auquel je me félicite, comme membre de la V∴ Loge, de pouvoir aujourd'hui donner mon suffrage. Ayez la bonté, T∴ C∴ F∴ d'être l'interprète de mon obéissance à la volonté de mes Frères, de ma profonde gratitude et de mon respectueux attachement. Recevez, vous-même, l'expression de ma profonde et fraternelle amitié.

LA FAYETTE.

raux ce fameux projet de **Déclaration**, mûrement préparé et étudié dans ses contacts avec les Loges.

Cette date du 11 juillet est capitale dans l'histoire de la poussée maçonnique qui devait orienter la Révolution naissante. C'est l'époque du fameux « complot de la Cour ».

Tout est mis en œuvre pour affoler l'opinion publique.

Pourquoi placer des canons sur les chemins, dans tous les châteaux, dans toutes les places, dans les jardins? Est-ce pour arrêter l'effervescence de quelques citoyens emportés trop loin par leur zèle et leur patriotisme ? Croit-il qu'il faut pour cela tout l'attirail militaire, et placer une armée aux portes de Paris? (Moniteur Universel, n° 17).

On croit lire les appels de **l'Humanité**, dans l'entre-deux guerres, protestant que la présence des gardes mobiles est une provocation à la classe ouvrière. La tactique révolutionnaire ne modifie pas beaucoup ses procédés.

C'est dans cette atmosphère tendue que, le 11 juillet, le F.·. La Fayette monte à la Tribune de l'Assemblée pour proposer son fameux plan d'une Déclaration des Droits de l'Homme :

Je crois devoir, commence-t-il avec l'emphase de l'époque, vous offrir le tribut de mes pensées.

Dûment stylés, les FF.·. de l'Assemblée applaudissent. On applaudit **vivement**, note le **Moniteur.**

Et voilà le F.·. La Fayette lisant à la tribune cette fameuse Déclaration des Droits, sortie des Loges maçonniques, fruit des rêveries égalitaires de la secte, pièce de résistance de ces « mensonges qui nous firent tant de mal ».

La nature a fait les hommes libres et égaux, déclame le F.·. La Fayette; les distinctions nécessaires à l'ordre social ne sont fondées que sur l'utilité générale.

Tout homme naît avec des droits inaliénables et imprescriptibles; telles sont la liberté de toutes les opinions, le soin de son honneur et de sa vie, le droit de propriété, la disposition entière de sa personne, de son industrie, de toutes ses facultés ; la communication de ses pensées par tous les moyens possibles, la recherche du bien-être et la résistance à l'oppression.

L'exercice des droits naturels n'a de bornes que celles qui en assurent la jouissance aux autres membres de la société.

Nul homme ne peut être soumis qu'à des lois consenties par lui ou ses représentants, antérieurement promulguées et légalement appliquées.

Le principe de toute souveraineté réside dans la Nation.

Nul corps, nul individu ne peut avoir une autorité qui n'en émane expressément.

Tout gouvernement a pour unique but le bien commun. Cet intérêt exige que les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, soient distincts et définis et que leur organisation assure la représentation libre des citoyens, la responsabilité des agents et l'impartialité des juges.

Les lois doivent être claires, précises, uniformes pour tous les citoyens.

Les subsides doivent être librement consentis et proportionnellement répartis.

Et comme l'introduction des abus et le droit des générations qui se succèdent nécessitent la révision de tout établissement humain, il doit être possible à la nation d'avoir, dans certains cas, une convocation extraordinaire des députés, dont le seul objet soit d'examiner et corriger, s'il est nécessaire, les vices de la constitution.

Les députés se regardèrent, terrifiés par l'audace de telles paroles. Tout y était : le suffrage universel, la Démocratie, le Parlementarisme.

Le F.·. de La Fayette se souvenait-il seulement qu'il y avait un roi en France ?

Dans l'enthousiasme du moment, on applaudit. Puis, tout de même, chez les plus pondérés des Maçons, la conscience du péril d'une telle littérature, en ce mois de juillet 1789, prédomina et le comte de Lally-Tollendal monta à la tribune pour mettre en garde l'assemblée contre le parti que les « ennemis de la Nation » pourraient tirer de cette déclaration par trop précise de La Fayette :

D'abord n'oublions jamais, dit-il, la différence énorme d'un peuple naissant qui s'annonce à l'Univers, d'un peuple qui, las du joug qui l'écrase, le secoue et brise ses fers, ou d'un peuple ancien immense qui, depuis quatorze cents ans obéit à un prince qu'il a chéri lorsqu'il était réglé par la vertu, et qu'il idolâtrera quand il sera dirigé par les mœurs.

Il est affreux de dire, plus affreux encore de le penser, la calomnie nous assiège ; elle recueille nos discours pour les empoisonner, et quelle occasion funeste ne lui offririons-nous pas si nous ne nous étendions que sur le droit de la Nature ! Il se ferait bientôt une interprétation maligne de nos pensées, de nos sentiments. Que serait-ce si quelques esprits pervers, qui ne comprendraient pas nos principes, s'abandonnaient à des désordres dont nous gémirions nous-mêmes !

Quel puissant intérêt ne présente pas ce discours de Lally-Tollendal !

Nous y voyons l'aveu que la France, dans sa majorité, ne suit pas les révolutionnaires, si modérés soient-ils ; que le sentiment monarchique est profondément ancré dans les esprits, que l'idée même de mettre en doute le droit souverain du roi pour opposer la souveraineté populaire au nom du droit naturel sont des idées qui ne peuvent qu'effrayer le public, valoir à l'Assemblée des critiques, voire de graves ennuis si quelques exaltés, prenant à la lettre ces belles déclamations, se livrent à quelque excès.

Comme nous sommes loin de la thèse, savamment fabriquée par cent cinquante ans d'école maçonnique, du soulèvement spontané du Pays contre la tyrannie.

Comme on voit bien plutôt dans ces débats de l'Assemblée, notés au jour le jour par le **Moniteur**, la science prudente avec laquelle les députés maçons avancent, poussent l'Assemblée vers la Révolution.

Cela est tellement vrai que les termes de cette motion du F.·. La Fayette que nous retrouvons dans la fameuse **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen**, sont finalement, sur un vote de l'Assemblée, renvoyés aux bureaux.

LE 13 JUILLET.

Mais les événements vont se précipiter. Le 13 juillet, un membre de l'Assemblée se lève pour annoncer le changement survenu dans le ministère : le renvoi de M. de Necker, son exil hors du royaume, la disgrâce des autres ministres. « Il peint, rapporte le **Moniteur**, les troubles qui ont agité la ville de Paris, le désordre qui y règne encore. Il finit par inviter l'Assemblée à prendre à ce sujet une résolution telle que sa sagesse le lui prescrira. »

L'offensive maçonnique destinée à pousser l'Assemblée vers la Révolution va se préciser.

Ce même 13 juillet, le F.·. Grégoire, le futur auteur de la loi d'émancipation des Juifs, a prononcé un discours tellement violent que le président de l'Assemblée, le vénérable archevêque de Vienne, a repris le curé d'Epréménille.

L'archevêque va-t-il se mettre en travers de la conjuration ?

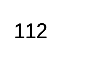
Il faut à tout prix l'éviter.

La tactique maçonnique va être simple. Nous avons tant de fois revu pareille manœuvre au cours des débats parlementaires de la IIIe République, que nous comprenons parfaitement ce qui se passa ce 13 juillet 1789.

Un membre de l'Assemblée fait remarquer que la prolongation de la séance ne permettra pas au vénérable président « de se tenir constamment à son poste ». Il faut choisir un vice-président.

Cela semble logique, presque une attention délicate vis-à-vis du vénérable archevêque. A la vérité, il s'agit de mettre un F.·. à la présidence de l'Assemblée dans cet instant capital.

Une rapide campagne de couloir et c'est le F.·. La Fayette qui est élu vice-président.



La Maçonnerie pouvait compter sur le F∴ La Fayette.

Pour mettre au point les derniers détails de la conjuration, on suspendit la délibération à onze heures et demie, sans cependant que la séance soit levée.

Nous voyons ainsi, dès les débuts du régime parlementaire, s'instaurer ces artifices de séances qui permettront les conciliabules des clans, des comités, des clubs. On va préparer la répétition générale de la comédie qui se jouera tout à l'heure en séance, à l'usage des députés qui ne sont pas du complot et du public.

LE 14 JUILLET.

Il est significatif que, dès la reprise de la séance, sur la proposition même de La Fayette qui, visiblement, profite de l'émotion de l'heure, on remette en discussion le projet de déclaration des Droits qu'il a lu à la tribune deux jours auparavant.

On sent nettement que la Maçonnerie veut compromettre l'Assemblée par un texte. Un texte révolutionnaire au delà duquel, quelles que soient les circonstances, quelque émotion que puissent faire naître les événements violents qu'on prépare en sous-main, elle ne puisse pas reculer.

Mais, décidément, l'Assemblée est difficile à convaincre. Le F∴ La Fayette s'impatiente. Il obtient de l'Assemblée un vote déclarant que la constitution contiendra une déclaration des Droits de l'homme, mais rien de plus.

Les événements, d'ailleurs, qui se précipitent, détournent l'attention des députés des déclarations de principes.

Le vicomte de Noailles arrive de Paris.

« Il entre dans l'Assemblée entouré d'autres députés qui se pressent autour de lui. Dès qu'il paraît, il se fait le plus grand silence. Il rend compte de ce qu'il a vu ; il dit que la bourgeoisie de Paris est sous les armes et dirigée dans sa discipline par les Gardes françaises et les Suisses ; que l'hôtel des Invalides a été forcé et qu'on a enlevé les canons et les fusils ; que les familles nobles ont été obligées de se renfermer dans leurs maisons, que la Bastille a été enlevée d'assaut ; que M. de Launay, qui en était le gouverneur, et qui avait fait tirer sur les citoyens, a été pris, conduit à la Grève, massacré par le peuple et sa tête portée en haut d'une pique.

« Ce récit produit dans l'Assemblée l'impression la plus triste. Toute discussion cesse, on s'empresse d'envoyer une députation vers le roi pour lui peindre l'état cruel où se trouve la capitale.

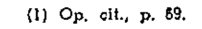
« Le président sort avec la députation. C'est La Fayette qui prend place au bureau. Il engage l'Assemblée à poursuivre ses travaux. »

C'est en ces quelques lignes que les Français de l'époque apprirent la prise de la Bastille et l'émotion soulevée à l'Assemblée.

Le F∴ Lebey, lorsqu'il arrivera à cette date du 14 juillet 1789 relatant la vie du F∴ La Fayette, écrira ces simples lignes significatives :

Tandis que Paris s'empare de la Bastille, il demande à tous, de son poste, de conserver le calme qui convient à des représentants qui délibèrent, tandis qu'agissent pour le bien commun les hommes de la rue (1).

Le F∴ La Fayette avait fait décider une liaison de deux heures en deux heures entre Paris et l'Assemblée. Il s'agis-



(1) Op. cit., p. 69.



Jeton du Chapitre La Fayette de Chicago.

sait de suivre d'aussi près que possible l'évolution des événements. L'arrivée de deux députés venant de Paris est annoncée. Ils mettent l'Assemblée au courant de ce qui s'y passe. Ils racontent qu'on a tiré sur des plénipotentiaires du peuple à la Bastille et que le Comité permanent de la Sûreté publique auquel ils appartiennent les a délégués à l'Assemblée Nationale.

Déjà, à Paris, des organismes sans mandat s'organisent et dirigent l'émeute. Le F∴ La Fayette n'attendait que ce rapport. Il assure aux deux envoyés du Comité de la Sûreté Publique que l'Assemblée insistera auprès du roi pour obtenir le renvoi des troupes.

La partie décisive est engagée. Il s'agit d'obtenir l'éloignement des troupes royales. Ce qui assurera la rue libre aux troupes de l'émeute recrutées par la Maçonnerie et permettra de faire de Paris la citadelle de la Révolution.

Les deux députés de Paris prennent place et attendent. Il est décidé, par acclamation, qu'une seconde députation ira sur-le-champ remettre ces nouveaux faits et l'arrêté du Comité de Paris sous les yeux du roi.

Le marquis de Montesquieu observe qu'il est nécessaire, avant de faire partir la seconde députation, d'entendre la réponse qui aura été faite à la première.

Le F∴ La Fayette est bien contrarié de cette intervention judicieuse qui l'empêche de multiplier les pressions sur Louis XVI. Il fait, tout au moins, nommer les futurs délégués et, dans le moment même, la première députation rentre.

On se souvient qu'elle était présidée par le vénérable archevêque de Vienne, qui rapporte une réponse écrite du roi, dont la lecture est faite à haute voix.

Elle est ainsi conçue :

Je me suis sans cesse occupé de toutes les mesures propres à rétablir la tranquillité dans Paris. J'avais, en conséquence, donné ordre au prévôt des marchands et aux officiers municipaux de se rendre ici pour concerter avec eux des dispositions nécessaires. Instruit depuis de la formation d'une garde bourgeoise, j'ai donné mes ordres à des officiers généraux de se mettre à la tête de cette garde afin de l'aider de leur expérience et seconder le zèle des bons citoyens. J'ai également ordonné que les troupes qui sont au Champ de Mars s'écartent de Paris. Les inquiétudes que vous me témoignez sur les désordres de cette ville doivent être dans tous les cœurs et affectent vivement le mien.

La réponse du roi est pleine de bon sens.

L'ordre est troublé. On me dit que c'est la présence des troupes royales qui en est la cause et que les bons citoyens ne veulent que l'ordre. Ainsi, je mets à leur tête des officiers de l'armée régulière.

Mais ce n'est point là ce que veut la Maçonnerie. Il lui faut les mains libres, et des hommes à elle à la tête de la milice bourgeoise. On verra tout à l'heure qui ce sera.

« Un long silence, note le **Moniteur**, succède à la lecture

de cette réponse, et la seconde députation part aussitôt pour aller vers le roi. »

Cette seconde députation rapporte la réponse suivante :

Messieurs, vous déchirez mon cœur de plus en plus par le récit que vous me faites des malheurs de Paris ; il n'est pas possible de croire que les ordres qui ont été donnés aux troupes en soient la cause. Vous savez la réponse que j'ai faite à votre précédente députation, je n'ai rien à y ajouter.

Dans cette seconde note, Louis XVI montre qu'il n'est point dupe. Si réellement on veut maintenir l'ordre, il faut que les forces de police soient maîtresses de la rue. Sinon on pactise avec l'émeute et le membre de phrase : « Je n'ai rien à ajouter », contient une menace non déguisée.

La Révolution va-t-elle échouer devant la fermeté du roi ? Car, enfin, cette Révolution ne peut réussir que dans la mesure où le roi se laisse faire. On sait bien dans les Loges, et La Fayette tout le premier, que le pays « ne suit pas ».

Alors le F∴ La Fayette décide de tenter un grand coup. Puisque le roi ne cède pas, l'Assemblée va prendre une décision d'Assemblée souveraine, elle va s'adresser directement à Paris.

Il fait adopter par l'Assemblée l'arrêt suivant :

L'Assemblée Nationale, profondément affectée des malheurs qu'elle n'avait que trop prévus, n'a cessé de demander à Sa Majesté la retraite entière et absolue des troupes extraordinairement rassemblées dans la capitale et aux environs. Elle a encore envoyé dans ce jour deux députations au roi sur cet objet, dont elle ne cesse de s'occuper nuit et jour. Elle fait part aux électeurs des deux réponses qu'elle a reçues. Elle renouvellera demain les mêmes démarches, elle les fera plus pressantes encore, s'il est possible ; elle ne cessera de les répéter et de tenter de nouveaux efforts, jusqu'à ce qu'ils aient le succès qu'elle a droit d'attendre et de la justice de sa réclamation et du cœur du roi, lorsque des impressions étrangères n'en arrêteront plus les mouvements.

Ainsi, l'Assemblée, sous la pression maçonnique, s'affirme comme un troisième pouvoir entre le roi et l'émeute. Pouvoir décidé à soutenir l'émeute contre le roi. Les calomnies des libelles maçonniques sur Marie-Antoinette y sont approuvées par l'expression « impressions étrangères ». On joue habilement en essayant de dissocier le roi, la reine, l'assemblée, le peuple.

C'est un très joli travail révolutionnaire.

Comme il est près de deux heures du matin, la délibération cesse, mais le F∴ La Fayette annonce que la séance tient toujours, et qu'en cas de nécessité, les délibérations seront reprises d'un instant à l'autre.

Ainsi se termine, mordant de deux heures sur le 15, cette journée parlementaire du 14 juillet 1789.

LE 15 JUILLET.

Cependant, la nuit porte conseil, et de bons esprits commencent à trouver que l'Assemblée a été un peu loin dans ses déclarations de la veille. A la reprise des travaux, le marquis de Sillery monte à la tribune et fait la lecture d'un projet d'adresse, assurant le roi qu'il n'était pas question d'attenter à son autorité et qu'il lui suffit d'éloigner les troupes de Paris.

« Cette adresse, lisons-nous au **Moniteur**, paraît faire la plus vive impression dans l'Assemblée. Cependant, plusieurs membres la combattent comme **trop faible.** »

On se doute que les députés francs-maçons durent sentir le danger d'un retournement de l'assemblée. Il fallait à tout prix soutenir le ton adopté jusqu'alors.

On décide de faire donner les grands ténors, et c'est le F∴ Mirabeau qui est chargé de l'opération.

Premier temps : démagogie :

Je propose d'ajouter à l'adresse la phrase suivante : « Sire, Henri IV, lorsqu'il assiégeait Paris, faisait passer secrètement des blés à la capitale, et aujourd'hui, en temps de paix, on veut réduire cette même ville aux horreurs de la famine sous le nom de Louis XVI. »

Deuxième temps : l'appel à la haine. On vient de décider l'envoi d'une députation au roi :

Eh bien, dites au roi que les hordes étrangères dont nous sommes investis ont reçu hier la visite des princes, des princesses, des favoris, des favorites et leurs caresses et leurs exhortations et leurs présents.

De quoi s'agissait-il donc ? Simplement de la visite que la reine, le comte d'Artois et Mme de Polignac avaient faite aux hussards cantonnés dans l'Orangerie.

Ainsi, les troupes royales chargées de maintenir l'ordre sont des « hordes étrangères qui reçoivent des caresses des favoris. »

On voit à quel diapason en était arrivé la faction maçonnique de l'Assemblée.

Cette fois, il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. C'est le F∴ La Fayette lui-même qui prendra la tête de la députation.

On est prêt à toutes les outrances, à toutes les audaces.

Il va sortir, lorsque M. de Liancourt demande la parole. Il dit qu'il est autorisé à annoncer à l'Assemblée que le roi, de son propre mouvement, s'est déterminé à venir au milieu des représentants de la Nation, et que M. le Grand Maître des Cérémonies va paraître pour l'annoncer officiellement.

« A ces paroles de M. de Liancourt, la majeure partie des membres de l'Assemblée fait retentir la salle d'applaudissements réitérés. »

Le F∴ La Fayette et les Maçons sont consternés. Quoi ! tant de peine dépensée en vain, tant d'artifices pour qu'à la seule annonce de la venue du roi, l'immense majorité de l'Assemblée acclame le souverain. Décidément qu'il est difficile d'extirper la monarchie de ce pays.

Le **Moniteur** note fort bien cette rage maçonnique dans ces lignes : « Plusieurs orateurs s'élèvent contre cette explosion de joie inconsidérée ; ils demandent du silence. Attendez, s'écrient-ils, que le roi nous ait fait connaître les bonnes dispositions qu'on nous annonce de sa part. »

Et cette phrase lourde de haine :

Le silence des peuples est la leçon des rois !

Comme on sent les efforts de la minorité maçonnique pour reprendre en mains cette Assemblée enthousiasmée par l'annonce de la venue de son roi.

On suspend toute délibération. La députation reste dans la salle.

Sur ces entrefaites, le Grand Maître des Cérémonies annonce le roi :

Messieurs, Sa Majesté m'a chargé de vous dire qu'Elle allait venir au milieu de vous.

La députation déjà nommée pour porter au roi la réclamation de l'Assemblée Nationale est chargée d'aller dans la cour qui précède la salle recevoir Sa Majesté.

Le roi paraît à l'entrée de la salle, sans garde, accompagné seulement de ses deux frères. Il fait quelques pas dans la salle ; debout, en face de l'Assemblée, il annonce qu'il vient de donner l'ordre aux troupes de quitter Paris, et qu'il met toute sa confiance dans l'Assemblée qu'il adjure de l'aider à sauver le pays.

Ce discours du roi est interrompu à diverses reprises par les applaudissements les plus vifs.

Lorsque le roi a terminé, les députés mêlés se précipitent sur ses pas. « Ceux qui sont près de lui forment une chaîne

qui le préserve de la trop grande affluence. Souvent, elle est rompue par le trop grand nombre de spectateurs qui tous veulent jouir de son aspect. Une femme se jette à ses genoux et les embrasse. Les cris de **Vive le Roi !** retentissent de tous côtés. Arrivés à la Cour des ministres, les cris d'allégresse et la foule redoublent, les musiciens contribuent à l'enthousiasme par une idée très heureuse, ils jouent l'air : **« Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ? »** Le Blanc, député de Besançon, meurt d'émotion à la vue de ce spectacle.

Quand on établit le bilan de cette venue du roi à l'Assemblée, on constate que Louis XVI a remporté, ce jour-là, une victoire et subi une défaite.

Victoire sentimentale. L'enthousiasme des députés n'est pas feint. La foule adore son roi. L'homme qui, ce jour-là, parlerait de la mort du roi, ne sortirait pas vivant de cette foule, mais la défaite, la grande défaite, c'est que désormais Paris appartient aux troupes de choc de la Maçonnerie. La Monarchie n'est plus gardée que par l'amour du peuple. Et il suffira d'une habile campagne de haineuse calomnie pour opérer un revirement de sentiments, facile chez ces Français qu'on vient de voir en cinq jours changer tant de fois déjà d'attitude. L'art de manier les foules est connu des démagogues des Loges. Ils vont savoir en user.

Pour l'instant, il s'agit de consolider les positions acquises et c'est à quoi va s'employer La Fayette.

LA GARDE NATIONALE.

Le F∴ Lebey a noté la manière toute révolutionnaire dont était née la Garde Nationale.

Le 13 juillet on avait organisé une garde bourgeoise, commandée par M. de La Salle, et la cocarde de la ville, bleue et rouge, y remplaça la verte ; l'espérance ne suffisait plus, il fallait la réalité... Le 15, à l'Hôtel de Ville, on croyait que les troupes allaient attaquer. Le prévôt des marchands, Flesselle, avait été assassiné ; M. de la Salle offrit sa démission. Un M. de la Barthe allait être accepté quand la même foule s'irrite et le poursuit pour le tuer. C'est dans ce moment que Moreau de Saint-Méry, président des électeurs, montre de la main le buste de La Fayette donné en 1784 par l'Etat de Virginie à la ville de Paris, placé alors dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. Des acclamations s'élèvent et La Fayette est proclamé.

Sur ces entrefaites, le F∴ La Fayette, que nous avons laissé à Versailles prenant la tête de la délégation venant annoncer à la Commune de Paris la décision que le roi avait communiquée à l'Assemblée, arrive à l'Hôtel de Ville.

Quand la députation de plus de soixante membres, présidée par La Fayette, fut reçue en triomphe, toutes les voix, après les différents discours, le proclamèrent commandant général de la milice parisienne : « Alors, dit le procès-verbal de l'Hôtel de Ville, M. de La Fayette, acceptant cet honneur avec tous les signes de respect et de reconnaissance, a tiré son épée et il a fait le serment de sacrifier sa vie à la conservation de cette liberté si précieuse dont on daignait lui confier la défense. »

Un ramassis d'émeutiers, quelques centaines d'agents des Loges occupant l'Hôtel de Ville, voilà ce qui, désormais, commande dans Paris, maintenant que les troupes royales en ont été retirées.

Le F∴ Lebey ne se trompe pas sur la signification de cet événement lorsqu'il écrit (1) :

Le Roi, prévenu par le duc de La Rochefoucauld (de la nomination par l'émeute de La Fayette), bien que tout cela fût inusité pour lui, donne son assentiment. Se rend-il compte que si la souveraineté avait passé dans le peuple du fait de Mirabeau renvoyant Dreux-Brézé, le gouvernement ensuite, lors du renvoi de Necker, cette fois l'épée elle-même cessait de lui appartenir aussi du fait de la milice civique de l'Hôtel de Ville.

La Maçonnerie est bel et bien au pouvoir.

Il s'agit maintenant de consolider ses positions. Ce que fait le F∴ La Fayette en incorporant les gardes françaises à la milice,

de manière, note sans ironie le F∴ Lebey, à ce que la milice fût un corps régulier, discipliné, non seulement au-dessus des troubles, mais capable de les réprimer, le peuple, très violent, par suite même des misères subies trop longtemps, prêt à tuer facilement.

Dans le jargon politique de l'avant-guerre, nous aurions dit que, tel Léon Blum, le F∴ La Fayette proclamait **la pause.**

Le 16, pour donner satisfaction à la populace, il fait proclamer l'ordre de démolition de la Bastille.

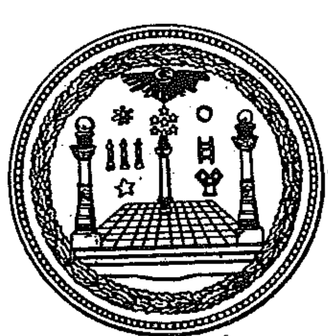
Le lendemain, à la tête de tous les citoyens armés de soixante districts révolutionnaires, il recevra le roi, le fera passer sous la voûte d'acier, suivant le rite maçonnique et lui imposera la cocarde tricolore aux couleurs, il faut bien le dire, du rite écossais.

La première phase de la Révolution est close. La Franc-Maçonnerie a triomphé. Il reste à abattre la Monarchie. Ce sera l'histoire des années qui vont venir.

Jacques PLONCARD.

(1) Op. cit., p. 71.





La MAÇONNERIE et la GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

La Franc-Maçonnerie en France, personne ne peut en douter, continue à œuvrer dans l'ombre et n'a jamais cessé d'être l'alliée active des Maçonneries étrangères non dissoutes qui luttent en faveur du Capitalisme international et du Judaïsme.

Il serait intéressant, afin de bien mettre en relief la responsabilité de ceux qui conduisirent notre pays à l'abîme, de faire une rétrospective des événements en rappelant quel rôle joua la Maçonnerie au cours de la guerre civile en Espagne. C'est ce que nous allons tenter ici brièvement.

La Maçonnerie espagnole, en 1936, avait appelé à son aide la Maçonnerie française qui, répondant à ce signe de détresse, s'était mise au service des Frères espagnols leur offrant, non seulement ses sentiments très dévoués, mais encore des avions et du matériel militaire !

Car c'est bien la F∴ M∴, comme nous allons le démontrer, qui est responsable de la livraison des avions et des canons à l'Espagne rouge.

Une loge espagnole existait déjà en France, du Rite Ecossais, depuis de longues années. Elle avait été fondée en 1913 sous le signe distinctif de : « Respectable Loge n° 452 **PLUS ULTRA** » et avait son siège à la Grande Loge de France, 8, rue Puteaux.

Parmi ses membres, elle comptait un maçon espagnol très actif, le F∴ Ciutat qui en était le Vénérable d'honneur. A une certaine époque, le frère de Franco (qui lui ne fut jamais maçon), l'aviateur Ramon Franco, en fit partie. Il fut initié et admis dans cette loge vers 1929. Néanmoins, il ne s'adapta jamais à ce milieu. Il se sentait même déplacé, mal à l'aise parmi ses prétendus frères qui se composaient en grande partie de Juifs originaires des Echelles du Levant et de mâtinés de Gitans et de Maranes.

Ramon Franco avait pensé trouver là des révolutionnaires pour créer un nouvel ordre social en Espagne. Mais il s'aperçut bien vite que ses frères trois-points n'étaient pas autre chose que les instruments de la domination judéo-maçonnique. Aussi, ne devait-il pas tarder à quitter la Maçonnerie. Plus tard, il combattit aux côtés de son frère le général Franco et mourut par la suite d'un accident d'avion aux îles Baléares.

Franco était une exception dans ces milieux qui, aux idées subversives, joignaient la vulgarité. Il devait, certes, lui être pénible de se trouver en contact avec un F∴ Abelardo Iglésias, par exemple, aux idées incendiaires.

« PLUS ULTRA » avait principalement pour alliée au Grand-Orient, la Loge « EOLE ». Et voilà où nous allons entrer dans le vif du sujet.

La Loge « Eole » comptait parmi ses membres le F∴ **Edouard Serre** qui en était en quelque sorte l'âme. Le F∴ Serre était d'autre part l'ami du fameux **Pierre Cot** de sinistre mémoire : et, par ce canal, il mettait au service du Frente Popular les avions et les pilotes de la Compagnie Air-France.

Nous allons, à ce sujet, consultant nos souvenirs précieusement notés, relater une conférence que le F∴ Edouard Serre fit le 5 novembre 1936 dans une loge maçonnique, composée de membres aux idées extrêmement révolutionnaires et qui portait comme un défi ce titre tartuffard : « Les Zélés Philanthropes ».

Cette séance de la Loge « Les Zélés Philanthropes » eut donc lieu au temple maçonnique, 63, rue Froidevaux. Les Maçons, craignant que des traîtres ne surprissent leurs propos, avaient pris de grandes précautions. Seuls, les maîtres étaient admis. Et, malgré tout, « il pleuvait » ce soir-là, sur le temple. C'est ainsi que nous pouvons maintenant vous rapporter les paroles du F∴ Edouard Serre, ami de Pierre Cot. La conférence avait pour titre : **Au secours de l'Espagne !**

Le F∴ Serre (qui était alors vice-président des Sports populaires, directeur technique de la Compagnie Air-France et, de plus, éminence grise du ministre Pierre Cot), loua d'abord les efforts intelligents des FF∴ Boussoutrot et Sadi Lecointe, directeurs de l'Aviation populaire — tous deux également de la L∴ « Eole » — qui réussirent, en employant des procédés cachés, à diriger vers la Catalogne le matériel aéronautique réclamé par le T∴ Ill∴ F∴ **Seferino Gonzalès**, grand Maître du Grand-Orient d'Espagne.

Le F∴ E. Serre donna ensuite des détails sur son entrevue à Madrid avec **Largo Caballero** et se félicita de la cohésion réalisée entre l'ambassade de France à Madrid, le ministre de l'Air espagnol et les services d'Air-France, grâce au truchement du F∴ **Cahusac**, attaché militaire français à Madrid.

Enfin, après avoir affirmé sa foi dans la victoire des Républicains d'Espagne, grâce à l'aide que les Soviets apportent sans limite aux gouvernementaux espagnols, il adressa aux FF∴ présents un appel avec des accents pathétiques, les suppliant d'opérer dans le monde profane une pression capable de provoquer l'intervention de nos armes et de notre matériel dans la péninsule.

Le F.·. Serre renouvela cette conférence le 17 décembre à la Loge « La Jérusalem Ecossaise », présentée cette fois sous ce titre : **L'Assassinat des Libertés du monde en Espagne.**

D'autres FF.·. très influents, venaient aussi à la rescousse et avec le F.·. Serre épaulaient le mouvement en faveur des « Républicains » d'Espagne.

Ainsi, le 18 décembre 1936, le fanatique antireligieux **Zaborowski**, Très illustre F.·. membre du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient, parlait à la Loge « **La Philosophie Positive** » de son récent voyage en Espagne, en accablant de sa haine les religieux et les prêtres auxquels il réservait ses plus cruels sarcasmes, à la grande joie de son ami, le F.·. Dr. Victor Delaunay.

Et le mardi 22 décembre, la Loge « Locarno » (G. O.) avait à son ordre du jour :

« **La Franc-Maçonnerie française dans l'action** », par le T.·. Ill.·. F.·. **Paul Perrin.**

Le F.·. Paul Perrin, alors vénérable de la L.·. « La Philosophie Positive », était le fondateur et le président de la fameuse association maçonnique des Officiers de Réserve Républicains.

Au cours de cette séance, il récapitula tous les « bienfaits » dont la société est redevable à la Maçonnerie.

« Nous sommes intervenus partout où il le fallait, précisa-t-il.

« ...A l'extérieur, nous marchons la main dans la main avec nos Frères du Rite Ecossais de Grande-Bretagne. Nous avons obtenu d'eux qu'ils entreprennent avec nous une action contre le fascisme international, ce qui nous permet de venir en aide à nos Frères espagnols d'une manière très discrète mais très efficace. »

Ce même soir, 22 décembre, à la Loge « Clarté », le F.·. Gustave Rodrigue (de la L. Akademos) tenait à son tour ces propos :

« Quant à l'Espagne républicaine, je ne puis en dire grand chose ici... des indiscrétions étant toujours à craindre.

« Mais, soyez-en convaincus, mes FF.·., notre gouvernement n'abandonne pas nos infortunés frères d'Espagne; l'appel du très illustre Frère Seferino Gonzalès, grand Maître du Grand-Orient d'Espagne, n'a pas été inutile, croyez-le bien. »

Et ce furent là des séances qui se renouvelaient continuellement.

Nous ne voudrions pas omettre de mentionner encore, avant de terminer, une tenue maçonnique organisée par la Loge « PLUS ULTRA » elle-même le 16 octobre 1936.

Voici comment elle fut annoncée par le Bulletin hebdomadaire des Loges de la région parisienne (n° 11-P. 19) :

« Réception, sous la voûte d'acier et maillets battants des Délégations de la G.·. L.·. et du G.·. O.·..

« Examen des tragiques et douloureux événements qui ensanglantent l'Espagne.

« Plusieurs FF.·. nous ont promis leur précieux concours ; parmi eux un ancien ministre du premier cabinet républicain espagnol et un autre qui occupe de très hautes fonctions au Suprême Conseil d'Espagne.

« Le Grand Maître **(Louis Doignon)** consulté, approuve notre initiative de ce soir et nous a promis l'envoi d'une délégation du Conseil fédéral.

« Batterie de deuil à la mémoire de notre F.·. Francisco Ferrer, victime du cléricalisme, fusillé le 13 octobre à Barcelone ; de nos FF.·. Mario Angeloni et Rieti, de la R.·. L.·. « **Italia Nuova** », ainsi qu'à la mémoire de nos malheureux FF.·. fusillés.

« NOTA. — Le tronc de bienfaisance de la tenue de ce soir étant réservé au secours de nos FF.·. d'Espagne qui luttent contre le fascisme, la L.·. **Plus Ultra** compte sur la générosité de tous. »

Observons que parmi les membres notoires participant à cette tenue, figurait un F.·. occupant de très hautes fonctions au Suprême Conseil d'Espagne.

La Loge « Italia Nuova », violemment antifasciste, formait bloc, naturellement, avec la Loge « Plus Ultra ».

Et là se préparaient de sanglants événements qui devaient donner la victoire au bolchevisme, si les forces nationales, en Europe, n'étaient parvenues à mater ces forces malfaisantes.

Actuellement, cette même lutte a repris de plus belle sur d'autres terrains, les mêmes adversaires se retrouvent en présence : bolchevisme, maçonnerie, judaïsme d'une part, nationalisme d'autre part. Le sort de l'Europe est en jeu.

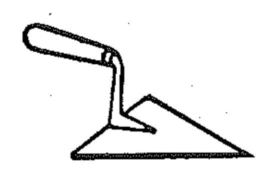
L'issue de cette guerre titanesque, elle est certaine, comme le lever du jour à l'aube.

Et c'est bien l'aube d'un jour nouveau que l'Europe voit poindre, de ce jour tant espéré qui lui apportera enfin, avec l'écrasement définitif de la Judéo-Maçonnerie, la victoire salvatrice.

Albert VIGNEAU.



Le T.·. Ill.·. F.·. Louis Doignon, Grand Maître de la G.·. L.·. D.·. F.·.



A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

Notre Directeur, bassement attaqué dans sa personne et dans celle d'un de ses collaborateurs techniques par le Journal **L'Œuvre,** *n'a pas l'intention de se défendre. Lorsqu'il reçut de M. le Maréchal la mission de travailler à la liquidation des Sociétés Secrètes, il savait à quoi il s'exposait et il ne se laissa pas rebuter par la difficulté de la tâche.*

Nous voulons cependant signaler cette campagne diffamatoire aux lecteurs des « DOCUMENTS MAÇONNIQUES », afin qu'ils la considèrent avec attention. (Voir « L'Œuvre » des 28 décembre 1942, 21 et 22 janvier 1943). Elle est caractéristique des procédés maçonniques et, à ce titre, digne d'intéresser les bons Français, auxquels nous regrettons de ne pouvoir fournir autant de renseignements que nous le souhaiterions sur les agissements, les procédés et les méthodes de la Franc-Maçonnerie contemporaine. Ils verront là un exemple actuel et typique de la façon dont fonctionne la camaraderie maçonnique après la fermeture officielle des Loges et l'épuration plus théorique que réelle de l'Administration et de la Presse. Ils comprendront aussi pourquoi nous affirmons dans cette Revue que la Franc-Maçonnerie n'a rien perdu de ses forces et reste un danger national.

EXCELLENTES CONSIGNES

Ce sont celles que Radio-Légion (d'après le **Matin** du 3 décembre) a adressées aux Anciens Combattants.

Légionnaires, il faut tenir. Tenir contre le communisme dont les agents en France, payés par l'étranger, travaillent pour l'étranger

Il faut tenir contre la juiverie, dont les prétentions à la domination du monde font peu de cas des intérêts de notre peuple.

Il faut tenir contre la franc-maçonnerie, dont les agents secrets tiennent chez nous de trop nombreux leviers de commande et qui continue, aujourd'hui comme autrefois, à servir les intérêts étrangers contre ceux de la France.

La résistance à la Franc-Maçonnerie qui figure en bonne place parmi les recommandations légionnaires est l'un des dogmes politiques de la France nouvelle : un dogme politique qui s'explique, car, comme le remarque très justement le **Journal de Rouen** (11 novembre 1942) :

L'ennemi de l'intérieur, ce n'est pas la malheureuse et faible victime des propagandes étrangères, mais bel et bien le petit nombre des alliés « conscients et organisés » de l'ennemi extérieur... C'est le franc-maçon de la politique et de l'administration, qui n'a jamais eu un mot pour renier les méfaits de la secte, qui proteste cependant de sa fidélité à la personne du vénéré Maréchal mais dont les actes, tous les actes concourent à l'échec de sa politique officielle. C'est l'industriel gaulliste qui sait bien à l'occasion, faire des affaires avec l'armée d'occupation, mais sabote la relève des prisonniers par les travailleurs et pactise avec l'agitateur communiste de son usine. C'est le bourgeois capitaliste et revanchard qui cache sous des dehors de patriotisme avantageux le plus sordide égoïsme. C'est enfin le politicien retors qui veut confisquer à son profit une « Révolution nationale » purement idéale...

LE VŒU DES JEUNES

C'est d'après **L'Express de l'Aube** (27 novembre 1942) :

De ne plus devoir « à des instituteurs, à des professeurs, à des recteurs maçons une éducation à rebours puisée dans les écrits de F∴. »

De ne plus voir « la force vive de notre pays abolie et vassalisée pour le plus grand profit des Juifs et des Juifs synthétiques » (comme disait Céline) que sont les F∴.

De ne plus devoir leur entrée « dans une quelconque profession à l'agrément des F∴. et d'être « obligés de s'aplatir devant les puissances occultes pour gagner leur pain ».

Bravo, les Jeunes !

SOUVENONS-NOUS

Il est quelques-uns de nos compatriotes plus ou moins intoxiqués par la propagande étrangère — une propagande payée par l'or de la Cité et de Wall-Street, à moins que ce ne soit par celui de l'Oural — qui n'acceptent qu'à contre-cœur le fait de la Révolution nationale. Ils rêvent d'un retour à l'ancien régime.

Réalisent-ils bien ce que ce retour signifierait ?

Sur le seul plan de la politique intérieure, ce serait, nous dit le « **Sud-Ouest** » **de Bayonne :**

Le recommencement de la lutte des partis au sein de la démocratie parlementaire, la domination des Juifs, la reconstitution de l'assiette au beurre maçonnique, le maintien des privilèges odieux des trusts capitalistes, l'éloignement de toute rénovation sociale et familiale, et le peuple de France une fois de plus atrocement berné.

Belles perspectives, en vérité, et qui prépareraient à certains de bien amers regrets.

LA CONTRE-EGLISE

Dans « **Je suis Partout** » (30 octobre), un religieux qui signe J.L. rappelle que la judéo-maçonnerie fut une contre-église, celle de « l'anticléricalisme, c'est-à-dire du radicalisme, du socialisme et du communisme ».

Elle revendiquait « une mission spirituelle et elle exerçait une régence politique ».

Cette « mission spirituelle », la judéo-maçonnerie entendait la poursuivre dans la métropole et aux colonies.

Voici, tirée des archives maçonniques, une lettre de la loge « L'Etoile Occidentale » de Dakar, qui éclaire admirablement cette orgueilleuse prétention (« **Appel** », 29 octobre).

L'heure présente, disait le F∴ rédacteur, pleine de dangers pour la liberté de pensée, oblige ses défenseurs séculaires, les F∴ M∴, à faire front contre l'offensive menée de toutes parts par les puissances de réaction.

Mais ici, en Afrique Occidentale, où le « jésuite » est encore tout-puissant, la lutte est particulièrement âpre. La F∴-M∴ est attaquée ouvertement avec les moyens d'action étendus que possèdent les missionnaires, dont la fortune et l'influence sont considérables.

Une cathédrale de 25 millions, dont le dôme insolent se dresse comme un défi au-dessus de Dakar, vient d'apporter encore un nouvel appui à l'action cléricale.

Ce déploiement de forces adverses, loin de nous abattre, a éveillé en nous une ardeur nouvelle. Nous ne voulons pas céder un pouce de terrain et nous avons décidé de construire un temple qui, malgré sa modestie, sera néanmoins une réplique maç∴ à la cathé-

drale et, en quelque sorte, la L.·. centrale de toutes nos colonies de l'A. O. F.

Le temple de Dakar est aujourd'hui fermé, — à moins qu'il n'ait été rouvert par les Américains, — et avec lui beaucoup d'autres temples. Comme l'écrit le collaborateur religieux de « **Je suis Partout** », cet effacement forcé de la maçonnerie rendait le champ libre au catholicisme. Il appartenait à l'Eglise de redevenir sinon le centre nerveux politique, au moins le centre nerveux spirituel de la nouvelle France. Restaurée en principe dans ses droits, elle devait aider résolument le redressement national du pays.

Malheureusement, continue le Père J. L., le « Catholicisme français avait été trop longtemps humilié et persécuté pour se trouver apte d'un seul coup à penser moralement la politique nationale. Il n'y a rien de plus long à guérir que la sclérose des nerfs ».

Regrettons-le !

UN UTILE RAPPEL

« **L'Appel** » du 26 novembre 1942 donne les bonnes feuilles d'un livre de M. H. Valentino, qui paraîtra bientôt en librairie sous le titre « Le Bilan politique de la IIIe République ».

Les pages que publie « **L'Appel** » sont consacrées à la lutte antireligieuse menée par le régime défunt dont la ligne de conduite avait été tracée, vers 1880, par Gambetta dans le fameux discours de Romans : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi. »

Ce cri de guerre, Gambetta l'avait poussé à l'instigation des loges dont il était l'instrument.

C'est à l'instigation des loges aussi, que les FF.·. Paul Bert et Ferry commencèrent leur besogne de laïcisation, poursuivie — on sait comment — par Waldeck-Rousseau, Combes et leurs successeurs, tel le F.·. Viviani, qui se vantait, en 1907, « d'avoir arraché les consciences humaines à la croyance et éteint dans le ciel des étoiles qu'on ne rallumerait plus ».

« **L'Appel** » fait précéder l'article de M. H. Valentino de cet avertissement en capitales :

La minorité du clergé français qui discute aujourd'hui les ordres du Maréchal devrait se souvenir que le régime pourri d'hier était passionnément matérialiste et que le juif et la F.·.-M.·. sont ses seuls ennemis.

Sévère, mais juste !

LES SCANDALES FINANCIERS

Dans son discours de clôture du Congrès National de la « **Ligue Française** », M. Pierre Costantini (« **Appel** » 19 novembre), a rappelé que les francs-maçons « l'un des éléments les plus perfides et les plus actifs dont se servit l'Angleterre pour corroder l'âme française », sont à la base des



scandales financiers des vingt dernières années.

La Maçonnerie a coûté à l'épargne la bagatelle de deux à trois milliards, savoir :

Affaire Stavisky : escroquerie de 670 millions.
Affaire Oustric : 25 millions volés à l'épargne.
Krach de la France Mutualiste : 680 millions.
Affaire de la « Gazette du Franc », montée par la juive Hanau : 400 millions.
Krach des Coopératives : 25 millions.
Faillite du Lloyd de France-Vie : 80 millions.
Affaire Pathé-Nathan : 800 millions.

Un petit tableau à ne pas oublier !

LA MAÇONNERIE, FOURRIER DU JUDAISME

Encore un tableau significatif tiré de « **L'Appel** » qui mène avec vigueur le bon combat anti-maçonnique. C'est celui de la progression des Juifs en Algérie depuis la conquête jusqu'à nos jours.

Il y avait à Alger 6.000 Juifs en 1838, ils étaient 23.550 en 1938.

A Bougie ils sont passés pendant le même temps de 10 à 676.

A Blida, de 113 en 1843 à 1.016 en 1931.

A Constantine, de 3.105 en 1843 à 13.110 en 1931.

A Setif, de 2 à 3.888.

A Mascara, de 32 à 3.475.

A Tiaret, de 33 à 3.075.

Le rapport avec la Maçonnerie ?

Laissons parler notre confrère :

C'est en Afrique du Nord que, dès 1830, la Franc-Maçonnerie devait donner sa mesure. Dès cette époque, l'on peut voir les francs-maçons se ruer à l'assaut de cette terre nouvelle sur les pas de nos troupes, entendant bénéficier des sacrifices de nos soldats, rendre fructueux l'héroïsme des pionniers ; et l'on assiste à cette ignominie : les poitrines et les baïonnettes de nos soldats servant de paravent à l'invasion judéo-maçonnique. Les Loges vont rapidement se multiplier sur la terre algérienne parallèlement au pullulement juif. Terrible fatalité pour l'indigène que la symbiose du Juif et du maçon, génératrice pour lui d'une misère indicible !

Assurés de la protection des Loges, les Juifs qui restaient, avant la conquête, peureusement groupés en quelques villes vont, dès lors, étendre le champ de leurs déprédations aux campagnes algériennes.

COMPLAISANCES QUI S'EXPLIQUENT

Si les complaisances des loges en Algérie et ailleurs pour les Juifs sont si grandes, c'est qu'il doit exister entre les deux internationales une étroite intimité.

Précisément, le « **Pilori** » (20 octobre) donne de substantiels extraits d'un document révélateur. (Vente israélite T.V. 1661, p. 737).

Dans cette brochure, le Juif J. Cohen écrit :

Qu'est-ce que la Franc-Maçonnerie..., quels rapports existe-t-il entre cette grande association et les intérêts du judaïsme ?

Ces rapports sont plus intimes qu'on ne saurait le penser. Le judaïsme doit garder pour la Franc-Maçonnerie en général une vive et profonde sympathie, et rien de ce qui touche à cette puissante institution ne saurait lui être indifférent.

L'esprit de la Maçonnerie, c'est l'esprit du judaïsme dans ses croyances les plus fondamentales ; ce sont ses idées ; c'est son langage ; c'est presque son organisation. Lorsque j'aborde le sanctuaire où s'accomplissent les travaux de l'ordre maçonnique, j'entends partout retentir les noms de Salomon et les souvenirs d'Israël. Ces colonnes symboliques, ce sont les colonnes du temple où les ouvriers d'Hiram recevaient chaque jour leur salaire ; elles en conservent le nom respecté.

Le temple qu'il s'agit de construire, depuis que le sanctuaire de Jérusalem a péri, l'édifice sacré auquel travaillent, dans une pensée commune, avec un mot d'ordre et des points de ralliement secrets, tous les francs-maçons de la terre, c'est le sanctuaire moral, c'est le divin asile où se réuniront un jour dans de saintes et fraternelles agapes tous les hommes réconciliés...

Qui, parmi nos frères en Israël, ne reconnaît, dans ce but humanitaire, la mission elle-même que la race élue, que les dépositaires de la loi du Sinaï ont reçue de Dieu au milieu des familles terrestres ? L'espérance qui soutient et fortifie la Franc-Maçonnerie est celle qui éclaire et affermit Israël en sa voie douloureuse en lui montrant dans l'avenir un triomphe certain.

Oui, les francs-maçons poursuivent et accomplissent chaque jour dans le monde une œuvre semblable à celle dont le judaïsme est l'apôtre auprès de toutes les nations.

Notre confrère Marc Pleyssel à qui nous devons cette intéressante page ajoute :

Elle équivaut à la démonstration d'un théorème. Il est prouvé que Franc-Maçonnerie égale Juiverie.

A-t-il tort ?

UN REVENANT

Les journaux ont annoncé que l'ex-président du Conseil Camille Chautemps, dont les « Documents Maçonniques » ont relaté la brillante carrière maçonnique à peine coupée par un ou deux démêlés avec ses frères, avait fait des offres de service au général Eisenhower qui commande à Alger.

« **La Révolution Nationale** » (21 novembre), faisant écho à cette information, ironise :

Les Américains créeront peut-être bientôt une légion de staviskistes avec tous les margoulins qui ont trouvé un refuge chez elle. En tout cas, elle a acquis en Camille Chautemps un fameux troupier.

Nous n'en doutons pas !

A PROPOS DE L'AFFAIRE TETRIAKOV

La presse a parlé, en son temps, de l'arrestation de l'agent de la Guépéou Serge Tetriakov, organisateur de l'enlèvement du général russe Miller. Certains quotidiens, à qui nous avons fait écho, ont souligné les attaches maçonniques de l'agent des Soviets.

Le journal espagnol « **Ya** » donne à son tour ces intéressantes précisions :

Tetriakov maintenait un contact étroit avec la Franc-Maçonnerie russe en France. Les francs-maçons, ayant provoqué le mouvement anarchiste en Russie, n'ont pas limité leur activité au seul Est. Leurs Loges se sont installées dans divers points de l'Europe. C'est à Berne que se trouve le centre.

BIBLIOGRAPHIE

M. J. Saintoyant vient de publier deux intéressants ouvrages sur la question Maçonnique.

Dans le premier : « Une Œuvre maçonnique en France (1) aux XVIII[e] et XIX[e] siècles », l'auteur s'attache plutôt à l'historique de la question. Il nous montre comment la Maçonnerie née en Angleterre fomenta la révolution, puis les divers changements de régime que subit notre pays au cours du siècle dernier.

La deuxième publication du même auteur traite plus particulièrement des « Agissements et moyens maçonniques en France depuis 1870 » (1). Dès ce moment, la Maçonnerie, bien en place, cherche à atteindre ses buts de désagrégation et accaparement. Elle dirige les administrations, les services publics, exerce son influence pernicieuse sur l'école, la presse, l'armée, suborne les partis et corrompt les politiciens. La surenchère maçonnique qui nous valut la guerre et la défaite y est étudiée avec une juste sévérité.

Deux livres clairs et précis, dont les renseignements serviront utilement ceux qui essayent de voir et de comprendre quelles sont les causes de nos malheurs actuels.

(1) Guillemot et de Lamothe, édit., Paris-Limoges.

NOS GRANDES

Le 11 janvier 1943

Le rôle de la F.·. M.·.

Conférence de M.



SOUS la présidence de M. le colonel de Verchère, représentant le vice-amiral Platon, secrétaire d'Etat près le Chef du Gouvernement, M. Bernard Faÿ a inauguré dans la Salle des Ambassadeurs, le lundi 11 janvier, la deuxième série des conférences documentaires données par la Revue **Les Documents Maçonniques.**

L'affluence fut telle que l'on dut refuser un très grand nombre d'auditeurs. Le public choisi et attentif a suivi, avec intérêt, les développements et les « révélations » du conférencier et ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

M. Faÿ, avec objectivité et autorité, a montré l'influence considérable exercée par la F.·.-M.·. dans la préparation et le déroulement des événements de 1789.

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire certains passages de cette brillante et intéressante leçon d'histoire.

Le conférencier commence par poser le problème et rappelle que la question qu'il doit traiter a soulevé déjà de nombreuses polémiques, même parmi les historiens maçons.

...Donc, polémique, polémique depuis 1790, polémique dans laquelle, en général, les maçons ont dit : « Oh non ! nous n'avons rien fait dans la Révolution. » C'est du moins ce qu'ils ont dit en public; dans les archives des Loges, ils célébraient, au contraire, la Révolution comme la réalisation de leurs rêves, comme leur chef-d'œuvre.

.. ..

Et, par ailleurs, des historiens, même des historiens non-maçons, mais des historiens à tendances ou à foi démocratiques, et encore bien plus les historiens à foi communiste, tous ces écrivains si nombreux à l'heure actuelle qui ne voient dans l'histoire de l'Univers que le déroulement de causes matérielles et qu'une succession d'événements économiques, tous ceux-là se sont refusé à attacher de l'importance au rôle joué par la Franc-Maçonnerie. Ils n'ont voulu voir dans la Révolution que le résultat de la transformation des prix. Ils ont fait des thèses tout à fait remarquables, et que vous lirez si jamais vous allez en Purgatoire, pour montrer que le cours du prix du blé ou du prix du froment ou du prix du cochon — qui est bien intéressant, à l'heure actuelle — explique tous les événements politiques de la Révolution, et même les émeutes.

Que puis-je répondre à cela, quand toute la Sorbonne d'hier et même d'aujourd'hui est de cet avis ?

Je puis répondre que certains hommes d'esprit ne sont pas de leur avis.

Vous avez sans doute entendu parler d'un homme qui fut charmant et assez léger et qui joua un rôle dans la Révolution. Il s'appelait CAMILLE DESMOULINS. Or, voici ce que Camille Desmoulins, assez peu de temps avant sa mort, écrivait, dans un pamphlet magnifique, d'une verve et d'un éclat extraordinaires, qui s'appelle : « Fragments de l'Histoire secrète de la Révolution » (page 8) :

« Est-ce que l'on peut me nier, à moi qui fus au Palais-Royal, le 14 juillet, que notre révolution de 1789 avait été une AFFAIRE ARRANGEE ENTRE LE MINISTERE BRITANNIQUE ET UNE PARTIE DE LA MINORITE DE LA NOBLESSE? Est-ce que l'on peut me nier que les racines de la Révolution française étaient toutes aristocratiques? Est-ce que l'on peut me nier qu'il y a eu au cœur même de la Révolution des machinistes de la révolution ? »

Ce texte de Camille Desmoulins, qui date de 1793, à un moment où tous les protagonistes vivaient encore et où tous pouvaient lui répondre, ce texte, qu'il a payé de sa tête, est l'un de ces arguments auxquels, je crois, on ne peut guère répondre.

Ainsi donc, je considère la Révolution française comme UN GRAND EVENEMENT DE POLITIQUE HUMAINE comme le déroulement d'un drame qui s'est produit dans la société humaine, dans l'intelligence et dans la vie des hommes, et non simplement un phénomène cosmique comme la propagande marxiste s'efforce de le faire croire. Et si la Révolution française est un événement humain, si les témoins les plus autorisés, comme Camille Desmoulins, y voient en réalité une machination, nous pouvons étudier quelle a été CETTE MACHINATION.

.. ..

Tous les Etats, surtout les Etats en pleine prospérité, ont besoin d'adaptations constantes, et il était très clair, depuis une trentaine d'années, que la France avait besoin de rénover les rouages de son gouvernement. Il était très clair que cette merveilleuse réussite de quinze siècles de travail, d'efforts, d'épreuves, allait demander de nouveau une adaptation, que la prospérité même de la France, l'extension de son domaine, sa population considérable, à une époque où le progrès matériel prenait un cours si rapide, exigeaient des retouches.

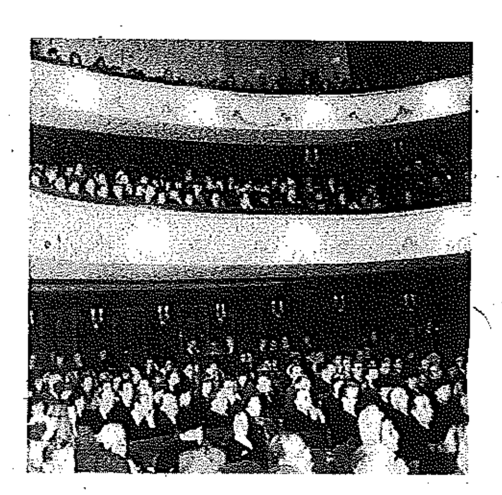
Mais ce qui s'est produit, ce n'est point une réforme, ce qui s'est produit c'est une rupture, c'est une sorte de retournement d'une civilisation qui pourtant apparaissait à tous comme heureuse et comme radieuse.

.. ..

CE N'EST PAS UN RENOUVELLEMENT DU PAYS, CE N'EST PAS UNE RENOVATION, C'EST UNE DESTRUCTION RADICALE, UNE



Le public se presse au contrôle.



Deux aspects de la salle.

CONFÉRENCES

au théâtre des Ambassadeurs

dans la Révolution de 1789

Bernard Faÿ

CREATION A PEU PRES COMPLETEMENT NOUVELLE.

Puis, M. Faÿ démontre que la doctrine des révolutionnaires est uniquement et, en totalité, celle de la maçonnerie.

Et c'est ainsi que l'on peut dire que la France de 1789 qui a exploité les colères de Voltaire et de Rousseau, les dénonciations de Diderot et de Raynal, n'a copié d'une façon positive qu'une seule doctrine, et n'a accepté en bloc qu'une seule doctrine, LA DOCTRINE MAÇONNIQUE.

Sans doute, pour les gens qui n'attachent point d'importance à l'intelligence humaine, cela n'a pas d'importance, mais pour quiconque considère l'homme comme autre chose et plus qu'un simple animal, il y a lieu de tenir compte de cette constatation manifeste et essentielle : la doctrine de 1789 recouvre la doctrine maçonnique, et n'en recouvre aucune autre.

Après avoir rappelé, contrairement aux enseignements de l'Histoire officielle — qui a sciemment menti aux Français, depuis cent cinquante ans — que la France, à la veille de la Révolution, était dans un état de prospérité qui lui était envié par tous ses voisins et qu'il faut chercher ailleurs les causes de ce bouleversement radical, M. Faÿ précise que toutes les réformes voulues par Louis XVI ont été systématiquement refusées par l'Assemblée des Notables ou les Parlements :

Dans ces années qui vont de 1783 à 1789, à un moment où la France, extraordinairement prospère, jouissait d'une victoire qu'elle avait gagnée grâce à une dépense énorme, mais aussi grâce à un développement intelligent et de zèle patriotique magnifique, pouvait et devait se relever, le roi Louis XVI, sur le conseil de M. de Vergennes qui avait tout préparé, avait réuni une assemblée des notables où l'on devait remettre sur pied toute l'administration de la France, qui était désuète.

Cette assemblée des notables échoua parce que LE MOT D'ORDRE MAÇONNIQUE de bloquer la réforme et d'exiger la révolution fut observé par tout le monde. De 1783 à 1788, tous les parlements de France se refusèrent à accepter les réformes que le roi Louis XVI leur demandait.

Ensuite, M. Bernard Faÿ dénombre et peint le « **personnel révolutionnaire** », et à leur tête le duc d'Orléans, le duc de Montmorency-Luxembourg et le marquis de La Fayette.

Nous avons trouvé la preuve que dès 1784 le duc d'Orléans complétait son action générale sur la maçonnerie par une action politique à l'intérieur des Loges en groupant ceux qui lui étaient le plus fidèles dans chaque Loge en un petit noyau d'action maçonnique et politique.

Le duc d'Orléans fit davantage, et ce davantage il le fit grâce à Mgr le duc de Montmorency-Luxembourg.

. . . .

Le duc de Montmorency-Luxembourg, dans son château de Châtillon, réunissait souvent les parlementaires, et c'est ainsi que lui,



Montmorency-Luxembourg, Orléans et La Fayette dans le courant de 1787 et de l'année 1788 groupèrent, en un club politique, les plus éminents des maçons parlementaires. C'est le duc de Montmorency-Luxembourg lui-même qui nous en fait l'aveu et qui nous raconte comment tous ces éléments maçonniques venant des quatre coins de l'univers maçonnique préparaient les élections aux Etats Généraux qui devaient devenir la Constituante.

Voici ce que dit le duc de Montmorency-Luxembourg :

« Il s'était formé chez M. Duport, conseiller au Parlement, une assemblée dont presque tous les membres ont paru sur la scène avec une certaine célébrité.

« Les séances se tenaient les dimanches matin et vendredis à 5 heures du soir et duraient jusqu'à 10 heures (dans ce temps on savait travailler). On ne pouvait être admis sans le vœu unanime de la société. Je fus tout de suite invité.

« Les personnages les plus frappants étaient l'évêque d'Autun (M. de Tayllerand), le duc de Biron, M. de Mirabeau, M. de La Fayette, M. Targé, M. de Lacretelle, le comte de Castellane (sans nulle valeur, esprit charmant mais perdu de dettes), etc., le maréchal de Beauvau, le Marquis qui a écrit beaucoup de brochures (il s'agit de Condorcet, mais le duc de Montmorency-Luxembourg ne lisait pas beaucoup), l'abbé Siéyès, le vicomte de Noailles et d'autres qui après ont été invités.

« On choisissait le président qui s'établissait auprès d'une table. Il posait la question et ordonnait la discussion. Il prenait les voix, comme on était placé, la résumait et indiquait la séance prochaine.

« On ouvrait la séance en rendant compte de la situation des esprits, de la marche des notables et des ministres, de l'effet des pamphlets qu'on avait distribués et on réglait ceux qu'on donnerait à l'Assemblée et surtout aux moyens de diriger l'opinion publique pour forcer les événements à se porter d'après leurs idées. On développait tous les moyens, et chaque apôtre était chargé de préparer une doctrine qui, ayant germé dans les esprits et les ayant mis en fermentation, amènerait la révolution tant désirée. »

. . . .

Et lui, Montmorency-Luxembourg, quitta la France le lendemain pour ne jamais y revenir, c'est-à-dire qu'il savait trop bien ce qui se préparait et que, connaissant les plans de la maçonnerie, il fuyait devant elle, et il nous laissait simplement ces documents étranges et terribles qui révèlent que toutes ces journées révolutionnaires, il en connaissait la portée.



pendant la conférence.



Le public à la sortie.

Orléans la connaissait aussi.

Camille Desmoulins, l'un de ses confidents, raconte ceci :

« Me fera-t-on croire, dit-il, que lorsque je montais sur une table au Palais-Royal le 12 juillet et que j'appelais le peuple à la liberté ce fut mon éloquence qui produisit ce grand mouvement une heure après, et qui fit sortir de terre les deux bustes d'Orléans et de Necker ? »

.. ..

Depuis les premiers jours de 1789, Luxembourg, Orléans et La Fayette, qui subventionnaient les émeutes, savaient très bien ce qui allait arriver, et je vous citerai sur cette question de subvention des émeutes un très joli texte qui est une conversation entre M. de La Fayette et Napoléon Ier.

Napoléon Ier n'aimait pas beaucoup La Fayette ; il le trouvait un nigaud, mais du reste, ça, il le lui aurait pardonné, parce qu'il ne détestait pas les nigauds, mais il le trouvait un mauvais général et cela il ne le lui pardonnait pas.

Tout de même quand La Fayette revint de captivité d'Autriche, Napoléon le reçut à Mortefontaine et il lui dit ceci dans une conversation, peu après le 18 brumaire : « Mon cher La Fayette, votre carrière était facile, vous aviez de l'argent, vous aviez la ressource des émeutes ; moi, je n'étais encore qu'un jeune officier au parterre lorsque vous étiez sur le théâtre. Mais je regardais bien. Oui, pour mettre à la raison tous ces imbéciles, vous aviez besoin de faire des émeutes. Vous les avez faites. » La Fayette répondit en mettant sa main sur sa conscience : « Si vous appelez émeute l'insurrection nationale de juillet 1789, je réclame celle-là. Mais passé cette époque, je n'en ai plus voulu, et je les ai réprouvées. »

C'est un aveu très net que les précédentes il les avait voulues.

Ce qui s'est produit, c'est que pour les élections de 1789, Orléans, Montmorency-Luxembourg, La Fayette et le groupe politique des maçons, avaient réuni derrière eux tout ce que nous appellerons les éléments minoritaires.

Et M. Faÿ de noter :

La campagne de brochures eut pour centre le château de Châtillon-Coligny du duc de Montmorency-Luxembourg, et le palais royal du duc d'Orléans : CES DEUX CENTRES MAÇONNIQUES DE FRANCE. Les deux bailleurs de fonds furent les deux maçons les plus riches de France : le duc d'Orléans et M. de La Fayette. Par le réseau des Loges on envoyait ces brochures dans toute la France, et par le réseau des Loges on faisait tenir les mots d'ordre.

C'est ainsi que le doublement des effectifs du tiers et toutes les doctrines qui devaient éclater en 1789, c'est ainsi que tout cela fut préparé et que sous ce triumvirat, dans ce groupe qui se réunissait chez Adrien Duport, où tous étaient des maçons, — car, qu'il s'agisse de Lauzun, de Mirabeau, de Targé, tous intégralement appartenaient aux Loges maçonniques des diverses obédiences, — c'est ainsi que, de 1783 à 1788, la maçonnerie ayant réalisé un front commun, ayant gardé ses Loges comme centres de doctrine et créé des groupes politiques comme centres d'action politique, la maçonnerie marcha à l'assaut du pouvoir unique et enleva en quelques semaines du printemps de 1789 un édifice solide que quinze siècles avaient établi.

Enfin, le conférencier conclut :

Pour faire le bilan de tout ceci, nous dirons que si dans la Révolution française il entre tout un tourbillon de causes, et tout un tourbillon de faits, si les préoccupations économiques, sociales, politiques, s'y heurtent, il faut tout de même affirmer que la Franc-Maçonnerie a pris dans la Révolution française les responsabilités suivantes.

D'abord, c'est elle qui a préparé et donné la doctrine de base : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE. Ensuite, c'est elle qui a organisé cette atmosphère millénariste, cette atmosphère visionnaire et qui a prêché le retour à l'âge d'or et l'avènement d'un siècle miraculeux. Enfin, c'est elle qui a éduqué les cadres parlementaires et il faut ajouter que dans les Loges et dans les comités créés par les Loges, elle a couvert, elle a facilité, elle a fomenté toute une succession de complots qui depuis Orléans jusqu'à Bonaparte ont été le fil même de la trame révolutionnaire. C'est elle qui a permis le recrutement discret, par son secret, des différentes troupes révolutionnaires : les philosophes, les gueux, les tribuns, les mécontents. C'est elle qui a fourni le milieu et le moyen pour répandre les mots d'ordre révolutionnaires. C'est elle qui a constitué les cadres mentaux et intellectuels du nouveau régime. C'est elle qui a constitué ses cadres administratifs, cadres administratifs d'une solidité extraordinaire, cadres administratifs liés par cette complicité maçonnique qui leur permet de s'entendre en dehors de la patrie, par delà la patrie, cette complicité maçonnique dont nous avons vu se maintenir le fléau de génération en génération dans notre administration, en sorte que maintenant encore, malgré notre infortune, malgré nos douleurs, malgré la volonté de rénovation de M. le Maréchal, nous sentons encore peser sur nous et entrer dans notre chair la griffe de ce que Philippe d'Orléans a préparé en 1789.

NOS GRANDES CONFÉRENCES

Saison 1943

●

Lundi 8 Février 1943

La F.·. M.·. BELLIQUEUSE (1792 à 1815)........... M. Michel CHRISTIAN

Lundi 8 Mars 1943

MARIE-ANTOINETTE ET LA F.·.M.·. (l'Affaire du Collier) M. J. de BOISTEL

Lundi 5 Avril 1943

LA PAIX MAÇONNIQUE DE 1919 .... M. R. VALLERY-RADOT

Lundi 10 Mai 1943

LA F.·. M.·. ET LA DÉSAGRÉGATION DE L'ORDRE SOCIAL FRANÇAIS .... M. Michel CHRISTIAN

Lundi 7 Juin 1943

LES RESPONSABILITÉS DE LA JUDÉO-MAÇONNERIE DANS LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE ...... M. J. de BOISTEL

●

Ces Conférences auront lieu aux dates fixées ci-contre, à **20 h. 30**
dans la

SALLE DU THÉATRE DES AMBASSADEURS

1, Avenue Gabriel - PARIS (8e)

●

PRIX DES PLACES : de **10** à **25** francs

●

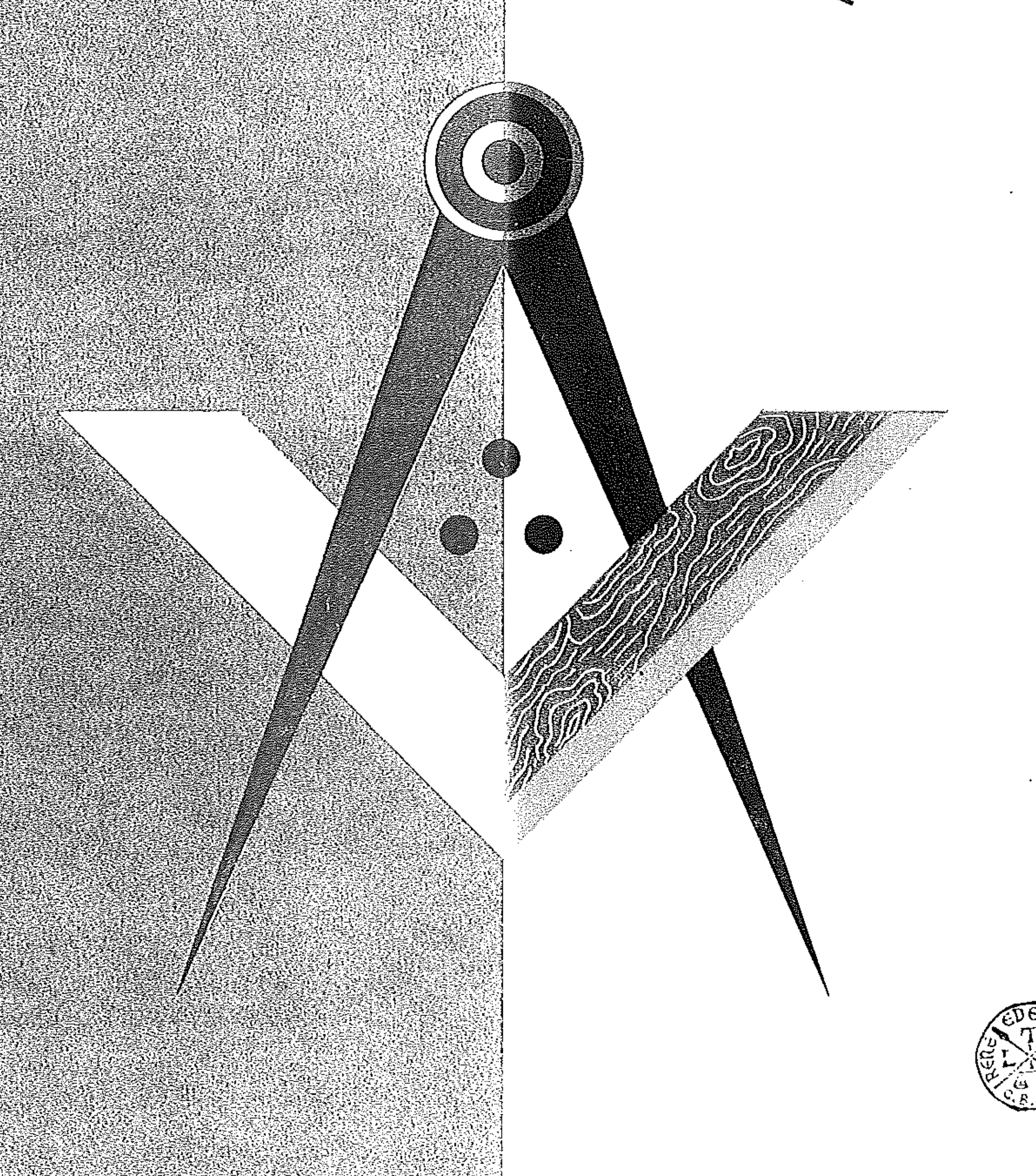
On peut louer dès maintenant :

Au THÉATRE DES AMBASSADEURS. — **Tél. : ANJ. 97-60**

Chez DURAND & Cie, 4, Place de la Madeleine, 4 — **Tél. : OPE. 62-19**

A la Revue « LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES », 7, rue Saulnier, 7
Tél. : PRO. 46-28

LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES



FÉVRIER 1943 REVUE MENSUELLE NUMÉRO 5
Autorisation n° 257
2e année

SOMMAIRE

NUMÉRO 5 FÉVRIER 1943

Directeur :
BERNARD FAŸ
Rédacteurs en chef :
ROBERT VALLERY-RADOT et J. MARQUÈS-RIVIÈRE
Secrétaire général : J. de BOISTEL
Administration : 39, rue de Paris, Hôtel Mondial, VICHY
Tél. 34-35
Bureau à Paris : 7, rue Saulnier - Téléph. : Prov. 46-28

ABONNEMENTS :
Six mois .. 40 frs
Un an .... 70 frs

LE NUMÉRO :
7 francs



Je vous parlerai d'abord du problème le plus essentiel, le plus immédiat, auquel est liée la Révolution Nationale : **LE PROBLÈME FRANC-MAÇON.** Certains se plaisent à croire qu'il est moins important que les problèmes juif et communiste. Pour ma part, j'estime qu'il est capital. **LA FRANC-MAÇONNERIE EST LE LIEU GÉOMÉTRIQUE DE TOUT CE QUI S'OPPOSE A LA RÉVOLUTION NATIONALE. C'EST POURQUOI, MALGRÉ TOUTES LES DIFFICULTÉS, JE M'ATTACHERAI DE TOUTES MES FORCES, ET TANT QUE CETTE TACHE ME SERA CONFIÉE, A TOUTES LES MESURES QUI ONT POUR BUT DE SOUSTRAIRE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET LA FORMATION DE L'ESPRIT PUBLIC A L'INFLUENCE DES LOGES.** Besogne peu agréable, je vous prie de le croire. Je n'ai pas encore trouvé le moyen de débarrasser l'Etat et la France de la franc-maçonnerie sans craindre de frapper parfois de braves gens qui — bien que francs-maçons — sont moins coupables que victimes d'un passé dans lequel ils ont vécu.

Amiral PLATON

Secrétaire d'État
près le Chef du Gouvernement.

(Déclaration à Paul Modave, « *Gerbe* » du 28 Janvier 1943.)

Photo S. A. F. A. R. A.

La

FRANC-MAÇONNERIE

dans la

REVOLUTION

Depuis plus d'un siècle, en réalité depuis 1790, les historiens se battent pour savoir quel a été le rôle de la Maçonnerie dans la Révolution. Dès cette année 1790, une curieuse brochure, intitulée « **La Loge Rouge dévoilée à toutes les têtes couronnées... Juillet 1790** », (dont les deux premières pages sont imprimées en rouge), met en garde tous les rois à l'égard de la Franc-Maçonnerie rouge et dénonce celle-ci comme la cause des révolutions. Le livre eut un vif succès et, depuis cette date, l'idée a été reprise. Adoptant ce thème, en 1791, l'abbé Lefranc, supérieur des Eudistes de Caen, publiait un premier volume « **Le voile levé pour les curieux ou les secrets de la Révolution révélés à l'aide de la Franc-Maçonnerie** », et en 1792, un autre ouvrage : « **Conjuration contre la Religion Catholique et les Souverains... Paris 1792.** » En 1791, avait également paru une autre brochure, fort curieuse et fort précise : « Causes et Agents des Révolutions de France. »

A partir de cette date, la discussion prend un tour serré. Le jésuite Barruel, déjà connu par divers travaux de littérature polémique, publie, en 1798, à Hambourg, un livre qui résume toute la thèse : « **Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme.** » Ce livre eut un succès si vif qu'en une vingtaine d'années, il connut plus de dix éditions ou arrangements. Un certain Robinson l'abrégea pour l'usage anglais et publia, à Edimbourg (en 1797) un livre qui devait, lui aussi, connaître une très belle carrière. Autour de Barruel, toute une polémique se monta. Les uns l'appuyèrent, comme les « **Lettres d'un voyageur à l'abbé Barruel... Londres 1800** » et comme l'abbé Proyart : « **Louis XVI détrôné avant d'être roi... 1800** », mais d'autres s'inscrivirent en faux. La réponse la plus marquante fut celle de Mounier : « **De l'influence attribuée aux philosophes, aux maçons et autres illuminés sur la Révolution de France... Tubingue 1804.** »

La balle était lancée et devait continuer à rouler. Une succession de brochures et d'ouvrages inégaux d'intérêt furent publiés sur ce thème qui passionnait tout le monde. C'est, entre autres, l'ouvrage d'un grand maçon, le prince Galitzine, paru à Brunswick, en 1796, qui, tout en essayant de blanchir les économistes, reconnaît la responsabilité des sectes secrètes, « **De l'esprit des économistes, ou les économistes justifiés d'avoir posé, par leurs principes, les bases de la Révolution française.** » Signalons aussi l'ouvrage du chevalier de Malet : « **Recherches politiques et historiques qui prouvent l'existence d'une secte révolutionnaire... 1815.** » Jusqu'à cette date, les Francs-Maçons s'étaient défendus d'avoir eu un rôle important dans la Révolution, mais après 1830, et surtout après 1848, quand la réhabilitation de 1789 et même de l'ensemble révolutionnaire eut progressé, il en fut autrement. Louis Blanc fut le premier des Francs-Maçons à proclamer publiquement ce qui, depuis 1790, se disait dans les Loges : la Révolution est fille de la Maçonnerie. Cette thèse fut soutenue par bon nombre de Maçons, mais l'ordre se montra toujours opposé dans son ensemble à cette attitude. On peut dire qu'il s'efforça, par tous les moyens, de combattre cette opinion. Les écrivains maçonniques français et étrangers et, en particulier, M. Albert Lantoine, ont dépensé beaucoup de temps, beaucoup d'érudition et d'ingéniosité à montrer la Maçonnerie comme suivant la Révolution plutôt que la préparant. Des polémiques aigres se sont déroulées devant le public et même à l'intérieur des Loges. Quand certains Maçons, comme M. Gaston Martin, se laissaient aller à reconnaître la part prépondérante prise par la Maçonnerie dans la préparation de la Révolution (voir son livre : « **La Franc-Maçonnerie française et la Préparation de la Révolution** »), ils se voyaient bien vite contraints par l'opinion et la hiérarchie maçonniques à battre en retraite et à publier une deuxième édition où toutes leurs affirmations étaient adoucies (1926).

Dans son ensemble, la Maçonnerie française voulut éviter qu'on ne lui imputât les audaces et les crimes de la Révolution. Elle fermait avec soin les archives du Grand-Orient, elle ne laissait pénétrer aucun profane. Pour les chercheurs maçons eux-mêmes, elle se montrait sévère et, pour un peu, elle eût avoué que la Maçonnerie n'avait pas besoin d'historiens.

Cette attitude est d'autant plus frappante qu'elle se trouve exagérée chez les sympathisants de la Maçonnerie. Tous les défenseurs de la démocratie et de la Révolution française, qu'il s'agisse de M. Aulard et même de M. Mathiez, pour-

tant si libre d'esprit, ont refusé d'attribuer à la Franc-Maçonnerie un rôle important dans la Révolution. L'école historique et officielle de la Troisième République avait adopté un point de vue dont elle ne voulait pas démordre : la Révolution est le résultat d'une évolution sociale et économique qui devait donner au peuple l'autorité politique et amener la disparition d'institutions désuètes. Cette thèse, qui convient fort bien à la doctrine marxiste, et qui s'apparente au matérialisme historique, supprime, comme on le voit, toute responsabilité maçonnique. Elle permet de mettre d'accord communistes et Maçons sur un terrain commun. Elle permet de blanchir la Maçonnerie de l'accusation tant redoutée par elle ; celle de s'être mêlée de la politique à l'un des tournants essentiels de l'histoire d'Europe. Telle est, en effet, la grande crainte de la Maçonnerie. Si elle reconnaissait, ou si elle laissait reconnaître, la place prépondérante qu'elle a tenue dans les convulsions politiques de la France de 1780 à 1800, elle s'exposerait de la part des gouvernements, si toutefois il est des gouvernements qui sachent l'histoire, à une surveillance qui pourrait la gêner et elle manquerait à sa méthode essentielle de dissimulation. Par souci de prudence, autant que par dévouement à ses principes, la Maçonnerie doit se déclarer non-responsable de la Révolution française.

Elle le peut d'autant plus facilement qu'elle a caché ses archives ; même si elle les eut montrées, lesdites archives étaient rédigées avec soin et avaient été écrémées au cours des âges. Les Maçons du XVIII[e] siècle étaient gens prudents qui écrivaient le moins possible et qui conservaient le moins possible de documents ; ceux du XIX[e] siècle suivirent leur exemple et les secousses que connut la France, entre 1789 et 1940, amenèrent la disparition de tant d'archives que la Maçonnerie est bien garée. Elle l'est encore plus, du fait que les historiens orthodoxes sont gens précautionneux qui, pour affirmer, veulent, non pas un indice ni une preuve, mais plusieurs preuves, et la Maçonnerie, qui a toujours dissimulé ses actes derrière son langage, dans des documents confus ou derrière l'absence de documents, est ainsi fort bien protégée. Seuls, des gens ayant tout soucieux de la vérité et désireux de comprendre, peuvent arriver, non pas à une démonstration rigoureuse, mais à un faisceau d'indices concluants.

C'est ce que nous nous sommes efforcés de faire. Le problème de la Révolution se pose, en effet, de la façon suivante : la France de 1788 présente un aspect caractéristique, celle de 1792 également, mais les deux aspects sont en contraste formel. Comment les idées de 1792, qui restent celles de 1800, se sont-elles imposées et comment le personnel de 1792, qui reste, dans l'ensemble, celui de 1800, s'est-il installé et maintenu ?

Pour les idées, il est facile de prouver qu'aucun des philosophes, aucun des littérateurs français, ni les plus audacieux, comme Diderot, ni les plus chimériques, comme Rousseau, ni les plus avisés, comme Voltaire, n'ont prévu ni préparé la synthèse de doctrines qui s'est établie en France, de 1789 à 1795 : Liberté, Egalité, Fraternité, Progrès et Souveraineté du Peuple. Elle ne ressort point du tout des livres de Diderot, de ceux de Voltaire, de ceux de Jean-Jacques, bien que chacun de ces philosophes ait occasionnellement patronné l'une de ces cinq idées, mais Voltaire n'a jamais cru à la liberté, Diderot n'avait point confiance dans la fraternité ; quant à Rousseau, s'il acceptait d'assez loin et d'assez haut, les trois premiers principes, il ne croyait point du tout dans le progrès et il se tournait, avec mélancolie, vers le passé, alors qu'au contraire, la Révolution française est établie sur l'optimisme. Il est facile de montrer que la doctrine du progrès et la synthèse de la Révolution, Liberté-Egalité-Fraternité, ont été enseignées dans les Loges françaises depuis leur fondation et que les Loges seules les ont enseignées. Au point de vue idéologique, on ne saurait refuser à la Maçonnerie la paternité spirituelle des doctrines révolutionnaires et de la synthèse révolutionnaire.

Peut-on dire, par ailleurs, que le personnel révolutionnaire ait été maçonnique ? Il faut l'affirmer. La Révolution de 1789, qui fut manigancée, on le sait maintenant, par de grands seigneurs voulant prendre leur revanche contre la monarchie de Louis XIV et de Richelieu, n'aurait pu se produire comme elle s'est produite, sans la convergence de tous les états-majors maçonniques groupés autour du Grand Maître des Maçonneries françaises, le duc d'Orléans, premier prince du Sang, du grand Secrétaire, le duc de Montmorency-Luxembourg, président de l'ordre de la Noblesse de France aux Etats Généraux et de toute cette extraordinaire oligarchie maçonnique qui groupait, avec les esprits les plus audacieux de tous les genres, comme La Fayette, Talleyrand, Mirabeau, Danton, Condorcet, Lauzun, Dumouriez, Robespierre, les principales minorités organisées : les israélites, les protestants sous Rabaud Saint-Etienne, les jansénistes sous Grégoire, le Bas-Clergé avec l'abbé Sieyès et l'abbé Louis, la minorité de la noblesse avec les familles Noailles, La Rochefoucauld, Rohan, etc., et, enfin, les parlementaires profondément maçonnisés et profondément unis. Une étude attentive du personnel révolutionnaire montre que toutes les places importantes en politique ont été tenues, de 1788 à 1792, par des Maçons. Elle montre aussi que pour réaliser son opération, la Maçonnerie avait créé des clubs

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DU JACOBINISME,

PAR M. L'ABBÉ BARRUEL.

TOME PREMIER.

A HAMBOURG,

CHEZ P. FAUCHE, LIBRAIRE.

1803.

politiques à l'intérieur des Loges, et que ces clubs politiques s'étaient fédérés sous l'égide de Montmorency et d'Orléans, appuyés par Adrien Du Port; cette fédération politique des Loges maçonniques devait aboutir ensuite à la création d'une série de clubs, dont le plus influent fut le club des Jacobins.

De 1788 à 1800, la continuité de la camaraderie maçonnique est ininterrompue et le personnel du Directoire, avec ses bureaux, ses conseillers intellectuels (Institut) en particulier, ses agents, représente un résidu maçonnique à peu près pur. La religion du Directoire, la théophilanthropie, est une religion maçonnique; le ministre des Affaires étrangères, Talleyrand, est un Maçon du début, les Directeurs sont Maçons ou maçonnisés, et le journal orthodoxe, qui donne le point de vue du Directoire, **« la Décade Philosophique »**, est rédigé par une équipe de Maçons. Avant le 18 brumaire, Bonaparte se réconcilie avec la Maçonnerie, à laquelle il ne cessera de donner des gages. Tant pour le personnel que pour les idées, la Maçonnerie est l'armature de la Révolution.

●

Peut-on dire qu'elle a mené tous les événements de la Révolution? Dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne le pouvons pas, nous pouvons seulement montrer comment, dans la période de 1788, 1789, 1790, les principales émeutes ont été manigancées par les agents maçonniques et d'accord avec la Maçonnerie. Après cette date, nous perdons le fil. Le jour peut venir où nous retrouverons ce fil, mais nous pouvons affirmer que la Maçonnerie a dû, dans ce cas, comme dans tous les autres cas, après avoir lancé une opération politique, s'efforcer de dissimuler son action, et, quand elle a vu la Révolution bien engagée, elle a laissé les événements suivre leur cours. Elle l'avait déjà fait aux Etats-Unis, en 1772-1776. Elle n'a repris position, d'une façon formelle, qu'après la période sanglante. Nous saurons un jour avec exactitude le rôle qu'elle a joué en Thermidor.

Il n'en reste pas moins que la partie destruction et la partie reconstruction, dans l'histoire révolutionnaire, sont l'une et l'autre des entreprises maçonniques. Sans doute est-il possible de chicaner, on le peut toujours en Histoire; on peut alléguer des causes éternelles ou des facteurs économiques, mais dans le déroulement concret des faits, et dans l'existence des hommes telle qu'elle se produisit, la Maçonnerie a été le lien et le cadre qui ont permis aux révolutionnaires de mener une action cohérente, malgré les incidents sanglants et la succession des coups de force. On peut dire que la Révolution Française fut maçonnique d'esprit, de personnel et de programme.

Bernard FAŸ.

GASTON MARTIN
AGRÉGÉ D'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE
DOCTEUR ÈS LETTRES

LA FRANC-MAÇONNERIE
FRANÇAISE
ET
LA PRÉPARATION DE LA RÉVOLUTION

Préface de M. PHILIPPE SAGNAC
Professeur d'Histoire de la Révolution à la Sorbonne

Deuxième édition, revue et corrigée



PARIS
LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
49, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 49

ALBERT LANTOINE

HISTOIRE
DE LA
FRANC-MAÇONNERIE FRANÇAISE

LA FRANC-MACONNERIE CHEZ ELLE

Bois originaux d'Antonio Galles



PARIS
EMILE NOURRY, Éditeur
62, rue des Écoles, 62
1925

LE F.·. WILLIAM BERTRAND

LA RAISON DE SON ENTREE EN LOGE

Peu après le scandale Stavisky et la nuit tragique du 6 février, **Candide** envoyait Mlle Odette Pannetier demander à plusieurs parlementaires FF.·. MM.·. pourquoi ils étaient entrés en Loge.

M. William Bertrand répondit que c'était parce que dans sa petite ville natale, où les distractions et les occasions d'échanger des idées n'abondaient pas, la Loge tenait lieu de cercle :

... Ce qui me plaît, dit-il, dans la Franc-Maçonnerie, c'est que c'est un lieu de méditation, de recueillement pour ainsi dire. On y apprend bien des choses et, tenez, moi qui suis naturellement timide, eh bien, cela m'a permis de prononcer mes premiers discours, de m'habituer en quelque sorte à l'éloquence. Il faut bien penser aussi qu'à Marennes, ma ville natale, les distractions n'abondent pas. Alors, à la Loge, je rencontrais l'instituteur, le receveur de l'enregistrement. C'était tout de même autre chose que l'ébéniste du coin. Une sorte de cercle, où l'on échangeait des idées, où l'on écoutait des conférenciers envoyés par le Grand-Orient de Paris, où l'on recevait des brochures...

Il faut avoir lu ces brochures et le texte de ces conférences pour en apprécier toute la valeur. Mais qu'importe ? Retenons de la déclaration du F.·. William Bertrand que, s'il faisait profession de démocrate, il n'était pas ami de l'égalité ; à la Loge il cherchait d'autres relations que l'ébéniste du coin.

L'ASCENSION DANS LES ATELIERS MAÇ.·.

Toute sa carrière maçonnique atteste ce besoin de se distinguer de ses concitoyens et de rechercher les honneurs.

Le F.·. Bertrand (William, Gaston) est né, le 9 novembre 1881, de Jules Bertrand et de Marie Dupuy. Il fit son droit, devint avocat et se fit initier, le 23 mars 1908, à la L.·. **Union rétablie**, de Marennes. Il devint Compagnon, le 17 mars 1909, et Maître, le 16 mars 1910. La guerre passa sans qu'il ait une « augmentation de salaire », mais, le 5 octobre 1919, le F.·. William Bertrand recevait le grade de Chevalier Rose-Croix (18°) et entrait au Chapitre **La Démocratie**, de Rochefort-sur-Mer.

Il était alors député de la Charente-Inférieure.

Le 7 décembre suivant, il était élu Orateur de l'**Union rétablie**. Les autres Officiers de la Loge étaient un marchand tailleur, un représentant de commerce, le directeur de l'usine électrique, un avoué, un maître d'hôtel, un entrepreneur de charpente et un peintre ; de braves Français « moyens » que M. le député Bertrand devait fort impressionner !

Les archives de sa Loge ne le signalent pas à l'attention de ses FF.·. jusqu'au 17 juin 1926.

Ce jour-là, le F.·. Pierre Valude, député du Cher et Vénérable d'honneur de **La République** (G.·. L.·.), organisait une Tenue blanche de cet Atelier avec le concours des FF.·. Bénazet, Accambray, Antériou, Jammy-Schmidt, Fontanier et Capgras, députés. La Tenue fut précédée d'un banquet à la Brasserie Victor, 30, boulevard des Batignolles ; elle eut lieu à la Crypte de la rue Puteaux et la principale attraction en fut une conférence du Juif Henry Torrès sur « Fascisme et Antisémitisme », sujet qui, évidemment, devait lui tenir au cœur.

William Bertrand voulut bien prêter son nom à cette manifestation.

Le 8 mai 1927, l'**Union rétablie** célébrait sa fête solsticiale. Fête solennelle, à laquelle elle avait invité dix-neuf Loges de Rochefort, Royan, Saintes, Saint-Jean-d'Angély, Pons, Montendre, La Rochelle, Cognac, Angoulême, Parthenay, Bergerac, Sainte-Foy-la-Grande, Libourne, Niort et Bordeaux. Bien qu'il y eût le même jour à La Rochelle une réunion de la Fédération des voyageurs de commerce, à laquelle un certain nombre de maç.·. avait cru devoir se rendre, le banquet de l'**Union rétablie** assembla cent six convives.

La Tenue du matin avait été présidée par le doyen de la Loge, le F.·. Cadosch, qui portait allègrement ses quatre-vingt-un ans. Les deux vedettes de la réunion, les FF.·. William Bertrand et Joseph Brenier (sénateur de l'Isère, président du Conseil de l'Ordre du G.·.-O.·. et de la Ligue de l'Enseignement) y avaient fait un exposé de la situation politique et maçonnique.

Le F.·. William Bertrand reprit la parole au banquet et répondit aux vœux de santé « rituelliques » portés par le Vénérable de l'Atelier.

Si nous en croyons le Secrétaire de l'**Union rétablie**, la plus grande fraternité ne cessa de régner pendant cette fête de famille maç.·. et les FF.·. « présents sur les colonnes » en gardèrent un très agréable souvenir.

DELEGUE AU CONVENT DE 1927

Le 28 août suivant, l'**Union rétablie** déléguait William Bertrand au convent du G.·.-O.·., à l'unanimité de trente-trois voix (le Secrétaire écrit trente-trois voies, ce qui ne donne pas une très haute idée de sa connaissance de l'orthographe). Le dossier réuni à cette occasion montre qu'il avait obtenu le 30°, ce qui lui avait donné accès au Conseil Philosophique **La Démocratie**, de Rochefort.

A venir à Paris, à l'assemblée générale, William Bertrand gagna d'être élu membre du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient et de la Commission de Propagande et Affaires maçonniques de ce Conseil. Mais, est-ce sa timidité qui le retint, il se signala par une seule et brève intervention.

Le F.·. Nasse venait de faire part au convent de l'émotion des LL.·. **Le Réveil**, de Villeneuve-sur-Lot, et **Espérance et Fraternité**, de Clairac, à l'idée que le catéchisme du diocèse

d'Auch « avait la prétention, l'outrecuidance... de faire connaître la Franc-Maçonnerie ». Celle-ci y était qualifiée de « société secrète, antireligieuse et antipatriotique ». Le F.·. Nasse voyait là une « calomnie diffamatoire ». En 1922, le Conseil de l'Ordre avait promis d'engager des poursuites contre l'archevêque d'Auch, mais, sous des prétextes divers, il n'avait rien fait. Le F.·. Nasse demandait au Convent de prier le Conseil de l'Ordre d'examiner l'affaire à nouveau.

Le docteur Baldet, membre du Conseil, annonça qu'un avocat donnerait son avis sur l'opportunité de poursuites judiciaires et, comme celui-ci allait probablement les déconseiller, le F.·. Baldet crut devoir rendre hommage aux Loges de province qui signalaient des cas aussi intéressants ; ainsi espérait-il atténuer, dans une certaine mesure, la déception des Jacobins des petites villes.

Tout d'abord, dit-il, je rends un hommage sincère et mérité à ces admirables Loges de province qui font un travail d'autant plus méritoire qu'elles sont plus petites, moins peuplées et qui, tous les jours, sont en butte aux attaques de nos adversaires. Et chaque fois que j'ai l'honneur d'être envoyé comme délégué du Conseil de l'Ordre, je ne cache pas mon admiration pour le courage stoïque avec lequel elles reçoivent des coups qu'elles rendent d'ailleurs avec adresse...

En 1927, les Loges n'avaient pas encore reçu beaucoup de coups. C'est elles qui en donnaient, « avec adresse », d'ailleurs, dans l'ombre et sans grand risque. Leurs membres ne méritaient, en aucune façon, la palme de l'héroïsme.

A la fin de son discours, le docteur Baldet se prononça contre les poursuites afin de ne pas faire de l'archevêque un martyr, puis le F.·. William Bertrand donna la consultation juridique annoncée et dit :

...Cette question doit être envisagée sous un double aspect. Au point de vue moral et pratique, d'abord. La Maçonnerie a-t-elle intérêt à engager cette poursuite, à supposer même qu'elle doive aboutir à un succès judiciaire ? Le F.·. Baldet a répondu au nom du Conseil de l'Ordre. Il a terminé en disant qu'il ne pensait pas que l'on dût tresser une couronne de martyr à Monseigneur l'Archevêque d'Auch.

Mais si l'Assemblée pensait autrement et voulait engager la poursuite, la question que j'aurais alors à examiner au point de vue juridique serait la suivante : Aurions-nous quelque chance de gagner ce procès ?

Je réponds : Non. Et voici pourquoi :

Rien n'est plus délicat comme (sic) une poursuite en matière de diffamation. Il est très difficile de caractériser le délit. Tout à l'heure, quand le F.·. Baldet insistait sur les mots antireligieux et antipatriotique, je me demandais s'il se trouverait un tribunal pour les considérer comme nettement diffamatoires. Ils peuvent être l'expression d'une opinion philosophique. Nous voyons cette thèse soutenue tous les jours dans les procès plus ou moins retentissants faits aux partis extrémistes. Par conséquent, déjà de ce point de vue de la qualification du délit, nous pouvons nous heurter à une fin de non-recevoir. Y a-t-il diffamation et injure ? Tout à fait douteux pour le terme antireligieux, très douteux pour le terme antipatriotique.

Deuxième raison : avons-nous qualité pour intervenir au nom de la Franc-Maçonnerie universelle ?

Remarquez que le catéchisme de l'archevêque d'Auch attaque, si l'on peut dire, la Franc-Maçonnerie tout entière et non pas le Grand-Orient. Or, nous, société civile du Grand-Orient de France, nous avons sans doute le droit d'ester en justice, puisque nous avons obéi à la loi de 1901, en nous déclarant, mais nous n'avons ce droit que pour nous-mêmes, pour le Grand-Orient de France, et non pour l'universalité de la Franc-Maçonnerie, qui est tout entière attaquée. Par conséquent, deuxième fin de non-recevoir possible.

Enfin, troisième raison, qui me paraît péremptoire : la prescription.

Toute diffamation se prescrit par un délai de trois mois. Or, le catéchisme en question a été publié en 1912. A supposer même qu'il y ait une dernière édition parue, le délit renaît quand paraît une nouvelle édition, mais elle a certainement plus de trois mois de date. Nous serions donc forclos.

Donc, je conclus : même si au point de vue moral nous avions un intérêt quelconque à gagner ce procès, ce qui n'est pas prouvé, car la Maçonnerie ne doit pas se préoccuper de ses plus ou moins obscurs blasphémateurs, nous aurions, au point de vue juridique, la quasi-certitude d'un échec. Demandons-nous si un échec encouru devant la justice n'aurait pas un retentissement autrement considérable, et en sens inverse, qu'un quelconque succès judiciaire.

L'assemblée se rendit aux arguments du F.·. William Bertrand et passa à l'ordre du jour.

Ce petit incident montre que les antimaçons avaient tort de se montrer pusillanimes. Les FF.·. calculaient leurs chances avec exactitude et s'ils n'étaient pas certains d'avoir gain de cause, ils se terraient prudemment et attendaient des jours meilleurs.

L'OPPOSITION A M. TARDIEU

Le 6 avril 1930, le F.·. Bertrand vint assister le F.·. Grandigneaux, délégué par le Conseil de l'Ordre, pour présider la fête solsticiale de l'**Union rétablie**, de Marennes.

La France était alors gouvernée par M. André Tardieu, qui avait remplacé, le 2 mars, le T.·. Ill.·. F.·. Camille Chautemps, et, dans les Loges, on feignait de voir dans l'équipe de M. Tardieu un ministère de réaction et de coup d'Etat. Il y avait là quelque exagération, car le gouvernement comprenait au moins quatre ou cinq ministres et sous-secrétaires d'Etat FF.·. MM.·. Jean-Louis Dumesnil, Fernand David, Alphonse Rio, Emile Morinaud et Alcide Delmont.

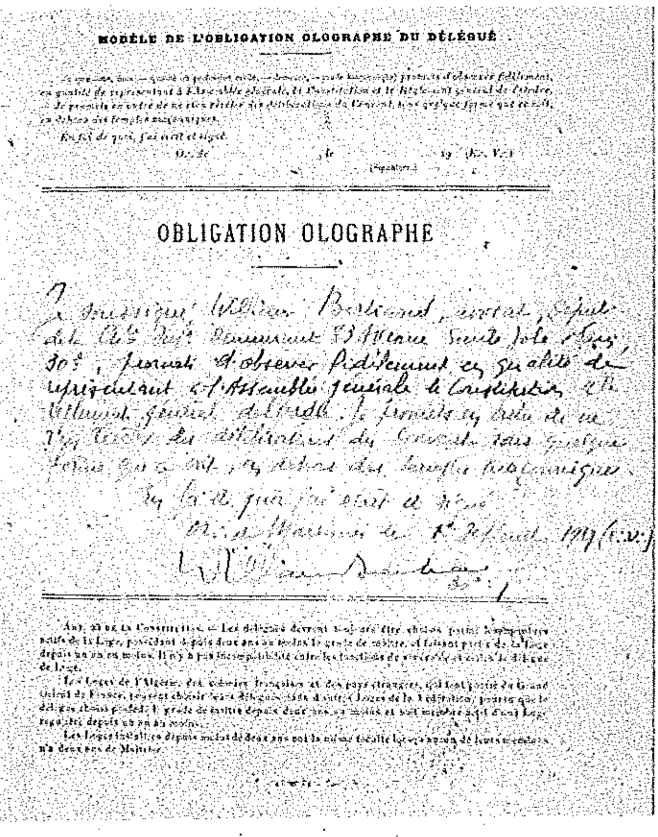
Le F.·. Grandigneaux traça un sombre tableau des entraves qui paraissaient s'opposer à la réalisation de l'idéal maçonnique et montra comment la F.·. M.·. devait agir « pour répondre avec énergie aux attaques dont elle était l'objet ».

Les FF.·. étaient bien vétilleux, car, nous le répétons, les attaques dont ils étaient l'objet alors partaient de groupes très faibles. Ils pouvaient tout au plus se plaindre de voir M. Tardieu déplacer quelques préfets, mais il est évident qu'ils trouvaient la timide mise en garde du chef du gouvernement aux fonctionnaires une insupportable manifestation de tyrannie.

William Bertrand, qui s'était contenté, à la Tenue du matin, de remercier les membres de l'**Union rétablie** de leur frat.·. accueil, prononça un discours politique à l'issue du banquet. Il décrivit l'action de la F.·. M.·. au Parlement et donna, par quelques exemples récents, l'espoir d'une revanche à plus ou moins longue échéance ; la vie même de l'**Union rétablie** la laissait prévoir : elle réunissait des Répu-



Le F.·. W. Bertrand


MODÈLE DE L'OBLIGATION OLOGRAPHE DU DÉLÉGUÉ

OBLIGATION OLOGRAPHE

Obligation olographe du F.·. Bertrand

blicains de tous les partis de gauche et cette union, si fréquente dans les Ateliers maç.·., était, à elle seule, le gage d'une prochaine victoire.

RECOMMANDATIONS ET DEMARCHES

Peu après cette manifestation, William Bertrand fut invité par le Chef du secrétariat du G.·.-O.·. à demander au ministre de la Marine de nommer capitaine de frégate le F.·. Girouin, commandant le pétrolier **Garonne.** Le F.·. Perreau, sénateur, avait signalé le cas de cet éminent officier au F.·. Jean-Louis Dumesnil, mais le malheur avait voulu que M. Tardieu fût remplacé par M. Steeg et que le F.·. Dumesnil quittât la rue Royale avant d'avoir signé la nomination.

William Bertrand intervint aussitôt. Il arrivait trop tard : le tableau d'avancement avait été bouleversé par les collaborateurs de M. Sarraut.

Le F.·. Bertrand reçut, néanmoins, l'assurance que son candidat serait inscrit sur le prochain.

William Bertrand eut encore à s'occuper du F.·. Lacoste, qui demandait à quitter la direction de l'Inscription maritime de l'Algérie pour venir au Hâvre ; du F.·. Garin, qui se présentait au concours d'administrateur de l'Inscription maritime, et d'un directeur de l'**Enfance coopérative,** menacé d'une condamnation en correctionnelle.

Sans doute donna-t-il d'autres preuves de cette camaraderie maçonnique si fréquemment invoquée, mais les archives en notre possession n'ont conservé la trace que de celles-là.

Cependant, le Conseil de l'Ordre le priait encore trois fois, en 1931, 1932 et 1933, de faire le bilan de la situation politique aux fêtes solsticiales de l'**Union rétablie.**

MINISTRE

La confiance mise dans le F.·. William Bertrand par le G.·.-O.·. incita, sans doute, le F.·. Chautemps à lui donner le sous-secrétariat d'Etat à l'Intérieur quand il constitua son ministère le 27 novembre 1933. Atteint par la mort ignominieuse d'Oscar Dufrenne, miné par les tentatives de prise du pouvoir des marxistes rassemblés à la Table ronde et au Front commun, le Parti radical n'était pas encore ébranlé par le scandale Stavisky, mais l'atmosphère était trouble et les chefs du parti sentaient que l'heure du règlement de comptes approchait. Aux postes les plus importants ils voulaient des hommes sûrs, capables, en outre, de négocier l'appui des Loges. Le F.·. William Bertrand alla donc place Beauveau.

Quelques semaines plus tard, le scandale Stavisky éclatait et Camille Chautemps, très compromis, était réduit à la défensive. Il devait abandonner son ministre de la Justice, le F.·. Raynaldi, impliqué dans l'escroquerie.

Une modification dans la composition de l'équipe ministérielle s'imposait : le 8 janvier 1934, le F.·. William Bertrand fut appelé à des fonctions plus importantes ; il lâcha le sous-secrétariat d'Etat à l'Intérieur et devint ministre de la Marine marchande en remplacement du F.·. Eugène Frot qui prit le ministère du Travail.

Très inquiète d'être traînée dans la boue, la Grande Loge de France invita les membres du Groupe frat.·. parlementaire à venir déjeuner le 27 janvier, 8, rue Puteaux, afin d'arrêter les mesures de défense de la « démocratie ».

William Bertrand accepta, comme le prouve la lettre dont nous reproduisons la photographie.

Vain complot, car le 30 janvier, le F.·. Camille Chautemps succombait à une manifestation d'honnêtes gens révoltés de voir le Parlement lui accorder sa confiance. M. Daladier fut chargé de former le cabinet. Il tomba le 7 février, après avoir inutilement tenté de défendre la F.·. M.·. par la force.


ORDRES DU JOUR DES LOGES DE LA GRANDE LOGE DE FRANCE 15

LA RÉPUBLIQUE
Temple : 8, rue Puteaux, Paris-17e

Jeudi 17 Juin 1926, à 21 heures

Dans la Crypte, 8, rue Puteaux (17e)

GRANDE TENUE BLANCHE

organisée par le T.·. C.·. F.·. Pierre VALUDE

Député du Cher, Vén.·. d'Hon.·. de l'At.·.

assisté des FF.·.

ACCAMBRAY Député de l'Aisne Vén.·. d'Hon.	ANTERIOU Ancien Ministre Député de l'Ardèche
JAMMY-SCHMIDT Ancien Ministre Député de l'Oise	William BERTRAND Député de la Charente-Inférieure
FONTANIER Député du Cantal	CAPGRAS Député du Tarn-et-Garonne

Fascisme et Antisémitisme

Conférence par M. Henry TORRÈS

Avocat à la Cour de Paris

Tous les maçons de la Région parisienne et leur famille, ainsi que les membres de la Ligue des Droits de l'Homme, de la Ligue antifasciste, de l'Association des Anciens Combattants républicains et des Jeunesses laïques sont spécialement invités à cette importante réunion, assurés qu'ils peuvent être de recevoir le meilleur accueil.

Le F∴ William Bertrand n'était pas entré dans le ministère Daladier. Bien lui en avait pris : il n'avait pas fait partie de l'équipe des « fusilleurs » ! La Maçonnerie put donc le glisser dans le cabinet Doumergue où il prit la Marine marchande.

Il y resta jusqu'au 1er juin 1935. On sait que, ce jour-là, le ministère Doumergue fut remplacé par une éphémère combinaison Buisson, puis, le 6 juin, par un ministère Laval.

Le F∴ William Bertrand ne fut invité, ni par M. Ferdinand Buisson, ni par M. Pierre Laval, à entrer dans les conseils de l'Etat. Il redevint ministre le 9 novembre 1935, par la volonté de M. Flandin, et reçut encore en partage la Marine marchande.

Le 23 janvier 1936, M. Flandin était débordé par la vertigineuse poussée des Gauches et M. Sarraut prenait le pouvoir pour un temps assez bref, car il allait être, en moins de six mois, supplanté par Léon Blum.

Comme il se donnait volontiers pour un « modéré », William Bertrand n'alla pas siéger avec les compromettantes équipes de MM. Sarraut et Léon Blum. Il attendit son heure qui sonna en même temps que celle de Camille Chautemps, le 23 juin 1937.

Chose curieuse : ce technicien radical de la Marine marchande ne reprit pas son portefeuille habituel. Il devint sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil.

Sa double qualité maçonnique et politique lui valut de présider un banquet offert par le gouvernement de la République aux représentants de l'Ordre maç∴ américain de Molay, venus en pèlerinage sur la tombe du Grand Maître de l'Ordre du Temple. Au nom du F∴ Chautemps, qui n'avait pu assister à la cérémonie, il prononça le discours de réception. Il avait à ses côtés le secrétaire général de la Présidence du Conseil, M. Yves Chataigneau, qui dit, lui aussi, quelques mots de bienvenue; le F∴ Georges Lamouret, Grand Secrétaire du Suprême Conseil de France ; un maçon dijonnais très influent, le F∴ Robert Beniell, 33e ; le F∴ Louis Doignon, d'illustre mémoire, et le F∴ Jean Dreyfus, 33e, qui semble avoir été, en sa qualité de juif, l'intermédiaire obligatoire des Maçons américains et français. Les Américains furent présentés par James Conner, fondateur de l'**American Lodge of Paris** et son premier vénérable.

Fête intime, bien faite pour donner aux profanes que nous sommes une idée précise de l'étroitesse des liens de la Maçonnerie et de la Démocratie !

Le 19 janvier 1938, le F∴ Camille Chautemps formait un nouveau ministère et donnait au F∴ William Bertrand l'avancement qu'il méritait si bien : il l'envoyait présider aux destinées de notre marine militaire !

Il se trouva d'honnêtes gens pour se réjouir de son départ de la rue Royale deux mois plus tard. C'est qu'ils gardaient encore des illusions sur la nocivité du Front populaire : Léon Blum reprenait le pouvoir et sabotait une des dernières chances que nous eussions d'éviter la catastrophe.

DEFENSEUR DE LA F∴ M∴ ET DES SOVIETS

Le F∴ William Bertrand ne fut jamais plus invité à faire partie d'aucun ministère.

Il ne faut pas le regretter : la France a failli mourir d'être gouvernée par des Maçons camouflés en « radicaux modérés ». Aux heures décisives, ces prétendus hommes d'ordre se rangeaient aux côtés des marxistes intransigeants.

Nous en apporterons, pour conclure, deux preuves décisives. Deux votes engagent la responsabilité du F∴ William Bertrand : il a voté contre la suppression des sociétés secrètes en décembre 1935 et pour le pacte franco-soviétique en 1936.

Deux scrutins qui ont engagé l'avenir du pays.

Yves DU FUSTEC.

L'Obédience Maçonnique Juive

des

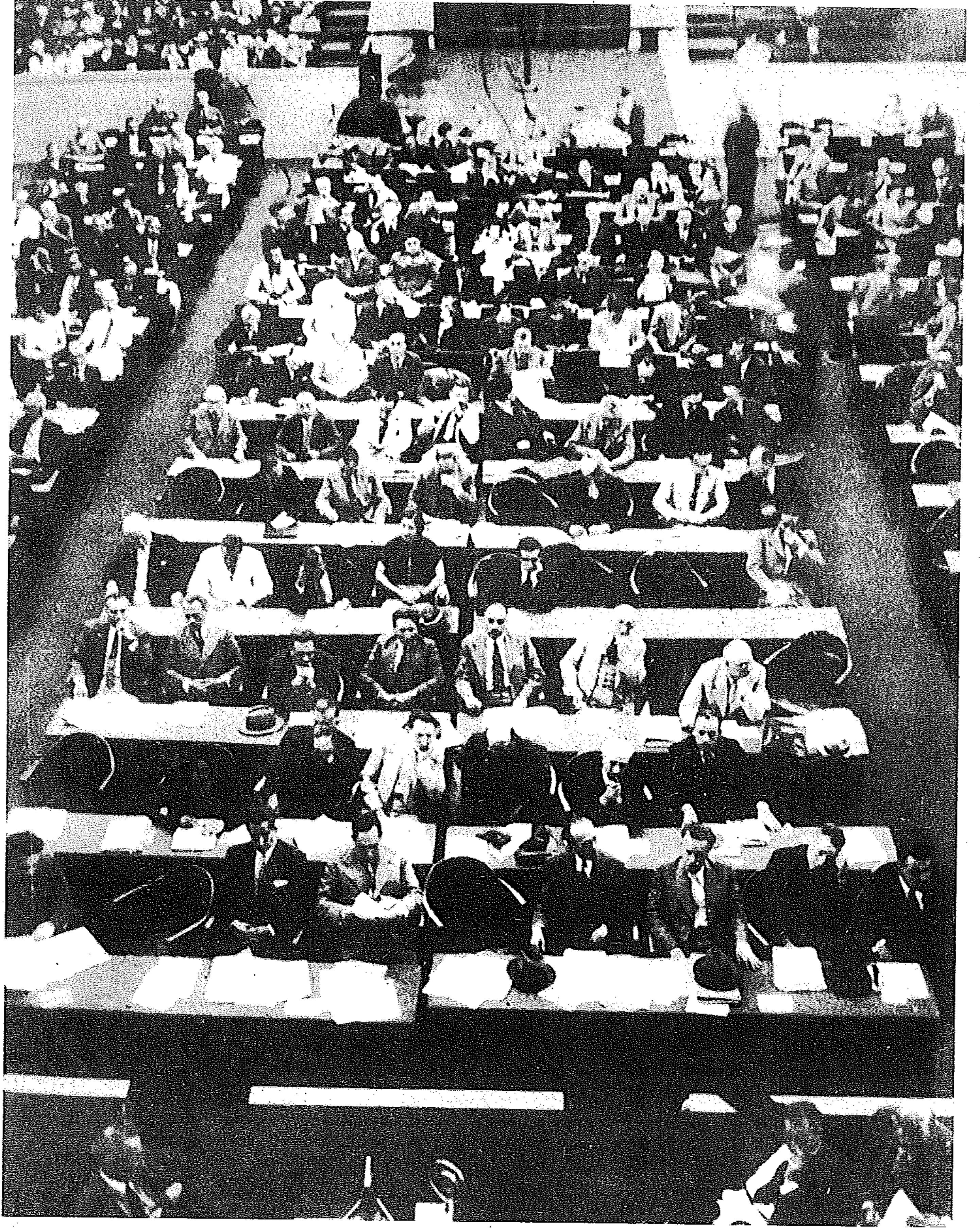
B'nai B'rith

L'existence d'une Maçonnerie juive internationale fut toujours affirmée par les spécialistes des questions maçonniques; les Juifs, bien entendu, nièrent ou minimisèrent une telle Maçonnerie «raciale» et s'efforcèrent de répandre l'idée de simples associations d'entr'aide à l'usage des pauvres Juifs d'Amérique ou d'Angleterre. Certains documents récents nous aident heureusement à jeter un peu plus de lumière sur ce curieux côté de l'activité judaïque internationale; bien des aspects en sont encore obscurs, mais il faut s'attendre à ce mystère, quand on aborde n'importe quel problème racial juif; il y a un ghetto moral à côté des ghettos physiques, et tout ce que touchent les Hébreux est sombre, obscur, caché et complexe. L'ordre occulte des **B'nai B'rith** ne fait pas exception à cette règle.

Que signifient d'abord ces mots juifs? **B'nai** doit être rattaché à la racine hébraïque **Bèn**, qui signifie enfants, fils, parfois prince, habitants, communauté, disciples, et **B'rith** provient de la racine **Bérith** qui, originairement, avait le sens des morceaux d'animaux, des sacrifices rituéliques et qui a pris ensuite celui de traité, d'alliance, d'union, de promesse; l'expression signifie donc: les **enfants de l'Alliance, les Princes de la Promesse, les Fils de l'Union.** C'est la traduction assez littérale de **Obédience des Juifs,** dans le sens de rassemblement, par un traité, des membres de la communauté juive. On trouve souvent la déformation yddisch de **Bne Briss,** usitée en Allemagne; son titre habituel est **Unabhängiger Orden B. B.,** c'est-à-dire **Ordre Indépendant des B. B.** Les Juifs séphardites prononcent **Béné-Bérith.**

Origine. — La fondation de l'ordre des **B'nai B'rith** eut lieu en Amérique, le 13 octobre 1843; le Juif Maçon de New-York, Henry Jones, forme anglicisée de l'hébreu **Jonas,** en fut le promoteur. La Loge « New-York Lodge » fut constituée et le premier président en fut Julius Bien. Le rituel était un mélange de rite d'York et de rite américain d'**Odd-Fellows** (Les Excentriques). Le succès fut considérable, car il groupait, sous une forme maçonnique, des Juifs américains animés d'une même tendance politique « communautaire » et d'entr'aide juive. Cette forme leur permettait également de contrôler les Loges américaines et d'orienter ainsi les travaux des **goyims** maçons. Quand on sait combien l'influence juive fut considérable dans la formation de l'esprit américain, on peut comprendre combien ces premières Loges maçonniques juives jouèrent un rôle important dans la création de l'idéologie démocratique américaine.

Structure et organisation. — L'ordre des B. B. comprend, dans son ensemble (Europe, Amérique, Asie et Afrique), quinze districts. Le nombre total des membres s'élèverait à plus de 80.000 et celui des Loges à 600, en chiffres ronds. Chaque district englobe une certaine étendue de territoires. L'autorité du district, la **Grande Loge,** se compose de représentants des Loges, à savoir des « Frères » qui ont été présidents d'une Loge pendant un an. A la tête de la Grande Loge, se trouve le Grand Président qui, avec le Vice-Grand-Président, le Grand Secrétaire et le Grand Trésorier, constitue la présidence. Les Grandes Loges se réunissent à intervalles en congrès; entre temps, un grand comité **(Comité Général)** dirige les affaires. La représentation de l'ensemble de l'Ordre s'effectue par l'intermédiaire de ce que l'on appelle le **Comité Exécutif,** composé de représentants des districts. A sa tête, se trouve le président de l'Ordre, le F∴ Henry Monsky d'Omaha. Le Comité exécutif est fixé par l'assemblée plénière (se réunissant tous les cinq ans) des représentants des districts de l'Ordre, ce que l'on appelle la **Grande Loge de Convention ou de Constitution.** La structure d'un district est établie sur la base de la Loge. L'administration de la Loge est organisée dans tous les districts de la même manière. Un conseil administratif (président, vice-président, secrétaire, secrétaire des finances, trésorier, gardien, mentor) et des comités dirigent les affaires, selon un mode prescrit. Lorsqu'il y a un nombre minimum de cinq Loges ou 1.000 membres, les Loges ont le droit de former une **Grande Loge.** Les Loges peuvent, à l'intérieur d'un district, créer des groupements divisionnaires et fonder une union des Loges destinées à s'occuper, en dehors des questions générales, des questions locales de la province.



Le Congrès juif des B'nai B'rith à Genève.

TABLEAU DE L'ORGANISATION GÉNÉRALE DES LOGES B.B. (en 1937)

DISTRICTS	DATES DE FONDATION	NOMBRE DE LOGES	NOMBRE DE MEMBRES	ADRESSE DES LOGES
I. — Amérique	1851	61	8.001	New-York.
II. — —	1851	63	12.157	Cincinnati.
III. — —	1852	51	5.486	Philadelphie.
IV. — —	1863	36	8.747	San Francisco.
V. — —	1867	25	1.966	Richmond.
VI. — —	1868	84	12.692	Chicago.
VII. — —	1873	91	7.372	New-Orléans.
VIII. — Allemagne	1882	103	14.751	Berlin.
IX. — Roumanie	1889	15	1.750	Bucarest.
X. — Territoire de l'Est européen	1919	13	1.700	Prague.
XI. — Orient	1911	26	1.700	Constantinople.
XII. — Autriche	1922	6	894	Vienne.
XIII. — Pologne	1924	10	904	Cracovie.
XIV. — Palestine	1924	7	335	Jérusalem.
XV. — Angleterre	1925	7	800	Londres.
SUISSE : Basel-Loge	1905	1	83	Basel.
Ang. Keller-Loge	1909	1	61	Zurich.
DANEMARK : Dannemark-Loge	1912	1	106	Copenhague.
HOLLANDE : Hollandia-Loge	1923	1	—	La Haye.
Hilleel-Loge	1924	1	33	Amsterdam.
		603	79.538	
dont pour l'Amérique		400	56.000	

Ce tableau montre que l'ordre des B. B. est avant tout un organisme d'expansion et de propagande judéo-américaine.

Districts américains (I-VII). — C'est là que naquit l'Ordre des B. B. et que sa diffusion fut la plus grande. Pour le centenaire de la déclaration de l'indépendance des Etats-Unis, en 1876, l'Ordre des B. B. fit don au peuple américain d'un « monument de la liberté de religion » (une œuvre de Mose Ezekiel), qui fut érigé au Fairmount-Park, à Philadelphie. Les institutions de bienfaisance créées en Amérique par les B. B., sont : 1° l'Orphelinat juif de Cleveland (Ohio), ouvert le 15 juillet 1868 ; 2° l'hôpital juif de Denver (Col.), ouvert le 10 décembre 1899 ; 3° l'hospice de vieillards et d'incurables Yonkers de New-York, qui fut fondé, le 5 juillet 1881, pour les membres malades et vieux de l'Ordre et leurs veuves ; 4° l'Orphelinat et la Maison des Sans-Amis, fondés le 27 mai 1915, à Pittsburg ; 5° l'hospice juif des veuves et des orphelins de la Nouvelle-Orléans, fondé en 1865 comme premier orphelinat juif des Etats-Unis, fut remplacé, en 1875, par un nouveau bâtiment ; 6° l'hôpital commémoratif Léon N. Lévi, de Hot Springs, Ark. ; 7° l'orphelinat hébraïque d'Atlanta, qui fut fondé, en 1875, pour les orphelins juifs (sans limitation territoriale). Mais l'influence des B. B. fut prépondérante, principalement dans les questions politiques internationales. On la retrouve dans les problèmes de l'émigration juive en Amérique ; on la voit également dans la dénonciation du traité de commerce russo-américain de 1832, que les B. B. revendiquèrent ; ils s'appuyèrent sur le fait que les Juifs américains avaient été frustrés de leurs droits dans la Russie, malgré ce traité, et ils obtinrent l'annulation de celui-ci. Les B. B. fondèrent, en 1913, une **Anti-Défamation League**, sorte de ligue contre l'antisémitisme avant la lettre et qui était un organisme de propagande pro-juif international, utilisant les diverses Loges B. B. à travers le monde, comme autant de centres de diffusion. En 1923, un **Bureau d'immigration B'nai B'rith** fut fondé pour faciliter aux Juifs l'accès des Etats-Unis et leur placement rapide. Les jeunes Juifs, issus des ghettos d'Europe, étaient embrigadées dans des centres juifs, appelés **Fondation Hillel**, créés par les B. B., et qui existaient et existent encore dans les universités américaines de l'Illinois, du Wisconsin, de l'Ohio et du Michigan. Ces centres donnent aux jeunes étudiants juifs le sens racial qu'ils pourraient avoir oublié ou méconnu. Notons bien cette idée constante des Juifs, à travers le monde, de maintenir leurs idéaux et leur religion. En 1923, les Loges B. B. fondèrent, en Palestine, un fonds destiné à la création d'un pavillon servant de premier refuge aux immigrants de Palestine.

Une des plus récentes créations des Loges américaines (1925) est ce qu'on peut appeler le **Comité d'Influence Elargie** (B. B. wider Scope Committee) qui doit faire connaître au grand public la pensée de l'Ordre. A cette fin, un fonds de deux millions de dollars à été créé. Pour atteindre la jeunesse juive, on a également créé des Loges de Jeunesse **(Aleph Zadik Aleph).**

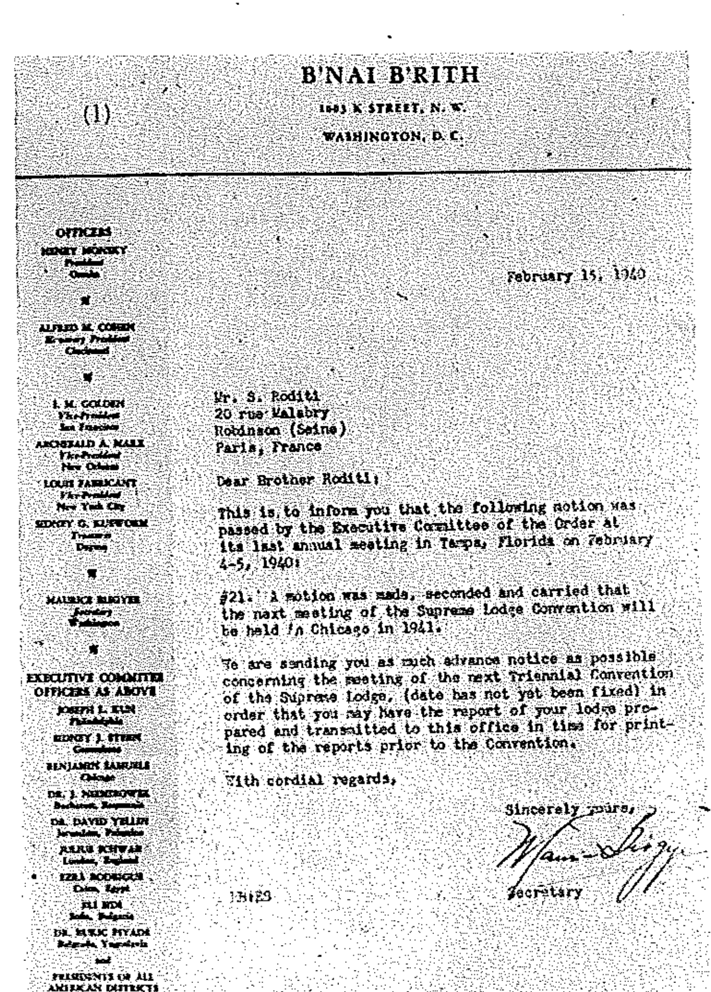
Allemagne (VIII). — Le district allemand de l'Ordre (VIII) était le plus grand des quinze districts. La première Loge allemande, la « Deutsche Reichsloge » de Berlin, fut fondée le 20 mars 1882. Trois ans plus tard, il y avait déjà un effectif de douze Loges et l'on put instaurer la Grande Loge d'Allemagne. Le rattachement à l'Ordre en Amérique fut établi après de longues négociations et délibérations. La création de Loges dans les districts extra-territoriaux fut fortement influencée par la Grande Loge allemande ; c'est ainsi que Sigmund Bergel a fondé une série de Loges en Orient. En 1900, au congrès des Grandes Loges, il fut décidé de former des infirmières juives aux frais de l'Ordre. En 1906 fut proposée, dans les Loges (Toynheehallen), la création d'une littérature juive de la jeunesse. En 1907 fut ouvert l'Hospice d'Assistance et Orphelinat Jaffaïque de la Grande Loge. En 1908, en même temps que la Ligue Germano-Israélite, fut fondée, à Beelitz, la Maison d'Education Israélite pour les enfants intellectuellement arriérés. En 1908, fut prise l'initiative de la fusion des Associations de jeunes en une seule organisation.

Furent présidents des Loges allemandes des B. B. : Fenchel (1885-1887), Maretzki (1888-1898), Timendoyer (1898-1924), Baeck (1924-1929).

Des Associations féminines des Loges de l'O. I. B. B. existaient depuis 1888 ; la première association a été créée par la Loge Leusing de Breslau (Fondation « Maison des Jeunes Filles Juives »). L'Association Féminine des Loges Berlinoises existait depuis 1888 (Maison des Mères et des Nourrissons, à Berlin).

Roumanie (IX). — L'origine du district IX remonte à l'année 1872, année où Benjamin F. Peixotto instaura en Roumanie la « Confrérie de Sion », avec la collaboration d'Adolphe Stern et lui donna la même organisation que l'Ordre B. B. avait en Amérique. L'incorporation, dans l'Ordre, par l'intermédiaire de Julius Fenchel, eut alors lieu en 1888 : la Grande Loge « Sion » n° IX, en Roumanie, fut instaurée. Il existait des Loges à Bucarest, Braïla, Galatz, Ploesti, Buzau, Jassy, Piatra-N., Roman Moinesti, Czernowitz, Klausenburg, Kronstadt, Szatmar. Le district a suscité la création de « L'Union des Juifs Roumains », qui a dirigé les travaux préparatoires pour l'émancipation de la juiverie roumaine et fut l'organe politique reconnu des Juifs roumains. Sous la direction de l'Ordre, il s'est accompli, en Roumanie, beaucoup de choses qui, de l'extérieur et de l'intérieur, ont été mises en œuvre en faveur des Juifs roumains ou de la juiverie en général.

Tchécoslovaquie (X). — Le Grande Loge X fut originairement la Grande Loge d'Autriche, qui eut son siège d'abord à Prague et ensuite à Vienne. En 1919, fut fondée la Grande



(1)

B'NAI B'RITH

1003 K STREET, N. W.

WASHINGTON, D. C.

OFFICERS
HENRY MONSKY
President
Omaha

ALFRED M. COHEN
Honorary President
Cincinnati

I. M. GOLDEN
Vice-President
San Francisco

ARCHIBALD A. MARX
Vice-President
New Orleans

LOUIS FABRICANT
Vice-President
New York City

SIDNEY G. KUSWORM
Treasurer
Dayton

MAURICE BISGYER
Secretary
Washington

EXECUTIVE COMMITTEE
OFFICERS AS ABOVE
JOSEPH L. KUN
Philadelphia
SIDNEY J. STERN
Greensboro
BENJAMIN SAMUELS
Chicago
DR. J. NIEMIROWER
Bucharest, Roumania
DR. DAVID YELLIN
Jerusalem, Palestine
JULIUS SCHWAB
London, England
EZRA RODRIGUEZ
Cairo, Egypt
ELI BIDI
Sofia, Bulgaria
DR. BUKIC PIYADE
Belgrade, Yugoslavia
and
PRESIDENTS OF ALL
AMERICAN DISTRICTS

February 15, 1940

Mr. S. Roditi
20 rue Malabry
Robinson (Seine)
Paris, France

Dear Brother Roditi:

This is to inform you that the following motion was passed by the Executive Comittee of the Order at its last annual meeting in Tampa, Florida on February 4-5, 1940:

#21. A motion was made, seconded and carried that the next meeting of the Supreme Lodge Convention will be held in Chicago in 1941.

We are sending you as much advance notice as possible concerning the meeting of the next Triennial Convention of the Supreme Lodge, (date has not yet been fixed) in order that you may have the report of your lodge prepared and transmitted to this office in time for printing of the reports prior to the Convention.

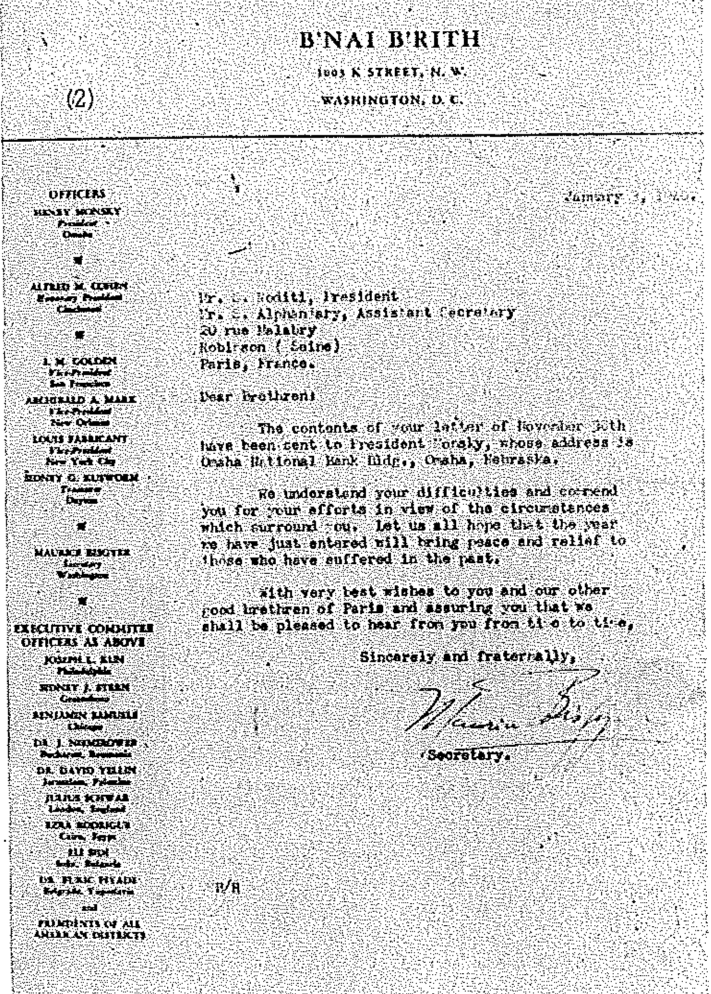
With cordial regards,

Sincerely yours,

[signature]

Secretary

IB:ES



(2)

B'NAI B'RITH

1003 K STREET, N. W.

WASHINGTON, D. C.

OFFICERS
HENRY MONSKY
President
Omaha

ALFRED M. COHEN
Honorary President
Cincinnati

I. M. GOLDEN
Vice-President
San Francisco

ARCHIBALD A. MARX
Vice-President
New Orleans

LOUIS FABRICANT
Vice-President
New York City

SIDNEY G. KUSWORM
Treasurer
Dayton

MAURICE BISGYER
Secretary
Washington

EXECUTIVE COMMITTEE
OFFICERS AS ABOVE
JOSEPH L. KUN
Philadelphia
SIDNEY J. STERN
Greensboro
BENJAMIN SAMUELS
Chicago
DR. J. NIEMIROWER
Bucharest, Roumania
DR. DAVID YELLIN
Jerusalem, Palestine
JULIUS SCHWAB
London, England
EZRA RODRIGUEZ
Cairo, Egypt
ELI BIDI
Sofia, Bulgaria
DR. BUKIC PIYADE
Belgrade, Yugoslavia
and
PRESIDENTS OF ALL
AMERICAN DISTRICTS

January [illegible]

Mr. [illegible] Roditi, President
Mr. [illegible] Alphandery, Assistant Secretary
20 rue Malabry
Robinson (Seine)
Paris, France.

Dear Brethren:

The contents of your letter of November 30th have been sent to President Monsky, whose address is Omaha National Bank Bldg., Omaha, Nebraska.

We understand your difficulties and commend you for your efforts in view of the circumstances which surround you. Let us all hope that the year we have just entered will bring peace and relief to those who have suffered in the past.

With very best wishes to you and our other good brethren of Paris and assuring you that we shall be pleased to hear from you from time to time,

Sincerely and fraternally,

[signature]

Secretary.

B/B

Loge pour l'Etat tchécoslovaque qui conserva le n° X, et eut son siège à Prague ; son président fut Josef Popper.

L'ancienne Grande Loge X fonda l'Association d'assistance pour la population juive de Galicie, participa à la fondation de l'asile pour les Israélites malades à Méran et prit part à la centralisation organisée des paroisses en unions provinciales et à la création d'un Conseil Suprême des Communes juives. Un Fonds Ehrmann, constitué en l'honneur de feu le Grand Président du Xe district, S. Ehrmann, procura de l'argent pour l'encouragement à la science et à la culture juive. L'Œuvre Palestinienne et la Bibliothèque Jérusalémienne furent subventionnées. En outre, furent encouragées : la Centrale d'Assistance Juive et les Institutions Ose, Ort, Emigdirect, etc.

Le district tchécoslovaque comprenait les Loges suivantes : Union (Pilsen), Bohemia (Prague), Humanityas (Prague), Karlsbad (Karlsbad), Philanthropia (Reichenberg), Moravia (Brünn), Silesia (Troppau), Alliance (B. Budweis), Amitié (Teplitz), Veritas (Saaz), Fides (Bratislava).

Parmi les fondations et réalisations isolées, il faut souligner : pour les Juifs, l'orphelinat de garçons de Bohême, « l'indicateur de travail gratuit ». Lors de sa 30e année d'existence, la Loge « Praga » publia une « Histoire des Juifs à Prague ».

Orient (XI). — Le district d'Orient comprend les pays suivants : Serbie, Bulgarie, Turquie, Grèce, l'Ile de Rhodes,

placée sous le protectorat italien, Syrie et Egypte ; il vise principalement au maintien des relations entre les parties dispersées de la juiverie orientale qui, d'ailleurs, formait autrefois territorialement une unité, et prétend établir une liaison entre l'élément « séfardique » et l'ensemble de la juiverie. En Serbie, les Loges s'occupaient de la transformation des professions juives et de l'extension de l'artisanat parmi les Juifs. En Bulgarie, l'organisation de l'assistance aux orphelins juifs était dévolue aux Loges locales. La seule école supérieure juive publiquement autorisée, le **Jabnelyzeum** de Constantinople, était une fondation de la Loge. En Egypte, les Loges entretiennent un hôpital. La Loge de l'île de Rhodes a tout récemment ouvert un séminaire de rabbins moderne, dont le programme est emprunté aux établissements d'enseignement théologique de Florence et d'Amsterdam.

Autriche (XII). — Le XIIe district, Autriche, fut fondé, le 15 novembre 1922, à Vienne, avec quatre Loges à Vienne (« Concorde », « Vienne », « Vérité », « Massadah »), une à Linz, « Erhmann-Loge » et une à Graz. Durant la courte période de son existence, le district aurait créé une série d'institutions pour les Juifs. Il a fait naître le mouvement d'assistance aux travailleurs intellectuels juifs dans le besoin à Vienne et il a amené, en outre, la création de l'Association pour sauver les enfants juifs abandonnés. Son rôle politique fut considérable.

Pologne (XIII). — Le XIIIe district comprenait les Loges de Pologne. Etant donné l'importance de la population juive, ces Loges avaient des tâches particulièrement vastes et difficiles. Leurs efforts visent à éduquer les Juifs en vue de leur future colonisation de l'Europe.

Palestine (XIV). — La première Loge de Palestine, la Loge **Jeruschalayim** de Jérusalem, fut fondée, dès 1888, par Siegmund Bergel (Berlin). La Grande Loge du district fut créée après la séparation d'avec le XIe district, en 1825. Le district comprend six Loges, dont la plus grande est la Loge **Jeruschalayim**, à Jérusalem. Cette dernière fonda, en 1892, la Bibliothèque centrale, qui fut transformée, plus tard, en Bibliothèque Nationale et Universitaire. Furent en outre créés par la Loge : le jardin d'enfants hébraïques, l'hospice des aveugles, l'asile d'aliénés et un pensionnat de jeunes filles. Au cours de l'après-guerre, furent créées la Maison des Immigrants et la Caisse de Prêts ; la Loge **Schaar-Zion** fonda le premier et unique hôpital de Jaffa. Les Loges ont en outre, suscité la création de bibliothèques populaires, communales, de la jeunesse, etc. Les Loges B. B. palestiniennes servaient de relais aux Juifs américains pour leurs intérêts en Palestine. Elles jouent actuellement un rôle important dans la mainmise américaine dans le Proche-Orient.

Angleterre (XV). — La Grande Loge de Grande-Bretagne et Irlande a été fondée en 1925 et constituée personnellement, en 1927, par le président de l'Ordre, Alfred-M. Cohen. La première Loge anglaise fut instaurée, en 1910, à Londres. Il existe actuellement des Loges à Londres (deux), Manchester, Leeds, Edimbourg, Liverpool, Southport et Glasgow. Les Loges anglaises s'occupent principalement de l'organisation de la vie des Loges et aussi de la représentation des droits commerciaux et politiques des Juifs d'Angleterre.

France. — En France, on comptait, à ma connaissance, trois Loges des **B'nai B'rith**, deux à Paris, une dans le Midi de la France. Une d'entre elles réunissait les Russes juifs émigrés et portait le numéro 1151 ; elle avait été fondée, en 1932, par le Juif russe Henri Sliosberg. Celui-ci, né le 14 janvier 1863, à Mir (Gouvernement de Minsk), avocat à l'ancien Barreau russe, conseiller juridique du Ministère de l'Intérieur, à Pétrograd, membre de la Douma (parti libéral), s'était réfugié en France, en octobre 1917. Il avait été initié à la Franc-Maçonnerie dans les Loges russes, en 1921, et on le voit fondateur des Loges russes **Astrée, Hermès, Gamaïoune et Lotos** (Grande Loge). Il est mort en juin 1937. Un autre membre important des B. B., en France, fut le F∴ S. Roditi Salvator, l'exportateur bien connu ; il était d'ailleurs représentant officiel et président de l'Ordre pour la France, avec le F∴ S. Alphandary, secrétaire des Loges françaises des B. B.

En 1940, l'Ordre des **B'nai B'rith** avait son siège à Washington, 1003 K Street, N. W. Le président en était Henry Monsky, de l'Etat d'Omaha ; le président honoraire, Alfred M.-Cohen, du Cincinnati ; le premier vice-président, I.-M. Golden, de San-Francisco ; le second vice-président, Archibald A. Marx, de New-Orléans ; le troisième vice-président, Louis Fabricant, de New-York-City ; le trésorier, Sidney C.-Kusworm, de Dayton ; le secrétaire, Maurice Bisgyer, de Washington. Les districts suivants étaient dirigés par les officiers ci-dessous :

Philadelphie : Joseph L.-Kun.
Greensboro : Sidney J.-Stern.
Chicago : Benjamin Samuels.
Bucarest : Dr J. Niemiroweb.

Œuvre Béné-Bérith,
122, Rue La Boëtie, Paris (8e) (Balzac 31-18)

Paris, le 23 Janvier 1937

M

Dans le but de maintenir et de développer sa part de contribution aux diverses Œuvres de Bienfaisance, d'Assistance et d'Instruction, la Béné-Bérith organise

Un Grand Bal

Le Samedi 13 Mars 1937, à 22 heures
Aux Salles Hoche, 9 Avenue Hoche.

La Béné-Bérith espère que vous aurez à cœur de lui faciliter sa lourde tâche et, à cet effet, se permet de vous adresser cartes n° à n° à Frs. 50, l'une, en vous priant de vouloir en faire parvenir le montant avant le 5 Mars, à son Trésorier, M. S. Roditi, 122, rue La Boëtie. Passé cette date, les cartes non retournées seront considérées comme acceptées et leur montant sera recouvré ultérieurement.

En vous remerciant du concours que vous voudrez bien nous apporter, nous vous prions d'agréer, M , l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,
Saby Amon

Les Dames Patronnesses :

Mmes Emmanuel Salem	Mmes N. Crudia
Salvator Abravanel	Riesenfeld
Saby Amon	Rothschild
Victor Adès	Salvator Roditi
R. Benveniste	Sam Saltiel
Blumenthal	Tildermann
De Botton	Soulam
Isidore Cambiz	Semach
Castoriano	Toussiel
Maria Lévy	Soulberg

De la part de

Jérusalem : Dr David Yellin.
Londres : Julius Schwab.
Le Caire : Ezra Rodrigue.
Sofia : Eli Sidi.
Belgrade : Dr Bukie Piyade.

L'Ordre des B. B. était en liaison étroite avec l'A. A. I. S. **(Association Amicale des Israélites Séphardites)**, 148, boulevard Haussmann, et dirigeait la section de la Fraternelle Israélite de l'Association de Bienfaisance et Assistance aux Réfugiés, créée en 1936, date fatidique pour les Juifs d'Europe. Cette fraternelle avait des sections dans toute la France, et on y trouvait, dans le comité d'honneur, les préfets, évêques, pasteurs, maires et recteurs d'académie de toutes les régions. On eût aimé voir, à cette même époque, une telle unanimité touchante pour les nationalistes espagnols, persécutés et massacrés par les rouges juifs et communistes d'Espagne.

Voici le texte de deux lettres, datées de 1940 et adressées par le Siège social de l'Ordre des **B'nai B'rith** à leur représentant de France :

B'NAI B'RITH
1003 K Street, N. W.
WASHINGTON, D. C.

February 15, 1940.

Mr. S. RODITI,
20, rue Malabry,
Robinson (Seine)
Paris (France).

Dear Brother Roditi,

This is to inform you that the following motion was passed by the Executive Committee of the Order at its last annual meeting in Tampa, Florida on February 4-5, 1940 :

§ 21. A motion was made, seconded and carried that the next meeting of the Supreme Lodge Convention will be held in Chicago in 1941.

We are sending you as much advance notice as possible concerning the meeting of the next Triennial Convention of the Supreme Lodge (date has not yet been fixed) in order that you may hav the report of your lodge prepader and transmitted to this office in time for printing of the reports prior to the Convention.

With cordial regards,
MB : ES

Sincerely yours,
Secretary.

TRADUCTION

15 Février 1940.

Monsieur S. RODITI,
20, rue Malabry,
Robinson (Seine).

Cher Frère Roditi,

La présente vous informera que la motion ci-dessous a été passée par le Comité Exécutif de l'Ordre, au cours de la dernière réunion annuelle tenue à Tampa (Floride), les 4 et 5 février 1940 :

Article 21 : Une motion a été présentée et approuvée aux termes de laquelle la prochaine réunion du Convent de la Loge Suprême se tiendra à Chicago en 1941.

Nous vous transmettrons aussitôt que possible une note concernant la réunion du prochain Convent triennal de la Loge Suprême, dont la date n'a pas encore été fixée, afin que vous puissiez préparer et transmettre le rapport de votre Loge en temps voulu pour l'impression des rapports au Convent.

Avec mon cordial souvenir, sincèrement à vous.

Maurice BISGYER,
secrétaire.

(cf document 1)

B'NAI B'RITH
1003 K Street, N. W.
WASHINGTON D. C.

January 3, 1940.

Mr. S. Roditi, president.
Mr. S. Alphandary, assistant secretary,
20, rue Malabry,
Robinson (Seine),
Paris, France.

Dear Brethren :

The contents of your letter of November 30th have been sent to President Monsky, whose adress is Omaha National Bank Bldg., Omaha, Nebraska.

We understand your difficulties and commend you for your efforts

(3)

LE JUDAISME SÉPHARDI
ORGANE MENSUEL
de l'Union Universelle des Communautés Séphardites

BUT : Relèvement Spirituel de la Collectivité Séphardite au Sein du Judaïsme

COMMUNAUTÉS ADHÉRENTES : Algérie, Angleterre, Autriche, Chili, Égypte, États-Unis, France, [illegible] Palestine, Portugal, Rhodes, Roumanie, Suisse, Syrie, Turquie, [illegible]

18, Rue Saint-Lazare — Tél. : Trudaine 45-32

Paris, le 24 janvier 1940

Cher Monsieur Roditi

Monsieur Paul Goodman, [illegible] de la communauté séphardite de Londres, nous informe que la loge Bené Berith de Londres [illegible] activité pour préparer le terrain de [illegible] juives. Il nous rappelle que le Bené Berith avait joué un rôle important auprès de la Conférence de la Paix [illegible] et que la loge de Londres dont il était le président avait envoyé comme délégué M. Herbert Bentwich qui représenta aussi la Grande Loge d'Amérique.

Il ajoute que la position en Angleterre est pleine de promesses et que grâce à l'[illegible] des personnalités du [illegible] de la Grande Loge d'Angleterre, celle-ci pourrait de nouveau agir comme représentant des loges [illegible] les plus importantes.

M. Goodman désire avoir aussi le concours de la loge de Paris qui peut être important.

Je vous serai obligé de me mettre à même de répondre à M. Goodman.

Veuillez agréer cher Monsieur Roditi l'assurance de mes sentiments dévoués. Le Rédacteur en chef

[illegible]

H. [illegible] 4 [illegible]

in view of the circumstances which surroud you. Let us all hope that the year we have just entered will bring peace and relief to those who have suffered in the past.

With very best wishes to you and our other good brethren of Paris and assuring you that we shall be pleased to hear from you from time to time,

Sincerely and fraternally,

Maurice BISGYER,
secrétaire.

MB/R,

TRADUCTION.

3 Janvier 1940.

Monsieur S. RODITI, président.
M. S. ALPHANDARY, secrétaire adjoint,
20, rue Malabry,
Robinson (Seine),
Paris, France.

Chers Frères,

Le contenu de votre lettre du 30 novembre a été envoyé au président Monsky, dont l'adresse est : Bâtiment de la Banque Nationale d'Amaha, Amaha (Nevraska).

Nous comprenons vos difficultés et apprécions vos efforts, eu égard aux circonstances où vous vous trouvez. Espérons tous que l'année où nous venons d'entrer apportera la paix et le soulagement à ceux qui ont souffert dans le passé.

Avec nos meilleurs vœux pour vous et nos autres bons frères de Paris et en vous assurant que nous aurons plaisir à avoir de vos nouvelles de temps à autre,

Sincèrement et fraternellement,

Maurice BISGYER,
secrétaire.

(cf document 2)

Le 24 janvier 1940, le Chef de l'Union Universelle des Communautés séphardites écrivait au représentant officiel des **B'nai B'rith** en France :

LE JUDAISME SEPHARDI,
Organe mensuel
de l'Union Universelle des Communautés Séphardites.

But : Relèvement spirituel de la Collectivité Séphardite au sein du judaïsme.

Communautés adhérentes : Algérie, Angleterre, Autriche, Chili, Egypte, Etats-Unis, France, Hollande, Italie, Palestine, Portugal, Rhodes, Roumanie, Suisse, Syrie, Tunisie, Yougoslavie.

18, rue Saint-Lazare, Tél. : Trudaine 45.32.

Paris, le 24 janvier 1940.

Cher Monsieur Roditi,

M. Paul Goodman, le secrétaire général de la Communauté Séphardite de Londres, nous informe que la Loge Béné-Bérith de Londres déploie une certaine activité pour préparer le terrain des revendications juives. Il nous rappelle que le Béné-Bérith avait joué un rôle important auprès de la Conférence de la Paix en 1919 et que la Loge de Londres dont il était le président avait envoyé comme délégué M. Herbert Bentwich, qui représente aussi la Grande Loge d'Amérique.

Il ajoute que la position en Angleterre est pleine de promesses et que, grâce à l'envergure des personnalités du District de la Grande Loge d'Angleterre, celles-ci peuvent de nouveau agir comme représentants des loges américaines les plus importantes.

M. Goodman désire avoir aussi le concours de la Loge de Paris qui peut être important.

Je vous serai obligé de me mettre à même de répondre à M. Goodman.

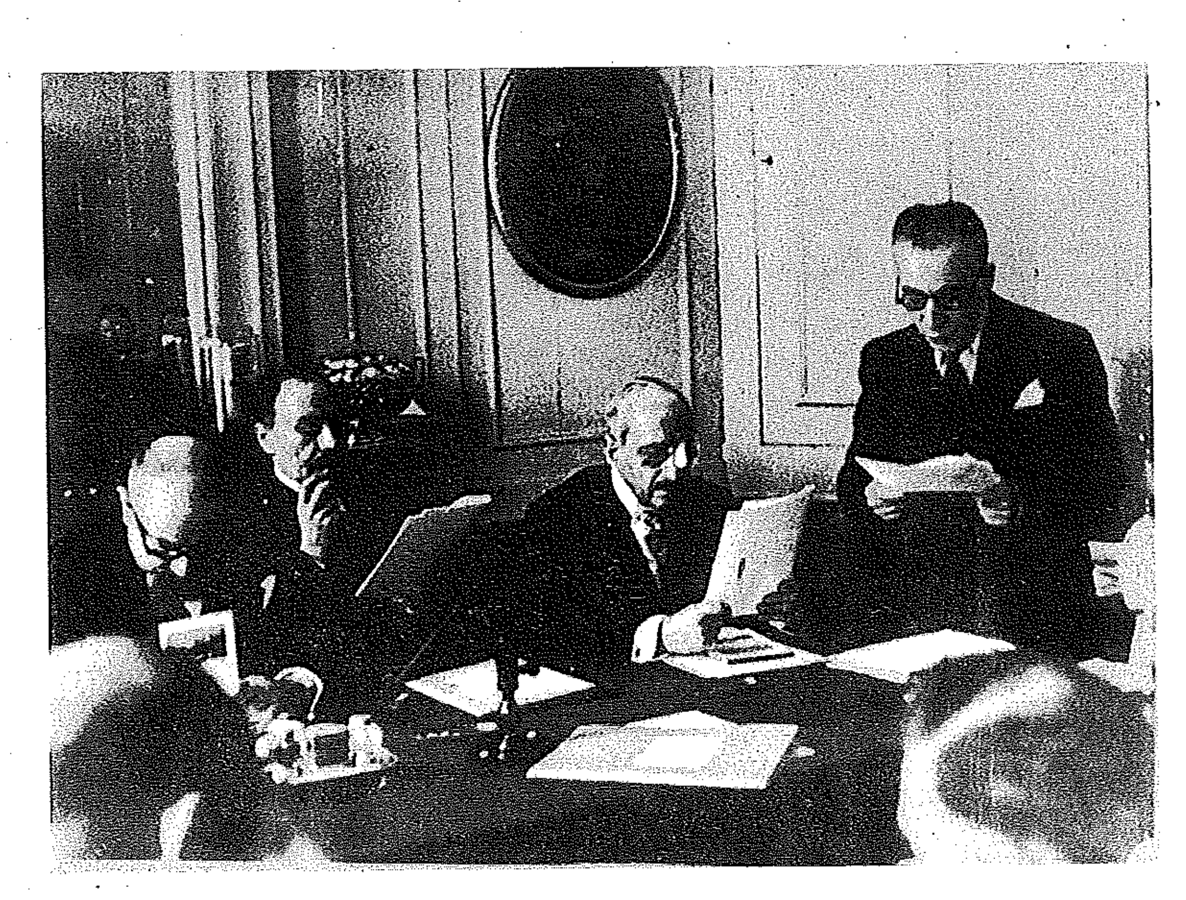
Veuillez agréer, cher monsieur Roditi, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le rédacteur en chef,
M. CAMBY,
4, rue Cafarelli, Toulouse.

(cf document 3)

Cette lettre est à souligner ; elle confirme les buts politiques de l'Ordre judaïque international des **B'nai B'rith.** A la conférence de la paix de 1919, le délégué des B. B. de Londres, le F∴ Herbert Bentwich, représentait également la Grande Loge d'Amérique ; le rôle des représentants du judaïsme international fut important, au dire même des Juifs, pendant les pourparlers de 1919, pour établir la paix future du monde, qui devait être la « Paix juive » et qui nous a menés là où nous sommes. Or, en 1940, on prépare « le terrain des revendications juives » ; ces revendications sont, pour le moins, les mêmes en 1943. La seule différence est que la volonté hébraïque est plus nettement et plus clairement affirmée ; derrière les gouvernements et la politique anglo-américaine, les grands organismes juifs pèsent de tout le poids de leur or, de leur crédit bancaire, de leurs trusts internationaux de matières premières, de leur fret. Ces organismes juifs, qui mènent le monde ou, du moins, une certaine partie du monde, ont leur expression de puissance dans les communautés hébraïques, ces **Kahal** internationaux ; les Loges des **B'nai B'rith** à allure maçonnique font partie de ces organismes ; elles en sont le prolongement vers les milieux politiques et forment également les centres de reclassement et de regroupement des Juifs émigrés, afin de les remettre dans la communauté et de les utiliser « ad majorem Judaeroum gloriam ». Elles servent ainsi les intérêts permanents de la juiverie, intérêts économiques de défense et d'enrichissement alliés à l'exaltation renouvelée de la pensée et des idéaux hébraïques parmi les Juifs essaimés à travers le monde. Quand on connaît l'empreinte profonde d'Israël sur le rituel maçonnique, on devine l'utilisation secrète de la Franc-Maçonnerie par les Juifs pour servir leurs fins politiques soit pour le mode direct des Chefs et des Loges juifs, soit par le mode indirect des obédiences enjuivées, dont les Maçonneries anglaise et française furent les prototypes les plus complets.

Jean MARQUES-RIVIERE.



Bureau directeur du Congrès juif B'nai B'rith (Amsterdam 1938-1939).

AUTOUR DU BERCEAU DE LA F∴ M∴ FRANÇAISE

...Cette revue des sceaux et cachets d'autrefois (1), qui nous a déjà permis de faire connaissance avec tant de milieux si divers, va nous introduire maintenant dans une société d'un tout autre genre : celle des Francs-Maçons de Saint-Germain-en-Laye.

Saint-Germain occupe en effet une place de première importance, la première même dans l'histoire des débuts de la Franc-Maçonnerie en France, et c'est pourquoi avant de vous présenter les deux exemplaires des sceaux de la Loge « La Bonne Foi » à l'Orient de Saint-Germain, je voudrais vous dire quelques mots des origines de la Maçonnerie, plus particulièrement en ce qui touche notre ville.

Quelques très brefs éclaircissements d'ordre général pour commencer : au moyen âge, « l'art suprême », vous le savez, fut celui de l'architecture ; au XII[e], au XIII[e] siècle, constructeurs maçons, architectes, se groupent en ateliers dans le dessein d'édifier des cathédrales, d'où les franchises qui, à cette occasion, leur sont octroyées par les papes (2), d'où leur nom de Maçons affranchis, de Francs-Maçons.

Aux compagnons qui taillent la pierre, à ceux qui battent le maillet bientôt viennent s'adjoindre des protecteurs, de très hauts et très puissants personnages en général, et puis avec eux aussi, une foule de beaux esprits : astrologues, alchimistes, kaballistes, occultistes et autres illuminés. Des conceptions sociales très nouvelles, des hérésies effroyables, des échanges de vues parfaitement chimériques, des puérilités ridicules, voilà ce qui se traite maintenant dans l'ombre des ateliers : on bâtit sur le plan de l'Utopie (3) ; des sociétés s'édifient qui entendent revivre l'histoire fabuleuse d'un héros de légende : Christian Rose-Croix, et c'était là à coup sûr beaucoup plus qu'il n'en fallait dès avant même l'entrée en scène des hautes spéculations de la philosophie, pour transformer le vieil atelier des constructeurs maçons, où, de maître à compagnon, chacun se transmettait les secrets du métier, en une secte redoutable d'apprentis... sorciers.

Pour quantité de raisons qu'il serait trop long de développer ici, la noblesse d'Angleterre, la première, s'inscrit en masse dans ces ateliers, elle se fait initier et très naturellement, quand éclateront les difficultés des Stuarts avec leurs sujets, il se trouvera deux Maçonneries, l'une dite Jacobite, avec une étiquette catholique — un théologien dirait plutôt théiste, je crois — pour se faire champion de leur cause, et une autre de tendance nettement opposée, celle-là à la dévotion de la maison d'Orange, puis de Hanovre.

On pressent déjà comment les choses vont se passer ; expulsés d'Angleterre, les Stuarts se réfugient en France ; Louis XIV les accueille à Saint-Germain ; avec eux, les dangereuses initiatives d'outre-Manche vont pénétrer sur le sol français (1).

Permettez-moi de souligner au passage, messieurs, combien tout ici est paradoxe. Ce sera donc la ville de Saint-Germain, cette ville qui fut le berceau du grand roi, du roi-soleil, de celui qui fut la personnification même de la monarchie absolue, de la monarchie de droit divin, ce sera cette ville, dis-je, qui, cinquante ans plus tard très exactement, sera le berceau des premiers tenants du régime constitutionnel à la mode anglaise, ce premier pas dans la voie des « immortels » principes de liberté, d'égalité et de fraternité qui, tout droit, devaient nous mener aux excès de la démagogie la plus folle, du sectarisme le plus athée.

De tels rapprochements ne sont malheureusement pas simple rêverie devant un berceau qui devait, par la suite, tenir la place principale dans le blason de notre ville : un certain M. Léon Fobain, que vous connaissez, mais sans l'identifier — Léon Fobain est l'anagramme de « La Bonne Foi », la Loge maçonnique de Saint-Germain, tout comme le grand Netori n'est autre que le Grand-Orient — M. Léon Fobain, donc, avait composé au début de l'année 1929, une histoire assez complète de sa Loge, qui n'a d'ailleurs jamais été publiée. L'exemplaire original, avec la correspondance échangée à ce propos, s'est retrouvé dans le fond des archives des sociétés secrètes (département de la Bibliothèque Nationale) (ex-Grand Orient de France) (2). Et quel titre M. Léon Fobain avait-il choisi pour son travail (3) ?

« Saint-Germain-en-Laye, berceau de la Franc-Maçonnerie », tout simplement !

●

(1) Au cours de ces derniers mois, le baron de Terline a donné, à la Société des Amis du vieux Saint-Germain, à Saint-Germain-en-Laye une suite de causeries sur les sceaux et armoiries de la ville. Traitées sous le signe de l'héraldique, mille notes et anecdotes d'histoire locale se sont trouvées ainsi évoquées par le distingué conservateur du Musée et de la Bibliothèque de la ville qui a fait alors défiler devant son auditoire, en les accompagnant de commentaires inédits, les sceaux de l'époque révolutionnaire : Sceau du district de Saint-Germain-en-Laye, Sceau de la commune de Montagne-du-Bon-Air (dénomination révolutionnaire de Saint-Germain), Sceau de la Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité, Sceau de la municipalité de Germain (sic : en-Laye.)

De telles investigations, pour être complètes, ne peuvent négliger la loge maçonnique ; de fait, les détails de toutes sortes donnés par le conférencier à ce sujet, les précisions par lui apportées sont si curieuses, que nous lui avons demandé de bien vouloir nous autoriser à publier, dans notre Revue, les passages caractéristiques de sa causerie.

(2) Nicolas III en 1227, Benoît XIII en 1337, etc.

(3) Le nom même d'Utopie a été inventé comme l'on sait par Thomas Morus (1518). Utopie était un peu comme sera plus tard Salente, le nom d'une île de rêve.

(1) R.I.S.S. (Revue internationale des Sociétés secrètes, n[os] du 15 septembre 1937 au 15 juillet 1938.

(2) Dossier Saint-Germain.

(3) Le travail de Léon Fobain comprend deux parties :

1° « Saint-Germain-en-Laye, berceau de la Franc-Maçonnerie » ;

2° « Historique des ateliers supérieurs de Saint-Germain (Chapitre des Rose-Croix Conseil des Kaddoshs) ».

Sur la valeur même de ce travail, voir plus loin.

De fait, plus de trente ans avant l'établissement de la Loge de Dunkerque, qui, constituée le 13 octobre 1721, longtemps passa pour la doyenne des Loges de France (1), il y eut bel et bien une Loge maçonnique à Saint-Germain; sans doute depuis 1778, à plusieurs reprises, l'état du Grand-Orient fait-il mention de la date du 25 mars 1688, comme celle de la fondation d'une Loge à l'Orient d'un régiment irlandais à l'époque stationné à Saint-Germain, régiment qu'on désignera par la suite sous le nom de Walsh, mais jamais aucun document original n'avait pu être produit ni par M. Léon Fobain, ni par quiconque, et la question de date demeurait malgré tout assez controversée. La découverte de la pièce suivante aux Archives du Service des Sociétés secrètes est donc intéressante au premier chef pour l'histoire de notre ville (2). Il s'agit d'un extrait de procès-verbal de la chambre des provinces, 168e assemblée du 13 mars 1777 :

« Renouvellement pour le régiment de Wals (sic).

Le V.·. F.·. Lefebvre a fait pour le V.·. F.·. Maugère, le rapport de la demande en renouvellement de constitution pour la Loge de la Parfaite Egalité, à l'O.·. du régiment de Wals irlandais; la matière mise en délibération, la Chambre sur la conclusion du V.·. F.·. orateur a accordé à la L.·. de la Parfaite Egalité à l'Orient du régiment de Wals Irlandais, le renouvellement de ses constitutions **à la date du 25 mars 1688**, époque des constitutions primitives renouvelées par la Grande Loge de France, le 9 octobre 1772.

Pour qui sait lire un document, c'est du même coup la solution aux trois points (sans calembour), sur lesquels les Maçons eux-mêmes n'ont jamais été bien d'accord entre eux :

1° La date du 25 mars 1688, d'abord, est établie cette fois de manière indiscutable : témoignage de la G.·. L.·. de France du 9 octobre 1772, témoignage du G.·.-O.·. du 13 mars 1777.

(1) Dr Louis Lemaire : La vieille F.·.-M.·. dunkerquoise, Dunkerque Nord Maritime, 1930, grand in-8°.

(2) Dossier « Loges militaires ».

Acte de décès de Ramsay (17 mai 1743)
(Registre d'État civil de la ville de Saint-Germain-en-Laye).

Sans discussion possible, Saint-Germain est donc bien le berceau de la Maçonnerie en France ;

2° La date du 25 mars 1688 est antérieure d'une année ou presque à l'arrivée de Jacques II Stuart, à Saint-Germain : c'est la preuve formelle — contrairement à ce qui a été souvent écrit — que ce ne sont nullement les Stuarts qui ont été les introducteurs de la Maçonnerie en France mais bien leurs partisans, leurs partisans même avant la lettre (1) ;

3° Pour même raison de date, il est faux de prétendre, comme on l'a dit, que la Loge maçonnique ait été établie à l'origine, au château de Saint-Germain (2) ; d'abord, c'était une Loge militaire, non établie à l'Orient d'une ville par conséquent, et puis, à supposer que par la suite quelques-unes de ses tenues aient eu lieu dans l'une ou l'autre des salles du château, c'est un peu comme si l'on disait que la Loge de la Bonne Foi dont nous allons parler dans un instant, était régulièrement installée au Pavillon Henri-IV, sous le prétexte que, de 1901 à 1903, les F.·.-M.·. de Saint-Germain y tinrent parfois leurs réunions (3).

●

Songera-t-on à s'étonner maintenant, que celui que l'annuaire du Grand-Orient donne comme le premier grand maître de la Franc-Maçonnerie de France, j'insiste en disant de France, avant le duc d'Antin, le comte de Clermont et Philippe-Egalité, ait été d'une part un Anglais, et d'autre part un Anglais de Saint-Germain : Lord Derwentwater (4), sans oublier le fameux Ramsay, le grand propagateur après Désaguliers, de la Franc-Maçonnerie chez nous.

Si l'on compulse, en effet, le registre de décès de Saint-Germain-en-Laye, pour l'année 1742, où l'on trouvera par ailleurs à la date du 12 septembre, l'acte d'inhumation « au cimetière, vêpres chantées en présence du clergé », de « messire Charles Rallif (sic), fils de messire Charles Rallif, comte de Derwentwater et de dame Charlotte Lewinston », à plusieurs reprises on relèvera le nom du même comte de Derwentwater. Le 15 novembre, par exemple, Charles Radcliff, earl of Derwentwater, figure à l'inhumation de « messire Guillaume Dicconson, Anglais, trésorier et contrôleur de la maison de la feue reine d'Angleterre, inhumé dans l'église, vêpres chantées en présence de tout le clergé ».

Le 13 décembre 1742, Derwentwater signe également, ainsi que « Jacques Barthélémy Radclyff, lord Radclyff and Reinard », à l'acte de décès de Georges Rallery, colonel de dragons, époux de la dame Elisabeth Maxwell.

En 1743, le 13 septembre, le nom du comte de Derwentwater figure encore à l'inhumation d'une dame Marguerite le Métais.

Lui-même ne devait pas d'ailleurs finir ses jours à Saint-Germain ; à quelques années de là, le 8 septembre 1746, il

(1) Voir à ce sujet R. I. S. S. (Revue Internationale des Sociétés Secrètes), nos cités.

(2) F.·. de Loucelles : Notice historique sur la Respectable Loge « La Bonne Foi », Orient de Saint-Germain-en-Laye, depuis sa première fondation jusqu'à nos jours.
Saint-Germain, Heutte, 1874, plaquette in-8°.
Voir également même auteur : Histoire générale de la Franc-Maçonnerie de Normandie (1739-1875), Dieppe, Devoye 1575, in-8°, chap. Ier.

(3) A partir de 1901, nous apprend Léon Fobain, les réunions se firent quelque temps au Pavillon Henri IV dont le propriétaire appartenait à la Loge ; pour les cérémonies rituéliques (sic), les FF.·. se rendaient à la loge de Rueil : les fidèles d'Hiram. En 1903, grâce au F.·. Maurice Berteaux la « Bonne Foi » se rendit acquéreur d'un terrain, 78, rue de Paris, où on édifia la nouvelle Loge ; la cérémonie d'inauguration eut lieu le 21 février 1904.

On sait que précédemment, depuis le 9 octobre 1850, le siège de la Loge « La Bonne Foi » était au 9 de la rue d'Ayen ; antérieurement à cette date, les réunions des F.·. avaient lieu 11, rue du Vieil-Abreuvoir — numéroté aujourd'hui 27 par suite de la disparition, vers le milieu du XIXe siècle, de l'ancienne rue du Poteau-Juré — dans un immeuble appartenant au F.·. Guillon (inauguration le 1er avril 1843), ce temple succédant lui-même à celui qui avait été installé le 12 avril 1819, rue à la Farine, par le F.·. Menet, en présence du F.·. Denès de Montardat, maire de Saint-Germain-en-Laye.

(4) Lord Derwentwater a été en réalité 3e Grand Maître de la F.·.-M.·. de France après le duc de Wharton et le baronnet écossais Mac Lean. Voir à ce sujet : R.I.S.S., document publié dans le no du 15 novembre 1937.

était décapité à Londres, ayant eu la malchance de se faire capturer par les soldats de sa Gracieuse Majesté George II, alors qu'au lendemain de Culloden, il emmenait avec lui une troupe de renfort au prétendant George Edouard. Les derniers moments et la mort de cet ex-grand maître de la Maçonnerie de France, auraient même — le paradoxe continue — été ceux d'un véritable saint... (1).

A l'encontre de lord Derwentwater, Andrew Michael de Ramsay, lui, mourut à Saint-Germain, et la lecture de son acte de dé ès va nous réserver un nouveau sujet de surprise : en voici la copie exacte suivie de la liste des signatures :

« Le mardy septième may mil sept cent quarante trois, le corps de messire André-Michel de Ramsay, chevalier de Saint-Lazare et chevalier baronnet d'Ecosse, époux de dame Marie de Nairne, mort le jour précédent, âgé d'environ cinquante-huit ans, a été inhumé en l'église, vêpres chantées en présence du clergé dont les sieurs Maurice Morphy et Louis Guillon ont signé avec les parents et amis du défunt. »

Suivent les signatures :

Alexander de Montgomeri, comte d'Eglentown, pair d'Ecosse ;

Charles Radcliff, comte de Derwentwater, pair d'Angleterre ;

Michel de Ramsay ;

Alex Home ;

Geo de Leslie ;

Guillon ;

Morphy.

Je n'insisterai pas sur la personnalité ou les dignités maçonniques de chacun des parents et amis qui signèrent au bas de l'acte de décès d'Andrew de Ramsay ; qu'il suffise de savoir que l'importance du Centre maçon alors groupé à Saint-Germain autour des Stuarts, était telle que le château lui-même a parfois été confondu par certains auteurs spécialisés avec la Loge même d'Edimbourg, ou encore la Grande Loge Heredom of Kilwinning (2), mais ce qui pour nous est plus curieux, c'est le libellé de l'acte de décès lui-même d'où il ressort que la dépouille de Ramsay fut inhumée en l'église même après vêpres chantées, en présence du clergé, au lieu d'être conduite au cimetière comme celle du commun des mortels...

Oh ! je sais, il existe toute une littérature pour démontrer, preuves à l'appui, qu'en dépit de toutes les apparences, Ramsay, l'ouaille de Fénelon, fut au fond un très bon et très fervent catholique, mais il existe aussi une documentation fort bien établie pour prouver que Ramsay, l'instaurateur probable des hauts grades aujourd'hui encore en usage dans les Loges, a été un très grand Frère∴ parmi les Frères∴. Ce sont là, évidemment, points de vue opposés, sur lesquels, dans le cadre de ces recherches locales, il ne convient pas de nous étendre. Retenons simplement ceci pour notre part : qu'il s'agisse du caveau de Ramsay ou de tous les autres inhumés avec lui dans le lieu saint (3), aucune trace d'aucune sorte n'en subsiste plus à l'heure actuelle (1).

Au reste, à la réflexion, il en est peut-être mieux ainsi. Imagine-t-on une théorie de Fils d'Hiram se donnant rendez-vous aujourd'hui à l'occasion de quelque cérémonie solsticiale en l'église de Saint-Germain, devant les restes de celui qu'ils considèrent comme le grand précurseur ?

●

Sans avoir avec tous ces personnages, d'autre lien que celui de la grande famille maçonnique, en l'an 5778 de la Vraie Lumière, ce qui correspond à l'année 1778 de notre calendrier grégorien (2), onze frères de Saint-Germain se réunissent dans le but de fonder une Loge à l'Orient de la ville ; leurs débuts, vous le confierais-je, furent plutôt laborieux ; l'union parfaite ne règne même pas toujours en la Loge Saint-Jean, sous le titre distinctif de la Bonne Foi, pour lui donner son nom complet. Bien vite son activité même devient si faible, que quelques années plus tard, en 1790, juste à la veille de la révolution — les régimes forts, quels qu'ils soient, n'ont jamais toléré les Sociétés secrètes — cette Loge, comme la plupart des Loges de France, se mettait en sommeil.

Et puis, une vingtaine d'années s'écoulent ; à nouveau en 1818, la Bonne Foi est reconnue ; elle passe, le 13 juin 1819, sous l'obédience du rite écossais ancien et accepté (suprême conseil), et elle est admise dans la Fédération du Grand-Orient, le 13 septembre 1820. Mais pourquoi entrer dans tous ces détails, puisque vous pouvez les trouver, ainsi que

(1) On lira le récit de la mort de Charles Radcliff dans : Gustave Bord : « La Franc-Maçonnerie en France, des origines à 1815 », Paris, Nouvelle Librairie Nationale, s. d., grand in-8°.

(2) Pour plus de détails, consulter G. Bord, op. cité et Lantoine, « Le rite écossais ancien et accepté », Paris, 1930, in-8°.

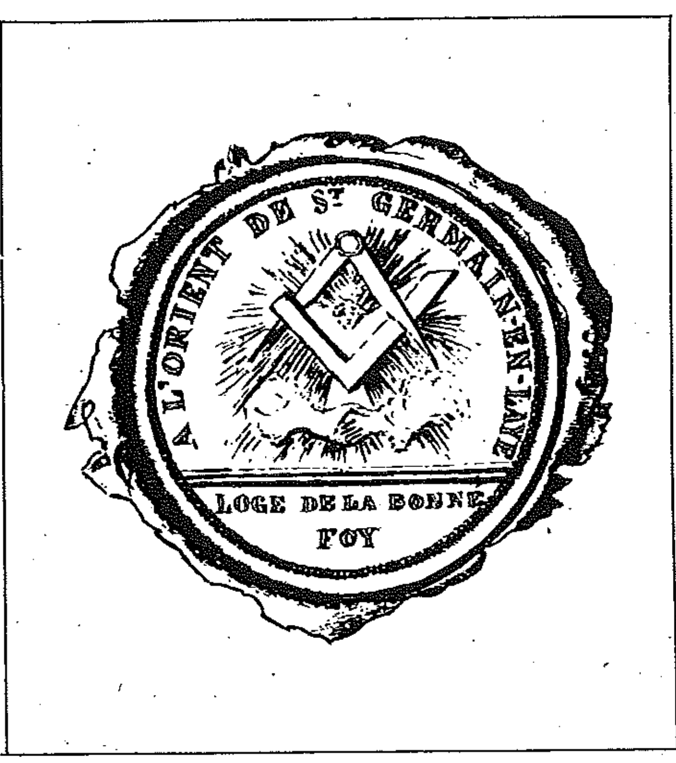
(3) La mention particulière : « a été inhumé dans l'église, vêpres (ou messe) chantées, en présence du clergé » n'est nullement exceptionnelle en soi ; les registres de décès de 1742, par exemple, établissent que cette année-là une dizaine de corps furent inhumés dans l'église. Ce sont, en général, des personnages occupant un certain rang (Vid. par exemple, année 1742 : 27 janvier, 3 avril, 11 avril, 18 avril, 6 juin, 26 août, 15 novembre (inhumation Dicconson), 13 décembre (inhumation Rallery) - année 1743 : 18 février, 7 mars, 12 mars (inhumation de la veuve du comte de Middleton), 29 avril (inhumation de M. M. de Gniskillin, épouse de Messire Mac Mahon), 7 mai (Ramsay), 30 mai, etc.

(1) Il semble que c'est au cours de travaux de démolition de l'ancienne église vers 1766 que tous les caveaux et dalles funéraires de cette véritable nécropole ont dû disparaître ; l'abbé Torry (Une paroisse royale, St-Germain-en-Laye, Mayenne, Floch, 1927), va même jusqu'à écrire (p. 144) : « Ne serait-ce qu'à titre archéologique, on aurait été heureux que quelques dalles funéraires eussent échappé à la destruction ; il n'en reste malheureusement aucun souvenir. »

(2) Léon Fobain, admirablement documenté, ce qui se conçoit, note, mais sans pouvoir fournir de preuves à proprement parler, qu'il est possible que la Bonne Foi a été fondée soit en 1737, soit en 1740, soit en 1743, et qu'elle se serait mise presque immédiatement en sommeil jusqu'en 1778. Quoi qu'il en soit, c'est la date de 1689 — année de l'arrivée de Jacques II à Saint-Germain — qui a été retenue pour figurer sur les jetons de présence et médailles de la loge « La Bonne Foi ». Erreur pour erreur, 1688, dans tous les cas, eût mieux valu.



Revers d'un jeton de présence de la loge la Bonne Foy. Dans le haut les lettres L∴ É∴ F∴ (liberté, égalité, fraternité); dans le bas la date : 1689 (agrandissement ×4)



Sceau de la loge la Bonne Foy (Cire 28 mm., année 1812)

les comptes rendus des travaux et décisions prises — qui véritablement ne sont pas d'un intérêt palpitant — dans la notice historique écrite en 1874, par le F.˙. de Loucelles, un de ses membres les plus actifs, et que chacun peut consulter, si le cœur lui en dit, à la Bibliothèque Nationale (1).

Dans le fonds des archives particulières de cette Loge qu'on a transférées du 78, rue de Paris, à Saint-Germain, au Centre de Documentation des Sociétés secrètes (ex G.˙.-O.˙.), j'ai relevé par contre quelques sceaux, soit sur des documents de correspondance officielle, soit sur des extraits du livre d'architecture, également aussi sur les tableaux des frères composant la Loge, et qui sont très soigneusement conservés depuis 1820 jusqu'à nos jours.

En voici au surplus, deux modèles de types différents

Le premier de ces sceaux — j'avoue que je ne sais s'il faut dire timbre ou sceau en l'occurrence — est sans doute le plus ancien en date de la Loge La Bonne Foi : nous le retrouvons sur une lettre écrite l'an de la Grande Lumière 5812, le douzième jour du neuvième mois, par le frère Chappelle, un des fondateurs de la première Loge, en 1778, vénérable en 1779, et dans laquelle celui-ci sollicitait du « Respectable Grand-Orient », des instructions à l'effet de dresser un tableau de cette Loge dont « les effets de la Révolution avaient fait cesser les travaux ».

C'est une empreinte en cire rouge, de forme ronde de 28 mm. ; sous le compas et l'équerre, disposés en forme de losange, dans une sorte d'atmosphère rayonnant autour d'une tête placée en son centre, se détache une foi, ces deux mains étroitement entrelacées que nous avons déjà notées, vous vous en souvenez, sur le sceau même du district de la ville, en 1790, cette foi qui tenait alors une épée haute en pal surmontée d'un bonnet phrygien et accostée de trois fleurs de lys...

Sous la foi de notre sceau maçonnique, à la partie inférieure de l'empreinte, ces mots sur deux lignes horizontales : « Loge de la Bonne Foi » ; épousant d'autre part la forme semi-circulaire supérieure, cette légende : « A l'Orient de Saint-Germain-en-Laye. »

Le second sceau est de forme ronde également, mais d'un diamètre de 53 mm. cette fois ; c'est son modèle qui, à peu de choses près, a servi à établir les médailles de bronze et aussi les cachets à l'encre humide d'usage courant jusqu'à nos jours ; de ce sceau-là, on peut relever de multiples empreintes sur cire sur presque tous les tableaux des frères composant la Loge de 1820 à 1829 ; notamment ceux-là mêmes sur lesquels nous avons relevé le nom de notre ancien maire Danès de Montardat.

Ce deuxième sceau en tout cas, peut être défini de la manière suivante :

Trois cercles concentriques d'écartement très inégal : dans celui de l'extérieur, une guirlande de style heureusement traitée ; dans le cercle intermédiaire, la légende : L.˙. de la Bonne Foi à l'O.˙. de Saint-Germain-en-Laye ; dans le plus grand, celui de la partie centrale, entre deux branches d'acacia (?), trois attributs superposés : dans le haut, un triangle flamboyant dans lequel se détache la fameuse lettre G (gnosis : connaissance) ; au milieu, toujours la foi, la fameuse Bonne Foi ; dans le bas, le compas et l'équerre se chevauchant comme dans le sceau précédent.

●

Si, avant de clore ce chapitre, et à propos de cette foi héraldique, cette bonne foi que nous retrouvons sans cesse jusque sur le sceau du district, je ne craignais de m'aventurer un peu loin des limites que je me suis fixées, volontiers je vous conterais la très curieuse histoire du buste de la « République des Communes » de France, mais à la vérité, l'affaire tient réellement de si près à tout ce que je viens de dire, que je serais impardonnable, maintenant surtout, de ne point vous en souffler mot :

Le buste dont il est question, c'est celui de cette Marianne coiffée d'un bonnet phrygien, celui-là même qui fut lancé par un comité présidé par Victor Hugo, qu'assistaient des personnalités comme Emmanuel Arago, Louis Blanc, Cle-



Sceau de la loge la Bonne Foy (Cire 53 mm., années 1820 et suivantes)

(1) Cote H. 16272 (Bibliothèque Nationale).

menceau (1), de Hérédia, Jean Macé, Mesureur, Pelletan, Dambrine (ce dernier vénérable de la Loge La Bonne Foi de Saint-Germain), etc., et qui, tiré à des milliers d'exemplaires, connut par toute la France une popularité extraordinaire. Qu'il s'agisse de Paris, de Saint-Germain, du Pecq ou d'ailleurs, point d'hôtel de ville, point de modeste salle de mariages, point de square ou de « jardin de la mairie » où il ne se rencontrât, où il ne se rencontre encore d'ailleurs.

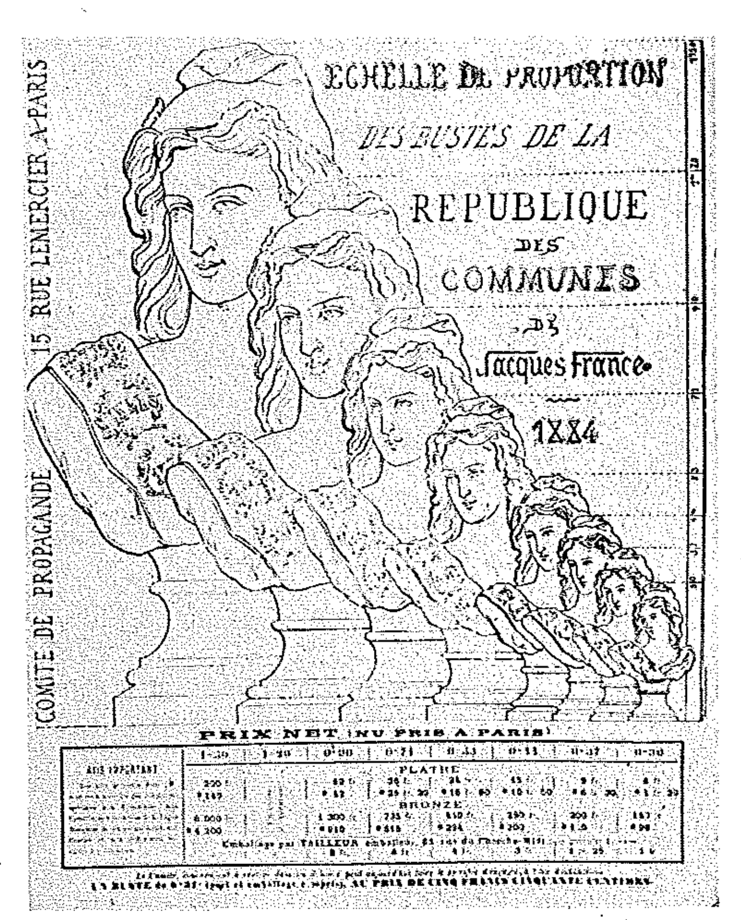
Vous ne voyez pas le rapport entre ce buste quasi officiel et la Loge maçonnique de Saint-Germain ? Et pourtant, il faut que vous le sachiez, toutes ces Mariannes de bronze, de métal ou de carton-pâte ne sont que la reproduction en série d'un prototype original connu et catalogué sous le nom de buste de la Bonne Foi, de la Loge maçonnique de la Bonne Foi de Saint-Germain, naturellement ; l'affaire vaut d'être exposée avec quelques détails.

Donc, le 24 février 1881 — date qui peut paraître bizarre pour la célébration d'une fête dite solsticiale, mais passons — il y avait grande tenue en la Loge la Bonne Foi de Saint-Germain-en-Laye. Après remise de médailles par le F.'. Dambrine, vénérable en exercice, aux frères qui s'étaient fait remarquer par leur assiduité — et les documents nous apprennent qu'ils n'étaient pas moins de trente-quatre qui n'avaient pas manqué une seule séance au cours des années précédentes — le frère Journault, député de Seine-et-Oise, prenait la parole, et, en présence des FF.'. de Lanessan, Langlois et de Hérédia, délégués du G.'.-O.'., procédait à l'inauguration en la Loge d'un buste de la République spécialement commandé pour la circonstance au sculpteur F.'. Jacques France, par le vénérable Dambrine (2).

L'œuvre nouvelle est de valeur artistique certaine et d'un symbolisme non déguisé : le grand cordon M.'. chargé des trois dates des trois révolutions : 1789, 1848, 1870, barre la poitrine de la République coiffée du bonnet phrygien... Bref, enthousiasme général, et puis après, adoption par le G.'. O.'. du modèle de la Bonne Foy comme modèle type pour ses loges.

Et puis ce fut — ad augusta per angusta — la création de ce Comité de Propagande et de diffusion dont nous avons parlé, enfin le déferlement à des milliers d'exemplaires par toute la France, du buste maçon.

Aussi Léon Fobain, mieux placé que quiconque pour savoir de quoi il en retournait exactement, se frottait-il les mains in petto, quand il voyait par la ville, la foule qui, elle, ne se doutant de rien, défilait pleine d'enthousiasme devant



Prospectus du comité de propagande des bustes de la République des Communes de Jacques France 1884.

la réplique en bronze du buste de la République de sa Loge..., l'affaire à la vérité avait été très bien réglée... Les FF.'. d'abord s'étaient affublés d'un nez de carton... républicain, et, ainsi camouflés, avaient procédé à l'organisation d'un comité de souscription — présidé comme par hasard par M. Dambrine — en vue d'offrir à la ville un buste de la République, du modèle de la Bonne Foi, bien entendu. Bref, le 14 juillet 1884, « sur la place du marché, en présence de M. Journault, député de la circonscription, de la musique municipale, du bataillon scolaire, de la compagnie de sapeurs-pompiers et d'une foule immense » (1), le bronze était placé sur le mur du réservoir central faisant face au marché, cependant que des discours de circonstance « vivement applaudis » étaient prononcés par MM. Dambrine, Journault et de Mortillet..., ce dernier, n'oublions pas de le noter, tout à la fois maire de Saint-Germain pour la masse des profanes, mais surtout — et c'est Léon Forbain qui le qualifie ainsi — le type parfait du « Maçon sans tablier ».

La Bonne Foi rééditait donc presque intégralement, mais cette fois à grand orchestre et devant la foule des badauds mystifiés, sa tenue solsticiale du 24 février 1881. Illumination générale par ailleurs, comme il se doit dans la soirée, et grand bal sur la place du Marché..., et Léon Forbain d'écrire, en se rengorgeant légèrement j'imagine, qu'à dater de ce jour « lors des fêtes nationales ou locales, ou en passant devant lui (le buste du Réservoir), les retraites aux flambeaux et cortèges ne manquaient jamais de le gratifier d'une patriotique « Marseillaise ».

Encore si cette monstrueuse duperie s'était déroulée en la seule ville de Saint-Germain ! Mais hélas ! un peu partout, c'était la même scène ; Français et Françaises nais-

(1) Clemenceau n'a jamais été F.'.-M.'., c'est le « président du Comité provisoire d'Etudes historiques sur la Franc-Maçonnerie » (le F.'. Daltroff), chargé par le Grand-Orient d'établir le rapport sur la suite à donner à la demande de publication du travail de Léon Fobain, qui le précise lui-même. Ses conclusions reprises par le Conseil de l'Ordre furent adressées, le 10 février 1931, au TT.'. CC.'. FF.'. de la Loge la Bonne Foi, de Saint-Gemain-en-Laye.

Il ressort de ces conclusions que sauf quelques légères erreurs — celle précisément de la qualification maçonnique de Clémenceau — le travail de Léon Fobain a une réelle valeur historique, mais ne pourrait sans « inconvénients » être répandu « dans la masse des profanes ».

Rapport original et notification s'expriment ainsi :

Après examen de l'historique de la Loge la Bonne Foi, Orient de Saint-Germain, j'ai le regret de ne pas conclure à sa publication pour le monde profane, tout au moins en sa forme et sa rédaction actuelle. Ainsi on peut noter par exemple :

1° Que certains noms et détails ne sauraient sans inconvénients être livrés au public. Certains du reste sont faux ; telle par exemple la qualification maçonnique de Clémenceau ;

2° Que, présentant une discussion assez serrée des auteurs et une étude critique des diverses doctrines maçonniques, la publication ne manquerait pas de susciter de nouvelles polémiques et de réveiller les attaques des adversaires de l'ordre ;

3° Que la publication intégrale de nos archives peut intéresser les vrais historiens, mais qu'elle servirait surtout à amuser à nos dépens la masse des profanes...

(La lettre-rapport originale du F.'. Daltroff, le double dactylographié de la lettre du 10 février 1931 et l'exemplaire dactylographié du travail de Léon Fobain sont conservés côte à côte aux Archives du Grand-Orient (Dossier Saint-Germain).

(2) De ce buste de la République de Jacques France « qui présidait aux destinées des assemblées générales du G.'. O.'. de France » — le sigle Rép.'. Maç.'. s'étale ici en toutes lettres — J. Marquès, Rivière, a donné la reproduction en tête de son « Histoire de la Franc-Maçonnerie Française » (Jean Renard, Paris, 1941, in-8°).

(1) Guide indicateur de la ville et du canton de Saint-Germain-en-Laye (annuaire local à la date indiquée). Consulter également la Presse locale (L'Industriel de Saint-Germain-en-Laye), à la date du 19 juillet 1884.

saient, se mariaient, mouraient sous le regard narquois de Marianne la Bonne Foi.

Enfin, pour en terminer avec cette histoire, il advint qu'en 1923, il fallut démolir le réservoir de la place du Marché ; avec lui disparut la fameuse statue, reléguée en quelque coin obscur. L'article République ne faisait plus prime depuis longtemps au bazar des vieilles lunes, ce qui fit écrire à Léon Fobain cette constatation désabusée :

« L'air de Saint-Germain n'est pas favorable à la République. »

Que diriez-vous aujourd'hui, énigmatique Léon Fobain ? La République, d'abord, votre République n'est plus, l'Etat français l'a remplacé, et puis, votre chère effigie de bronze du réservoir municipal, comme moi sans doute, vous savez ce qu'elle est devenue. Ces derniers temps, on l'a tirée de sa poussiéreuse cachette pour la hisser sur la fatale charette : d'aucuns qui n'étaient ni des princes du royal secret, ni de simples apprentis à petit tablier, l'avaient prise en charge, et, sans la moindre malice, ils avaient dressé ainsi son acte de décès : « Service de la récupération des métaux non ferreux, bon pour la fonte. »

●

Devant la révélation d'une supercherie aussi monumentale — car il va sans dire qu'il est beaucoup d'autres bustes identiques — en plâtre ceux-là, qui demeurent encore, nombreux seront sans aucun doute les hauts cris dans le clan naturellement de ceux qui se sont laissés le plus magnifiquement berner ; et, comme il se pourrait même que peut-être cette petite histoire ne leur paraisse quelque peu... enjolivée, avant de sortir de la Loge, jetons les yeux sur ce passage d'une « planche » originale que le F.'. Lecreux, dit Jacques France, statuaire, écrivait le 9 juillet 1888 E.'. V.'. (ère véritable) aux TT.'. CC.'. FF.'..

...Aux TT.'. CC.'. FF.'. et Ill.'. FF.'. membres du Conseil de l'Ordre (1).

Cet « Ave Cesar » débute ainsi :

« La R.'. L.'. Loge la Bonne Foi, en me forçant à l'instigation de notre T.'. C.'. F.'. Dambrine, à chercher à exécuter une figure de la République,

« Nos F.'.F.'. de tous les Or.'. se groupant autour de cette figure et l'adoptant dès sa naissance,

« Le Conseil de l'Ordre enfin, l'adoptant et en votant l'acquisition pour en orner ses temples et la faire présider les travaux des At.'.,

« Sont les véritables causes d'un honneur que mes rêves les plus ambitieux ne m'eussent même pas permis d'entrevoir.

« Cette figure enfantée **pour et par la Maçonnerie**, grandie sous son égide, se trouve aujourd'hui appelée à la gloire de figurer désormais sur le forum de nos villes et communes de France, y symbolisant notre chère République, fille trop souvent égarée, mais toujours retrouvée, de notre grande Révolution... »

●

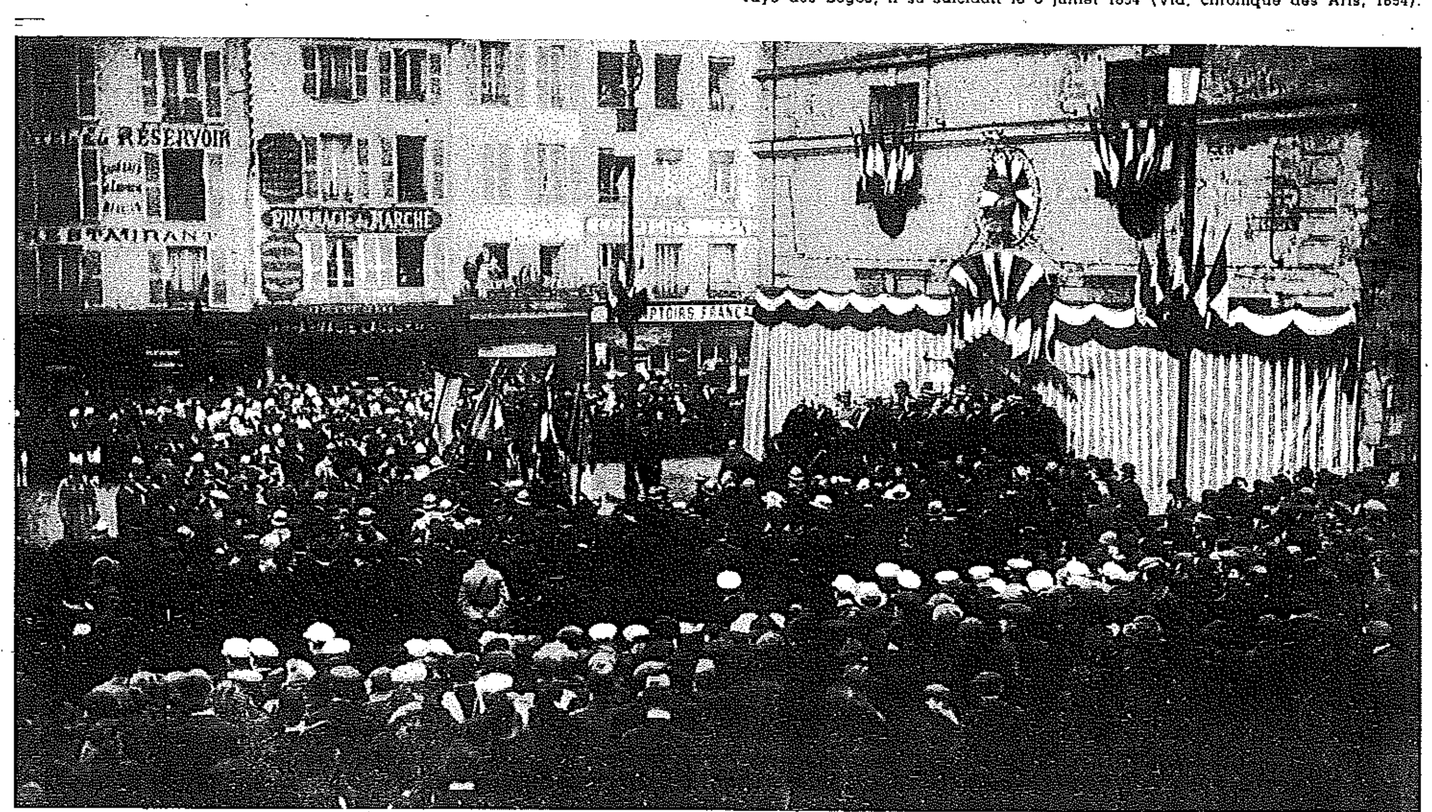
Et nunc, erudimini...

J. de TERLINE.

(1) Cette lettre du 9 juillet 1888, ainsi qu'une autre lettre originale du même, en date du 31 août 1888 — cette dernière à propos de sa colonne commémorative de la grande révolution dont « le modèle a été inauguré officiellement par le président de la République, au banquet des maires, le 14 juillet 1888 » (prospectus de lancement), sont conservées aux archives du G.'.-O.'., dossier Saint-Germain, liasse n° 4, les deux lettres signées du nom véritable et du pseudonyme.

Lecreux Paul-Edmond, Henri, dit Jacques France, statuaire, 2, rue du Dôme, Paris, né à Lille, le 18 février 1836, Loge mère Etoile polaire, Paris, apprenti le 5 novembre 1879, compagnon et maître le 3 décembre 1879, membre actif de l'Avenir O.'. de Paris, affilié à cette Loge le 14 juin 1887, membre actif de l'Etoile polaire en 1888, démissionnaire de l'Etoile polaire en 1889. Passé à la Loge « L'Ordre et le Progrès », de Maule, et « Liberté et Progrès » O.'. de Coutances, le 16 décembre 1888. Démissionnaire en 1892. Rayé pour défaut de paiement de L'Avenir, le 18 février 1893.

Le sculpteur médailler Jacques France ne recueillit aucun bénéfice à la suite de la réalisation de son buste de la République, tant s'en faut. Comprenant... mais un peu tard, qu'il avait été berné en l'affaire comme le bon public il dut intenter des procès sans nombre pour empêcher la libre reproduction de son œuvre, s'étant même laissé aller à frapper à coups de poinçon un expert contre lequel il avait des griefs, Jacques France passa en cour d'assises. Il fut acquitté, mais très affaibli par la misère et les ennuis de toutes sortes, rayé des Loges, il se suicidait le 3 juillet 1894 (Vid. chronique des Arts, 1894).



" ... de 1884 à 1923 point de fête publique qui ne se déroule à Saint-Germain sous le signe de Marianne la bonne Foi... "

Alexandre-Louis ROËTTIERS de MONTALEAU

Directeur de la Monnaie

Grand-Officier d'Honneur du Grand-Orient

Dernier Représentant du Grand-Maître de France

Le cinquième jour du premier mois de l'an de la Vraie Lumière 5808, ou, pour parler comme tout le monde, le 5 mars 1808, les Vénérables, Officiers et Frères des Respectables Loges de l'**Amitié** et du **Centre des Amis**, se réunissaient dans leur temple pour rendre les derniers devoirs à un illustre Maçon, et pleurer ensemble la perte irréparable qu'ils venaient de faire en la personne du Respectable F∴ Alexandre-Louis Roëttiers de Montaleau, Grand Officier d'Honneur du Grand-Orient et premier représentant particulier du Grand-Maître de l'Ordre en France.

La pompe déployée pendant cette cérémonie revêtit un caractère exceptionnel. Le temple était tendu de noir ; sur chaque colonne, des inscriptions, dont le F∴ Pillon-Duchemin était l'auteur, rappelaient, dans le style emphatique de l'époque, les vertus du défunt. De « douces harmonies accompagnaient les larmes des assistants ». Interprètes des sentiments de tous, les FF∴ Bertin, Eloi et Nourrit, artistes de l'Académie Impériale de Musique, firent entendre des hymnes funèbres.

Trévilliers, vénérable de l'**Amitié**, et Lansel, vénérable du **Centre des Amis**, dirigeaient l'orient, tandis que les FF∴ Houssement, premier surveillant de l'**Amitié**, et Brunet, premier surveillant du **Centre des Amis**, éclairaient l'occident. Le F∴ Caille, orateur de l'**Amitié**, prononça l'éloge funèbre ; Bacon de la Chevalerie, grand-officier d'honneur honoraire du Grand-Orient de France et grand orateur d'honneur de la Loge le **Centre des Amis**, retraça la carrière maçonnique du disparu ; enfin le F∴ Ouizille, orateur du **Centre des Amis**, fut chargé, « malgré son jeune âge », de prononcer le morceau d'architecture.

De ces trois discours, nous avons extrait quelques notes permettant de juger de l'activité maçonnique de Roëttiers de Montaleau.

C'était, en effet, de son temps, un très important personnage. Il appartenait à la célèbre famille des graveurs de médailles et de monnaies qui, pendant près de deux siècles, travailla pour le roi de France.

La Chesnaye-Desbois le fait descendre du nommé N... Rotier qui, vers 1480, étant en service dans le comté de Rethel, fut obligé, à la suite d'une affaire d'honneur, de quitter la France et de repasser en Flandre où il se maria et eut un fils Philippe, premier du nom. Ce Philippe Rotier ou Roëttier, ingénieur et commissaire d'artillerie aux Pays-Bas, épousa une nièce du duc d'Albe, et son fils, Philippe, né, croit-on, à Anvers, le 20 décembre 1595, fut tenu sur les fonds baptismaux par l'archiduc Albert, et élevé par les Pères Jésuites d'Anvers, à qui sa mère l'avait confié avant de mourir.

Dans l'éloge funèbre que nous analysons, le F∴ Caille fournit quelques renseignements sur les ancêtres de Roëttiers de Montaleau. Ainsi, nous dit-il que Philippe Roëttiers perdit tout jeune, non seulement ses parents, mais sa fortune et qu'il eut, dans son malheur, la chance de rencontrer un orfèvre qui voulut bien lui apprendre son état. « Contemporain de Rubens et de Wandick, ajoute-t-il, il fut animé de leur divin enthousiasme. »

Il porta son art à un degré de perfection jusque-là inconnu et fut le fondateur de cette dynastie d'artistes qui occupa les plus hautes charges en Angleterre, en France et aux Pays-Bas.

Il s'appliqua à la gravure des monnaies et des médailles; sa renommée s'étendit rapidement et on rechercha de toutes parts ses ouvrages. Il comptait, parmi ses admirateurs, Charles II, roi d'Angleterre, qui, pendant le long séjour qu'il fit à Anvers, alla souvent le visiter et logea même chez lui. Philippe Roëttiers vivait encore en 1660.

Ses trois fils, Jean, Joseph, Philippe, formés par leur père, se montrèrent dignes de lui. Ils s'attachèrent à Charles II et le suivirent en Angleterre lorsqu'il monta sur le trône. Jean fut alors nommé graveur général des monnaies de la Grande-Bretagne ; Joseph eut la même charge en France et Philippe fut pourvu, par la Cour d'Espagne, du même office aux Pays-Bas.

Jean Roëttiers, né à Anvers (?), le 4 juillet 1631, est mort à Londres, en 1703. Son fils Norbert, né à Londres ou à Anvers en 1665, «Assistant engraver at the Royal Mint», à Londres, suivit le roi Jacques II, réfugié à Saint-Germain-en-Laye, et fut nommé, par Louis XIV, graveur général des monnaies et médailles en France. Il devint membre de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture ; ce fut alors qu'il reçut, en 1719, ses lettres de « naturalité ». Il avait épousé Winifred Clarke, nièce du duc de Marlborough, qui lui donna un fils, Jacques. Cet enfant, né à Saint-Germain-en-Laye, le 20 août 1707, fut tenu sur les fonds baptismaux par le prétendant, qu'on appelait alors Jacques III, roi d'Angleterre, et par la duchesse de Perth.

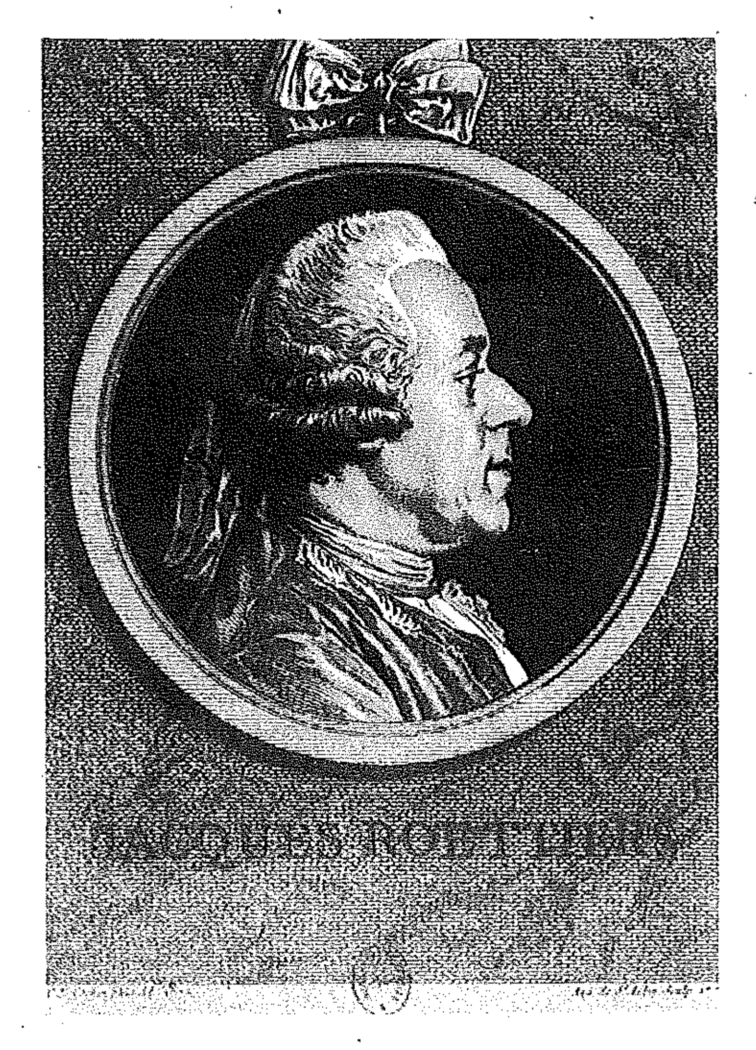
Tout jeune encore, il fut nommé graveur général des monnaies de la Grande-Bretagne, puis membre de l'Académie de Peinture et de Sculpture de France. Un arrêt du conseil l'investit de la charge d'orfèvre du roi de France en 1732 et, en 1772, Louis XV lui conféra un diplôme confirmatif de noblesse (la copie signée par d'Hozier de Sérigny est datée du lundi 30 mars 1772). Il devint ainsi Jacques Roëttiers de la Tour et de Montaleau, du nom de propriétés qu'il possédait aux environs de Paris. Il avait épousé Anne-Marie Besnier, fille de l'orfèvre du roi, Nicolas Besnier. De cette union naquit, à Paris, le 23 novembre 1748, un fils

qui reçut les prénoms d'Alexandre-Louis et qui fait l'objet du présent article. (1)

Nous avons rappelé, peut-être un peu longuement, sa généalogie, afin de bien montrer quels liens étroits attachaient le grand-officier du Grand-Orient de France à l'Angleterre, et particulièrement à la famille des Stuart. On sait quelle a été en France, dans les dernières années du XVII[e] siècle et au XVIII siècle, l'importance de la Franc-Maçonnerie anglaise apportée et développée par les stuartistes réfugiés près de leur roi, à Saint-Germain. Roëttiers de Montaleau, dès sa plus tendre enfance, et dans sa famille même, se trouva sous l'influence des plus fervents propagandistes de la secte nouvelle. On peut se demander quelle fut, pendant sa carrière maçonnique, la nature des relations qu'il entretint avec les Anglais et quelle part revient à la Grande-Bretagne dans les décisions qu'il a prises.

Il fit, au Grand-Orient, une carrière remarquée. M. Nocq, dans son ouvrage, **Le Poinçon de Paris**, nous dit qu'il fut d'abord « apprenti chez son père, aux Galeries du Louvre ». Dans l'acte d'inhumation de celui-ci, il est indiqué « chevalier, conseiller du roi, auditeur ordinaire en sa Chambre des

(1) Plusieurs auteurs ont fait naître Montaleau à des dates fantaisistes. Voici son extrait de baptême, tel qu'il figure dans une copie du 7 novembre 1775 : « Fut baptisé Alexandre-Louis, fils de sieur Jacques Roëttiers, orfèvre du roi, et de dame Marie-Anne Besnier, son épouse, représenté par M[e] Jean-François Guesnon, notaire au Châtelet ; la marraine dame Marie Cellot, épouse dudit sieur Nicolas Chrysostome Blanfuné, marchand, bourgeois à Paris, l'enfant est né d'hier... église... Signé : Chapeau ».
Délivré conformément à l'original par moi soussigné, prêtre et curé de ladite
Extrait du registre des Baptêmes de l'Eglise royale et paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, du 24 novembre 1748.



Père d'Alexandre-Louis

Comptes. Il devint, dans la suite, et demeura pendant la période révolutionnaire et la première partie du XIX[e] siècle, un des grands dignitaires de la Franc-Maçonnerie. » Reçu Maître, en effet, dans la Loge de **l'Amitié**, en 1775, il fut nommé député de cet atelier auprès du Grand-Orient, quatre ans plus tard. Elu expert dans la Chambre des Provinces en 1780, il en devint président en 1787, puis, à la mort du banquier Tassin, guillotiné sous la Terreur, il fut nommé à sa place, président de la Chambre d'Administration.

Il avait, on l'a vu, suivi la tradition familiale. Il se livra à l'étude du dessin et de la peinture et succéda à l'un de ses parents, Norbert Roëttiers, qui avait la charge de graveur général des monnaies et médailles de France. Pour sa réception, il fit le portrait gravé de Louis XV, mais ce roi étant mort, il dut renoncer à ses projets. Il succéda à son père, en 1772, et prit en charge les ateliers ainsi que les matières œuvrées de l'orfèvre du roi, mais, abandonnant cet emploi dès le 29 novembre 1775, il obtint à cette date l'office de conseiller auditeur en la Chambre des Comptes, en remplacement de Paul Grandjean de Fouchi, démission-naire en sa faveur.

Pendant vingt ans, il occupa successivement les charges d'auditeur, puis de Maître à la Chambre des Comptes. Enfin, le 30 août 1791, il était nommé directeur à la Monnaie de Paris, succédant à Dupeyron de la Coste. Il y remplissait ses fonctions sans attirer l'attention sur lui. Toutefois, devenu suspect aux sombres jours de la Terreur, il fut attaqué, le 2 Frimaire, an II, par le **Journal du Soir**, on l'y soupçonnait de trafiquer de sa charge. On l'arrêta, mais la perquisition faite à la Monnaie et à son domicile ne fournit aucune preuve contre lui. Un arrêt du Comité de Salut Public du 14 Nivôse ordonna la levée des scellés et la mise en liberté du détenu. Roëttiers fut relâché le 4 Pluviôse, an II. Le F.·. Caille assure qu'il dut son salut à l'héroïque dévouement de sa femme, Adélaïde Petit, mais sans apporter de précisions à ce sujet.

Ce fut pendant la Révolution que Roëttiers de Montaleau rendit à la Maçonnerie, à laquelle il était attaché depuis plus de vingt ans, les services les plus signalés. Thory, qui demeure l'un des auteurs maçonniques anciens les plus réputés, s'exprime sur lui en ces termes : « Un homme, dont le nom sera longtemps cher à l'Ordre, par le zèle avec lequel il soutint les intérêts du Grand-Orient, Alexandre-Louis Roëttiers de Montaleau, ne contribua pas peu à le sauver d'une destruction certaine, par sa conduite courageuse et prudente. Emprisonné, il dirigeait encore, du fond de son cachot, les opérations du Grand-Orient. »

Bacon de la Chevalerie, un des principaux animateurs de l'Ordre, retraçant devant ses FF.·., au cours de la cérémonie funèbre, la carrière maçonnique du défunt, rapporte ce détail intéressant : « Il sauva les archives du Grand-Orient, les préservant du vol et de l'incendie, il guida les membres dispersés, les rassembla et dirigea leurs travaux [pendant la Révolution] ce qui lui assura la reconnaissance de tous les Francs-Maçons qui l'élirent « una voce » Grand Vénérable de la Maçonnerie française, et qui l'auraient élu Grand-Maître, s'il ne s'y était opposé lui-même. Il avait d'ailleurs de nombreux titres à la gratitude de ses FF.·..

Pendant sa longue magistrature, il s'est occupé sans relâche, en bon père de famille, à rapprocher du centre commun toutes les portions dispersées ou égarées des ouvriers du temple. Il parvint aussi à rendre les archives dépositaires de celles du Chapitre Ecossais d'Hérédom, constituées à l'Orient de Paris, par Edinbourg, en 1721. Il fonda le Chapitre Général dans le sein même du Grand-Orient et, ayant appelé les Respectables Loges de **l'Amitié** et du **Centre des Amis** à concourir à leur fondation, il leur acquit l'avantage unique et précieux de procurer à ceux de



leurs membres, pourvus de hauts grades, le droit de participer sans difficulté et à jamais à tous les travaux du Chapitre Général. Il opéra la réunion du Grand-Orient et la déposition des titres dans ses archives, des Loges dissidentes dans toute l'étendue de l'Empire depuis la fondation du Grand-Orient, sous la dénomination de Grand-Orient de Clermont (ci-devant Grande Loge de France) (1)...

« En 1804, il ménagea un rapprochement durable entre les Loges qui professent le rite ancien accepté et le Grand-Orient de France (2)... Je suis témoin des efforts soutenus que ce respectable F.·. a employé pour parvenir à envelopper, dans le cercle de l'union générale, les Loges de Marseille et de Rouen, qui se qualifient de Mères Loges, efforts dont il se flattait d'obtenir un heureux succès avec d'autant plus de raison que ces Loges tiennent leur pouvoir constitutif d'orients étrangers à la Mère Patrie et avec lesquelles le Grand-Orient n'est même pas en relation...

« ...Notre respectable Frère, ajoute-t-il, était intimement persuadé que, de l'intéressante réunion de tous les Maçons de France... dépendait un succès plus important encore qui porterait au plus haut la période de gloire de l'Ordre en France en atteignant son but essentiel, l'établissement d'un grand acte de bienfaisance national et permanent... »

Le F.·. Roëttiers de Montaleau fut revêtu de la dignité de Représentant Particulier du Grand-Maître, à ce moment-là roi de Naples, l'auguste frère de Napoléon I[er].

Il avait abandonné la direction de la Monnaie, le 17 Fructidor, an V, et fut remplacé par Charles-Pierre de l'Epine

(1) Concordat du 28 juin 1799.
(2) Concordat du 5 décembre 1804.

Il est mort le 30 janvier 1808, laissant deux fils. L'aîné, Alexandre-Henri-Nicolas, né le 3 octobre 1778, à Paris, devait le remplacer à la tête du Grand-Orient. C'est de lui que Bésuchet dit : « Son fils était encore bien jeune et n'avait donné à l'Ordre aucune garantie qui répondît à l'honneur qu'on lui destinait. Mais la magie du nom qu'il portait, une sorte de sainteté maçonnique attachée à ce nom... déterminèrent le Grand-Orient à le nommer Grand-Maître adjoint de toutes les Loges de France. »

Le Grand-Orient fit faire à Roëttiers de Montaleau des obsèques que Bésuchet déclare avoir été magnifiques. De nombreux Maçons, députés par les ateliers de province, y asistèrent. La cérémonie religieuse se déroula, le 1[er] février 1808, à l'église Saint-Sulpice (3), ce qui n'a rien d'étonnant lorsque l'on se rappelle l'opportunisme bien connu de la secte.

J. MARIE.

(3) Archives de l'église Saint-Sulpice : Registre des convois, à la date.

SOURCES :

Bibl. nat. Mss. Cabinet des Titres : Pièces originales n° 2525 ; Nouveau d'Hozier, n° 289.
Eglise Saint-Sulpice : Archives, Registre de catholicité.
Bibl. de Versailles : Caille (Louis), avocat : Eloges funèbres.
Bacon de la Chevalerie : Eloges funèbres.
Advielle (Victor), Communication aux Sociétés des Beaux-Arts des départements.
Bésuchet : Pièces historiques de la Franc-Maçonnerie (1829).
Forrer (E.). Geographical Dictionary of Medallists.
Nocq (Henri). Le Poinçon de Paris (1928).
Thory : Histoire de la Fondation du Grand-Orient de France (1812).



Oncle d'Alexandre-Louis

LA F∴ M∴ RUSSE

En 1937, une information maçonnique, publiée à l'étranger par certains magazines, et reprise ensuite par **La Libre Parole**, annonçait que Radek-Sobelsohn avait obtenu de Staline l'autorisation de « réveiller » les Loges en Russie.

La IIIe Internationale, ayant fait sa paix avec la Maçonnerie (1), allait-elle autoriser la réouverture des Loges en Russie soviétique ?

C'était vraisemblable, mais le secret en a été si bien gardé qu'il faudra encore attendre pour en avoir la certitude.

Quoi qu'il en soit, officiellement, la Franc-Maçonnerie est interdite en U. R. S. S. ; le Juif Leiba Trotzky a, en 1923, proclamé l'incompatibilité du communisme et de la secte : « Nul ne peut être Maçon et membre du Parti. » Et il faisait approuver, par la IIIe Internationale, le texte suivant :

« Considérant que le seul fait d'appartenir à la Franc-Maçonnerie, qu'on ait poursuivi ou non, se faisant, un but matériel, carriériste ou tout autre but flétrissant, témoigne d'un développement extrêmement insuffisant de la conscience communiste et de la dignité de classe.

« Le IVe Congrès reconnaît indispensable que les camarades qui ont appartenu jusqu'à présent à la Franc-Maçonnerie et qui rompront maintenant avec elle, soient privés, durant deux ans, du droit d'occuper des postes importants dans le Parti. Ce n'est que par un travail intense pour la cause de la Révolution, en qualité de simples militants, que ces camarades peuvent reconquérir la confiance complète et le droit d'occuper dans le parti des postes importants. »

Cette attitude des bolcheviks à l'égard de la Maçonnerie, dont l'action souterraine avait préparé leur avènement, s'explique du fait que, depuis 1917, les Juifs sont les véritables despotes de la Russie.

Quand Lénine et Trotzky prirent le pouvoir à Moscou, parmi les 224 bolcheviks occupant des fonctions importantes sous leurs ordres, il y avait 170 Juifs. Quelques semaines plus tard, les Commissaires du Peuple comptaient de 75 à 80 % de fils d'Israël, et tous les rouages du nouvel Etat soviétique étaient aux mains de leurs congénères. Lénine devait bien cela aux milliardaires juifs de Wall-Street qui avaient si généreusement financé son coup d'Etat révolutionnaire !...

Devenue maîtresse absolue des destinées de la Russie, la Juiverie jetait par-dessus bord les Francs-Maçons qui, à Moscou comme, plus tard, à Budapest, avaient fait le lit du bolchevisme, en détruisant l'ordre social existant.

C'était là une dure contrainte pour les affiliés d'une secte, qui, depuis le milieu du XVIIIe siècle, avaient joué un rôle historique de premier plan au pays des Tsars.

(1) Le Front Populaire consacra l'alliance des Maçons et des bolcheviks qui, en Espagne, firent le coup de feu côte à côte contre les Franquistes.

D'autre part, le « Bulletin hebdomadaire des Loges de la Région parisienne » annonçait, au lendemain de la victoire électorale radicalo-marxiste de 1936, une conférence de Maurice Thorez, et quelques mois plus tard celles d'un certain nombre de militants connus de la Section française de l'Internationale communiste.

La secte se développe en Russie

La Maçonnerie fut introduite en Russie, selon le F∴ Quartier La Tente, dès 1732. Jean-Eugène Schwarz et Nicolas Novikoff passent généralement pour les fondateurs des premières loges placées sous l'obédience des Roses-Croix ou de la « Stricte Observance ».

La première Loge maçonnique proprement dite fut fondée par le F∴ Von Reichell, le 27 mars 1771. La Loge « **Apollon** », — c'était le nom de cet atelier — se composait de 14 membres seulement, dont un seul Russe, le général de Narischkine, écuyer de l'Impératrice Catherine. Reichell, qui appartenait à la Loge berlinoise « Aux trois Clefs d'or » avant sa nomination comme directeur des sciences du corps des Cadets de la Noblesse russe, plaça la Loge qu'il venait de créer sous la dépendance de la Grande Landes-Loge de Berlin et lui imposa son rituel.

La même année, en juin, une Loge « A l'unité parfaite », fut fondée à Pétersbourg, sous le patronage de la Grande Loge de Londres. Il s'ensuivit une querelle administrative entre les deux obédiences, celle de Londres affirmant qu'elle « avait seule le droit exclusif de constituer d'autres Loges dans le monde entier ». Et, faisant preuve d'autorité, elle nomma « Grand Maître de et pour tous les Russes », le conseiller secret de l'Impératrice, le sénateur Elaguine, ce qui provoqua de graves et longues discussions portant sur la légitimité de l'une et l'autre obédiences.

C'est alors que la Loge « Apollon » suspendit ses travaux et que Reichell fonda, à Pétersbourg, en mai 1773, une Loge nouvelle : « Harpocrate », dont il confia la maîtrise au prince Nicolas Troubetzkoï. Puis, il créa trois autres Loges : « Homs », « Latona » et « Némesis », et réveilla la Loge « Apollon », tandis qu'à Reval et à Riga, deux autres ateliers étaient installés, tous sous l'obédience officieuse, sinon officielle, de la Loge berlinoise « Aux trois clefs d'or ». De son côté, la F∴ M∴ anglaise ouvrit, dès 1774, les Loges « Les Neuf Muses », « La Muse Uranie » et « Bellona », à Pétersbourg, et la Loge « Muse Cléo », à Moscou, dont Catherine II devint la « Grande Protectrice ». A quelque temps de là, Reichell fonda avec son ami Troubetzkoï la Loge « Osiris », ainsi nommée parce que ses membres étaient presque tous des princes.

Bientôt, le F∴ Elaguine et le F∴ Reichell firent la paix (1er septembre 1776) et toutes les Loges placées sous la direction du premier, renoncèrent au rite anglais et adoptèrent le système en honneur dans les Loges berlinoises, **le rite suédois.** Le protecteur de cette Maçonnerie russe unifiée ne fut autre que le comte Panine, ministre des Affaires étrangères de la Grande Catherine, qui avait été affilié aux

Loges de Stockholm, alors qu'il était ambassadeur de Russie en Suède.

Dès lors, la nouvelle obédience, dite « Loge Provinciale de Saint-Pétersbourg », se développa et compta bientôt dix-huit ateliers, dont dix à Pétersbourg, trois à Moscou, un à Arkhangelsk, un à Reval, un à Polosk et une Loge militaire en Moldavie. Outre Reichell, Elaguine, Troubetzkoï, déjà nommés, ses dirigeants étaient : le comte Panine, « protecteur » en titre, le prince Gabriel Gagarine, haut dignitaire de l'Empire, le général-major Melissino, d'origine italienne, l'un des créateurs des écoles militaires, et le prince Kourakine, ambassadeur de Russie à Stockholm.

Dissensions au sein des Loges russes

L'unité organique, scellée en 1776, disparut après neuf années d'activité, sous la pression des idées nouvelles. La Maçonnerie russe se scinda en trois tronçons : la Loge Provinciale Suédoise, la Loge Provinciale Anglaise et la Loge Indépendante Russe.

La première de ces obédiences avait été constituée, à Pétersbourg, le 25 mai 1779, par un bref du duc de Södermanland, le futur Charles XIII de Suède. Son Grand Maître, le prince Gagarine, était secondé par le F.·. Rechevsky, président du Collège de Médecine, et du F.·. Rosenberg, sorte d'aventurier, initié en France, rappelant Cagliostro par certains travers, en particulier par sa manière de subjuguer et d'impressionner les Grands et par un charlatanisme souvent excessif. Les ramifications de cette Grande Loge pétersbourgeoise s'étendirent aux principales villes de la Russie d'alors : Moscou, Reval, Cronstadt, Milan, Pensa et Kinburn.

La « **Loge Provinciale Anglaise** », sous la direction de son Grand Maître Elaguine aidé, à Pétersbourg, par Auguste de Kotzebue, s'étendit aussi : elle compta bientôt trois Loges à Pétersbourg, trois à Riga, deux à Reval, une à Dorpat, une à Kieff, une à Arkhangelsk et une à Sckloff.

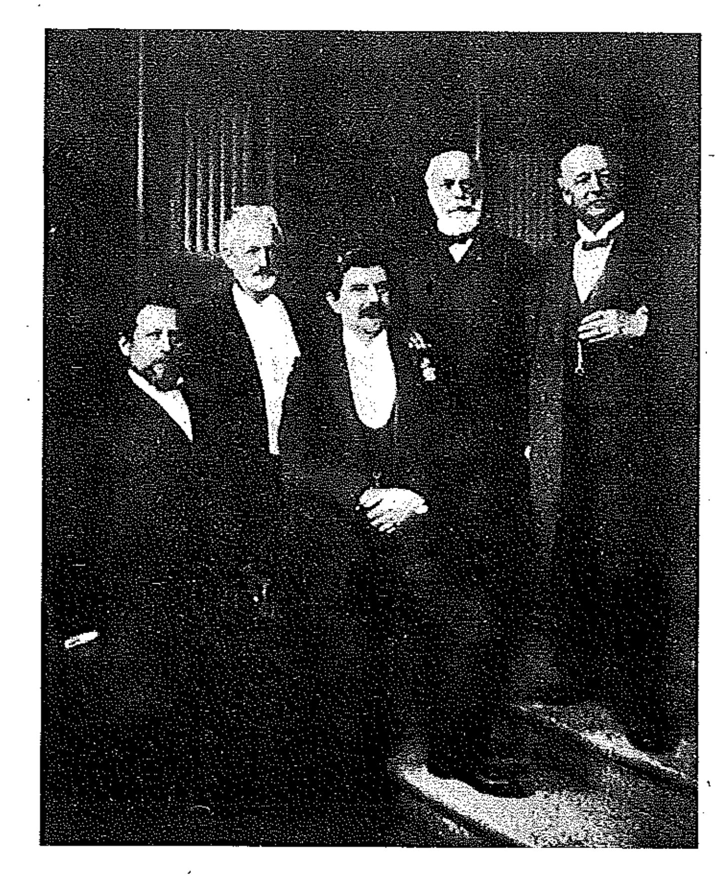
La « **Loge Indépendante Russe** », dite aussi « **Grande Loge de Moscou** », dont le Grand Maître était le prince Troubetzkoï, ne groupait, théoriquement, qu'un assez petit nombre de Loges, mais exerçait une réelle influence sur les 145 Loges de la « **Stricte Observance** » et Loges de **Rose-Croix**, éparpillées sur le territoire de la Russie et « travaillant » sans lien organique entre elles.

La Maçonnerie était, tout comme en France, à la mode en Russie. La noblesse russe, attirée par le mystère et les idées libérales, en constituait l'élément principal.

« Les Russes se précipitèrent dans cette association — écrit le conseiller Reinbeck — avec une ardeur qui aurait eu besoin d'être limitée, d'autant plus que le but en lui-même importait peu ; elle dégénéra rapidement en lieu de plaisir, d'amusements coûteux, et même de spéculations financières ».

A la faveur de ces folies, Cagliostro s'introduisit dans les cercles les plus distingués de Moscou et de Pétersbourg et y exerça un ascendant surprenant. A ces Princes, à ces Dignitaires de la Cour, avides de merveilleux, il se disait le messager du prophète Elie, envoyé auprès d'eux pour faire des miracles et amener les croyants à une haute perfection physique et morale. Il leur vendait — et plus encore à leurs femmes — des élixirs de longue vie, tandis que sa femme, la belle Lorenza, faisait commerce de ses charmes, au nom de l'on ne sait quelle rédemption.

Cagliostro fit un tel scandale, que l'Impératrice finit par intervenir directement, après avoir ridiculisé Cagliostro et ses dupes.·. dans trois de ses comédies : « Le Trompeur », « L'Enchanteur sibérien » et « L'Aveugle ».



**Les Grands-Maîtres de la G.·. L.·. Suisse Alpina de 1884 à 1910.
(à gauche le F.·. Quartier La Tente).**

L'interdiction et le complot des Décembristes

Puis, la Révolution française ayant fait apparaître le rôle joué par les FF.·. contre la Monarchie, Catherine II interdit la F.·. M.·. sur tout le territoire de son Empire et fit emprisonner le F.·. Novikoff, son Grand Maître, dans la forteresse de Schlusselbourg.

Paul Ier, qui avait été lui-même Franc-Maçon, confirma l'ukase de sa mère.

Son successeur, Alexandre Ier, fut, par contre, assez bienveillant à l'égard de la secte. Des Loges se « réveillèrent » ; d'autres s'ouvrirent. Deux d'entre elles « travaillaient » en français. D'abord en secret, puis officiellement, légalement. Il s'en créa de nouvelles un peu partout, à Cronstadt, à Poltava, à Bialystock, à Tomsk et à Théodosia. Il y eut même, lors de la campagne de France, des Loges militaires russes à Maubeuge et à Francfort. Les hauts dignitaires de la Russie en étaient les membres les plus empressés : le jurisconsulte Michel Speransky, le général Benkendorf, conseiller intime du Tsar, le comte Rasumovsky, ministre d'Alexandre Ier, Balacheff, aide de camp de l'Empereur, le prince Lobanoff, le prince Alexandre Ypsilanty, le prince de Hohenlohe, le poète Kotzebue, etc., constituaient l'élite de la nouvelle **Grande Loge Directoriale « Wladimir »**, dont le Grand Maître était le F.·. Boeber, directeur du Corps des Cadets de Pétersbourg.

A côté de cette obédience fonctionna bientôt une autre grande Loge, la « **Grande Loge Astrée** », constituée par un groupe d'ateliers n'ayant pas accepté l'obédience de l'organisme central précédent.

L'expansion maçonnique en Russie fut brusquement interrompue par un ukase impérial : Alexandre, averti, semble-t-il, par Metternich, de menées subversives des FF.·. des Carbonari, interdisait, le 6 août 1822, toutes les sociétés secrètes.

Les FF∴ se mirent alors à comploter contre le pouvoir tsariste. Groupés au sein d'une « **Ligue Révolutionnaire du Bien Public** », les Maçons russes tentèrent de renverser l'Empereur. Leur conjuration fut découverte en décembre 1824. A la tête de ces « Décembristes », se trouvaient les FF∴ Pestel, le prince Serge Troubetzkoï, Nikita Mouravieff, Serge Mouravief Apostol, le prince Schakowskoï, Bestoucheff, qui furent condamnés, les uns à la peine capitale, les autres à la déportation en Sibérie.

La Révolution russe

Une longue période d'inactivité officielle s'ensuivit. Mais si les Loges avaient cessé « leurs travaux », les Frères∴ eux, n'avaient pas désarmé. Habiles à s'adapter aux circonstances, ils poursuivirent leur œuvre révolutionnaire. On les retrouve à l'origine de tous les actes terroristes du XIXe siècle, en particulier du complot qui coûta la vie à l'empereur Alexandre II.

Lorsque la Révolution de 1917 éclata, les 400 FF∴ russes initiés dans les Loges de Londres et de Paris, avaient reconstitué une quarantaine de Loges clandestines, placées sous l'obédience du « Grand-Orient des Peuples de Russie »; les membres du Gouvernement Kerensky, appartenaient, dans leur majorité, à la secte; mais, à la suite de l'écroulement de ce régime libéral qu'ils avaient tenté d'instaurer, les Kerenskystes s'expatrièrent et, pour la plupart, s'établirent en France, en Suisse ou en Angleterre.

S'étant mis en rapport aussitôt avec les organisations maçonniques françaises, les FF∴ russes réfugiés sur notre sol s'empressèrent de constituer de nouvelles Loges, non seulement pour avoir une occasion de se réunir, mais pour essayer d'y créer un mouvement favorable à l'institution d'un gouvernement constitutionnel et parlementaire capable de s'opposer au régime soviétique. Certains FF∴ ukrainiens, qui n'avaient pas quitté l'Empire des Tsars, avaient réussi, de leur côté, à constituer une Grande Loge Ukrainienne, à Kiev, dont les éléments devaient, plus tard, s'expatrier à leur tour et constituer à Paris, en particulier, des groupements d'émigrés ukrainiens sous la direction de hauts maçons.

Les Loges russes à Paris

Les premières Loges russes à Paris se placèrent sous l'égide de la Grande Loge de France (Rite écossais); leur première organisation date du 1er décembre 1918. Elle comprenait: le F∴ Kandaouroff, consul de Russie à Paris; le F∴ Voyna Pantchenko, général de division; le F∴ comte Nesselrode, avocat; le F∴ Chirokoff, artiste peintre; le F∴ Grüber, avocat, et le F∴ de Mekk, consul de Russie.

Le 13 avril 1922, ce groupement, dont le bureau directeur avait subi quelques modifications, arrêta ses statuts et prit le titre de « Comité provisoire de la Franc-Maçonnerie russe ». Le premier soin de ce nouveau Comité fut de recueillir les fonds nécessaires à l'activité maçonnique russe en France et d'entrer en relations avec les autres FF∴ émigrés, notamment en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, en Yougoslavie et en Egypte.

L'activité maçonnique russe se développa alors rapidement sous l'obédience du Rite écossais. Le Chapitre Astrée avait été créé le 15 novembre 1921, destiné aux FF∴ ayant obtenu le 18e degré, puis la Loge « Astrée », fondée en 1922, puis enfin par ordre chronologique : la Loge « Aurore Boréale », fondée le 14 janvier 1925; la Loge « Hermès », fondée le 14 décembre 1925; la Loge « Toison d'Or », qui devint plus tard la Loge « Jupiter », fondée le 25 janvier 1925; la Loge de perfection « Amici Philosophiae », fondée le 10 juillet 1925; la Loge « Prométhée », fondée le 8 janvier 1927; le Consistoire « Rossia », fondé le 10 février 1927; la Loge « La Russie Libre », fondée en 1931; la Loge « Gamaïoune », fondée en 1932; la Loge « Lotos », fondée en 1933.

Le rituel usité dans les Loges russes fut celui des Loges écossaises pratiqué en Russie au début du XIXe siècle. Les « Travaux » des « tenues » maçonniques étaient « ouverts » et « fermés » à **la Gloire du Grand Architecte de l'Univers**; la bible restait ouverte sur l'autel du Vénérable et le serment était toujours prêté sur l'Ancien Testament.

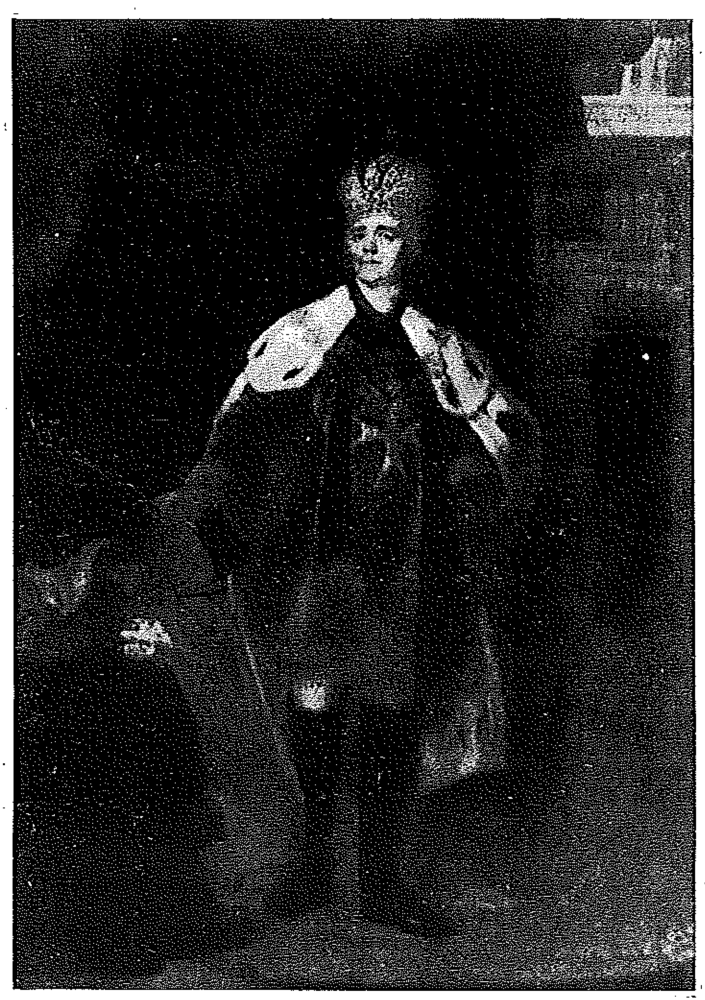
Les buts avoués de l'organisation maçonnique russe en France étaient les suivants :

1° Unir et organiser les forces intellectuelles de l'émigration russe et former les jeunes FF∴ dans le sens de l'idéal maçonnique;

2° Préparer les cadres pour le Rite écossais en Russie;

3° Activité philanthropique et éducatrice parmi les émigrés russes autant que les moyens matériels le permettaient.

Les Loges russes jouissaient d'une autonomie de fait qui leur avait été accordée par le Suprême Conseil et la Grande Loge de France. Ses membres se recrutaient, dans la proportion de 80 %, parmi les intellectuels de profession libérale — souvent juifs — ce qui leur conférait une certaine autorité. Ils se réunissaient dans un local maçonnique loué à cet effet et uniquement réservé aux Maçons russes, 29, rue de l'Yvette, à Paris (16e). Avant 1926, en raison de leur impécuniosité, les FF∴ russes se réunissaient au siège de la Grande Loge de France, 8, rue Puteaux, dans un temple qui était réservé à leurs cérémonies.



Le tzar Paul 1er.

L'ACTIVITE DES FF.˙. RUSSES EMIGRES A PARIS

Au 29, rue de l'Yvette, les Maçons russes possédaient un petit hôtel où, indépendamment du temple, un certain nombre de pièces leur étaient réservées, et notamment une salle à manger où ils terminaient obligatoirement, par une agape fraternelle, leurs tenues de Loges. Grâce aux autres pièces, spacieuses, la maison était rapidement devenue un lieu de réunions pour les Maçons russes, et sans doute aussi un centre actif d'espionnage de l'émigration russe, soit au profit du Ministère de l'Intérieur français, soit, et cela s'est su, au profit de l'ambassade soviétique.

Un document trouvé dans les archives de la Grande Loge de France prouve que, quoi qu'ils en disent, la politique n'était pas étrangère aux préoccupations des FF.˙. de la rue de l'Yvette. Il s'agit d'un rapport remis le 29 avril 1929 au T.˙. Ill.˙. F.˙. Bazil Maklakoff par le Consistoire « Rossia » et qui porte la double signature de : Mandaouroff, Com.˙. en chef du Consis.˙. « Rossia », président du Comité provisoire de la Franc-Maçonnerie russe, et de Sliosberg, lieutenant Com.˙. du Consis.˙. « Rossia », vice-président du Comité provisoire de la Franc-Maçonnerie russe.

Dans ce rapport, on peut lire les lignes suivantes :

Les FF.˙. russes sont convaincus que la vie normale de la Russie ne peut être rétablie que par une constitution véritablement démocratique, garantissant aux citoyens la liberté et l'égalité devant la loi et acceptée par une Assemblée constituante librement élue...

...Ils se rendent compte des résultats de la Révolution. Ils sont convaincus qu'il ne peut être question dans l'avenir ni de privilège pour une catégorie de citoyens, ni de retour à l'ancienne propriété foncière...

...Dans ces dernières années, l'organisation maç.˙. russe a eu à soutenir une lutte que mènent rageusement contre elle les éléments réactionnaires de l'émigration russe, tous ceux qui n'ont pas voulu reconnaître les leçons de l'histoire, qui sont restés les ennemis de toute idée de progrès, qui rêvent à la restauration de l'ancien régime. Dans ces tout derniers temps, l'organisation a eu à subir des attaques de la part de représentants du Vatican. La résistance intérieure de la Maç.˙. russe à ces attaques a été des plus nettes.

On le voit, les FF.˙. russes réfugiés en France semblaient inspirés par le programme des grandes démocraties judéo-ploutocratiques et parlementaires.

Ils firent d'ailleurs chorus avec leurs FF.˙. français et anglais qui prêchèrent la croisade des démocraties contre le national-socialisme et le fascisme et ils jouèrent un rôle important dans le rapprochement franco-soviétique.

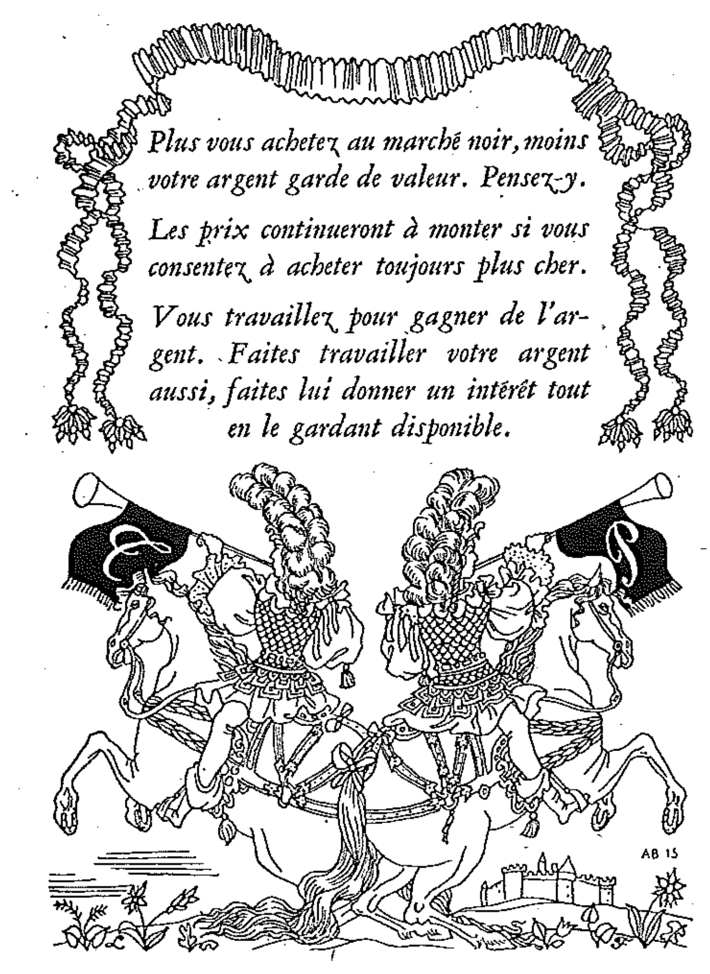
Que les FF.˙. russes, en général, aient manifesté une grande méfiance, voire même une antipathie marquée à l'égard du régime soviétique, c'est probable ; il n'en est pas moins vrai qu'à la suite de tractations plus ou moins mystérieuses et plus ou moins connues, un rapprochement plus politique qu'idéologique s'était effectué, au cours des années qui précédèrent cette guerre, entre les émissaires de Staline et certains dirigeants de la Maçonnerie russe à Paris.

C'est surtout par l'intermédiaire des FF.˙. russes d'origine juive que ces tractations eurent lieu, et qu'elles aboutirent à un compromis qui fut certainement à l'origine des bruits concernant la levée de l'interdiction de la Franc-Maçonnerie en Russie, auxquels il a été fait allusion au début de cet article.

On fera bien d'avoir l'œil sur ces personnages dont le ralliement précipité à l'Ordre Nouveau en Europe ne peut que nous être suspect.

Henry COSTON.





La Franc-Maçonnerie Belliqueuse

Conférence de M. Michel CHRISTIAN

Notre deuxième conférence de la saison 1943 a eu lieu le lundi 8 février au théâtre des Ambassadeurs.

L'orateur, M. Michel Christian, y a parlé de **« la Franc-Maçonnerie belliqueuse »** devant un auditoire nombreux et dont les applaudissements enthousiastes ont manifesté la satisfaction.

Après avoir rappelé le rôle primordial de la Franc-Maçonnerie dogmatisante dans la préparation éloignée et prochaine de la Grande Révolution, rattachant ainsi son sujet à celui magistralement traité, le mois dernier, par M. Bernard Faÿ, l'orateur aborda, en ces termes, la question qu'il devait exposer à son tour :

« Mais il faut bien le reconnaître, par la propagande des Sociétés de pensée, la Révolution n'était qu' « en puissance » dans les esprits et les volontés, et pour la faire passer « à l'acte », il fallait qu'intervînt une cause déterminante qui, la sortant du simple domaine des possibilités, la plaçât sur le terrain des réalisations.

« Il n'est que trop vrai que tout était creusé, sapé, miné ; il reste à expliquer encore qui a fait résolument tout sauter. L'édifice, depuis longtemps, était criminellement lézardé ; qui donc a donné la secousse fatale qui le fit s'écrouler, ensevelissant bon nombre de ceux qui en avaient préparé la ruine ? L'incendie couvait, portes closes, et subitement, par une porte ouverte, l'air pénétrant, la flamme jaillit soudain, embrasant et détruisant tout, de fond en comble. Qui donc est responsable de ce geste meurtrier qui effraya à ce point les plus illustres conspirateurs, qu'ils prirent la fuite ?

« Si nous examinons attentivement les faits, nous nous apercevons bientôt qu'il ne s'agit pas seulement de la simple mise en mouvement d'une secrète machination, de l'application pratique d'une doctrine, demeurée jusqu'alors sur le plan idéal, dans la cité des nuées, mais bien d'une évolution aussi radicale qu'imprévue qui, franchissant d'un bond les barrières dans lesquelles certains modérés la voulaient contenir, se porte avec hardiesse et sans transition, emportée par son propre poids, jusqu'aux conclusions les plus osées, les plus violentes. Le mal que l'on croyait guéri par concessions et réformes premières s'envenime de nouveau, sans cause apparente, se complique de rechutes de plus en plus graves rebondit chaque fois enfin quand on le croyait maîtrisé ! jusqu'à ce que la situation devienne désespérée, irréparable. Il y a donc une sorte de superposition d'influences mauvaises, dont le travail est coupé, de temps à autre, de quelque repos qui donne le loisir, après une première étape accomplie, d'en préparer une autre, l'ensemble des efforts réalisés permettant d'atteindre le but, dès longtemps marqué ! Un plan est établi et perfidement exécuté... Deux armées, aux multiples légions, ont ainsi leur part de la victoire finale : l'une ayant préparé les voies, obtenu les succès du début, l'autre les continuant avec plus de hardiesse, partant audacieusement des positions conquises pour aller plus outre, jusqu'au complet triomphe.

« Ce que la Maçonnerie dogmatisante avait rêvé, commencé d'établir même, la Maçonnerie belliqueuse le poursuit et l'achève. Et toutes deux sont inséparables pourtant, malgré leur activité diverse et les moyens dont elles se servent, car la première, en passant sur le terrain pratique, en entrant en action, devait inévitablement aboutir à la deuxième, se transformer en elle puisque nous trouvons bien des mêmes hommes, dans l'une et dans l'autre, devant cette longue lutte sanglante : de 1789, de 1792 surtout, à 1815, campagne idéologique de destruction, menée contre l'ordre ancien : celui de la Chrétienté. »

Après avoir averti son auditoire qu'il renoncera à « l'art qui, de la plume ou du pinceau, peint et reproduit, pour demander, de préférence, à la science du raisonnement, la force de sa lumière, faisant ainsi, non pas du roman historique, mais de la philosophie de l'Histoire », le conférencier se propose de répondre aux deux questions qui viennent à l'esprit : **Comment** et **pourquoi** la Maçonnerie dogmatisante parvint-elle aux extrémités de la Maçonnerie belliqueuse ?

« Et d'abord, dit-il, apparaît évidente, choquante même, l'opposition qui s'affirme entre les deux courants maçonniques qui s'affrontent. Celui-ci professe, en effet, en théorie du moins, que tous les hommes naissent essentiellement bons, celui-là nous les montre comme des tigres altérés de sang, comme des êtres incapables de la morale la plus élémentaire, que ne guide aucune justice et qui ne réclament insolemment que la reconnaissance de leurs droits, sans se soucier nullement d'observer leurs devoirs les plus primordiaux. Celui-ci ne parle que d'émancipation, celui-là impose le plus odieux des despotismes ; celui-ci se targue de ne suivre que la lumière de l'intelligence ; celui-là se fait l'esclave du sectarisme le plus étroit ; celui-ci ne proclame que philanthropie, bienfaisance et fraternité ; celui-là incendie et massacre sans pitié, poursuit d'une implacable haine quiconque ose lui résister : son pays — l'Europe — le Monde. Si bien que, si nous devions, à la suite de M. Augustin Cochin, chercher à associer en une seule expression la doctrine et l'action de ces deux mouvements, qui tout à la fois s'appellent et se renient, nous devrions dire que nous nous trouvons en présence de la sauvagerie criminelle de l'homme foncièrement bon, de la dictature de la liberté et du fanatisme de la raison.

« Comment expliquer alors une telle diversité sinon pareille contradiction ? Quelle mystérieuse greffe fut donc entée sur le tronc de la Maçonnerie première ? »

S'appuyant alors sur des textes tirés de la brochure, éditée en 1790, « La Loge rouge dévoilée à toutes les têtes couronnées », Michel Christian prouve l'existence de deux organisations différentes dont l'une a noyauté, perverti, « déshonoré » l'autre, suivant l'expression de l'auteur anonyme de cet intéressant petit livre.

« Si donc les Loges vont cesser d'être des écoles de sciences politiques et sociales pour devenir l'antre des pires complots, si de la propagande doctrinale et de l'influence morale, nous les voyons passer à l'action guerrière la plus dangereuse, c'est que l'Illuminisme, qualifié de « secte d'assassins » (1), a pénétré de son esprit clubs et ateliers, entraînant les plus audacieux, les plus décidés, les plus réalistes, parmi les rêveurs.

« Le philosophisme avait fait dans les sociétés de pensée tout ce qu'on pouvait attendre de Voltaire, d'Helvétius, de Diderot, de Rousseau. L'Illuminisme est venu régulariser, codifier tout ce travail d'impiété et y mettre le sceau final. L'armée est prête désormais pour la conquête de la France et du monde. Nous aurons donc maintenant, après les Encyclopédistes et les premiers conspirateurs, les Danton, Marat, Collot d'Herbois, Robespierre, Brissot, Bonaparte. Après la guerre des idées, ce sera : la guerre tout court ! »

Pourquoi la Franc-Maçonnerie dogmatisante devait-elle inévitablement aboutir à la Franc-Maçonnerie belliqueuse ? **Parce qu'elle est une fausse mystique** dont les adeptes se croient appelés à régénérer le monde, et par tous les moyens, même les plus violents.

---

(1) « La Loge rouge dévoilée à toutes les têtes couronnées. » Biblio. Nat. 39-3723 A.

« La fausse mystique, poursuit Michel Christian, est fille de l'erreur, et génératrice des crimes. De son néant, par orgueil ou sentimentalisme aveugle, elle entraîne l'homme dans les voies de l'illusion et le rend sourd à tous les arguments de la raison, le persuadant que lui seul possède cette lumière dont les rayons ne sont pas encore parvenus aux yeux de ses contradicteurs. Là, point d'expérience qui corrige et qui guide, mais l'abstraction la plus nébuleuse qui désaxe le jugement en le fixant obstinément sur un plan purement chimérique. Ce désordre, créé ainsi dans l'intelligence, ne tarde pas à se répandre dans la volonté qu'il contamine à son tour. Le faux mystique se croit facilement supérieur à ceux qui l'entourent, qu'il considère avec dédain comme des attardés, qu'il lui faut, de gré ou de force, ramener à sa hauteur et faire marcher du même pas que le sien. Par messianisme, il rompt avec toute tradition, se forge une morale personnelle, se persuade d'avoir une mission à accomplir qui le place en dehors et au-dessus des lois fondamentales de la conscience humaine, comme aussi bien des lois positives du pays où il réside. La fausse mystique crée donc ainsi une sorte d'état de psychose qui a fait dire et écrire que ses adeptes devenaient facilement des demi-fous et des malfaisants.

« Quel est le résultat de ce désordre initial, de ce bouleversement universel : c'est la guerre en tous les domaines ! Guerre en soi-même par la rupture de l'équilibre de nos facultés et le rejet de la suprématie de la raison ; guerre en dehors de soi par l'effondrement des institutions de la société, bâties par l'expérience, mais privées tout à coup de leur armature par un idéalisme béat, « désossées », comme le dit Talleyrand, et qui chancellent et s'effondrent comme un homme ivre.

« Mais ce n'est pas tout, car la fausse mystique ira plus loin encore, du jour où elle voudra résolument passer de l'idée à l'action, de l'étude à la propagande. Son évangile se heurtera alors à l'ordre établi qui lui résistera avec acharnement dans une sorte de légitime défense. La guerre, la guerre idéologique devient ainsi pour elle une nécessité, une conséquence qui pèse sur elle comme une hérédité que véhicule son sang. Et quand la vraie mystique ne souhaite à tous que la paix : « Pax vobis », la fausse mystique ne désire et ne recherche que la lutte qui satisfait sa haine. Ainsi ont opéré toutes les grandes hérésies, se targuant de brandir d'abord le flambeau de la liberté, et finissant par brandir ensuite une épée menaçante, en répétant la même formule : « Crois ou meurs. »

« Que restera-t-il donc à la fausse mystique maçonnique de la Révolution pour se défendre, d'abord, pour se répandre ensuite, quand elle entrera en conflit avec le monde réel qui barrera sa route ? La guerre. Ne soyons donc pas surpris d'entendre le girondin Brissot s'écrier à la tribune de l'assemblée : « La guerre est actuellement un bienfait national, et la seule calamité à redouter, c'est de n'avoir pas la guerre ! »

« Un autre faux mystique lui donne raison : c'est Jaurès : « Dans ce désarroi général, et dans cette sorte de paralysie momentanée des partis et des forces, écrit-il, Brissot, avec une audace extraordinaire, vit dans la guerre le seul moyen de déterminer un mouvement nouveau, d'aiguillonner l'énergie révolutionnaire, de mettre à l'épreuve le roi et de le soumettre enfin à la révolution ou de le renverser. La guerre agrandissait le théâtre de l'action, de la liberté et de la gloire... » Enfin, faisant écho à ces deux voix menaçantes, s'élèvera une troisième qui répétera leurs accents. C'est celle de Staline qui proclame, lui aussi, dans les « Principes du Léninisme », la nécessité d'un climat de violence pour imposer une doctrine destructrice, qui n'est autre que celle de l'égalité maçonnique de 89, poussée jusqu'en ses ultimes conclusions : « Pour la Russie révolutionnaire, dit le chef actuel des Bolchevistes, le fléau n'est pas la guerre, mais la paix ! » Un tel voisinage nous étonnera-t-il ? N'y a-t-il pas là une parenté fort naturelle qui ne saurait produire chez nous, au lieu d'étonnement, qu'un redoublement de prudence et de vigilance nous déterminant aux mâles résolutions...

« Appliquons maintenant aux événements qui se sont déroulés de 1792 à 1815 les conclusions que nous avons déduites de nos observations précédentes.

« Louis XVI ayant accepté, contre toute attente, la monarchie constitutionnelle, la Révolution se trouvait alors en danger ; il importait de la continuer, par tous les moyens. Pour abolir ce qui restait de la royauté, pour en « rompre le charme séculaire », selon le mot de Jean Jaurès, la guerre était nécessaire. Si l'on avait le choix entre les adversaires, il fallait pourtant, pour discréditer la monarchie, pour la tuer moralement, que cet ennemi fut l'Autriche, alliée officielle du gouvernement français, alliée de la famille du roi et de la reine. Cette rupture portait la révolution dans le domaine de la politique étrangère et, par un calcul terriblement juste, elle allait mettre la royauté en conflit avec la nation. Le complot de la Maçonnerie belliqueuse se révèle ainsi dans toute son hypocrisie et sa diabolique prévision. Nous voilà donc entrés désormais, par la volonté de la démocratie maçonnique, en guerres idéologiques, dont nous ne sommes pas, hélas ! encore sortis !

« Cette mystique, cette idéologie expliquent logiquement aussi les modalités des guerres qu'elles ont fait déclarer, et jusqu'à leur férocité. Pourquoi ces conseils incessants de tuer ou de torturer même l'ennemi vaincu, même l'ennemi blessé, même les femmes et les enfants ? Le sensible Condorcet en fournit, par avance et sans le vouloir, la justification quand il proclame que « ceux qui craignent l'introduction des principes de la Révolution française se déclarent ennemis du genre humain » ! Fera-t-on quartier aux ennemis, non d'un parti ou d'une nation, mais de l'Humanité elle-même ? Epargne-t-on une bête enragée ? « Que m'importe d'être appelé buveur de sang ! s'écrie Danton. Eh bien ! buvons le sang des ennemis de l'Humanité, s'il le faut. » « C'est par principe d'humanité que je purge la terre de la liberté de ces monstres », dira le tueur Carrier, à la Convention, qui fera imprimer sa lettre comme un modèle de loyalisme à l'égard de la Révolution (1).

« De son côté, la fraternité maçonnique universelle n'est pas étrangère aux victoires répétées de la République et de l'Empire. Les sociétés secrètes, dont l'arme préférée sera toujours la trahison, avaient tout préparé pour étendre dans l'Europe entière, contre les nationalités chrétiennes, la Révolution qui venait de détruire celle de la France. On n'attendait plus, alors, pour provoquer l'explosion définitive, que le secours des hordes qui venaient du pays où, naguère, on ne prenait les armes que pour défendre la justice et la civilisation et qui, aujourd'hui, ne défend plus que l'humanité nouvelle. A peine, en effet, le signal est-il donné, que devant les armées républicaines toutes les résistances s'évanouissent, les corps d'armée qu'on leur oppose, tâtonnent, reculent, sans cause apparente ; les villes fortes ouvrent leurs portes, les provinces envahies s'érigent en républiques particulières ou s'annexent à la république mère. La croisade nouvelle ne connaît que succès ! Pour Napoléon, cette protection, ce patronage ne lui furent assurés que tant que la Maçonnerie crut réaliser son idéal par la dictature impériale. Dès que les sectes comprirent que le despotisme de l'Empereur se concentrait tout entier dans une ambition personnelle et des intérêts de famille, elles se liguèrent alors pour briser une fortune qu'elles se reprochaient d'avoir trop naïvement édifiée.

« La Maçonnerie qui avait couvé l'Aigle dans son aire, qui, à son profit, en avait soutenu les ailes, les brisa impitoyablement le jour où, se croyant assez fort, il voulut voler seul, dans le ciel de l'Europe et du Monde, et, par la féroce Angleterre, instrument de sa vengeance, elle le précipita, des sommets de la gloire, pantelant et meurtri, sur le rocher désert de Sainte-Hélène, où il n'eut plus qu'à lentement agonir dans le souvenir des illusions perdues, et qu'à mourir tristement, abandonné de tous ! »

Après avoir, en terminant, dressé le bilan désastreux des guerres de la République et de l'Empire, d'inspiration maçonnique, l'orateur conclut :

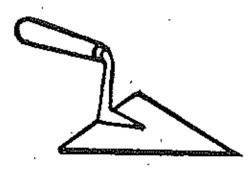
« La mystique maçonnique, hélas ! n'est point morte et nous n'en avons que trop fait l'expérience sous le dernier gouvernement démocratique, pendant ces dernières années surtout !

« L'ancien régime est mort ! définitivement mort ! » a solennellement déclaré le chef de l'Etat. Mais pour que d'aucuns ne le ressuscitent pas, pour notre plus grand malheur, menons avec intelligence, fermeté et persévérance, malgré tous les obstacles, le bon combat contre des adversaires qui se cachent dans une ombre propice, mais ne désarment pas !...

« A la mystique maçonnique démocratique et belliqueuse, substituons un idéal vraiment humain, vraiment chrétien, vraiment français. Alors, notre pays, uni dans le travail d'une reconstruction nationale véritable, méritera de retrouver cette paix, promise aux bonnes volontés, cette paix solide qui est la tranquillité dans l'ordre, parce que chacun sera à son poste et chaque chose à sa place, dans une justice sociale dont on ne viole jamais impunément la loi, suivant cette belle devise qui, à elle seule, est tout un programme de rénovation nationale et internationale : « La paix, œuvre de la justice. »

« Opus Justitiæ Pax. »

(1) Augustin Cochin. — Les Sociétés de pensée et la démocratie.



A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

●

AUTOUR DU LIVRE DE HENRY COSTON

Les « Documents Maçonniques » de novembre ont donné un compte rendu de l'ouvrage que M. Henry Coston, directeur du C. A. D. **(Centre d'Action et de Documentation)**, a publié aux « Cahiers de la France Nouvelle ».

De nombreux journaux, **Le Petit Troyen, L'Express de l'Aube, La Tribune de l'Est,** notamment, consacrent à cette brochure d'intéressants commentaires. C'est, disent-ils, un « réquisitoire vigoureux et méthodique » contre « une puissance occulte » que l'ordre nouveau a justement « dénoncée et flétrie ».

Selon **La Tribune de l'Est,** le livre de Coston nous apprend comment, pendant soixante-dix-ans, la Maçonnerie a « systématiquement ruiné et dégradé la France avant de la conduire au désastre, le plus grand qu'elle ait subi depuis Azincourt ».

Cette constatation amène notre confrère à s'étonner de la mansuétude dont bénéficient encore certains F.˙., « tout prêts cependant à recommencer leurs exploits ».

« Est-il admissible, par exemple, écrit-il, que le maire d'une commune de l'arrondissement de Troyes, dont le nom a été par deux fois à l' « Officiel » mis au pilori, n'ait pas encore été jeté à la porte de sa mairie ?

« Peut-on concevoir que, dans la Haute-Marne, un sectaire de la pire espèce qui, depuis trois ans, n'a pas reparu dans son pays, continue à rester maire de sa commune ?

« De quelles protections suspectes bénéficient ces personnages ? Cherche-t-on à décourager les partisans sincères de la Révolution Nationale, quand ils voient des F.˙. M.˙. de marque maintenus à leur poste, après avoir peut-être pris le masque de la collaboration ou d'un « fascisme accommodé à la sauce républicaine » pour mieux tromper leur monde ?

« Maîtresse dans l'art de créer l'équivoque, la Franc-Maçonnerie cherche à faire oublier ses crimes. En attendant, elle conserve les places. Elle manœuvre pour reprendre la direction des affaires. Par tous les moyens et sous tous les mots d'ordre. »

Et plus loin :

« Va-t-on lui permettre de poursuivre hypocritement son action, en minant sourdement l'œuvre du Maréchal et en préparant les revanches futures ?

« Je briserai impitoyablement, a dit M. Pierre Laval, il y a quelques jours, tous ceux qui m'empêcheront de sauver la France. Les Francs-Maçons encore en place sont de ceux-là. »

La Tribune de l'Est estime qu'agir comme elle le fait n'est pas faire œuvre de délation, mais, au contraire, accomplir un devoir patriotique. Elle a raison.

●

LES MAÇONS DOIVENT-ILS RESTER FONCTIONNAIRES ?

Le Courrier de Saint-Nazaire (8 janvier) rappelle que la question du maintien ou du licenciement des fonctionnaires en place s'est posée à tous les régimes nouveaux.

Les solutions qui lui ont été données ont varié selon les gouvernements. Les gouvernements révolutionnaires (après 1789) et républicains (après 1870, surtout après 1880), ont été impitoyables. Tous ceux des agents de l'Etat qui ne s'alignaient pas idéologiquement sur la nouvelle politique ont été exécutés.

Notre confrère trouve cette façon d'agir « normale » : « Un cadre de fonctionnaires ne constitue pas une administration commerciale où, quel que soit le patron, la marche des affaires est sensiblement la même... il est un service de l'Etat. »

Et notre confrère d'évoquer le problème des fonctionnaires de la Révolution Nationale, plus spécialement des fonctionnaires inféodés à la Maçonnerie.

Il y a, dans le corps d'agents publics hérité du régime défunt, une véritable « armature secrète » qui était l'armature même de la Démocratie.

Faut-il la conserver ?

Le Courrier de Saint-Nazaire penche résolument pour la négative. Il écrit :

« Il est normal que les tenants de l'idéologie maçonnique soient considérés comme indésirables dans un Etat dont la position idéologique est contraire à l'esprit maçonnique.

« Il n'est pas question d'interdire aux Francs-Maçons de vendre des chaussettes, des tapis-brosses ou de la rhubarbe.

« Mais l'activité de l'Etat doit leur être interdite. »

Il ajoute :

« On ne fera croire à personne qu'il n'existe, en France, que les Francs-Maçons qui soient capables d'être préfets ou receveurs des postes. »

Il n'y a pas d'hommes ni de groupes d'hommes indispensables. L'Etat nouveau a surtout besoin de serviteurs loyaux et dévoués. Ce n'est pas chez les suppôts des loges qu'il les trouvera.

●

LA FRANC-MAÇONNERIE BELLICISTE

Quand on se penche sur la littérature maçonnique récente, on est frappé par un fait. Depuis 1933, ce ne sont, dans les bulletins des loges, qu'attaques violentes, excitations, calomnies contre Hitler, Mussolini, Franco, et généralement contre toutes les dictatures.

Où voulaient en venir nos F∴ ?

A la guerre, parbleu ! nous dit M. Riché, dans **l'Appel**.

« Il s'agissait pour la secte de rétablir en Allemagne l'infâme Social-Démocratie, régime juif en tous les points comparable à notre pourriture républicaine française. Pas une voix ne s'éleva, dans les Loges, contre la guerre. En mai 1939, l'avis du F∴ Roosevelt, transmis par le F∴ Bullitt, fut prestement étouffé par le F∴ Groussier, grand maître tout-puissant du Grand-Orient. La prudence maçonnique interdisait de donner l'éveil aux petits Maçons. Il ne fallait pas manquer l'occasion rêvée de déclarer la guerre au méchant loup nazi. »

Poussant au conflit, en 1939, la Maçonnerie restait d'ailleurs dans ses traditions.

« Presque toutes les guerres », estime **Le Novoie Slovo** (journal russe antibolchéviste), « ont eu lieu par sa faute », et les crises économiques aussi.

Son but ultime — la domination de la juiverie sur le monde — la Maçonnerie ne peut l'atteindre qu'en plongeant celui-ci dans le chaos.

« Dix millions d'hommes ont été tués pendant la guerre mondiale (1914-1918) par sa faute. Les assassinats d'adversaires politiques organisés par elle sont innombrables. La Franc-Maçonnerie a provoqué des troubles sociaux et poussé les ouvriers sur le feu de mitrailleuses des troupes et de la police. Partout où le sort a réservé aux peuples chrétiens la misère, la famine et la mort, la Maçonnerie était derrière ce sort. »

Il ne faut jamais oublier qu'un cénacle de « trois cents meneurs » a préparé les conspirations, les révolutions, les guerres, les crises; qu'il a disposé de la vie et du pain des hommes, de la sécurité des Etats.

●

LE DOUBLE JEU MAÇONNIQUE

Nous avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs sur la singulière attitude politique des clients des Loges. M. Paul Riché, dans **l'Appel** (7 janvier), revient longuement sur cette importante question. Il écrit :

« Après la défaite, la Maçonnerie, atterrée, sembla s'éparpiller pour mieux dissimuler son jeu. Les timorés s'évanouirent lors des décrets. D'autres s'agrippèrent au Maréchal. Les combinards crièrent plus fort que les autres : « Gloire au chef ! » En secret, on noua des accords : Chautemps s'en fut à New-York prendre les ordres de son collègue Roosevelt, la Maçonnerie gaulliste organisa la propagande, la distribution des tracts et des armes, pendant que les opérations politiques de Paris étaient menées par des gaillards plus adroits, sous le couvert de la collaboration.

« Nous l'avons cent fois répété ici. Il ne faut pas se lasser de le redire : la Maçonnerie collaborationniste joue le même jeu républicain que la Maçonnerie gaulliste ou américaine. Il n'y a aucune différence entre l'action secrète des Maçons parisiens de Paris, dissimulés dans la presse ou dans les groupements et l'action ouverte de Roosevelt rétablissant les Loges au Maroc. Les actes politiques de ces deux sections maçonniques sont, en apparence, contradictoires. Ils sont, en fait, concertés. Le cerveau directeur est à Washington. »

●

MAÇONNERIE, JUIVERIE, COMMUNISME

On lit dans **Paris-Midi** (10 janvier) :

« Les liens étroits qui unissent dans le monde entier la juiverie mondiale, la Franc-Maçonnerie et le Bolchevisme sont montrés de façon saisissante au public japonais dans une exposition se rapportant à la Franc-Maçonnerie.

« On y trouve un important matériel statistique, des photographies, de nombreux documents originaux et objets provenant de Loges. Tout ceci a été ramassé par les troupes japonaises au cours de leur avance dans les régions du sud.

« Ce qui fait une forte impression sur le public, ce sont surtout les photographies et les arbres généalogiques montrant l'origine juive ou franc-maçonne, souvent par inter-mariages, de presque toutes les personnalités dirigeantes, y compris les propagandistes, dans le camp adverse. »

●

UNE GRANDE « PREMIERE »

Le 11 janvier, au Théâtre des Ambassadeurs, notre directeur a inauguré, devant une salle comble (on avait dû refuser plus de trois cents personnes), une série de conférences sur les responsabilités de la Maçonnerie dans les grands événements des cent cinquante dernières années.

La Presse parisienne qui était brillamment représentée à cette réunion a fait largement écho aux paroles du conférencier. Citons entre autres **La Gerbe, Paris-soir, Paris-Midi, Le Cri du Peuple.** Ce dernier journal écrit notamment :

« Avec toute l'érudition incomparable qu'il possède, l'orateur a montré que la Révolution française est le « chef-d'œuvre » de la Maçonnerie.

« ...Ce ne sont pas les philosophes, pas plus Voltaire que Rousseau, qui représentent la doctrine de la Révolution française; ni même Diderot avec son cynisme exclusif. Il n'y a qu'un seul groupe où nous retrouvons cette doctrine : c'est celui des Loges.

« Les Loges ont donné la doctrine de base, éduqué les cadres parlementaires, facilité et fomenté la succession de complots qui ont amené la grande crise. »

Dans un autre numéro, le même journal émet le vœu que nos conférences soient éditées et mises en vente à un prix aussi modique que possible, car

« Le Français ne connaîtra jamais suffisamment le rôle particulièrement néfaste des fameux frères trois points que « Le Cri » ne cesse de dénoncer à l'égal de celui des Juifs. »

C'est là le vœu de beaucoup. En dépit des difficultés matérielles du moment qui n'ont pas permis encore de sortir le volume projeté sur les réunions de l'an passé, la Revue s'efforcera de le satisfaire.

NOS GRANDES CONFÉRENCES

Saison 1943

Lundi 8 Mars 1943 — 20 h. 30

Marie-Antoinette et la F∴ M∴
(L'Affaire du Collier)

CONFÉRENCIER
M. Jacques de BOISTEL

Lundi 5 Avril 1943
LA PAIX MAÇONNIQUE DE 1919 .... M. R. VALLERY-RADOT

Lundi 10 Mai 1943
LA F∴ M∴ ET LA DÉSAGRÉGATION DE L'ORDRE SOCIAL FRANÇAIS .... M. Michel CHRISTIAN

Lundi 7 Juin 1943
LES RESPONSABILITÉS DE LA JUDÉO-MAÇONNERIE DANS LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE ...... M. J. de BOISTEL

Ces Conférences auront lieu aux dates fixées ci-dessus, à **20 h. 30**
dans la

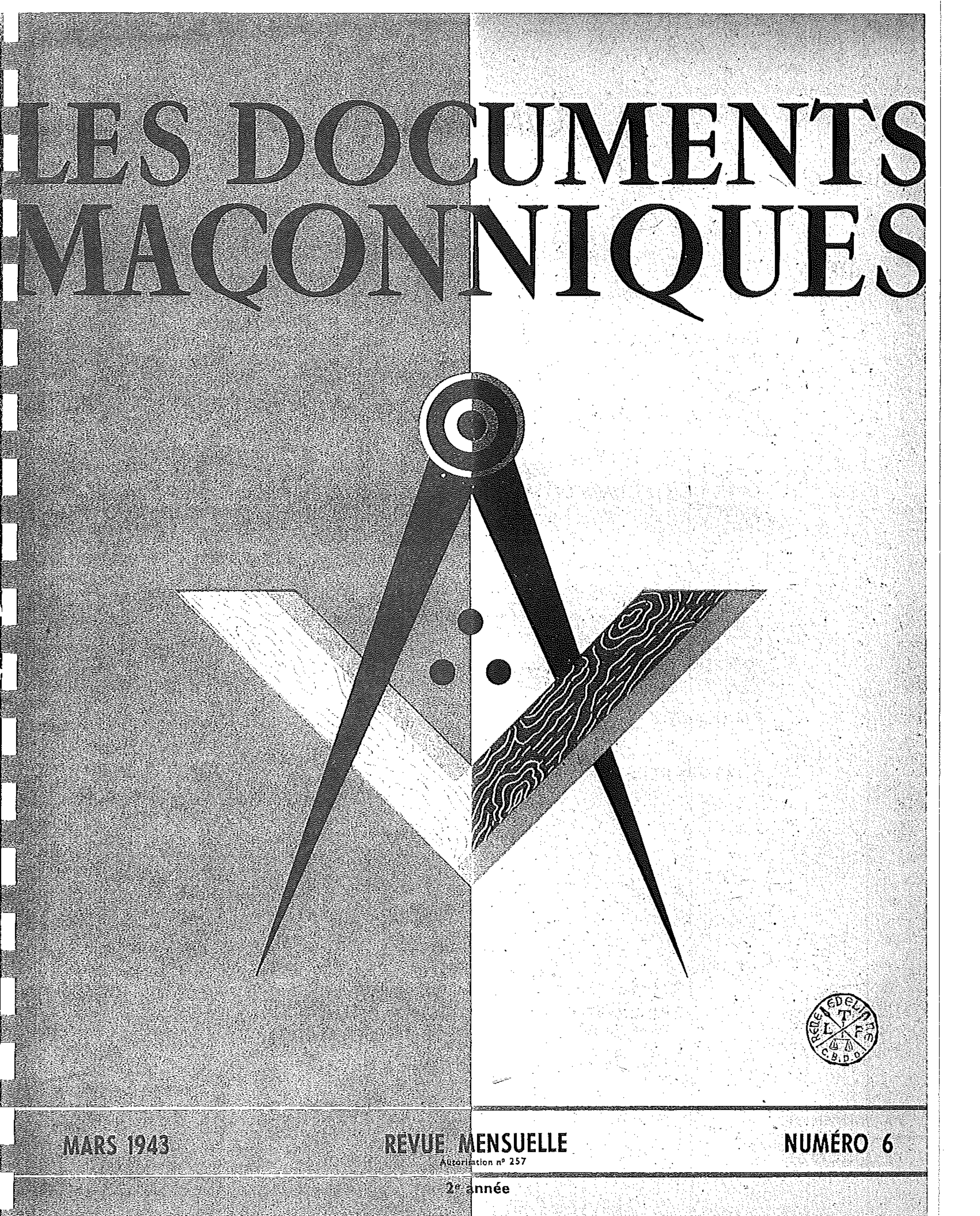
SALLE DU THÉATRE DES AMBASSADEURS

1, Avenue Gabriel - PARIS (8e)

PRIX DES PLACES : de **10** à **25** francs

On peut louer dès maintenant :

Au THÉATRE DES AMBASSADEURS. — **Tél. : ANJ. 97-60**
Chez DURAND & Cie, 4, Place de la Madeleine, 4 — **Tél. : OPE. 62-19**
A la Revue « LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES », 7, rue Saulnier, 7
Tél. : PRO. 46-28


LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES
MARS 1943
REVUE MENSUELLE
Autorisation n° 257
NUMÉRO 6
2e année

SOMMAIRE

NUMÉRO 6 MARS 1943

Directeur :
BERNARD FAŸ
Rédacteurs en chef :
ROBERT VALLERY-RADOT et J. MARQUÈS-RIVIÈRE
Secrétaire général : J. de BOISTEL
Administration : 39, rue de Paris, Hôtel Mondial, VICHY
Tél. 34-35
Bureau à Paris : 7, rue Saulnier - Téléph. : Prov. 46-28

ABONNEMENTS :
Six mois .. 40 frs
Un an .... 70 frs

LE NUMÉRO :
7 francs

LE MARÉCHAL DE FRANCE
CHEF DE L'ÉTAT

VICHY, le 26 février 1943.

Mon cher Amiral,

J'ai reçu le message de dévouement et de confiance que vous m'avez adressé au nom du Département des recherches du service des Sociétés secrètes.

Par le courage, la conscience et la persévérance avec lesquels ils poursuivent la tâche qui leur est confiée, vos Délégués régionaux s'associent étroitement à l'Oeuvre de Rénovation de la France. Je suis très touché des sentiments qu'ils me témoignent et je vous demande de leur en exprimer mon contentement.

Croyez, mon cher Amiral, à mon amicale confiance.

Ph. Pétain

Monsieur l'Amiral PLATON.

A la suite d'une séance d'études les Délégués Régionaux du Service des Sociétés Secrètes ont adressé au Maréchal PETAIN l'assurance de leur entier dévouement. Le Chef de l'État a bien voulu leur répondre par cette lettre autographe qui est pour eux un encouragement précieux.



LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA PRESSE



« ...Et puis il y a la presse aussi dont vous voudriez tous le contrôle plus sûr. »
(Convent du G.·. O.·. de 1930.)

Depuis qu'elle existe, la Franc-Maçonnerie a toujours attaché une importance capitale à l'écrit. C'est qu'elle est trop avertie pour négliger ce moyen d'exercer une influence **durable** sur l'opinion.

Au XVIII[e] siècle, le **libelle** était devenu, entre les mains des Maçons, une arme redoutable contre le pouvoir. Dans son remarquable ouvrage, « Marie-Antoinette et le complot maçonnique », Louis Daste — qui fut le compagnon de lutte de Copin-Albancelli — montre de quelle sournoise façon les FF.·. jetèrent le discrédit sur la Monarchie à propos d'un scandale où la reine avait été arbitrairement mêlée. La **« liberté de la presse »,** sous la Révolution, devait permettre aux Loges d'exercer un contrôle absolu sur les feuilles qui s'étaient aussitôt multipliées.

C'est au nom du sacro-saint principe de la « liberté de la presse » bafoué par Polignac, que Francs-Maçons et Carbonari soulevèrent en 1830 le peuple de Paris contre Charles X et assirent sur son trône le fils de leur bon F.·. Philippe-Egalité, ancien Grand-Maître de la Maçonnerie française.

Pour des esprits superficiels, cet acharnement à vouloir imposer la **liberté de la presse** pourrait constituer la plus belle action des révolutionnaires et des républicains, c'est-à-dire des Maçons. Mais quiconque **« plonge un regard dans les coulisses »,** ainsi que nous y invitait au siècle dernier le Premier Ministre juif de la reine Victoria, Disraëli, comprendra bien vite que ce que recherchaient les Maçons, c'était moins la liberté absolue de la presse que la suppression de la censure royale ou impériale.

Ils réclamaient pour les journaux le droit de critiquer le régime, donc de le démolir, et la possibilité de semer dans les esprits les germes d'une révolution dont la Loge était le laboratoire en même temps que le poste de commandement.

A peine la censure a-t-elle disparu que la Maçonnerie, alliée aux puissances d'argent, s'est ingéniée à mettre la main sur les principaux journaux. Désormais, le journaliste, qui avait eu jadis, avec l'autorisation de la censure, la possibilité d'écrire une partie de ce qu'il pensait, allait être contraint d'écrire ce que ses maîtres pensaient.

LES RESSOURCES DE LA PRESSE

Le développement considérable de la presse, à la fin du XIX[e] siècle, devait particulièrement faciliter la tâche des Loges. Jusqu'en 1870, la presse s'adressait surtout à un public de lettrés. Les journaux se vendaient cher ; le numéro valait trois, quatre sous, parfois davantage, et l'abonnement dépassait 70 francs par an. Un petit tirage suffisait donc à assurer l'existence de la feuille, dont le succès était facilité par le peu d'exigence de ses lecteurs. La « chronique » était alors, avec les informations de politique extérieure, la « pâture » essentielle réclamée par l'élite intellectuelle qui constituait la clientèle des journaux.

Ainsi organisée, ayant des **rentrées** normales et peu de frais, la presse pouvait être indépendante... ce qui ne veut pas dire qu'elle l'était toujours, mais elle avait les moyens de le rester. Sauf autorisation de la censure, elle pouvait publier ce qui lui plaisait.

La « démocratisation » de la presse, opérée par la République maçonnique — qui ne faisait d'ailleurs que suivre l'exemple de ce génial et peu scrupuleux journaliste qu'était Emile de Girardin — bouleversa de fond en comble les conditions d'existence des journaux : en même temps qu'on abaissait considérablement le prix de vente des journaux, on en augmentait le nombre des pages et on développait l'information à un point tel que le personnel rédactionnel dut être décuplé pour faire face aux nouvelles obligations. Dès lors, l'exemplaire vendu, à l'époque, 5 centimes en coûta cinq fois plus, et, pour boucler leur budget, les directeurs de journaux durent avoir recours aux **souscriptions,** à la **publicité,** aux **fonds secrets,** aux **commandites financières.**

Qu'un journal fasse appel à ses lecteurs pour combler son déficit, rien de plus naturel : si le journal qui défend vos idées a besoin d'argent pour le faire, il est normal qu'il fasse appel à votre bourse. C'était le cas, avant la guerre,

des journaux d'opinion comme **L'Action française :** bon an, mal an, les abonnés et les lecteurs du journal de M. Maurras versaient un million dans la caisse de l'organisation pour soutenir le quotidien du nationalisme intégral...

La publicité honnête aussi avait sa raison d'être : tel commerçant, qui voulait faire connaître la marque de ses produits, insérait dans les journaux de son choix un placard publicitaire qui lui était facturé au prix convenu. Mais la publicité normale n'a jamais dépassé le cinquième des « rentrées » nécessaires, même dans les grands journaux D'ailleurs, rares étaient les industriels et les commerçants qui s'occupaient eux-mêmes de leur publicité : ils confiaient ce soin à une agence qui, huit fois sur dix, était, ou juive, ou maçonne. (A tel point que les agents de publicité maçons avaient constitué un **groupe fraternel** présidé par le F.·. **Maximin.)** Dans ce cas, les seuls journaux favorisés étaient les journaux **orthodoxes.** Les agents .·. de publicité exerçaient un véritable chantage sur la presse indépendante : **« Telle campagne a déplu à nos clients. Si vous continuez, ils rompront le contrat passé avec votre journal ».** C'était vrai parfois, mais la plupart du temps, lesdits clients ne s'occupaient pas de cette question ; l'agent agissait de sa propre initiative, en conformité avec les suggestions des Loges. Quel administrateur de journal aurait eu le courage d'enfreindre une telle consigne ?

Parmi les agents de publicité maçons, citons à titre d'exemple deux noms : Louis Gauche, de la L.·. Cosmos, et Le Bail, de la L.·. Les Amis des Hommes. A eux deux, ces FF.·. contrôlaient, par le canal de la publicité, plus de quatre cents journaux.

A cette publicité normale, il faut ajouter la publicité occulte appelée aussi publicité financière.

Elle consiste le plus souvent en insertion... extra-publicitaire : petit entrefilet, dépêche fabriquée, article économique tendancieux précédant une émission d'actions ou d'obligations ou un fructueux coup de bourse. Il y a aussi le « budget du silence », publicité vraiment spéciale puisqu'on paie le journal pour qu'il ne dise rien. (Réservé aux journaux d'opposition auxquels on ne peut demander mieux qu'une neutralité.)



Fiche anthropométrique du juif Stavisky, établie à une époque où il n'avait encore rien du commanditaire de journaux.

Là encore, Juifs et Maçons occupaient les situations importantes. C'est ainsi que le F.·. Jérome Lévy, ancien collaborateur de Marthe Hanau, était l'associé de M. Mignon, directeur de l'Agence générale de la Presse. A l'Agence républicaine de publicité, fondée pour soutenir la presse démocratique, on remarquait le F.·. Marcel Cornic, de la Loge La Montagne. L'Omnium de publicité était dirigé par le F.·. Pierre Fort, et l'Agence de publicité industrielle et commerciale par le juif maçonnisant Dreyfus, dit Rousselle.

Les fonds secrets constituaient, pour certains journalistes, une des principales ressources. Ceux-ci rémunéraient les services des journalistes officieux favorables au régime ou des journalistes « indépendants », ayant amorcé des campagnes gênantes. Ils servaient aussi à payer les agents provocateurs, fort nombreux dans la presse modérée, dont le rôle consistait surtout à semer la division dans les rangs nationaux. On a souvenance de certaine campagne qui provoqua la brouille des partis de droite à la veille d'une importante consultation électorale.

Quel était le dispensateur de ces fonds secrets ? Le ministre de l'Intérieur. Neuf fois sur dix, celui-ci appartenait à la secte : Depuis 1870, il y eut, en effet, vingt et un F.·. M.·. ministres de l'Intérieur, dont les derniers en date, depuis 1920 furent les FF.·. Pams, Steeg, Chautemps, Schrameck, Sarraut, Frot, Paganon, Régnier, Roy (beaucoup de ces FF.·. furent ministres de l'Intérieur trois, quatre, cinq et même six fois !)

Enfin les journaux importants avaient recours pour leur lancement à des commanditaires. Lorsque ceux-ci étaient de nouveaux riches sans idées préconçues, il n'y avait que demi-mal : qu'un ancien entrepreneur de travaux publics achetât un grand quotidien qu'il y engloutît quelques millions uniquement pour jouer au grand seigneur, avoir le privilège de fréquenter les vedettes du jour et les politiciens en renom, cela n'avait qu'une importance secondaire encore que cela donnât une fichue idée de ce qu'était devenue la

presse française... Mais il arrivait — c'était même devenu la règle — que le commanditaire ne fut ni un philanthrope ni un dilettante, et qu'il ne s'intéressât à un organe de presse que pour en tirer de substantiels avantages matériels ou politiques. Et lorsque les commanditaires s'appelaient Rothschild, Louis-Dreyfus, Raymond Philippe, Finaly ou Stavisky, on comprend le danger que cela représentait pour le pays, pour sa prospérité et pour son épargne.

Dans une brochure qui paraîtra incessamment (1), nous nous sommes longuement étendus sur cette importante question des commanditaires juifs de la presse française. Le lecteur que le sujet intéresse pourra utilement s'y reporter.

Bornons-nous aujourd'hui à mentionner la présence de ces capitalistes hébreux à la direction des grands journaux ou dans leurs coulisses, et venons-en à l'influence maçonnique, toute aussi discrète, et non moins néfaste.

LA F.·. M.·. FONDE DES JOURNAUX.

Nous avons démontré que les journaux, dans l'impossibilité de vivre avec les seules recettes de leur vente, avaient recours : à la publicité, **qui les liait ;** dans certains cas, aux **fonds secrets,** qui achetaient leur concours ; et presque toujours aux commanditaires juifs, qui utilisaient leur influence à des fins éminemment antisociales et antifrançaises.

(1) « Le Bourrage de crâne », comment la judéo-maçonnerie trompait l'opinion. - C. A. D., 8, rue Puteaux, Paris (17e).



Le juif Louis Dreyfus, F.·. M.·. magnat du commerce du blé et propriétaire de l'Intransigeant.



Le F.·. Renaitour, député, directeur de la feuille de chantage « La Griffe ».

La presse, qui ne pouvait se soustraire à cette dictature de l'argent, ne pouvait davantage échapper à l'emprise des sociétés secrètes, plus ancienne que la première, puisqu'elle s'exerça sur certains journaux dès la fin du XVIIIe siècle.

Négligeant le côté financier de la question — sauf exceptions — pour ne s'intéresser qu'à son côté technique et moral, la Franc-Maçonnerie introduisit peu à peu dans les salles de rédaction des hommes à elle, adeptes ou obligés, initiés ou conférenciers en loge, qui devinrent ses agents d'exécution.

Ce travail fut méthodiquement poursuivi, ainsi que nous le prouve un long débat sur la presse au Convent du **Grand-Orient** de 1922. La secte institua à cette époque une vaste **« enquête auprès de la presse républicaine sur le concours de laquelle la Franc-Maçonnerie pourrait éventuellement compter ».** Une circulaire du Conseil de l'Ordre fut entièrement consacrée à la propagande par la presse. Cette circulaire (n° 5-1922) demandait **« aux ateliers de faire connaître les journaux susceptibles de publier des notes du Grand-Orient, des renseignements sur leur périodicité, leur clientèle, l'importance de leur tirage, leur nuance politique, etc. »**

C'était après la guerre mondiale. Des transformations importantes étaient intervenues dans le monde des journaux et la Maçonnerie était dans l'obligation de faire le point, d'au-

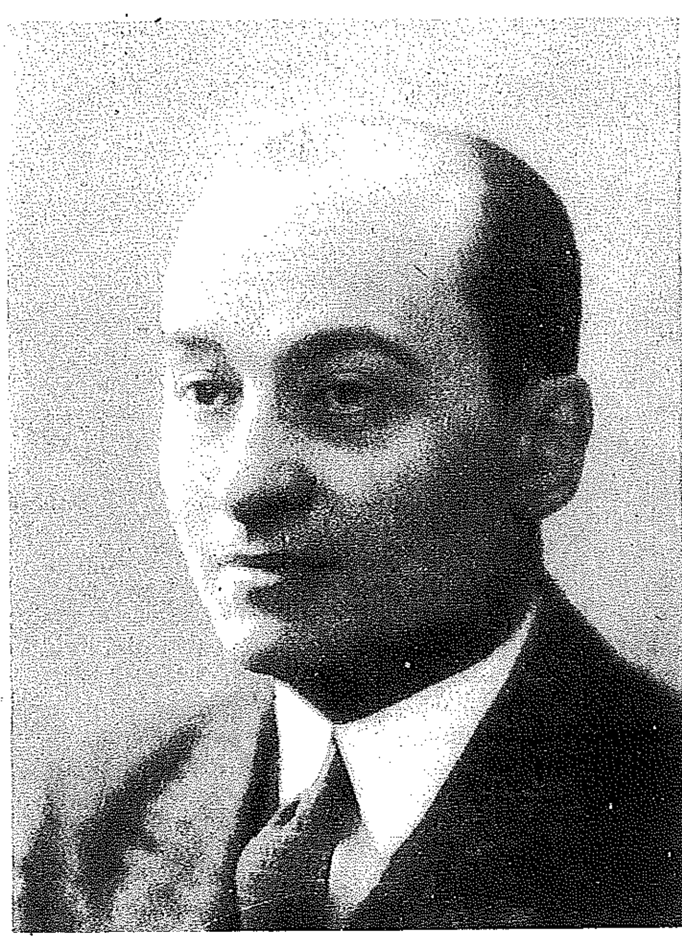
tant plus que la victoire du Bloc National aux élections de 1919 avait quelque peu modifié les données politiques de l'avant-guerre.

Les réponses des loges furent, en général, satisfaisantes :

« **La presse locale à tirage limité et à publication hebdomadaire nous est ouverte (compte rendu page 373)... La presse, départementale... est la meilleure gardienne de nos traditions... (page 374).**

Quant à la presse de Paris, bien que tenue en laisse par les amis financiers et juifs de la rue Cadet, elle n'était pas, de l'avis des FF.·., suffisamment sensible aux suggestions maçonniques. Un grand journal devenait nécessaire : le **Grand-Orient** lança le « Quotidien ».

Pour faire croire à une complète indépendance, le « Quotidien » annonçait, dans sa manchette, qu'il avait été créé **« par soixante mille Français et Françaises associés pour défendre et perfectionner les institutions républicaines. »** S'il est vrai que le « Quotidien » comptait 60.000 actionnaires, il est non moins exact que la majorité des souscripteurs d'actions de ce journal avaient été recrutés dans les loges. Suprême habileté, les principaux dirigeants du journal n'étaient pas Maçons : à une époque où l'antimaçonnisme trouvait encore de la résonance dans les milieux catholiques, la F.·. M.·. avait jugé prudent de laisser la direction du « Quotidien » aux « conférenciers en loges ». Aulard, Pierre Bertrand et Ferdinand Buisson.



Le F.·. Joé Bridge, journaliste, chansonnier (qui se fait remarquer en ce moment par une interprétation « originale » de la « Chanson du Maçon »).

Outre ce journal du matin, la Maçonnerie désirait, pour la région parisienne, un grand journal du soir, « Paris-soir » fut créé : il s'intitulait le **« seul grand journal du soir de la République ».**

Voici le texte d'une circulaire qui fut envoyée dans les loges en avril 1924 :

« T.·. C.·. F.·.,

« Nous n'avons pas besoin de vous présenter « Paris-soir », le seul grand journal républicain du soir de la capitale.

« Vous savez le magnifique effort qui a été fait par « Paris-soir » depuis plus de six mois pour la défense des idées républicaines.

« Toutes les forces du Bloc National, ouvertes ou déguisées, sont unies, aujourd'hui, pour paralyser le succès de ce splendide quotidien, et pour neutraliser son influence directe auprès du grand public de la capitale, que « Paris-soir » touche chaque jour davantage.

« Paris-soir » vient de pousser un cri d'alarme !

« Paul Painlevé et Edouard Herriot ont sonné, tout de suite, le ralliement de tous les républicains autour de « Paris-soir ».

« Allons-nous assister, avec une indifférence coupable, au naufrage de ce quotidien, quand il apparaît clairement que la partie va être gagnée pour lui ?

« Laisserons-nous Paris sans journal républicain du soir, paraissant à l'heure même où les nouvelles fausses se répandent le mieux ?

« Nous ne pouvons pas rester sourds à l'appel de « Paris-soir », appel lancé loyalement, sans détours, sans fausse honte, en pleine lumière, à tous les vrais républicains.

« Paris sans « Paris-soir » ce sera, nous ne le répéterons jamais assez, Paris livré, durant tout l'après-midi et toute la soirée, à nos adversaires les plus dangereux.

« Paris-soir » est notre journal !

« Paris-soir » est le journal de tous nos amis !

« Ce serait un malheur pour les idées républicaines qu'il disparût, à la veille même de la grande bataille électorale que nous allons livrer, à un moment où toutes les réactions coalisées vont redoubler d'efforts pour mettre en péril la République et les libertés que nous lui devons.

« Avec l'assurance, T.·. C.·. F.·., que votre concours ne manquera pas à « Paris-soir », nous vous présentons, en son nom, ses remerciements les plus vifs et l'expression de nos sentiments frat.·.

« C.·. Mahieux (30°), président du Conseil de Surveillance de la S. E. P. T. »

M.·. Galliano, de la L.·. La Raison, secrétaire du Conseil de Surveillance de la S. E. P. T. »

« A.·. Bontemps, Dép.·. adj.·. et anc.·. Or.·. de la L.·. La Fidélité, Chef de la rédaction sportive de « Paris-soir. »

R.·. Darcy, de la L.·. Ernest Renan, Publicité de « Paris-soir. »

Par la suite, ce journal fut racheté par un ploutocrate « républicain », M. Prouvost, qui en fit le grand organe du « bourrage de crâne » que l'on connut avant la défaite. Il en avait confié la direction à un « brain-trust », composé des Juifs Pierre Lazareff, Weiskopf dit Georges Gombault et Bernard Lecache qui, cela va sans dire, travaillaient en plein accord avec la rue Cadet et la rue Puteaux.

DICTATURE MAÇONNIQUE SUR LA PRESSE

Rares étaient les journaux qui échappaient à l'emprise des Loges. Même les journaux **« de droite »** comptaient, dans leur rédaction ou leur administration, des agents maçonniques.

Le Jour, de M. Léon Bailby, qui mena de si bruyantes campagnes contre la secte lors du scandale Stavisky, comptait deux rédacteurs maçons : les FF.·. Belino et Vertex, et son directeur de la publicité était le F.·. Hecker. M. Léon Bailby avait-il oublié la leçon du F.·. Louis Louis-Dreyfus ?

Le Figaro, même au temps de François Coty, publiait fréquemment des articles des FF.·. Jacques Fieschi, Georges de Wissant, Joë Bridge, etc., côte à côte avec les leaders de M. André Maurois, né Herzog.

L'Ami du Peuple, antisémite et antimaçonnique du temps de son fondateur, devint l'un des organes du complot belliciste, lorsqu'il fut racheté en sous-main par l'Agence Havas puis par Georges Mandel, qui y plaça, comme administrateur, le Juif franc-maçon Michelsohn, de la Loge « Le Mont Sinaï », ancien chef de publicité du journal **La République.**

L'Epoque, du boutefeu de Kérillis, recevait de substantielles souscriptions — et des suggestions ! — des FF.·. Louis Louis-Dreyfus et R. Bollack.

Vendémiaire, créé par des hommes d'affaires astucieux, puis racheté par Sir Guiness, maçon anglais, était rédigé par les FF.·. Georges Saint-Bonnet, Pierre Godin, Louis Gastine, Jean-Michel Renaitour, etc.

L'Intransigeant, volé à Léon Bailby, appartenait au Juif franc-maçon Louis Louis-Dreyfus.

Laissons là les journaux modérés, qui, en fait de maçonnisme, n'en étaient pas à leur coup d'essai, et passons aux grands quotidiens d'information.

Le Petit Parisien et **Excelsior,** rédigés en chef par le Juif Wertheimer, et dont le secrétaire général était cet autre Juif André Aghion, comptaient comme collaborateurs les FF.·. Gaston Levisalles, Ryvez-Vezes, Michel Herbert, Eugène Massoulard, A. Daudé-Bancel, Arthur Bernède, Henri Danjou, Jean-Joseph Renaud et Reuillard. (Rappelons qu'à ce groupe se rattachaient les périodiques suivants : **Le Miroir du Monde, Le Miroir des Sports, Ciné-Miroir, Nos Loisirs, L'Agriculture Nouvelle, Je sais tout, Le Dimanche Illustré, La Science et la Vie,** etc.).

Paris-soir et **Paris-Midi,** — le premier, fondé, nous l'avons vu, par les Francs-Maçons, — étaient l'un et l'autre rédigés par une équipe fortement maçonnisée où l'on trouvait le fameux Weiskopf dit Gombault, de la très maçonnique **Lumière,** actuellement speaker à Radio-Londres, et les FF.·. Jacques Pecquery dit La Brède, chef des Services politiques et Raoul Guérin, le dessinateur humoriste. En outre, parmi les collaborateurs maçons de **Paris-soir** d'avant guerre, on peut citer: les FF.·. Arnold Bontemps, P.-H. Cami, Bernard Lecache, Paul Louis, Maurice Viollette, Charles Lussy, R. Alexandre, Henri Danjou alias Henri Faure, A. Gibal, etc.

Le Matin (devenu aujourd'hui fougueusement anti-judéo-maçonnique, sous l'impulsion de M. Ménard, son rédacteur en chef), avait comme secrétaire de rédaction le F.·. Croize, placé sous les ordres du Juif Sam Cohen, chef des informations, et, comme collaborateurs, les FF.·. Ferrary et J.-J. Renaud.

Le Journal, qui était un des moins maçonnisés, avait



Le F.·. juif Lecache, directeur du « Droit de Vivre », collaborateur de « Paris-Soir ».

cependant, comme collaborateurs, les FF.·. Cami, Henry Paté, Gaston Vidal, etc.

Le Petit Journal, administré par l'initié.·. Chauchat (pour le compte du ploutocrate Patenôtre), avant d'être cédé au colonel de La Rocque, comptait, dans sa rédaction, un certain nombre de Maçons qui donnèrent leur démission lorsque le **P. J.** devint l'organe du P. S. F.

L'Œuvre, fondée par le F.·. Téry, rédigée en chef pendant la guerre mondiale par le F.·. Snell (avocat radié du barreau en Suisse, exclu de ce fait par la Grande Loge Alpina, mais réintégré dans la Maçonnerie par le Grand-Orient, quelques années plus tard), puis par le conférencier en Loge Jean Piot, se flattait — les imbéciles ne la lisant pas — de publier les articles des FF.·. Jean Nocher, Armand Charpentier, Jean-Michel Renaitour, Alexandre Zevaès, Stephen Valot, André Grisoni, Georges Dumoulin, et des conférenciers en Loge : René Gérin, Georges Pioch, Marcel Déat, etc.

Enfin, pour terminer, mentionnons les journaux suivants en faisant suivre le titre de chacun d'eux des noms de leurs collaborateurs maçons :

L'Information (F.·. Robert Bollack) ; **L'Ere Nouvelle** (directeur : F.·. Gaboriaud); **La République** (directeur : F.·. Emile Roche); **Le Populaire** (administrateur : F.·. Eugène Gaillard,

l'actuel directeur administratif de **L'Effort**); **L'Humanité** (FF.·. en sommeil Marcel Cachin, directeur, et André Marty); **L'Auto** (FF.·. Henri Decoin, Armand Laffitte, J.-M. Renaitour); **Le Courrier du Parlement** (directeur : F.·. Robert Le Couret); **La Concorde** (F.·. Jacques Chabannes); **La Dépêche de Toulouse** (Lowt.·. Sarraut), **Les Dernières Nouvelles de Strasbourg** (directeur : F.·. Aristide Quillet); **Le Droit de Vivre** (directeur : F.·. Bernard Lecache ; collaborateurs : FF.·. Monnerville, Paul Perrin, Bossoutrot, Brossolette, Pierre Créange, Marcel Régis, Gabriello, Jean Marsac ; secrétaire général : F.·. Jean Danglade); **L'Eclaireur de l'Est** (directeur : F.·. Marchandeau ; rédacteur en chef : F.·. Benedetti ; chef des services parisiens : F.·. René Génin) ; **L'Evénement** (directeur : Géo Meyer); **La France du Centre** (directeur : F.·. Henri Roy; rédacteur en chef : F.·. Léon Zay); **L'Homme Libre**, devenu **Le Mot d'Ordre** (directeurs : FF.·. L.-O. Frossard et René Gounin) ; **L'Europe Nouvelle** (F.·. Brossolette); **Le Journal Officiel de la R. F.** (F.·. G. Peycelon); **Le Midi Socialiste** (FF.·. Bedouce et Berlia); **La Montagne** (F.·. Alexandre Varenne); **Le Petit Provençal** (F.·. Bonnet) ; **La Tribune de Saint-Etienne** (F.·. Jean Nocher); **Benjamin et Benjamine** (directeur : F.·. Robert Lajeunesse); **Le Petit Illustré, L'Epatant, L'Intrépide, Cri-Cri, Fillette, Lili, Les Histoires en Images, Sciences et Voyages, La Mode du Jour, Les Dernières Modes de Paris, Le Dimanche de la Femme, Mon Ciné, Le Film complet, Pêle-Mêle, Système D...**, etc. (tous ces périodiques appartenaient au Juif franc-maçon Offenstadt); **Les Echos** (directeur : F.·. Schreiber); **Domain** (directeur : F.·. La Brède), etc.

On le voit, la Maçonnerie avait truffé la presse de rédacteurs fidèles à ses consignes. Aidés, soutenus, conseillés par les Loges, ces journalistes faisaient le jeu de la secte qui facilitait leur carrière. Pour encadrer ces éléments et mieux contrôler leur activité, une formation spéciale maçonnique avait été créée : **L'Association Fraternelle des Journalistes**, dont le comité se réunissait, 41, rue Blanche, chez le F.·. Fabius de Champville, son secrétaire général.

Exclusivement maçonnique, l'Association n'embrigadait que des Maçons actifs :

« Entre les Francs-Maçons, sans distinction d'obédience, ni de rite, qui appartiennent au journalisme professionnel ou dont cette carrière aura été la principale occupation pendant au moins dix ans — spécifient ses statuts — s'est constituée pour leur permettre de remplir les uns envers les autres leur devoir de solidarité et servir leur commun idéal. »

En 1939, le bureau de l'A.·. F.·. J.·. était ainsi composé :

Président d'honneur : F.·. Camille Chautemps.

Vice-président d'honneur : F.·. Robert Louis.

Président : F.·. Georges Sadorge.

Vice-présidents : FF.·. Simon Reynaud et Adrien Juvanon.

Secrétaire général : F.·. G. Fabius de Champville.

Secrétaire adjoint : F.·. Paul Laffitte.

Trésorier général : F.·. A. Juvanon.

Trésorier adjoint : F.·. Edouard Engel dit Plantagenet.

Syndics : FF.·. André Glarner, Arnold Bontemps, Robenne d'Azcona.

Membres du Comité : FF.·. Valentin Bresle, R. Génin, F. Liévin, Marc-Py, Tomitch.

Le F.·. Chautemps est trop connu pour que nous ayons besoin de commenter sa présence au sein de cette organisation. Pour que ce malin en ait accepté la présidence d'honneur, il devait y avoir d'impérieuses raisons.

Cette courte étude aura, nous l'espérons, convaincu le lecteur **« que les journaux** (étaient) **inspirés par les Maçons »** ainsi que le Convent du Grand-Orient (compte rendu 1929, page 200) en soulignait les avantages.

Souhaitons qu'une mesure énergique vienne, prochainement, mettre fin, définitivement, à l'action sournoise et pernicieuse des journalistes maçons qui n'ont cessé de trahir leur patrie au profit de la Franc-Maçonnerie internationale.

Henry COSTON.





L'Antimaçonnerie en Allemagne en 1797

La « Revue historique de la Révolution française et de l'Empire », éditée à Genève et à Annemasse, publiait en 1920 un article fort curieux.

Il est intitulé : « Une brochure antirévolutionnaire et antimaçonnique allemande de l'An V » et porte la signature du directeur de ce périodique, M. Otto Karmin. Celui-ci fait précéder la réimpression qu'il en donne d'un avant-propos très instructif, non seulement à cause des détails qu'il nous donne sur la littérature antimaçonnique parue en Allemagne de 1792 à 1797, mais par les sentiments qu'il y exprime. La Révolution, nous dit-il en substance, n'a pas été comprise par ses contemporains, non seulement en France, mais à l'étranger qui connaissait trop mal la France pour se rendre compte de ce qui se passait dans ce pays :

Ils essayaient cependant de comprendre ; or, se trouvant en présence d'inconnues, quelques hommes ont fait usage d'un procédé qu'affectionnent encore de nos jours certains pseudo-historiens et ils ont remplacé toutes les inconnues par une seule : la Franc-Maçonnerie.

Ayant pris ces précautions oratoires, l'auteur nous énumère un nombre considérable d'ouvrages antimaçonniques.

Cette tentative (d'expliquer la Révolution par la Maçonnerie) se rencontre déjà en 1791, avec « Le voile levé pour les curieux » de Lefranc, suivi de « Ueber einige bisherige Folgen der franzoesischen, in Rücksiht auf Deutschland », de Brandes (1792), et de « Denunziation einer neuen Monarchienstürmenden Freimaurerei in Frankreich der Fürsten und Völker » (1794) ; elle atteint son épanouissement complet avec les « Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme », de l'abbé Barruel, dont le premier volume parut en 1797.

Les pages dont nous publions ici la traduction datent de la même année ; elles doivent être cependant quelque peu antérieures aux écrit de Barruel, car l'auteur ne les cite jamais, ce que sûrement il n'aurait pas omis de faire s'il les avait connues, la sensation qu'elles provoquèrent ne pouvant pas les lui laisser ignorer.

Nous ne connaissons pas le nom de l'auteur de la brochure. Ni Kloss (1), ni Taute (2), ni Wolfstieg (3) ne l'indiquent. C'est un catholique ; comme il ne parle pas des illuminés (4), ce n'est probablement pas un Bavarois : c'est plutôt un Autrichien. Ses courbettes devant Aloys Hoffmann semblent le confirmer.

L'écrit — on le verra — est un tissu d'erreur, d'absurdités et d'impossibilités. On pourrait peut-être croire être en présence d'un persiflage des écrits de Hoffmann et autres latomophages. Mais cette hypothèse doit être complètement écartée. Aucun Maçon — car c'est un Maçon seul qui aurait alors pu l'écrire — n'aurait osé, en 1797, provoquer des poursuites contre sa société ; et les accusations étaient assez graves pour motiver des mesures draconiennes. Ne parlerait en faveur de la thèse du persiflage de la part d'un Maçon qu'une seule chose : le lieu et la date de la brochure : « Au Caire, imprimé sous les Pyramides, 5797. » Ceci, en effet, est une indication bien maçonnique ; seulement, l'écrit est la réponse à un livre maçonnique authentique (5), qui porte la même indication de lieu : « Au Caire, imprimé sous les Pyramides » ; il est vrai que la date en est donnée de la manière profane : 1797. C'est probablement pour faire croire à ses profondes connaissances maçonniques que l'auteur de la brochure s'est servi de la date rituelle, alors connue depuis longtemps en dehors de la Maçonnerie.

Il donne ensuite un fac-similé de la brochure que nous reproduisons ici.

Nous ne pensons pas comme M. Otto Karmin que cet écrit soit tant que cela un tissu d'absurdités. Et vraiment, il ne semble pas avoir tant extravagué que voudrait nous le persuader le directeur de la revue suisse. Au surplus, combien d'historiens Maçons, et entre autres le F∴ Bernardin, se sont vantés de reconnaître dans la dictature jacobine « une Franc-Maçonnerie à découvert » ? En outre, il est intéressant de connaître qu'en 1794, trois ans avant la publication des « Mémoires » de Barruel, il était d'opinion courante que les Francs-Maçons et les Jacobins étaient bonnet rouge et rouge bonnet.

Nous allons citer la brochure à peu près intégralement avec les annotations de M. Otto Karmin quand elles présenteront de l'intérêt.

Depuis quelques années déjà il a été affirmé d'une manière assez haute et générale que les Francs-Maçons sont des Jacobins, et ceci est pour moi une preuve agréable que le sentiment juste à l'aide duquel la majeure partie des hommes a l'habitude de comprendre les choses de ce monde, que ce sentiment n'est pas encore entièrement éteint. Mais jusqu'à ce jour cette affirmation n'est restée qu'une simple opinion ; personne n'a encore entrepris de la démontrer d'une manière irréfutable. Ceci peut provenir en partie de ce qu'une entreprise pareille demande la connaissance approfondie de la Franc-Maçonnerie ; mais en partie aussi de ce que les savants qui auraient possédé des connaissances maçonniques nécessaires auraient manqué de bonne volonté. J'espère donc qu'on trouvera d'autant plus méritoire mon entreprise actuelle de démontrer d'une manière irréfutable que les Francs-Maçons ne sont que des Jacobins et la véritable source des révolutions !

En France, pendant la Révolution, les Jacobins ont publiquement exposé les idoles qu'ils vénèrent et nous ont donc rendu facile de reconnaître leurs adhérents dans les adorateurs de ces idoles. Liberté et Egalité est le mot d'ordre des Jacobins. Liberté et Egalité ont créé leur alliance et sont l'objet de leur activité diabolique.

(1) Johann G.B.F. Kloss, Bibliographie der Freimaurerei und der mit ihr in Verbindung gesetzten Gesellschaften. Frankfurt, 1844.

(2) Reinhold Taute Maurerische Bücherkunde, Leipzig, 1886.

(3) August Wolfstieg, Bibliographie der Freimaurorischen Literarur. Burg b, M., 1911-13.

(4) Comp. Leopold Engel, Geschite des Illuminaten-Ordens. Berlin, 1906.

(5) Augustin und Numa und die Ritter des besseren Zeitgliers. Ein wichtiger Aufschluss über die jezzige Tendenz der geheimen Gesellschaften und der Freimaurerei insbesondere. In-8° de pp. 103 (Augustin et Numa et les chevaliers des temps meilleurs. Eclaircissements importants sur la tendance actuelle des sociétés secrètes et particulièrement de la franc-maçonnerie). C'est la correspondance supposée d'un homme jeune et ardent (Augustin) avec le grand maître de toutes les loges (Numa). Elle est suivie d'un plan pour la construction du Temple des chevaliers des temps meilleurs et en contient la constitution, le rituel et le catéchisme).

Et maintenant regardez autour de vous : ne sont-ce pas uniquement les Francs-Maçons qui, publiquement et sans crainte, ont fait de la liberté et de l'égalité leur mot d'ordre et qui, depuis longtemps, ont tenu et tiennent encore des réunions secrètes pour la liberté et l'égalité ? Peut-il y avoir quelque chose de plus frappant, de plus ressemblant ? En vérité, la sagacité de notre temps n'est guère honorée par cette négligence à ne l'avoir pas observé, de même que la justice de nos jours manque de gloire de ne pas avoir immédiatement donné suite à ces dénonciations et de n'avoir pas fait usage de son glaive justicier ; l'une et l'autre doivent rougir, vu surtout l'avance du temps, de s'être laissées ainsi distancer en compréhension par cette vieille Inquisition dont la sagacité connue aurait déduit d'indications bien moindres à la nécessité d'un autodafé.

Peut-il y avoir une conclusion plus juste que celle-ci : les Jacobins cherchent à répandre la liberté et l'égalité, les Francs-Maçons de même ; donc ils poursuivent des buts identiques et ils ne font qu'un, attendu surtout que des circonstances extérieures et intérieures s'y ajoutent. Je pense que, d'après ces données même, le tribunal le plus éclairé (1) n'hésiterait pas à prononcer un verdict de culpabilité contre l'ordre des Francs-Maçons. Si cela ne s'est pas encore produit, d'autres causes doivent être intervenues, dont je parlerai dans la suite.

Il est vrai que les Francs-Maçons sont assez intelligents pour draper les choses ; mais qui ne verrait pas tout de suite ce qu'ils cachent ? Ainsi l'un de leurs frères a dû montrer dans un imprimé quelle est la liberté à laquelle ils aspirent ; mais cela n'a point d'autre but que de jeter de la poudre aux yeux ; est-ce que cela vaudrait la peine de fonder un ordre et de tenir des réunions secrètes pour une liberté comme l'explique l'auteur de cet écrit ? Chacun tend à la liberté de la volonté (2), et on l'atteint certainement d'une manière plus prompte en lui consacrant des efforts qu'en fréquentant des Loges fermées.

Et l'égalité ? Oui, celle-ci, d'après leurs affirmations, ne se trouve que dans les Loges. Il est vrai que tous s'y appellent frères, qu'ils y portent un même tablier et qu'ils gardent leurs chapeaux sur la tête pendant les réunions. Mais malgré toute cette égalité, on s'aperçoit assez clairement de l'inégalité existante ; ainsi, si un frère-servant intitule « frère » l'homme à cordon et décoration, il le fait avec une telle timidité et une telle contenance qu'on est obligé de traduire ce mot « frère » par ceux de « votre très humble serviteur ».

D'ailleurs, cette appellation de « frère » est la seule chose égalitaire (dans la Franc-Maçonnerie), car les frères dépendent des supérieurs de la Loge qui en dirigent les affaires et sans la permission desquels ils ne peuvent pas même parler ou faire une proposition. Ils sont donc soumis à des lois sévères.

En général, ce jeu de s'intituler « frère » pendant quelques heures vaudrait-il la peine de fonder un ordre ? Ne le croyez pas ! Les Francs-Maçons ne sont pas ainsi ; ils se proposent des choses bien plus sérieuses, mais ils sont assez retors pour présenter au monde l'arlequinade de leur égalité paradisiaque, afin qu'on n'essaye pas de rechercher leurs véritables intentions. Répandre dans le monde la liberté et l'égalité, renverser des trônes, détruire l'ordre et la sûreté, voilà les intentions de la Franc-Maçonnerie, comme elles l'avaient été des Jacobins, qui ne les ont que trop bien réalisées en France.

Je le répète, notre sagacité et notre justice ne doivent guère être fières de ne pas l'avoir compris depuis longtemps et de ne pas l'avoir puni de la manière la plus dure ; l'Inquisition des époques les plus sombres nous aurait sûrement dépassé en cela.

D'ailleurs, il suffit de faire tant soit peu attention à la marche du jacobinisme et de la Franc-Maçonnerie en France pour se convaincre encore davantage de la vérité de mes affirmations. Lorsque l'œuvre de la Révolution était entreprise et assez bien fondée pour qu'on n'eût plus de rechute à craindre, qu'arriva-t-il ? — La Franc-Maçonnerie disparut, les Loges furent fermées ! (3)

Pourquoi ? — elles avaient atteint leur but. La liberté et l'égalité fleurissaient publiquement. En Allemagne, il est vrai, les Francs-Maçons savaient adroitement expliquer ce fait en faveur de leur ordre, disant que la Franc-Maçonnerie réprouve toutes les discussions politiques, qu'elle ne prend pas part aux événements politiques et que c'est pour cela que les Loges avaient été fermées en France. Mais il faut beaucoup de bonhomie pour croire à ces prétextes. Cette manière de faire était très intelligente, et d'ailleurs on ne peut nier l'intelligence des Francs-Maçons, surtout en ce qui concerne leur adresse à profiter des circonstances qui se présentent ; en effet, l'ordre en France ne pouvait agir d'une manière plus conséquente en faveur de ses affiliés en Allemagne, qu'en cessant d'exister, pour la forme, bien entendu, afin de ne pas mettre en mauvaise posture les Loges des autres pays. S'il avait continué à travailler, comme il l'appelle, c'est-à-dire s'il avait continué — publiquement cette fois — à répandre la liberté et l'égalité à la manière jacobine, avec feu et épée, alors les yeux des régents des autres Etats se seraient dessillés et il est probable qu'ils auraient alors plus vite entrepris d'éloigner de leur pays les frères de la liberté morale et de l'égalité paradisiaque. Mais ainsi on disait : l'Ordre abhorre la Révolution et il ferme ses temples jusqu'à des temps plus propices. Mais voici la vérité : alors il se présenta sous un autre nom, celui du jacobinisme, afin de ne pas compromettre ses frères dans les autres Etats, et ainsi il a fonctionné avec la plus grande intensité, comme nous tous en avons été témoins.

Vos yeux ne s'ouvrent-ils pas encore ? poursuit l'auteur. Apprenez donc que même les Francs-Maçons allemands ont ouvert en 1788 une Loge à Paris et que c'est dans celle-ci qu'a été arrangée toute l'introduction de la Révolution.

Ici M. Otto Karmin éprouve le besoin d'affirmer que cette Loge allemande, fondée en 1788, organisme de la Révolution, n'a jamais existé.

C'est s'avancer un peu vite, car l'auteur anonyme fait certainement allusion à la fameuse loge des Philalèthes ou Amis réunis, où Mirabeau, à son retour d'Allemagne, introduisit l'illuminisme bavarois.

Mais entrons plus avant avec l'auteur dans le cœur secret de la question :

Faisons quelques essais avec cette clef.

On sait, dit-il, qu'avec les Francs-Maçons on est toujours dans les affaires cachées.

Tout leur savoir, ils l'ont accumulé sous des images et ils ont composé une histoire de leur ordre que personne ne comprend, quelles que soient ses connaissances historiques. Cependant une indication a été découverte ; on a trouvé que les faits historiques énoncés n'ont été inventés qu'à cause de leur date ; or les chiffres, chez les Francs-Maçons, comme chez les jésuites, signifient des lettres, signifient des chiffres. L'alphabet de A à Z donne les chiffres de 1 à 24 ; et les chiffres de 1 à 24 signifient en retour l'alphabet de A à Z. Pour bien saisir l'argumentation qui va suivre, qu'on écrive les 24 lettres de l'alphabet sur une colonne descendante et qu'on ajoute à chacune d'elles, dans une ligne parallèle, le chiffre correspondant. En utilisant cette clef, nous projetterons bientôt de la lumière dans l'histoire obscure et embrouillée de la Franc-Maçonnerie.

Le « Frei-Maurer Allmanach » pour l'année 1775 contient les renseignements suivants :

« La nouvelle la plus ancienne que l'ordre franc-maçonnique possède de ses vicissitures, c'est que saint Alban l'a introduite à Londres en l'année 287. »

L'histoire ne sait rien de saint Alban ; et tous les renseignements sur cette époque ne soufflent mot de l'existence de la Franc-Maçonnerie en Angleterre. Ce fait n'a donc sûrement été inventé qu'à cause de la date. Or, d'après la clef ci-dessus, le nombre 287, en additionnant les chiffres qui la composent, donne 17.

	2
	8
	7
Total..........	17

Le chiffre 17 signifie R, car l'R est la dix-septième lettre de l'alphabet ; mais qu'est-ce que la lettre R peut signifier d'autre que : Révolution ! Ce prétendu fait historique ne donne que ces deux notions : Révolution et Angleterre ! Voyez, c'est ainsi qu'il faut déchiffrer l'histoire de l'ordre pour être éclairé et pour découvrir les intentions des frères libres et égaux. La Révolution a donc été, d'après ce renseignement, leur première tendance, comme elle l'est encore aujourd'hui.

« En 926 les Francs-Maçons reçurent des privilèges du roi anglo-saxon Athelstan. »

L'Histoire ne parle pas de cet octroi, mais notre clef montre que la date 926 donne de nouveau le chiffre 17.

	9
	2
	6
Total..........	17

Le chiffre 17 signifie de nouveau R et cette notice historique indique derechef la Révolution.

« En 926 le prince Edwin fonda une grande Loge à York ; en 1358 Edwin III améliora les institutions de l'ordre. »

Voilà des faits nouveaux pour l'Histoire qui n'en a pas même soufflé

(1) Anfgeklärt, c'est-à-dire ayant subi l'influence de la Aufklärung, de la philosophie rationaliste de la seconde moitié du XVIII[e] siècle. (Note d'Otto Karmin).

(2) Freiheit des Willens, c'est-à-dire de libre arbitre (note d'O. K.).

(3) Dès 1790, la Mère Loge du Rite écossais avait déclaré suspendre ses travaux; en 1793, le Grand Orient de France suivit cet exemple. Il est vrai que cette suspension n'était que fictive, quoique pour d'autres raisons que celles avancées par l'auteur de la brochure. Cf Ch. Bernardin. Précis historique du Grand Orient de France jusqu'en 1805. Nancy. 1909, pp. 179-181.

mot, mieux, qui ignore l'existence de ces princes. Quant à nous, tout cela ne peut nous étonner, car 926, comme 1358, additionnés :

9	1
2	3
6	5
	8
Total........ 17	Total........ 17

donnent le chiffre aimé de 17, donc R ou la Révolution, comme unique préoccupation de toute l'histoire maçonnique.

« En 1718 (1), les Anglais procédaient à une grande réforme de la Franc-Maçonnerie. »

Le chiffre 1718, en additionnant, donne de nouveau 17.

1
7
1
8

Total.......... 17

et indique une fois de plus la Révolution.

Il est à noter que toutes ces indications font allusion à l'Angleterre ; ajouter que l'année 1646, lors du règne du malheureux roi Charles I, est la date de la proclamation de la soi-disant République anglaise (2). Cette date donne encore le chiffre 17 :

(1) La grande réforme ou plutôt la création de la franc-maçonnerie anglaise, date de l'année 1717; il est étonnant que l'auteur n'y ait vu deux R. mais il a préféré rester fidèle à son système des totaux numériques.

(2) Elle data, en réalité, de 1649.

Unumstösslicher Beweis,

dass

die Frei-Maurer

Jakobiner

und Schuld an allem Unheil in der Welt sind.

Nebst

menschenfreundlichen Vorschlägen.

gegen den Verfasser des Augustin und Numa

Cairo,

gedruckt unter den Pyramiden

5797

La brochure a 34 pages ; son format est de 16 1/2 sur 9 1/2 centimètres. Il en existe une deuxième édition, en deux tirages de 36 et de 42 pages, portant la date de 1797. Il ne nous a pas été possible de la voir.

Notre traduction désire surtout être fidèle ; en maint endroit elle a même sacrifié les exigences du style à l'exactitude du texte. Quelques notes complètent la traduction.

O. Karmin.

1
6
4
6

Total.......... 17

Si ce jeu des nombres — et pourquoi pas ? — est une clé ésotérique, il est curieux de constater que notre année 1943 donne aussi 17, c'est-à-dire R, c'est-à-dire Révolution.

« Pourquoi, continue l'auteur, la Franc-Maçonnerie transporte-t-elle en Angleterre tous les faits contenant son histoire ? » et il répond par cette remarque que, écrits en 1794, au moment où l'Angleterre se donnait l'apparence de soutenir l'Ordre contre la Révolution, ne laisse pas de manifester une pénétration, « ne serait-ce pas parce que là ELLE A DEJA UNE FOIS REALISE SON BUT ET CAUSE UNE REVOLUTION » ? Si on continuait cette soi-disant histoire de la Franc-Maçonnerie, il est certain que ce n'est plus l'Angleterre mais la France qui servirait de terrain aux événements de l'ordre. »

« Croyez-vous que les deux célèbres colonnes du temple de Salomon, auxquelles les Francs-Maçons attachent tant d'importance, que les colonnes J et B signifient « beauté» et « force » comme l'ordre le prétend ? Erreur ! C'est là encore une vulgaire tromperie, pour les notices historiques plus haut. J ne signifie rien d'autre que Insurrection et B Bellum. L' « Insurrection » et la « Guerre » sont les éléments des Jacobins pour accomplir la grande œuvre du 17, c'est-à-dire de la Révolution.

DÉMONSTRATION IRRÉFUTABLE

QUE

LES FRANCS-MAÇONS

SONT DES JACOBINS

ET QU'ILS SONT FAUTIFS DE TOUT LE MALHEUR

DANS LE MONDE

AVEC

DES PROJETS PHILANTHROPIQUES

CONTRE L'AUTEUR DE AUGUSTIN ET NUMA

AU CAIRE,

IMPRIMÉ SOUS LES PYRAMIDES

5797

Pour la même raison, les Francs-Maçons manœuvrent souvent avec 3 et 3. Or 3 par 3 font 9, et le chiffre 9, d'après notre clef, donne la lettre J, l'insurrection. C'est donc elle qui est la première colonne du temple à construire et elle indique assez clairement ce que sera le reste du bâtiment.

Même les noms que les Francs-Maçons donnent à ces colonnes doivent indiquer la même préoccupation, car les deux noms réunis contiennent ensemble 9 lettres, ce qui indique de nouveau J ou « l'insurrection ». De même le mot de passe du premier grade n'annonce rien d'autre que l'insurrection, c'est avec elle que la Franc-Maçonnerie doit se familiariser dès son entrée dans l'ordre. Qui sait si même l'ordre n'a choisi saint Jean pour patron qu'à cause de sa lettre initiale ; il se peut bien que les frères, en nommant saint Jean n'aient devant les yeux que la « Sancta Insurrectio ».

La deuxième colonne B montre le moyen dont pensent se servir les Francs-Maçons pour renverser tous les trônes dans le monde : c'est la guerre. On verra là clairement à quel point mes analyses son irréfutables. Près de la colonne B on montre l'étoile flamboyante munie d'un G (1), que signifie-t-elle ? Elle ramène de nouveau à Insurrection, car G est la septième et B la deuxième lettre de l'alphabet : 7 plus 2 égal 9, et 9 donne de nouveau la lettre J, et ainsi la seconde colonne, avec son étoile flamboyante, nous ramène au même but qu'indiquent les deux colonnes réunies : l'insurrection et la guerre ! L'expérience démontre à quel point mon argumentation est exacte. Les Jacobins n'ont-ils pas répandu la guerre sur toute la terre ? Et quel but ont-ils poursuivi en le faisant ? Nul autre que de troubler partout l'ordre et la tranquillité, de révolutionner les Etats et de répandre la liberté et l'égalité.

Cela leur est beaucoup facilité par le fait que partout où ils arrivent leurs frères francs-maçons les reçoivent à bras ouverts. Comment, sans cela, auraient-ils pu pénétrer en Italie et en Espagne, pays ainsi protégés par la nature ? Vous demanderez comment les Francs-Maçons rendent-ils accessibles des rochers inaccessibles ? Comment rendent-ils possible la prise de montagnes bien défendues et impossibles à escalader ? N'ayez souci ; les Francs-Maçons sont plus intelligents que vous le croyez ! Dans leurs ateliers secrets ils travaillent à des choses que le monde ne soupçonne même pas en rêve ! C'est là qu'ils ont dû faire plus d'une découverte qu'ils ont tenu cachée et qui actuellement, pendant la guerre, leur rend de signalés services. L'emploi des machines aérostatiques, les télégraphes, etc., tout cela provient des laboratoires secrets des Francs-Maçons, qui actuellement sortent du trésor de leurs inventions tout ce qui peut être utile à leurs frères. Si des choses cachées n'intervenaient, comment serait-il possible que les Jacobins soient toujours victorieux contre tous les ennemis qu'ils rencontrent sur les champs de bataille ? Qui sait quels mirages diaboliques ou autres inventions franc-maçonniques ont favorisé la marche à travers les Pyrénées et les Apennins (sic) ! Et doutez-vous que les Francs-Maçons favorisent partout où ils le peuvent les conquêtes des Jacobins ? PENSEZ A MAYENCE ! QUI A REMIS MAYENCE AUX FRANÇAIS ? C'ETAIENT LES FRANCS-MAÇONS. COMME VOUS POUVEZ LE LIRE DANS L'ALMANACH D'OR DE LA REVOLUTION ; ET CE QU'IL ECRIT, VOUS POUVEZ LE CROIRE SANS AUTRES (2).

Combien la Franc-Maçonnerie est entièrement destinée à la Révolution, cela ressort finalement de ceci qu'on n'a même pas oublié d'y adapter quant au nombre de leurs lettres les 3 mots de passe des 3 grades. Les 3 mots de passe dans les 3 grades se composent de 7 lettres et indiquent ainsi de nouveau l'R d'or, que le Franc-Maçon ne doit jamais perdre de vue.

Afin de satisfaire aux exigences de la justice comme à celles de la philanthropie, j'ai déjà proposé d'exiler les Francs-Maçons. Mais ne croyez pas que cela soit suffisant. Même si tous les Francs-Maçons quittent le sol national, l'ordre continuera à fonctionner en secret. D'abord, qui est-ce qui connaît « tous » les Frères ? Qu'il n'y en ait qu'un seul qui reste au pays, l'ordre y conservera toute son influence. D'AILLEURS, L'ORDRE N'A-T-IL PAS DEJA REPANDU PARTOUT SES PRINCIPES ET EDUQUE DES ADHERENTS PARMI LES PROFANES ? SOYEZ CERTAINS QU'IL Y A ASSEZ D'HOMMES QUI SONT DE VERITABLES FRANCS-MAÇONS D'APRES LEURS PRINCIPES SANS AVOIR ETE INITIES DANS L'ORDRE ! C'est là un des coups rusés des Francs-Maçons qui croient ainsi rendre indéracinable leur doctrine. Mais la ruse humaine doit être vaincue par la sagesse humaine : là encore il y a un moyen pour contrecarrer leurs plans.

(1) Dans Die zwo Schwestern P... und W... oder neu entdecktes Freymaurer- und Revolutionssystem. 1796 (Les deux sœurs Prague et Vienne, ou système nouvellement découvert de la franc-maçonnerie et de la révolution par Aloys Hoffmann), on lit à propos de la lettre G (p. 329) : « Quelques-uns pensent qu'elle signifie Dieu (Gott en allemand). Mais l'allemand seul a dans ce mot la lettre initiale G. Or comme cette lettre est inscrite dans l'étoile flamboyante de toutes les loges de toutes les nations, elle doit avoir une signification différente. Ce qui est certain, c'est qu'elle signifie déisme ou athéisme. Quelle langue humaine ont-ils choisie pour y trouver ce mot commençant par G ? Voilà leur secret. »

(2) Le « Revolutionsalmanach », fameuse publication contre-révolutionnaire, par Heinrich Ottokar Reichard (1751-1828). In-16, 1793-1794-1795, paru à Gœttingen.

Vous savez qu'il a existé, et qu'il existe encore, une « Inquisition », fondée pour le maintien de la religion et pour l'extermination de ses adversaires. Vous n'ignorez pas non plus à quel point, dans les temps passés, elle a été utile pour maintenir la religion et pour la préserver d'être falsifiée. En faveur de la religion elle ne peut plus être utilisée, car celle-ci — que Dieu le pardonne aux Francs-Maçons — touche à sa fin. Les philosophes ont formé un parti avec les Francs-Maçons ; ils nomment la Raison leur bon Dieu et placent la loi en eux au-dessus de la loi révélée par Dieu, en dehors d'eux. Les Francs-Maçons ont commencé ce jeu de ruiner la religion en parlant sans cesse de tolérance, et en acceptant dans leurs guildes toutes les sectes et tous les irréligieux ; mais dès le commencement on pouvait deviner où cela devait amener ; car celui qui prend sa religion et ses convictions au sérieux ne peut pas supporter indifféremment d'être assis à côté d'un incrédule, soit à l'église, soit dans la Loge. Maintenant on en est arrivé là que rien ne peut plus venir en aide à la religion. Or, si nous ne voulons pas que les bases de l'Etat soient minées de la même manière que malheureusement l'ont été celles de la religion, alors il n'est que temps de prendre des mesures défensives contre lesmenées des Francs-Maçons. Et m'est avis qu'il n'y a pas de meilleur moyen que celui-ci qui, dans une autre occasion, a montré son efficacité : j'ai nommé « l'Inquisition ».

Pourquoi n'établirait-on pas une inquisition pour raison d'Etat aussi importante, d'autant plus qu'elle me paraît être le seul moyen encore utile et efficace. Car si — et je ne doute pas que cela arrive bientôt — si les Francs-Maçons sont envoyés en exil, qui fera attention pour qu'il n'en rentre point ? Qui cherchera à établir si l'un ou l'autre, malgré tout, n'est pas infecté des principes maçonniques ? En effet une inquisition politique est à présent chose indispensable ; ce qui, de nos jours, a été introduit de semblable est insuffisant, car ce n'est pas une inquisition complète ! Je ne peux faire de proposition plus importante que celle de ne pas retarder cette organisation.

Ce qui importera surtout, c'est de composer ce tribunal de personnes d'un patriotisme reconnu. Sans hésitation je proposerais comme grand-inquisiteur le philanthropique et patriotique Aloys Hoffmann (1) à Vienne, si je n'avais remarqué que ce philanthrope patriote a une très bonne opinion des Francs-Maçons. Mais, afin de ne pas médire de cet homme vraiment éminent et précautionneux, je dois ajouter de suite comment je m'explique ce fait : le digne Aloys Hoffmann sait combien d'hommes notables sont Francs-Maçons, mais il n'est pas un sans-culotte qui médirait de personnages haut placés et importants ; il cherche au contraire à prouver son « pur » patriotisme par une conduite déférente et humble vis-à-vis des hauts personnages — au risque même de se voir traité de vil flagorneur par les Jacobins ; c'est pourquoi, probablement, il s'est abstenu de donner ses vraies opinions sur la Franc-Maçonnerie pour ne pas froisser ou pour ne pas être considéré comme un sans-culotte. Mais dès que les souverains auront rendu publique leur opinion sur l'ordre des Francs-Maçons ce qu'ils auront établi le tribunal de l'Inquisition, je ne doute pas qu'il modifiera son opinion publique et qu'il s'acquittera, avec le zèle philanthropique qu'on lui connaît, de la fonction de grand-inquisiteur !

L'Allemagne, d'ailleurs, possède encore assez de patriotes pour en faire les assesseurs du tribunal de l'Inquisition. Qui ne songerait pas tout de suite à l'éditeur sagace et pacifique du « Politisches Journal » (2) et à l'éditeur du « Revolutions-Almanach » (3), homme aussi pénétré de l'amour pur de la vérité que de patriotisme zélé ? Leurs noms brillent dans les annales de l'amour « sage » de la patrie ! Voilà les hommes qui devraient composer le tribunal inquisitorial et bientôt l'hérésie politique serait exterminée. Alors il ne manquerait pas non plus d'hommes qui s'adonneraient à la « vénérable » affaire (das ehrwürdige Geschäft) de renseigner l'Inquisition, et qui en étendraient le champ d'activité. Et les journaux de nos patriotes ? Ils parleraient sans crainte, défendus alors par le tribunal de l'Inquisition contre toutes les persécutions et injures. Ils ne redouteraient pas alors de porter ouvertement sur leur front un nom qui les caractérise. Pourquoi alors hésiteraient-ils d'appeler la « Revue viennoise mensuelle » (Wiener Monatischrift) « Revue mensuelle de l'Inquisition », de nommer le « Journal politique » (Politisches Journal) « Journal de l'Inquisition », d'intituler l' « Almanach de la Révolution » (Revolutions-Almanach) l' « Almanach de l'Inquisition », etc., etc. Oh ! ce qu'on peut prévoir, c'est que tout sera alors à sa bonne place !

J'ai rempli mon devoir. Je vous ai démontré dans quel danger vous vous trouvez, je vous ai fait des propositions. Comment pouvez-vous vous en écarter ? Ecoutez ma voix, suivez mes paroles, alors tout ira bien sur terre !

DIXI ET ANIMAM SERVAVI !

Robert VALLERY-RADOT.

(1) Aloys Hoffmann, le fameux espion d'Etat de l'empereur Léopold II (note d'O. K.).
(2) Reichard.
(3) C'était également Reichard.

mot, mieux, qui ignore l'existence de ces princes. Quant à nous, tout cela ne peut nous étonner, car 926, comme 1358, additionnés :

9	1
2	3
6	5
	8
Total........ 17	Total........ 17

donnent le chiffre aimé de 17, donc R ou la Révolution, comme unique préoccupation de toute l'histoire maçonnique.

« En 1718 (1), les Anglais procédaient à une grande réforme de la Franc-Maçonnerie. »

Le chiffre 1718, en additionnant, donne de nouveau 17.

1
7
1
8
Total.......... 17

et indique une fois de plus la Révolution.

Il est à noter que toutes ces indications font allusion à l'Angleterre ; ajouter que l'année 1646, lors du règne du malheureux roi Charles I, est la date de la proclamation de la soi-disant République anglaise (2). Cette date donne encore le chiffre 17 :

1
6
4
6
Total.......... 17

Si ce jeu des nombres — et pourquoi pas ? — est une clé ésotérique, il est curieux de constater que notre année 1943 donne aussi 17, c'est-à-dire R, c'est-à-dire Révolution.

« Pourquoi, continue l'auteur, la Franc-Maçonnerie transporte-t-elle en Angleterre tous les faits contenant son histoire ? » et il répond par cette remarque que, écrits en 1794, au moment où l'Angleterre se donnait l'apparence de soutenir l'Ordre contre la Révolution, ne laisse pas de manifester une pénétration, « ne serait-ce pas parce que là ELLE A DEJA UNE FOIS REALISE SON BUT ET CAUSE UNE REVOLUTION » ? Si on continuait cette soi-disant histoire de la Franc-Maçonnerie, il est certain que ce n'est plus l'Angleterre mais la France qui servirait de terrain aux événements de l'ordre. »

« Croyez-vous que les deux célèbres colonnes du temple de Salomon, auxquelles les Francs-Maçons attachent tant d'importance, que les colonnes J et B signifient « beauté » et « force » comme l'ordre le prétend ? Erreur ! C'est là encore une vulgaire tromperie, pour les notices historiques plus haut. J ne signifie rien d'autre que Insurrection et B Bellum. L' « Insurrection » et la « Guerre » sont les éléments des Jacobins pour accomplir la grande œuvre du 17, c'est-à-dire de la Révolution.

(1) La grande réforme ou plutôt la création de la franc-maçonnerie anglaise, date de l'année 1717; il est étonnant que l'auteur n'y ait vu deux R. mais il a préféré rester fidèle à son système des totaux numériques.
(2) Elle data, en réalité, de 1649.

Unumstössliches Beweis,

dass

die Frei-Maurer

Jakobiner

und Schuld an allem Unheil in der Welt sind.

Nebst

menschenfreundlichen Vorschlägen.

gegen den Verfasser des Augustin und Numa

Cairo,

gedruckt unter den Pyramiden

5797

La brochure a 34 pages; son format est de 16 1/2 sur 9 1/2 centimètres. Il en existe une deuxième édition, en deux tirages de 36 et de 42 pages, portant la date de 1797. Il ne nous a pas été possible de la voir.

Notre traduction désire surtout être fidèle; en maint endroit elle a même sacrifié les exigences du style à l'exactitude du texte. Quelques notes complètent la traduction.

O. Karmin.

DÉMONSTRATION IRRÉFUTABLE

QUE

LES FRANCS-MAÇONS

SONT DES JACOBINS

ET QU'ILS SONT FAUTIFS DE TOUT LE MALHEUR

DANS LE MONDE

AVEC

DES PROJETS PHILANTHROPIQUES

CONTRE L'AUTEUR DE AUGUSTIN ET NUMA

AU CAIRE,

IMPRIMÉ SOUS LES PYRAMIDES

5797

Pour la même raison, les Francs-Maçons manœuvrent souvent avec 3 et 3. Or 3 par 3 font 9, et le chiffre 9, d'après notre clef, donne la lettre J, l'insurrection. C'est donc elle qui est la première colonne du temple à construire et elle indique assez clairement ce que sera le reste du bâtiment.

Même les noms que les Francs-Maçons donnent à ces colonnes doivent indiquer la même préoccupation, car les deux noms réunis contiennent ensemble 9 lettres, ce qui indique de nouveau J ou « l'insurrection ». De même le mot de passe du premier grade n'annonce rien d'autre que l'insurrection, c'est avec elle que la Franc-Maçonnerie doit se familiariser dès son entrée dans l'ordre. Qui sait si même l'ordre n'a choisi saint Jean pour patron qu'à cause de sa lettre initiale ; il se peut bien que les frères, en nommant saint Jean n'aient devant les yeux que la « Sancta Insurrectio » ,

La deuxième colonne B montre le moyen dont pensent se servir les Francs-Maçons pour renverser tous les trônes dans le monde : c'est la guerre. On verra là clairement à quel point mes analyses son irréfutables. Près de la colonne B on montre l'étoile flamboyante munie d'un G (1), que signifie-t-elle ? Elle ramène de nouveau à Insurrection, car G est la septième et B la deuxième lettre de l'alphabet : 7 plus 2 égal 9, et 9 donne de nouveau la lettre J, et ainsi la seconde colonne, avec son étoile flamboyante, nous ramène au même but qu'indiquent les deux colonnes réunies : l'insurrection et la guerre ! L'expérience démontre à quel point mon argumentation est exacte. Les Jacobins n'ont-ils pas répandu la guerre sur toute la terre ? Et quel but ont-ils poursuivi en le faisant ? Nul autre que de troubler partout l'ordre et la tranquillité, de révolutionner les Etats et de répandre la liberté et l'égalité.

Cela leur est beaucoup facilité par le fait que partout où ils arrivent leurs frères francs-maçons les reçoivent à bras ouverts. Comment, sans cela, auraient-ils pu pénétrer en Italie et en Espagne, pays ainsi protégés par la nature ? Vous demanderez comment les Francs-Maçons rendent-ils accessibles des rochers inaccessibles ? Comment rendent-ils possible la prise de montagnes bien défendues et impossibles à escalader ? N'ayez souci ; les Francs-Maçons sont plus intelligents que vous le croyez ! Dans leurs ateliers secrets ils travaillent à des choses que le monde ne soupçonne même pas en rêve ! C'est là qu'ils ont dû faire plus d'une découverte qu'ils ont tenu cachée et qui actuellement, pendant la guerre, leur rend de signalés services. L'emploi des machines aérostatiques, les télégraphes, etc., tout cela provient des laboratoires secrets des Francs-Maçons, qui actuellement sortent du trésor de leurs inventions tout ce qui peut être utile à leurs frères. Si des choses cachées n'intervenaient, comment serait-il possible que les Jacobins soient toujours victorieux contre tous les ennemis qu'ils rencontrent sur les champs de bataille ? Qui sait quels mirages diaboliques ou autres inventions franc-maçonniques ont favorisé la marche à travers les Pyrénées et les Apennins (sic) ! Et doutez-vous que les Francs-Maçons favorisent partout où ils le peuvent les conquêtes des Jacobins ? PENSEZ A MAYENCE ! QUI A REMIS MAYENCE AUX FRANÇAIS ? C'ETAIENT LES FRANCS-MAÇONS. COMME VOUS POUVEZ LE LIRE DANS L'ALMANACH D'OR DE LA REVOLUTION ; ET CE QU'IL ECRIT, VOUS POUVEZ LE CROIRE SANS AUTRES (2).

Combien la Franc-Maçonnerie est entièrement destinée à la Révolution, cela ressort finalement de ceci qu'on n'a même pas oublié d'y adapter quant au nombre de leurs lettres les 3 mots de passe des 3 grades. Les 3 mots de passe dans les 3 grades se composent de 7 lettres et indiquent ainsi de nouveau l'R d'or, que le Franc-Maçon ne doit jamais perdre de vue.

Afin de satisfaire aux exigences de la justice comme à celles de la philanthropie, j'ai déjà proposé d'exiler les Francs-Maçons. Mais ne croyez pas que cela soit suffisant. Même si tous les Francs-Maçons quittent le sol national, l'ordre continuera à fonctionner en secret. D'abord, qui est-ce qui connaît « tous » les Frères ? Qu'il n'y en ait qu'un seul qui reste au pays, l'ordre y conservera toute son influence. D'AILLEURS, L'ORDRE N'A-T-IL PAS DEJA REPANDU PARTOUT SES PRINCIPES ET EDUQUE DES ADHERENTS PARMI LES PROFANES ? SOYEZ CERTAINS QU'IL Y A ASSEZ D'HOMMES QUI SONT DE VERITABLES FRANCS-MAÇONS D'APRES LEURS PRINCIPES SANS AVOIR ETE INITIES DANS L'ORDRE ! C'est là un des coups rusés des Francs-Maçons qui croient ainsi rendre indéracinable leur doctrine. Mais la ruse humaine doit être vaincue par la sagesse humaine : là encore il y a un moyen pour contrecarrer leurs plans.

(1) Dans Die zwo Schwestern P... und W... oder neu entdecktes Freymaurer- und Revolutionssystem. 1796 (Les deux sœurs Prague et Vienne, ou système nouvellement découvert de la franc-maçonnerie et de la révolution par Aloys Hoffmann), on lit à propos de la lettre G (p. 329) : « Quelques-uns pensent qu'elle signifie Dieu (Gott en allemand). Mais l'allemand seul a dans ce mot la lettre initiale G. Or comme cette lettre est inscrite dans l'étoile flamboyante de toutes les loges de toutes les nations, elle doit avoir une signification différente. Ce qui est certain, c'est qu'elle signifie déisme ou athéisme. Quelle langue humaine ont-ils choisie pour y trouver ce mot commençant par G ? Voilà leur secret. »

(2) Le « Revolutionsalmanach », fameuse publication contre-révolutionnaire, par Heinrich Ottokar Reichard (1751-1828). In-16, 1793-1794-1795, paru à Gœttingen.

Vous savez qu'il a existé, et qu'il existe encore, une « Inquisition », fondée pour le maintien de la religion et pour l'extermination de ses adversaires. Vous n'ignorez pas non plus à quel point, dans les temps passés, elle a été utile pour maintenir la religion et pour la préserver d'être falsifiée. En faveur de la religion elle ne peut plus être utilisée, car celle-ci — que Dieu le pardonne aux Francs-Maçons — touche à sa fin. Les philosophes ont formé un parti avec les Francs-Maçons ; ils nomment la Raison leur bon Dieu et placent la loi en eux au-dessus de la loi révélée par Dieu, en dehors d'eux. Les Francs-Maçons ont commencé ce jeu de ruiner la religion en parlant sans cesse de tolérance, et en acceptant dans leurs guildes toutes les sectes et tous les irréligieux ; mais dès le commencement on pouvait deviner où cela devait amener ; car celui qui prend sa religion et ses convictions au sérieux ne peut pas supporter indifféremment d'être assis à côté d'un incrédule, soit à l'église, soit dans la Loge. Maintenant on en est arrivé là que rien ne peut plus venir en aide à la religion. Or, si nous ne voulons pas que les bases de l'Etat soient minées de la même manière que malheureusement l'ont été celles de la religion, alors il n'est que temps de prendre des mesures défensives contre lesmenées des Francs-Maçons. Et m'est avis qu'il n'y a pas de meilleur moyen que celui-ci qui, dans une autre occasion, a montré son efficacité : j'ai nommé « l'Inquisition ».

Pourquoi n'établirait-on pas une inquisition pour raison d'Etat aussi importante, d'autant plus qu'elle me paraît être le seul moyen encore utile et efficace. Car si — et je ne doute pas que cela arrive bientôt — si les Francs-Maçons sont envoyés en exil, qui fera attention pour qu'il n'en rentre point ? Qui cherchera à établir si l'un ou l'autre, malgré tout, n'est pas infecté des principes maçonniques ? En effet, une inquisition politique est à présent chose indispensable ; ce qui, de nos jours, a été introduit de semblable est insuffisant, car ce n'est pas une inquisition complète ! Je ne peux faire de proposition plus importante que celle de ne pas retarder cette organisation.

Ce qui importera surtout, c'est de composer ce tribunal de personnes d'un patriotisme reconnu. Sans hésitation je proposerais comme grand-inquisiteur le philanthropique et patriotique Aloys Hoffmann (1) à Vienne, si je n'avais remarqué que ce philanthrope patriote a une très bonne opinion des Francs-Maçons. Mais, afin de ne pas médire de cet homme vraiment éminent et précautionneux, je dois ajouter de suite comment je m'explique ce fait : le digne Aloys Hoffmann sait combien d'hommes notables sont Francs-Maçons, mais il n'est pas un sans-culotte qui médirait de personnages haut placés et importants ; il cherche au contraire à prouver son « pur » patriotisme par une conduite déférente et humble vis-à-vis des hauts personnages — au risque même de se voir traité de vil flagorneur par les Jacobins ; c'est pourquoi, probablement, il s'est abstenu de donner ses vraies opinions sur la Franc-Maçonnerie pour ne pas froisser ou pour ne pas être considéré comme un sans-culotte. Mais dès que les souverains auront rendu publique leur opinion sur l'ordre des Francs-Maçons ce qu'ils auront établi le tribunal de l'Inquisition, je ne doute pas qu'il modifiera son opinion publique et qu'il s'acquittera, avec le zèle philanthropique qu'on lui connaît, de la fonction de grand-inquisiteur !

L'Allemagne, d'ailleurs, possède encore assez de patriotes pour en faire les assesseurs du tribunal de l'Inquisition. Qui ne songerait pas tout de suite à l'éditeur sagace et pacifique du « Politisches Journal » (2) et à l'éditeur du « Revolutions-Almanach » (3), homme aussi pénétré de l'amour pur de la vérité que de patriotisme zélé ? Leurs noms brillent dans les annales de l'amour « sage » de la patrie ! Voilà les hommes qui devraient composer le tribunal inquisitorial et bientôt l'hérésie politique serait exterminée. Alors il ne manquerait pas non plus d'hommes qui s'adonneraient à la « vénérable » affaire (das ehrwürdige Geschäft) de renseigner l'Inquisition, et qui en étendraient le champ d'activité. Et les journaux de nos patriotes ? Ils parleraient sans crainte, défendus alors par le tribunal de l'Inquisition contre toutes les persécutions et injures. Ils ne redouteraient pas alors de porter ouvertement sur leur front un nom qui les caractérise. Pourquoi alors hésiteraient-ils d'appeler la « Revue viennoise mensuelle » (Wiener Monatischrift) « Revue mensuelle de l'Inquisition », de nommer le « Journal politique » (Politisches Journal) « Journal de l'Inquisition », d'intituler l' « Almanach de la Révolution » (Revolutions-Almanach) l' « Almanach de l'Inquisition », etc., etc. Oh ! ce qu'on peut prévoir, c'est que tout sera alors à sa bonne place !

J'ai rempli mon devoir. Je vous ai démontré dans quel danger vous vous trouvez, je vous ai fait des propositions. Comment pouvez-vous vous en écarter ? Ecoutez ma voix, suivez mes paroles, alors tout ira bien sur terre !

DIXI ET ANIMAM SERVAVI !

Robert VALLERY-RADOT.

(1) Aloys Hoffmann, le fameux espion d'Etat de l'empereur Léopold II (note d'O. K.).
(2) Reichard.
(3) C'était également Reichard.

mot, mieux, qui ignore l'existence de ces princes. Quant à nous, tout cela ne peut nous étonner, car 926, comme 1358, additionnés :

9	1
2	3
6	5
	8
Total........ 17	Total........ 17

donnent le chiffre aimé de 17, donc R ou la Révolution, comme unique préoccupation de toute l'histoire maçonnique.

« En 1718 (1), les Anglais procédaient à une grande réforme de la Franc-Maçonnerie. »

Le chiffre 1718, en additionnant, donne de nouveau 17.

1
7
1
8

Total.......... 17

et indique une fois de plus la Révolution.

Il est à noter que toutes ces indications font allusion à l'Angleterre ; ajouter que l'année 1646, lors du règne du malheureux roi Charles I, est la date de la proclamation de la soi-disant République anglaise (2). Cette date donne encore le chiffre 17 :

(1) La grande réforme ou plutôt la création de la franc-maçonnerie anglaise, date de l'année 1717; il est étonnant que l'auteur n'y ait vu deux R. mais il a préféré rester fidèle à son système des totaux numériques.
(2) Elle date, en réalité, de 1649.

1
6
4
6

Total.......... 17

Si ce jeu des nombres — et pourquoi pas ? — est une clé ésotérique, il est curieux de constater que notre année 1943 donne aussi 17, c'est-à-dire R, c'est-à-dire Révolution.

« Pourquoi, continue l'auteur, la Franc-Maçonnerie transporte-t-elle en Angleterre tous les faits contenant son histoire ? » et il répond par cette remarque que, écrits en 1794, au moment où l'Angleterre se donnait l'apparence de soutenir l'Ordre contre la Révolution, ne laisse pas de manifester une pénétration, « ne serait-ce pas parce que là ELLE A DEJA UNE FOIS REALISE SON BUT ET CAUSE UNE REVOLUTION » ? Si on continuait cette soi-disant histoire de la Franc-Maçonnerie, il est certain que ce n'est plus l'Angleterre mais la France qui servirait de terrain aux événements de l'ordre. »

« Croyez-vous que les deux célèbres colonnes du temple de Salomon, auxquelles les Francs-Maçons attachent tant d'importance, que les colonnes J et B signifient « beauté» et « force » comme l'ordre le prétend ? Erreur ! C'est là encore une vulgaire tromperie, pour les notices historiques plus haut. J ne signifie rien d'autre que Insurrection et B Bellum. L' « Insurrection » et la « Guerre » sont les éléments des Jacobins pour accomplir la grande œuvre du 17, c'est-à-dire de la Révolution.

Unumstösslicher Beweis,

dass

die Frei-Maurer

Jakobiner

und Schuld an allem Unheil in der Welt sind.

Nebst

menschenfreundlichen Vorschlägen.

gegen den Verfasser des Augustin und Numa

Cairo,

gedruckt unter den Pyramiden

5797

La brochure a 34 pages; son format est de 16 1/2 sur 9 1/2 centimètres. Il en existe une deuxième édition, en deux tirages de 36 et de 42 pages, portant la date de 1797. Il ne nous a pas été possible de la voir.

Notre traduction désire surtout être fidèle; en maint endroit elle a même sacrifié les exigences du style à l'exactitude du texte. Quelques notes complètent la traduction.

O. Kasmin.

DÉMONSTRATION IRRÉFUTABLE

QUE

LES FRANCS-MAÇONS

SONT DES JACOBINS

ET QU'ILS SONT FAUTIFS DE TOUT LE MALHEUR

DANS LE MONDE

AVEC

DES PROJETS PHILANTHROPIQUES

CONTRE L'AUTEUR DE AUGUSTIN ET NUMA

AU CAIRE,

IMPRIMÉ SOUS LES PYRAMIDES

5797

Pour la même raison, les Francs-Maçons manœuvrent souvent avec 3 et 3. Or 3 par 3 font 9, et le chiffre 9, d'après notre clef, donne la lettre J, l'insurrection. C'est donc elle qui est la première colonne du temple à construire et elle indique assez clairement ce que sera le reste du bâtiment.

Même les noms que les Francs-Maçons donnent à ces colonnes doivent indiquer la même préoccupation, car les deux noms réunis contiennent ensemble 9 lettres, ce qui indique de nouveau J ou « l'insurrection ». De même le mot de passe du premier grade n'annonce rien d'autre que l'insurrection, c'est avec elle que la Franc-Maçonnerie doit se familiariser dès son entrée dans l'ordre. Qui sait si même l'ordre n'a choisi saint Jean pour patron qu'à cause de sa lettre initiale ; il se peut bien que les frères, en nommant saint Jean n'aient devant les yeux que la « Sancta Insurrectio ».

La deuxième colonne B montre le moyen dont pensent se servir les Francs-Maçons pour renverser tous les trônes dans le monde : c'est la guerre. On verra là clairement à quel point mes analyses son irréfutables. Près de la colonne B on montre l'étoile flamboyante munie d'un G (1), que signifie-t-elle ? Elle ramène de nouveau à Insurrection, car G est la septième et B la deuxième lettre de l'alphabet : 7 plus 2 égal 9, et 9 donne de nouveau la lettre J, et ainsi la seconde colonne, avec son étoile flamboyante, nous ramène au même but qu'indiquent les deux colonnes réunies : l'insurrection et la guerre ! L'expérience démontre à quel point mon argumentation est exacte. Les Jacobins n'ont-ils pas répandu la guerre sur toute la terre ? Et quel but ont-ils poursuivi en le faisant ? Nul autre que de troubler partout l'ordre et la tranquillité, de révolutionner les Etats et de répandre la liberté et l'égalité.

Cela leur est beaucoup facilité par le fait que partout où ils arrivent leurs frères francs-maçons les reçoivent à bras ouverts. Comment, sans cela, auraient-ils pu pénétrer en Italie et en Espagne, pays ainsi protégés par la nature ? Vous demanderez comment les Francs-Maçons rendent-ils accessibles des rochers inaccessibles ? Comment rendent-ils possible la prise de montagnes bien défendues et impossibles à escalader ? N'ayez souci ; les Francs-Maçons sont plus intelligents que vous le croyez ! Dans leurs ateliers secrets ils travaillent à des choses que le monde ne soupçonne même pas en rêve ! C'est là qu'ils ont dû faire plus d'une découverte qu'ils ont tenu cachée et qui actuellement, pendant la guerre, leur rend de signalés services. L'emploi des machines aérostatiques, les télégraphes, etc., tout cela provient des laboratoires secrets des Francs-Maçons, qui actuellement sortent du trésor de leurs inventions tout ce qui peut être utile à leurs frères. Si des choses cachées n'intervenaient, comment serait-il possible que les Jacobins soient toujours victorieux contre tous les ennemis qu'ils rencontrent sur les champs de bataille ? Qui sait quels mirages diaboliques ou autres inventions franc-maçonniques ont favorisé la marche à travers les Pyrénées et les Apennins (sic) ! Et doutez-vous que les Francs-Maçons favorisent partout où ils le peuvent les conquêtes des Jacobins ? PENSEZ A MAYENCE ! QUI A REMIS MAYENCE AUX FRANÇAIS ? C'ETAIENT LES FRANCS-MAÇONS, COMME VOUS POUVEZ LE LIRE DANS L'ALMANACH D'OR DE LA REVOLUTION ; ET CE QU'IL ECRIT, VOUS POUVEZ LE CROIRE SANS AUTRES (2).

Combien la Franc-Maçonnerie est entièrement destinée à la Révolution, cela ressort finalement de ceci qu'on n'a même pas oublié d'y adapter quant au nombre de leurs lettres les 3 mots de passe des 3 grades. Les 3 mots de passe dans les 3 grades se composent de 7 lettres et indiquent ainsi de nouveau l'R d'or, que le Franc-Maçon ne doit jamais perdre de vue.

Afin de satisfaire aux exigences de la justice comme à celles de la philanthropie, j'ai déjà proposé d'exiler les Francs-Maçons. Mais ne croyez pas que cela soit suffisant. Même si tous les Francs-Maçons quittent le sol national, l'ordre continuera à fonctionner en secret. D'abord, qui est-ce qui connaît « tous » les Frères ? Qu'il n'y en ait qu'un seul qui reste au pays, l'ordre y conservera toute son influence. D'AILLEURS, L'ORDRE N'A-T-IL PAS DEJA REPANDU PARTOUT SES PRINCIPES ET EDUQUE DES ADHERENTS PARMI LES PROFANES ? SOYEZ CERTAINS QU'IL Y A ASSEZ D'HOMMES QUI SONT DE VERITABLES FRANCS-MAÇONS D'APRES LEURS PRINCIPES SANS AVOIR ETE INITIES DANS L'ORDRE ! C'est là un des coups rusés des Francs-Maçons qui croient ainsi rendre indéracinable leur doctrine. Mais la ruse humaine doit être vaincue par la sagesse humaine : là encore il y a un moyen pour contrecarrer leurs plans.

Vous savez qu'il a existé, et qu'il existe encore, une « Inquisition », fondée pour le maintien de la religion et pour l'extermination de ses adversaires. Vous n'ignorez pas non plus à quel point, dans les temps passés, elle a été utile pour maintenir la religion et pour la préserver d'être falsifiée. En faveur de la religion elle ne peut plus être utilisée, car celle-ci — que Dieu le pardonne aux Francs-Maçons — touche à sa fin. Les philosophes ont formé un parti avec les Francs-Maçons ; ils nomment la Raison leur bon Dieu et placent la loi en eux au-dessus de la loi révélée par Dieu, en dehors d'eux. Les Francs-Maçons ont commencé ce jeu de ruiner la religion en parlant sans cesse de tolérance, et en acceptant dans leurs guildes toutes les sectes et tous les irréligieux ; mais dès le commencement on pouvait deviner où cela devait amener ; car celui qui prend sa religion et ses convictions au sérieux ne peut pas supporter indifféremment d'être assis à côté d'un incrédule, soit à l'église, soit dans la Loge. Maintenant on en est arrivé là que rien ne peut plus venir en aide à la religion. Or, si nous ne voulons pas que les bases de l'Etat soient minées de la même manière que malheureusement l'ont été celles de la religion, alors il n'est que temps de prendre des mesures défensives contre lesmenées des Francs-Maçons. Et m'est avis qu'il n'y a pas de meilleur moyen que celui-ci qui, dans une autre occasion, a montré son efficacité : j'ai nommé « l'Inquisition ».

Pourquoi n'établirait-on pas une inquisition pour raison d'Etat aussi importante, d'autant plus qu'elle me paraît être le seul moyen encore utile et efficace. Car si — et je ne doute pas que cela arrive bientôt — si les Francs-Maçons sont envoyés en exil, qui fera attention pour qu'il n'en rentre point ? Qui cherchera à établir si l'un ou l'autre, malgré tout, n'est pas infecté des principes maçonniques ? En effet une inquisition politique est à présent chose indispensable ; ce qui, de nos jours, a été introduit de semblable est insuffisant, car ce n'est pas une inquisition complète ! Je ne peux faire de proposition plus importante que celle de ne pas retarder cette organisation.

Ce qui importera surtout, c'est de composer ce tribunal de personnes d'un patriotisme reconnu. Sans hésitation je proposerais comme grand-inquisiteur le philanthropique et patriotique Aloys Hoffmann (1) à Vienne, si je n'avais remarqué que ce philanthrope patriote a une très bonne opinion des Francs-Maçons. Mais, afin de ne pas médire de cet homme vraiment éminent et précautionneux, je dois ajouter de suite comment je m'explique ce fait : le digne Aloys Hoffmann sait combien d'hommes notables sont Francs-Maçons, mais il n'est pas un sans-culotte qui médirait de personnages haut placés et importants ; il cherche au contraire à prouver son « pur » patriotisme par une conduite déférente et humble vis-à-vis des hauts personnages — au risque même de se voir traité de vil flagorneur par les Jacobins ; c'est pourquoi, probablement, il s'est abstenu de donner ses vraies opinions sur la Franc-Maçonnerie pour ne pas froisser ou pour ne pas être considéré comme un sans-culotte. Mais dès que les souverains auront rendu publique leur opinion sur l'ordre des Francs-Maçons ce qu'ils auront établi le tribunal de l'Inquisition, je ne doute pas qu'il modifiera son opinion publique et qu'il s'acquittera, avec le zèle philanthropique qu'on lui connaît, de la fonction de grand-inquisiteur !

L'Allemagne, d'ailleurs, possède encore assez de patriotes pour en faire les assesseurs du tribunal de l'Inquisition. Qui ne songerait pas tout de suite à l'éditeur sagace et pacifique du « Politisches Journal » (2) et à l'éditeur du « Revolutions-Almanach » (3), homme aussi pénétré de l'amour pur de la vérité que de patriotisme zélé ? Leurs noms brillent dans les annales de l'amour « sage » de la patrie ! Voilà les hommes qui devraient composer le tribunal inquisitorial et bientôt l'hérésie politique serait exterminée. Alors il ne manquerait pas non plus d'hommes qui s'adonneraient à la « vénérable » affaire (das ehrwürdige Geschäft) de renseigner l'Inquisition, et qui en étendraient le champ d'activité. Et les journaux de nos patriotes ? Ils parleraient sans crainte, défendus alors par le tribunal de l'Inquisition contre toutes les persécutions et injures. Ils ne redouteraient pas alors de porter ouvertement sur leur front un nom qui les caractérise. Pourquoi alors hésiteraient-ils d'appeler la « Revue viennoise mensuelle » (Wiener Monatischrift) « Revue mensuelle de l'Inquisition », de nommer le « Journal politique » (Politisches Journal) « Journal de l'Inquisition », d'intituler l' « Almanach de la Révolution » (Revolutions-Almanach) l' « Almanach de l'Inquisition », etc., etc. Oh ! ce qu'on peut prévoir, c'est que tout sera alors à sa bonne place !

J'ai rempli mon devoir. Je vous ai démontré dans quel danger vous vous trouvez, je vous ai fait des propositions. Comment pouvez-vous vous en écarter ? Ecoutez ma voix, suivez mes paroles, alors tout ira bien sur terre !

DIXI ET ANIMAM SERVAVI !

Robert VALLERY-RADOT.

---

(1) Dans Die zwo Schwestern P... und W... oder neu entdecktes Freymaurer- und Revolutionssystem. 1796 (Les deux sœurs Prague et Vienne, ou système nouvellement découvert de la franc-maçonnerie et de la révolution par Aloys Hoffmann), on lit à propos de la lettre G (p. 329) : « Quelques-uns pensent qu'elle signifie Dieu (Gott en allemand). Mais l'allemand seul a dans ce mot la lettre initiale G. Or comme cette lettre est inscrite dans l'étoile flamboyante de toutes les loges de toutes les nations, elle doit avoir une signification différente. Ce qui est certain, c'est qu'elle signifie déisme ou athéisme. Quelle langue humaine ont-ils choisie pour y trouver ce mot commençant par G ? Voilà leur secret. »

(2) Le « Revolutionsalmanach », fameuse publication contre-révolutionnaire, par Heinrich Ottokar Reichard (1751-1828). In-16, 1793-1794-1795, paru à Gœttingen.

(1) Aloys Hoffmann, le fameux espion d'Etat de l'empereur Léopold II (note d'O. K.).
(2) Reichard.
(3) C'était également Reichard.

LA FRANC-MAÇONNERIE, ETAT DANS L'ÉTAT (1)

LA LUTTE CONTRE LA F.·. M.·. AU XVIII[E] ET AU XIX[E] SIECLE

Il ne nous appartient pas ici de dire ce qu'a été le rôle de la Franc-Maçonnerie pendant la Révolution. Les auteurs francs-maçons, eux-mêmes, se divisent là-dessus pour des raisons de tactique bien compréhensibles. Les fanatiques « mangent le morceau » et avouent le rôle de la Maçonnerie, les habiles nient, se disant qu'il restera toujours bien quelque chose de leur négation, ne serait-ce que le doute. Cette question a été étudiée par des auteurs sérieux tels que M. Bernard Faÿ dans son beau livre, publié en 1935 : **La Franc-Maçonnerie et la Révolution intellectuelle au XVIII[e] siècle.** Les amateurs de documentation sure et d'argumentation solidement charpentée pourront s'y reporter.

Pour nous, qui ne nous sommes donnés comme objectif que de retracer la lutte anti-maçonnique en France, cette période de la Révolution française devient absolument vide, car la Maçonnerie et ses idéaux sont triomphants et la contre-propagande n'a pas la possibilité de s'affirmer. La Maçonnerie a gagné la première manche. Elle a eu raison des mesures de répression de Louis XV qui s'était révélé, en cette affaire, monarque clairvoyant ; elle a eu raison du faible Louis XVI, elle a eu raison du clergé, qu'elle avait d'ailleurs considérablement contaminé ; elle règne en maîtresse, les insignes maçonniques deviennent les insignes de la République.

L'EUROPE CONTRE LA MAÇONNERIE

Un fait demeure certain, c'est que, devant le triomphe de la République en France, les souverains étrangers prennent, eux, des mesures sévères contre la Maçonnerie. A l'époque même, la liaison Maçonnerie-Révolution existait donc dans l'esprit des contemporains. C'est un fait important à souligner. Le roi de Sardaigne, Victor-Amédée, supprime les Loges de ses Etats ; François II d'Allemagne également et il va jusqu'à menacer, le 23 avril 1801, de suspendre de leur emploi les fonctionnaires civils, militaires ou ecclésiastiques qui contreviendraient à ses ordres. Joseph II d'Autriche, le frère de Marie-Antoinette, malgré ses idées libérales, ferme les Loges et fait défense à ses fonctionnaires de tenter de se reformer en Loges maçonniques. En 1792, au Portugal, la reine Elisabeth fait arrêter les F.·.-M.·. de Madère et les défère à l'Inquisition. « Tous ces monarques, note le F.·. Lebey, (sauf Elisabeth), qu'avait séduits « le philosophisme » et qui traitaient de maître à égal avec le patriarche de Ferney, s'empressent de faire machine en arrière. » C'est donc qu'aux yeux des contemporains la Franc-Maçonnerie n'apparaissait plus du tout comme une société de bienfaisance ou d'amusement, mais bien comme un organisme révolutionnaire.

Il est particulièrement intéressant de noter que les conservateurs anglais, inquiets des progrès révolutionnaires, interdisent les sociétés secrètes (décision du Parlement du 12 juillet 1799) ; mais, chose prodigieuse d'intérêt, il exceptent la Franc-Maçonnerie de cette condamnation.

Peut-il y avoir aveu plus significatif de l'entière complicité de la Maçonnerie et de l'Angleterre ? Sinon, comment expliquer qu'alors que tous les pays interdisent la Maçonnerie, l'Angleterre la protège et condamne seulement les autres sociétés secrètes qui pourraient échapper à sa surveillance. La Maçonnerie c'est l'Angleterre, et l'Angleterre c'est la Maçonnerie. Cette décision du Parlement britannique du 12 juillet 1799 en est la preuve flagrante.

Le rôle révolutionnaire de la Maçonnerie devait être dénoncé pour la première fois en France par Jourde qui, en 1797, publie à Neufchâtel un gros ouvrage qu'il ne signe d'ailleurs pas : **Les Véritables auteurs de la Révolution de France.** Il y dénonce carrément la Franc-Maçonnerie. « Ce fut par les Francs-Maçons, écrit-il, que se répandit, au cours du mois de juillet 1789, le même jour, à la même heure, dans tout le royaume, l'alarme des prétendus brigands ; ce fut par les Francs-Maçons que s'établirent une correspondance générale et les levées de deniers nécessaires au parti. »

(1) Cf. « Les Documents Maçonniques », novembre 1942, p. 36.

BARRUEL

Mais le plus puissant ouvrage antimaçonnique sur la Révolution devait paraître un an plus tard, en 1797, sous la signature de l'abbé Barruel. Ancien jésuite qui avait séjourné en Bohême et en Autriche, après l'expulsion de son Ordre de France, il était rentré à Paris en 1774. La princesse de Conti en avait fait son aumônier.

Parfaitement informé de la propagande philosophique », il avait mené une guerre acharnée contre les philosophes dans l'**Année littéraire** de Fréron et le **Journal ecclésiastique.** En 1781, il avait, à la veille de la Révolution, publié en cinq volumes un ouvrage considérable : **Les Helviennes** ou Lettres provinciales philosophiques.

Réfugié en Angleterre, il y écrivit ses fameux **Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme** qui feront date dans l'histoire de la lutte antimaçonnique. Jusqu'à nos jours, polémistes, historiens antimaçons s'y référeront.

LE ROLE DE LA F.'.-M.'. DANS LA REVOLUTION

Très habilement le F.'. Lantoine, dans sa **Franc-Maçonnerie dans l'Etat**, s'efforce de nier le rôle de la Franc-Maçonnerie dans la Révolution. Pour cela, il cite un certain nombre de FF.'. et les montre placés qu'ils furent des deux côtés de la barricade et aussitôt d'en tirer argument pour dire : « Vous voyez bien que la Maçonnerie n'est pour rien dans la Révolution, sinon comment expliquer que, sitôt la Révolution éclatée, les FF.'. se divisent, se désagrègent en quelque sorte ? » L'argument semble avoir du poids, mais il se retourne finalement contre son auteur. En effet, la Maçonnerie qui, dans la période pré-révolutionnaire, présentait une façade de société d'amusement, de divertissements pour gens du monde, comptait dans ses rangs des gens parfaitement innocents du crime qui allait se commettre et qui servaient, à leur insu, de paravent et d'agents inconscients de renseignements aux initiés des grades supérieurs, qui eux savaient ce qu'ils voulaient et où ils allaient. Il est donc parfaitement normal que, la Révolution déclenchée, les FF.'. innocents, et venus là pour s'amuser, quittent épouvantés les Loges et se trouvent de l'autre côté de la barricade, mais c'est qu'alors on n'a plus besoin d'eux ; la République est faite. Et la malheureuse Marie-Antoinette qui disait innocemment : « Tout le monde peut en être », s'aperçoit, mais un peu tard, qu'elle ne peut pas en être et que, pour elle, il n'y a qu'une initiation tragique qui l'attend : la guillotine.



Joseph Bonaparte.

Il ne reste rien dès lors de l'argumentation du F.'. Lantoine.

Il ne reste qu'une phrase de son livre, terriblement significative : « Que l'illuminisme ait tenté d'influencer les Loges, c'est une assertion qui peut se soutenir, le secret et la discipline du travail maçonnique créaient une atmosphère qui devait lui paraître — ainsi que plus tard au carbonarisme — favorable à l'exécution ou mieux à la préparation de ses projets (1). »

Or les documents saisis à Landshut, « chez le ci-devant conseiller de la régente, sieur Zwach, les 11 et 12 octobre 1786, et imprimés par ordre de Son Altesse électorale. Munich, chez Ant. François, imprimeur de la Cour » et concernant la secte des Illuminés, ne laissent aucun doute sur le plan de conspiration mondiale qu'ils avaient élaboré.

Il nous est trop facile, à nous qui avons vécu dans l'immédiate avant-guerre de 1939 toutes les conspirations maçonniques, communistes, et des organisations avoisinantes, de nous imaginer ce qui s'est passé. Un état d'esprit fut créé. Un groupe d'hommes décidés passa à l'action ; puis vinrent les querelles, les discussions personnelles qui font la toile de fond de la Révolution de 1789, les intrigues de l'étranger, les soubresauts de la foule. La Maçonnerie lance une force terrible contre l'ancien ordre social et elle ne peut, pendant un moment, la manœuvrer à son gré ! C'est le sort de toutes les révolutions.

Mais cela ne supprime pas le rôle déterminant et directeur de la Franc-Maçonnerie.

Elle saura d'ailleurs, par la suite, reprendre les rênes.

Les hommes de la rue qui **font** la Révolution et qui ne connaissent pas les dessous des cartes vont d'ailleurs causer quelques désagréments aux Loges. C'est ainsi qu'on verra les « brigands » pénétrer dans le local de la Loge du Rite Ecossais Philosophique le **Contrat Social** et piller les collections précieuses. Nous voyons assez bien, si la Révolution communiste avait triomphé en 1936, des bandes d'exaltés révolutionnaires mettre le feu au Grand Orient, jugé trop **modéré ;** il n'en aurait pas moins été vrai que la Maçonnerie aurait été l'instigatrice de cette révolution par le Front Populaire qu'elle animait et dirigeait. Elle aurait été dépassée, c'est coutumier, encore une fois, dans la révolution, mais cela n'exclut pas le rôle de préparatrice de la révolution que joue la Maçonnerie en 1789, comme avec Kerensky en Russie, et à Paris en 1936 avec le Juif Victor Basch et le Front Populaire. C'est même le terrible péril que fait courir la Maçonnerie à tout Etat d'ouvrir, au nom de ses idéologies, la porte à l' « émeute et de n'être plus, à l'instant où celle-ci se déclenche, capable de l'endiguer, de la conduire ».

Dès lors les événements marchent tout seuls.

---

(1) Op. cit. p. 119.

La Révolution est lancée, il lui faut son bain de sang et c'est la Terreur.

LA MAÇONNERIE EN ARMES

Le pays cependant se lasse de cette sanglante anarchie. Le coup d'Etat est proche. Les Francs-Maçons ne peuvent que lui être favorables. C'est le moyen pour eux de s'assurer définitivement le pouvoir contre les remous de la populace. Le Consulat est favorable à la Maçonnerie. Le préfet de police Dubois est Franc-Maçon ; Piis, son secrétaire général, également. Ce n'est pas un hasard, c'est une consécration. Aussitôt après, les Loges.'. commencent à reprendre leur activité avouée. Bonaparte ne trouvera rien à redire à cela. Il ne faut pas oublier qu'il représente la Révolution bottée, que tout l'idéal des Loges maçonniques est celui que ses armées porteront en Europe, sapant les trônes et les autels. Loin de combattre la Maçonnerie, l'Empereur met à la tête du G.'. O.'. son frère Joseph et lui adjoint l'archi-grand chancelier Cambacérès. Ce dernier deviendra, en 1806, Souverain Grand Commandeur du Suprême Conseil du Rite Ecossais. Fouché, son ministre de la police, est Franc-Maçon.

Il laisse ses généraux occuper les principaux postes du Grand-Orient. Napoléon, au début de l'Empire, c'est la Maçonnerie en armes. L'évêque de Liége proteste-t-il contre l'activité des Loges ? Le ministre des Cultes, Portalis, lui répond « que les ministres du culte doivent présumer le bien quand le mal n'est pas prouvé ». C'est plus qu'une fin de non-recevoir, c'est une insulte.

Plus tard, interrogé par son médecin O'Méara, à Sainte-Hélène, sur les raisons qui l'ont poussé à protéger les Francs-Maçons, l'Empereur répondra : « Parce qu'ils combattaient le Pape. »

Et là, on se souvient du général Radet, présidant la Loge **Marie-Louise,** le 23 juin 1810, dans le palais pontifical de la Propagande, et déclarant : « Je proclame dans cette fête l'Empereur comme protecteur de la Maçonnerie. »

Dans le plus pur jargon maçonnique, le F.'. Lantoine nous dira (1) : « En Russie, en Pologne, en Hollande, en Italie, partout où l'Etoile Flamboyante éclaire les serviteurs de l'Art Royal, les Loges militaires **sont là pour,** selon la parole rituelle, **vaincre les passions et soumettre les volontés.** »

Lorsque, en 1845, le maréchal Soult interdira les Loges militaires, F. T. B. Clavel écrira dans l'**Orient,** revue universelle de la Franc-Maçonnerie, Paris, 1845, p. 224 :

« A peine nos soldats (sous l'Empire) s'établissaient-ils dans une ville soumise à nos armes, chaque régiment s'empressait de tenir Loge, convoquait à des assemblées les Maçons de la localité, multipliait autant qu'il le pouvait les initiations, instituait les Loges et, à la faveur des relations intimes qu'il fait ainsi avec les adeptes, asseyait d'une manière stable et puissante l'influence du vainqueur sur le vaincu. »

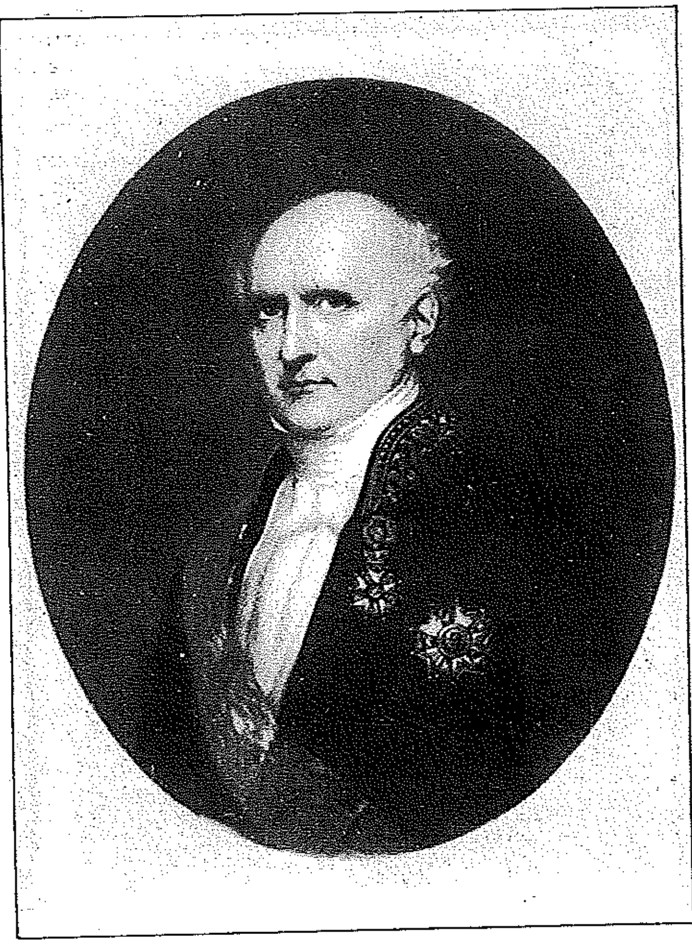
C'est que, comme le dira Eckert (2), la Maçonnerie « se flattait partout de l'espoir qu'avec et par la dictature napoléonienne elle réunirait tous les peuples dans un seul royaume de Frères et réaliserait ainsi tous les buts de l'Ordre ».

LES BOURBONS

En 1814, lorsque l'Empire s'écroule, 1.219 Loges maçonniques couvrent le territoire français.

(1) Op. cit. p. 218.

(2) **La Franc-Maçonnerie dans sa véritable signification ou son organisation, son but et son histoire.** Traduit de l'allemand, disposé dans un nouvel ordre par l'abbé Gyr, 1854, in-8° (Liége).



Le Duc Decazes.

Si Napoléon fut la Franc-Maçonnerie en armes, Louis XVIII et la Restauration ce sont les Francs-Maçons lassés, fatigués, déçus. C'est surtout la bourgeoisie repue qui a pris goût à l'administration et aux affaires et qui aspire à la paix.

D'ailleurs, il n'y a pas grand'chose de changé ! Decazes, le préfet de police, est Franc-Maçon ! C'est, selon le mot qui va devenir à la mode, **un libéral,** et on sait tout ce qui se cachera pendant le XIXe siècle sous ce terme.

Pour voir une reprise d'activité antimaçonnique, il faudra attendre un ministère de Villèle, amené au pouvoir par les ultras. Quelques Loges sont fermées, mais Villèle, s'il voit le péril que représentent ces officines libérales, ne peut sévir comme il veut, il n'est que le ministre d'un état parlementaire, et déjà le parlementarisme oblige à des compromissions. La Maçonnerie, d'ailleurs, va s'effacer pour un instant et céder la place aux Carbonari, qui ont pour objet l'abolition de tout pouvoir aristocratique et clérical.

Mazzini, dans ses instructions à la Vente piémontaise, dira :

« Les Loges sont un lieu de dépôt, une espèce de haras, un centre par lequel il faut passer avant d'arriver à nous. C'est sur ces Loges que nous comptons pour doubler nos rangs ; elles forment, à leur insu, notre noviciat préparatoire. »

Lorsqu'on jugera les quatre sergents carbonari de La Rochelle, on s'apercevra que deux d'entre eux sont également Francs-Maçons.

Aussi, dès 1822, la police s'inquiète et fait surveiller les

Loges. Un rapport de police du 23 octobre 1822 signale une Loge maçonnique au 219 bis de la rue Saint-Honoré. Ce sont surtout des militaires qui la fréquentent le ministre note au bas du rapport : « Savoir, autant que possible, les militaires qui s'y rendent (1). »

Quelques années plus tôt, trois Juifs, les Frères Bédarride, avaient fondé une nouvelle obédience, le rite Misraïm, qui ne comprenait pas moins de quatre-vingt-dix grades et menait une active propagande antimonarchique et anticatholique. L'Ordre est dissous, mais de mystérieuses protections couvrent nos trois Juifs qui s'en tirent à bon compte. Leur activité, d'ailleurs, continuera, plus secrète que jamais, et le préfet de police signale, le 21 janvier 1823, au ministre : « La crainte que paraissent avoir les Loges maçonniques d'appeler sur elles l'attention de l'autorité rend leur surveillance un peu plus difficile et dans cette circonstance on ne peut guère s'arrêter qu'aux diverses conversations des principaux membres de la société. »

LA POLICE VEILLE

Si le gouvernement n'avait pas à ménager certaines personnalités puissantes, les Loges seraient rapidement fermées. L'action antimaçonnique se poursuit donc en sous-main par surveillance de police. On ne frappe pas un grand coup. On cherche à neutraliser.

Les Loges se méfient. Un rapport de police (13 novembre 1822) signale : « Ce n'est pas sans difficulté que mon agent a pénétré dans la Loge des **Amis de la Vérité**, qui est sous la puissance du Grand-Orient, et qui ne laissait pas de me donner des inquiétudes. Avant d'assister à une séance de cette société, les Frères visiteurs sont soumis à un examen très rigoureux. Leur diplôme et bref sont présentés au Vénérable, qui demande également leur signature pour établir une confrontation. Après une infinité de questions qui leur sont faites sur le rite auquel ils appartiennent, ils sont encore obligés de répéter le mot de semestre. L'oubli de cette condition suffit à faire rejeter le visiteur de la société. »

La fin du règne de Louis XVIII et le début de celui de Charles X virent en France un étrange foisonnement de sociétés secrètes. La petite histoire en a retenu quelques noms : l'**Epingle noire**, les **Patriotes européens réformés**, la **Régénération universelle**, les **Patriotes de 1816**, les **Vautours de Bonaparte**. La société d'alors est infestée d'associations secrètes et le F.·. Lantoine reconnaît que leur existence légitimait la pensée de l'avocat général Marchangy au procès des quatre sergents de La Rochelle : « On ne peut se le dissimuler, la France est infestée de principes délétères et incessamment travaillée par des machinations perfides. »

On note toute une série de complots avortés à Saumur, Nantes, Belfort, Thouars, Brest, Saint-Malo, Toulon, Strasbourg, et la fameuse affaire des Sergents de La Rochelle.

Charles X ne demanderait pas mieux que de sévir, mais la Maçonnerie a des attaches puissantes jusque sur les marches du trône : « Comme sous Louis XV, sous Louis XVI, sous Napoléon, écrira le F.·. Lantoine, elle (la F.·.-M.·.) compte trop de personnages importants — et influents — pour qu'on la puisse assimiler à ces sociétés secrètes interdites rigoureusement par la loi. Par un phénomène unique dans l'Histoire, elle est au-dessus de la loi, ou plutôt, pour enlever à cette expression ce qu'elle peut avoir de présomptueux, elle est à côté de la loi (2). »

(1) Lantoine, op. cit. p. 233.
(2) Op. cit. p. 261.

LA MAÇONNERIE SE DEDOUBLE

Ainsi l'état-major de la conspiration, soigneusement abrité derrière les respectables personnages que la Maçonnerie entraîne dans ses Loges, fait agir des sociétés secrètes créées pour les besoins de la cause. Ce n'est pas la Maçonnerie qui conspire, c'est le **Carbonaro**, l'**Epingle noire**, les **Vautours**, les **Patriotes européens réformés...**

On oublie simplement de dire que c'est des Loges que viennent les chefs de ces conspirations.

La Maçonnerie ne conspire pas, mais les Maçons conspirent.

Les préfets de police se contente de surveiller. Delavau écrit le 23 avril 1824 au ministre : « La Loge **Les Amis de la Vérité** est généralement composée de révolutionnaires fougueux et c'est de son sein que sortirent, à diverses époques, les émissaires qui se sont rendus dans diverses provinces pour y exciter les mouvements séditieux qui ont été successivement comprimés. » Nombre de ses membres se sont, à la suite de ces événements, rendus à l'étranger, où ils continuent leur besogne d'excitation contre les rois et les prêtres. Ils tiennent leur Loge au courant, par des affidés de confiance, de la marche de leur campagne et de la réussite de leurs exploits. » Baradère convient, et se fait gloire auprès de ses frères Maçons, d'avoir contribué à l'incendie de l'église de Spirite Santo. Un autre a trouvé un emploi dans l'administration des vivres en Espagne, où il collabore là-bas aux menées révolutionnaires. Un autre s'est fait prendre les armes à la main à Barcelone.

Il se fait une intense campagne par libelles, affiches, tracts, brochures et, derrière toute cette activité, on retrouve la main des Loges.

LES AVERTISSEMENTS DE DELAVAU

Delavau note qu'il « est à craindre que les Loges maçonniques soient érigées en autant de boutiques de libraires » et qu'on y débite « les écrits les plus hostiles contre la religion et le gouvernement ».

Et le courageux préfet de police résume toute sa pensée dans un mémoire à son ministre intitulé : « **Réflexions sur les Loges maçonniques à Paris.** »

Ce rapport, qui est daté de juin 1825, est un document fort intéressant de la littérature antimaçonnique. En voici les principaux passages :

« Confidentiel.

« Il est évident qu'il existe dans la société moderne une tendance occulte qui porte les hommes à se dérober à l'action générale des lois et du gouvernement et à établir une sorte de communauté d'intérêts avec ceux qui professent des opinions analogues. Ce rapprochement naturel qui s'opère entre des hommes d'un caractère semblable donne bientôt naissance à des coteries qui dégénèrent successivement en associations secrètes, en ligues et enfin en conspirations. Cette tendance est devenue bien plus universelle depuis que la philosophie a mis en problème toutes les questions d'ordre moral ou politique. L'anarchie des volontés a suivi bientôt celle des intelligences et les sociétés clandestines se sont multipliées en raison de la diversité des opinions.

« L'unité en morale et en politique est sans doute le bien le plus fort de la société. Le moyen de resserrer l'union des citoyens entre eux, de les rattacher à la chose publique et de les accoutumer à considérer leur bien-être particulier comme inséparable du bien-être général, c'est de faire en sorte que les mêmes dogmes religieux et les mêmes princi-

pes d'ordre social soient professés par la plus grande universalité possible des citoyens. Ainsi, plus les opinions seront divisées et moins on s'accordera sur ce qui doit être l'objet des croyances de tous et sur ce qui doit faire la base du gouvernement, et plus la société sera faible et morcelée. Or, rien ne paraît plus propre à détruire l'unité que les associations secrètes formées d'hommes qui déjà, en quelque sorte, se sont séparés de la grande famille pour faire bande à part. »

« Elles entretiennent merveilleusement cette secrète inclination qui porte les individus à s'isoler de la nation pour mettre en commun des vœux, des espérances, des principes et des intérêts qui ne sont pas ceux de l'Etat. De tels hommes s'habituent à ne plus voir la société dans le gouvernement et dans l'assemblage des citoyens, à ne plus regarder comme vérités les doctrines nationales, comme lois les lois de la patrie, comme devoirs les devoirs qu'elles imposent. Le cercle de leur foi se restreint avec celui de leurs affections et leurs esprits indociles se forment bientôt une série d'idées, de conventions qui, ensuite, deviennent pour eux des doctrines: »

. . . .

« Le Grand-Orient avec ses dignitaires, ses associées, ses affiliés répandus dans toute la France et dans toute l'Europe, ses rites, son langage mystérieux, ses secrets pour donner à ses initiés les moyens de se reconnaître peut être, s'il le veut, la plus redoutable puissance qu'il y ait au monde. »

. . . .

« Là, les méchants apprennent à se compter et à s'assurer de leur nombre. Ils s'étudient réciproquement et connaissent le degré d'audace dont chacun d'eux est capable, les crimes que tel ou tel est de force à commettre, et enfin toutes les ressources que le parti renferme en lui-même. »

« Toute association secrète est nécessairement une secte qui se forme et une conspiration qui se trame. »

. . . .

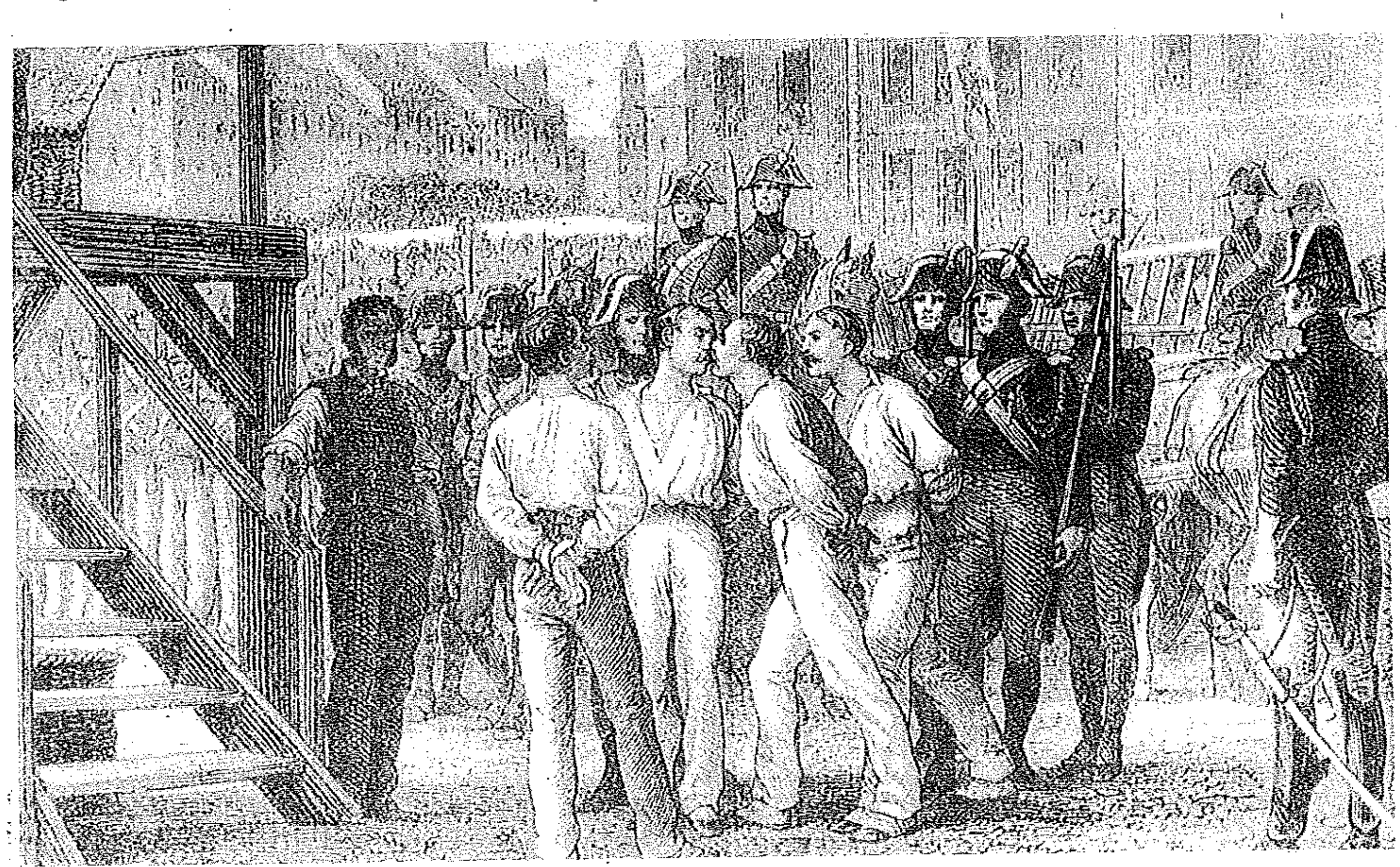
C'est ou la vérité ou le gouvernement qu'on se propose d'attaquer. »

« La Franc-Maçonnerie est donc sous ce rapport doublement dangereuse, comme il est facile de le prouver en exposant la morale et la politique qu'on y professe... »

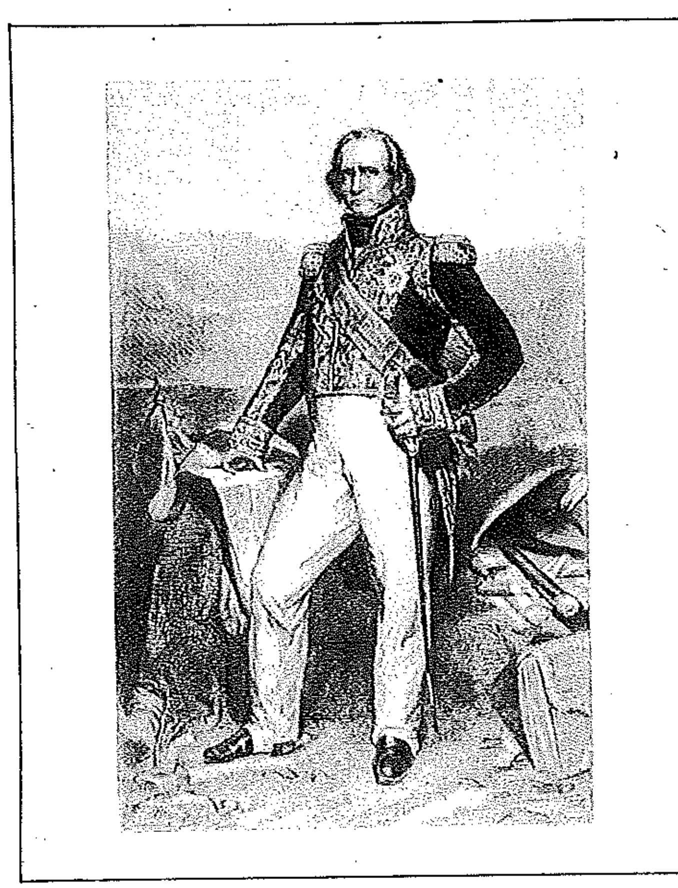
« ...On se tromperait visiblement si l'on s'imaginait que les membres de ces Loges ne regardent leurs associations que comme des comités de bienfaisance ou des rendez-vous dont le plaisir et la bonne chère sont l'objet. Il est incontestable que, dans l'opinion de ceux qui en font partie, la Franc-Maçonnerie est une institution politique. On s'y fait affilier pour s'attacher à un parti et parce qu'on est secrètement persuadé que c'est là que la faction libérale a ses arsenaux et sa puissance. On vient, en quelque sorte, prêter serment d'obéissance à des chefs qu'on soupçonne être placés dans l'ombre pour diriger sans être aperçus cette vaste conspiration. On croit que le gouvernement, qui se flatte d'être le maître de cette institution parce qu'au nombre de ses dignitaires figurent des personnages qui sont à lui, est la dupe de sa crédulité parce qu'on est convaincu que, derrière eux, il y a des mains invisibles qui seules font mouvoir secrètement tous les ressorts de la machine. »

Ce document du préfet de police Delavau est extrêmement intéressant par l'analyse profonde de l'atmosphère maçonnique qu'il décèle.

La police de Charles X était bien faite, mais les avertisse-



La mort des quatre sergents de La Rochelle.



Le Maréchal Soult.

ments de Delavau ne devaient pas entraîner le cabinet à dissoudre purement et simplement la Franc-Maçonnerie.

Delavau, lui-même, se demande, à la fin de son exposé, s'il faut combattre la Maçonnerie « par le ridicule » ou « par la rigueur ». Il semble croire « qu'elle ne tiendrait pas deux jours contre l'opinion publique si une plume mordante et satirique la livrait à la risée de tous ».

CHARLES X TRAHI

En province, beaucoup de préfets partageaient les sentiments hostiles à la Maçonnerie de Delavau.

En 1819, le maire de Belley s'oppose à la création de la Loge **Les Trois Souhaits**, il est soutenu par le sous-préfet et le préfet, mais le ministre de l'Intérieur écrit au préfet qu'il prévienne le maire de Belley de « laisser en paix la Loge maçonnique ».

Pourtant le péril est visible. Il est international.

Le 1er avril 1825, une note du Cabinet noir, qui surveille la correspondance du Suprême Conseil Ecossais, signale les activités du Grand Maître de la Loge de l'**Amitié** de Genève et celle du Grand Maître de la Loge **L'Espérance** de Berne. Ce dernier est secrétaire de la police. On signale aussi l'activité d'un Anglais, médecin en chef des armées britanniques, Morisson de Greenfield, qui a comploté à Rouen et fréquente toutes les sociétés secrètes : Carbonari, rite Misraïm, Templiers écossais, dissident, etc.

Charles X, trahi par son entourage, où se sont glissés de nombreux Maçons, hésite à sévir. On lui représente que la Franc-Maçonnerie n'a rien de commun avec les sociétés secrètes révolutionnaires. La crainte que nous avons vu s'emparer si souvent des radicaux dans la période contemporaine, la crainte de ne pas paraître assez à gauche pour être classé réactionnaire, on disait alors **ultra**, joue sur les libéraux de l'époque.

C'est avec cette mentalité que la France glissera en un siècle jusqu'à l'extrême-gauche et au bord de la catastrophe finale.

Pour l'instant, en 1830, c'est Charles X qui culbute.

Quelle va être l'attitude de Louis-Philippe ?

ILLUSIONS DEÇUES

Le F∴ Lantoine rappelle fort opportunément que l'avocat général au procès des quatre sergents, en faisant l'historique du complot, disait : « Il s'agissait de changer l'ordre de l'accessibilité au trône et d'exciter les citoyens à la révolte... Combien curieux ce membre de phrase : « il s'agissait de changer l'ordre de l'accessibilité au trône » et à quelles réflexions ne prête-t-il pas ? Y eut-il aussi dans le procès des pièces secrètes qu'il valait mieux ne pas révéler ? La Fayette, son grand chef (du carbonarisme) a signifié symboliquement l'adhésion du carbonarisme au nouveau régime. Il a mis son bras sous celui du prince au balcon de l'Hôtel de Ville pour le présenter au peuple... La Franc-Maçonnerie exulte. C'est son triomphe, cette fuite de celui par qui s'éteindra la dynastie régnante des Bourbons. » Et le F∴ La Fayette écrira le 12 août 1830, soulignant que ce roi-citoyen, c'est la Maçonnerie et lui qui l'ont installé provisoirement sur le trône :

« Les républicains dont je suis, comme vous savez très bien, ont eu leur mérite, ils ont sacrifié leurs inclinations à l'union, à la sécurité, aux considérations étrangères. Nous avons demandé une **république royale**, nous l'aurons j'espère ; les améliorations seront successives. Le choix du roi est bon, je le pensais, je le pense encore depuis que je le connais, lui et sa famille. Tout n'ira pas le mieux possible, mais la liberté aura fait de grands progrès et en fera encore (1). »

Cependant Louis-Philippe, qui n'est point un sot, sait bien que, roi de coup d'Etat, il lui reste à se faire accepter par les cours étrangères, et, hors des frontières, la Révolution ne va pas aussi vite qu'en France. Il y a un décalage. Dans les pays catholiques, la révolution de juillet a été accueillie avec horreur.

Il y a aussi, à l'intérieur, toute la haute aristocratie « dont le mépris s'affichait pour ce duc d'Orléans qui, renouvelant le geste de son père, trahissait son roi ».

Aussi le roi-citoyen se soucie-t-il peu de se compromettre trop avant avec les Maçons.

Ils l'ont poussé sur le trône. Bon. Eh bien, maintenant, il y est, et il chausse les bottes de l'exilé. Il entend gouverner et non être gouverné. Lafitte, Odilon Barot, Dupont de l'Eure, La Fayette, tous FF∴, sont écartés du pouvoir.

Comme l'écrivit très joliment un romancier de l'époque : « Il n'y aura de changé que ce qui empêchait certaines ambitions d'arriver au pouvoir. » Et l'on verra, en 1847, le Grand-Orient prié de fermer trois loges : **L'Amitié**, le **Temple des Amis de l'honneur français** et l' **Athénée des Etrangers**, qui se sont fait remarquer par leur activité républicaine trop voyante.

Dès 1833, la Loge **Les Amis de la Liberté**, qui avait voulu aller un peu trop vite en besogne, était dissoute.

Mais le plus beau, c'est la circulaire du maréchal Soult, en mars 1845. Cette circulaire, adressée à tous les colonels de tous les régiments, disait :

« Colonel, il a été rendu compte à M. le ministre de la

(1) Mémoires de La Fayette. T. IV, p. 421 et 422.

Guerre que les militaires en activité de service, cédant aux sollicitations venues quelquefois de leurs anciens camarades, se font recevoir Francs-Maçons. Sans jeter le blâme sur cette institution tolérée par le gouvernement, le ministre croit devoir rappeler que les règles de la discipline s'opposent à ce que des militaires entrent dans une association, quel qu'en soit le but. »

C'était un coup sévère, et comme on n'est jamais trahi que par les siens, les FF.·. horrifiés reconnaissaient dans le maréchal Soult un ancien Franc-Maçon.

Il savait ce qui se passait dans les Loges et, revenu sur ses opinions passées, il traitait la Maçonnerie de la seule façon qui soit opérante : l'interdiction.

Telles furent les cruelles désillusions de la Maçonnerie avec la Monarchie de Juillet.

1848

La révolution de 1848, fomentée dans les Loges, devait chasser l'imprudent Louis-Philippe.

Sur l'origine maçonnique de la Seconde République, il n'est que de lire l'adresse que, le 6 mars 1848, la délégation du G.·. O.·. alla lire à l'Hôtel de Ville aux membres du gouvernement provisoire :

« Les Francs-Maçons ont porté de tout temps sur leur bannière les mots : Liberté, Egalité, Fraternité. En les retrouvant sur le drapeau de la France, ils saluent le triomphe de leurs principes et s'applaudissent de pouvoir dire que la patrie entière a reçu par vous la consécration maçonnique... Quarante mille F.·. M.·., répartis dans près de cinq cents Ateliers, ne formant entre eux qu'un même cœur et un même esprit vous promettent ici leurs concours pour achever heureusement l'œuvre de régénération glorieusement commencée. »



Le Maréchal Magnan revêtu des insignes maçonniques.

Ce à quoi le Juif Franc-Maçon Crémieux, entouré des membres F.·. M.·. du Gouvernement provisoire, la poitrine barrée de leurs cordons rituéliques, répliqua :

« ...La République est dans la Maçonnerie... Eh bien... la République fera ce que fait la Maçonnerie, elle deviendra le gage éclatant de l'union des peuples sur tous les points du globe, sur tous les côtés de notre triangle. »

Jusqu'à cette date de l'Histoire de France, si l'on considère l'activité maçonnique, on constate qu'elle s'est toujours exercée dans les milieux bourgeois ; même en 1789, c'est la bourgeoisie qui fait la Révolution. Le peuple, le petit peuple ouvrier et paysan n'est pas travaillé par la propagande maçonnique. Les Loges maçonniques sont des endroits corrects où la blouse de l'ouvrier n'apparaît pas.

Or la Maçonnerie a été trahie par la bourgeoisie dans la personne du roi-citoyen.

Atteinte une certaine limite dans l'anticléricalisme et le libéralisme, la bourgeoisie n'entend pas aller plus loin. Parce que « plus loin » elle prend peur. Elle a des capitaux à défendre, un standard de vie à sauvegarder : ces républicains utopistes lui font peur.

L'APPEL A LA CLASSE OUVRIERE

C'est alors que la Maçonnerie va chercher ses troupes de choc dans la classe ouvrière.

Certaines Loges ont toujours plus ou moins flirté avec le communisme égalitaire de 1793. Proud'hon était F.·. M.·., Cabet également. Il suffit d'appuyer dans cette direction.

En 1836, alors que se tramait la chute de Louis-Philippe, la **Ligue des Communistes** du Juif Karl Marx se fonda sur un plan semblable à toutes les sociétés secrètes, et plus particulièrement à la **Société des Saisons.** Un certain nombre de personnes réunies dans une même ville constituaient un cercle, enfin un certain nombre de cercles se trouvaient subordonnés à un cercle directeur.

« A la tête se trouvait le Comité central, inspiré lui-même par Karl Marx et par Engels et qui siégea d'abord à Paris, plus tard à Londres (1). En 1839, ils déclenchent un soulèvement, le dimanche 12 mai, mais ce fut une insurrection ratée. A noter que communistes et FF.·. de la **Société des Saisons** marchaient la main dans la main.

« A cette époque, Karl Marx (2) suivait avec un profond intérêt les développements en France du communisme sous ses deux formes égalitaires et idéalistes et il se tenait en rapport constant avec Blanqui, avec Cabet et même avec Proud'hon. »

« C'est que, nous l'avons vu, sa pensée s'unissait à la leur dans une même mystique ; celle du carbonarisme. Dans le domaine même des réalisations, il ne s'écartait pas des conceptions de ceux qui, à des titres divers, avaient été ses inspirateurs et son idée maîtresse de l'Internationale ouvrière n'est, en dernier ressort, qu'une des formes de l'action internationale du carbonarisme. Il reconnaissait donc volontiers que Weitling, Cabet, Blanqui, Proud'hon avaient bien servi, chacun dans leur ordre et par des moyens différents, l'idéal commun. Mais ce qu'il refusait d'admettre, c'est que ces penseurs eussent qualité pour achever l'œuvre

(1) Jean Collot. **Le Complot Communiste**, p. 94.
(2) Jean Collot. **Le Complot Communiste**, p. 96.

commencée, parce qu'aucun d'entre eux n'avait su concevoir la doctrine communiste sous une forme proprement scientifique et en tirer des méthodes d'applications réellement pratiques. »

« L'évangélisme de Weitling et le spiritualisme de Cabet, utiles à certain stade de l'évolution des idées, auraient dû être ensuite abandonnés parce qu'ils supposaient une préparation morale d'une durée indéfinie et qu'ils imposaient ainsi une sorte d'incapacité d'agir ; quant à l'égalitarisme de Blanqui, c'est, disait-il en substance, une formule qui ne répond plus aux besoins de la pensée moderne, parce que le terrorisme de 1793 ne peut plus se concevoir sous la même forme en 1848. »

« On ne peut non plus admettre, comme le voudrait Blanqui, que la conquête du pouvoir soit opérée et conservée par une armée de mercenaires assez semblable à cette fameuse « armée révolutionnaire » qu'Hébert avait mise sur pied et dont Robespierre avait vite senti le danger, parce que ce serait remettre tout l'avenir du mouvement aux mains des militaires.

« Rien, pour Karl Marx, ne démontrait mieux l'insuffisance des moyens mis en avant par ses prédécesseurs que les échecs subis par les sociétés secrètes qui les avaient adoptés. Dès lors, sans répudier absolument les anciens systèmes, puisque les esprits étaient familiarisés avec leurs procédés, depuis de longues années, il fallait absolument les subordonner à un organisme de plus vaste envergure où peu à peu ils se perdraient après avoir achevé leur tâche. Cet organisme serait la classe ouvrière tout entière formée en société internationale et partout militarisée en vue d'une action violente à poursuivre dans tous les pays pour que le capitalisme fut abattu simultanément dans tous. »

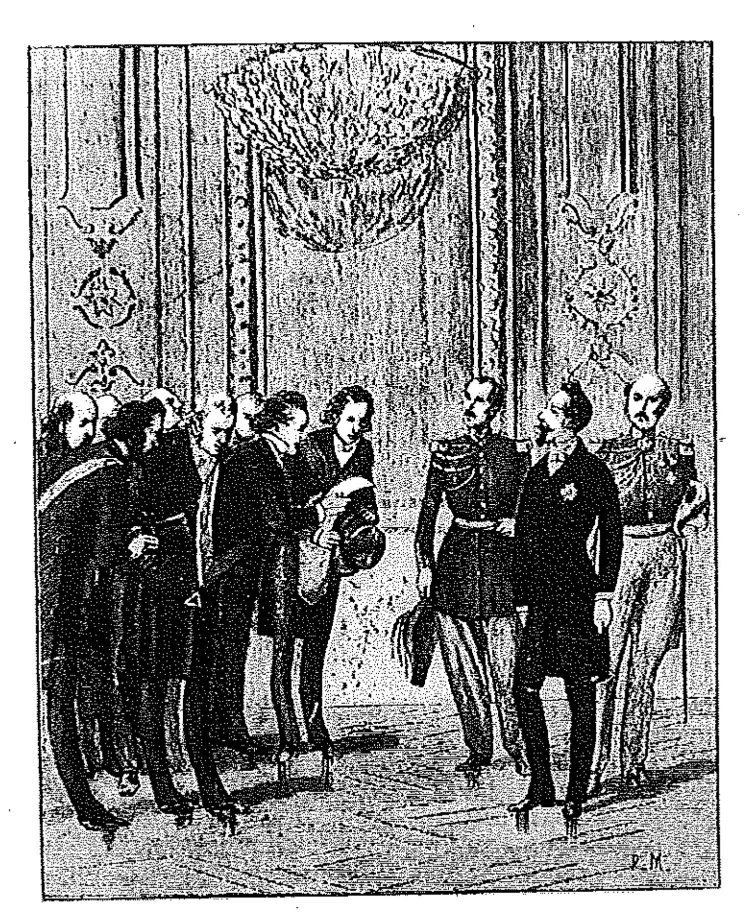
Ces notations de M. Jean Collot sont particulièrement intéressantes, en ce sens qu'elles indiquent par quel processus une fraction toujours croissante des membres des sociétés secrètes, et donc de la Maçonnerie, passera au service de l'Internationale communiste, but final en quelque sorte du programme intégral des Loges : Liberté, Egalité, Fraternité. Il y a entre la Maçonnerie et le Communisme une identité de fins idéologiques : République universelle, matérialisme, etc., et il ne risque d'y avoir discussion dans les Loges autour du marxisme que sur le point précis du système économique marxiste. « Le cœur à gauche et le porte-monnaie à droite », comme on a dit justement. C'est toute l'histoire des partis de gauche radicaux et sociaux-démocrates. Ce sera encore la cause des discussions entre la Maçonnerie et le Bolchevisme au lendemain du triomphe de celui-ci en Russie.

RÉACTION ANTICOMMUNISTE

Plus immédiatement, entre 1848 et le coup d'Etat du 2 décembre 1852, c'est l'occasion d'une réaction nationale contre le courant d'idées maçonniques, égalitaires et communistes qui poussera l'ancien carbonaro Louis-Napoléon Bonaparte sur le trône impérial.

Voilà pourquoi cette disgression sur le marxisme n'était pas inutile pour faire comprendre ce qui va se passer après les journées de juin 1848.

De février à juin, la IIe République a joué avec le feu ; les sociétés secrètes, les clubs, la **Ligue Communiste** sont dans l'ivresse du pouvoir et personne ne s'oppose à leur action en faveur de la République rouge. Le Grand Soir fut tenté en juin. « Cette lutte atroce devait opposer environ



Napoléon III recevant une délégation de Francs-Maçons.

quarante mille ouvriers, d'abord, à vingt-trois mille, puis, le troisième jour, à quatre-vingt mille soldats et gardes nationaux. Il était tombé, de part et d'autre, plus de dix mille hommes et cinq généraux avaient été tués et huit blessés, proportion de pertes dans le haut commandement jamais atteinte au cours des plus sanglantes batailles de l'Empire (1). »

Les commissions militaires jugent et déportent en masse les affiliés des sociétés secrètes et des clubs.

Que va devenir la Franc-Maçonnerie ?

Politiquement, elle a perdu la partie.

Les sociétés secrètes sorties de son sein sont allées trop vite et trop loin. Il lui faut reprendre le combat sur le plan intellectuel et philosophique.

NOUVELLE ORIENTATION MAÇONNIQUE

La grande époque du scientisme va s'ouvrir. Tout l'arsenal matérialiste va être utilisé contre ce christianisme qui ne se décide pas à mourir dans la **masse populaire.**

Et comme « Eglise » du scientisme et du progrès, la Maçonnerie, non seulement sera tolérée, mais l'ex-carbonaro Napoléon III la verra d'un assez bon œil, pourvu qu'elle ne songe pas à le renverser de son trône.

L'empereur n'est pas opposé à la libre pensée, il craint seulement les révolutions et les coups d'Etat.

(1) Jean Collot. Op. cit. p. 260.

Montalembert lui rappellera cependant « qu'un gouvernement peut commettre tous les crimes sans être renversé, mais s'il s'unit à ceux qui attaquent les croyances de sa nation, il sape lui-même sa ptopre base. Un gouvernement, quel qu'il soit, ne trône sur terre qu'accroché aux nuages sur lesquels Dieu trône au Ciel ».

L'influence de l'impératrice contrebalance l'influence maçonnique dans l'esprit de l'empereur et on en arrive à une espèce de « modus-vivendi ». Le Grand Maître du Grand-Orient est désigné par l'Empereur. C'est le maréchal Magnan. Lorsqu'il meurt, on l'enterre religieusement, et il n'est guère que le Pape pour s'émouvoir et adresser des remontrances à l'archevêque de Paris qui a laissé les insignes maçonniques pénétrer à Notre-Dame.

L'épiscopat du Second Empire est assez servile vis-à-vis des Pouvoirs Publics, et comme bon nombre des fonctionnaires sont Maçons, il ne se trouve que quelques évêques pour faire écho à l'allocution de Pie IX du 25 novembre 1865 qui condamne expressément la Maçonnerie.

Cependant la Maçonnerie tourne maintenant toutes ses forces contre l'Eglise, avec laquelle elle veut en finir avant de s'occuper de la forme politique de l'Etat. Tuer l'esprit d'abord, démanteler le corps ensuite.

Mme Juliette Adam a peint dans ses **Premières armes littéraires** l'atmosphère de cette époque d'une manière très claire :

« Le positivisme de Littré, plus encore que celui d'Auguste Comte, avait détaché tous les Francs-Maçons du Grand Architecte de l'Univers. L'Empire soufflait l'agitation anticléricale dans les Loges et trouvait au fond de l'âme des foules les suspicions contre les prêtres qu'y avait peu à peu fait pénétrer le **Juif errant. Le Siècle,** qui tirait à trente mille exemplaires, chiffre considérable alors, secrètement dévoué par son directeur, M. Havin, à M. de Morny, cultivait chez ses abonnés, épaves du parti républicain de 1848 en province, les vieilles idées voltairiennes. Flaubert, à cette époque, appelait Voltaire : « un saint, une âme tendre ». Peyrat disait, bien avant Gambetta : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi. » Guéroult (et l'on affirmait que l'**Opinion nationale** n'avait été fondée que pour cela), inspiré par le prince Napoléon, menait à grand fracas sa campagne de « mangeurs de prêtres ».

« M. de Morny, le prince Bonaparte, les Francs-Maçons, les positivistes, les bourgeois voltairiens, les républicains de tous les groupes, faisaient en France la même besogne que l'habileté de Cavour, la propagande ardente de Mazzini et de Garibaldi faisaient en Italie (1). »

Et le F∴ Lantoine avoue que cet anticléricalisme était du « républicanisme larvé ». Il suffisait d'attendre l'occasion.

L'occasion, c'est le 4 septembre.

Jacques **PLONCARD.**

(A suivre.)

(1) Mme Adam (Juliette Lamber), **Mes premières armes littéraires et politiques**, p. 288-289.

La Collusion Judéo-Maçonnique (1)

L'ESPRIT JUIF DANS LA MAÇONNERIE

Certains auteurs prétendent que les Juifs ne se sont intéressés à la Maçonnerie que lorsque s'est posée pour eux la question de trouver des appuis pour se faire retirer un chapeau jaune. Cette assertion ne repose sur rien de sérieux. On trouve des Juifs, nous ne dirons pas dès le début de la Maçonnerie, mais même lorsqu'elle n'était qu'à l'état de projet encore vague, à une époque où l'on n'admettait pas les non Juifs à l'honneur d'être initiés aux secrets des synagogues.

On trouve donc des traces juives avant même la fondation de la Franc-Maçonnerie, car lors de la mise en chantier de **l'œuvre,** de cette œuvre de désagrégation, bien juive d'esprit, il fallait des troupes et dans les premiers centres de recrutement, on retrouve encore des Juifs. La Maçonnerie anglaise n'a-t-elle pas eu comme premier grand-maître le Juif Sayer ? Et quand il s'est agi de démoraliser, désorganiser ce royaume qui s'était toujours montré agressif à l'encontre des Juifs, un d'entre eux, sous le nom dérobé de chevalier Maskelyne (2), traversa la Manche et chaperonna l'œuvre d'un pasteur maçon, descendant d'un émigré de La Rochelle, Desagulliers, lorsque celui-ci vint fonder dans le royaume des lys, des loges dites écossaises.

Puis ce fut le comte français de Grasse-Tilly, fondant ce qui devait devenir la Grande Loge de France, en association avec Frédéric Dalcho et le juge Mitchell, deux Juifs, et cela vers le commencement du XIX[e] siècle.

Quelques années plus tard, en 1804, le Juif Marc Bédarride créa une autre obédience et lui donna le nom du deuxième fils de Cham. Enfin, si une Française, Marie Deraisme, fut la fondatrice de ce rite à tendance trotskyste qui prit le nom de « Droit Humain », elle eut comme inspiratrice une Juive, Amélie André-Gédalge. Il aurait été étonnant qu'avec de pareils débuts, la Maçonnerie tout entière ne fût pas à tendance juive.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir les différents grades prendre des noms qui révèlent ces tendances : Prince de Jérusalem, Grand Pontife de la Jérusalem Céleste, Prince du Liban, Chef du Tabernacle, Prince du Tabernacle, Chevalier du Serpent d'Airain, Grand Commandeur du Temple, Chevalier Kadosch ou saint.

Les Loges furent censées représenter des locaux où s'étaient passés les principaux événements de l'histoire des Hébreux. Puis les officiers des Loges furent supposés représenter, de leur côté, les personnages qui avaient joué les rôles principaux lors de ces événements.

Et pour maintenir les frères dans l'ambiance, tous les mots de passe sont des mots hébreux, à de rares exceptions près ; en effet, sur trente-trois grades de l'écossisme, représentant au total plus de cent mots à raison d'une moyenne de trois, souvent dépassée, par grade, on trouve seulement deux mots grecs ; encore le premier, Apolyon, est-il la traduction d'un mot hébreu, qu'on emploie souvent à sa place, Abaddon, l'ange exterminateur (17[e] grade, Chevalier d'Orient et d'Occident) ; l'autre est employé au 28[e] (Chevalier du Soleil ou Prince Adepte), c'est l'ensemble de trois mots : Helios, Mené et Tetragrammatin qui indiquent la divinité symbolique de l'astre du jour.

Six sont Français : Acacia (1), et encore dit-on souvent Mont-Liban qui a une allure biblique ; Tabernacle, qui a même allure ; Justice, Egalité, Ainsi soit-il, et deux noms propres, Frédéric de Prusse, parce qu'on prétend que ce roi fut le fondateur du degré Noachite ou chevalier prussien (21[e]), et de Molay (33[e]), en souvenir des compagnonnages que la Maçonnerie considère à tort comme étant de ses ancêtres.

Il est regrettable que le peu d'ampleur de cet article ne me permette pas d'insister sur le sens parfois surprenant donné à ces idéogrammes bien connus, tel que I. N. R. I., devenu les initiales des éléments en hébreu.

Mais il est quelque chose d'extrêmement troublant. C'est le nombre considérable de ces termes qui sont erronés jusqu'à ne plus vouloir rien dire du tout. On peut en relever dix-huit. Si certains peuvent être à la rigueur excusables, parce que le mot est inusité et est dur à prononcer pour des lèvres occidentales et plus difficile encore à saisir dans ses infinies nuances pour une oreille européenne, il en est d'autres dont l'erreur est inexplicable, tellement le mot réel présente d'importance. Ce sont par exemple, Schabal schalom abi, qui signifie : il donna la paix au père. On lit Schite, puis les deux autres mots corrects, et la phrase ne signifie plus rien ; pourquoi ne pas l'avoir rectifiée pour si peu de chose ? Gomez, sans signification, pour Gomel, le dieu de bonheur, Eliouan et Elchana, pour Elhhanan, le dieu de miséricorde, Emereh pour Amar Iah, le verbe de Dieu, Eliah qui signifie Dieu fort au lieu de Ooliab, un des constructeurs de l'Arche d'Alliance, connu des Juifs parce que neveu de Moïse et enfin hhaï jah, qui a la prétention de signifier vivant Dieu,

(1) Cf. « Les Documents maçonniques » n° 2 (2[e] année), page 48.
(2) Déformation, par méconnaissance de la prononciation, de Mac-Léon.

(1) Cet acacia est souvent représenté avec des épines, ce qui est la caractéristique de l'acacia dit « de Judée ».

et qui ne veut rien dire présenté de cette façon, alors qu'il faut lire Dieu vivant, de droite à gauche, comme c'est la coutume dans les langues sémites, Jah, abréviation de Jehovah, Dieu, hhaï, vivant, qu'on a même déguisé en Ki Jea !

Devant ces erreurs grossières qui devaient sauter aux yeux des Juifs, membres des Loges, on peut se demander si ces derniers ne les maintenaient pas à dessein si même ils ne les avaient pas provoquées, ce qui n'aurait pas été juif parce que non fataliste. Mais ils furent, très certainement, très heureux de les rencontrer, parce que cela évitait que des lèvres de goyim, fussent-ils des frères maçons, arrivassent à prononcer sacrilègement des termes sacrés.

Car il ne faut pas ignorer que ces Juifs qui prêchaient ou mieux qui insinuaient la nécessité de l'athéisme, étaient très loin de pratiquer cette absence de croyance.

On a trouvé dans des loges fréquentées et surtout dans celles composées uniquement de Juifs, des petits rouleaux sur baguettes d'ivoire, maquilha, accompagnés, dans leur boîte-écrin, d'inscriptions en français que les goyim pouvaient lire, si, par un hasard étrange, mais toujours possible pour qui est prudent, ils venaient à avoir ces moulins à prières en mains. Ces inscriptions attestaient que c'étaient là des thora, c'est-à-dire la loi orthodoxe écrite, la loi de Moïse, et pour les rares hébraïsants qui pouvaient se rencontrer, ce texte commençait par le mot Bereschit, « in principio », premier mot de la Bible. Dans la réalité, c'était un Talmud déguisé, comme le prouvent les phrases laissées en blanc, particulières à ce texte et qui tenaient la place de propositions que les rabbins avaient le devoir d'expliquer à leurs fidèles, mais seulement de vive voix parce que certains goyim indiscrets avaient eu l'audace irrévérencieuse de les trouver obscènes ou seulement indécentes.



Le F.·. juif Sayer, premier grand-maître de la grande Loge de Londres.



Le juif Bédarride, fondateur du rite Misraïm.

Cela aussi est bien juif, dissimulation, duperie, et comme Jésus le disait des Pharisiens : dire et ne pas faire.

De plus, ces degrés déjà si farcis, que le mot soit excusé, de judaïsme, étaient représentés par des symboles tous ou presque tous directement ou indirectement empruntés aux écritures juives, en particulier à la Bible, tout naturellement. Mais là aussi on trouvait trace de l'esprit juif. Car les Maçons qui, avec de tels maîtres, auraient dû être des symbolistes de tout premier ordre, étaient, en réalité, de parfaits ignorants. Tout au plus connaissaient-ils le sens historique de l'allusion qui, au vrai, n'était rien, mais ils ignoraient complètement quel pouvait être le sens ésotérique ; auraient-ils, sauf certains esprits supérieurs qui avaient autre chose à faire que de se préoccuper de ces sens, été capables de bien les saisir, si on les leur avait révélés? C'est non pas douteux, mais certain, dans le sens de la négative.

Nous ne pouvons evidemment examiner tous les symboles qui sont tous ceux de la Bible. Nous allons prendre quelques-uns des principaux.

Pourquoi voit-on très souvent le sacrifice d'Abraham, avec un bélier bien encorné ? Pourquoi retrouve-t-on la tête du même animal à certains angles d'autels, sculptés ou peints ? Alors que les sacrifices horrifiques, qui sont pratiqués de nos jours, portent sur des taureaux ou des bœufs ? Faut-il ne voir là qu'un souvenir de l'Histoire sacrée, sans plus ? Evidemment non. Un bélier, parce que le sacrifice dit d'Abraham peut se situer à peu près à l'époque où la précession des équinoxes avait fait passer le printemps, le moment où le soleil est lancé à travers la voûte céleste, du mois du taureau à celui du bélier. Le premier, c'est le bœuf Apis avec le soleil entre les cornes, le symbole égyptien ; le second, c'est le bélier d'Isaac, l'astre qui donnera naissance à

la race sainte, car cette naissance ne remonte pas à Abraham ; si cela était, les Arabes, fils d'Ismaïl et petit-fils d'Abraham, seraient également peuple saint. Tandis que le soleil Isaac lancé par le nouveau signe bélier est la naissance spécifiquement juive du peuple de Dieu. Combien de Maçons avaient-ils compris cela ?

Et le buisson ardent ? souvenir du culte atlantéen du feu, du soleil, auquel Moïse fut initié par son beau-père, l'Ethiopien Jéthro. On divinisa ce vieux culte solaire par l'adjonction, en son centre, du mot divin, le tétragramme, le tetragrammaton :· Jève. En reconnaissance, les soixante-dix conseillers donnés par le beau-père à son gendre furent admis dans le sein de la nation juive bien que n'étant pas sémites, et les conséquences en sont grandes.

D'abord, l'enjuivement des Ethiopiens déguisé derrière les amours fabuleux du roi Salomon et de la reine de Saba.

Puis, l'installation auprès du lac de Génésareth des descendants de ces conseillers, les purs des purs, les saints des saints, les Esséneens. Par eux, nous arrivons à Jésus de Nazareth, dont les Maçons ignares ont fait un initié modeste qui ne voulut jamais passer du grade de compagnon à celui de maître. Car Jésus fut Esséneen, dit la légende, et, avec lui, saint Jean-Baptiste; puis saint Jean l'Evangéliste, sans l'être essentiellement, fut, toujours selon la légende, initié par son divin maître, l'initié Iechoua. Et on comprend les deux fêtes johannites concordant avec les solstices. Mais les Maçons ont-ils saisi cette succession de symboles que ne comprennent pas très exactement, mais pressentent les Juifs eux-mêmes, qui doutent, jusqu'au crime rituel, de la venue ou de la non venue du Messie.

Et même les colonnes J et B ? Qu'y voient les Maçons ? Tout bonnement, les colonnes du temple de Salomon, ce



Inscription peinte encre de Chine et or donnant un des 72 noms du dieu d'Israël. Cette inscription n'a absolument aucune signification même par approximation et semblerait vouloir donner le tetragramme de JEVE (Jehovah). (Au-dessous le vrai tetragramme).

mythe dont ils ont fait un évangile dérobé aux compagnonnages. Alors que ce sont, pour les Juifs, les deux colonnes qui, dans le désert, guidèrent les fugitifs de l'Egypte. Colonne du feu, active, diurne, masculine, parce que plus forte, parce que se dressant pendant le règne du soleil, c'est la colonne J ; l'autre, de nuée, passive, nocturne, féminine parce que faible sujette de la lune, c'est B. Est-il certain que les Maçons ont compris ce symbole plus simple, cependant, que ce que nous venons de voir ?

Ne parlons pas trop de la Qabbale, mais que l'esprit complexe, presque déséquilibré des Juifs a compliquée d'à-côtés d'apparence étrangère à l'arbre de vie et ses dix sephiroth, connues de quelques profanes, alors que les dix qliboth, leurs antithèses exactes sont le plus souvent ignorées. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les tableaux maçonniques dits qabbalistiques, encadrés de signes zodiacaux qui veulent être fins, profonds, voire spirituels et qui ont, tout au plus, ce qu'on appelle l'esprit de l'escalier ; on est alors convaincu que les loges n'y ont rien compris parce que la Qabbale, c'est presque de la magie et qu'on ne révèle pas de telles forces à qui l'on veut asservir : il suffit, aussi, de jeter un autre coup d'œil un peu surpris sur les très belles planches gravées sur cuivre que possède le Grand-Orient. C'est le beau défilé des noms de Dieu de deux à douze lettres, mais à côté que de complications qui n'ont rien à voir avec la doctrine du Zohar, du resplendissement des lettres filles de la Lumière ! Ce sont des pentacles de tous les philosophes anciens, grecs, latins, arabes... voire un peu de phrénologie. C'est de la belle incompréhension sous une aimable présentation. C'est l'esprit juif donnant ce qu'il convient de céder prudemment, mais gardant soigneusement les barres de direction.

Car nous trouvons, enfin, cet esprit bien particulier que la Maçonnerie a essayé de s'approprier en partie ou qui plutôt lui a été insufflé par ses maîtres, dans des proportions déterminées à bon escient par eux et par eux seuls.

L'esprit juif est extrêmement complexe, déséquilibré, a-t-il été dit, au point de vue psychique, comme leur corps l'est au point de vue somatique.

Dominateur et secret, il a insufflé ces « qualités » à sa fille bien-aimée, autant que cet amour pouvait lui être profitable à lui et non à elle.

D'où ce besoin continuel d'aspirations vers un idéal, si l'on peut employer ce mot, qui fuit toujours, reculant devant les initiations successives, initiations régentées par un rite, une mystique, menés de main de maître par ces proches orientaux, pesant sur de positifs esprits occidentaux, chez qui a été créée une imagination factive ; à cette imagination travaillée, malaxée, artificielle en un mot, a été imposée comme frein un rituel compliqué, mystérieux même, auquel goût a été pris. Rituel qui faisait de ces Français très moyens, des êtres qui se croyaient très supérieurs aux non-initiés, aux profanes, leurs voisins de toujours, dans l'avenir comme dans le passé. Il en faisait des gens avides de dominer sans qu'ils se rendissent compte qu'en réalité c'était eux qui étaient dominés et qui étaient de simples pantins dont les ficelles habilement dissimulées sous une couche d'or et un vêtement de soie, étaient tirées par la juiverie toute-puissante.

Mais cette fallacieuse domination ne pouvait être créée et ne pouvait surtout être maintenue que si elle s'entourait d'un secret qui était savamment dosé, dont la nécessité était démontrée et qui cadrant parfaitement avec le caractère dissimulé des Juifs, était par eux, sans aucun effort, appris à des hommes qui jouissaient d'ailleurs pleinement de ce

Forces occultes

Film de J. Marquès-Rivière et Paul Riche, est présenté à Paris

C'EST le mardi 9 mars que le film **Forces occultes** a été présenté au public parisien.

Il s'agissait là d'un événement que tout le monde attendait avec impatience et, à en juger par l'enthousiasme des spectateurs, personne n'a été déçu.

La projection du film a été précédée par une allocution de M. Marquès-Rivière, dont nous vous donnons le texte ci-après, car elle mérite, tant par sa clarté que par le courage dont son auteur fait preuve, d'être publiée « in extenso » dans les colonnes de notre revue.

Monsieur l'Ambassadeur,
Mesdames,
Messieurs,
Mes chers camarades,

J'ai l'honneur de vous présenter le film anti-maçon FORCES OCCULTES que j'ai fait en collaboration avec le metteur en scène Paul Riche et qui a été réalisé par le courageux directeur de Nova-Film, M. Musard.

Ce film veut être un acte politique. IL VEUT ETRE AUSSI UN ACTE REVOLUTIONNAIRE. Dans le silence de l'agonie de la France, il veut être enfin un cri d'alarme. Je sais que ce cri n'est pas unique ; je sais les efforts désespérés du petit nombre qui ne veut pas la disparition de notre pays dans un effacement rageur et stérile. C'est un cri de plus pour secouer ce bon sens populaire qui a toujours



La salle pendant l'allocution de M. Marquès-Rivière.



M. Marquès-Rivière pendant son allocution.

pensé qu'un crime capital méritait une peine capitale. Et puisque les grands Maçons d'hier sont toujours vivants, du moins seront-ils frappés en effigie par les images que vous allez voir dans un instant.

Crime capital, ai-je dit. Il est pitoyable que la mémoire si courte des Français leur ait déjà fait oublier les causes profondes de la situation présente. Car, enfin, qui dirigeait le régime pourri qui a ruiné et ensanglanté la France, qui en formait les cadres permanents et reconnus, sinon la Maçonnerie, paravent commode de la juiverie internationale ? Les Français sont d'ailleurs excusables de l'avoir oublié car, par une singulière pudeur, on ne paraît pas pressé de le leur rappeler. Un silence de bon ton est d'usage quand on parle de Franc-Maçonnerie et la dernière mode consiste à y joindre un tantinet d'indignation contre ceux qui veulent, paraît-il, désunir de nouveau le pays.

N'y a-t-il pas une ligue, nouvellement née, à cet usage ? Et qui remplace fort bien la Ligue des Droits de l'Homme du juif Victor Basch.

Nous sommes donc coupables de crime de désunion et de rupture du silence paisible auquel a droit la Franc-Maçonnerie en France. Le crime est grand et il faut que je m'en explique devant vous.

Un peuple qui a subi pendant cent cinquante ans les prétendus bienfaits de la Révolution française et pendant soixante-dix ans la lourde dictature de l'anarchie démocratique, ne saurait être transformé en deux années ; il a trop l'habitude de sa médiocrité sereine pour rechercher avec ardeur les responsables qui l'ont conduit à la guerre, à la défaite, à la ruine et au déshonneur. Ce peuple français, esclave de la défaite, ne peut plus réagir ; il est las, infiniment las, encore sous l'effet de la drogue des Blum, des Mandel et des Paul Reynaud. L'élite intellectuelle de ce pays, enjuivée depuis vingt ans, a déserté sa place et vous me permettrez de mettre bien à part ces bourgeois, humbles domestiques des Juifs, ruisselant de gaullisme, encroûtés dans une obstination sénile, qui ne voient rien, qui ne comprennent rien, et qui veulent encore jouer au peuple le plus spirituel de la terre. Ceux-là, si c'était possible, je les abandonnerais bien volontiers au génial Père des peuples qui doit, disent-ils, les libérer. Je suis même assuré qu'il les libérerait définitivement.

Il semble qu'une vaste conspiration existât pour empêcher que le peuple français ne se réveillât ; cette mort apparente est, paraît-il, la meilleure solution présente. En réalité, nous retrouvons là l'esprit maçonnique des démocraties judaïques, cette tromperie permanente de l'opinion publique.

Je ne vous rappellerai pas les méfaits de la Franc-Maçonnerie jusqu'en 1940 ; ils sont connus, avoués, prouvés par les textes maçonniques tirés des placards du Grand-Orient et des caves de la Grande Loge. La Maçonnerie ne peut plus nier son activité politique ; le silence et le mystère qui entouraient ses délibérations ont maintenant disparu ; les listes des députés, des politiciens, des hommes d'affaires, des fonctionnaires maçons ont été publiées. La Maçonnerie tenait le gouvernement de la France par les comités politiques, par les diverses Fraternelles et Amicales maçonniques, par les multiples filiales des Loges répandues sur le territoire comme une géante toile d'araignée, par les Maçons enfin placés partout, à tous



Autre vue de la salle.

les postes, des plus humbles aux plus honorifiques; la lecture du « Journal officiel » est édifiante à cet égard. Le personnel politique de la Troisième République était maçonnisé : les clients et les profiteurs du régime disparu étaient essentiellement les Maçons, qu'il s'agisse du F∴ Juif Goldzeiguer, grand distributeur de décorations en Afrique du Nord et ami très personnel des divers gouvernements qui s'y sont succédé, jusqu'au F∴ Camille Chautemps, avant-hier encore ambassadeur officieux de la France à New-York, aujourd'hui représentant la Maçonnerie internationale auprès des généraux traîtres de l'Afrique du Nord.

Mais un malaise subsiste; de tous côtés, des FORCES OBSCURES freinent les volontés de renouvellement et stérilisent les efforts révolutionnaires. Un sabotage systématique de ce qui est le vouloir du Maréchal a été organisé. A chaque pas en avant de puissantes et mystérieuses mains défaisaient le travail accompli, et lorsque nous nous retournons sur deux ans de travail, nous ne pouvons que constater une incurie désolante et inquiétante une suite d'occasions manquées et de temps perdu.

Voilà pourquoi j'ai voulu que ce film fût âpre et dur; peu m'importe les gémissements rituéliques de certains qui joueront le scandale pour donner le change. Je voudrais justement que ce scandale, si scandale il y a, crevât l'abcès qui infecte notre pays; je voudrais que les colères qu'il déchaînera fissent tomber enfin les faux visages, démasquent les réactionnaires de l'ancien régime. Car, il faut le reconnaître, il y a, à l'heure présente, un pouvoir plus fort que le pouvoir du Maréchal, chef de l'Etat. Ce n'est point une chose nouvelle; il y avait aussi, en 1939, un pouvoir plus fort que celui du président du Conseil, mais, alors que celui-ci jouait le jeu et parfois, maçon lui-même, affermissait cette puissance, le Maréchal, lui, ne peut que se plaindre de l'inexécution de ses ordres et reconnaît ainsi que la REVOLUTION NATIONALE est trahie du haut en bas, à supposer même qu'elle ait pu avoir un commencement d'exécution. Cette Révolution nationale avait une politique qui a été sabotée : elle se définissait par une politique de collaboration sur le plan extérieur, par une politique d'épuration et de renouvellement profond des cœurs et des esprits sur le plan intérieur.

On n'a pas voulu de sang et de rancœur, paraît-il. Il y a eu, par-dessus tout une insidieuse campagne qui a décidé de faire oublier aux Français l'écrasante responsabilité de la IIIe République maçonnique, de son Ecole et de ses cadres.

La consigne a été d'attendre, de jouer le jeu de la collaboration et de ne rien changer; les fonctionnaires qui ont cru à une révolution des mœurs ont été brimés et déplacés; ils ont dû s'incliner devant le pouvoir supérieur qui, depuis deux cents ans, audessus des guerres, des rois, des républiques et des révolutions, domine la France, véritable dictature occulte, qui a nom la Franc-Maçonnerie.

Des comédies ont été jouées et continuent à l'être; elles ne l'ont pas même été avec élégance et tact; on a vu un Conseil National, repaire des démocraties, s'établir à l'ombre du Maréchal pour refaire les cadres maçonniques de la Troisième République; on a vu, et l'on voit encore, dans l'administration, d'incroyables exemples de favoritismes maçonniques; on a vu, et l'on voit encore, des maires maçons connus comme tels, se glorifiant comme tels, ce Marchandeau, présidant l'Association des maires de France, rester comme tels dans un défi permanent aux ordres du Maréchal. On a vu, et l'on voit encore, des Maçons, faux déclarants, c'est-à-dire des hommes qui ont menti sciemment et solennellement, être réintégrés avec tous les honneurs dus à leur rang. On a vu, et l'on voit encore, ceux qui osent attaquer la Maçonnerie, être traités de suspects et être poursuivis avec une vigueur que l'on voudrait voir exercée en d'autres domaines. On frappe brutalement le facteur et le lampiste; la justice serait mieux satisfaite si les hauts Maçons de l'ancien régime étaient châtiés avec une rigueur, une rigueur proportionnée à leur lourde et entière responsabilité. L'avantage en eût été certain : l'Etat français renouvelait ses cadres, il écartait des postes de confiance les traîtres en instance, il assurait l'exécution de sa volonté par les militants de la révolution française.

Voilà ce qui m'apparaît inconcevable et incompréhensible; voilà ce que je n'arrive pas à réaliser car cela crève les yeux : la trahison la plus certaine, l'attentisme permanent, la mauvaise volonté avouée sont cristallisés justement dans ces milieux maçonniques qui n'ont jamais accepté le changement de régime et qui regrettent tous les jours et à toute heure l'époque fructueuse et béate de la IIIe République.

Or, certains milieux que vous connaissez tous affichent presque ouvertement leur sympathie profonde pour les Maçons. Ils me rappellent cette droite d'avant-guerre, qui n'avait de cesse, quand elle était au pouvoir, de donner des gages à ses ennemis d'hier et de demain. Ces milieux n'ont pas encore compris, ils ne veulent pas comprendre que les ennemis n° 1 du gouvernement sont justement ces Maçons qu'ils amnistient à coup de colonnes du « Journal officiel ».

Qui, derrière les guichets des administrations publiques, attaque le gouvernement en créant une atmosphère de défiance et de haine ?

LE MAÇON.

Qui fausse les répartitions du ravitaillement, stocke stupidement les denrées périssables, affame les milieux ouvriers et favorise ainsi le marché noir ?

LE MAÇON.

Qui critique les actes du gouvernement du Maréchal, dénature ses gestes, affaiblit sa volonté ?

LE MAÇON.

Qui prépare sourdement les révoltes intérieures, prémices certaines de la bolchévisation future de la France ?

LE MAÇON.

Qui est au premier rang des organisations gaullistes et giraudistes, qui fait la liaison avec les centres communistes, qui a préparé la livraison pitoyable de notre Empire, qui complote contre tous les redressements possibles de la France, qui forme les centres actifs et virulents des trahisons et des défections futures ?

LE MAÇON, ENCORE LE MAÇON, TOUJOURS LE MAÇON.

Vous le voyez aux postes de commande que lui a remis le gouvernement et dont il profite pour le trahir, et par une aberration politique inconcevable, vous constatez que la tâche la plus immédiate et la plus précieuse de certains responsables haut placés consiste justement à couvrir, à protéger et à réintégrer ceux-là même qui en seront les fossoyeurs.

J'entends bien qu'ils ne sont pas seuls dans cette sinistre aventure qui prépare, à l'ombre de la synarchie, une France anglo-saxonne dans une Europe bolchevisée. La horde des préfets d'Algérie et des grands chefs de l'administration française en Afrique les accompagne joyeusement, il faut y joindre enfin cette cohorte désordonnée et quémandeuse de généraux félons, traîtres et déserteurs, plus empressés à venger leur incompétence de 1940 qu'à songer à la vieille devise française d'honneur et de patrie. Il faut y ajouter ces abbés démocrates qui pleurent maintenant les pauvres Juifs et consolent les malheureux Maçons, tous ceux qui savaient si bien se taire quand l'Espagne, le Mexique, la Roumanie, la Lithuanie et l'Esthonie saignaient sous les coups de couteaux bolchévistes. Si certains ont pu confondre l'action antimaçonnique avec leur haine cléricale, croyez bien que je n'ai engagé ce combat et que je ne le continue QUE SUR LE TERRAIN POLITIQUE; mais je ne veux pas que l'internationale rouge soit épaulée par une certaine internationale noire...

Derrière ces ombres falottes, ces volontés défaillantes, il y a un noyau cristallisateur d'hommes qui savent ce qu'ils veulent et agissent selon un plan précis : les centres maçonniques français sont en rapport avec toutes les espérances démocratiques : que ce soit le prince Napoléon, certains Révérends Pères Jésuites ou Dominicains, l'ancienne clientèle de la IIIe République, les Sarrault, Herriot, et Jeanneney, les Trusts qui voudraient voir revenir 1936, et même M. de La Rocque, les contacts sont noués. Les guignols peuvent se battre, c'est le même animateur qui les manie. Le F∴ Roosevelt ne s'y trompe pas : quand il veut lancer un message au peuple français, il n'omet jamais de frapper au bon endroit, là où il sait qu'on écoute et que l'on comprend; et son mot de passe est l'évocation du Ternaire maçonnique : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE, ce ternaire que vous allez entendre, dans un instant, applaudi en Loge selon le rituel maçonnique.

Et nous rejoignons enfin la collusion maçonnique et bolchevique; il y a toujours un Maçon pour faire le lit du communisme et la tradition du F∴ Kerensky n'est pas éteinte. Il est question de rassembler des révolutionnaires, de créer des milices combattantes, faisceaux de belles énergies rassemblées dans une pure volonté. L'expérience l'a déjà prouvé : vous ne ferez rien, vous ne pourrez rien faire si vous n'éliminez pas les Maçons des cadres directeurs. Je ne parle pas, encore une fois, du lampiste, je parle du cadre maçonnique de la IIIe République, toujours en place et dans les postes de commande. Sinon vos efforts seront vains, vous serez dissociés et fragmentés avant même que de naître.

Les hommes se comptent; là-bas, des combattants meurent contre les assauts furieux du bolchevisme. Chez nous, il y a aussi une prochaine bataille qui se prépare, une vraie et dure bataille. La juiverie et la maçonnerie sont les bastions avancés de la démocratie anglo-saxonne ; ces bastions sont puissamment accrochés au sol de France et n'ont pas encore été démolis, car ils représentent de puissants intérêts, mais déjà le chœur des voix révolutionnaires couvre les clameurs furieuses. On prend parti maintenant de gré ou de force. Puisse ce film, qui est un film de combat, rassembler les énergies encore hésitantes pour les dures et décisives batailles de demain.

■

Souhaitons à **Forces occultes** une belle et longue carrière, il la mérite ! Et, pour terminer, félicitons ses auteurs pour la contribution qu'ils ont apportée ainsi à la **Révolution Nationale.**

BIBLIOGRAPHIE

●

Le Chancelier de Maupeou

par M. Jacques de Maupeou

Ce livre, sobrement écrit et fermement conçu, est l'une des contributions les plus intéressantes de ces derniers mois à l'histoire pré-révolutionnaire.

M. Jacques de Maupeou a utilisé des archives jusqu'ici peu explorées ou inexplorées et, en tout cas, jamais étudiées à fond. Il les a non seulement consultées, mais il a su également les comprendre et il en a tiré un ouvrage qui jette un jour très net sur un aspect particulier du régime monarchique au moment de son déclin.

Le portrait de Maupeou, brossé en teintes réalistes et vives, est par lui-même fort intéressant. On pourrait, cependant, reprocher à M. Jacques de Maupeou d'avoir accepté les données des faits sans essayer de les ramener à une unité morale vers laquelle pourtant tout biographe est porté. Ce reproche est en même temps un éloge. Quand il reconnaît que le chancelier de Maupeou fut sans doute amené à commettre bon nombre d'indélicatesses dans sa jeunesse et qu'il montre ensuite les services éminents rendus au pays par ce même Maupeou, M. Jacques de Maupeou se soumet à une discipline que très peu d'historiens acceptent : celle du réel. Je lui avouerai pourtant, que dans un livre aussi soigné et aussi perspicace que le sien, j'aurais aimé sentir un lien (contraste, évolution, conversion ?) entre ces données contradictoires du réel, en admettant qu'elles soient des données du réel.

Outre le portrait de Maupeou, ce sage livre suggère une vision d'ensemble des institutions monarchiques dans la deuxième moitié du XVIII[e] siècle. L'auteur montre fort bien comment et pourquoi elles exigeaient une refonte. Un cadre très ancien et très bien adapté à la vie humaine était non point usé, mais dangereusement compliqué, et chaque groupe d'individus s'était niché dans un petit trou fort bien aménagé pour lui-même, mais où il installait son égoïsme sans tenir compte des intérêts généraux. Le centre et le régulateur qu'avait été le monarque se trouvait, avec toutes les apparences d'une autorité souveraine, réduit en fait à l'impuissance. Il faut arriver à concevoir la Révolution telle qu'elle fut : le renversement d'un régime qui ne pouvait plus fonctionner parce qu'il était devenu trop faible devant les passions individuelles et les intérêts particuliers devenus trop forts. Maupeou, qui était un homme viril (et là sans doute est le lien profond de sa personnalité, l'explication probable des contrastes que nous mentionnions plus haut), Maupeou, dis-je, discerna bien les données du problème et lui trouva une solution qui aurait pu être, semble-t-il, le point de départ d'une rénovation française, faisant l'économie de la « grande Révolution. »

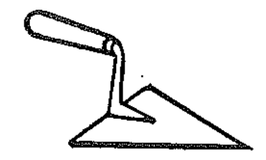
On voit aussi pourquoi et comment Maupeou a échoué. Louis XV et Louis XVI avaient compris ses intentions et étaient d'accord avec lui, mais Louis XV et Louis XVI avaient, à des degrés différents du reste, un besoin profond de popularité. Ils eurent, l'un et l'autre, peur de l'opinion publique et ils n'osèrent pas mener jusqu'au bout des réformes qu'ils jugeaient utiles, qu'ils estimaient indispensables. Cette souveraineté de l'opinion publique sous l'ancien régime a trop souvent été méconnue pour qu'il ne soit pas utile de la mettre en relief. C'est, en particulier, notre devoir dans cette Revue, car « l'opinion publique », à partir de 1750, c'est en réalité la forme extérieure, mondaine et sociale de la Maçonnerie. C'est elle qui a bloqué toutes les réformes de 1750 à 1789 et qui a imposé une « révolution », c'est-à-dire un bouleversement, au lieu d'un « aménagement ». Elle l'a imposée parce qu'elle représentait les intérêts de l'étranger parmi nous et aussi parce qu'elle fonctionna non point comme une association philosophique, philanthropique ou sociale, ainsi qu'elle le prétendait, mais bel et bien comme une « religion nouvelle ». J'emprunte ce terme au fondateur du Grand-Orient, au réorganisateur de la Maçonnerie : au duc de Montmorency-Luxembourg. « Son imprudence, dit-il, en parlant de Necker, favorisait d'autres projets et secondait les vues d'une religion nouvelle et d'une doctrine qu'on préparait dans des instructions et des associations particulières » (1).

(1) Lettre du duc de Luxembourg au vicomte de Châtaignier, député de la noblesse du Poitou, écrite à la fin de 1789 ou dans les premiers mois de 1790.

Le livre de M. Jacques de Maupeou montre comment l'œuvre du chancelier Maupeou se heurta à l'hostilité de toutes les minorités groupées sous l'égide de la Maçonnerie en un bloc assez compact, que l'on nommait « l'opinion publique ». Il est très regrettable que l'auteur n'ait pas pu consulter nos archives du Grand-Orient et ne se soit pas efforcé, comme il lui aurait été sans doute possible, de déceler le lien maçonnique si efficace qui groupait les Parlements en un seul « cartel », qui rattachait les princes du sang et en particulier le comte de Clermont, grand-maître de la Maçonnerie, auxdits Parlements et qui associait à la phalange parlementaire les jansénistes et les protestants, les uns et les autres participants actifs de l'œuvre maçonnique. M. Jacques de Maupeou signale, en effet, que l'action néfaste des Parlements résultait surtout de l'idée baroque et fort utilitaire conçue par eux, qui les amenait à se considérer comme une classe à part, chargée de défendre en face du roi les intérêts du « peuple » et non pas ce qu'ils étaient : une série de corps judiciaires locaux devant juger pour le roi et assurer, sous son autorité, la continuité des traditions légales et des coutumes juridiques. Cette conception de l'unité parlementaire porte la marque de l'influence maçonnique et je souhaite très vivement que M. de Maupeou, ou l'un de ses émules, reprenne l'étude de la bataille parlementaire de 1750 à 1789 de ce point de vue, car il verrait alors comment les contacts entre les Parlements et les mots d'ordre parlementaires ont été ménagés, arrangés et exploités par les loges. Mes études personnelles et les constatations significatives de M. Bord en ses derniers ouvrages permettent d'affirmer qu'il y a là un champ extrêmement fécond, bien que délicat, pour des recherches historiques.

Tel qu'il est, on le voit, ce livre, tout en donnant un grand nombre de renseignements utiles, ouvre des vues sur un horizon très vaste et prépare, nous l'espérons, des travaux nouveaux que M. Jacques de Maupeou nous réserve.

Bernard FAŸ.



A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

POUR UNE HISTOIRE DE LA MAÇONNERIE

Jean Guiraud, dans l'hebdomadaire **Demain** du 6 décembre, s'attache au problème de l'étude historique de la Maçonnerie, problème qui peut être résolu maintenant puisque les documents saisis dans les loges ont été réunis à la Bibliothèque nationale.

Les secrets maçonniques d'ailleurs avaient été déjà assez découverts pour piquer la curiosité des historiens mais pas assez pour la satisfaire en permettant des conclusions inattaquables et d'ordre général.

Ce qui nous aurait également intéressé, c'était la correspondance qui s'échangeait entre loges de même ordre ou entre loges supérieures et loges inférieures; les procès-verbaux n'en donnent ni le texte ni même un simple résumé et se contentent d'en donner la réception.

On voit ainsi tout le bénéfice que l'on pourra tirer des archives actuellement à l'étude.

Ce qui importera autant, sinon plus encore, ce sera de donner à cette histoire un caractère rigoureusement scientifique. Il ne suffit pas d'avoir des documents, encore faut-il bien s'en servir en éprouvant leur solidité, en pesant leur valeur, en dégageant leur vraie signification et en proportionnant la force de conclusion avec celle des documents qui y auront conduit et pour tout dire, en un mot, il faudra, dans la recherche et l'élaboration des documents, faire preuve d'un sens critique affiné et dans les conclusions particulières ou générales d'une sincère objectivité. Ce sera chose rare et difficile, car l'historien devra se dominer et se discipliner lui-même pour ne pas se laisser entraîner par les passions qui se sont affrontées au sujet de la Franc-Maçonnerie et du rôle important qu'elle a joué dans la vie religieuse, politique et sociale du pays. Quels que soient les sentiments personnels, quiconque voudra faire œuvre scientifique devra faire abnégation de son sens propre : « abneget semet ipsus. » Comme le culte de Dieu, le culte de la vérité exige ce sacrifice.

Puis l'auteur montre l'intérêt que les catholiques trouveront à voir un jour l'histoire scientifique, critique, objective de la Maçonnerie.

De même la mystification des origines de la Maçonnerie pourra être mise à jour.

La Maçonnerie a entouré l'histoire de ses origines de récits qui sont une mythologie. Certains de ses dignitaires en attribuaient la création à Dieu lui-même pour le premier homme; d'autres à Noé sortant de l'Arche après le déluge; d'autres à Moïse; la plupart avaient imaginé une série de récits merveilleux sur Hiram, architecte du Temple de Jérusalem sous le roi Salomon et qui aurait été assassiné par des disciples auxquels il n'aurait pas voulu livrer ses secrets.

D'autres, tels que l'aventurier Cagliostro, fondateur des loges égyptiennes, faisaient des Francs-Maçons les continuateurs et les dépositaires des mystiques de l'ancienne Egypte, tandis que le Franc-Maçon Daubermenil présentait « l'Arbre royal » comme la continuation de l'Orphisme hellénique et des mystères d'Eleusis et d'autres lieux. Enfin, les loges templières se donnaient ce nom parce qu'elles prétendaient être la continuation de l'Ordre du Temple.

Ces différentes mythologies ne furent pas admises par beaucoup de maçons au XVIIIe siècle; on les maintint cependant parce que les loges supérieures s'en servaient pour voiler aux loges inférieures par des allégories le vrai système maçonnique qui ne devait être révélé que progressivement en temps opportun. Et Jean Guiraud de conclure :

Mais l'historien ne se laissera pas hypnotiser comme l'étaient les loges symboliques par toute cette fantasmagorie, par toute cette mystique, pour étudier d'une manière bien plus sûre la Maçonnerie dans la période historique de son existence, celle dont les faits sont empruntés aux documents dont on peut contrôler l'authenticité et la véracité et mesurer exactement la portée. C'est alors que se poursuivra une œuvre précise et féconde en résultats.

EVOLUTION DU SOCIALISME AU MARXISME GRACE A LA FRANC-MAÇONNERIE

Tel est le sujet d'un article paru dans **« Le Pays Libre »** du 20 décembre dernier. L'auteur de celui-ci montre l'ingérence des loges maçonniques dans les milieux syndicalistes et ouvriers. Certains socialistes s'élevèrent contre cette immixtion. Par exemple :

Jules Guesde disait au Congrès socialiste de Limoges, en octobre 1906 :

— Il s'agit de savoir s'il y a plus d'inconvénients ou d'avantages pour le parti à ce que quelques-uns de ses membres fassent partie de la Franc-Maçonnerie. Telles sont les conséquences d'une pareille présence, alors surtout que dans quantité d'endroits nous avons à lutter contre les Francs-Maçons; cette présence apporte le trouble dans les cerveaux, elle désarme l'action ouvrière. »

Voici maintenant l'ordre du jour voté par la Fédération S. F. I. O. du Nord au Congrès de Loos en 1907 : « Considérant que dans maintes occasions les représentants de la Maçonnerie ont été complètement hostiles aux choses et aux hommes de notre parti, le Congrès émet le vœu que les socialistes ne donnent pas plus leur adhésion à la Franc-Maçonnerie qu'à toute organisation de ce genre : Ligue des Droits de l'Homme et autres sociétés. » Après le socialisme, passons au syndicalisme. Ordre du jour du syndicat des cheminots unitaire de Charleville, reproduit par « L'Humanité » : « Le Conseil ne saurait mé-

connaître davantage que la majorité des chefs de la C. G. T. sont des Francs-Maçons; or, les Francs-Maçons sont soumis à une discipline au moins aussi sévère que celle à laquelle sont soumis les communistes. »

Ce conseil syndical reconnaissant que les maçons poussent ainsi les syndicalistes dans leurs voies.

...est donc pleinement fondé de considérer l'actuelle politique collaborationniste de la C. G. T. comme l'expression de la politique syndicale de la Franc-Maçonnerie, organisation secrète et spécifiquement bourgeoise.

Et l'auteur cite des passages dus à la plume de Lorulot dans lesquels celui-ci notait les diverses réactions contre la maçonnerie qui provenaient de syndicats ouvriers.

Ceux-ci mettaient le prolétariat en garde contre ceux qu'ils considéraient comme les transfuges de leur classe ou pour le moins comme des instruments inconscients au service du patronat.

Le parti socialiste anglais fut, lui aussi, sous la coupe de la Franc-Maçonnerie bien avant la section française de l'internationale ouvrière. Et Lorulot cite cette décision du Labour Party :

Le Congrès du Labour Party s'est refusé à blâmer les militants socialistes qui appartiennent à la Maçonnerie anglaise; le Congrès a considéré que du moment que ceux qui adhèrent au mouvement ouvrier demeurent fidèles à ses principes, personne n'avait à se préoccuper de leurs petites activités privées.

Cette ingérence maçonnique est fort subtile; elle permettait aux loges de favoriser les revendications tout en freinant simultanément leur aboutissement, ce qui avait pour résultat un mécontentement général et le maintien de la lutte des classes. Ainsi la Maçonnerie préparait la voie au marxisme et à sa dictature. Ce processus s'est produit lors des révolutions russe et espagnole. Si l'on en voulait encore une preuve, l'exemple suivant que nous citons d'après le « **Gringoire** » du 11 décembre est significatif à cet égard.

LA FRANC-MAÇONNERIE A L'AIDE DU MARXISME

Bela Kun ayant été chassé de Hongrie (il avait fui d'abord dans un avion soviétique), ses principaux lieutenants, Mathis Rakosi et Bela Grador purent, eux, être rattrapés.

Leur cas était pendable : ils avaient ordonné et même accompli personnellement des exécutions. L'incommensurable indulgence des Etats bourgeois sauva leur vie misérable.

Ces deux sujets étaient francs-maçons.

Les loges de France n'eurent pas l'audace d'intervenir à visage découvert pour réclamer la mise en liberté des deux individus. Ce sont des sociétés secrètes auxquelles le grand jour d'une démarche publique est interdit, mais elles possèdent des organismes de plein air savamment camouflés et qui ont pour mission de remuer l'opinion sur le commandement des loges. Ce sont les Ligues des Droits de l'Homme qui doublent partout les loges et en outre ont les mêmes militants, les mêmes chefs. La Ligue des Droits de l'Homme intervint donc en faveur des deux assassins par une lettre dont le dépouillement des archives maçonniques a permis de découvrir les copies. Elle est adressée sur un ton comminatoire — les adjectifs inadmissibles, inconcevables, y abondent — au ministre de Hongrie à Paris et elle contient une phrase révélatrice. Bela Grador, y est-il spécifié, est condamné pour avoir pris part AU MOUVEMENT REPUBLICAIN QUI A SUIVI LA FIN DE LA GUERRE.

Ainsi pour les FF∴, les vêpres sanglantes du bolchevisme qui ont laissé en Hongrie un souvenir ineffaçable d'horreur étaient assimilées à un mouvement républicain.

MATERIALISME ou SPIRITUALISME ? SUBJECTIVISME

La Jeune Légion, bulletin des Jeunes Légionnaires, a consacré son numéro du 15 décembre à la Maçonnerie. Il importe en effet que les jeunes soient prévenus contre la malfaisance maçonnique. **La Jeune Légion** traite d'abord des origines et des premiers pas de la Maçonnerie et remarque tout de suite l'apparent dualisme de la doctrine maçonnique tantôt matérialiste, tantôt spiritualiste.

Comment expliquer que sous un titre unique puissent se ranger et faire bon ménage des éléments si divers et si contradictoires. Encore de nos jours, à celui qui se met en peine de rechercher les principes essentiels de sa doctrine, la Franc-Maçonnerie apparaît comme l'image même de la confusion. Certains affirment qu'elle est matérialiste et tout porte à croire qu'ils ont raison; mais ceux qui la prétendent spiritualiste apportent des arguments tout aussi vraisemblables; d'autres ne veulent y voir qu'un ramassis d'intrigants et d'arrivistes dont le seul souci est de se pousser dans le monde et d'y réussir. Le chaos paraît tel enfin qu'à en croire certains il n'existerait que des Francs-Maçons et pas de Franc-Maçonnerie.

L'article que nous citons traite ensuite des caractères généraux de la secte.

A la fois matérialiste et spiritualiste, divisée en une multitude de sectes, la Franc-Maçonnerie recrute ses membres jusqu'aux portes de la théosophie et de l'occultisme. La science, dans ce qu'elle a de plus rigoureusement mathématique, la science, enfant chérie des esprits méthodiques et clairement bornés, la science de M. Homais est son idole. Dès lors, comment exprimer la présence dans son sein de ce qu'il y a de plus fantaisiste sur terre, de ce qu'il y a de plus incontrôlé et incontrôlable, de plus irrationnel ?

Une telle énigme n'est insoluble que parce qu'on a eu la paresse de remonter assez haut. Tout le mal vient de l'extraordinaire imprécision du mot spirituel. Méconnaissance de la valeur réelle de l'objet, révolte du sujet, tel est le subjectivisme. Qu'on prétende avec Kant que le monde est un grand rêve sur lequel la pensée humaine a toutes ses formes ou qu'on affirme avec Claudel qu'à l'abstraite et chimérique « adæquatio rei et intellectus » il faille substituer le problème de la déquation émanente de nous-même avec nous-même, d'un côté comme de l'autre, ignorance totale de l'objet. Il n'est de réalité que dans l'esprit du sujet, comme on le voit subjectivisme, mais tout aussi bien spiritualisme. Spiritualisme absolu même, spiritualisme exacerbé puisque hors de l'esprit rien n'arrive.

La Franc-Maçonnerie est spiritualiste parce que subjectiviste, et c'est au même titre qu'elle est aussi matérialiste. Anarchie intellectuelle et matérialisme pratique, telles sont les oscillations extrêmes d'un même pendule. Subjectivisme, c'est-à-dire aussi bien spiritualisme que matérialisme, autant de caractères essentiels de la Maçonnerie.

L'auteur de cet article fait plus loin quelques rapprochements intéressants entre la Maçonnerie et l'Eglise.

L'idole de la Maçonnerie, c'est l'homme semi-divin de l'individualisme. Là où l'Eglise dit : « Je crois en Dieu », la Franc-Maçonnerie répond : « Je crois en l'homme. » « La Franc-Maçonnerie, écrit le F. Lantoine, poursuit l'exaltation de Dieu; révolution du sujet contre l'objet. »

« Dieu, lisons-nous dans le livre de l'apprenti du maçon Oswald Wirth. Dieu est l'idéal que l'homme porte en lui-même, la conception qu'il peut avoir du Vrai, du Juste et du Beau, nous portons en nous un Dieu qui est notre principe pensant. »

En 1877, le F∴ Desmont fit accepter la suppression de la formule du « Grand Architecte ».

« L'Histoire de la Pensée Humaine, nous dit le rituel d'une loge parisienne, est celle d'un perpétuel combat contre l'idée de Dieu, contre les religions qui en découlent. »

Le masque était baissé.

On le vit bien par la suite quand la Franc-Maçonnerie mena contre l'Eglise catholique une lutte qui, sous des formes diverses, ne s'est jamais ralentie.

ANNIVERSAIRE

Il y a neuf ans, dans la nuit du 6 février, d'immenses colonnes de patriotes appartenant à toutes les classes de la Société (anciens combattants et garçons des ligues, surtout) — se pressaient vers le pont de la Concorde pour crier leur dégoût des affreuses combinaisons politico-financières révélées par le scandale Stavisky, et protester contre le maintien aux affaires d'hommes sur lesquels la main de la justice aurait déjà dû s'abattre. Ils furent accueillis sur les bords de la Seine par les balles des policiers du Maçon sans ta-

blier, Bonnefoy-Sibour, installé de la veille dans la maison du boulevard du Palais. Vingt-deux tombèrent, assassinés.

Bon nombre de journaux parisiens ont évoqué cet anniversaire qui eût pu être « l'aube du redressement national », si des forces obscures n'avaient canalisé et brisé cette réaction spontanée d'un peuple qui voulait vivre dans « l'honneur et la propreté ».

Au premier rang de ces forces, la Franc-Maçonnerie.

« L'armature maçonnique du régime avait seulement été ébranlée, écrit dans « La Gerbe » (4 février), M. Gaston Denizot. Par le truchement du rebouteux escamoteur Doumergue, les échanges sanguins entre le Parlement et les Loges reprirent de plus belle. Les soins touchants qu'y apportèrent les « chefs » des principaux mouvements considérés comme révolutionnaires n'entrèrent pas pour rien dans cette rapide convalescence. Et les électeurs, retournés à leurs vomissements dans les cuvettes de droite et de gauche, oublièrent la révélation d'un jour. La République continuait. Le Front populaire en allait être le parachèvement. Et la guerre le couronnement.

OUVRONS L'ŒIL

A peine M. Abel Bonnard avait-il pris contre la ligue de l'Enseignement — cette puissante association paramaçonnique — le décret de dissolution attendu, que l'on apprenait la naissance d'une ligue de la « Pensée française » qui lui ressemble comme une sœur.

Voyons plutôt ce qu'en dit Armand Bernardini dans **L'Appel** du 28 janvier.

Armand Bernardini, qui a lu l'indigeste manifeste du nouveau groupement, le décortique en ces termes :

« Ce manifeste contient assurément des déclarations de principe fort propres à lui valoir l'adhésion des âmes généreuses et sincères. La Ligue, y est-il dit, n'est pas un parti, « la politique, telle qu'on l'a pratiquée jusqu'à ce jour, ayant divisé les Français... Son but est de réconcilier les Français sur un plan national et spirituel à la fois.

« Malheureusement que de méchante ivraie se trouve mélangée à tant de bon grain ! Que de termes et de mots d'ordre, dont nous saluons au passage la résonance familière, viennent nous éclairer sur de toutes autres préoccupations ! A telle enseigne que tout ce beau programme aurait pu être signé — nous l'écrivons en pesant nos termes — par le Comité de la défunte Ligue de l'Enseignement, s'il avait dû se plier à certaines exigences de l'opportunisme. Nous y lisons, en effet, qu'il s'agit « d'obtenir de chaque Français une loyale tolérance pour les croyances d'autrui La Ligue se donnant pour but de défendre partout la liberté de conscience... et de veiller à ce que la neutralité de l'Etat reste entière tant par la laïcité de l'enseignement que par la liberté de l'enseignement religieux... C'est pourquoi elle fait appel aux esprits libres..., à tous les Français qui, acceptant toujours les disciplines nationales, ne demandent en échange que la liberté de penser... »

« Mais c'est surtout par l'allusion à « la renaissance des querelles entre croyances philosophiques et religieuses » que tout ce pathos s'éclaire d'une aveuglante lumière. Et tout simplement parce que l'emploi du terme de philosophie pour la désignation de l'agnosticisme est un critère qui ne saurait tromper. Pour le non-maçon, il s'applique à une science qui s'enseigne aussi bien au lycée qu'au séminaire, à la Sorbonne qu'à l'Université catholique. Pour le Maçon, il concerne l'antinomie du religieux.

Notre confrère ajoute :

« Tout le manifeste de la Ligue de la Pensée française est écrit dans le style des « Morceaux d'architecture », ces professions de foi que rédigent les candidats à l'initiation. Personne ne s'y trompe qui est un tant soit peu familiarisé avec ce genre de littérature. L'inspiration à laquelle ont obéi les fondateurs de la nouvelle association est indubitablement maçonnique. »

Ceci devait être dit, et d'autant plus qu'il est avéré que des Francs-Maçons ou d'anciens Francs-Maçons figurent dans son comité d'honneur et son bureau : sept sur trente-six dans la prepremière liste des membres du Comité d'honneur, publiée notamment par **La France Socialiste** du 23 janvier ; trois sur huit dans le bureau.

FRANC-MAÇONNERIE ET DISSIDENCE

C'est le titre d'un fort intéressant article de Paul Riché, dans **L'Appel** (4 février).

Notre confrère s'inscrit en faux contre ceux qui tentent d'accréditer la légende que la dissidence en Afrique du Nord est le fait de l'ancienne droite française.

La vérité est bien différente. La dissidence est l'œuvre de la Maçonnerie. La plupart des dirigeants du mouvement ont porté ou portent encore le tablier en peau de porc.

« Darlan en tête, homme de gauche, politicien taré, n'échappe pas à la marque triangulée...

« L'aveu a été fait plusieurs fois par des Francs-Maçons de haut grade des manœuvres maçonniques d'avant et d'après guerre de feu l'ex-amiral Darlan. C'est un 33e de Toulon pharmacien-général, qui le présenta à Daladier. Dès son arrivée au pouvoir, il protégea particulièrement les gens des obédiences. La Maçonnerie l'avait pénétré jusqu'à la moelle. Fils de Maçon, membre du Rotary-Club (cette curieuse organisation paramaçonnique américaine qui a tout pouvoir sur les Chambres de Commerce françaises). Maçon lui-même, Darlan était l'homme parfaitement mûr pour la trahison démocratique contre la France vraie. Toute son éducation philosophique le poussait vers cette bassesse. Toutes ses amitiés étaient antinationales. Parce que Franc-Maçon, il fut naturellement dissident.

« Franc-Maçon aussi, Peyrouton, membre d'un chapitre, donc 18e grade, représente encore les attaches secrètes avec les B'nai B'rith et les Loges américaines. Quoique ayant démissionné autrefois de la secte, son attitude d'aujourd'hui est trop suspecte pour qu'il ne lui ait pas été confié une mission secrète. En relations directes avec Chautemps (32e), il joue de son ancien prestige en Afrique du Nord pour y réintroduire la dictature juive et antifasciste des Loges. Donc sa démission n'était qu'un jeu, son antimaçonnisme qu'une hypocrisie ; le traître s'est démasqué : il est Maçon, sans plus, aux ordres de Roosevelt (32e) ».

Pour Noguès, il faudra chercher s'il n'est pas affilié à une quelconque obédience. En tout cas, « ses amitiés africaines sont plus que douteuses », écrit Paul Riché, Et il ajoute :

« Aujourd'hui qu'à nouveau les cordons bleus, rouges et noirs, plastronnent publiquement sur les rives dissidentes de la Méditerranée, les officiers félons se mélangent aux fonctionnaires parjures. Toute cette racaille galonnée et décorée, tous ces politiquards arrivistes et dévoués au dollar sont de gauche et d'extrême gauche. Il n'y a point parmi eux un seul vrai national. Tout ce qui est républicain est dévoué à l'Amérique ou à l'Anglais ; la dissidence, c'est la République, c'est la Maçonnerie, c'est l'anti-Europe. »

RESPONSABILITES DE LA MAÇONNERIE A LA VEILLE DE LA GUERRE

Le Progrès de l'Allier du 18 janvier les met en évidence à l'aide de citations extraites du livre de Coston, dont les « Documents Maçonniques » ont déjà parlé.

En 1935, l'affaire des « Sanctions » menace de mettre le feu à l'Europe.

La secte est, bien entendu, pour les sanctions à outrance :

« C'en est assez du chantage d'Hitler et Mussolini, déclare au Convent du G∴ O∴ le F∴ Paul Perrin. C'en est assez des palinodies des grandes démocraties ! Nous ne sommes pas disposés à jouer plus longtemps les décapités par persuasion ! L'Ethiopie siègera à Genève, ainsi que le veulent la justice et la morale internationale... et nous verrons bien ce qu'il adviendra des rodomontades des dictateurs. »

De son côté, le frère Rodriguès s'écrie :

« Sans entrer sur le terrain politique, nous serons tous d'accord pour saluer avec allégresse le réveil qui s'est produit hier à Genève, à la Société des Nations, où, pour la première fois, on a dit au fascisme : « Tu n'iras pas plus loin ! ».

Un an plus tard, le péril de guerre est dans l'intervention en Espagne.

Que fait la Maçonnerie ?

En plein accord avec la Grande Loge d'Espagne, la Maçonnerie organise, au profit des rouges, le recrutement parmi ses adeptes. Le sergent recruteur est le F.·. Perrin déjà nommé.

En dépit de son zèle, cependant, la secte ne put, à ces deux époques, décrocher « sa guerre ». Elle devait l'avoir trois ans plus tard. La guerre et la défaite sont des cadeaux maçonniques.

BUTS DE GUERRE

Si l'on en croit Georges Ollivier, dans **Le Nouvelliste de Neuilly**, la Maçonnerie internationale se préoccuperait beaucoup des lendemains de la guerre. De nombreux « morceaux d'architecture », des vœux et des rapports de convents préciseraient déjà ses « plans ». D'ores et déjà on peut tenir pour voisines des siennes les idées que certains « profanes sympathisants » lancent dans le public. Par exemple, ce « plan de paix » de Clarence Streit: la constitution d'une Fédération des Démocraties de l'Atlantique Nord, dans laquelle la « République française » aurait sa place aux côtés des Etats-Unis, de l'Empire Britannique, de la Belgique, des Pays-Bas, de la Suisse, du Danemark, de la Suède, de la Norvège et de la Finlande ».

La Fédération aurait :

1° Le droit de conférer la qualité de citoyen ;

2° Le droit de faire la guerre et la paix, de négocier des traités, de lever et d'entretenir une force armée ;

3° Celui de régler le commerce international ;

4° Celui de frapper et d'émettre la monnaie (celle-ci serait la même pour tous les membres de l'Union) ;

5° Le droit de diriger les communications (et même le service postal).

Chacune des démocraties devrait, en outre, abandonner ses colonies qui seraient placées sous mandat direct de l'Union.

L'Union serait dirigée par un super-parlement élu au suffrage universel.

Le plan maçonnique de Clarence Streit n'est ni plus ni moins, on le voit, que la vassalisation de la France et de l'Europe Occidentale au monde anglo-saxon.

L'ESPOIR DE LA DISSIDENCE

J. L. K. dans **Le Petit Havre** campe le personnage du F.·. Catroux qui, s'il n'a pas joué de rôle en Afrique du Nord aux premières heures du drame, serait, paraît-il, selon les milieux londoniens, en passe de devenir, aux côtés de Giraud et de Peyrouton, un des grands hommes de la « dissidence », le seul même, capable de « faire autorité ».

« Décidément, écrit notre confrère, la politique réussit au bel officier. »

« Mais, lorsqu'on présente ainsi un sujet à l'admiration du public, il faut reconnaître audit public le droit de regarder de près l'idole qu'on lui propose. C'est bien la moindre des choses. Au point où nous en sommes, on ne voit pas pourquoi on se gênerait pour détailler quelque peu un des plus authentiques fossoyeurs de notre Empire.

« Deux publicistes, notamment, ont jeté un coup de projecteur sur sa personnalité. Tous deux lui reconnaissent une réelle valeur militaire au service d'une intelligence remarquable, mais ces qualités sont contre-balancées, combien fâcheusement ! par le fait que Catroux est un Franc-Maçon et un politicien invétéré. »

Paul Allard a révélé, en effet, dans son livre « Les Favorites de la Troisième République », la qualité maçonnique de Catroux. L'ex-général appartiendrait à une loge de l'Afrique du Nord.

« C'est un titre, écrit notre confrère, à retourner en Afrique du Nord, d'autant plus qu'Algérois d'origine, notre homme a gardé là-bas de multiples attaches. »

Les ambitions de l'ex-général sont grandes :

« Quand on est intelligent et qu'on entre dans la Franc-Maçonnerie, ce n'est pas pour l'unique plaisir de porter de temps à autre des insignes carnavalesques ; c'est parce qu'on veut « arriver », et arriver par la politique.

« Dans ces eaux-là, Catroux fit des performances remarquables.

« Véritable Don Juan, entre autres conquêtes, il eut la chance ou le flair d'entrer dans les bonnes grâces de Mme Herriot. Celle-ci, pour lui, quitta son mari... Alors que le faux-ménage s'affichait en Syrie, le général Gouraud essaya de faire expulser Mme Herriot, cause du scandale. Mal lui en prit. Comme on pourrait dire en pastichant Voltaire :

« Que croyez-vous qu'il arriva ?

« Ce fut Gouraud qui sauta. »

« On donna sa place à un autre Maçon, Sarrail. Catroux, comme on le voit, avait déjà le bras long.

« Plus tard, il revint à Paris. « Il est près des hommes politiques, va chez Mme Herriot, chez Paul-Boncour, chez Blum, cherche à être nommé haut-commissaire en Syrie. » Ainsi, Paul Allard résume-t-il les manœuvres de l'ex-général, reprenant, à peu de chose près, la causerie que fit à Radio-Paris M. Brun-Damase, le 11 juillet 1941. »

De cette causerie, nous ne retiendrons que cet épisode qui montre que Catroux ne fut pas toujours l'anglomane qu'il est devenu.

« Vous souvient-il du jour où vous vous trouviez près du général Gouraud, dans les défilés d'Ezraa, et que vous êtes tombé dans le guet-apens que lui tendaient les Arabes de Feyçal, sous les intrigues anglaises de sir Herbert Samuel ?

« Vous souvient-il de ce dossier volumineux (qui se trouvait dans le tiroir de gauche de votre bureau de Salyé), ce dossier sur feuilles pelure jaune, où vous accumuliez les preuves que la tentative d'assassinat du général Gouraud et que les agitations syriennes étaient l'œuvre des officines anglaises de Transjordanie. Que les bandes d'assassins étaient menées par un major anglais appelé Peak Pacha ?

« Vous souvient-il de votre indignation à mesure que vous sortiez des pièces à conviction contre l'Angleterre ?

« Mais l'Anglais faisait son métier, lui. Il cherchait à servir l'Angleterre. Et c'est là son excuse ! Mais vous, mon général, aujourd'hui, qui servez-vous ?... Je n'en dis pas plus long, mon général. Vous savez pourtant que j'en sais plus long, mais je n'abuserai pas de l'amitié que vous m'avez faite autrefois en m'admettant dans votre vie intime. Elle m'a permis d'en savoir beaucoup sur les manières de flatter les ministres et de manœuvrer entre les couloirs de la Chambre et les... antichambres. Je peux le dire, moi qui le sais, que ce n'est pas un idéal que vous défendez, mais bien vos ambitions, vos intérêts et seulement cela. Et, devant votre conscience, vous savez que c'est vrai. »

Le rédacteur du **Petit Havre** ajoute :

« L'histoire romaine rapporte que, jadis, les provinces reconnaissantes élevaient des statues à leurs proconsuls. Sachant ce qu'a été la gestion de Catroux en Syrie, les Nord-Africains feraient bien mieux de dresser, dès maintenant, des barricades. »

CONFIANCE MITIGEE

Selon **Le Matin** (8 février), les rapports entre les « Alliés » ne seraient pas confiants... confiants... Les Démocraties et la Franc-Maçonnerie « étroitement unies » craindraient fort d'être trahies par le bolchévisme, notamment dans leurs plans de domination en Europe occidentale.

L'accord Churchill-Staline, relatif au « protectorat britannique sur la France et l'Espagne démocratiques » serait violé par le partenaire moscovite. Les Soviets entretiendraient dans ces pays des agents tout prêts à fomenter des troubles insurrectionnels.

La circulaire confidentielle du G.·. O.·. aux loges de la Péninsule Ibérique (17 novembre 1942) d'où **Le Matin** a extrait ces notes, ajoute que « l'Angleterre et la Franc-Maçonnerie ne peuvent, à l'heure actuelle, s'opposer ouvertement à l'U. R. S. S. ». Mais la secte — inquiète des menées des « rouges » — recommande aux FF.·. la « vigilance la plus active ».

Les FF.·. auront beau faire, si Staline



l'emportait, la révolution gagnerait l'Europe entière. Alors, adieu veau, vache, couvée...

LES B'NAI B'RITH

L'ordre maçonnique juif, les « B'Nai B'rith » est une des associations les plus secrètes et les moins connues du profane.

Aussi bien, il nous a semblé intéressant d'extraire pour nos lecteurs quelques passages d'un article que le **Novoïe Slovo** consacre à la secte :

« En Angleterre et aux Etats-Unis, dit l'auteur, il y a de nombreuses sectes qui affirment que les Anglo-Saxons sont les descendants des dix tribus d'Israël, ces tribus qui n'étaient pas revenues en Palestine après la destruction de leur royaume par les Assyriens. On indique même le chemin parcouru par elles le long du Danube (ancien Danubis) jusqu'au Danemark (« le pays de la tribu de Dan »). Dieu a promis à Israël qu'il dominerait les autres peuples. Dieu ne peut pas mentir. Or, les Anglo-Saxons sont le peuple le plus puissant du monde et par conséquent, descendants d'Israël.

« On ne doit pas s'en étonner : les Etats-Unis, plus que tout autre pays, sont imbibés d'esprit juif.

« La Juiverie non seulement a l'hégémonie économique, mais joue le rôle politique dirigeant aux Etats-Unis. Le vrai gouvernement du pays se trouve à Wall-Street et à New-York, et à la Maison Blanche, à Washington, on ne trouve que des commis de la juiverie américaine. C'est pourquoi la force de la juiverie aux Etats-Unis est invincible. Et la vénalité de tout le système politique de l'Etat donne à la juiverie la possibilité d'avoir à sa disposition une phalange d'hommes d'Etat qui pour l'or et la carrière feront tout ce que leur auront ordonné leurs maîtres.

« La Franc-Maçonnerie et les sociétés secrètes qui, depuis longtemps, existent parmi les Juifs américains, rendent à la juiverie des services énormes. Ces confréries secrètes se sont réunies en associations dont la plus importante au point de vue politique est l'United Order B'Nai B'rith, désigné habituellement par les lettres U. O. B. B., ce qui veut dire « l'Ordre Uni des Fils de l'Union ». Sa loge principale est à New-York. Cet ordre est aujourd'hui la principale organisation juive aux Etats-Unis. Elle est représentée par une multitude de loges en Europe et en Orient. »

En effet, à l'ordre des B'Nai B'rith appartiennent ou ont appartenu, selon **Le Pilori** du 4 février 1943 :

« Rathenau ; les financiers américains Max et Paul Warburg ; Liebknecht, propagandiste bolchevik ; Bela Kun, le tsar rouge de la Hongrie ; Trotsky, soviétique dissident, qui fut l'âme de la révolution communiste d'Espagne en 1934-1935 ; S. Gompers, ex-chef de la Fédération américaine du Travail ; Bernard Baruch, intime du président Roosevelt ; Kérensky ; Alfred Moud, magnat de la City, et Georges Mandel, alias Jéroboam Rothschild, ministre français. »

FASCISME ET FRANC-MAÇONNERIE

Ils sont aux antipodes l'un de l'autre, écrit M. Ellevi, dans la revue italienne **Gerarchia** de Milan :

« On ne peut pas comprendre entièrement la valeur et la portée du fascisme, dit-il, sans saisir son caractère antimaçonnique et par conséquent, antijudaïque. Le fascisme apporte non seulement une justice plus élevée à établir entre les hommes et entre les peuples, mais aussi une liberté jusqu'ici méconnue aux générations qui ont vécu et qui vivent encore parmi les idéologies et les règles de la révolution française maçonnique, c'est-à-dire juive : la liberté de dominer leur propre destinée. Depuis 1789, la culture, la politique et l'économie des Etats ont subi l'influence et souvent la direction de la Maçonnerie ; guerres et insurrections, luttes de partis et de classes ont été soumises aux buts de la Franc-Maçonnerie.

« La démocratie n'a pas donné aux peuples la faculté de se gouverner eux-mêmes, elle a donné à la Maçonnerie la possibilité de gouverner les peuples. L'accusation que les pays démocratiques adressent, depuis vingt ans, au fascisme est d'avoir instauré le régime d'oppression, de refouler la société vers le brouillard et la servitude de l'époque médiévale, de piétiner l'autonomie et la dignité que l'homme et la société ont conquises avec la proclamation des Droits de l'Homme. Et l'on déplore que l'Italie ait donné, avec le fascisme, un « mauvais exemple » à l'Europe. L'accusation est maçonnique. Cette accusation vient des pays qui combattent pour les intérêts des Loges qui ne sont pas leurs intérêts à eux, parce qu'ils sont les intérêts antinationaux et internationaux de la juiverie.

Le journaliste italien conclut :

« L'Italie fasciste a indiqué le chemin de la libération de la tutelle judéo-maçonnique qui se cache sous la dépouille de la démocratie. Et, grâce à cela, l'Europe peut maintenant exprimer les valeurs authentiques de sa propre civilisation et devenir maîtresse de son propre destin. »



NOS GRANDES CONFÉRENCES

Saison 1943

●

Lundi 5 Avril 1943 — 20 h. 30

La Paix Maçonnique de 1919

CONFÉRENCIER

M. Robert VALLERY-RADOT

Lundi 10 Mai 1943

LA F.·. M.·. ET LA DÉSAGRÉGATION DE L'ORDRE SOCIAL FRANÇAIS .... M. Michel CHRISTIAN

Lundi 7 Juin 1943

LES RESPONSABILITÉS DE LA JUDÉO-MAÇONNERIE DANS LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE ...... M. J. de BOISTEL

●

Ces Conférences auront lieu aux dates fixées ci-dessus, à **20 h. 30**

dans la

SALLE DU THÉATRE DES AMBASSADEURS

1, Avenue Gabriel - PARIS (8e)

●

PRIX DES PLACES : de **10** à **25** francs

●

On peut louer dès maintenant :

Au THÉATRE DES AMBASSADEURS. — **Tél. : ANJ. 97-60**

Chez DURAND & Cie, 4, Place de la Madeleine, 4 — **Tél. : OPE. 62-19**

A la Revue « LES DOCUMENTS MAÇONNIQUES », 7, rue Saulnier, 7
Tél. : PRO. 46-28